



MAISON L.-H.-LAFONTAINE, BOUCHERVILLE (BjFi-3)



Inventaire archéologique

PRÉLIMINAIRE

ethnoscop

Novembre 2023

MAISON L.-H.-LAFONTAINE, BOUCHERVILLE (BjFi-3)

Inventaire archéologique

Ethnoscop inc., 2023

Page couverture

Sondage manuel en cours de réalisation, vue vers le nord (BjFi-3-22-NUM1-7)

RÉSUMÉ

Dans le cadre de l'implantation d'un nouveau réseau de drainage à proximité de la maison dite Louis-Hippolyte-La Fontaine, dans le site archéologique BjFi-3, un inventaire archéologique préalable a été réalisé. Deux sondages manuels ont permis de documenter une séquence stratigraphique similaire montrant une accumulation de remblais modernes divers surmontant l'horizon Ap du sol naturel. Malgré la découverte de cette couche d'intérêt archéologique, aucun artefact autochtone n'a été mis au jour. Un des deux sondages a tout de même permis de localiser un possible aménagement ancien, datant peut-être de l'époque où des activités agricoles se tenaient à cet endroit. En fonction des résultats, aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise dans l'emprise des travaux prévus. L'inventaire archéologique a eu lieu le 1^{er} décembre 2022 sous le permis de recherche archéologique 22-ETHN-47.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	VII
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	VII
LISTE DES PLANS	VII
LISTE DES PARTICIPANTS	IX
1. INTRODUCTION	1
1.1 Mandat	1
1.2 Aire d'intervention	1
1.3 Méthode de travail	3
1.3.1 Stratégie d'intervention	3
1.3.2 Méthodes d'enregistrement	4
2. CONTEXTE DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE	7
2.1 Contexte naturel et état des lieux	7
2.2 Contexte culturel	9
2.2.1 Cadre préhistorique	9
2.2.2 Cadre historique	12
2.3 Interventions archéologiques antérieures	18
3. RÉSULTATS	25
3.1 Sous-opération 18A	25
3.2 Sous-opération 18B	28
4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	31
BIBLIOGRAPHIE	33
ANNEXES	
Annexe 1 : Inventaire des artefacts	
Annexe 2 : Catalogue des photographies	
Annexe 3 : Spatiocarte	

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Représentation de la courbe d'émersion des terres pour la région au nord du lac Saint-Pierre (Lamarche 2006).....	8
Figure 2.	Extrait de <i>Carte localisant les arrière-fiefs selon le testament de P. Boucher et J. Crevier en date du 12 octobre 1707</i> , de Jacques Dunant (Dunant 1992).	13
Figure 3.	Extrait d'une photographie aérienne de 1930. (Photothèque nationale de l'air, Ottawa, 1930, A3299_072, 1 : 20 000).....	14
Figure 4.	Vue de la villa De La Broquerie vers 1925 depuis l'actuel boulevard Marie-Victorin (BAnQ P600,S6,D5,P88)	15
Figure 5.	Extrait d'une photographie aérienne de 1964 (Photothèque nationale de l'air, Ottawa, 1964, 1 : 20 000).....	16
Figure 6.	Photographie du 15 janvier 1965 montrant les travaux sur la maison dite Louis-Hippolyte-La Fontaine à la suite de son déménagement en 1964 (BAnQ P833,S4,D1240).....	17
Figure 7.	Croquis stratigraphiques des sous-opérations 18A et 18B, parois est et nord	26

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1.	Localisation des deux sondages à proximité du coin sud-est de la maison, vue vers le nord-ouest (BjFi-3-22-NUM1-9)	3
Photo 2.	Portion du sondage présentant une séquence stratigraphique non remaniée par l'excavation de 2015, vue vers l'est (BjFi-3-22-NUM1-14)	25
Photo 3.	Horizon Ap sous divers remblais modernes, vue vers l'est (BjFi-3-22-NUM1-25)	27
Photo 4.	Succession de couches de remblais modernes reposant au sommet de l'horizon Ap, vue vers le nord (BjFi-3-22-NUM1-23).....	28

LISTE DES PLANS

Plan 1.	Localisation de l'aire d'intervention.....	2
Plan 2.	Localisation des sous-opérations	5
Plan 3.	Zones à potentiel archéologique préhistorique et historique (P2-H1)	11
Plan 4.	Localisation des interventions antérieures	19

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION

Ville de Boucherville

Isabelle Casavant	Chef de service – Service des arts et de la culture, Direction des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire
Catherine Lavallée	Muséologue, Régisseur – Service des arts et de la culture, Direction des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire

RÉALISATION

Ethnoscop

Paul Girard	Coordonnateur, révision du rapport
Mathieu Sévigny	Archéologue historien, chargé de projet
Hugo Comète	Archéologue historien, rédaction du rapport
Marine Puech	Technicienne-archéologue
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Isabelle Hade	Spécialiste en culture matérielle historique
Michelle Dubé	Adjointe administrative
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport

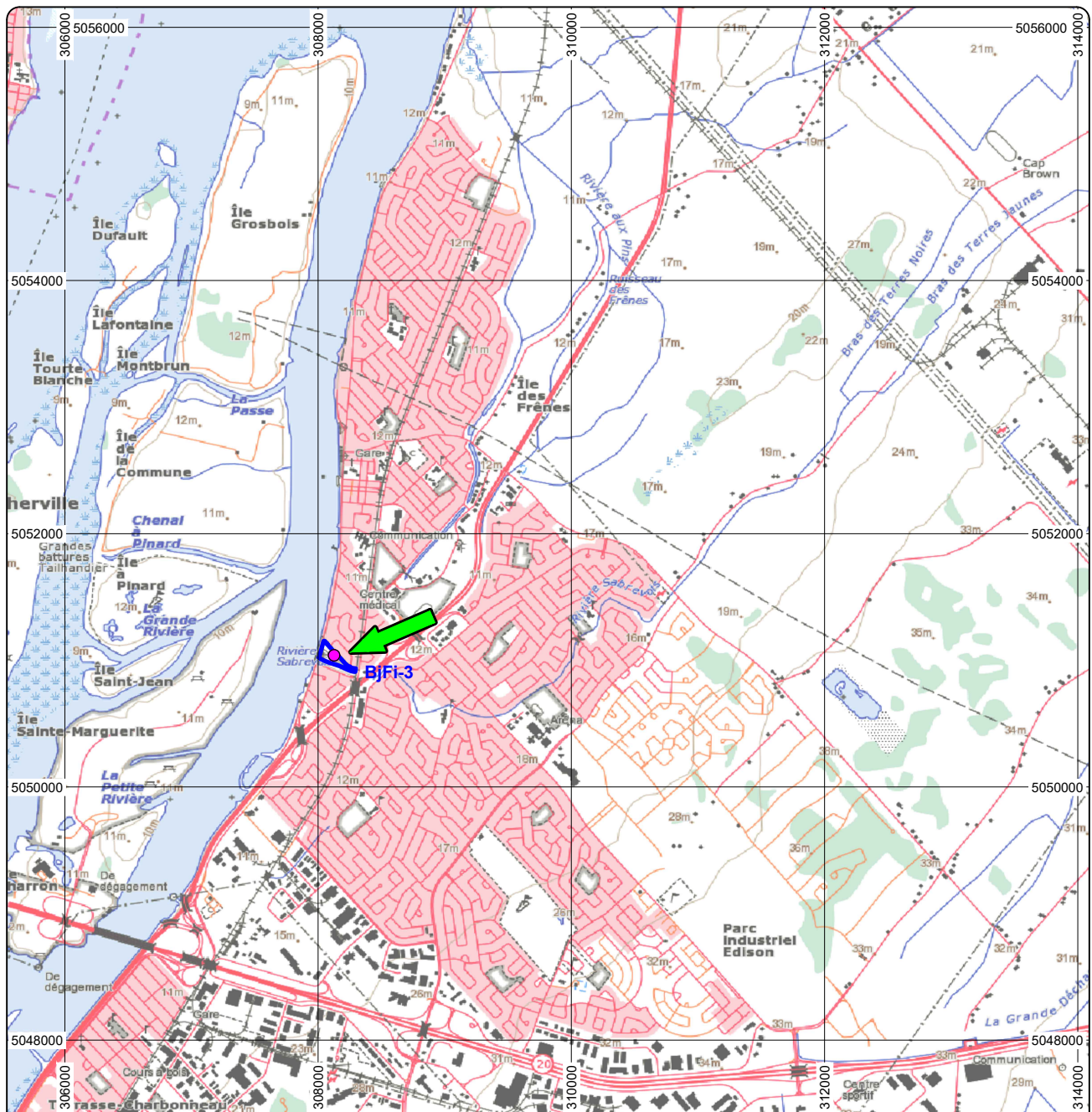
1. INTRODUCTION

1.1 Mandat

Dans le cadre de travaux de drainage à l'arrière de la maison dite Louis-Hippolyte-La Fontaine, dont la construction d'un puits sec, un inventaire archéologique préalable devait être réalisé. En cas de découverte, cet inventaire était automatiquement transformé en fouille archéologique. Les deux sondages manuels de l'inventaire ont été réalisés le 1^{er} décembre 2022 par un archéologue chargé de projet accompagné d'une technicienne-archéologue. Ce mandat a été réalisé sous le permis de recherche archéologique 22-ETHN-47, obtenu du ministère de la Culture et des Communications en conformité avec la Loi sur le patrimoine culturel.

1.2 Aire d'intervention

L'aire d'intervention se situe dans le parc De La Broquerie (BjFi-3), à environ 1,5 km au sud du Vieux-Boucherville. Ce parc est délimité par le boulevard Marie-Victorin à l'ouest, la rue De La Broquerie au nord, la rue Marguerite-Bourgeoys au sud et un chemin de fer à l'est. Il fait face aux îles de Boucherville et est traversé d'est en ouest par la rivière Sabrevois (plan 1). Les sondages ont été réalisés entre 2 m et 4 m du coin sud-est de la maison dite Louis-Hippolyte-La Fontaine. Dans ce secteur, la surface du terrain est plane et recouverte de gazon.



MAISON L.-H.-LAFONTAINE, BOUCHERVILLE (BfJi-3)
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 2022
LOCALISATION DE L'AIRE D'INTERVENTION
PLAN 1

-  AIRE D'INTERVENTION
 SITE ARCHÉOLOGIQUE TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION
BfJi-3 CODE BORDEN

Source : Carte topographique 031H11,
© Ressources Naturelles Canada
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 0,5 1 Km
ÉCHELLE : 1/50 000



VDB2251
ethnoscop

1.3 Méthode de travail

1.3.1 Stratégie d'intervention

L'inventaire archéologique consistait en la réalisation de sondages manuels aux endroits prédéterminés par la direction du génie de la Ville de Boucherville. Ainsi, deux sondages de 0,50 m² (sous-opérations 18A et 18B) ont été implantés à l'emplacement prévu pour le puits sec (plan 2 et photo 1). L'emplacement de la canalisation amenant l'eau de pluie vers ce puits a été retiré de l'inventaire puisqu'il se trouve dans l'emprise d'une excavation antérieure de grande ampleur ayant complètement éradiqué le potentiel archéologique. Les artefacts récoltés lors de l'intervention ont été conservés et associés à la couche de sol de laquelle ils provenaient. Chacun des sondages a également fait l'objet de relevés divers (photographiques, stratigraphiques et planimétriques).



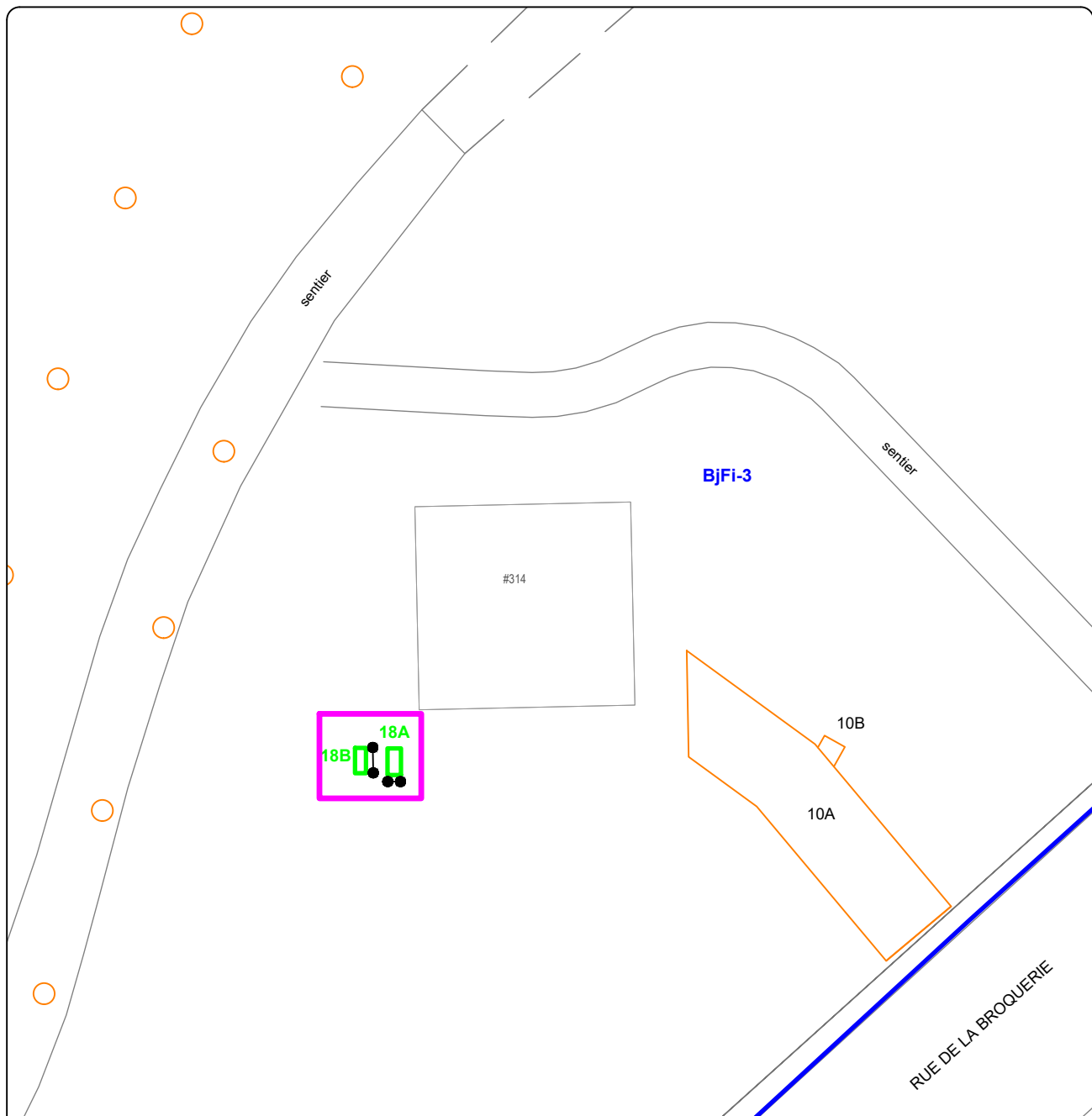
Photo 1. Localisation des deux sondages à proximité du coin sud-est de la maison, vue vers le nord-ouest (BjFi-3-22-NUM1-9)

1.3.2 Méthodes d'enregistrement

Toutes les informations recueillies ont été consignées selon le système d'enregistrement de Tikal. Ce dernier consiste à hiérarchiser les éléments à enregistrer sous trois niveaux : opération, sous-opération et lot. Pour le présent mandat, l'opération 18 désigne l'ensemble des sondages réalisés. Ainsi, les sous-opérations 18A à 18B correspondent à chacun des sondages. Finalement, chaque couche ou autre particularité à l'intérieur de ces sous-opérations s'est vue attribuer un numéro de lot (par exemple 18A1). Ce système d'enregistrement permet ainsi de reconstituer le site une fois celui-ci fouillé, une caractéristique d'autant plus importante, puisque par nature, l'excavation archéologique détruit, en tout ou en partie, le site qu'elle cherche à comprendre.

Toutes les informations pertinentes à la compréhension des contextes archéologiques mis au jour ont été consignées dans un carnet de terrain. Un relevé photographique a été réalisé tout au long de l'intervention. La séquence stratigraphique de chaque excavation a également été relevée dans le carnet de terrain. Les orientations notées dans les notes de terrain sont par rapport au nord géographique, qui dans ce secteur correspond approximativement à l'axe du boulevard Marie-Victorin. Les altitudes sont exprimées en mètres par rapport au niveau moyen de la mer (NMM).

Tous les artefacts récupérés ont été nettoyés et triés dans les laboratoires d'Ethnoscop où ils ont été temporairement entreposés. Les artefacts ont été inventoriés selon la classification mise au point par Parcs Canada (matériaux et fonctions). Cet inventaire se trouve en annexe du présent rapport. Les critères d'observations retenus portent sur la fonction des objets, sur la nature des matériaux, sur les unités décoratives présentes et sur les caractéristiques morphométriques. La collection d'artefacts et d'écofacts sera remise à la Ville de Boucherville.



MAISON L.-H.-LAFONTAINE, BOUCHERVILLE (BjFi-3)
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 2022
LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS
PLAN 2

AIRE D'INTERVENTION

SOUS-OPÉRATION

18A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

12,26 POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ

BjFi-3 CODE BORDEN

INTERVENTION ANTÉRIEURE

SOUS-OPÉRATION TRAITÉE DANS LE TEXTE

10A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Boucherville,
fichier courbe de niveau vieux-boucherville.dwg
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 2,5 5 m
ÉCHELLE : 1/300



VDB2251
ethnoscop

2. CONTEXTE DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

L'intervention archéologique qui s'est déroulée dans le parc De La Broquerie doit être située dans ses contextes naturel et culturel afin de bien comprendre ses objectifs. La description de ces contextes est notamment inspirée d'études de potentiel archéologique antérieures visant la périphérie de l'aire d'intervention (Anthrospec 1980; Ethnoscop 1989), mais surtout de l'étude produite par Ethnoscop en 2013 consacrée surtout au secteur du Vieux-Boucherville, mais dont le parc en faisait également partie (Ethnoscop 2013). Durant la dernière décennie, de nombreuses expertises archéologiques ont également été effectuées sur le territoire de Boucherville, ce qui a permis de raffiner certains éléments présentés dans l'étude d'Ethnoscop de 2013.

2.1 Contexte naturel et état des lieux

Le terrain à l'étude se situe à une altitude d'environ 12 m. À la lumière des connaissances actuelles, il semble que ce soit à partir de 2500 ans AA¹ que l'aire d'intervention devient définitivement habitable. Antérieurement à cela, les terres pourraient avoir émergé temporairement vers 4000 ans AA et 7000 ans AA. L'aire d'intervention a été soumise à la fluctuation du niveau de l'eau découlant du rebondissement isostatique de la croûte terrestre qui a prévalu durant la période suivant la déglaciation. Longtemps comprimée par le poids de l'Inlandsis laurentidien, la croûte terrestre a amorcé une remontée rapide lors de la fonte du glacier, laquelle s'est manifestée notamment par une baisse drastique du niveau de l'eau. Ne se stabilisant que très graduellement, la remontée a été suivie par un rebondissement s'échelonnant sur plusieurs millénaires, lequel est associé à différents niveaux d'eau entre 8000 ans AA et aujourd'hui (figure 1). Peu après 3000 ans AA, le niveau du protofleuve Saint-Laurent, qui en est à sa deuxième remontée, régresse suffisamment pour permettre à l'aire d'intervention d'émerger de manière possiblement définitive. Toutefois, comme le montre la figure 2, une transgression (remontée du niveau de l'eau) s'effectue vers 1750 ans AA, inondant peut-être sporadiquement le secteur à l'étude.

¹ AA : avant aujourd'hui ou avant l'actuel

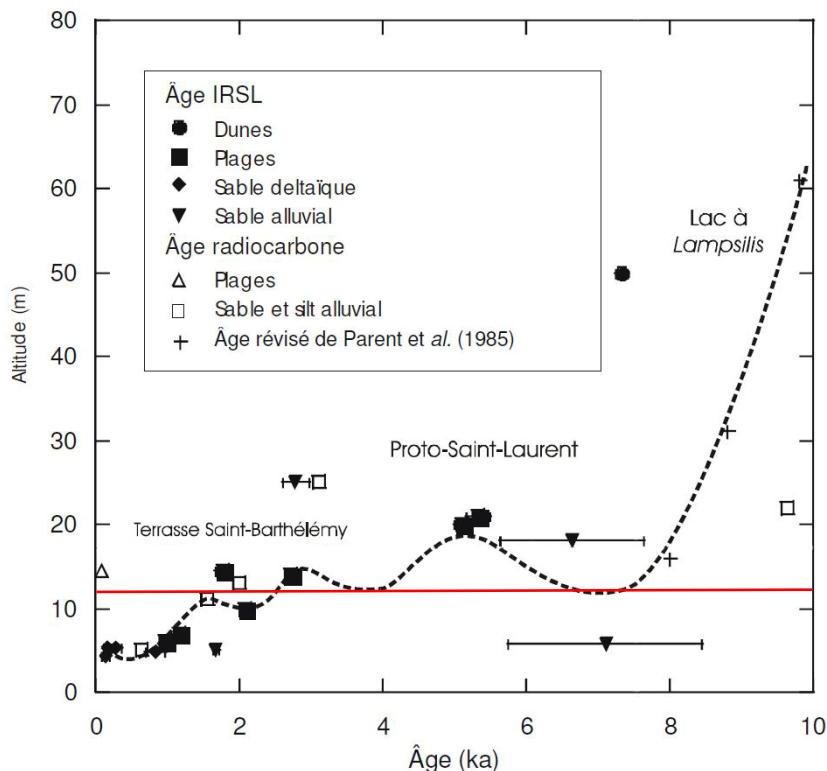


Figure 1. Représentation de la courbe d'émergence des terres pour la région au nord du lac Saint-Pierre (Lamarche 2006). Le trait rouge indique l'altitude de l'aire d'intervention.

Boucherville longe l'axe de communication et de circulation majeur qu'est le fleuve Saint-Laurent. C'est d'ailleurs le long de ce cours d'eau qu'est recensé le plus grand nombre de sites archéologiques dans le Sud québécois (Ethnoscop 2013 : 23). Ces basses terrasses fluviales subhorizontales constituent, tant à la préhistoire qu'à la période historique, un espace idéal du point de vue de l'habitabilité. De plus, la proximité des îles de Boucherville fait de cet endroit un havre naturel ainsi qu'un lieu primordial quant à la récolte des ressources halieutiques. Ces mêmes conditions seront ensuite favorables au développement de l'agriculture, à l'accroissement démographique et urbain, et même à l'industrialisation. Abondamment desservi par des cours d'eau principaux et secondaires, le noyau villageois d'origine est bordé à l'ouest par le fleuve Saint-Laurent, au nord et à l'est par la rivière aux Pins et au sud par la rivière Sabrevois. L'aire d'intervention, en plus d'être située relativement près de la rive du fleuve, se trouve donc dans un espace de grande importance dans la géographie des basses terres du Saint-Laurent.

2.2 Contexte culturel

Le cadre archéologique présenté ici se base sur trois études de potentiel archéologique (Anthrospéc 1980; Ethnoscop 1989; 2013). C'est d'ailleurs dans l'étude d'Ethnoscop réalisée en 2013 qu'a été déterminé le potentiel archéologique préhistorique et historique du terrain à l'étude. Les cadres préhistorique et historique qui suivent sont tirés de divers rapports portant sur des interventions archéologiques menées dans le parc De La Broquerie entre 2014 et 2017 (Ethnoscop 2015, 2016, 2017b et 2018).

2.2.1 Cadre préhistorique

Des indices d'occupation remontant à l'Archaique récent² ont été identifiés dans le territoire avoisinant de Boucherville, plus spécifiquement à l'île Sainte-Thérèse à la hauteur de Varennes (site BkFi-1). Des occupations datant du Sylvicole inférieur³ ont été recensées aux sites BkFi-1, BkFi-4 et BkFi-5. Le Sylvicole moyen ancien⁴ est plus abondamment représenté, notamment dans le Vieux-Longueuil (BjFj-75), mais aussi sur l'île Sainte-Thérèse (BkFi-7) et l'île Grosbois (BjFi-7). Des traces d'activités du Sylvicole moyen récent⁵ ont également été repérées sur cette dernière île (Ethnoscop 2013 : 34-35).

Le Sylvicole supérieur⁶, la dernière période avant l'arrivée des premiers explorateurs européens, compte également des témoins le long du fleuve. Un campement horticole a été documenté au site Mandeville (CaFg-1) à Sorel-Tracy (Chapdelaine 1989). La région de Boucherville n'a pas livré pour l'instant de tels indices de campements semi-permanents. Les composantes préhistoriques du Sylvicole supérieur mises au jour aux îles de Boucherville (BjFi-7), au parc De La Broquerie (BjFi-3), de même que dans le Vieux-Longueuil (BjFj-75) semblent plutôt associées à de petits campements, bivouacs et haltes, gravitant en périphérie d'établissements semi-permanents (Ethnoscop 2013 : 35-36).

La mémoire collective des résidents de Boucherville au XIX^e siècle témoignait de la présence autochtone dans le secteur. Lalande souligne qu'au début de la colonie, les autochtones suivaient la rivière Richelieu jusqu'à Sorel, de là ils se rendaient par le Saint-Laurent jusqu'au cours d'eau⁷ qui sert de décharge au petit lac entre Varennes et Boucherville (Lalande 1890 : 44-45). Quand ils avaient remonté ce dernier jusqu'au petit lac, ils revenaient vers le fleuve

² De 4000 ans à 1000 ans avant notre ère

³ De 1000 ans à 400 ans avant notre ère

⁴ De 400 ans avant notre ère à 500 ans de notre ère

⁵ De 500 ans à 1000 ans de notre ère

⁶ De 1000 ans à 1600 ans de notre ère

⁷ Probablement la rivière aux Pins dont l'embouchure se situe vis-à-vis de la pointe nord de l'île Grosbois.

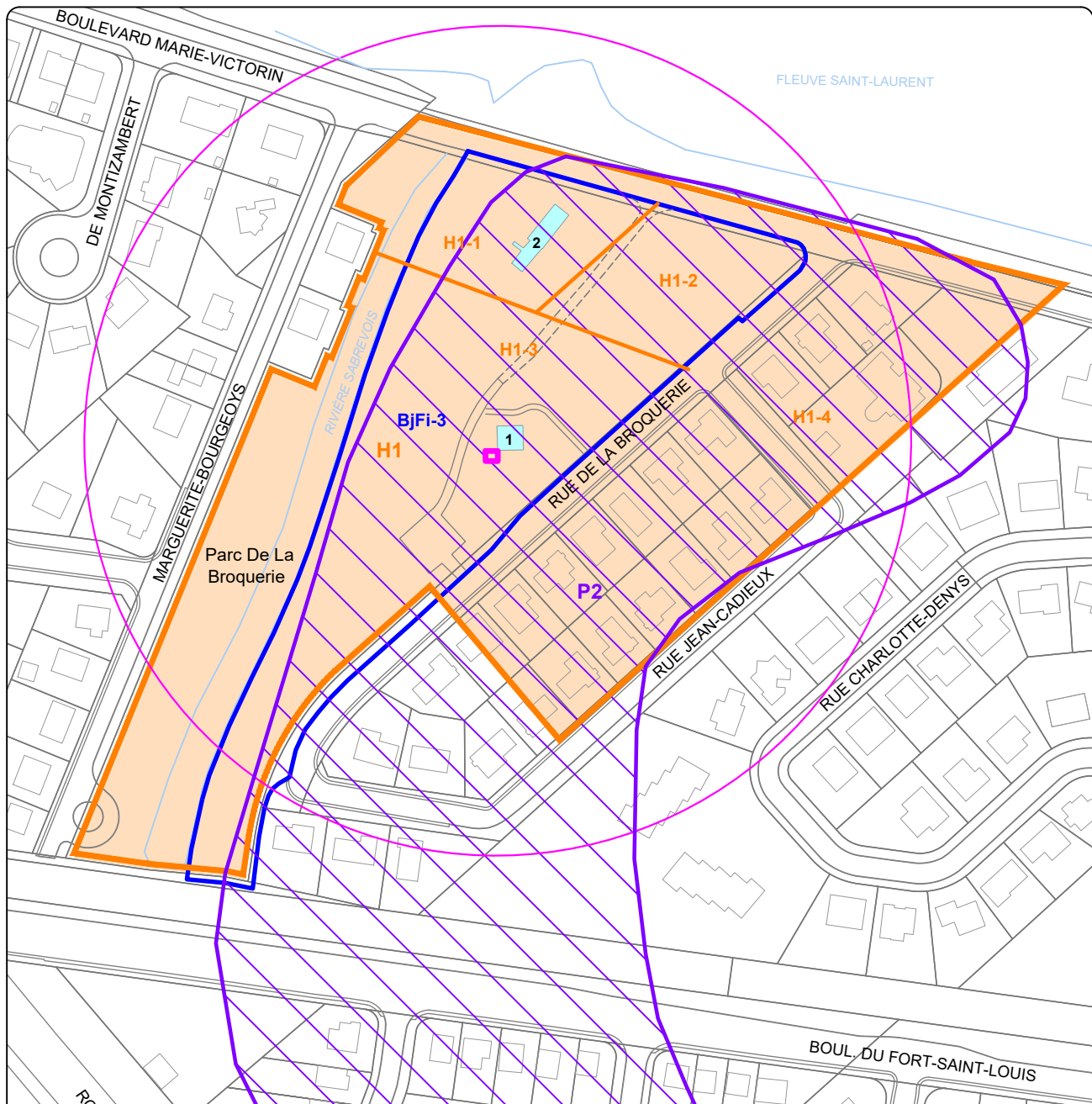
par la rivière Sabrevois⁸ et arrivaient, après ce détour, derrière le village. Il se pourrait également que les autochtones, en remontant la rivière aux Pins, aient bifurqué vers le fleuve en suivant le ruisseau courant le long de la rue de Montbrun⁹ lequel se jette tout juste à la limite nord de l'ancien bourg. Par son témoignage, Lalande rappelle que les autochtones exploitaient le réseau hydrographique de ce territoire. Quelques artefacts témoignant du contact entre les autochtones et les habitants au début de la colonie ont été identifiés au site BjFi-7 sur l'île Grosbois, de même qu'au site BjFi-1 où des fragments de pipes en pierre à tuyau amovible¹⁰ ont été récoltés (Ethnoscop 2013 : 36).

L'aire d'étude se situe dans la zone à potentiel préhistorique P2 de l'étude de potentiel de 2013 (plan 3). Cette zone s'étire sur une distance d'environ 1 km depuis le fleuve, le long de la rivière Sabrevois. Elle couvre presque l'entièreté du parc De La Broquerie. Seule la portion comprise entre la rue Marguerite-Bourgeoys et environ 25 m au sud de la rivière Sabrevois en est exclue.

⁸ La rivière aux Pins se divise en deux bras l'un poursuivant son cours vers l'est pour rejoindre le ruisseau des Frênes à la hauteur de la seconde concession du territoire de Boucherville. L'autre bras de la rivière aux Pins suit son cours vers le sud et comporte des élargissements. Ce bras se trouve à longer la limite est de la première concession du territoire de Boucherville soit directement à l'arrière des lots octroyés en 1673 (Ethnoscop 2013 : 25, plan 4). L'un comme l'autre, des bras rejoignent la rivière Sabrevois dans un ancien méandre qui arrivait vis-à-vis de la boucle de l'échangeur 132 et du boulevard Montarville (Ethnoscop 2013: 32).

⁹ Autrefois désigné comme le chemin du lac.

¹⁰ Également désigné pipe « micmac » et aujourd'hui reconnu sous le vocable de pipe canadienne ou calumet canadien (Daviau 2009).



MAISON L.-H.-LAFONTAINE, BOUCHERVILLE (BjFi-3)
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 2022
ZONES À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE PRÉHISTORIQUE ET HISTORIQUE (P2-H1)
PLAN 3

- AIRE D'INTERVENTION
- ZONE À POTENTIEL PRÉHISTORIQUE
- P2 IDENTIFICATION DE ZONE
- ZONE À POTENTIEL HISTORIQUE
- H1 IDENTIFICATION DE ZONE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BjFi-3 CODE BORDEN

PATRIMOINE BÂTI

- IMMEUBLE PATRIMONIAL CLASSÉ
- 1 MAISON DITE LOUIS-H-LA FONTAINE
- 2 VILLA DE LA BROQUERIE
- AIRE DE PROTECTION



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Boucherville,
fichier courbe de niveau vieux-boucherville_V2007.dwg
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 25 50 m
ÉCHELLE : 1/2500

VDB2251
ethnoscop

2.2.2 Cadre historique

Le domaine Sabrevois et de La Broquerie

C'est en 1695 que Jacques-Charles Sabrevois de Bleury¹¹ (décédé en 1727) entreprend ses démarches pour acquérir une concession alors que la transaction sera finalisée deux années plus tard. Le fief de 4 arpents¹² de front fraîchement acquis se composait de deux lots, dont l'un détenu par Jean Vinet¹³ (de 2 arpents de front sur 25 arpents de profondeur) et l'autre par la veuve de Jean Haudecoeur¹⁴ (Dunant 1995: 25-27) (figure 2). Au moment du transfert des titres de propriété en 1697, le terrain comporte une maison¹⁵ avec grange et étable lesquelles ont été construites entre 1671 et 1695 sur le lot appartenant à Vinet¹⁶. Avec le domaine, les Sabrevois de Bleury vont conclure des baux de locations avec différents fermiers sous le principe du métayage (en 1697, en 1707, en 1709, en 1711 et en 1717) (Ethnoscop 2013b: 123). En 1707, les Sabrevois de Bleury reçoivent en legs testamentaire de Pierre Boucher la terre adjacente au nord de 2 arpents et 8 perches de front tenue par Joseph Bénard dit Carignan (Dunant 1995: 27). Le domaine s'établit donc à 6 arpents et 8 perches¹⁷ de front (figure 2). Entre 1717 et 1724¹⁸, une habitation distincte est ajoutée sur le domaine (Dunant 1995: 13). En 1735, Jean-Charles Sabrevois de Bleury¹⁹ se fait construire une nouvelle maison en pierre par le maître maçon Michel Huet Dulude²⁰ en démantelant l'une des deux maisons érigées sur le fief pour en récupérer le bois d'œuvre (Chevrette 1965: 8-10).

¹¹ Époux de Jeanne Boucher décédée en 1703 et qui était l'une des filles du fondateur Pierre Boucher (Lalande 1890: 320).

¹² Un arpent équivaut à 58,47 m donc un lot de 233,88 m de front (<https://foncier.mern.gouv.qc.ca/conversion/>).

¹³ Le lot vendu par Jean Vinet aurait été détenu par Christophe Février-Lacroix selon le recensement de 1681 (Ethnoscop 2013: 122).

¹⁴ Jean Haudecoeur aurait acquis ce lot en 1682 de Pierre Goislard-Dupuis (Dunant 1995: 26).

¹⁵ Les actes du terrier de 1711 et 1717 caractérisent la maison de *bien bousillée* (Chevrette 1965: 10). Il s'agit d'un mortier de terre composée d'argile détrempée mélangée à du foin ou de la paille qui sert à colmater les interstices et les joints entre les poteaux, les madriers ou toutes autres pièces de bois d'un bâtiment (St-Louis 1984: 20).

¹⁶ La greffe de Thomas Frérot de la Chenest indique la conclusion d'un marché daté de 1671 entre Pierre Chaperon et Jean Vinet pour la construction d'une maison de bois (Bureau, Côté et Michaud 1979: 277).

¹⁷ Une perche française équivaut à 5,85 m (<https://foncier.mern.gouv.qc.ca/conversion/>).

¹⁸ L'aveu et le dénombrement du 28 août 1724 fait état de la présence « d'une maison boulangerie, Écurie bergerie Étable et une autre maison pour le fermier » (Dunant 1995: 27).

¹⁹ L'un des fils de Jacques-Charles Sabrevois de Bleury. Jean-Charles quitte le pays en 1759 alors que son frère Clément Sabrevois de Bleury reprend les titres de propriété et les conserve jusqu'en 1779 (Dunant 1995: 27).

²⁰ Michel Huet Dulude est également maître d'œuvre pour la construction du manoir seigneurial de François-Pierre Boucher de Boucherville en 1741 (Bureau, Côté et Michaud 1979: 32).

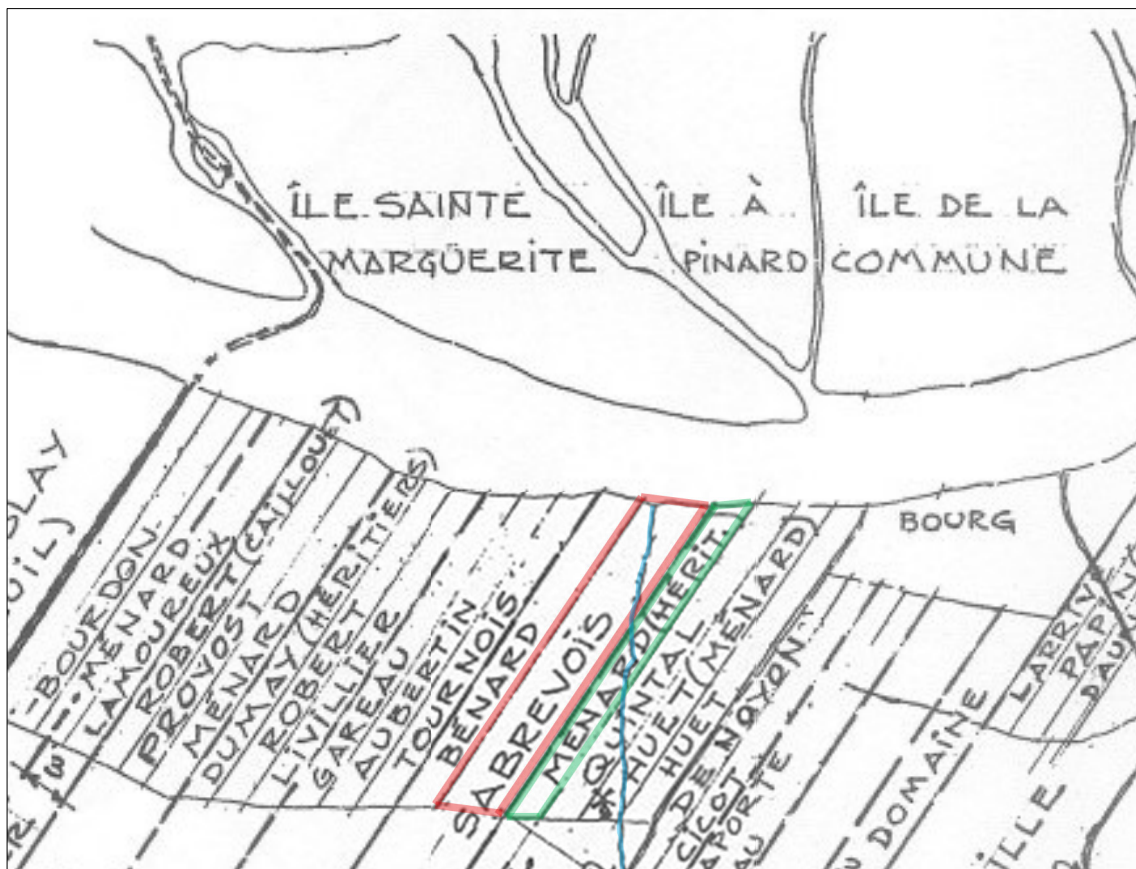


Figure 2. Extrait de Carte localisant les arrière-fiefs selon le testament de P. Boucher et J. Crevier en date du 12 octobre 1707, de Jacques Dunant (Dunant 1992). En rouge, le domaine de 4 arpents de largeur de 1697. En vert, la terre de deux arpents de large ajoutée au domaine de Sabrevois en 1707. Le tracé bleu localise la rivière Sabrevois.

Cette demeure est orientée perpendiculairement au boulevard Marie-Victorin contrairement à la tendance des maisons rurales érigées au XVIII^e siècle dont l'ouverture fait face au fleuve (Bureau, Côté et Michaud 1979: 71). À cet égard, il est intéressant de souligner que les bâtiments construits au XVII^e siècle sont soumis à des restrictions obligeant les propriétaires, ceux de la bourgade notamment, à ne pas aménager d'ouvertures, porte ou fenêtre, du côté du fleuve par mesure préventive en temps de guerre (Bureau, Côté et Michaud 1979: 39). Il est vraisemblable que l'habitation érigée par Jean Vinet ait respecté cette contrainte, même si elle se trouve hors de la bourgade, et que Jean-Charles Sabrevois ait pu conserver cette orientation lors de la reconstruction de sa demeure principale.

Les Boucher de La Broquerie acquièrent le fief en 1779, soit le terrain original de 4 arpents de front sur 30 arpents de profondeur acquis en 1697 par les Sabrevois, et en cèdent les droits en 1882 (Dunant 1995: 27). L'acte de vente stipule la présence sur le domaine de « maison, grange, étable, écurie et autres bâtiments élevés et construits » (Dunant 1995: 13). Une première allonge est installée à la maison en pierre vers 1833 (Dunant 1995: 22). Cet

agrandissement survient alors que Joseph-Antonin de La Broquerie vient demeurer avec sa famille au manoir en 1832 afin de s'occuper de ses neveux (Lalande 1890: 325-327).

Monseigneur Taché récupère les droits sur le domaine en 1882 pour ensuite céder la plus grande partie du terrain à la Fabrique en 1884 (et aussi à Narcisse Brien dit Desrochers, cultivateur de la paroisse de Boucherville) et une autre portion quelques années plus tard, en 1887, à la compagnie de Jésus (Dunant 1995: 20-21; Primeau 1884; 1887). La partie cédée à Brien comporte une maison en bois et autres bâtiments de ferme. Ces bâtiments pourraient bien être ceux présents sur la photographie aérienne de 1930 (figure 3).



Figure 3. Extrait d'une photographie aérienne de 1930. (Photothèque nationale de l'air, Ottawa, 1930, A3299_072, 1 : 20 000). Le tracé en noir délimite le contour du fief de La Broquerie. Le tracé vert marque la séparation entre les lots de Jean Vinet et de Jean Haudecoeur. La flèche en jaune pointe en direction de ce qui paraît être une exploitation agricole. L'étoile indique l'aire d'intervention.

La villa De La Broquerie

Les Pères Jésuites prennent possession d'une partie du terrain dont la superficie est évaluée à 3 843 m², soit 208 pieds²¹ de front (63 m) sur 200 pieds de profondeur (61 m) à l'intérieur du vaste domaine De La Broquerie. Cet espace est bordé au sud par la rivière Sabrevois et au nord par une avenue située dans l'emprise de l'actuelle allée de circulation (Ethnoscop 2013b: 126). Ce terrain comporte alors une maison en pierre, un hangar à grains, une remise pour le bois et autres petites bâtisses, ainsi que le monument commémoratif de la croix²² (Dunant 1995: 21). De 1887 à 1912, les Jésuites font de la villa une maison de campagne pour leurs étudiants. Ils apportent des transformations au bâtiment hérité en ajoutant une seconde allonge de deux étages avec mansarde vers 1888-1889 (Lalande 1890: 317). Le bâtiment peut alors loger une soixantaine d'étudiants grâce à ses quelques chambres privées et à ses dortoirs munis d'alcôves séparées entre elles par des rideaux et des cloisons de bois (Dunant 1995: 22).

À partir de 1909, l'idée d'en faire une maison de retraites fermées prend forme d'abord avec un groupe de 164 personnes pour atteindre 363 personnes quelques années plus tard, en 1913. Devant l'incapacité de loger un tel nombre de retraitants, la villa De La Broquerie est délaissée et tombe à l'abandon au profit de la villa Saint-Martin érigée à l'Abord-à-Plouffe, dans la paroisse Saint-Martin, sur l'actuel territoire de Laval. Après cet épisode de désintérêt, d'importants travaux d'entretien sont entrepris à partir de 1921 (figure 4). Les activités de retraites fermées reprennent dès 1922 et se concluent en 1952.



Figure 4. Vue de la villa De La Broquerie vers 1925 depuis l'actuel boulevard Marie-Victorin (BAnQ P600,S6,D5,P88)

²¹ Un pied anglais équivaut à 0,305 m (<https://foncier.mern.gouv.qc.ca/conversion/>).

²² Monument inauguré en 1879 et appartenant à la Fabrique.

Durant l'intervalle compris entre 1909 et la fin des années 1920, un espace de jeux est aménagé au sud de la villa entre sa façade sud et la rivière Sabrevois. Le talus en pente douce vers le cours d'eau est alors réaménagé en paliers à surfaces planes.

Parc De La Broquerie

Les Jésuites entament le processus de vente de leur propriété dès 1952 alors que les retraites n'ont plus lieu à cet endroit. C'est au cours de cette décennie que la Ville de Boucherville entreprend le développement d'un nouveau quartier résidentiel (figure 5). Les rues De La Broquerie et Jean Cadieux sont alors ouvertes (Archéotec 2011: 14). Le lieu avait par ailleurs été retenu par un groupe d'hommes d'affaires désireux d'y aménager un village historique, projet qui n'a finalement jamais abouti (Bureau, Côté et Michaud 1979: 67-73). La maison dite Louis-Hippolyte-La Fontaine est la première résidence déplacée en 1964 par la Société

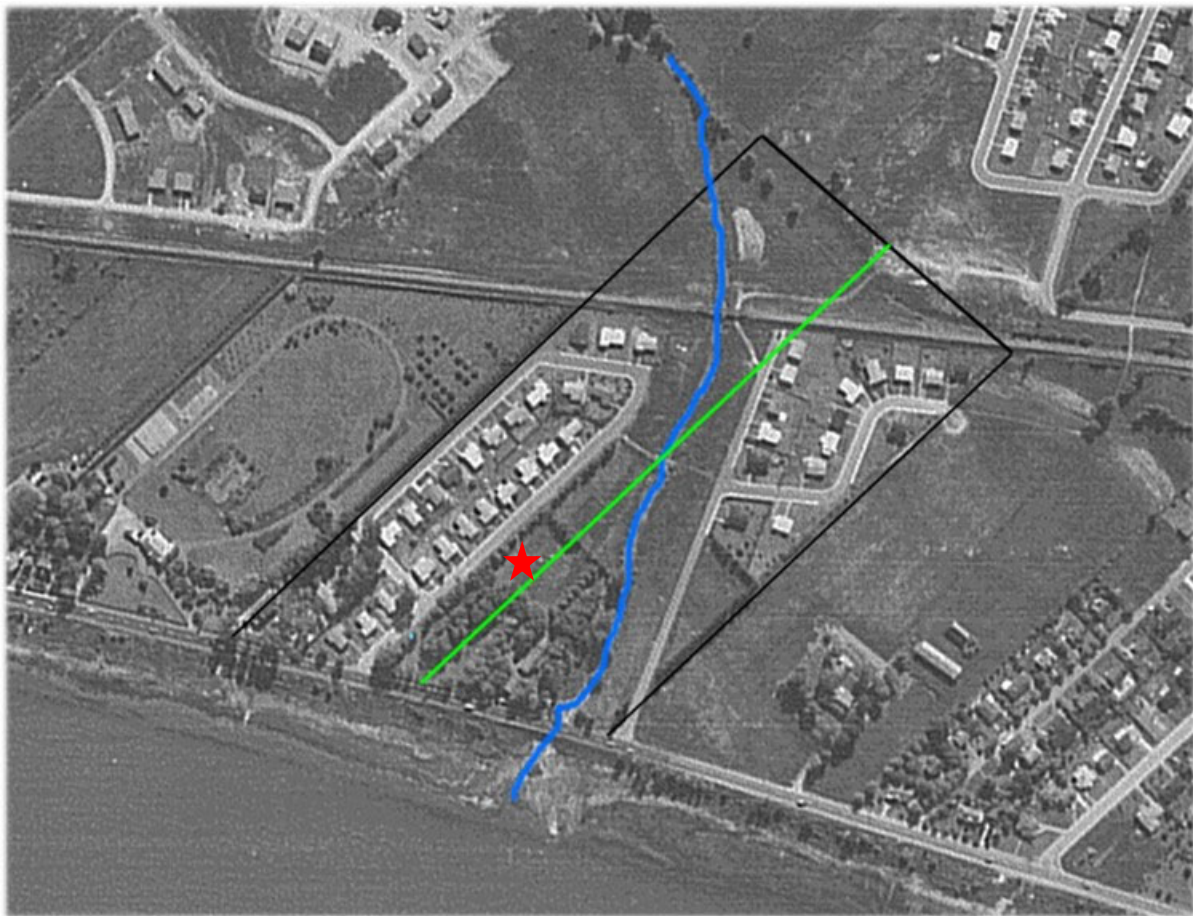


Figure 5. Extrait d'une photographie aérienne de 1964 (Photothèque nationale de l'air, Ottawa, 1964, 1 : 20 000). Le tracé noir délimite le contour du fief Sabrevois de 4 arpents de front. Le tracé vert marque la séparation entre les lots de Jean Vinet et de Jean Haudecoeur. Le tracé bleu suit la rivière Sabrevois. L'étoile indique l'aire d'intervention .

d'histoire de Boucherville (figure 6). Deux autres résidences situées à Longueuil, menacées par la construction du pont-tunnel Louis-H.-La Fontaine qui s'échelonne de 1960 à 1967, sont également transportées et installées sur le côté sud de la rivière Sabrevois, le long de la rue Marguerite-Bourgeoys.



Figure 6. Photographie du 15 janvier 1965 montrant les travaux sur la maison dite Louis-Hippolyte-La Fontaine à la suite de son déménagement en 1964 (BANQ P833,S4,D1240). L'ellipse rouge indique l'emplacement approximatif des deux sondages manuels.

En 1971, la villa De La Broquerie est endommagée à la suite d'un incendie ne laissant que des ruines debout. L'ensemble de la propriété incluant le terrain est acquis par la Ville de Boucherville quelques années plus tard, en 1974 (Dunant 1995: 7). Des travaux sont alors entrepris par la Ville de Boucherville pour en faire un aménagement public, le « Parc de la Seigneurie », vocation qui perdure encore aujourd'hui. En 1994, des travaux visant à restaurer les vestiges de la villa sont entrepris et le nom « Parc De La Broquerie » est adopté.

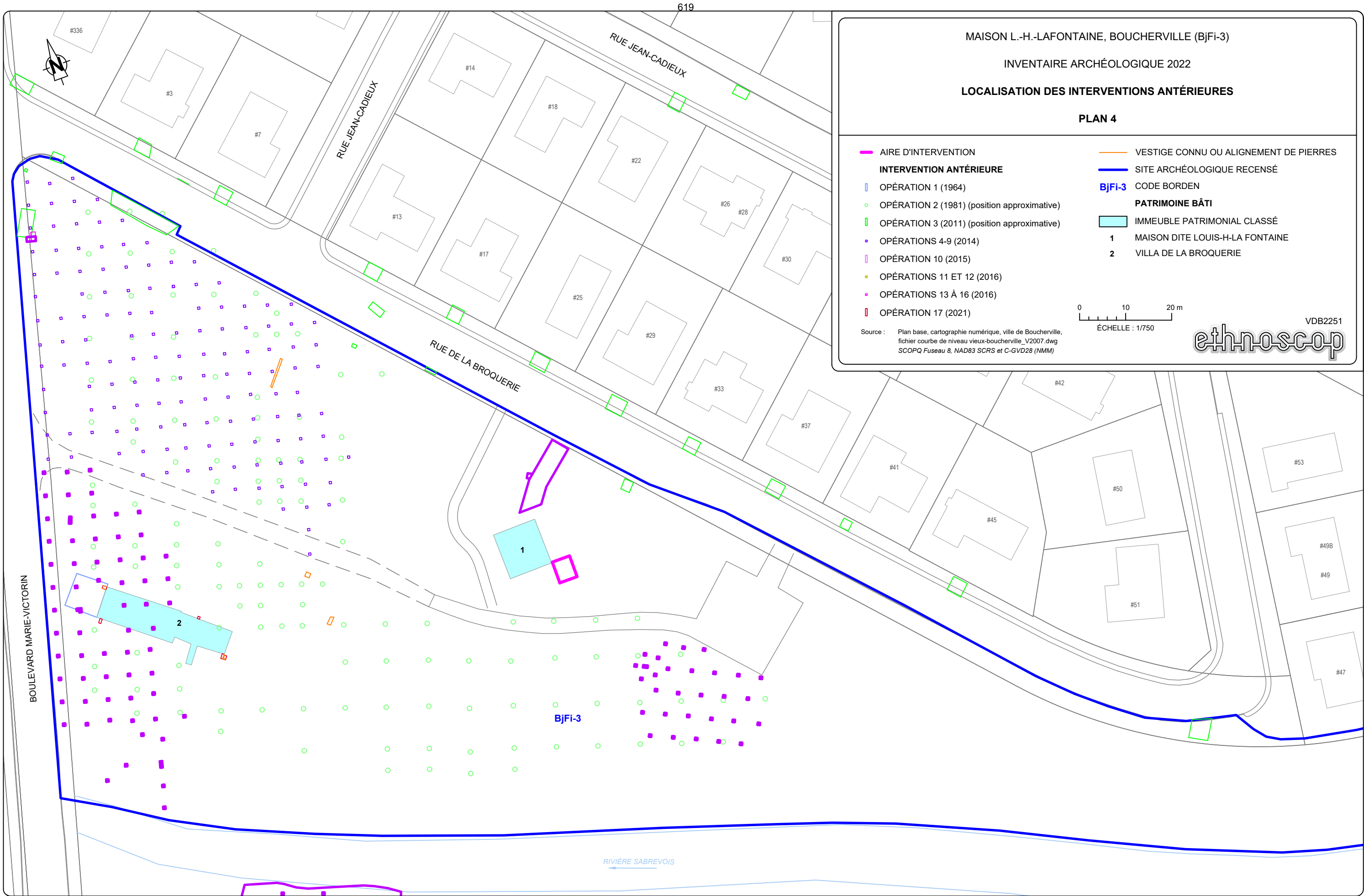
L'aire d'intervention est comprise dans la zone à potentiel H1 de l'étude de 2013 (plan 3). Cette zone à potentiel englobe l'entièreté du parc ainsi qu'une portion du quartier résidentiel au nord. Cette zone a été divisée en quatre secteurs : H1-1 à H1-4. Chaque secteur se rapporte

à un contexte différent. Le secteur H1-1 englobe la portion sud-ouest du parc autour des ruines de la villa. Il est circonscrit par l'allée de circulation au nord et la rivière Sabrevois au sud. Le secteur H1-2 va de l'allée de circulation et se rend jusqu'à la rue De La Broquerie au nord et se prolonge vers l'est jusqu'à l'installation du drain agricole située à 80 m du boulevard Marie-Victorin. Le secteur H1-3 correspond à la portion est du parc, laquelle comporte la maison dite Louis-Hippolyte-La Fontaine. Le secteur H1-4, situé à l'extérieur du parc, recouvre l'ensemble résidentiel construit à la fin des années 1950 où se trouvait autrefois une ferme.

2.3 Interventions archéologiques antérieures

Le parc De La Broquerie a fait l'objet de plusieurs interventions archéologiques jusqu'à maintenant (plan 4). Certaines de ces interventions ont été réalisées à la suite d'une des trois études de potentiel archéologique portant principalement sur le Vieux-Boucherville et le territoire de la Ville de Boucherville (Anthrospéc 1980; Ethnoscop 1989; 2013b). La première intervention sur le terrain a été réalisée au mois d'août 1964 (Chevrette 1965) et a consisté en l'ouverture de huit tranchées situées sur le côté ouest de la villa De La Broquerie (zone H1-1). Les restes d'une fondation en pierre associée à un bâtiment contigu à l'ancienne partie du manoir y ont été mis au jour. Ces fondations d'une hauteur maximale de 1,07 m (3,5 pi) permettent de situer un bâtiment de forme rectangulaire de 9,14 m (30 pi) sur 7,31 m (24 pi).

La seconde intervention s'est déroulée en 1981 (Anthrospéc 1981). Anthrospéc dresse un bon portrait des lieux au moment de leur intervention alors que s'enclenchent des travaux de réaménagement du parc. L'allée de circulation est fraîchement refaite en pierre concassée et se trouve bornée au nord et au sud par des madriers de bois posés à plat. Le terrain situé directement au nord de l'allée de circulation affiche une belle surface gazonnée et un drain agricole orienté nord-sud y est installé (zone H1-2). Le terrain au sud de l'allée de circulation est encore en friche et la villa De La Broquerie est dans un état délabré, n'ayant pas été entretenue depuis l'incendie survenu en 1971 (zone H1-1). Ses abords sont jonchés de débris de toutes sortes. Les berges le long du ruisseau sont également remodelées à la hauteur de la maison dite Louis-Hippolyte-La Fontaine jusqu'à la limite arrière du parc à l'est (zone H1-3). Le secteur situé directement à l'est de la maison dite Louis-Hippolyte-La Fontaine est converti en stationnement alors que plus à l'est, le terrain est utilisé comme jardin potager par les résidents du coin (zone H1-3).



Lors de cette intervention, Anthrospec a effectué 135 forages à la tarière mécaniques (diamètre de 0,21 m) dans un vaste secteur recoupant partiellement les zones H1-1, H1-2 et H1-3. Quatre vestiges architecturaux ont été repérés lors de l'intervention : une base de pilier de galerie (H1-1), un piédestal (H1-1), un alignement de pierres non liées entre elles aperçu directement sous la litière dans le petit boisé (H1-2), et une maçonnerie de pierres située à 6 m du coin nord-est de la villa (H1-1). Cette intervention attestait également d'une présence durant la préhistoire avec la découverte d'un tesson de poterie autochtone dans un forage exécuté à 6 m au nord de la villa, près de son extrémité ouest (H1-1). Les résultats des forages effectués au nord de l'allée de circulation (H1-2) ont permis d'identifier une mince couche composée de fragments de mortier renfermant des artefacts du Régime anglais, ce qui pourrait témoigner dans ce secteur du parc, de la démolition d'un ou de plusieurs bâtiments dans un contexte agrodomestique (Anthrospec 1981 : 15-16).

En 2011, en bordures nord et ouest du parc (zone H1-2), la surveillance archéologique des travaux de réfection des réseaux d'aqueduc et sanitaire a permis de mettre au jour d'autres vestiges (Archéotec 2011). D'abord, un puits en pierre de 1,3 m de diamètre extérieur (0,70 m à l'intérieur) (vestige 3D1) a été partiellement dégagé en bordure du parc, le long de la rue De La Broquerie, à 30 m à l'est du boulevard Marie-Victorin. Sa présence avait été mentionnée par un résident lors de l'intervention d'Anthrospec en 1981 qui ne l'avait cependant pas interceptée lors de l'exécution des forages. Ce puits construit en pierre des champs aurait été apparent jusqu'à la fin des années 1950 (Anthrospec 1981 : 8). Il a probablement été enseveli lors de la phase de construction de l'ensemble résidentiel et des rues De La Broquerie et Jean Cadieux. D'autre part, une aire de combustion (sous-opération 3A) d'une longueur de 0,75 m a été dégagée à proximité de la borne-fontaine située le long du boulevard Marie-Victorin, à environ 18 m au sud de la rue De La Broquerie. Elle comportait 342 restes osseux. La fouille de cet espace limité à un mètre carré a tout de même permis de récolter 52 tessons de poterie autochtone qui semblent tous appartenir à un même vase²³ et 69 rebuts d'argile. Cinq artefacts lithiques ont également été récoltés dans ce mètre carré : une pointe de projectile²⁴ de forme triangulaire de type Levanna ou Madison qui a éclaté sous la chaleur, un fragment d'outil bifacial, une chute de burin et deux éclats de taille. Ceux-ci ont de plus été produits dans cinq matériaux distincts : deux types de chert, deux types de rhyolite et un type de basalte. Ces artefacts pointent vers une occupation datant du Sylvicole supérieur (1000 ans à 1600 ans de notre ère).

Ce même espace (sous-opération 3A) a également livré des témoins historiques dont un fragment de faïence blanche européenne, un fragment de tuyau de pipe hollandaise et un clou forgé lesquels peuvent être datés de la fin du XVII^e siècle jusqu'au troisième quart du XVIII^e siècle. Par ailleurs, un autre tesson de poterie autochtone a été trouvé à environ

²³ Les tessons ont été retrouvés dans un état très fragmentaire ne permettant pas de reconstituer la forme du vase.

²⁴ La forme désaxée de la pointe pourrait suggérer qu'elle ait pu avoir servi de couteau et non pas uniquement comme arme de projectile.

115 m à l'est de cet espace, toujours le long de la rue De La Broquerie, vis-à-vis de la maison dite Louis-Hippolyte-La Fontaine (sous-opération 3N). La composition de la pâte de ce tesson diffère de celle des autres tessons trouvés sur le site, suggérant ainsi qu'il appartient à un vase distinct.

En 2014, un inventaire archéologique a été mené dans la portion ouest du parc (Ethnoscop 2015). Au coin du boulevard Marie-Victorin et de la rue De La Broquerie, quelques témoins lithiques et céramiques des occupations autochtones préhistoriques ont été recueillis. Des artefacts datant des XVII^e et XVIII^e siècles ont aussi été récupérés. Un peu plus au sud a été investiguée une aire en lien avec le manoir Sabrevois, permettant ainsi de documenter des traces de bâtiments secondaires.

Au printemps 2015, une intervention archéologique en deux volets (inventaire et supervision) a eu lieu devant la maison Louis-H.-La Fontaine sise dans ce parc (Ethnoscop 2016). Malgré la proximité d'une ancienne zone d'inventaire qui avait livré des témoins d'occupations autochtones, cette intervention n'a pas permis de révéler des traces similaires.

À l'été 2016, un inventaire a été réalisé préalablement à des travaux de construction d'un terrain de jeux dans la partie est du parc (Ethnoscop 2017a). Lors de cette intervention, un éclat de chert noir portant des traces d'utilisation a été mis au jour. De plus, les sols dégagés ont permis la récolte de différents objets attestant d'occupations au cours des XIX^e et XX^e siècles.

À l'automne 2016, un inventaire et une fouille ont été réalisés dans une bande de terrain d'une vingtaine de mètres de largeur longeant le boulevard Marie-Victorin (Ethnoscop 2017b). L'inventaire a permis de mettre au jour un mur de fondation en pierre localisé immédiatement à l'ouest du manoir. Il s'agit d'un vestige qui avait été enregistré au cours des interventions archéologiques menées entre 1964 et 1981. Un dallage en pierre parallèle au mur nord du manoir a également été découvert et correspondrait à une ancienne surface de circulation. Des artefacts du Régime anglais ont été trouvés en lien avec ce dallage. Par ailleurs, la fouille archéologique de la fosse de combustion trouvée en 2011 a été menée. Une datation radiocarbone et l'analyse des tessons de céramique autochtone mis au jour ont permis de faire reculer l'âge de l'occupation au Sylvicole moyen tardif (1500 à 1000 ans AA). Compte tenu de la faible étendue de la fosse de combustion et de la faible densité des artefacts, il est possible que cet aménagement témoigne d'un séjour de durée limitée.

Finalement, en 2021, dans le cadre d'une évaluation structurale des ruines de la Villa De La Broquerie par la Ville de Boucherville, quatre sondages manuels ont été effectués à des endroits stratégiques déterminés par la direction du génie de la Ville de Boucherville (Ethnoscop 2023). Ces sondages visaient entre autres à mieux comprendre les modes de

construction du bâtiment et ultimement, les différentes phases de réfection. Ils devaient en outre permettre de statuer sur la présence de couches de sol présentant un intérêt archéologique en bordure des murs. Deux sondages ont livré des sections de murs de fondation tandis qu'un autre a révélé une séquence stratigraphique témoignant d'occupations depuis le Régime français.

3. RÉSULTATS

Les deux sondages manuels (18A et 18B), réalisés à environ 1 m l'un de l'autre, ont livré une séquence stratigraphique relativement similaire et peu élaborée. Les données disponibles avant la réalisation de l'inventaire permettaient de croire qu'une portion de l'excavation de 2015 réalisée sur le pourtour de la maison pourrait atteindre l'emprise des sondages de la présente intervention.

3.1 Sous-opération 18A

Dans la sous-opération 18A (plan 2), la plus proche de la maison, une partie de l'excavation de 2015 a été localisée, représentant environ la moitié de la surface du sondage (photo 2). En effet, dans la portion nord du sondage, directement sous le terreau de surface d'une dizaine de centimètres d'épaisseur (figure 7, couche 1) se trouve une couche argilo-sableuse hétérogène associée au comblement de l'excavation de 2015 (lot 18A1, figure 7, couche 2). Cette dernière entaille les sols jusqu'à une profondeur d'environ 0,80 m. La portion est du sondage contient la séquence stratigraphique la plus représentative du



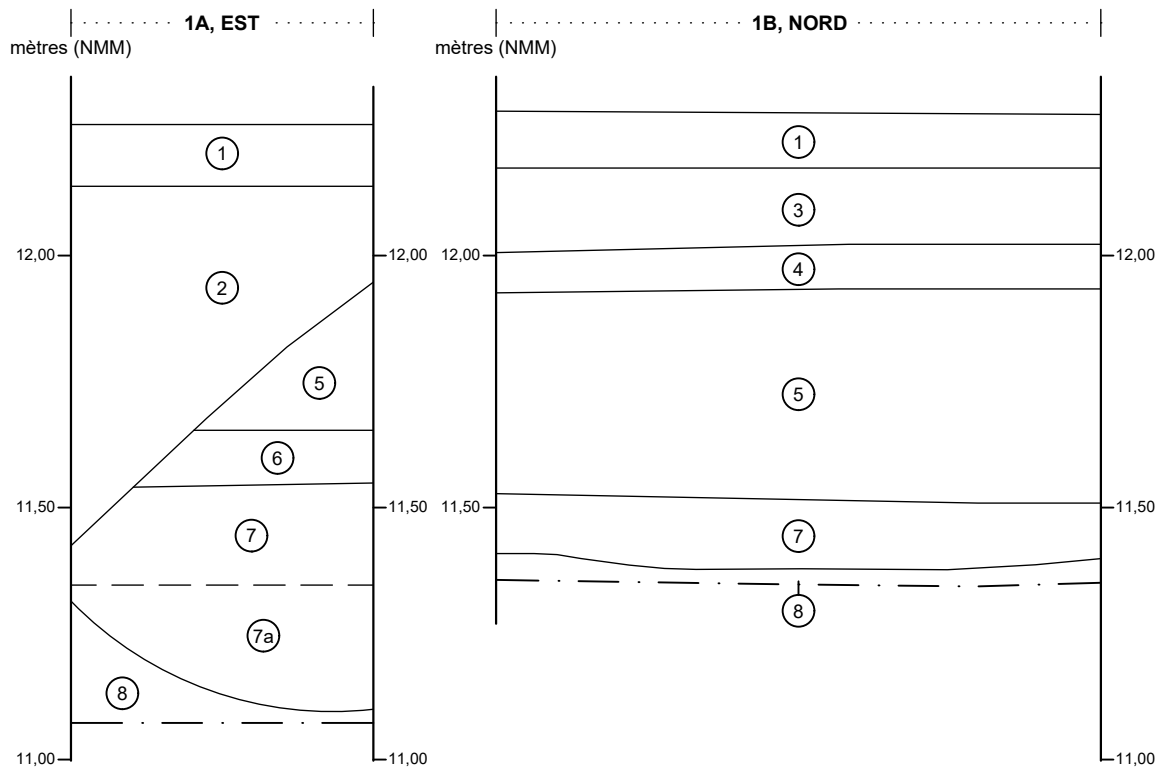
Photo 2. Portion du sondage présentant une séquence stratigraphique non remaniée par l'excavation de 2015, vue vers l'est (BjFi-3-22-NUM1-14)

MAISON L.-H.-LAFONTAINE

BjFi-3

SOUS-OPÉRATIONS 18A ET 18B, PAROIS EST ET NORD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



- ① Pelouse et terreau d'aménagement
- ② Argile limono-sableuse brun grisâtre à jaunâtre, caillouteuse, ferme à compacte et hétérogène, contenant du béton, du plastique, des pierres, du charbon et du mortier
- ③ Sable limoneux brun-beige, compact et hétérogène
- ④ Poussière de pierre et limon brun foncé, organique en surface
- ⑤ Argile limoneuse brun marbrée de beige, compacte et hétérogène, contenant du mortier et du charbon de bois
- ⑥ Poudre de mortier grossier gris-beige et quelques pierres subarrondies et subanguleuses lâches, ferme et homogène
- ⑦ Limon argileux brun à brun foncé, organique, ferme à compact et homogène, contenant de rares charbons de bois et quelques cailloutis
- ⑦a Limon argileux brun, contenant, du charbon minéral, du cailloutis et des fragments de métal corrodés
- ⑧ Argile brun-jaune, compacte et homogène
- · — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

VDB2251
ethnoscop

FIGURE 7

développement du terrain. Quatre couches de sol sont présentes avant d'atteindre le sol naturel archéologiquement stérile, dans ce secteur une couche d'argile brun jaunâtre et compacte (lot 18A6, couche 8). La couche supérieure (lot 18A2, couche 5), de l'argile limoneuse, se distingue grandement de la suivante, celle-ci constituée de mortier en poudre et de pierres (lot 18A3, couche 6). Ces deux couches témoignent des activités liées au déménagement de la maison dite Louis-Hippolyte-La Fontaine. La couche inférieure 6 correspond vraisemblablement à des éléments inutilisés lors de la construction des murs de fondation en pierre sur lesquels est venue s'asseoir la maison tandis que celle qui s'y superpose (couche 5) est associée au nivellement/rehaussement du terrain une fois la maison installée à son nouvel emplacement. La figure 6 montre d'ailleurs un amoncellement de pierres dont certaines pourraient faire partie de cette couche.

C'est directement sous la couche de mortier et pierre, à une altitude de 11,55 m, qu'est atteinte une couche de limon argileux organique brun foncé d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur (lot 18A4, couche 7) correspondant à l'horizon Ap²⁵ (photo 3). Elle ne contient comme inclusions, que de rares fragments de charbon de bois. Les artefacts qui y ont été prélevés, des clous découpés, des fragments de verre à bouteille et à vitre ainsi que des ossements d'animaux, indiquent des activités pouvant remonter au XIX^e siècle. L'absence de témoins plus diagnostiques ne permet pas de mieux dater ni de mieux définir ces activités. La couche suivante (lot 18A5, couche 7a), un mélange de limon argileux brun foncé et d'argile brun



Photo 3. Horizon Ap sous divers remblais modernes, vue vers l'est (BjFi-3-22-NUM1-25)

²⁵ L'horizon A correspond à un « horizon minéral formé à la surface ou tout près [...]. L'accumulation de matière organique est habituellement exprimée morphologiquement par l'aspect plus foncé de la couleur de la surface du sol (Ah). » Dans l'expression Ap, le p désigne un « horizon perturbé par le travail de l'homme, comme la culture, l'abattage des arbres et l'habitation. » (https://sis.agr.gc.ca/siscan/taxa/cssc3/chpt02_a.html). En l'absence de l'horizon A (travaux de décapage du sol pour niveler un terrain par exemple), les chances de trouver des vestiges d'occupations autochtones préhistoriques sont moindres. En effet, à moins que les occupations aient impliqué des perturbations plus en profondeur que sa base (par exemple implantation de piquets ou de poteaux), les excavations les auront fait disparaître.

jaunâtre semble correspondre au comblement d'un creusement dont la fonction demeure inconnue. La superficie couverte par le sondage manuel ne permet pas de mieux comprendre cette perturbation qui semble s'étirer à l'extérieur des limites du sondage. Tout comme pour la couche sus-jacente, les artefacts mis au jour, du verre à bouteille et à vitre, deux clous, dont un forgé et un fragment de contenant en tôle (possible boîte de conserve), ne permettent pas de préciser l'époque de déposition, bien que le clou forgé puisse se rapporter à l'occupation des lieux depuis la fondation de Boucherville. La boîte de conserve, une invention remontant au début du XIX^e siècle (Pointe-à-Callière 2020), indique un creusement qui ne peut être antérieur à cette époque. En l'absence d'indices plus substantiels, ce creusement demeure incompris. Le sondage a été interrompu dans le sol stérile sous-jacent (lot 18A6, couche 8).

3.2 Sous-opération 18B

Dans le sondage voisin, la séquence stratigraphique est plus uniforme et ne présente pas de perturbations comme dans la précédente (figure 7). En effet, l'excavation liée aux travaux d'imperméabilisation de la fondation de la maison dite Louis-Hippolyte-La Fontaine n'est pas présente à cet endroit. Les couches se superposent donc de manière horizontale sur une épaisseur de près de 0,90 m (photo 4). Sous 0,10 m d'épaisseur de terreau d'aménagement moderne de la surface (lot 18B1, couche 1) se trouve une couche de sable limoneux brun beigeâtre d'une épaisseur de 0,13 m (lot 18B2, couche 3). Elle correspond à un épisode de rehaussement. Est ensuite rencontrée une couche de poussière de pierre brun foncé se rapportant à une possible surface de circulation (lot 18B3, couche 4). Elle repose sur une



Photo 4. Succession de couches de remblais modernes reposant au sommet de l'horizon Ap, vue vers le nord (BjFi-3-22-NUM1-23)

couche argilo-limoneuse brun beigeâtre contenant du mortier et du charbon de bois (lot 18B4, couche 5). À elle seule, cette couche de 0,40 m d'épaisseur compte pour plus de la moitié de la hauteur des remblais déposés dans ce secteur. Ce niveau pourrait correspondre au rehaussement du terrain autour de la maison peu après l'excavation réalisée pour construire les murs de fondation.

Le reste de la séquence stratigraphique de ce sondage est caractérisé par une couche de 0,12 m d'épaisseur de limon argileux organique brun foncé ne contenant que du charbon de bois (lot 18B5, couche 7), puis une couche d'argile limoneuse brun rosé à brun jaunâtre (lot 18B6, couche 8). La première, atteinte à 11,57 m d'altitude, correspond à l'horizon Ap du sol naturel, alors que celle qui suit se rapporte au sol archéologiquement stérile. L'horizon Ap contient des fragments de verre à vitre et à bouteille ainsi que deux clous, dont un découpé. Ces artefacts, trop peu nombreux, ne permettent pas de préciser la nature des occupations à ce niveau. Le clou découpé confirme minimalement des activités sur ce terrain au cours du XIX^e siècle.

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Dans le cadre de l'inventaire archéologique réalisé préalablement à l'implantation d'un nouveau réseau de drainage de la maison dite Louis-Hippolyte-La Fontaine, deux sondages manuels ont été réalisés. Outre la perturbation majeure dans la sous-opération 18A associée à l'excavation de 2015, ces deux sondages présentent une séquence stratigraphique similaire montrant une accumulation de remblais divers associés aux travaux de déménagement de la maison en 1964 et de l'aménagement du parc. Ces couches recouvrent l'horizon Ap du sol naturel. Bien que ce niveau ne contienne que peu d'artefacts, ceux-ci témoignant tout de même d'activités pouvant remonter à la fondation de Boucherville. Ils sont toutefois trop peu nombreux pour permettre de mieux comprendre leur nature. Un des deux sondages a permis de localiser une portion d'un possible creusement dans le sol naturel. Ce creusement était cependant exempt d'indice permettant de statuer sur son éventuelle fonction. Malgré l'absence de témoins liés aux occupations autochtones, la seule présence de l'horizon Ap confirme que le potentiel est bien réel. En fonction des résultats de l'inventaire, aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise pour cet espace et les travaux peuvent avoir lieu tels que planifiés.

BIBLIOGRAPHIE

ANTHROSPEC

- 1980 *Rapport d'évaluation du potentiel archéologique de Boucherville*. Ministère des Affaires culturelles, Service des inventaires.
- 1981 *Arrière-fief Sabrevois (BjFj-3) : prospection archéologique à la tarrière*. Ministère des Affaires culturelles, 17 p.

ARCHÉOBEC

- 1996 *Inventaire archéologique : projet de brise-vent, île de la Commune et section ouest de l'île Grosbois*. Ministère des Affaires culturelles du Québec et Ville de Boucherville.

ARCHÉOTEC

- 2011 *Ville de Boucherville. Enfouissement de services publics. Rue de la Broquerie et Jean-Cadieux : surveillance archéologique 2011*. Montréal, Ville de Boucherville, 42 p.

ARKÉOS

- 2002 *Fouille et inventaire archéologiques au site BjFi-7, île Grosbois, Parc des îles-de-Boucherville. Planification stratégique de mise en valeur du patrimoine archéologique du Parc des îles-de-Boucherville*. Parc des îles-de-Boucherville, Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ).
- 2006 *Interventions archéologiques au site BjFj-75 (Chandellerie Mailloux), Vieux-Longueuil, 2005*. Montréal, Propriétés Belcourt inc.

BERGERON GAGNON INC.

- 2012 *Boucherville. Codification des bâtiments d'intérêt patrimonial*. Boucherville, Ville de Boucherville.

BOUCHETTE, Joseph

- 1815 *Description topographique de la province du Bas Canada*. Londres, W. Faden, 664 p.

BUREAU, Pierre, Renée CÔTÉ et Claude MICHAUD

- 1979 *Boucherville. Répertoire d'architecture traditionnelle*. Les cahiers du Patrimoine n° 13. Ministère des Affaires culturelles, Direction régionale du patrimoine, 287 p.

CHAGNON, Pierre-Henri

- 1987 *Boucherville, fleuron de la saga des Boucher*. Boucherville, Commission d'échanges et de coopération de Boucherville.

CHAPDELAINE, Claude

- 1989 *Le site Mandeville à Tracy : Variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent. Signes des Amériques* n° 7. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

CHEVRETTE, Louis-André

- 1965 *Synthèse des recherches et conclusions sur les origines de la plus ancienne partie de villa de La Broquerie, Boucherville, BjFi-3*. Québec, Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, 28 p.

COALLIER, Jean

- 1985 « L'incendie de Boucherville – 1843 », *Lustucru* n° 9, p. 24-53.

COMITÉ DE RÉDACTION

- 2002 *Bicentenaire de l'église Sainte-Famille de Boucherville 1801-2002*. Boucherville, Paroisse Sainte-Famille de Boucherville.

CÔTÉ, Suzanne

- 1978 « Au fil des archives », *Lustucru* n° 5, p. 7-21.

COURVILLE, Serge

- 1988 *Paroisses et municipalités de la région de Montréal au XIX^e siècle, 1825-1861 : répertoire documentaire et cartographique*. Québec, Presses de l'Université Laval.

DAVIAU, Marie-Hélène

- 2009 *La pipe de pierre dans la société canadienne des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Cahiers d'archéologie du CÉLAT* n° 26. Québec, Presses de l'Université Laval, 307 p.

DUBOIS, Martin

- 2001 « La tuile d'amiante-ciment dans les paysages bâtis traditionnels du Québec : une architecture vernaculaire à saveur industrielle. », *Journal of the Society for the Study of Architecture in Canada*, vol. 26, n°s 1-2, p. 43-50.

DUCHARME, Huguette et Gilles VÉRONNEAU

- 1991 « Aveu et dénombrement du 28 août 1724 (première partie) », *Lustucru* n° 10, p. 9-25.

DUNANT, Jacques

- 1995 *La Broquerie: histoire d'un domaine à Boucherville*. Boucherville, Société d'histoire des îles-Percées, Saint-Lambert : Imprimerie Lemoyne, 31 p.

ETHNOSCOP

- 1986 *L'île Sainte-Thérèse. Intervention archéologique 1985*. Ministère des Affaires culturelles du Québec.
- 1989 *Ville de Boucherville, vieux village: Étude de potentiel archéologique*. Montréal, Aménatech et Ville de Boucherville, 55 p.
- 1996 *Plan de gestion des ressources archéologiques. Phase 1 : Étude de potentiel, Tome 2 : Saint-Hubert et Saint-Lambert*. Montréal, M.R.C. de Champlain et Ministère de la Culture et des Communications.
- 2013 *Étude de potentiel archéologique, Vieux-Boucherville*. Boucherville, Ville de Boucherville.
- 2015 *Secteur du Parc historique La Broquerie, Boucherville, Inventaire archéologique, zone H1-2, site BjFi-3. Été 2014*. Ville de Boucherville.
- 2016 *Installation d'un égout pluvial à la maison dite Louis-Hippolyte-La Fontaine (BjFi-3), Boucherville*. Montréal, Ville de Boucherville, 27 p.
- 2017a *Inventaire et supervision archéologiques dans le secteur de l'Église (site BjFi-20), Ville de Boucherville*. Montréal, Ville de Boucherville, 87 p.
- 2017b *Aménagement d'un terrain de jeux au parc historique La Broquerie (BjFi-3), Boucherville*. Montréal, Ville de Boucherville, 41 p.
- 2018a *Interventions archéologiques de 2016 au parc historique De La Broquerie (BjFi-3), Boucherville*. Montréal, Ville de Boucherville.
- 2018b *Projet Valley : étude de potentiel archéologique*. Montréal, Molson-Coors, 62 p.
- 2021 *Projet de revitalisation du stationnement de la Maison du bénévolat, Boucherville. Étude de potentiel archéologique*. Boucherville, Ville de Boucherville.
- 2023 *Ruines de la Villa De La Broquerie, Boucherville. Inventaire archéologique (Site BjFi-3)*. Boucherville, Ville de Boucherville.

GAREAU, G.-Robert

- 1973 *Boucherville. Premières concessions d'habitations 1673*. Montréal.

GATES ST-PIERRE, Christian

- 2001 « Variations sur un même thème: les objets en os des Iroquoiens du Haut-St-Laurent », *Archéologiques* n^{os} 11-12, p. 35-54.
- 2007 « Bone Awls of the St. Lawrence Iroquoians: A Microwear Analysis ». Dans C. Gates St-Pierre & R. B. WALKER, *Bones as Tools: Current Methods and Interpretations in Worked Bone Studies*. BAR International Series n^o 1622, Oxford: Archaeopress, p. 107-118.

GAUVIN, Robert

- 1995 *Guide des céramiques, selon la nomenclature en vigueur à Parcs Canada - Région du Québec*. Ottawa, Parcs Canada, 215 p.

GINGRAS, Jeanne

- 1978 « Le couvent de Boucherville, une fondation de Mère Bourgeoys », *Lustucru* n° 5, p. 22-26.

JOYAL, Claude

- 1997 *Rapport d'inventaire archéologique : projet de brise-vent, île Grosbois, Parc des îles-de-Boucherville en été 1996*. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Parc des îles-de-Boucherville et Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- 1999 *Rapport d'inventaire archéologique sur les îles Sainte-Marguerite, Saint-Jean, à Pinard, de la Commune et Grosbois dans le parc de récréation des îles-de-Boucherville, été 1998*. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Parc des îles-de-Boucherville et Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- 2000 *Activités archéologiques 1999 aux sites préhistoriques BjFj-7 et BjFi-14, île Grosbois, Parc des îles-de-Boucherville*. Parc des îles-de-Boucherville, Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ).

LALANDE, Louis

- 1890 *Une vieille seigneurie, Boucherville. Chroniques, portraits et souvenirs*. Montréal, Cadieux & Derome.

LAMARCHE, Lise

- 2006 « Reconstitution géologique du lac St-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène ». *Conférence présentée à la Réunion annuelle de l'AQQUA, excursion du 8 juin 2006, histoire holocène de la région Lanoraie-Lac St-Pierre*, UQAM, INRS, Université de Montréal, p. 4-49

MARIEN, Laurent

- 2003 « Les arrières-fiefs au Canada de 1632 à 1760. Un maillon socio-économique du régime seigneurial », *Histoire & Sociétés Rurales*, vol. 19, p. 159-191.

PRIMEAU, J.

- 1884 *Vente par sa Grâce Monseigneur Alexandre Taché à Narcisse Brien dit Desrocher, 28 juillet 1884, Greffe du notaire Antoine Primeau*.
- 1887 *Donation par sa Grâce Monseigneur Alexandre Taché à la Compagnie de Jésus, 4 juillet 1887, Greffe du notaire Antoine Primeau*.

ROY, Monique

1980 *Rapport d'évaluation du potentiel archéologique de Boucherville*. MAC, 50 p.

ST-LOUIS, Denis

1984 *Maçonnerie traditionnelle. Document technique: Régions de Montréal et de Québec. Volume II-Principaux usages dans la construction traditionnelle*. Héritage Montréal, 245 p. + annexes

SHIP (Société d'histoire des Îles-Percées)

2017 *Boucherville. Au fil du temps. 1667-2017*. Boucherville, Ministère de la Culture et des Communications, Ville de Boucherville, Société d'histoire des Îles-Percées.

VERONNEAU, Gilles

2013 *Boucherville en 1724*. Boucherville, Société d'histoire des îles-Percées.

VIGER, Jacques

1843 « Secours aux incendiés de Boucherville », *Le Canadien*, 7 juillet 1843.

VILLE DE BOUCHERVILLE

2021 « Proportions des zones du territoire de Boucherville », dans *Boucherville de 1667 à aujourd'hui*
<https://boucherville.ca/residants/boucherville-de-1667-a-aujourd'hui/boucherville-aujourd'hui/>, page consultée le 23 mars 2021

Annexes

Annexe 1 : Inventaire des artefacts

Annexe 2 : Catalogue des photographies

Annexe 3 : Spatiocarte

Annexe 1 : Inventaire des artefacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Maison LHL-Boucherville
Code : BJFi-3

Archéologue : Mathieu Sévigny
Analyste : Isabelle Hade

Date : Juin 2023
Collection : SO

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté- grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18A01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	canalisation	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de canalisation/drain à pâte orange moyennement compacte. Extrémité droite.	1	
18A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats entre 0,20 cm et 0,28 cm d'épais.	1	
18A01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification.	1	
18A01	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige circulaire d'env. 0,6 cm de diam. Très corrodée.	1	
18A01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de 5 cm et 11,5 cm de longueur. Très corrodés.	1	
18A01	4.3	Matières composites	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment recourbé comme pour épouser la forme intérieure d'une canalisation. Matière noire avec odeur de bitume. Extrémités droites. Env. 12 cm de long. sur env. 1 cm d'épais.	1	
18A04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,14 cm et 0,28 cm d'épais.	1	
18A04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	6	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot à lèvres rabattues façonnées à la pince de finition (1), d'épaule (1) et de paroi de bouteille carrée. Probablement le même objet.	1	
18A04	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	8	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification.	1	
18A04	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	4	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (1-12 cm de long.) et fragmentaires (1-tête; 2-pointe). Corrodés.	1	
18A04	3.1.1.3	Fonte	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande informe et légèrement recourbée. 0,3 cm d'épais. Légèrement corrodée. Chaudron? Marmite?	1	
18A04	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	1	
18A04	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	1	
18A05	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	1	
18A05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,19 cm d'épais.	1	
18A05	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification.	1	
18A05	3.1.1.1	Fer ind	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base circulaire. Paroi mince et corrodée. Tôle. Probablement une boîte de conserve.	1	
18A05	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande informe. 0,5 cm d'épais. Légèrement corrodée. Fonte?	1	
18A05	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou dont la pointe est absente. 9 cm de long. résid. Corrodé.	1	
18B04	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Tréfilé?	1	
18B04	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire. Une extrémité est arrondie alors que l'autre est fracturée. La partie arrondie est légèrement débordante sur un côté de la bande. 10 cm de long. résid. 3 cm de larg. Arrondi de 4 cm de larg. 0,7 cm d'épais. Corrodée. Manche?	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18B05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,13 cm et 0,23 cm d'épais.	1	
18B05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment d'épaule de bouteille carrée.	1	
18B05	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification.	1	
18B05	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tête. Très corrodé.	1	

Annexe 2 : Catalogue des photographies

Projet : VDB2251-Maison Louis-H.-Lafontaine

Archéologue : Mathieu Sévigny

Film n° : BjFi-03-22-NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2022-12-01	1	001 20221201 072809	Général	Aspect du sol préalablement à l'excavation des sondages	N.-O.
2022-12-01	1	002 20221201 072823	Général	Aspect du sol préalablement à l'excavation des sondages	S.-O.
2022-12-01	3	003 20221201 072835	Général	Aspect du sol préalablement à l'excavation des sondages	N.-O.
2022-12-01	4	004 20221201 080538	Opération 18	Excavation des sondages	S.-O.
2022-12-01	5	005 20221201 080601	Opération 18	Excavation des sondages	N.-O.
2022-12-01	6	006 20221201 081221	Opération 18	Excavation des sondages	E.
2022-12-01	7	007 20221201 082508	Général	Vue d'ensemble	N.
2022-12-01	8	008 20221201 084429	Général	Vue d'ensemble	S.-E.
2022-12-01	9	009 20221201 084450	Général	Vue d'ensemble	N.-O.
2022-12-01	10	010 20221201 085713	18B	Couche de circulation	N.
2022-12-01	11	011 20221201 101632	Général	Ruisseau Sabrevois	E.
2022-12-01	12	012 20221201 101647	Général	Vue d'ensemble	N.
2022-12-01	13	013 20221201 120315	18A	Pente laissée par les derniers travaux	E.
2022-12-01	14	014 20221201 120323	18A	Pente laissée par les derniers travaux	E.
2022-12-01	15	015 20221201 125112	18B	Surface du sol naturel d'origine	N.-E.
2022-12-01	16	016 20221201 130617	Général	Tamissage du sol naturel d'origine	-
2022-12-01	17	017 20221201 132825	Général	Tamissage du sol naturel d'origine	-
2022-12-01	18	018 20221201 132839	Général	Tamissage du sol naturel d'origine	-
2022-12-01	19	019 20221201 141842	Général	Tamissage du sol naturel d'origine	-
2022-12-01	20	020 20221201 145753	18A	Sol naturel d'origine et creusement fouillé + paroi est	E.
2022-12-01	21	021 20221201 145802	18A	Sol naturel d'origine et creusement fouillé + paroi est	E.
2022-12-01	22	022 20221201 150021	18B	Sol naturel d'origine fouillé	N.
2022-12-01	23	023 20221201 150028	18B	Sol naturel d'origine fouillé + paroi nord	N.
2022-12-01	24	024 20221201 150040	18A	Fin du sondage, creusement partiellement expertisé	E.
2022-12-01	25	025 20221201 151433	18A	Paroi est	E.
2022-12-01	26	026 20221201 152939	Général	Vue d'ensemble	N.-O.
2022-12-01	27	027 20221201 152944	Général	Vue d'ensemble; aspect des deux tranchées	N.-O.
2022-12-01	28	028 20221201 152951	Général	Vue d'ensemble	N.-O.
2022-12-01	29	029 20221201 153002	Général	Remblaiement effectué par la Ville	S.-O.
2022-12-01	30	030 20221201 154146	Général	Vue d'ensemble; expertise complétée	O.
2022-12-01	31	031 20221201 154204	Général	Vue d'ensemble; expertise complétée	N.-O.
2022-12-01	32	032 20221201 154207	Général	Vue d'ensemble; expertise complétée	N.-O.

Annexe 3 : Spatiocarte



MAISON L.-H.-LAFONTAINE, BOUCHERVILLE (BjiFi-3)
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 2022
LOCALISATION DU SITE ARCHÉOLOGIQUE BjiFi-3 SUR UNE SPATIOCARTE
ANNEXE 3 - PLAN 1

-  AIRE D'INTERVENTION
-  SITE ARCHÉOLOGIQUE TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION
- BjiFi-3** CODE BORDEN



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Boucherville,
fichier courbe de niveau vieux-boucherville_V2007.dwg
Orthophotographie, Ville de Boucherville, fichiers 0850 et 051.ecw
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 25 50 m
ÉCHELLE : 1/2500

VDB2124
ethnoscop

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 2023

à la Mare-du-Sault dans la Réserve faunique des Laurentides



Réalisé par

Yves Chrétien, Ph.D., archéologue

Document présenté au

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les
changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Novembre 2023

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 2023

**à la Mare-du-Sault
dans la Réserve faunique des Laurentides**

Réalisé par

Yves Chrétien, Ph.D., archéologue
Permis 23-CHRY-01

Avec la collaboration de

Monsieur Azzeddine Zehrouni, ing. M.Sc.
Direction générale des barrages

Document présenté au

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les
changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Novembre 2023

Table des matières

Table des matières.....	I
Liste des illustrations	II
Résumé.....	III
1- Introduction	1
2- Caractérisation physique du secteur à l'étude	2
2.1- Paléogéographie	2
3- Interventions archéologiques antérieures	7
4- Cadre culturel	8
4.2- Contexte historique.....	15
5- Stratégie d'intervention et méthodologie	17
6- Résultats de l'inventaire archéologique	18
6.1- Méandre de la rivière Montmorency	20
6.2- Rive est du corps principal de la Mare-du-Sault.....	22
6.3- Extrémité sud de la Mare-du-Sault.....	24
6.4- Extrémité sud de la Mare-du-Sault, face est	29
6.5- Site du barrage, face est.....	32
6.6- En amont du barrage, face est	33
7- Interprétations.....	34
7.1- Période préhistorique.....	34
7.2- Période du 19 ^e siècle.....	35
7.3- Période du 20 ^e siècle.....	36
8- Conclusion	38
9- Recommandations	39
10- Références citées	41
Annexe 1 : Inventaire des artefacts.....	46
Annexe 2 : Notes de terrain	48

Liste des illustrations

Cartes et plan

Carte 1 : Localisation régionale de la zone d'étude.....	3
Carte 2 : Localisation de la zone d'étude.....	4
Carte 3 : Zones de potentiel archéologique à la Mare-du-Sault	5
Carte 4 : Zones d'inventaire archéologique à la Mare-du-Sault.....	19
 Plan 1 : Intervention de fouille sur la zone de potentiel E.....	 26

Figures

Figure 1 : Plateau de sable du campement des années 1930	20
Figure 2 : Zone productive en ossements blanchis et foyers.....	24
Figure 3 : Artefacts du 19 ^e siècle	25
Figure 4 : Fragment de verre moderne en place dans le foyer	27
Figure 5 : Fouille du foyer nord, vue vers le sud.....	28
Figure 6 : Artefacts du 20 ^e siècle associés à la grande aire de combustion .	28
Figure 7 : Stratigraphie au campement de 1950-1960.....	29
Figure 8 : État du sol sur la zone de potentiel archéologique D.....	30
Figure 9 : Boîte de cigarettes des années 1950-1960	31
Figure 10 : Pièces de bois et carvelle en fer en amont du barrage actuel....	32
Figure 11 : Localisation de l'éclat de quartz en amont du barrage	33
Figure 12 : Éclat de quartz découvert en amont du barrage	33
Figure 13 : Originaux à la Mare-du-Sault en 1943	37

Planches

Planche 1 : Artefacts du méandre au nord de la Mare-du-Sault.....	21
Planche 2 : Artefacts de la rive est de la Mare-du-Sault	23

Résumé

Sur le périmètre de la Mare-du-Sault, les travaux d'inventaire archéologique ont couvert tous les secteurs praticables exondés par la baisse du niveau de l'eau, du 31 juillet au 21 août 2023. La zone inventoriée couvre également la rivière Montmorency en amont et en aval du corps principal de la Mare-du-Sault ainsi que le secteur du barrage sur la face est.

Méthodologie : Toutes les surfaces exondées et en érosion dont l'accès était possible ont fait l'objet d'une inspection visuelle minutieuse, couplée à l'utilisation systématique d'un détecteur de métal. Lorsque des artefacts étaient retrouvés, l'inspection devenait encore plus serrée, en scrutant le sol à genoux pour bien s'assurer de couvrir complètement le secteur productif. Un point GPS était enregistré à l'endroit de chaque découverte. Des sondages à la pelle et à la truelle ont été pratiqués aux endroits jugés propices à la découverte de vestiges en place dans le sol et pour disposer d'une vue en coupe de la stratigraphie naturelle du sol.

Résultats : Des vestiges ont été découverts à six endroits distincts.

1- À l'endroit d'un méandre de la rivière Montmorency situé juste en amont du corps principal de la Mare-du-Sault, des bouteilles en verre datées des années 1920-1930 ont été retrouvées sur un plateau sablonneux. Ces éléments marquent la position probable d'un campement à la fin premier quart du 20^e siècle.

2- Sur la rive est du corps principal de la Mare-du-Sault, à l'endroit d'un paléorivage de la rivière Montmorency, deux gros galets de quartz portent les traces d'une percussion pour les fracturer et tester la qualité de la matière première, qui était très fréquemment utilisée pour la confection d'outils tranchants pendant la préhistoire amérindienne.

3- À l'extrémité sud du corps principal de la Mare-du-Sault, des vestiges datant du milieu du 19^e siècle ont été mis au jour sur un petit plateau surélevé comparé aux surfaces environnantes, soit deux pierres à fusil de type anglais en silex foncé, un fourneau de pipe en argile blanche et un tuyau de pipe avec les inscriptions « McDougall / Glasgow ». L'âge présumé de ces éléments autour de 1850-1860 s'accorde bien avec le récit d'exploration de Joseph Perreault en 1863, qui fait état de la présence de chasseurs hurons-wendat à la Mare-du-Sault.

Sur le même espace que les vestiges du 19^e siècle, on retrouve également d'importantes zones de combustion avec une multitude de fragments d'ossements brûlés. La fouille systématique de sondages directement dans les foyers stratifiés en place a permis la découverte à deux occasions de tessons de bouteilles datés du 20^e siècle, dont un fragment de goulot de bouteille de 7up daté des années 1950 à 1960. Un peu plus bas vers l'aval, plusieurs éléments du 20^e siècle (clous en fer tréfilé, pièces de bois) témoignent de la présence probable d'un campement de chasse à la même époque, précédant la reconstruction du barrage en 1977. À l'évidence, les occupants du campement faisaient brûler les ossements des carcasses de prises de grands cervidés sur les aires de combustion.

4- Directement en face des aires de combustion avec les ossements brûlés, de l'autre côté de la rivière, deux boîtes de cigarettes des années 1950-1960 (Macdonald's et Player's) ont été découvertes à 15 cm de profondeur dans le sol boueux, avec une section de broche de fer. Ces vestiges sont très probablement associés à l'occupation du campement de la même époque directement en face sur la rive opposée.

5- Lors de la visite au site du barrage, l'accès s'est fait par la face est, à partir d'un ancien chemin forestier abandonné. Une fois sur place, l'examen des surfaces exondées en amont du barrage a permis d'identifier plusieurs éléments de bois très dégradés en relation avec des carvelles de fer, qui servaient habituellement dans la construction des barrages et des quais par les bûcherons au début du 20^e siècle. Ces éléments témoignent des premières installations du barrage construit en 1940 par l'Anglo Canadian Pulp, pour le flottage du bois sur la rivière Montmorency.

6- En poursuivant l'inspection des surfaces en amont du barrage, un éclat de quartz bien tranchant a été retrouvé juste en amont de l'îlot boisé, sur la face est de la rivière. Cette pièce isolée semble indiquer une présence amérindienne préhistorique en amont de l'emplacement de ce qui devait constituer une chute naturelle sur le cours de la rivière Montmorency.

Recommandations : Sur les six emplacements décrits, les objets ont été récupérés et il n'apparaît nécessaire de procéder à des travaux archéologiques supplémentaires.

1- Introduction

La Mare-du-Sault, dans sa configuration actuelle, résulte de la mise en place d'un barrage à 2,5 km en aval du corps principal du plan d'eau. En juillet 1939, l'Anglo Canadian Pulp and Paper Mills Limited déposait une requête au Ministère des Terres et Forêts, pour construire un barrage, afin de faciliter les activités de flottage du bois sur la rivière Montmorency. Cette première structure a été reconstruite en 1977, pour les activités de pêche sportive de la Réserve faunique des Laurentides.

« Le barrage de la Mare-du-Sault (X0001420), situé sur la rivière Montmorency dans la réserve faunique des Laurentides (RFL), est dans un état de détérioration avancée et ne répond plus aux normes minimales actuellement édictées par la Loi sur la sécurité des barrages (RLRQ, c. S-3.1.01). (...) Dans ce contexte, la Direction générale des barrages (DGB) du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) privilégie le démantèlement du barrage X0001420 afin de restaurer la continuité écologique et le régime géodynamique et hydromorphologique du tronçon concerné de la rivière Montmorency. » (Englobe, 2020).

Le démantèlement du barrage de la Mare-du-Sault à l'été 2023 a créé des conditions d'accès aux berges naturelles, qui étaient artificiellement submergées par l'action du barrage. Depuis l'inventaire archéologique de 2001 conduit dans la Réserve faunique des Laurentides (Chrétien, 2001), il avait été remarqué que les lacs qui subissaient un abaissement marqué de leur niveau offraient des possibilités de réaliser facilement des recherches archéologiques, avec des résultats très significatifs. Ainsi, des sites archéologiques affiliés à la préhistoire amérindienne et à la période historique étaient découverts presque systématiquement sur chaque lac qui présentait ces conditions particulières de leur niveau d'eau.

La Mare-du-Sault offrait donc un potentiel archéologique évident, d'autant plus que les archives mentionnent la fréquentation régulière du lieu par les chasseurs hurons-wendat. Le potentiel archéologique s'est concrétisé à six endroits avec des découvertes datées de la préhistoire, du 19^e siècle et du 20^e siècle.

Les travaux sur le terrain ont couvert tout le périmètre de la Mare-du-Sault sur tous les secteurs praticables exondés par la baisse du niveau de l'eau, du 31 juillet au 21 août 2023. Les travaux ont été dirigés par Yves Chrétien, Ph.D., archéologue, accompagné de Thiéfaine Terrier M.Sc., archéologue assistant et d'Andréa Perkins, technicienne en archéologie.

2- Caractérisation physique du secteur à l'étude

La zone d'étude se trouve dans la Réserve faunique de Laurentides, environ à 65 kilomètres au nord de la ville de Québec (carte 1). Administrativement, elle est située dans le territoire non organisé de Lac-Jacques-Cartier, lui-même localisé dans la municipalité régionale de comté de La Côte-de-Beaupré, dans la région administrative de la Capitale-Nationale.

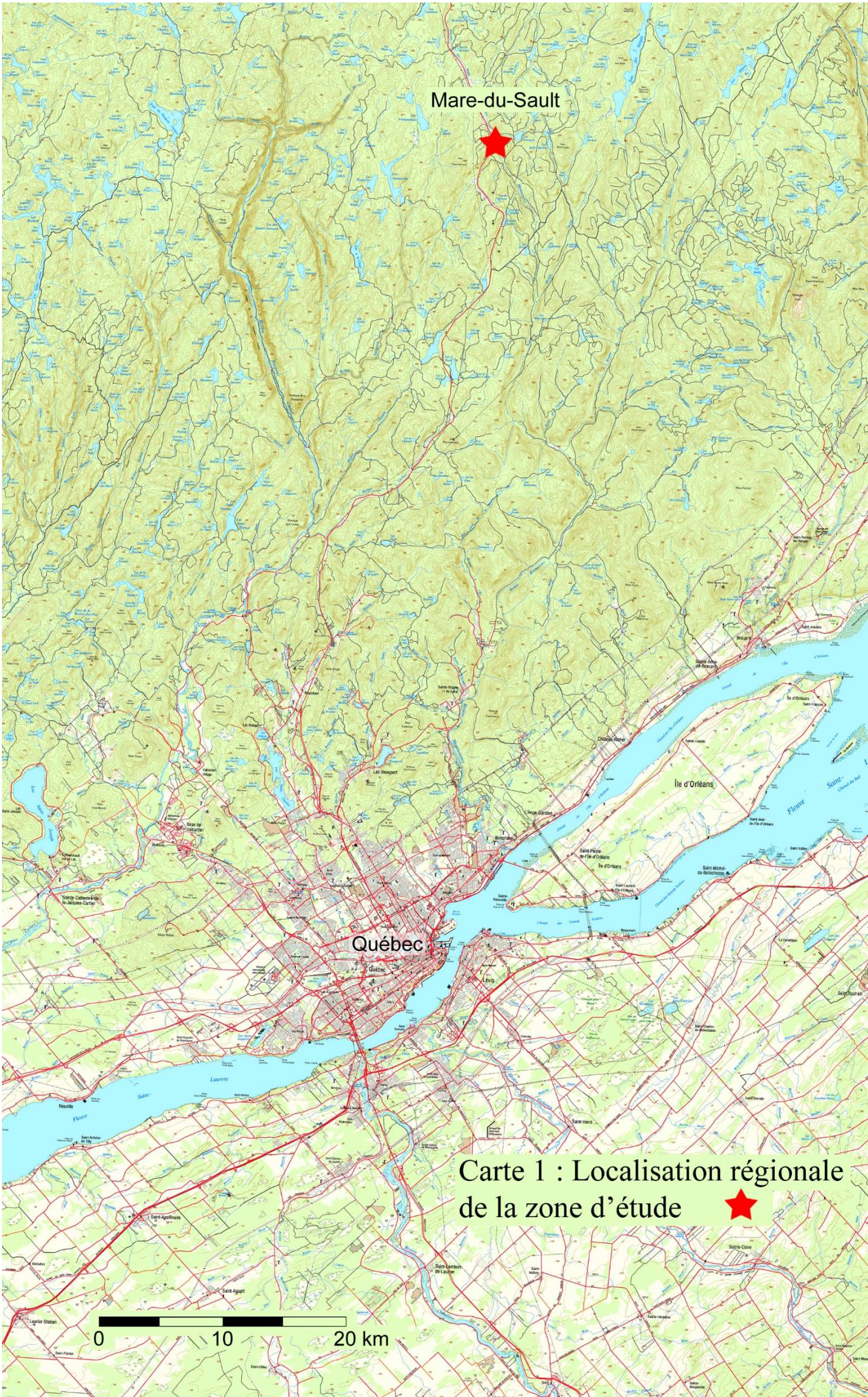
Le plan d'eau de la Mare-du-Sault, qui constitue l'élément spatial central de la zone d'étude, correspond à un élargissement de la rivière Montmorency, à l'endroit d'une cuvette encadrée par les sommets montagneux, qui détermine un régime tranquille du courant de l'eau de la rivière. La Mare-du-Sault se trouve immédiatement juxtaposée à la route 175, qui traverse la Réserve faunique des Laurentides (carte 2).

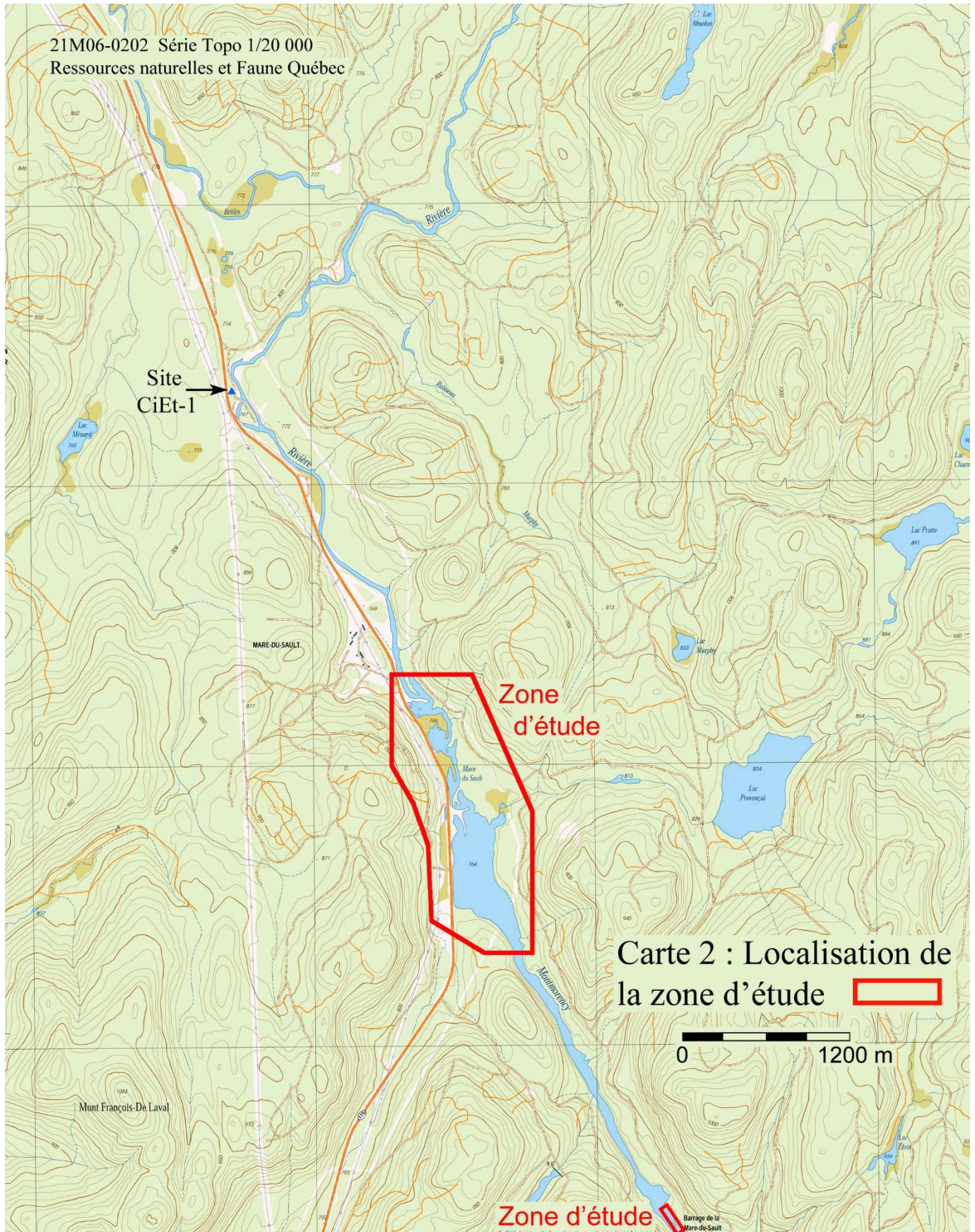
Avant le début des travaux de démantèlement du barrage, la Mare-du-Sault présentait une superficie approximative de 30 hectares, soit un kilomètre de longueur nord-sud, par 300 m de largeur est-ouest. L'altitude de son niveau de surface variait autour de 772 m. Cette configuration était déterminée par l'action de retenue du barrage se trouvant environ à 2,5 km en aval, sur le cours de la rivière Montmorency. À l'endroit du barrage, la hauteur de retenue est de 7,8 m, ce qui se répercute jusqu'en amont du corps principal de la Mare-du-Sault, dans le secteur des méandres.

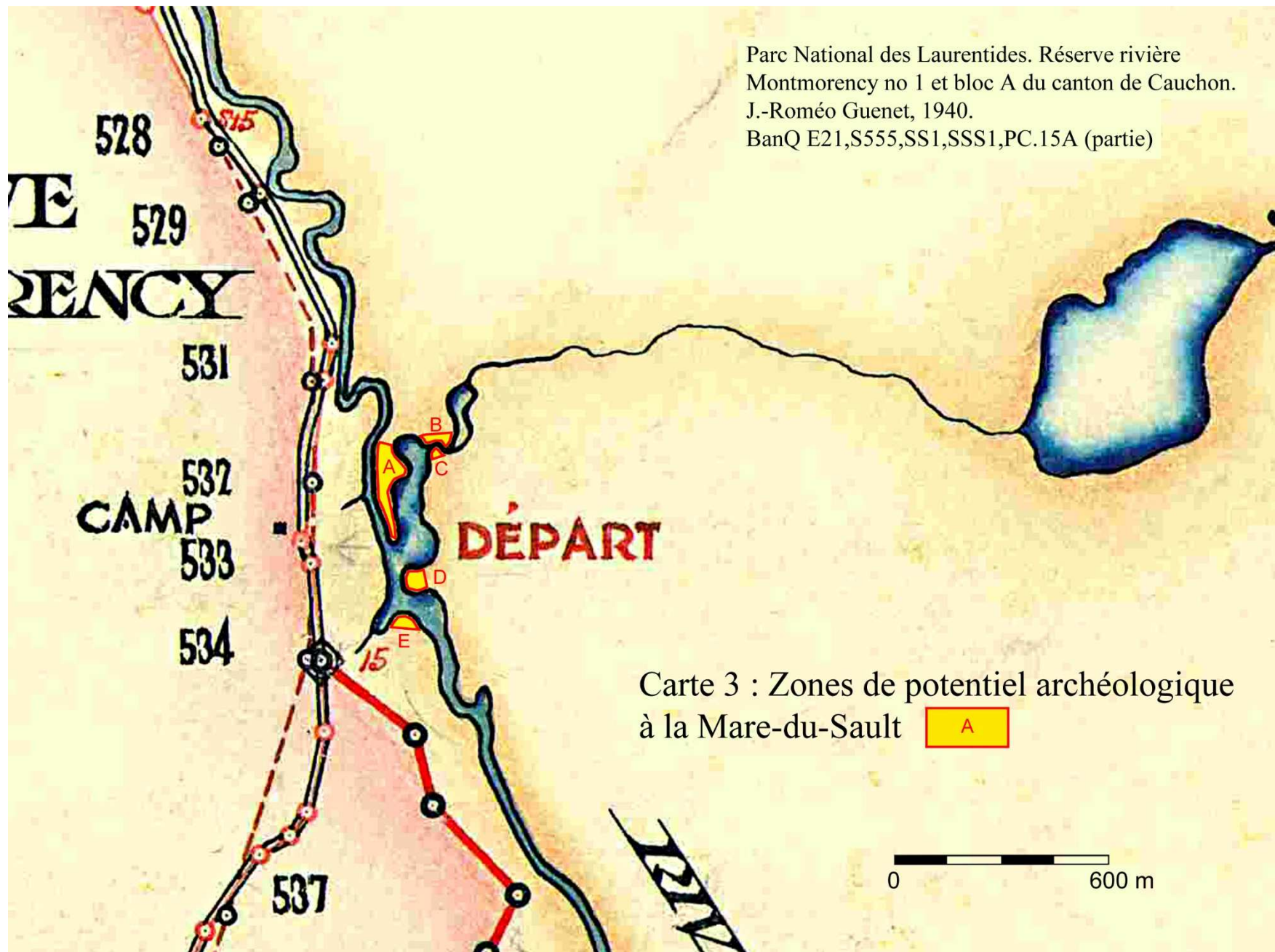
Avec le retrait des poutrelles du barrage, le niveau de l'eau à la Mare-du-Sault a retrouvé des conditions « naturelles », qui offrent de vastes zones exondées, sur lesquelles l'inventaire archéologique a pu procéder. Le tracé des berges a donc été modifié considérablement et il est facile de comprendre que la Mare-du-Sault correspondait dans le passé à une intersection de trois rivières, dont deux qui rejoignent la Montmorency pratiquement au même endroit, sur chaque rive opposée (carte 3). La définition des zones théoriques de potentiel archéologique reposait d'ailleurs sur cette configuration.

2.1- Paléogéographie

À la latitude de la Mare-du-Sault, le retrait de l'inlandsis laurentidien s'est effectué il y a environ 11 000 ans avant aujourd'hui (AA) (Parent et *al*, 1985). Par la suite, la proximité du front glaciaire, situé juste au nord, a entretenu des conditions de climat périglaciaire, s'adoucissant graduellement, pendant encore 1 500 ans. Il y a 8 000 ans AA, le glacier continental avait retraité à la hauteur de la baie d'Hudson et la phase d'afforestation était déjà bien engagée. Cela laissait la possibilité à la







faune de s'établir et aux premiers groupes humains d'y pratiquer une exploitation de subsistance de type nomade.

L'aspect hydrologique est certainement à considérer dans le cadre du présent projet, car le calibre des rivières qui drainaient les eaux de fonte des glaciers sur le bassin versant du fleuve Saint-Laurent était nécessairement plus important que ce qui est remarqué aujourd'hui. Ainsi, la rivière Montmorency, qui occupe la partie centrale de la zone d'étude, devait certainement présenter un débit supérieur à celui du courant tranquille qui caractérise la Mare-du-Sault. Cette question est d'intérêt pour les périodes chronologiques de la préhistoire amérindienne, car la configuration des berges pouvait diverger de celle maintenant visible.

Lors de l'inventaire archéologique, il était remarqué que les berges de la Mare-du-Sault, dans son état rehaussé par le barrage, correspondaient à des sédiments glaciaires fluviaux de graviers et de galets. Il s'agissait, selon toute vraisemblance, des anciennes berges de la rivière Montmorency, au moment où son débit était plus important. Avec le retrait du barrage, les nouvelles surfaces exondées présentaient des conditions de sédiments fins boueux qui témoignent plutôt de l'envasement de l'ancien lit de la rivière Montmorency, suivant la réduction de son débit. Ce serait également la réduction du débit qui a mis en place les méandres sablonneux en amont du corps principal de la Mare-du-Sault. Ainsi, la recherche des sites archéologiques les plus anciens datés de la préhistoire devrait être orientée en retrait des berges boueuses actuelles, sur les zones graveleuses de paléorivages.

Enfin, un dernier point concerne l'effet du rehaussement du niveau de l'eau par le barrage, sur les surfaces qui étaient autrefois exondées. Il a été remarqué que de grandes superficies montraient des champs de souches d'arbres, ce qui indique que le rehaussement de l'eau a recouvert des sections de forêt. À d'autres endroits, il n'y a pas de souches et il pouvait s'y trouver à l'origine des prairies herbeuses humides. Dans le même sens, il faut noter que la mise sous eau des anciens campements établis sur les berges de la rivière Montmorency pouvait avoir eu des effets contrastés, à savoir un ensevelissement de 15 cm sous la boue accumulée ou à l'inverse, un décapage de la couche de sol superficielle, exposant les vestiges archéologiques directement en surface. Cette distinction résulte de l'effet des courants qui traversaient la Mare-du-Sault, en conjonction avec la position des zones occupées, soit en milieu favorable à la déposition des sédiments, soit à leur érosion. Pour compléter, il a été remarqué que l'inondation des anciennes berges a été favorable par endroit au développement d'une couche ferrugineuse indurée, qui fixe les sédiments de surface dans une gangue durcie de couleur rouille.

3- Interventions archéologiques antérieures

À l'échelle du bassin versant du fleuve Saint-Laurent, la Réserve faunique des Laurentides a fait l'objet d'un inventaire archéologique extensif en 2001, dans le cadre des travaux de recherches pour identifier les anciens lieux de campements hurons-wendat sur ce territoire (Chrétien, 2001). Un des résultats plutôt inusité de cette intervention a été de mettre au jour 31 sites amérindiens préhistoriques, principalement sur des lacs dont le niveau avait été abaissé pour différentes raisons, comme l'entretien des barrages. Le parallèle est assez évident avec le projet en cours à la Mare-du-Sault, dont les paramètres correspondent justement à une telle situation, qui présentait ainsi un potentiel de découverte archéologique élevé. Les travaux d'inventaire de 2001 n'avaient pas couvert spécifiquement la zone de la Mare-du-Sault, qui n'offrait à cette époque, aucune opportunité d'accès à des berges naturelles exondées. Le lac le plus rapproché de la Mare-du-Sault inventorié en 2001 correspond au lac Noir, situé à six kilomètres au sud-est, dans le secteur de la forêt Montmorency.

Un autre projet significatif réalisé en partie à proximité immédiate de la Mare-du-Sault est celui de l'élargissement de la route 175. Des inventaires archéologiques ont été effectués systématiquement entre le lac Beauport au sud et le lac Jacques-Cartier au nord, franchissant tout le tronçon qui longe la Mare-du-Sault (Laboratoire d'archéologie de l'UQAC, 2005, 2007, Langevin et Subarctique, 2008). À cette occasion, un site amérindien préhistorique (CiEt-1) a été découvert en bordure de la rivière Montmorency (Laboratoire d'archéologie de l'UQAC, 2005), à 3,2 kilomètres en amont de la Mare-du-Sault (voir carte 2). Une fouille systématique a également été réalisée en 2006, pour fouiller le reste du site qui n'avait pas déjà été excavé en 2004 (Laboratoire d'archéologie de l'UQAC, 2008).

Le site CiEt-1 correspond à une occupation unique de moins de 10 m² en superficie, qui a été fouillée au complet. Il pourrait y avoir eu une petite aire de combustion avec charbon de bois, mais sans consommation de viande, qui laisse habituellement des restes osseux blanchis au feu. Selon les responsables de la recherche, la présence d'artefacts en chert et « *...l'absence de quartzite ou de calcédoine, matériaux largement présents dans les assemblages du Saguenay et du lac Saint-Jean, suggère que le ou les individus ayant occupés ce site provenaient de la région de Québec.* » (Laboratoire d'archéologie de l'UQAC, 2005, p. 56).

4- Cadre culturel

La mise au jour de vestiges datant de l'époque préhistorique au lac Saint-Charles et dans la Réserve faunique des Laurentides (Chrétien, 2001, 2002, Chrétien et Plourde 2007, Plourde 2008, 2009, 2010) illustre bien que la zone d'étude faisait partie d'un couloir de circulation, qui reliait la région de Québec aux territoires d'exploitation périphériques à la hauteur de la Mare-du-Sault.

Sans entrer prématurément dans les détails de l'interprétation des résultats, il convient dès maintenant de statuer sur l'appartenance des territoires de la Réserve faunique des Laurentides, du moins dans sa partie sud associée au bassin versant du fleuve Saint-Laurent, à l'espace culturel régional du détroit de Québec. Cela permet de disposer d'un cadre de référence chronologique et culturel dans lequel s'insèrent les anciens occupants de la zone d'étude.

Il a été possible d'établir que la fréquentation de la branche nord du réseau d'exploitation de la région de Québec couvrait probablement plus de 4 000 ans, avec des racines remontant au moins vers la fin de la période de l'Archaïque laurentien. C'est la pointe Brewerton à ailerons du site CfEu-31 au lac Saint-Charles qui illustre cette période, assortie d'une datation radiocarbone de 2053 BC (Plourde, 2010). Dans la région de Québec, cette période chronologique est bien représentée, souvent sur des sites archéologiques à occupations multiples, qui verront également s'établir les occupants des périodes suivantes, à l'Archaïque post-laurentien et au Sylvicole.

Il ne sera pas entrepris ici de définir le contexte culturel régional depuis le peuplement initial, mais la mise au jour d'éléments pouvant remonter à la période de l'Archaïque post-laurentien sur un site à proximité de la baie Charles-Talbot au lac Saint-Charles (Plourde, 2010) démontre la fréquentation de l'axe de circulation depuis au moins cette époque.

Les données du cadre culturel régional reposent en grande partie sur le site Désy (CeEt-622) situé dans l'embouchure de la rivière Chaudière dans le secteur Saint-Romuald de Lévis, de même que sur le site Lambert (CeEu-12), du secteur Saint-Nicolas. Ces deux sites ont livré des données archéologiques couvrant la majeure partie de la séquence culturelle débutant à l'Archaïque laurentien et s'étalant jusqu'au Sylvicole moyen tardif. Assez curieusement, la tranche récente de la période pré-contact, le Sylvicole supérieur, n'est pas représentée sur ces sites.

Archaïque post-laurentien (4 500 à 3 500 AA) et terminal (3 500 à 3 000 AA)

Dans la région de Québec, la période de l'Archaïque post-laurentien est représentée sur trois sites, qui livrent des informations substantielles. D'une part, on retrouve des objets diagnostiques comme des pointes de projectile, et d'autre part, des datations radiométriques ont également été obtenues. Au site Désy (CeEt-622) à Saint-Romuald, deux pointes de projectile susquehannoïdes, dont une de type Genesee, correspondent bien avec les deux dates au carbone 14 de $3\,350 \pm 70$ et $3\,270 \pm 70$ rcyBP¹ (Beta-67940 et 67941) (Chrétien, 1994). Au site du Ruisselet (CeEt-660), plus en amont sur la rivière, une datation de $3\,570 \pm 60$ rcyBP (Beta-65507) a été obtenue sur un foyer (Chrétien, 1993). Au site Lambert, la phase de l'Archaïque post-laurentien, est représentée par une date de $3\,340 \pm 120$ AA (Beta-49953) et par trois pointes de projectile qui s'apparentent au type lamokoïde et au type Genesee (Chrétien, 1995). Une occupation plus récente à la fin de la période de l'Archaïque est également supportée par une date de $3\,070 \pm 70$ AA (Beta-49952). Cette position chronologique tardive pour la période de l'Archaïque ou hâtive pour le Sylvicole inférieur permet de poser l'hypothèse d'une continuité d'occupation entre les périodes de l'Archaïque et du Sylvicole. Il n'y aurait alors pas de vide d'occupation pendant la transition, et les groupes présents à la fin de la période de l'Archaïque seraient les mêmes que ceux qui continueront de sillonner la région de Québec au Sylvicole inférieur.

Les pointes Genesee et Susquehanna sont considérées comme des marqueurs fiables pour l'Archaïque post-laurentien. Les datations sont aussi acceptées, mais il est important de remarquer que celles qui sont postérieures à 3 500 rcyBP, se retrouvent dans la période mal définie de 500 ans à la fin de l'Archaïque. Cette incertitude résultait surtout de l'absence de données pour cette période dans la vallée du Saint-Laurent. Dans la région de Québec, cet épisode est bien représenté, mais il faut se demander si les datations en question sont bien associées aux pointes susquehannoïdes. Cette interrogation résulte de la découverte d'un style de pointe de projectile récurrent, le type « Chaudière », qui semble émerger d'une culture locale, à la jonction de l'Archaïque et du Sylvicole inférieur (Chrétien, 1995a). Des pointes de ce style furent d'ailleurs découvertes au site CeEt-1 sur le Platon de Sillery, derrière la vieille maison des Jésuites (Gaumond, 1961) et au site CeEt-20, au boisé Irving. Suite à l'utilisation des styles méridionaux susquehannoïdes pendant l'Archaïque post-laurentien, il est possible qu'il se soit développé une tradition particulière à la région de Québec, pendant ce qu'il convient de nommer l'Archaïque terminal (3 500 à 3 000 AA).

¹ rcyBP : Radio carbon years before present.

Il est généralement admis que les groupes de l'Archaïque laurentien étaient d'ascendance algonquienne. Toutefois, vers la fin de cette période, à l'Archaïque post-laurentien, Clermont (1990) propose leur remplacement par des groupes proto-iroquoiens dans la moyenne et la haute vallée du Saint-Laurent.

À cette époque, l'environnement et le paysage se conformaient probablement assez bien à ce qui était connu à la période du contact.

Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 AA)

Dans le Nord-Est américain, le Sylvicole inférieur correspond à des limites temporelles allant de 3 000 à 2 400 ans AA. Cet épisode culturel débute avec l'adoption de la technologie céramique et se termine avec l'apparition des décors sur cette céramique. Pendant cette période, on sent à travers l'ensemble du Nord-Est américain une influence culturelle majeure, l'influence Meadowood, en provenance de la région de Niagara. Cette influence se traduit surtout par l'importation de matériel de style Meadowood sur une matière première de la région de Niagara, soit le chert Onondaga (Chrétien, 1995, 1995a; Taché, 2011). De tels outils en chert Onondaga de style Meadowood ont été découverts jusqu'à l'embouchure de la rivière aux Outardes, sur la haute Côte-Nord (Archéotec, 1983).

La découverte de matériel typique des productions Meadowood ne signifie pas nécessairement que des groupes venus de la région de Niagara se déplaçaient jusque dans la région de Québec et sur la Côte-Nord. Il serait plus plausible d'y voir la participation de groupes locaux à un phénomène de mode et l'adoption, même passagère, du rituel funéraire associé à ce courant culturel (Chrétien, 1999; Taché, 2011). D'ailleurs, dans la région de Québec, certains outils de l'ensemble Meadowood sont fabriqués à partir de quartzite blanc et fumé, qui a plus de chances de provenir des territoires au nord du lac Saint-Jean et du Labrador. Certains d'entre eux ont d'ailleurs été exposés à une chaleur intense qui les a réduits en fragments caractéristiques d'un éclatement au feu. C'est un comportement cérémoniel typique du rituel funéraire Meadowood (Clermont, 1978; 1990). Ce phénomène est remarqué dans la région de Québec, sur de véritables objets Meadowood en chert Onondaga et sur d'autres objets de morphologie similaire aux productions Meadowood, taillés en quartzite blanc (Chrétien, 1999).

Pour la région de Québec, les éléments les plus diagnostiques du Sylvicole inférieur, outre les datations radiométriques, sont tous constitués de matériel

exotique. Cette image masque au premier abord la production locale des groupes humains qui importaient ce matériel. Il a donc fallu analyser les assemblages pour faire ressortir la composante locale associée au matériel Meadowood. Ce qui se dégage de ces analyses, c'est que la production locale diverge totalement de ce qui était importé (Chrétien, 1995).

L'influence culturelle méridionale véhiculée par le réseau d'échange semble surtout associée à la dimension idéologique. Il n'y a pas de preuves irréfutables d'un rituel funéraire qui employait les objets de type Meadowood, mais un comportement cérémoniel, comme l'éclatement au feu d'un lot de 180 lames bifaciales en chert Onondaga au site Lambert (CeEu-12), atteste de la signification idéologique accolée à ce matériel. Dans le même sens, les traces de feu sur les autres outils importés de type Meadowood sont rencontrées à une fréquence qui dépasse toujours celle des outils de chert local affectés par le feu. Ces indices portent à croire que l'influence de la culture Meadowood sur le groupe d'exploitation de la région de Québec affectait surtout le sous-système idéologique et les aspects du rituel funéraire. Ces communautés humaines acceptaient donc une part d'influence extérieure, mais ils semblent aussi avoir développé une identité culturelle distincte. Les nombreuses sources de chert² et la source de jaspe brun de la région de Québec pourraient en partie avoir participé au maintien de cette identité (Chrétien, 1995a).

Dans la région de Québec, cet épisode culturel est connu depuis 1990. Des découvertes importantes se rapportant à cette époque furent d'abord effectuées sur le site Lambert (CeEu-12) à Saint-Nicolas (Chrétien, 1995a). C'est un lot de lames bifaciales en chert Onondaga (nombre = ~180) éclatées par le feu, qui constitue l'élément dominant. Plusieurs autres objets (pointes de projectile, grattoirs bifaciaux triangulaires, céramique de type Vinette 1) se rapportent aussi à l'ensemble des objets Meadowood du Sylvicole inférieur. L'intérêt soulevé par cette découverte a conduit à la recherche de marqueurs culturels équivalents sur d'autres sites de la région. Une série de nouvelles découvertes est alors venue apporter la confirmation de l'importance du Sylvicole inférieur dans la région de Québec.

Sur le site Désy (CeEt-622) à Saint-Romuald, du matériel archéologique et des datations radiométriques ont permis d'établir un lien étroit avec le site Lambert (Chrétien, 1995). Il s'agit probablement du camp de base où s'installaient les tailleurs de pierre qui exploitaient la source de chert de Saint-Nicolas. Aux sites de la maison Grant, de la maison Hazeur et de la rue Sous-le-Fort, près de Place-Royale à Québec, du matériel diagnostique et une datation permettent aussi de tracer le

² Le chert servait à fabriquer les outils de pierre taillée tels les pointes de projectiles, les couteaux, les grattoirs, etc.

parallèle avec le site Lambert (Chrétien *et al*, 1994). À Sillery, au site CeEt-1 derrière la vieille maison des Jésuites, deux grattoirs triangulaires, dont un en jaspe brun et l'autre en quartzite, attestent d'une occupation de cette époque sur le site (Gaumond, 1968). D'autres indices matériels découverts sur la côte de Beaupré et aux sites du Cap Tourmente, viennent confirmer l'exploitation de l'ensemble du territoire régional à cette époque (Chapdelaine *et al*, 1992, 1993).

Les données accumulées à ce jour sur le Sylvicole inférieur dans la région de Québec ont permis de combler un vide dans la séquence culturelle. Il demeure tout de même une absence dans les données, en ce qui concerne la moitié récente du Sylvicole inférieur. En effet, toutes les informations amassées se rapportent à l'épisode allant de 3 000 à 2 700 AA. Il reste donc 300 ans (2 700 à 2 400 rcyBP) qui ne sont pas encore illustrés dans le registre archéologique. L'explication la plus plausible pour justifier cette absence serait la rupture du réseau d'échange Meadowood, reléguant la région de Québec hors de la zone d'approvisionnement du matériel exotique. La population locale aurait ainsi continué d'évoluer sur place, mais sans disposer des marqueurs temporels les plus évidents aux yeux des archéologues. Cette hypothèse ne justifie néanmoins pas l'absence des datations absolues au carbone 14 se rapportant à cet épisode chronologique (Chrétien, 2010).

À l'examen des données archéologiques régionales, il semble évident que des épisodes de rupture dans l'approvisionnement de matériel Meadowood sont survenus dans la région de Québec. La stratégie adoptée pour pallier le manque de véritables objets exotiques Meadowood en chert Onondaga aurait été de reproduire le style Meadowood sur du quartzite blanc de Mistassini. L'usage du chert local à cet effet aurait été proscrit, pour éviter de réduire l'aspect sacré du style Meadowood. Ainsi, lorsque le véritable matériel Meadowood venait à manquer, on reproduisait ce style méridional sur une autre matière première exotique (quartzite blanc), provenant plutôt de la branche nordique du réseau d'échanges (Chrétien, 1999).

La compréhension de ce phénomène est particulièrement importante pour replacer en contexte la présence fréquente du quartzite blanc sur les sites de la région de Québec et sur ceux du complexe de la rivière et du lac Saint-Charles. Il s'agit d'un matériau qui circulait régulièrement sur l'axe du Saint-Laurent et qui était prisé par les occupants locaux, au Sylvicole inférieur et au Sylvicole moyen.

D'une manière générale dans le Nord-Est, les groupes du Sylvicole inférieur présentaient un mode de subsistance en continuité avec celui de la fin de la période de l'Archaïque, mais le schème d'établissement semble évoluer graduellement vers l'occupation prolongée de camps de base estivaux.

Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA)

Le Sylvicole moyen couvre une période de 1 400 ans, soit environ de 400 avant notre ère à 1 000 de notre ère. Plusieurs changements sont survenus pendant cette période, à commencer par l'ajout de décors tracés dans l'argile des vases coniques en céramique. Le Sylvicole moyen se divise en deux : « ... *un Sylvicole moyen ancien qui se termine vers l'an 500 de notre ère et un Sylvicole moyen tardif qui s'achève autour de l'an 1 000 de notre ère. Ces divisions sont basées sur des changements morpho-stylistiques observables sur les contenants d'argile ainsi que sur plusieurs autres traits culturels tels que l'outillage lithique et osseux, le schème d'établissement et les comportements funéraires.* » (Chapdelaine, 1990, p. 3).

L'élément le plus utile pour assigner une occupation à la période du Sylvicole moyen est la céramique. La contrepartie lithique des assemblages de cette époque est plutôt mal définie et il devient difficile de caractériser les outils par un style particulier. Sur un site à occupations multiples on peut aisément distinguer la céramique du Sylvicole moyen, mais on ne pourra habituellement pas y rattacher avec certitude un ensemble d'objets lithiques. Cependant, il pourrait en être autrement en ce qui concerne les collections d'outils découverts en contexte cérémoniel. Les sites funéraires à composante Middlesex, comme la sépulture du boulevard Champlain à Sillery (CeEt-2), livrent des collections lithiques diagnostiques. Ce style est dérivé de la culture Adena de l'Ohio, de l'Indiana et de l'Illinois. D'abord attribué au Sylvicole inférieur (Clermont, 1976), on y voit plutôt aujourd'hui le complexe funéraire des groupes du Sylvicole moyen ancien (Clermont, 1990). On ferait alors face à deux assemblages lithiques distincts employés par une même population, soit un ensemble cérémoniel facile à identifier par le style Middlesex, puis un assemblage domestique, dont la définition demeure encore à établir.

Cette situation n'a rien d'exceptionnel dans la région de Québec, si on considère que pendant la période chronologique précédente, le Sylvicole inférieur, un phénomène similaire est déjà remarqué. En effet, les outils Meadowood en chert Onondaga semblent destinés à une fonction cérémonielle, tandis que la production locale n'y est point rattachée. Il y aurait donc une persistance de la préférence d'outils et de styles exotiques pour les domaines rituels, puis une utilisation d'outils produits localement pour les besoins de la vie courante.

La céramique du Sylvicole moyen ancien est caractérisée par « ... *des vases façonnés avec des colombrins, terminés par une base conoïde, ayant des parois relativement droites, très faiblement étranglées vers le haut, avec un rebord*

supérieur droit ou éversé mais dépourvu de parement. Ces vases étaient généralement lissés et décorés de façon variée avec des bandes et des champs de lignes pour la plupart ondulantes » (Clermont *et al*, 1992, p. 91). Il est intéressant de constater que cette description s'applique de manière générale à toutes les basses terres de la vallée du Saint-Laurent, illustrant de ce fait la participation des groupes locaux à « ... un vaste réseau culturel qui couvrait alors presque toutes les basses terres de la Laurentie » (Clermont *et al*, 1992, p. 90). Malgré cette tendance homogénéisante, la région de Québec présente tout de même des particularités, comme les ponctuations internes formant des bosses extérieures, près du rebord du vase. Cette caractéristique, qui semble à l'avant-garde pour l'époque, est rencontrée au site de Place-Royale (CeEt-9) et au site Lambert (CeEu-12) à Saint-Nicolas.

La céramique du Sylvicole moyen tardif s'illustre d'abord par une variabilité décorative plus grande que lors des époques précédentes. Les impressions ondulantes, ainsi que les effets repoussés et basculants, s'estompent au profit des empreintes linéaires, à la cordelette puis, dentelées. Les ponctuations deviennent aussi plus courantes. La morphologie générale évolue de la forme conoïde vers des contenants plus globulaires, qui marquent la transition avec les vases du Sylvicole supérieur (Clermont *et al*, 1992).

Dans la région de Québec, la plupart des occupations du Sylvicole moyen sont rencontrées sur des sites à occupations multiples, indiquant que les espaces choisis dans le passé convenaient encore à cette époque aux populations qui exploitaient le territoire. Au premier abord, ce schème d'établissement conforme à ce qui précède chronologiquement porte à croire que le mode d'exploitation, au moins pour le Sylvicole moyen ancien, se trouvait en continuité avec celui du Sylvicole inférieur et probablement de l'Archaïque terminal. Toutefois, ces occupations du Sylvicole moyen ancien surviennent après un épisode de plus de 400 ans (2 700 à 2 200 AA), au cours duquel aucune trace d'occupation ancienne n'est connue dans la région de Québec (Chrétien, 2010). Plus tard, au Sylvicole moyen tardif, le mode de subsistance a évolué et on postule l'apparition de l'horticulture, qui mènera plus tard à l'agriculture et à la sédentarité.

Suite aux travaux de 2002-2003 réalisés sur le site Désy (CeEt-622), la période du Sylvicole moyen (phase ancienne) est devenue d'un intérêt central, avec l'identification d'une aire d'occupation utilisée de manière répétée. Elle est d'ailleurs caractérisée par des datations au carbone 14, des outils de pierre taillée très distinctifs et une céramique qui semble illustrer une séquence décorative en évolution. Ces données inusitées pourraient traduire l'origine méridionale des occupants et leur participation à un réseau d'échanges, qui semble orienté de manière

préférentielle vers le sud en direction du Maine, par l'axe de la rivière Chaudière (Chrétien, 2006).

Sylvicole supérieur (1 000 AA à 500 AA)

Le Sylvicole supérieur s'étend de l'an 1000 de notre ère à l'arrivée de Jacques Cartier en 1534. Cet épisode correspond à l'émergence de la culture des Iroquoiens du Saint-Laurent. À partir de l'an 1000 de notre ère, l'horticulture marginale évolue vers l'agriculture du maïs et la vie sédentaire dans les villages. Dans la région de Québec, il est estimé que cette évolution du mode de subsistance était déjà complétée autour de 1200 de notre ère (Tremblay, 2006). Ces agriculteurs sont ceux que Jacques Cartier a d'abord rencontrés en 1534 à Gaspé et dont il décrit les villages sédentaires visités à Québec (Stadaconé) et Montréal (Hochelaga) en 1535-36 et 1541-42. Ces villages n'étaient plus occupés lorsque Champlain passa à Québec en 1603 et les populations iroquoiennes semblent s'être effondrées à cette époque, sans laisser de descendance visible sur le territoire.

4.2- Contexte historique

Bien avant que les travaux de construction de la route 54, aujourd'hui la route 175, ne soient entrepris en 1873, le territoire de la Réserve faunique des Laurentides était déjà fréquenté assidûment par les chasseurs, les pêcheurs et les trappeurs. Parmi ceux-ci, on peut compter les Hurons-wendat de la Jeune Lorette, aujourd'hui Wendake, qui pratiquaient leurs activités d'exploitation faunique au nord de la région de Québec. Cette présence s'était intensifiée avec leur établissement à Wendake en 1697, sur des terres moins propices à un mode de vie agricole, qui favorisa une exploitation davantage orientée vers la chasse et la pêche. Le site CjEt-12 au lac Jacques-Cartier pourrait d'ailleurs représenter un de leurs établissements pendant le dernier quart du 18^e siècle (Chrétien, 2001).

D'autre part, le plan de Nicolas Vincent Tsawenhohi dressé sur un pan d'écorce de bouleau et reproduit par l'arpenteur général du Bas-Canada Joseph Bouchette en 1827, illustre bien le territoire fréquenté par les chasseurs hurons-wendat au 19^e siècle, incluant la zone d'étude du présent projet.

D'autres sources documentaires historiques font état de leur présence à des endroits spécifiques et l'une d'elles en particulier, le journal d'*Exploration de Québec au lac Saint-Jean* rédigé par Joseph Xavier Perreault en 1863, décrit

précisément une halte à la Mare de la rivière Montmorency, aujourd'hui la Mare-du-Sault.

Suivant deux expéditions conduites par l'arpenteur Frederick William Blaiklock en 1849 et 1852 entre Québec et le lac Saint-Jean, Perreault recevait en 1863 une commission du Ministère de l'Agriculture pour « ... *l'ouverture d'une voie de communication avec la colonie du lac St-Jean, mais encore l'établissement du territoire situé sur le tracé du chemin, dont l'entretien n'était possible qu'autant que des colons seraient échelonnés sur tout son parcours.* » (Perreault, 1863, p. 4).

En route vers le nord, l'expédition de Perreault rencontre un « *camp de Hurons* » au lac à l'Épaulé. « *La cabane, large de six pieds se composait tout simplement d'un plan incliné, fait d'écorces imbriquées appuyées sur quelques perches, ouvert à l'exposition du sud et fermé à droite et à gauche de manière à former un abri complet contre les vents du Nord, de l'Est et de l'Ouest. En face du camp était une immense épinette renversée dont les racines encore toutes chargées de terre formaient un écran contre les vents du Sud et un foyer pour le feu du bivouac.* » (Perreault, 1863, p. 8).

Poursuivant leur route, « ... *pendant un repos sur le flanc d'une colline, nous aperçûmes descendant à grands pas derrière nous trois hommes, que nous reconnûmes bientôt pour être Simon le vieux trappeur de Lorette avec son fils et Jean Baptiste, trois hommes d'une force et d'une expérience peu communes, dont le renfort assurait notre traversée jusqu'au Lac St. Jean, considérée douteuse jusqu'à ce jour. (...) Nos nouveaux porteurs ayant fini leur paquet, nous partons légèrement et arrivons aux bords de la rivière Montmorency, dont les eaux coulent ici avec une lenteur qui leur a fait donner le nom de Mare. (...) Ici la rivière Montmorency parcourt une vallée assez large dont la culture serait très possible. Un foin naturel épais et de bonne qualité abonde sur tout son parcours, en même temps que des feux ont brûlé la forêt dès longtemps et ont préparé le sol au passage de la charrue.* » (Perreault, 1863, p. 10).

En 1895, la création du Parc des Laurentides a considérablement changé la situation pour les exploitants traditionnels du territoire, autochtones ou non, en appliquant des règles d'accès contrôlé (Vallières, 2021). La création des clubs de chasse et l'essor de l'exploitation forestière au début du 20^e siècle sont deux autres aspects à considérer dans la modification des paramètres d'exploitation faunique traditionnelle.

5- Stratégie d'intervention et méthodologie

Avant le début de l'intervention sur le terrain, une première recherche en archives avait permis de retracer entre autres une carte ancienne (voir carte 3) qui illustre la configuration naturelle de la Mare-du-Sault avant la construction du premier barrage sur la rivière Montmorency en 1940. Cette carte a servi à définir les zones de potentiel archéologique (A, B, C, D, E), en relation avec l'embranchement de deux rivières secondaires, se déversant à la rivière Montmorency.

Une fois le niveau de l'eau abaissé par le retrait des poutrelles du barrage, un délai de deux semaines a été respecté, le temps que les berges nouvellement exposées à l'air libre s'assèchent suffisamment pour permettre d'y circuler à pied. Même passé ce délai, de vastes zones sont demeurées à l'état de borborygme où la circulation demeurait impossible. Toutes les surfaces exondées et en érosion dont l'accès était possible, même hors des zones de potentiel archéologique théorique, ont fait l'objet d'une inspection visuelle minutieuse, couplée à l'utilisation systématique d'un détecteur de métal. Lorsque des artefacts étaient retrouvés, l'inspection devenait encore plus serrée, en scrutant le sol pour bien s'assurer de couvrir adéquatement le secteur productif. Un point GPS était enregistré à l'endroit de chaque découverte et des photographies étaient également prises. Des sondages à la pelle et à la truelle ont été pratiqués aux endroits jugés propices à la découverte de vestiges en place dans le sol et pour disposer d'une vue en coupe de la stratigraphie naturelle du sol. Tous les artefacts significatifs ont été prélevés et conservés pour en faire l'analyse.

Sur la zone de potentiel archéologique E à l'extrémité sud de la Mare-du-Sault, les vestiges de feux de camp et d'ossements d'animaux blanchis ont été investigués plus en profondeur. En effet, la découverte de deux pierres à fusil en silex foncé et d'une pipe McDougall - Glasgow incitait à vérifier la relation entre ces artefacts du 19^e siècle et les aires de combustion avec les ossements brûlés. La subdivision spatiale de l'aire productive et la localisation des artefacts ont employé une grille de coordonnées cartésiennes, qui suivait l'axe d'orientation des points cardinaux.

Un point de référence aux coordonnées Nord 0 et Ouest 0 a été fixé du côté sud-est, à la limite du site. Cela permettait d'intégrer toute la superficie du site dans un quadrant de localisation général avec des coordonnées nord et ouest (voir plan 1 à la section 6.4). La grille de coordonnées utilise le coin nord-ouest de chaque mètre carré pour le désigner par des coordonnées nord et ouest (exemple : puits N550W500). Pour l'enregistrement des données de localisation des artefacts, chaque unité de base, le mètre carré, se découpait en quatre quadrants puis, en niveaux stratigraphiques verticaux suivant les couches naturelles du sol.

6- Résultats de l'inventaire archéologique

En cours de réalisation de l'inventaire archéologique, des vestiges ont été mis au jour à six endroits distincts (carte 4).

1- À l'endroit d'un méandre de la rivière Montmorency situé juste en amont du corps principal de la Mare-du-Sault, des bouteilles en verre datées des années 1920-1930 ont été retrouvées sur un plateau sablonneux. Ces éléments marquent la position probable d'un campement à la fin premier quart du 20^e siècle.

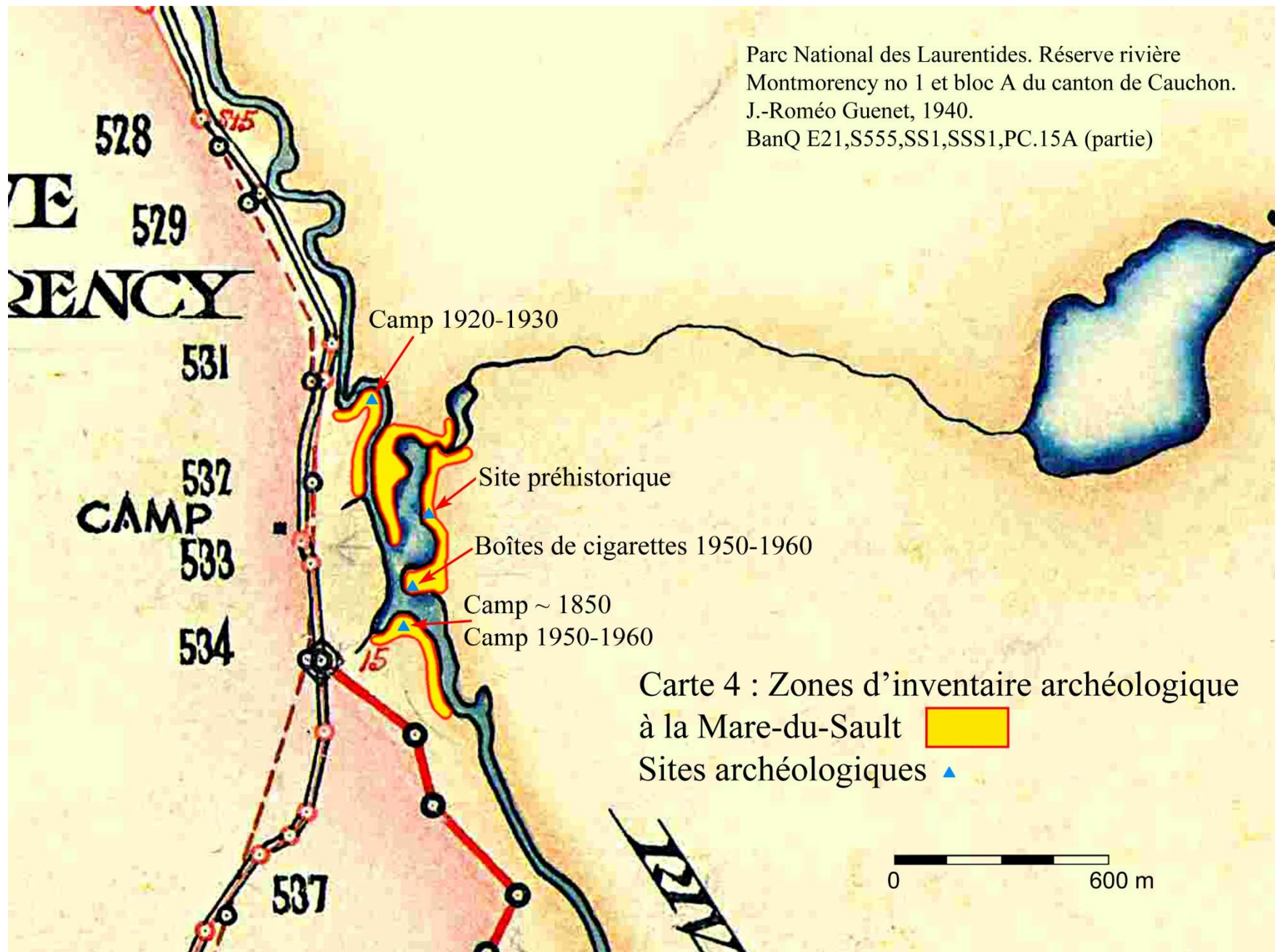
2- Sur la rive est du corps principal de la Mare-du-Sault, à l'endroit d'un paléorivage de la rivière Montmorency, deux gros galets de quartz portent les traces d'une percussion pour les fracturer et tester la qualité de la matière première, qui était très fréquemment utilisée pour la confection d'outils tranchants pendant la préhistoire amérindienne.

3- À l'extrémité sud du corps principal de la Mare-du-Sault, des vestiges datant du milieu du 19^e siècle ont été mis au jour sur un petit plateau surélevé comparé aux surfaces environnantes, soit deux pierres à fusil de type anglais en silex foncé, un fourneau de pipe en argile blanche et un tuyau de pipe avec les inscriptions « McDougall / Glasgow ».

Sur le même espace que les vestiges du 19^e siècle, on retrouve également d'importantes zones de combustion avec une multitude de fragments d'ossements brûlés. La fouille systématique de sondages directement dans les foyers stratifiés en place a permis la découverte à deux occasions de tessons de bouteilles datés du 20^e siècle. Un peu plus bas vers l'aval, plusieurs éléments du 20^e siècle (clous en fer tréfilé, pièces de bois) témoignent de la présence probable d'un campement de chasse à la même époque.

4- Directement en face des aires de combustion avec les ossements brûlés, de l'autre côté de la rivière, deux boîtes de cigarettes des années 1950-1960 (Macdonald's et Player's) ont été découvertes à 15 cm de profondeur dans le sol boueux, avec une section de broche de fer.

5- Lors de la visite au site du barrage, l'examen des surfaces exondées en amont du barrage a permis d'identifier plusieurs éléments de bois très dégradés en relation avec des carvelles de fer, qui servaient habituellement dans la construction des barrages et des quais par les bûcherons au début du 20^e siècle.



6- En poursuivant l'inspection des surfaces en amont du barrage, un éclat de quartz bien tranchant a été retrouvé juste en amont de l'îlot boisé, sur la face est de la rivière. Cette pièce isolée semble indiquer une présence amérindienne préhistorique en amont de l'emplacement de ce qui devait constituer une chute naturelle sur le cours de la rivière Montmorency.

Les découvertes ont été signalées au Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) par le biais du formulaire « *Avis de découverte avec permis* ». Le MCC a statué que ces découvertes ne correspondent pas aux critères établis pour l'enregistrement officiel d'un site archéologique. Pour cette raison, aucun code Borden n'est attribué, mais les vestiges seront tout de même décrits plus bas et ils pourront être enregistrés comme « zone d'information archéologique » dans la banque de données du MCC.

6.1- Méandre de la rivière Montmorency en amont de la Mare-du-Sault

À la pointe du premier méandre au nord du corps principal de la Mare-du-Sault (figure 1), un plateau sablonneux a livré divers éléments, dont une bouteille de condiments ou de marinades « *A. Raymond* » d'un modèle daté de 1927 (planche 1), des fragments d'une bouteille de Whisky « *Vat 69* », un petit pot de type Vaseline, un anneau d'ancrage en fer forgé et une petite paire de pinces cassée. Aucun vestige architectural n'a été retrouvé en association avec l'aire productive en artefacts. Ces divers éléments marquent probablement la position d'un campement à cet endroit pendant les années 1930, donc avant la construction du premier barrage en aval de la Mare-du-Sault en 1940, par l'Anglo Canadian Pulp and Paper Mills.

Figure 1 : Plateau de
sable du campement
des années 1930
Vers le sud





Planche 1 : Artefacts du méandre au nord de la Mare-du-Sault

La nature des objets mis au jour permet de proposer une fonction de camp de chasse et / ou de pêche. La bouteille *A. Raymond* livre une position chronologique (après 1927), la bouteille de whisky indique un contexte de détente différent de celui des camps de bûcherons, l'anneau d'ancrage suppose l'usage d'une embarcation qui accostait à cet endroit et enfin, la paire de pinces aurait pu servir à retirer les hameçons des prises de poissons.

Tout le matériel a été retrouvé en surface et une vérification ponctuelle montre qu'il n'y a pas de stratigraphie particulière, avec une accumulation de sable fin sur plus de 50 cm d'épaisseur.

6.2- Rive est du corps principal de la Mare-du-Sault

Toute la rive est de la Mare-du-Sault a fait l'objet d'une inspection visuelle en progressant vers le nord jusqu'au point de jonction avec le ruisseau de décharge du lac Provençal. Deux galets de quartz éclatés par percussion (planche 2) ont été retrouvés à faible distance l'un de l'autre, au point GPS 47°23'54.74"N 71°10'57.65"O.

Le premier galet montre des surfaces bien arrondies et polies avec la trace d'un impact qui a fracturé environ un quart du galet. Selon toute probabilité, il s'agit d'un test pour évaluer la qualité et l'homogénéité du quartz, en vue de produire des éclats tranchants. Pendant la période préhistorique, ces éclats étaient employés comme couteaux dans le dépeçage des prises de gibier. Comme la qualité de quartz de ce galet apparaît plutôt médiocre, il a été abandonné sans investir davantage d'efforts.

Le second galet est de format nettement supérieur et il présente la trace de plusieurs impacts pour en retirer des éclats, créant même un long tranchant sur le galet nucléus. Il semble que la qualité du quartz est meilleure comparé à l'autre galet et peut-être même suffisante pour produire des éclats tranchants. Comme le quartz est un matériau commun dans les dépôts de till glaciaire, il n'était pas nécessaire de transporter ce galet plus loin et seuls les éclats produits auraient été emportés.

Un autre aspect intéressant de cette découverte tient à la position des artefacts, en relation avec les berges actuelles et anciennes de la rivière Montmorency, à la hauteur de la Mare-du-Sault. Les pièces ont été retrouvées sur un paléorivage de till glaciaire, plutôt que sur la berge boueuse actuelle, située environ 50 m plus à l'ouest. On postule donc un environnement différent avec une rivière au débit et une largeur plus importants, au moment de l'occupation préhistorique.



Grand galet de quartz portant plusieurs
enlèvements par percussion



Galet de quartz éclaté
par percussion



Planche 2 : Artefacts de la rive est de la Mare-du-Sault

6.3- Extrémité sud de la Mare-du-Sault

L'inspection de la zone de potentiel archéologique E à l'extrémité sud de la Mare-du-Sault (voir cartes 3 et 4) a donné lieu à la découverte d'un lieu d'occupation ancienne, d'abord représenté par une large concentration d'ossements blanchis au feu exposés en surface, faisant environ 6 m est-ouest par 5 m nord-sud. Des concentrations de quelques pierres rubéfiées marquaient la position de deux foyers probables, également exposés en surface. L'ensemble se situait sur un replat sablonneux légèrement surélevé comparé aux surfaces environnantes (figure 2).



Figure 2 : Zone productive en ossements blanchis et foyers, vers le sud-est

Comme les vestiges apparaissaient en surface, des précautions ont été prises pour ne pas perturber l'ensemble et l'inspection a procédé en demeurant en périphérie de l'aire productive. L'examen minutieux a révélé la présence de deux pierres à fusil de type anglais ainsi qu'un foyer de pipe en argile blanche TD et un tuyau de pipe « *McDougall - Glasgow* » (figure 3) en périphérie immédiate de la zone productive en os blanchis. Il devenait alors très tentant d'associer ces artefacts du 19^e siècle au phénomène des concentrations d'ossements blanchis et des foyers avec les pierres rubéfiées, mais cette association devait être démontrée. En effet, environ 20 m plus au sud le long de la rivière Montmorency, on retrouvait des vestiges plus récents du 20^e siècle, dont des pièces de bois avec des clous tréfilés et des fragments de verre.

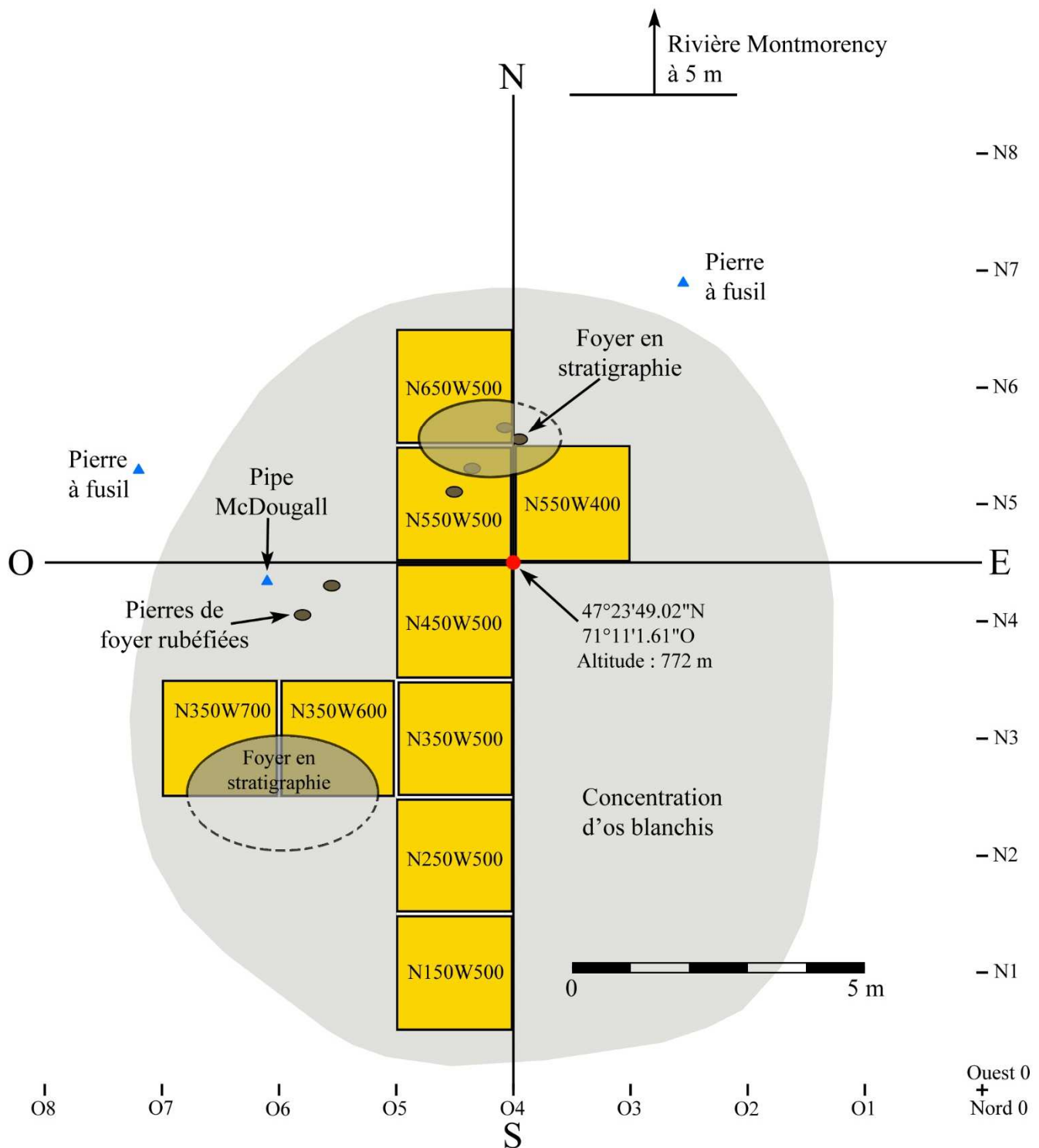


Figure 3 : Artefacts du 19^e siècle

D'autre part, il était également estimé que les ossements blanchis pouvaient se rapporter à une occupation amérindienne préhistorique, et il a donc été entrepris d'implanter une grille de coordonnées spatiales (plan 1) pour effectuer l'enregistrement et la localisation de toutes les découvertes. Cela permettait de découper métriquement la zone productive, en vue de quantifier et de récupérer les fragments d'ossements blanchis et les autres éléments d'intérêt. La fouille manuelle à la truelle procédait en retirant la mince couche productive, sur environ 5 cm d'épaisseur et les déblais étaient tamisés avec un grillage de ¼ de pouce.

En cours de fouille des quadrants sud du puits N350 W600, il est apparu une couche cendreuse vers 2 à 3 cm de profondeur avec quelques charbons de bois en place, associés à des fragments d'ossements blanchis. L'occasion se présentait alors de dater directement au carbone 14 le phénomène de combustion et d'attribuer avec certitude ces vestiges à une période chronologique, car on ne retrouvait jusqu'à ce moment aucun artefact en lien direct évident avec le phénomène de combustion.

Cette situation allait toutefois changer, car sur la ligne avec le puits voisin N350 W700, la fouille a permis de retrouver bien en place dans la couche un fragment de goulot vissé de pot de condiment en verre transparent du 20^e siècle (figure 4). Cet élément venait dater tout à la fois le phénomène de l'aire de combustion et de la concentration d'ossements blanchis au feu, en l'associant aux vestiges du 20^e siècle découverts plus au sud en aval. Malgré ce constat décevant, il demeurerait tout de même encore la possibilité qu'une partie des structures de combustion soit associée aux vestiges du 19^e siècle.



Plan 1 : Intervention de fouille et répartition
des vestiges sur la zone de potentiel E



Figure 4 : Fragment de verre moderne en place dans le foyer

Pour vérifier si des éléments structuraux datés du 19^e siècle pouvaient avoir subsisté au travers des aménagements plus récents du 20^e siècle, il a été entrepris de fouiller minutieusement le foyer nord dans les puits N550 W500 et N650 W500 (figure 5). Comme pour le foyer précédent, on se trouvait encore avec une couche cendreuse et du charbon de bois bien en place associés à des fragments d'ossements blanchis vers 5 cm de profondeur. La fouille du quadrant sud-ouest du puits N650 W500 a d'abord livré un fragment de goulot de bouteille en verre brun bien en place dans la couche, suivi presque aussitôt d'un goulot de bouteille de 7up (figure 6), à 5 cm de profondeur et en association évidente avec le phénomène de combustion et les os blanchis.

À ce point, la fouille a été interrompue, car il devenait évident que tout le phénomène de la grande concentration d'ossements blanchis appartenait sans aucun doute à la seconde moitié du 20^e siècle, dans les années 1950 - 1960. Ainsi, outre les quelques artefacts du 19^e siècle retrouvés en surface, il n'a pas été possible de d'identifier d'éléments structuraux de cette époque pouvant leur être associés.



Figure 5 : Fouille du foyer nord, vue vers le sud

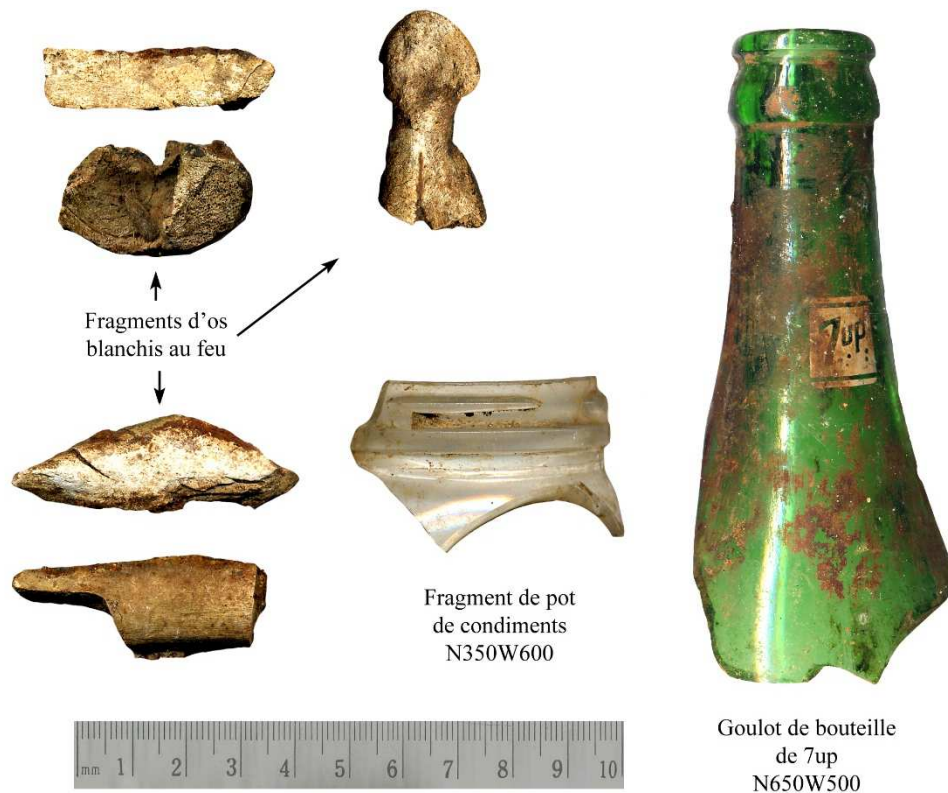


Figure 6 : Artefacts du 20^e siècle associés à la grande aire de combustion

Il apparaît maintenant évident que les occupants du campement situé un peu en aval venaient faire brûler les restes de carcasses de leurs prises de chasse, de manière à disposer de manière sanitaire des ossements et autres résidus qui auraient pu attirer les ours noirs et les charognards.

Un sondage a été pratiqué au milieu de l'aire productive en débris du 20^e siècle, où nous estimons que devait se trouver un campement à cette époque. La stratigraphie naturelle du sol (figure 7), présente d'abord une couche d'argile organique noirâtre, suivie d'une argile brune marbrée de courants orange puis, d'une mince couche d'argile gris bleue. Cette séquence repose sur du sable grossier ferreux de couleur rouille.

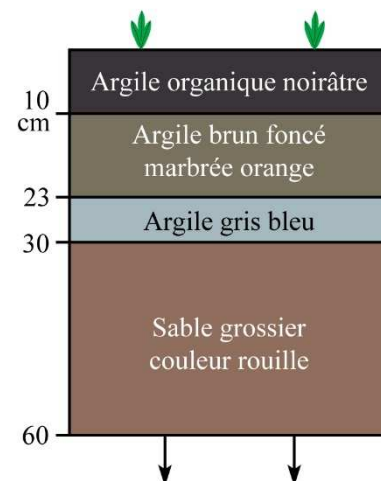


Figure 7 : Stratigraphie au campement de 1950-1960

6.4- Extrémité sud de la Mare-du-Sault, face est

La zone de potentiel archéologique D fait directement face au site des foyers avec les ossements blanchis, sur la face est de la Mare-du-Sault. Une première tentative d'accéder à cette surface plane à partir de la berge est de la Mare-du-Sault s'était butée à la présence de vastes zones de sol boueux, qui empêchait de se rendre jusqu'à la position désirée. Une seconde tentative a permis d'y arriver en utilisant une embarcation, mais la progression sur le sol demeurait très difficile (figure 8). Il a tout de même été possible de procéder au balayage des surfaces avec le détecteur de métal, qui s'est d'ailleurs avéré positif, avec l'identification de cibles métalliques. Deux boîtes de cigarettes (figure 9), de marques McDonald et Player's ainsi qu'un fragment de broche, ont été retrouvés à 15 cm de profondeur dans la boue.



Figure 8 : État du sol sur la zone de potentiel archéologique D

L'examen de la boîte McDonald, la mieux conservée, montre l'inscription suivante : « *For over ninety years this trade mark has been known throughout Canada...* ». Prenant comme repère chronologique la fondation de la marque en 1858, 90 ans nous conduisent en 1948 et « *over ninety years* » dans les années 1950. Il devient ainsi possible de tracer le parallèle avec les découvertes effectuées au site du campement de la seconde moitié du 20^e siècle tout près sur la rive opposée, avec les aires de combustion et les ossements blanchis.

Il est particulièrement intéressant de constater l'enfouissement considérable des vestiges à 15 cm de profondeur dans le sol boueux, qui contraste avec ce qu'on retrouve sur la berge opposée, où tout le matériel est exposé directement en surface, sans formation de sol. Il faut certainement y voir l'effet des courants qui agissaient sous la surface de la Mare-du-Sault, dans sa configuration rehaussée par le barrage. Ainsi, malgré une surface étalée, la Mare-du-Sault présentait un chenal actif correspondant au tracé de la rivière Montmorency, avant son rehaussement par le barrage. Sur la berge sud-ouest, le courant du chenal érodait les surfaces, tandis que sur la berge est, un envasement accumulait rapidement des sédiments fins.

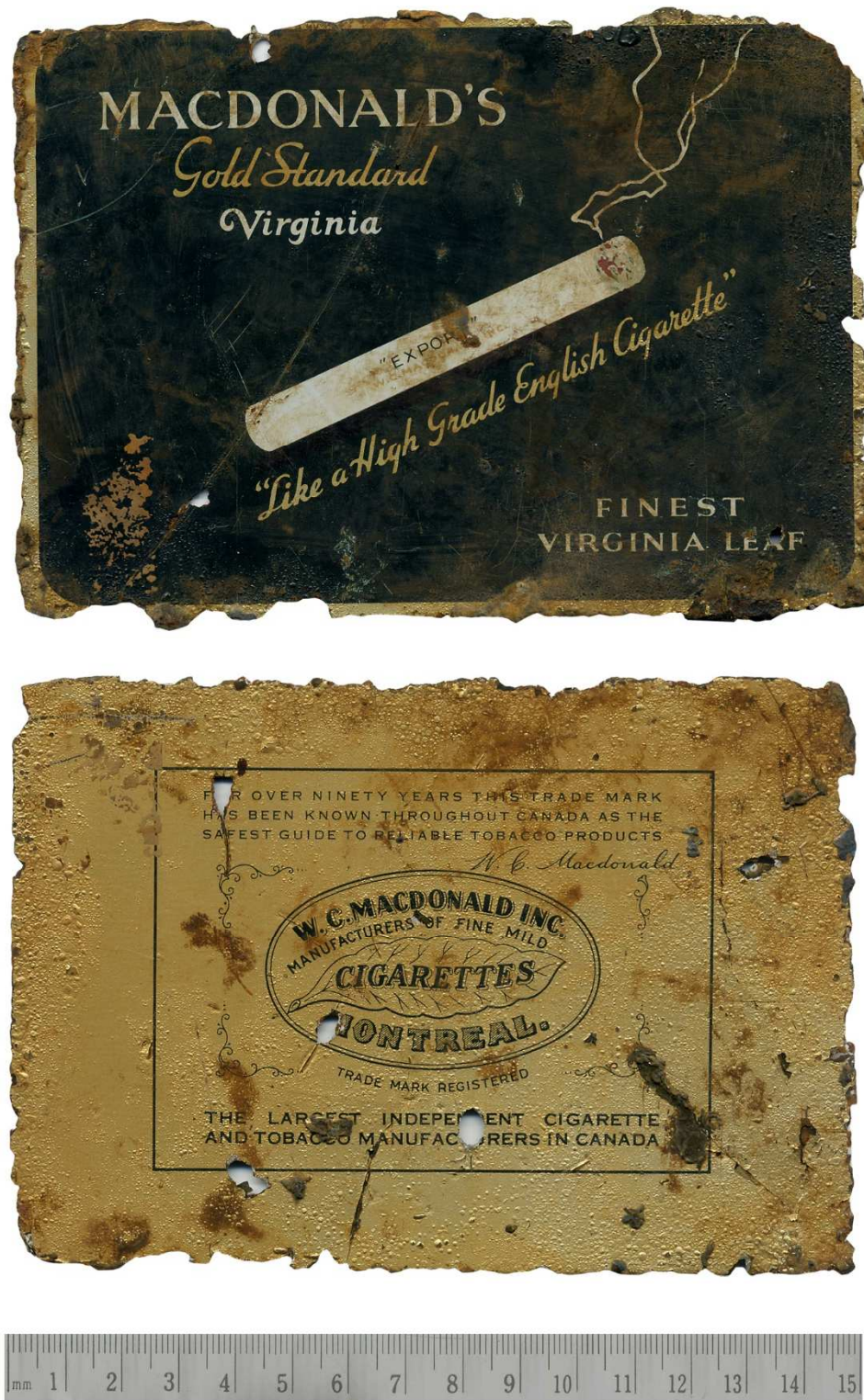


Figure 9 : Boîte de cigarettes des années 1950-1960

6.5- Site du barrage, face est

La visite au site du barrage sur la rivière Montmorency s'est fait par la face est, à partir d'un ancien chemin forestier abandonné. La réfection du chemin de terre était en cours en vue des travaux au barrage et l'arpentage balisé en forêt indiquait la voie à suivre pour l'atteindre. Une fois sur place, l'examen des surfaces exondées en amont du barrage a permis d'identifier plusieurs éléments de bois très dégradés en relation avec des carvelles de fer (figure 10), qui servaient habituellement dans la construction des barrages et des quais par les bûcherons pendant la première moitié du 20^e siècle.

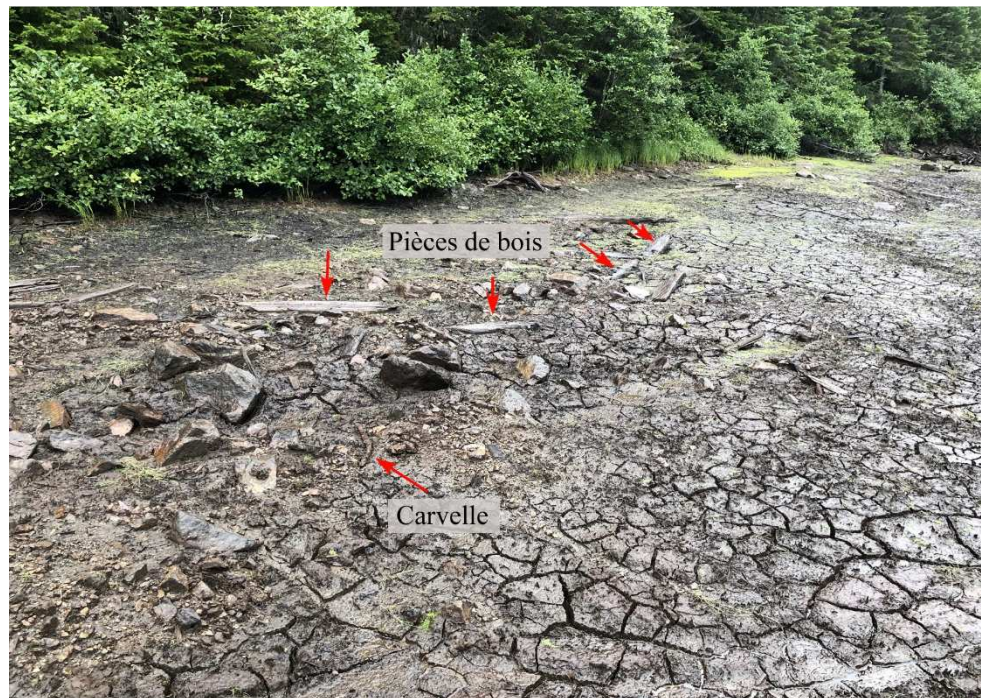


Figure 10 : Pièces de bois et carvelle en fer en amont du barrage actuel

La recherche en archives a effectivement permis de valider la présence d'un barrage de bois antérieur à l'actuel. Dans la Gazette officielle de Québec en 1939, on retrouve : « *Public notice is hereby given, in accordance with section 35 of the Water Course Act, that the Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills, Limited, de la cité de Québec, se propose d'effectuer les travaux suivants pour fin de flottage :*
a) *Une écluse connue sous le nom de « Écluse de la Mare du Sault », située 1 mile et demie en aval de l'endroit du même nom sur la rivière Montmorency, comté de Montmorency, P.Q.* » (Porter, 1939, p. 2534-2535). Ce barrage a donc été construit en 1940 et une réfection complète a été réalisée en 1977 (Englobe, 2020).

6.6- En amont du barrage, face est

La suite de l'inspection des surfaces en amont du barrage a permis de retrouver un éclat de quartz bien tranchant en amont de l'îlot boisé (figure 11), sur la face est de la rivière. Cette pièce isolée (figure 12) semble indiquer une présence amérindienne préhistorique en amont de l'emplacement de ce qui devait alors constituer une chute naturelle sur le cours de la rivière Montmorency. L'attention portée aux environs immédiats n'a pas permis de mettre au jour d'autres vestiges similaires.

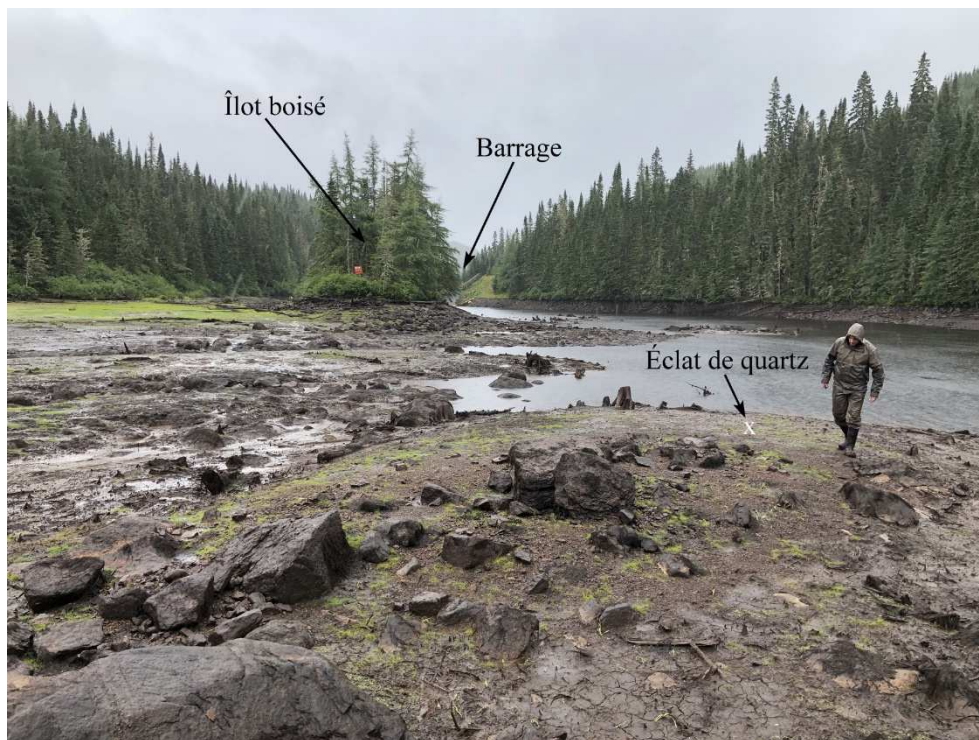


Figure 11 : Localisation de l'éclat de quartz en amont du barrage

Figure 12 : Éclat de quartz
découvert en amont du barrage



7- Interprétations

Les recherches conduites à l'été 2023 sur les surfaces exondées à la Mare-du-Sault ont permis d'explorer la fréquentation du lieu à différentes périodes chronologiques. Au-delà des faits exprimés dans les sections précédentes, il devient possible de tisser la trame d'une interprétation qui met en lumière les acteurs d'événements spécifiques, depuis longtemps effacés de la mémoire collective.

7.1- Période préhistorique

Le site localisé sur la berge est du corps principal de la Mare-du-Sault ainsi que l'éclat de quartz en amont du barrage marquent une fréquentation du secteur à l'époque préhistorique et une connaissance du territoire au nord de la région de Québec. Ils marquent aussi le passage d'un axe de circulation le long de la rivière Montmorency et des points d'arrêts sur son parcours. Nous ne disposons pas d'information à caractère chronologique plus précise pour situer nos découvertes sur la ligne du temps, mais il est établi que la moitié sud du territoire de la Réserve faunique des Laurentides a été fréquenté depuis au moins 4 000 ans (Plourde, 2010). Un autre indice d'ancienneté en lien direct avec les deux premières pièces de quartz tient au lieu de leur découverte, sur un paléorivage de till de la rivière Montmorency, qui représente une configuration très différente de celle du cours actuel de la rivière, dans son état naturel abaissé (sans effet du barrage). Il apparaît ainsi que la rivière présentait une largeur bien supérieure à celle remarquée aujourd'hui, en lien probable avec un débit plus important de son courant. C'est le rehaussement du niveau de la Mare-du-Sault avec son barrage qui a permis de faire disparaître la végétation jusqu'à l'ancienne ligne du paléorivage, révélant ainsi les vestiges préhistoriques en surface, qui n'auraient pas pu être retrouvés autrement. Cette conjonction de situations spécifiques illustre bien l'intérêt archéologique des plans d'eau abaissés pour différentes raisons.

Un autre aspect très important du matériel préhistorique découvert à la Mare-du-Sault tient à la nature de la matière première, le quartz. Sur les sites archéologiques au nord de la région de Québec, le quartz en tant que matière première est considéré comme le résultat d'une stratégie d'économie de la pierre taillée employée de manière courante par les groupes qui exploitaient un territoire éloigné de leur source habituelle d'approvisionnement en pierre taillable de bonne qualité. On emploie alors un matériau local répandu, le quartz, pour combler les besoins en outils non spécialisés (éclats tranchants, grattoirs) et on conserve le chert, plus difficile à remplacer, pour les outils bifaciaux comme les pointes de projectile (Chrétien, 2003). Le quartz n'est pas le témoin d'une identité culturelle par lui-même

et il est nécessaire de trouver des éléments diagnostiques (provenance géologique et style d'outils) associés pour établir cette identité. Une telle association a d'ailleurs été constatée aux sites du lac Savane, au lac Jacques-Cartier et aux sites des lacs à Jack et Fronsac (Chrétien, 2001, 2023). Le chert brun de l'Auberivière, le chert vert de Québec, le chert beige local de Québec, le jaspe jaune et rouge puis, le cristal de quartz sont tous des matériaux retrouvés en association avec le quartz de provenance locale, dans le till glaciaire de la Réserve faunique des Laurentides. La combinaison des matériaux lithiques de provenance méridionale avec le quartz local démontre une affiliation des exploitants préhistoriques avec le secteur du détroit de Québec, dans la vallée du fleuve Saint-Laurent. On peut ainsi définir une zone d'exploitation au nord de la région de Québec pour les occupants préhistoriques du détroit de Québec, qui établissaient entre autres leurs camps de base dans l'embouchure de la rivière Chaudière, au site Désy (CeEt-622).

7.2- Période du 19^e siècle

À la période historique, différentes sources documentaires témoignent de l'intérêt pour les vastes territoires situés entre la région de Québec au sud et le lac Saint-Jean au nord. Pour le bassin versant du fleuve Saint-Laurent, qui correspond à la moitié sud de la Réserve faunique des Laurentides, on relève certainement la fréquentation du territoire par les Hurons-Wendat établis à Wendake, pour leurs activités traditionnelles d'exploitation faunique, telles que la chasse, la pêche et le trappage des animaux à fourrure (Perreault, 1863; Taché, 1889; Speck, 1927; Boiteau, 1954; Tanguay, 1998).

Assez tôt, au 18^e siècle même, le projet de tracer une route entre Québec et le lac Saint-Jean avait été évoqué et ses premières tentatives ont été identifiées comme le Sentier des Jésuites (Giroux, 1977). Au 19^e siècle, le projet commençait à se concrétiser et après un premier arpentage par Frederick William Blaiklock en 1849 et 1852, l'expédition de Joseph Xavier Perreault en 1863 présente une démarche qui traduisait bien la volonté de percer cette route. Le récit de Perreault établit directement la jonction entre le projet de la nouvelle route et la présence des Hurons-wendat, dont la connaissance des lieux était particulièrement bien soulignée : « ... [leur] renfort assurait notre traversée jusqu'au Lac St. Jean, considérée douteuse jusqu'à ce jour. » (Perreault, 1863, p. 10). Cette rencontre de Perreault avec le chasseur huron-wendat Simon et son fils a été décrite au lieu spécifique de la « Mare de la rivière Montmorency », soit la Mare-du-Sault.

Le site archéologique localisé à l'extrémité sud de la Mare-du-Sault avec la découverte des deux pierres à fusil et de la pipe McDougall - Glasgow, pourrait

possiblement représenter ce moment spécifique. En effet, les pipes McDougall ont été en production de 1846 à 1891, ce qui inclut parfaitement l'année 1863. D'autre part la présence concomitante des deux pierres à fusil illustre une technologie ancienne (fusil à silex avec balles rondes), remplacée assez rapidement par les cartouches avec balles de plomb en forme d'ogive, dont le type apparaît en 1845³. Les chasseurs étaient très intéressés par les nouvelles avancées en matière d'armement et les technologies antérieures devenaient désuètes assez rapidement. Il est donc probable que le moment représenté par les deux pierres à fusil soit compris dans la moitié ancienne (1846-1868) de l'intervalle de production des pipes McDougall, ce qui s'accorde encore davantage avec le récit de Perreault en 1863.

Il est intéressant de constater que l'emplacement spécifique de la découverte des artefacts du 19^e siècle a fait l'objet d'un retour d'occupation sur place au 20^e siècle, ce qui dénote certainement une localisation avantageuse en regard de l'hydrographie et de la configuration topographique du lieu. On se trouve en effet à la confluence de trois cours d'eau, soit la rivière Montmorency comme axe principal, la rivière de décharge du lac Provençal sur la face est et un ruisseau secondaire qui rejoint la Montmorency sur la face ouest, formant une jonction à trois branches qui convergent vers le sud sur le cours de la Montmorency. Le plateau légèrement surélevé du site au sud de la Mare-du-Sault est situé à l'emplacement idéal pour profiter de cet embranchement de cours d'eau, dont le modèle détermine habituellement une zone de potentiel archéologique, qui s'est confirmée dans le cas présent.

7.3- Période du 20^e siècle

La création du Parc des Laurentides en 1895 a certainement modifié les règles ancestrales de l'exploitation faunique traditionnelle, tout en facilitant l'accès terrestre aux nouveaux utilisateurs, par la création d'un réseau de voies carrossables. Le secteur de la Mare-du-Sault avait la réputation d'un bon lieu pour la chasse à l'orignal (figure 13), dont faisait d'ailleurs déjà état le récit de Perreault en 1863.

Deux emplacements semblent avoir fait l'objet d'une occupation pour la chasse et /ou la pêche. Sur le premier méandre en amont du corps principal de la Mare-du-Sault, les artefacts datés des années 1930 semblent constituer un ensemble tout à fait compatible avec la présence de pêcheurs, mais les traces demeurent tout même peu nombreuses, ce qui témoignerait d'une occupation de courte durée.

³ Louis-Nicolas Flobert est l'inventeur de la cartouche métallique intégrant à la fois le projectile en plomb, la charge de poudre et l'amorce de mise à feu (Schreier et Mowbray, 1988).



Figure 13 : Orignaux à la Mare-du-Sault en 1943⁴

À l'extrémité sud du corps principal de la Mare-du-Sault, sur le même emplacement que les vestiges datés du 19^e siècle, on retrouve les traces évidentes d'une occupation de plus grande envergure, avec des débris de bois qui se rapportent probablement à la présence d'un camp sur place, en plus des importantes zones de combustion remplies de milliers de fragments d'ossements de cervidés brûlés au feu. Les éléments diagnostiques, dont les boîtes de cigarettes en métal et les fragments de bouteilles de boisson gazeuse placent l'occupation dans un intervalle général de 1950 à 1970, au moment où l'ancien barrage de 1940 permettait encore l'occupation de la terrasse sablonneuse, qui sera par la suite inondée avec le nouveau barrage à partir de 1977. Après ce moment, on retrouve les multiples traces des pêcheurs sous la forme de gréements de pêche perdus et les nombreuses bouteilles de boisson gazeuse et de bière jetées par-dessus bord pendant les parties de pêche.

⁴ La Mare du Sault, en amont de la rivière Brûlé dans le parc des Laurentides. L.C. Faesler .- 1943, BAnQ E6,S7,SS1,P13165

8- Conclusion

Les nouvelles données acquises à l'été 2023 viennent enrichir la compréhension de l'établissement humain et de la séquence d'occupation du secteur. Ainsi, comme il avait déjà été constaté dès le début des années 2000, les territoires au nord de la région de Québec étaient connus et fréquentés bien avant les premières incursions des Européens dans le secteur. L'inventaire archéologique à la Mare-du-Sault a fourni l'occasion de documenter et d'approfondir la connaissance de cet épisode ancien, tout comme les moments plus récents à la période historique.

Les vestiges mis au jour au cours de l'inventaire archéologique illustrent bien l'éventail du potentiel archéologique sur les différents plans d'eau de la Réserve faunique des Laurentides, qui couvre des milliers d'années de présence humaine. Au fil des recherches conduites et des résultats obtenus, on en vient à comprendre que le territoire était fréquenté régulièrement, du moins sur le bassin versant du fleuve Saint-Laurent, et il ne serait pas étonnant de rencontrer des vestiges sur pratiquement tous les lacs d'un certain calibre ainsi qu'aux endroits stratégiques du point de vue des axes de déplacement sur le territoire.

Il est utile de rappeler ici que le contexte des lacs au niveau abaissé, pour différentes raisons, offre des opportunités particulièrement favorables à la mise au jour de vestiges archéologiques sur les berges et les surfaces qui deviennent exondées. L'absence de végétation permet de visualiser rapidement de grandes superficies et d'identifier des éléments d'intérêt archéologique directement en surface du sol exposé. Dans ce contexte, les résultats obtenus dépassent de loin ceux qui résulteraient d'une recherche par sondages manuels dans des zones boisées. Il importe donc de demeurer à l'affût des projets de réaménagement ou même seulement d'entretien des barrages, qui présentent des conditions similaires à celui de la Mare-du-Sault.

Pour conclure, il convient ici de souligner la qualité des démarches et procédures globales mises en place par la Direction générale des barrages du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du projet d'aménagement au barrage de la Mare-du-Sault, qui a pris en compte le milieu humain ancien avec ses ressources archéologiques potentielles puis, avérées. Les décisions prises dès le départ ont permis de sauvegarder des archives archéologiques uniques.

9- Recommandations

L'inventaire archéologique conduit à la Mare-du-Sault répondait à l'impératif de recueillir le maximum de données, au moment où le niveau de l'eau offrait un accès optimal aux surfaces exondées. Les vestiges mis au jour ont été signalés au Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) par le biais du formulaire « *Avis de découverte avec permis* ». Le MCC a statué que ces découvertes ne correspondent pas aux critères établis pour l'enregistrement officiel d'un site archéologique. Pour cette raison, aucun code Borden n'est attribué, ce qui conditionne nécessairement la teneur des recommandations.

9.1- Recommandations générales

La première recommandation générale tient à la nécessité de procéder à l'évaluation archéologique de tout projet qui comporterait une modification significative à la baisse du niveau des plans d'eau sous la responsabilité de la Direction générale des barrages. Cette évaluation devrait faire partie des procédures standards dans ce genre de projet. Le cas échéant, il faudrait procéder à un inventaire archéologique suivant les spécifications de la première évaluation de la situation.

La seconde recommandation générale concerne la découverte fortuite éventuelle de vestiges archéologiques pendant les travaux au site du barrage ou sur toute autre zone qui ferait l'objet d'un aménagement en lien avec le présent projet. Si de tels vestiges apparaissaient hors des zones déjà identifiées, il serait nécessaire d'aviser l'archéologue au dossier pour obtenir un avis sur l'intérêt des découvertes et sur les actions à prendre, le cas échéant.

9.2- Recommandations spécifiques

Pour le campement des années 1920-1930, les objets ont été récupérés et il n'apparaît nécessaire de procéder à des travaux archéologiques supplémentaires à cet endroit.

Sur le site préhistorique de la face est du corps principal de la Mare-du-Sault, il semble probable que l'emplacement ait simplement fait l'objet du passage de chasseurs qui ont testé deux galets de quartz, d'ailleurs abandonnés sur place en raison d'une faible qualité, sans prolonger leur séjour à cet endroit. Les deux pièces de quartz ont été récupérées et il n'est pas recommandé de procéder à des recherches supplémentaires à cet endroit.

Le site du campement du 19^e siècle a fait l'objet d'une attention très pointue et des sondages systématiques ont été pratiqués en relation avec les éléments culturels. Le matériel du 19^e siècle s'est limité à quatre objets et tout le reste des aires de combustion et des autres objets appartient à une époque trop récente (1950-1960) pour présenter un véritable intérêt archéologique. En conséquence, il n'est pas recommandé de procéder à des recherches supplémentaires à cet endroit.

Dans le secteur du barrage, les éléments anciens de structures de barrage ont été mis en place en 1940 et sont liés aux activités d'exploitation forestière de l'Anglo-Canadian pulp and paper mills limited. Il n'est pas recommandé de procéder à des recherches supplémentaires à cet endroit. Quant à l'éclat de quartz isolé découvert en amont de l'îlot boisé, il ne justifie pas de procéder à des recherches supplémentaires à cet endroit.

10- Références citées

Archéotec

- 1983 *Analyse de la collection des sites de la région Manicouagan-Outardes*.
Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Québec.

Boiteau, G.

- 1954 *Le chasseur huron de Lorette*. Mémoire de maîtrise, Département de géographie, Université Laval.

Chapdelaine, C.

- 1990 « Le concept de Sylvicole ou l'hégémonie de la poterie », *Recherches amérindiennes au Québec*, XX(1):2-3.

Chapdelaine, C.; R. Tremblay; É. Chalifoux; S. Bourget et A. Burke

- 1992 *Rapport des activités archéologiques au Cap Tourmente, 1991*.
Rapport soumis au ministère des Affaires culturelles du Québec.
Département d'anthropologie, Université de Montréal.

Chapdelaine, C. et É. Chalifoux

- 1993 *Rapport d'activités archéologiques au Cap Tourmente, été 1992*.
Rapport soumis au ministère des Affaires culturelles du Québec,
Département d'anthropologie, Université de Montréal.

Chrétien, Y.

- 1993 *De CeEt-657 à CeEt-661, découverte de cinq sites préhistoriques sur la rive "est" de la rivière Chaudière à Saint-Romuald*. Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

- 1994 *Le site Désy (CeEt-622) à Saint-Romuald : la fouille systématique de 1993*.
Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

- 1995 *Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood*. Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université de Montréal.

Chrétien, Y.

- 1995a « Les lames de cache du site Lambert et l'influence de la culture Meadowood dans la région de Québec ». in *Archéologies québécoises*, Collection Paléo-Québec, n° 23, Recherches amérindiennes au Québec, pp. 185-201.
- 1999 « La manipulation stratégique des biens exotiques dans les contextes cérémoniels du Sylvicole inférieur. L'exemple de la région de Québec ». Rites et Pouvoirs, sous la direction de Daniel Arsenault, *Anthropologie et Sociétés*, vol. 23, no 1, pp. 75-97.
- 2001 *Inventaires archéologiques 2001 sur les anciens territoires de chasse hurons*. Conseil de la Nation huronne-wendat, 158 pages.
- 2002 *Évaluation du site CfEu-6 aux Marais du Nord, Lac Saint-Charles*. Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec, 18 pages.
- 2003 « L'industrie du quartz », in *Île aux Allumettes – L'Archaique supérieur dans l'Outaouais*. Textes réunis sous la direction de N. Clermont, C. Chapdelaine et J. Cinq-Mars. Paléo-Québec no 30, pp. 137-170.
- 2006 *Occupation millénaire dans le Bassin de la Chaudière - Intervention de sauvetage au site Désy (CeEt-622) à Saint-Romuald, automne 2002 – été 2003*. Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications.
- 2010 *Les Iroquoiens au Cap Rouge. Volet amérindien du projet archéologique Cartier-Roberval*. Rapport déposé à la Commission de la Capitale Nationale du Québec.
- 2023 *Inventaire archéologique 2023 dans la Réserve faunique des Laurentides*. Rapport déposé au Conseil de la Nation huronne-wendat.

Chrétien, Y.; C. Laroche; J. Mandeville et M. Plourde

- 1994 *Fouilles archéologiques de la Maison Hazeur et analyse des données préhistoriques des sites CeEt-201 et CeEt-601, Place-Royale, Québec, 1994*. Rapport remis à la Société générale des Industries culturelles (SOGIC) par Cérane inc.

Chrétien, Yves et Michel Plourde

2007 *Étude de potentiel et inventaire archéologique sur le territoire des Marais du Nord, lac Saint-Charles*. Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord (APEL), 134 pages.

Clermont, N.

1976 « Un site du Sylvicole inférieur à Sillery ». *Recherches amérindiennes au Québec*, VI(1):36-44.

1978 « Les crémations de Pointe-du-Buisson », *Recherches amérindiennes au Québec*, n° 1, p. 3-20.

1990 « Le Sylvicole inférieur au Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec* XX(1):5-17.

Clermont, N., C. Chapdelaine et J. Guimont

1992 *L'occupation historique et préhistorique de Place-Royale*. Collection Patrimoines, Dossier 76, Les publications du Québec, Cérane inc.

Englobe

2020 *Projet de démantèlement du barrage de la Mare-du-Sault. Rapport de caractérisation environnementale*. Document déposé à la Direction générale des Barrages, du Ministère de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques.

Gaumont, M.

1961 « Premiers résultats de l'exploration d'un site archéologique à Sillery », *Cahiers de Géographie de Québec*, cinquième année, n° 9, octobre 1960 à mars 1961, pp. 63-72.

1968 *Trois ateliers de taille du Québec, Saint-Romuald, Sillery, Vieux-Fort*. Rapport déposé au ministère des Affaires culturelles du Québec.

Giroux, Thomas-Edmond

1977 *Passage des Jésuites, de Québec au lac Saint-Jean 1676-1703* Carte par Thomas-Edmond Giroux, collaboration de Victor Tremblay.

Laboratoire d'archéologie de l'UQAC

2005 *Inventaires archéologiques (automne 2004) - Route 175, km 86 à 133*. Rapport déposé au Ministère des Transports du Québec.

Laboratoire d'archéologie de l'UQAC

2007 *Inventaires archéologiques (2005). Réaménagement de la route 175, km 86 à 144.* Rapport déposé au Ministère des Transports du Québec.

2008 *Fouille archéologique du site CiEt-1. Réserve faunique des Laurentides (automne 2006).* Rapport déposé au Ministère des Transports du Québec.

2014 *Projet de rehaussement thermique du circuit 3095. Rapport d'inventaire archéologique. Automne 2013.* Rapport déposé au Ministère des Transports du Québec.

Langevin, É. et Subarctique

2008 *Inventaire archéologique (automne 2007). Direction de la Capitale-Nationale.* Rapport déposé au Ministère des Transports du Québec.

Perreault, J.

1863 *Exploration de Québec au lac St. Jean.* Imprimé par la Revue agricole, Montréal.

Plourde, Michel

2008 *Chantier-école de l'Université Laval. Fouilles préhistoriques et prospection archéologique, Marais du Nord, lac Saint-Charles, été 2007.* CELAT, université Laval, 86 pages.

2009 *Chantier-école de l'Université Laval. Fouilles préhistoriques, Marais du Nord, lac Saint-Charles, été 2008.* CELAT, université Laval.

2010 *Chantier-école de l'Université Laval. Fouilles préhistoriques Marais du Nord, lac Saint-Charles, été 2009 et synthèse des travaux.* CELAT, université Laval, 76 pages.

Porter, E.

1939 « Anglo Canadian Pulp and Paper Mills Limited », Gazette officielle de Québec, publiée par autorité, n° 31, vol. 71.

Schreier, K. F et A. Mowbray

1988 « The Flobert: An american enigma », *Man at arms*, novembre-décembre 1988.

Speck, F. G.

1927 « Huron hunting territories in Quebec », *Indian Notes*, vol. IV, n° 1, pp. 1-12.

Taché, J. C.

1889 « La légende du lac Caché », *Le courrier du Canada, journal des intérêts canadiens*, samedi 22 juin 1889.

Taché, K.

2011 *Structure and regional diversity of the Meadowood interaction sphere*. University of Michigan Museum of anthropology, Memoir 48.

Tanguay, J.

1998 *La liberté d'errer et de vaquer : les Hurons de Lorette et l'occupation du territoire, XVII^e - XIX^e siècles*. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval pour l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.)

Tremblay, R.

2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent, peuple du maïs*. Musée d'archéologie et d'histoire de Pointe-à-Callière. Les éditions de l'Homme.

Vallières, M.

2021 *Le Parc des Laurentides, 125 ans d'un territoire*. Les Publications du Québec,

Annexe 1 : Inventaire des artefacts

Inventaire des artefacts - Mare-du-Sault - 2023

Localisation	Niveau Profondeur	Code Matériau	Code Fonction	Matériau	Nb. frag.	Description
Méandre au nord						
Méandre au nord	Surface	2.1	4.2.1.2	Verre incolore	1	Flacons de marinades, "A. Raymond" 1927, ABM
Méandre au nord	Surface	2.1	4.2.1.2	Verre incolore	1	Petit pot de type Vaseline, ABM
Méandre au nord	Surface	2.3.1.1	4.2.1.2	Verre de couleur verte	4	Bouteille "Vat 1969, Scotch Whisky"
Méandre au nord	Surface	3.1.1.11	4.7.2.3	Fer forgé	1	Anneau d'ancrage en fer forgé
Méandre au nord	Surface	3.1.1.1	1.3.2.1	Fer indéterminé	1	Paire de pinces incomplète
Berge est de la MDS						
Berge est de la MDS	Surface	4.1.10	1.1.1.3	Quartz	2	Galets nucléus testés par percussion
Extrémité sud MDS						
Extrémité sud MDS	Surface	1.1.2.41	4.2.2	TCF argileuse blanche	1	Fourneau de pipe TD
Extrémité sud MDS	Surface	1.1.2.41	4.2.2	TCF argileuse blanche	1	Tuyau de pipe "McDougall - Glasgow" (1846-1891)
Extrémité sud MDS	Surface	4.1.18	3.7.2.2	Silex noir de Bristol	2	Pierres à fusil de type anglais
Site du barrage						
Site du barrage	Surface	4.1.10	1.1.2.2	Quartz	1	Éclat tranchant

Abréviations : BIMAL : Blown in mold, applied lip
TL : Tooled lip
ABM : Automatic bottle machine

Annexe 2 : Notes de terrain

①

Mare du Sault

31 JUILLET 2023

direction de la partie N-W
à partir du chemin de Parking.

Un palet de quartz fracturé
en 2 → incertain.

à la pointe du 1^{er} méandre de
la Montmorency au N de la
Mare-du-sault, découvert
d'un site probable de campement
des années 1920, avec une
bouteille de condiments A. Raymond
1927, une bouteille de Whisky
avec marque OWEN'S, une
pièce de pince, un ancrage
de bateau en fer forgé. Plusieurs
~~éléments modernes~~ Dont occupés
pré-barrage de cette pointe
rébarbare.

Zone de potentiel E & d'extrémité
S de la mare-du-sault sur
la rive W. Découvert de 2
foyers avec pierres whitified
et grande concentration d'os
blanchis au feu, pièce à fusil
anglaise, pipe TD foyer et tige
(McDonnell-Glasson)

(9)

Grandeur de la concentration
des blanchis 6M E-W x 5M N-S
long ~ 30m² de fouilles systé-
matiquement.

On est sur la partie la +
belle du secteur.

Sur la face E entre zone de
combustion avec deux trifolies
broché, flaque avec trace OVEN'S
dans 20^e niché, probablement
associé avec l'autre site à la
tête N.

On a tout laissé en place et
on va revenir avec le
matériel nécessaire pour
faire le relevé sommaire et
le prélèvement d'artefacts
diagnostiques. On fera aussi
un sondage pour le strat.

1^{er} AOUT 2023

Vinil de la zone B → négatif

Vinil de la zone C → négatif

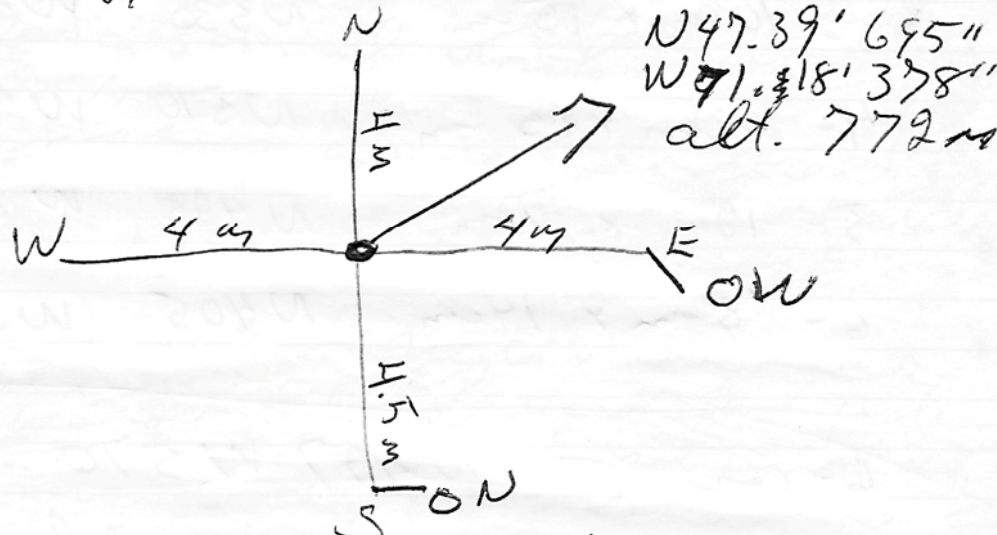
Vinil de la zone A: présence
d'arabes de grand corail
avec section de panache d'original

③

Peut-être un site d'habitation
du 1er millénaire. Aucun objet
diagnostique.

Relève sommaire du site
de la zone F.

Grille centimétrique de 8 m E-W
par 8,5 m N-S



Les coordonnées sont mesurées
en N et W.

Récupération des artefacts diagnostiques

3-W610 N434 Première fouille

(4)

4- Fourneau de pipe N 529 W 720

5- 2^e pierre à fusil N 690 W 753

Pierres du foyer

1- 10 cm x 11 cm N 567 W 407

2- 10 cm x 14 cm N 556 W 397

3- 10 cm x 15 cm N 530 W 434

4- 10 cm x 15 cm N 510 W 451

5- 12 cm x 7 cm N 498 W 553

6- 8 cm x 14 cm N 405 W 580

6- Cram : N 497 W 570Récupération des os blanchis
par M². Le coin NW identifié
le M²

N 150 W 500 °

N 250 W 500 °

N 350 W 500 ; 132 os en surface

N 450 W 500 ;

(5)

2 AOÛT 2023

Suite de la récupération des os
blancs par M2. On découpe le
sol sur un 5 cm de profondeur pour
s'assurer de tout bien récupérer.

De la M2 N350W600 à l'effraction
des quadrants NW et SW, il y a
une couche grise "encreuse" à
de 2 à 3 cm de profondeur charbon
de bois (peu) et os blancs
associés de la couche. Peut-être
le point d'origine de l'étalement
des os blancs en surface.

On ouvre le puits voisin à l'W
N350 N700 pour suivre la potentielle
structure de combustion déjà
trouvée de N350W600

À 5 cm de prof sur la ligne entre
les 2 puits, un prof de bord de
petit en terre est retrouvé par
place de la structure de combustion
avec les os blancs et le charbon de
bois. Pour le phénomène des
concentrations d'os blancs datant
de la période du camp de
charre plus début 20e siècle.
On arrête la fouille de ces puits.

(6)

Pour la suite on retournera
sur la concentration de pierres
de foyer qui pourrait dater
de l'occupation du milieu 19^e
siècle.

On fouille N 550 W 500
N 650 W 500
N 550 W 400

Da N 650 W 500 près de la
roche no 4 il y a du charbon
de bois et des os blanchis
à 5 cm de prof.

Quelques 1 m au N du
foyer du campement "1920"

	↓	↓	↓
	Argil orange brun noirâtre		
10	Argil brun foncé marbré orange		
23	Argil gris bleu		
30	Sabb grossier rouille		
60	↓	↓	↓

(7)

Suite de la fouille du foyer en
N 650 W 560. Ds le quadrangle
S W callé sur le pignon no 4 il y
a un fragment de foulet de bœuille
en terre brun 30° riel. Il est
très probable que le foyer n'était
pas associé à l'occupation du 19^e
riel. Confirmé. Il y a un
foulet de 70° bien en place
de la couche à 5 m de prof.

3 AOÛT

Vente des gens du Nionmouting
sur le site de la Mare-du-Sault.

On récupère tout notre ~~matériel~~
matériel de fouille et on quitte le
site.

(8)

4 AOÛT

C'est le déjeûner dehors. On fait le traitement des artefacts de la Mare-du-Sault au chalet.

8 AOÛT

On retourne à la Mare-du-Sault pour visiter et inspecter le secteur du barreau. On tente d'accéder par la carrière de pierre → sans succès. On retourne à la forêt Montmorency pour remonter vers la face E de la rivière. Il y a des travaux en cours sur ce chemin mais on réussit à passer au-delà de la zone des travaux pour finalement accéder au barreau. Inspection visuelle de la berge E du haut du barreau et détection d'un éclat de quartz sur une petite pointe de sable avec beaucoup de gros blocs, passe l'ilot boisé.

On poursuit la route vers le N pour inspecter la berge E de la Mare-du-Sault, jusqu'au pont de jonction avec l'embouchure de la décharge du lac Moncal.

(9)

Découverte de 2 galets éclatés
par percussion en quartz de
mauvaise qualité. Galets lisses
et chondromés dus à la même
qualité de quartz.
Point GPS de ce site : N 47.39854

W 071.18268

ALT 759m

Il est intéressant
de constater que
le site se trouve à la berge du lac
avec un niveau de berge qui
suppose un environnement
différent de 1977 avec sa section
baissée et berge érodée.

On a pas réussi à atteindre la
pointe nord de la zone D, car
c'est trop brouillé. Le seul moyen
d'y arriver sera en canot à
partir du point de mise à l'eau
au nord.

18

Mare-du-Sault

21 AOÛT 2013

Visite du secteur D en face
du secteur E. fléchés en canot
à partir du site de mise à l'eau
en amont.

Terrain plat libre de rochers
d'arbres morts mais très
boisés. On a trouvé deux
boîtes de cigarettes en métal
McDONALD et PLAYER'S à environ
15 cm de prof. Les 2 boîtes
étaient très rapprochées. Un
bout de broche à la même
profondeur de 15 cm.

On a l'impression d'un crêt
de courte durée à cet endroit.
avant le barrage de 1977. Il
faut dater les boîtes de cigarettes.

Surveillance archéologique (2022-2023)

à La petite église à Saint-Eustache,
site BjFl-3 opération 3



Images de la page couverture:

Gauche: Vue générale tranchée 3A (PATR22N13-0025).

Haut: Vue générale de la petite Église (PATR22N13-0015).

Milieu: Stratigraphie du sol sous la porte de l'église (PATR22N13-0067).

Bas: 3B103, vue perpendiculaire (PATR12N13-0078).

Josée Villeneuve | Alain Prévost, archéologues

1013, Laurent-Leroux, L'Assomption (Québec) J5W 6H5
Téléphone : 450-589-4284 Cellulaire : 514 719-4284
Courriel : patrimoine_experts@videotron.ca
Site internet : www.patrimoineexperts.com

**SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE À LA PETITE ÉGLISE, SITE BJFL-3,
OPÉRATION 3 À SAINT-EUSTACHE (2022-2023)**

Dossier ville de Saint-Eustache : B-25.15

Permis archéologique : 22-PATR-10

Rapport préparé par :

PATRIMOINE EXPERTS

Mathieu Mercier Gingras

Josée Villeneuve

Pour :

Ville de Saint-Eustache

Patrimoine Experts S.E.N.C.

Succ. : 3720, rue Archambault, Québec (Québec), G1P 3R9

Siège social : 1013, rue Laurent-Leroux, L'Assomption (Québec), J5W 6H5

Téléphone : 450-589-4284, Télécopieur : 450-713-0540

Adresse courriel : j.villeneuve@patex.quebec/info@patex.quebec

Novembre 2023

Équipe de réalisation

VILLE DE SAINT-EUSTACHE

Mélanie Séguin, régisseuse aux activités patrimoniales et touristiques, Service des arts et de la culture, Ville de Saint-Eustache

Joffrey Boivin, technologue, Service du génie, ville de Saint-Eustache

PATRIMOINE EXPERTS S.E.N.C

Villeneuve, Josée – Archéologue

Chargée de projet, révision

Mercier Gingras, Mathieu – Archéologue

Responsable d'intervention, terrain analyse et rédaction

Lavallée, Stéphanie – Archéologue

spécialiste bioarchéologue, terrain

Herzog, Anja – spécialiste culture matérielle

Analyse de la culture matérielle

Charette, Philippe – Technologue en géomatique

Cartographie

Forget, Annie – Archéologue

Infographie et édition

Résumé

Ce rapport présente le résultat de la surveillance archéologique réalisée par Patrimoine Experts entre le 16 novembre 2022 et le 11 juillet 2023 dans le périmètre du site archéologique BjFI-3, de l'ancienne église presbytérienne de Saint-Eustache, maintenant occupé par « La petite église Cabaret Spectacle ». Ces travaux ont été réalisés pour la Ville de Saint-Eustache dans le cadre du projet de réfection des fondations de la petite église. L'intervention archéologique a été réalisée sous le permis de recherche archéologique 22-PATR-10 délivré par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Les interventions archéologiques précédentes avaient permis de découvrir à proximité de l'ancienne église presbytérienne, des sépultures humaines qui ont été associées à un petit cimetière (Larocque 1999). Le principal objectif de la présente surveillance archéologique était de vérifier s'il y avait présence ou absence d'éléments archéologiques dans l'emprise des excavations, notamment pour vérifier la présence de sépultures supplémentaires.

Les sous-opérations 3A, 3B et 3C ont été excavés du 16 au 22 novembre 2022 pour dégager les murs de fondation ouest, sud et est de l'église. Une spécialiste bioarchéologue a supervisé les travaux dans la zone présentant un potentiel de découverte de sépulture (sous-opération 3C). Dans un deuxième temps, les sous-opérations 3D et 3E ont été excavés entre le 29 juin et le 11 juillet 2023 afin de raccorder et de prolonger le réseau de drainage de surface aux coins nord-est et sud-est de l'église.

Au terme de cette surveillance archéologique, aucune sépulture ou fosse sépulcrale n'a été découverte lors des travaux d'excavations. Cependant, quatre vestiges ont été découverts tronqués par les fondations sud et est de l'église. Il s'agit d'un ancien drain en pierres (3B103) découvert au centre de la façade de l'église. De plus, trois murs de fondations en maçonnerie sèche (3B102, 3C101 et 3E101) ont été découverts au coin sud-est de la façade de l'église. Ces vestiges et les artefacts associés suggèrent qu'il pourrait s'agir des fondations d'un bâtiment en bois construit sur le terrain, peut-être une étable, datant de la fin du 18^e siècle ou du début du 19^e siècle. En effet, la famille de Charles Charbonneau fils, forgeron, fait partie des premiers occupants recensés du lot, établis avant 1791.

Ces découvertes accroissent l'histoire du site BjFI-3 et témoignent de l'occupation de ce secteur de Saint-Eustache avant la construction de l'église presbytérienne, bâtie entre 1842 et 1848. Les vestiges et les sols archéologiques observés semblent se prolonger vers le sud et vers l'est et des vestiges archéologiques supplémentaires sont vraisemblablement conservés sous la propriété voisine (259 rue Saint-Eustache, lot 1 699 537). Pour toute excavation qui serait nécessaire dans ce secteur, au sud et au coin sud-est de l'église, nous recommandons d'effectuer un inventaire archéologique dans l'emprise des travaux, préalablement aux excavations, pour documenter les vestiges de cette ancienne occupation. De plus, des sépultures pourraient subsister dans l'espace entre le cimetière et le mur nord du bâtiment de « La petite église Cabaret Spectacle » ainsi qu'au sous-sol de l'église. Il est recommandé d'effectuer une surveillance archéologique au moment de toute excavation dans ces secteurs.

Table des matières

Chapitre 1: Introduction.....	1
1.1 Mandat et objectifs.	1
1.2 Localisation de la zone d'étude.	2
1.3 Contenu du rapport.	5
Chapitre 2: Méthodologie.....	7
2.1 Préparation du terrain et recherche documentaire.....	7
2.2 Méthodologie au terrain.	7
2.2.1 Bioarchéologie.....	8
2.2.2 Enregistrement des données.....	8
2.2.3 Mesures de protection et de conservation.....	9
2.3 Méthodologie post-fouille.	9
Chapitre 3: Contextes environnemental et culturel.....	11
3.1 Cadre environnemental.	11
3.1.1 Géologie et dépôts de surface.....	11
3.1.2 Classification écologique du territoire et hydrologie	12
3.1.3 Paléoenvironnement.....	14
3.2 Contexte paléohistorique.	17
3.3 Contexte historique.	18
3.3.1 Colonisation et développement de la seigneurie des Mille-Îles (1683-1718) et des fiefs de Blainville et du Chêne (18 ^e siècle)	18
3.3.2 Succession des propriétaires (1791-1842).....	19
3.3.3 Événements pertinents du 20 ^e siècle.....	25
3.4 États des connaissances en archéologie.....	29

Chapitre 4: Résultats de l'intervention archéologique.	35
4.1 Sous-opération 3A (côté ouest).	35
4.1.1 <i>Sols et artefacts associés</i>	36
4.1.2 <i>Vestiges architecturaux</i>	44
4.2 Sous-opération 3B (côté sud).	45
4.2.1 <i>Sols et artefacts associés</i>	46
4.2.2 <i>Vestiges architecturaux</i>	55
4.3 Sous-opération 3C (côté est).	60
4.3.1 <i>Sols et artefacts associés</i>	61
4.3.2 <i>Vestiges architecturaux</i>	64
4.4 Sous-opération 3D (drainage vers le nord).	64
4.5 Sous-opération 3E (drainage vers le sud).	69
4.5.1 <i>Sols et artefacts associés</i>	69
Chapitre 5: Conclusion et recommandations.	75
5.1 Valeurs et importance archéologique.	76
5.2 Recommandations.	82
Bibliographie.	83
Documents imprimés.	83
Documents électroniques et sites internet.	83
Annexe 1: Catalogue des photographies	85
Annexe 2: Planches contact	103
Annexe 3: Inventaire culture matérielle	119
Annexe 4: Dossier technique	129

Liste des tableaux

Tableau 3.1	Chronologie et nature de l'occupation préhistorique.	18
Tableau 3.2	Chronologie des événements et chaîne de titre du lot 165, BjFI-3.	20
Tableau 3.3	Sites archéologiques situés à proximité de la Petite Église BjFI-3..	31
Tableau 4.1	Synthèse des sous-opérations archéologiques, site BjFI-3.....	35
Tableau 4.2	Vestiges des sous-opérations 3A, 3B, 3C et 3E, site BjFI-3	38
Tableau 4.3	Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 3A, BjFI-3)	43
Tableau 4.4	Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 3B, coupe centrale vue vers le nord, BjFI-3.....	48
Tableau 4.5	Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 3B (paroi sud) et 3C (paroi est), BjFI-3	54
Tableau 4.6	Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 3C, coupe transversale, vue vers le sud, BjFI-3.....	63
Tableau 4.7	Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 3E, paroi ouest (BjFI-3).....	71

Liste des plans

Plan 1.1	Localisation du lieu d'intervention, site BjFI-3.....	3
Plan 3.1	Localisation de la zone d'étude, des sites et des zones d'information archéologique à proximité du projet, site BjFI-3	32
Plan 3.2	Interventions archéologiques antérieures, site BjFI-3.....	33
Plan 4.1	Opération 3, sous-opérations et vestiges architecturaux, site BjFI-3	37
Plan 5.1	Vestiges antérieurs à 1842 et leurs emprises présumées, site BjFI-3	77

Liste des figures

Figure 3.1	Représentation des dépôts de surface présent sur le site à l'étude.....	12
Figure 3.2	Représentation du réseau hydrographique en périphérie du site. Tirée et modifié de Cobamil 2011	13
Figure 3.3	Représentation des dépôts de surface présent sur le site à l'étude.....	14
Figure 3.3a à d	Chronologie des événements quaternaires dans les basses terres du Saint-Laurent (tirée de Richard et Girard 2018)	15
Figure 3.4	Extrait du plan dressé par Fortune en 1828 (BAnQ 03Q_E21S555SS1SSS23PE_4)	19
Figure 3.5	Extrait du plan du village de Saint-eustache en 1837, dressé par Parry. (BAC 4158433)	22
Figure 3.6	Plan de bornage dressé par Emery Féré en 1841. (BAnQ CA601,S22,SS1,D299)	23
Figure 3.7	Plan de saint-eustache en 1848 dessiné par Emery Féré. (BAnQ 03Q_E21S555SS1SSS23PE_4B)	24

Figure 3.8	Photo de La petite église "English Church" en 1900-1910. (Grenier numérique P04_D01_P10).....	25
Figure 3.9	Photo de l'église après l'incendie du 17 avril 1910 (Ville de Saint-Eustache, Service des archives, fonds Beauchamp).....	26
Figure 3.10	Carte des bâtiments détruits par l'incendie de 1910. (Tiré Grignon, Giroux, 1987: 50).....	26
Figure 3.11	Extrait du plan d'assurance-incendie Goad de 1914. (BANQ 3030219).....	27
Figure 3.12	Photo de l'annexe "Sunday School". (Vallière 2012).	27
Figure 3.13	Extrait du plan d'assurance-incendie Underwriter's de 1960. (BANQ 174303_06).....	28
Figure 3.14	La petite église vers 1975-1977. (source: Facebook, groupe Histoire ordinaire de Saint-Eustache).	28
Figure 4.1	Coupe stratigraphique de la sous-opération 3A, paroi nord, BjFI-3	42
Figure 4.2	Coupe stratigraphique de la sous-opération 3B, coupe centrale, vue vers le nord, BjFI-3	47
Figure 4.3	Coupe stratigraphique des sous-opérations 3B (paroi sud) et 3C (paroi est), BjFI-3	53
Figure 4.4	Coupe stratigraphique de la sous-opération 3C, coupe transversale, vue vers le sud, BjFI-3.....	62
Figure 4.5	Coupe stratigraphique de la sous-opération 3E (paroi ouest), BjFI-3	70

Liste des photographies

Photo 1.1	Vue générale du chantier autour de l'église et la Maison Lavigne-Richer , BjFI-3 (PATR22N13-0375)..	2
Photo 3.1	Pierre milésimée sur la façade de la petite église, BjFI-3 (PATR22N13-0019)..	24
Photo 4.1	Vue générale de la sous-opération 3A, vers le nord, BjFI-3 (PATR22N13-0025).....	36
Photo 4.2	Profil stratigraphique de la sous-opération 3A, paroi sud, BjFI-3 (PATR22N13-0013)..	41
Photo 4.3	Vue générale de la sous-opération 3A et de la fondation de l'église 3A100, vue vers le nord-est, BjFI-3 (PATR22N13-0098).....	44
Photo 4.4	Vestige 3B103 situé devant la porte de l'église vue vers l'ouest, BjFI-3 (PATR22N13-0075)..	45
Photo 4.5	Paroi stratigraphique 3B situé sous la porte de l'église, vue vers le nord, BjFI-3 (PATR22N13-0068)..	46
Photo 4.6	Paroi sud à l'extrémité est de la sous-opération 3B, avec vestige 3B102, BjFI-3 (PATR22N13-0362).....	51
Photo 4.7	Paroi est à l'extrémité sud de la sous-opération 3C, avec vestige 3C101, BjFI-3 (PATR22N13-0357).....	52
Photo 4.8	Vue générale des sous-opérations 3A et 3B, BjFI-3 (PATR22N13-0095).....	56
Photo 4.9	Jonction des sous-opérations 3B et 3C, avec vestiges 3B102 à gauche et 3C101 en haut de l'image, vue vers le nord, BjFI-3 (PATR22N13-0256).....	56
Photo 4.10	Sommet du vestige 3B102, vue vers l'ouest, BjFI-3 (PATR22N13-0253).....	57
Photo 4.11	Vestige 3B102, vue en coupe dans la paroi sud, BjFI-3 (PATR22N13-0261).....	57
Photo 4.12	Vue rapprochée du vestige 3B103, vers le nord-ouest, BjFI-3 (PATR22N13-0080).....	58
Photo 4.13	Vue rapprochée du vestige 3B103, vers le nord-ouest, BjFI-3 (PATR22N13-0084).....	58
Photo 4.14	Vestige 3B103 avec pierres formant un couvercle, vue vers le sud-ouest, BjFI-3 (PATR22N13-0089).....	59
Photo 4.15	Vestige 3B103, buté sous empiètement de 3B101, vue vers le nord, BjFI-3 (PATR22N13-0087).....	59
Photo 4.16	Vue générale de la sous-opération 3C et de la fondation de l'église 3C102, vue vers le nord-ouest,	

	BjFI-3 (PATR22N13-0363).....	60
Photo 4.17	Surveillance de la sous-opération 3C avec spécialiste bioarchéologue, BjFI-3 (PATR22N13-0120).....	60
Photo 4.18	Paroi stratigraphique 3C, vue vers le sud-est, BjFI-3 (PATR22N13-0116).....	61
Photo 4.19	Sommet du vestige 3C101, vue vers le sud-ouest, BjFI-3 (PATR22N13-0123)..	65
Photo 4.20	Sommet du vestige 3C101, vue vers le sud, BjFI-3 (PATR22N13-0124).....	65
Photo 4.21	Jonction des sous-opérations 3B et 3C, avec vestiges 3B102 à gauche et 3C101 en haut de l'image, vue vers le nord, BjFI-3 (PATR22N13-0135)..	66
Photo 4.22	Vestige 3C101 tronqué en fin d'excavation, vue vers le nord, BjFI-3 (PATR22N13-0250).....	66
Photo 4.23	Vestige 3C101, vue en coupe dans la paroi est, BjFI-3 (PATR22N13-0259).....	67
Photo 4.24	Emplacement de la sous-opération 3D, vue vers le nord-ouest, BjFI-3 (PATR22N13-0386).....	67
Photo 4.25	remblaiement d'excavation récente (2021) à l'emplacement de la sous-opération 3D, BjFI-3 (PATR22N13-0109)..	68
Photo 4.26	Sous-opération 3D en fin d'excavation, et les remblais d'excavation récents, BjFI-3 (PATR22N13-0387)..	68
Photo 4.27	Vue générale de la sous-opération 3E et du vestige 3E101, vue vers le nord-ouest, BjFI-3 (PATR22N13-0396) ..	69
Photo 4.28	Sous-opération 3E, paroi ouest et vestige 3E101, BjFI-3 (PATR22N13-0417)..	69
Photo 4.29	Artéfacts découverts dans le lot 3E3, BjFI-3 (PATR22N13-0422)..	73
Photo 4.30	Artéfacts découverts dans le lot 3E99, BjFI-3 (PATR22N13-0421)..	73
Photo 4.31	Sommet du vestige 3E101 , BjFI-3 (PATR22N13-0404)..	74

Chapitre 1: Introduction

1.1 Mandat et objectifs

La firme Patrimoine Experts a été mandatée par la ville de Saint-Eustache afin de réaliser une surveillance archéologique dans le cadre de travaux de réfection des fondations de l'église au Centre d'art La petite église, maintenant renommé La petite église Cabaret Spectacle.

Depuis quelques années, des infiltrations d'eau ont été remarquées à de nombreux endroits au sous-sol de l'établissement, particulièrement au niveau des fondations dans la portion église, mais également dans d'autres portions des corps des édifices (église et agrandissement de 1999). C'est dans ce cadre que la ville a commandé à C2V Architecture un carnet santé du bâtiment qui a été produit à l'automne 2020. Des recommandations ont été émises pour régler ces problèmes d'infiltrations. Il était nécessaire de réaliser des excavations le long des murs pour effectuer des travaux de réparation sur les fondations et aménager un système de drainage.

L'endroit recèle un potentiel archéologique et des sépultures ont été exhumées à l'arrière de l'ancienne église lors des travaux d'agrandissement en 1999, menant à la création du site archéologique BjFI-3. Une intervention faite en 2021 à la jonction des deux bâtiments n'a pas mené à la découverte de sépulture ou de vestige. Le principal objectif de la présente surveillance archéologique était de vérifier s'il y avait présence ou absence d'éléments archéologiques dans l'emprise des excavations, notamment pour vérifier la présence de sépultures supplémentaires. Des tranchées de réfection devaient être excavées mécaniquement sous supervision d'un archéologue. En raison de la découverte de sépultures en 1999 un peu plus au nord-est de l'église, Patrimoine Experts a engagé une bioarchéologue pour surveiller la tranchée d'excavation du mur est de l'église (sous-opération 3C).

L'intervention archéologique a été réalisée sous le permis de recherche archéologique 22-PATR-10 délivré par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Ce rapport présente le résultat des activités de terrain qui se sont déroulées du 16 novembre 2022 au 11 juillet 2023 dans le périmètre du site archéologique BjFI-3, de l'ancienne église presbytérienne de Saint-Eustache, maintenant occupé par

La petite église Cabaret Spectacle. Lors de cette troisième intervention dans les limites du site, les sous-opérations 3A, 3B et 3C ont été excavées pour dégager les murs de fondation ouest, sud et est de l'église. Dans un deuxième temps, les sous-opérations 3D et 3E ont été excavées entre le 29 juin et le 11 juillet 2023, afin de raccorder et de prolonger le réseau de drainage de surface aux coins nord-est et sud-est de l'église. L'intervention a permis d'assurer l'identification qualitative et quantitative ainsi que la protection et la sauvegarde des données archéologiques.

1.2 Localisation de la zone d'étude

La ville de Saint-Eustache est située dans la région administrative des Laurentides, dans les basses terres du Saint-Laurent. Localisée en bordure de la rivière des Mille-Îles, la ville est au carrefour de plusieurs axes routiers d'importance, dont les routes 344 et 148 qui permettent entre autres de rejoindre l'autoroute 640. Les travaux visés par ce rapport ont eu lieu à La petite église Cabaret Spectacle, auparavant le Centre d'art La petite église, située au 271, rue Saint-Eustache dans la ville de Saint-Eustache (terrain 1 699 225) (Photo 1.1 PATR22N13-0375).

Localisé à moins de 100 m de la rivière du Chêne près de l'intersection de la rue Saint-Eustache et de la rue du moulin, ce bâtiment est dans l'emprise du site BjFI-3. Ce bien est cité comme immeuble patrimonial sous le nom de « ancienne église presbytérienne de Saint-Eustache » (Gouvernement du Québec 2013). L'intervention est localisée autour du bâtiment de l'ancienne église et les excavations ciblent plus précisément la base des murs est, sud et ouest (Plan 1.1).



Photo 1.1 Vue générale du chantier autour de l'église et la Maison Lavigne-Richer , BjFI-3 (PATR22N13-0375).



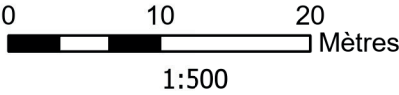
Centre d'art La petite église
Saint-Eustache

Plan 1

Limite du site archéologique
BjFI-3

Légende

 Limite site archéologique



1.3 Contenu du rapport

Ce rapport présente le résultat de la surveillance archéologique réalisé par Patrimoine Experts de novembre 2022 à juillet 2023 pour la Ville de Saint-Eustache. Il est constitué de cinq chapitres et d'annexes. Le chapitre 2 porte sur la méthodologie employée pour la recherche documentaire, les travaux de terrain et les analyses subséquentes. Le chapitre 3 présente le contexte environnemental de l'aire d'étude, le cadre physique ainsi qu'une description sommaire des occupations humaines anciennes connues dans le secteur, séparée entre les contextes paléohistoriques autochtone et historique euroquébécois. S'ensuit, au chapitre 4, la présentation des résultats de l'intervention archéologique. Enfin, le chapitre 5 porte sur la conclusion et les recommandations émises au terme des présents travaux archéologiques.

Chapitre 2: Méthodologie

La méthodologie générale utilisée lors de la réalisation de l'expertise archéologique a été faite en conformité avec le *Règlement sur la recherche archéologique* (P-9.002, r.2.1) en ce qui a trait aux activités préparatoires, de terrain, des analyses et de la rédaction du rapport qui s'en suit. Cette méthodologie comprenait entre autres des procédures en lien avec les travaux de terrain, les analyses post-fouille et la rédaction du rapport de recherche.

2.1 Préparation du terrain et recherche documentaire

La recherche documentaire débute préalablement à l'intervention sur le terrain. En plus de l'étude de potentiel archéologique qui a fourni des renseignements utiles, différents documents ont été compilés et consultés afin d'approfondir la documentation pour le secteur ciblé. Les informations rassemblées portent sur le cadre environnemental et sur les éventuelles occupations anciennes du secteur par les communautés autochtones et euroquébécoises. Cette recherche a permis de se familiariser avec les données historiques et archéologiques déjà connues qui sont présentées dans le chapitre 3 et d'évaluer le potentiel archéologique du secteur. La recherche documentaire est complétée après l'intervention au terrain, afin d'approfondir des thèmes associés aux découvertes archéologiques.

2.2 Méthodologie au terrain

Dans le cas présent, les travaux de terrain consistaient à réaliser une surveillance archéologique, simultanément aux travaux d'excavations de l'entrepreneur. La surveillance sert à identifier, documenter et évaluer des vestiges archéologiques qui peuvent être présents dans l'emprise de travaux en cours.

Cette intervention avait pour objectif de vérifier la présence ou non de vestiges ou de sols archéologiques, d'identifier les éléments dégagés et de procéder aux enregistrements d'usages (mesures, localisation, description, photographie et photogrammétrie).

Bien que l'archéologue ne contrôle pas le périmètre de l'excavation en surveillance, celui-ci peut contrôler le rythme et demander un arrêt temporaire de la machinerie pour observer le contenu des sols ou pour évaluer la présence ou non d'éléments archéologiques. Dans le cas d'éléments archéologiques en place, l'archéologue responsable de la surveillance peut recommander des ajustements quant à la technique d'excavation utilisée. Le tout se fait en concertation avec les intervenants du projet et des mesures de mitigations peuvent alors être prises en prévision de travaux supplémentaires ou de l'adaptation de ceux-ci. La présente surveillance n'a pas causé d'arrêt des travaux.

Une évaluation et des recommandations concernant les ressources archéologiques du terrain à l'étude sont ensuite formulées au client et au ministère de la Culture et des Communications. Si un site est découvert, ces nouvelles données peuvent être intégrées au plan d'aménagement et de développement afin de préserver la ressource archéologique.

2.2.1 *Bioarchéologie*

Les interventions archéologiques précédentes sur le site de la petite église (BjFI-3) avaient permis de découvrir à proximité de l'ancienne église presbytérienne, des sépultures humaines qui ont été associées à un petit cimetière (Larocque 1999a). Les archéologues spécialisés dans l'excavation des sépultures (bioarchéologues) portent une attention particulière à l'identification d'une fosse sépulcrale, d'un cercueil ou d'ossements lors des travaux d'excavation mécanique. La présence d'une fosse implique automatiquement un bouleversement des sols qui sont au-dessus de la sépulture. Toutefois, ce déplacement des sols permet quand même d'identifier le contour des fosses sépulcrales par une observation des différences de texture des sols de la fosse comparativement à celle du remblai.

Les bioarchéologues cherchent à documenter non seulement le type de sépulture, mais aussi sa localisation particulière (église, cimetière, etc.) et par la suite, lors de l'analyse des ossements, ils mettent en relation les caractéristiques de la sépulture et les composantes biologiques de l'individu inhumé (âge, sexe, pathologie, etc.). L'intervention bioarchéologique permet ainsi de reconnaître la variabilité des attitudes d'une population face à la mort et à la disposition de leurs défunts.

2.2.2 *Enregistrement des données*

L'enregistrement de terrain a été réalisé selon le système de numérotation Tikal. Selon cette méthode, tous les lots de sols et tous les vestiges documentés obtiennent un numéro de localisation, par exemple **1A3**. Le premier chiffre (**1**) identifie l'opération, ce qui correspond à un secteur, à une année ou à une phase d'intervention. Ensuite, la lettre (**A**) identifie la sous-opération, ce qui correspond à une tranchée ou une aire ouverte à l'intérieur d'une opération. Enfin, le chiffre (**3**) identifie un lot qui correspond au troisième niveau de sol décrit dans le périmètre d'une sous-opération. La numérotation des vestiges architecturaux a été réalisée selon le système recommandé par le ministère des Transports du Québec. Les numéros de 100 à 199 sont réservés aux vestiges en pierres ou béton et les numéros 200 à 299 servent aux vestiges en bois, les numéros de 300 à 399 ont été utilisés pour désigner les vestiges en métal comme les canalisations en fonte ou en plomb. Les numéros pairs sont attribués aux vestiges orientés dans un axe nord-sud dominant et les chiffres impairs aux vestiges orientés dans un axe général est-ouest.

L'ensemble des notes de terrains ont été enregistrées dans un carnet de notes (carnet d'arpentage) incluant le déroulement des excavations, les dessins des aires d'études, des vestiges dégagés et des schémas stratigraphiques des sols (photo 2.1). Les vestiges ont été décrits à l'aide des fiches d'enregistrement architectural.

Des photos prises avec un appareil Olympus TG-5 s'ajoutent aux enregistrements. Les relevés d'arpentages ont été réalisés avec une station totale et un GPS différentiel permettant de positionner les zones excavées et les vestiges dégagés. Les artefacts diagnostiques ont été récoltés pour chaque lot qui en contenait afin de préciser la nature et la datation des dépôts.

2.2.3 *Mesures de protection et de conservation*

Dans le cadre des présentes excavations, les vestiges localisés ont pu être conservés en place et réenfouis à la fin du chantier. Des toiles ont été placées en fond d'excavation afin de protéger les vestiges, et servent également de marqueur comme fond d'excavation dans l'éventualité de future excavation.

Plusieurs artefacts ont été récupérés des sols documentés. Ces artefacts conservés ont été emballés dans des sacs de papier en vue de leur nettoyage et leur analyse.

2.3 **Méthodologie post-fouille**

Les analyses post-fouille comprennent l'ensemble des travaux qui sont réalisés après les interventions sur le terrain, dont le traitement et l'analyse des données de terrain. Le traitement des données de terrain comprend notamment la mise au propre des dessins et des relevés (en plan et stratigraphiques), du catalogue photo, puis des descriptions particulières des différentes ressources archéologiques mises au jour. Les informations entrées de façon manuscrite dans les notes ont été classées de manière à produire la description des travaux, ainsi que leur analyse, puis à croiser celles-ci avec les éléments déjà connus ou appréhendés avant le début du chantier. Les vestiges arpentés et enregistrés ont été géoréférencés et mis en forme afin de produire des plans qui ont été superposés aux cartes anciennes. Ces plans contribuent à l'analyse spatiale du site.

Les artefacts récoltés ont été envoyés au laboratoire pour être nettoyés et inventoriés. Cette analyse des artefacts permet de préciser la datation et les activités (domestiques, industrielles, militaires, etc.) qui se sont déroulées sur le site dans le passé. L'identification de certains objets, de matériaux, de méthodes de fabrication, de marques de fabricant ou de systèmes brevetés, permet d'attribuer des datations relatives aux assemblages. Les artefacts d'un même lot sont regroupés par matériaux, puis sont inventoriés selon les critères suivants : provenance (site, opération, sous-opération et lot), nombre d'artefacts (fragments et objets estimés), matériau, type d'objet, fonction, datation relative et état. Le classement des matériaux et fonctions a été effectué avec les codes de matériaux et de fonctions de l'agence Parcs Canada.

Une partie des artefacts peuvent être élagués au laboratoire, mais font tout de même partie des assemblages inventoriés. Les objets les plus représentatifs sont sélectionnés pour être photographiés et cata-

logués, ce qui permet d'approfondir leur documentation. Un numéro séquentiel différent de l'inventaire sommaire leur est alors attribué (CAT-1). En vue du dépôt, la collection conservée est remballée dans des sacs plastiques selon les pratiques en vigueur à l'endroit où ils seront conservés.

L'analyse des données archéologiques en vue de la rédaction du rapport nécessite la description des découvertes et le croisement des nouveaux résultats avec les éléments déjà connus ou appréhendés pour chacun des secteurs. Les résultats ont été compilés et sont présentés dans le présent rapport, dont une copie est remise au client et au ministère de la Culture et des Communications, qui détient également une copie du dossier technique et de recherche.

Chapitre 3: Contextes environnemental et culturel

3.1 Cadre environnemental

La petite église (site BjFI-3) se situe dans la région administrative des Laurentides et plus précisément dans la MRC de Deux-Montagnes. Les zones étudiées présentent une surface d'accueil relativement plane et légèrement incliné vers la rivière du Chêne.

On retrouve le site à l'étude au sein de l'unité de paysage de Montréal, un environnement englobant la région de Montréal et les plaines basses environnantes. Le terrain se trouve à une altitude moyenne de 31 m au-dessus du niveau de la mer (NMM).

3.1.1 Géologie et dépôts de surface

Le site étudié se retrouve au sein de la province géologique de la Plate-forme du Saint-Laurent. Le substrat rocheux régional fait partie de la formation de Beauharnois (groupe de Beekmantown), formée par des roches sédimentaires, dont la dolomie, le calcaire cristallin, le grès et le schiste argileux (*shale*) (Gouvernement du Québec 2019). Les autres formations géologiques environnantes (Trenton, Black River et Chazy) se composent aussi de pierres calcaires comme le schiste argileux (*shale*), la dolomie et le grès. La formation de Thérèse et le groupe de Postdam, constitués notamment de grès quartzique (Gouvernement du Québec 2019), présentent un plus grand intérêt en ce qui concerne la matière première. Ces éléments géologiques, du fait de leur répartition spatiale épousant le contour des collines d'Oka et se terminant au pied du Bouclier canadien (province de Grenville) au nord, sont accessibles à partir de la rivière des Mille-Îles, via la rivière du Chêne et la rivière Chicot.

L'unité de paysage régional de Montréal est composée à 60 % de dépôts marins et de till (Robitaille et Saucier 1998, 51). Le site du Centre d'art La petite église (BjFI-3) repose donc sur des sédiments fins d'eau peu profonde (figure 3.1) qui s'est déposée lors du Wisconsinien supérieur (Bolduc et al. 2001). On retrouve à moins de 100 m en bordure de la rivière du Chêne des rebords de ravinements formé par l'érosion successive des berges.

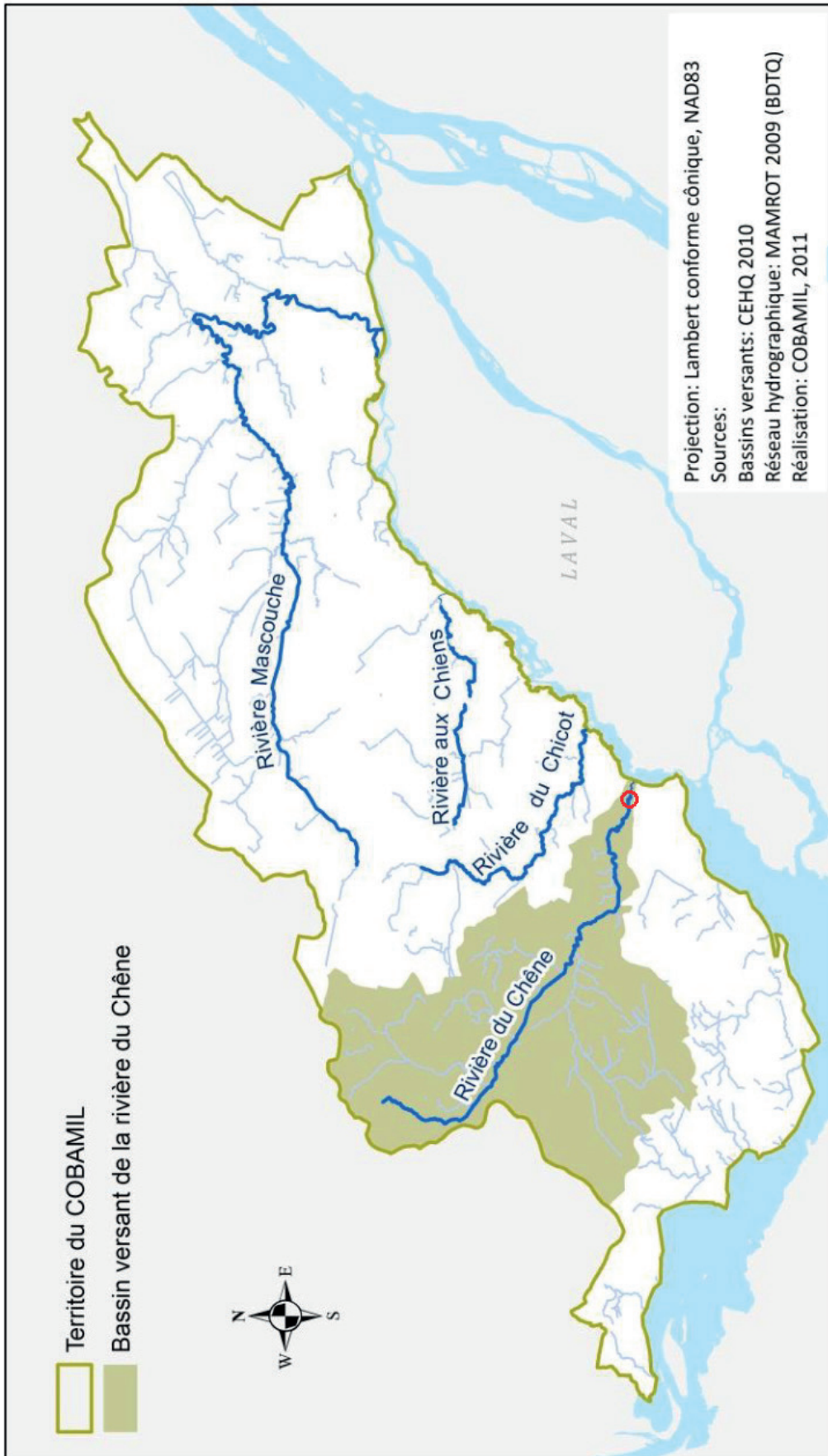


Figure 3.2 Représentation du réseau hydrographique en périphérie du site. Tirée et modifiée de Cobamil 2011



Figure 3.3 Représentation des dépôts de surface présent sur le site à l'étude.

La petite église (BjFl-3) se trouve sur la berge nord de la rivière du Chêne et à environ 700 m de l'exutoire de cette dernière avec la rivière des Mille-Îles. Le bassin versant de la rivière du Chêne (figure 3.2) couvre une superficie de 212 km² et est le deuxième bassin versant en importance de la rivière des Mille-Îles (COBAMIL 2011).

3.1.3 Paléoenvironnement

Lors du dernier cycle glaciaire, au Wisconsinien, l'Inlandsis laurentidien s'étend vers le sud-sud-est jusqu'à la latitude de New York, atteinte vers 18 000 ans, et couvre évidemment tout le Québec (figures 3.3 et 3.3a à d). La fonte progressive du glacier a engendré la dislocation partielle de l'Inlandsis dans l'axe du Saint-Laurent, ce qui a permis aux eaux salées de pénétrer à l'intérieur du territoire et qui a amorcé l'épisode de la mer de Champlain vers 11 200-11 100 en âge 14C (13 150-13 000 AA) (Parent et Occhietti 1988). À ce moment, Occhietti et coll. (2001) estiment que le niveau d'eau aurait inondé une partie des terres en bordure des Laurentides, avec un niveau fluctuant entre 200 m et 250 m.

Du point de vue des basses terres du Saint-Laurent, la mer de Champlain s'est tranquillement abaissée au fil des échanges d'eau entre l'aval et l'amont grâce aux effets de marée et de courants (Arkéos 2016, 14). Ces échanges vont perdurer jusqu'aux environs de 9 800-9 500 BP, et auront eu pour effet le dessalement de la mer de Champlain et la création du lac Lampsilis, une étendue d'eau douce (Occhietti et al. 2001).

Le lac Lampsilis prend forme vers 9 750 AA 14C (11 600-10 500 AA) en amont de Québec. Le lac va perdurer environ 2000 ans et va commencer à se drainer vers 8000 AA (Lamarche 2006). Ce drainage progressif du lac s'inscrit dans la formation du Proto-Saint-Laurent. En effet, le système hydrologique lacustre va être remplacé de la rivière des Outaouais vers l'aval de Montréal via des systèmes de multiples chenaux répartis au sein des basses terres du Saint-Laurent (Arkéos 2016, 14-15). Ce drainage participe à l'émersion des terres sous le lac Lampsilis, dont l'archipel de Montréal.

Par la suite, le drainage du lac va engendrer la fragmentation du plan d'eau entre des îles et des îlots en formation, entre lesquelles des chenaux vont circuler (Ibid. : 16). Ce drainage constant ne sera pas sans impact sur le niveau de l'eau qui va fluctuer de 9 800 AA à 1 000 AA laissant sur son passage plusieurs terrasses. On dénombre trois

Figure 3.3a

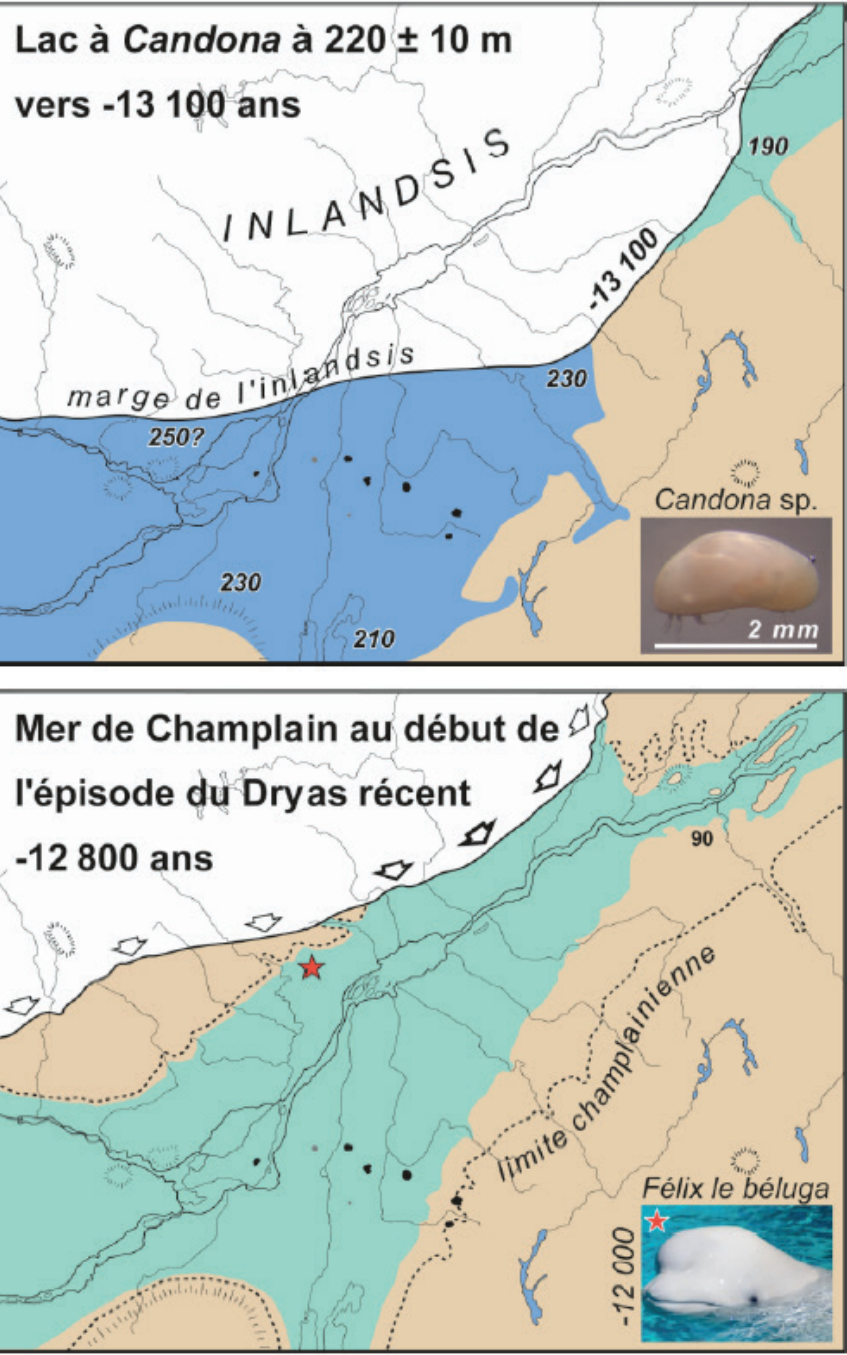


Figure 3.3b

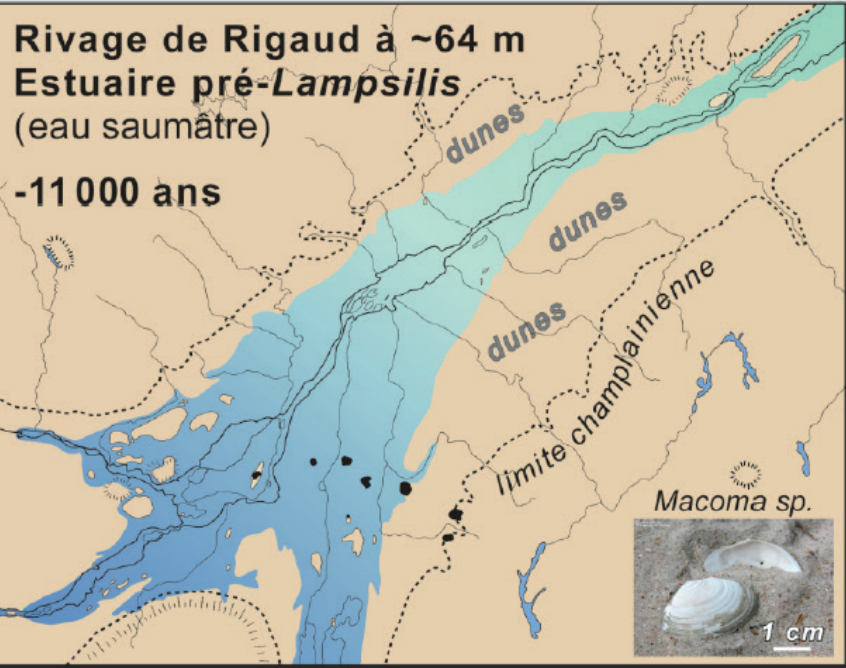


Figure 3.3c

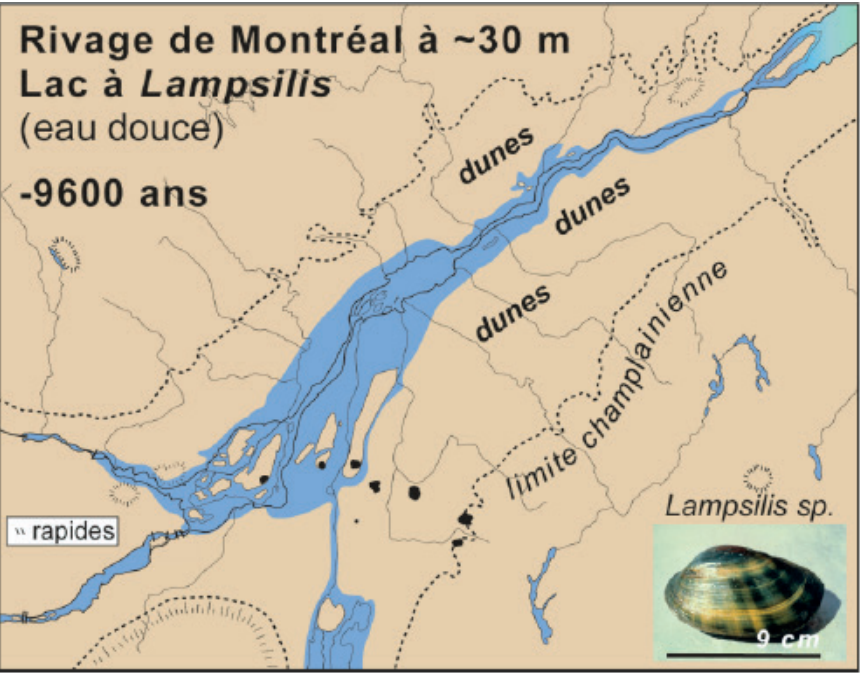


Figure 3.3d

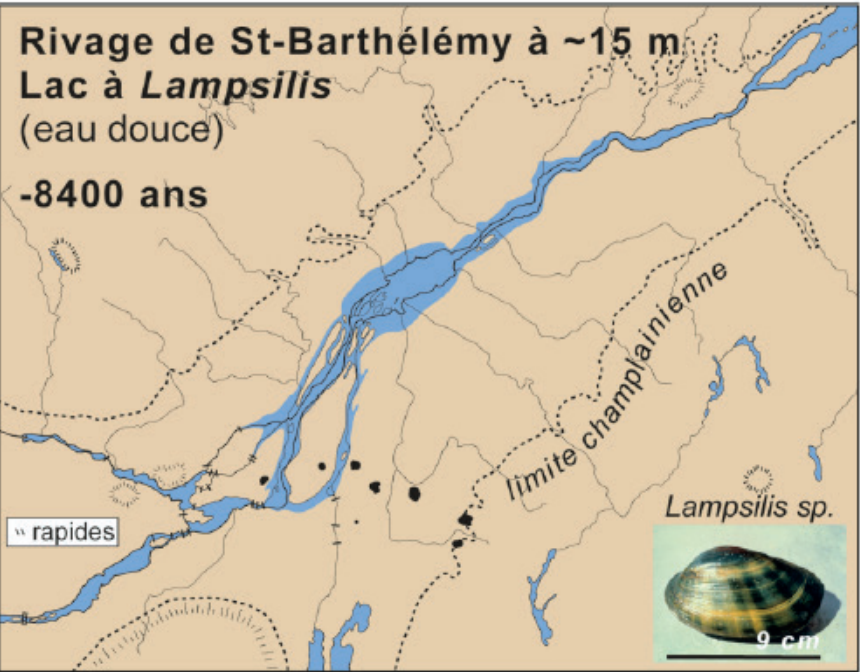
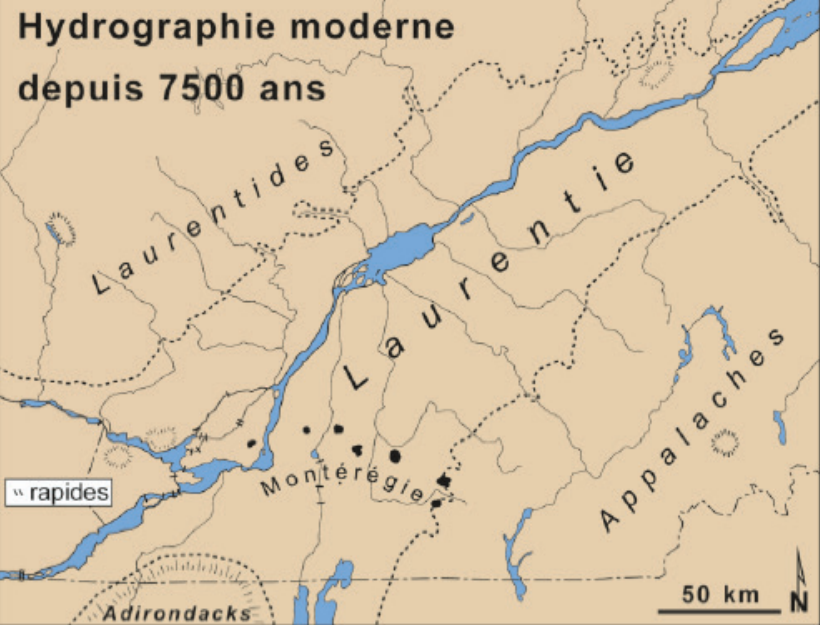


Figure 3.3a à d Chronologie des événements quaternaires dans les basses terres du Saint-Laurent (tirée de Richard et Girard 2018)

stades de terrasses en fonction du niveau du lac Lampsilis soit, la terrasse de Rigaud (60 m : 9,8 AA), la terrasse de Montréal (31 m : 8,8 AA) et la terrasse de Saint-Barthélemy (15-20 m : 8 AA) (Lamarche, 2006 : 12).

Suivant l'étape de Saint-Barthélemy, le niveau de l'eau sujet aux cycles de régression-transgression, va diminuer et augmenter au cours des huit millénaires suivants (Arkéos 2016, 16). Cette dynamique de fluctuation hydrique s'insère dans l'évolution du Proto-Saint-Laurent. Il faut attendre 1 000 AA avant que le niveau de l'eau soit semblable au niveau actuel dans la région du site d'étude.

3.2 Contexte paléohistorique

Les basses plaines du Saint-Laurent, dans la région de Montréal, ont été libérées des glaces vers 10 000 à 8 000 AA, soit durant la période du Paléoindien récent, période suivie de la transition entre la mer de Champlain et le lac Lampsilis correspondant approximativement aux premières périodes de l'Archaïque (8 000 AA à 6 000 AA) (Ethnoscop 2004, 3). Il faut attendre la période de l'archaïque laurentien (6 000 AA et 4 000 AA) pour voir les premiers groupes humains arriver dans la région.

La période archaïque marque plusieurs changements dans l'occupation et l'interaction avec le territoire. En effet, on semble mieux comprendre son environnement ainsi que les différentes ressources qui le composent, et ce pour chaque région. L'exploitation des ressources y semble plus systématique et surtout plus définie. L'acquisition de ressources s'effectue selon un nomadisme saisonnier, circonscrit dans des territoires couvrant des superficies de moins en moins importantes comparées à celles de la période du Paléoindien. Les connaissances du territoire de ces groupes leur ont permis d'exploiter un spectre de ressources plus vaste tandis que leur déplacement limité sur le territoire leur a permis de mieux circonscrire l'environnement dans lequel ils évoluent, mais surtout de le rendre plus prévisible. Ce changement de paradigme se perçoit par la diversification des outils, tant dans la méthode de fabrication que dans leurs fonctions. De plus, les matières premières lithiques que ces groupes utilisent révèlent l'ampleur des réseaux d'échanges et de communications entre les différents groupes.

La période de la paléohistoire suivant celle de l'Archaïque et qui précède l'arrivée des Européens est nommée le Sylvicole (tableau 3.1). Cette subdivision est majoritairement faite en fonction de l'observation de changements technologiques et à partir de l'évolution des styles céramiques. Les groupes se déplacent moins, maximisent les ressources disponibles, en particulier les ressources aquatiques.

Malgré les recherches archéologiques réalisées depuis 1999, aucune source d'information ne confirme la présence des peuples des Premières Nations sur le terrain de la Petite Église. Cependant, la proximité avec la rivière du Chêne a pu favoriser la fréquentation du lieu par les autochtones et il existe par conséquent un potentiel de découverte d'éléments autochtones de la période préhistorique. L'étude d'Archéophone précise : « la rivière du Chêne pouvait présenter un axe donnant accès à l'intérieur des terres. La découverte fortuite d'une pointe de projectile près du chemin Fresnière suggère d'ailleurs que des activités de chasse se tenaient plus au nord, en des lieux accessibles par la rivière. Les rapides étant

Tableau 3.1 Chronologie et nature de l'occupation préhistorique.

PÉRIODE	PHASE	CHRONOLOGIE AA (avant aujourd'hui)	MODE DE SUBSISTANCE	SCHEMA D'ÉTABLISSEMENT
Paléoindien	Ancien	12 500 – 8 000 ans AA	- Exploitation du gros gibier (principalement caribou)	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Paléorivage de lacs proglaciaires; hauts plateaux; anciennes terrasses fluviales
	Récent	10 000 – 8 000 ans AA	- Exploitation diversifiée d'espèces animales - Diversification graduelle des ressources exploitées (petit gibier, plantes, ressources marines)	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Hauts plateaux; anciennes terrasses fluviales
Archaïque	Ancien	9 500 – 7 000 AA	- Exploitation saisonnière des ressources animales et végétales en fonction des disponibilités. - Chasse, pêche et cueillette	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Petits campements près de cours d'eau sur sols bien drainés. - Camps plus importants près de cours d'eau majeurs et de bons endroits de pêche - Sites de haltes temporaires
	Moyen	7 000 – 5 500 AA		
	Récent	5 500 – 3 000 AA	- Exploitation des ressources animales et végétales avec souvent une emphase pour les ressources halieutiques - Chasse, pêche et cueillette	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Grand nombre de sites en position stratégique pour la capture du poisson (rapides et seuils) - Réduction de la surface des territoires exploités et une mobilité moins grande
Sylvicole	Inférieur	3 000 – 2400 ans AA	- Diversité des ressources exploitées avec souvent une emphase pour les ressources halieutiques - Chasse, pêche et cueillette	- Bandes nomades avec déplacements saisonniers - Sites d'hiver à l'arrière de la plaine laurentienne - Campements printaniers et estivaux près des cours d'eau importants
	Moyen	2 400 – 1 000 ans AA		- Petits campements saisonniers réutilisés et camps semi-permanents
	Supérieur	1 000-450 ans AA	- Apparition et développement de l'horticulture et de l'agriculture - Importance de la pêche et de la cueillette - La chasse devient complémentaire	- Villages semi-permanents loin des routes fluviales sur des élévations bien drainées - Camps saisonniers (station de pêche) - Camps temporaires

impossibles à franchir avec des canots d'écorce, des portages devaient être nécessaires. Ces portages pouvaient être des occasions pour s'arrêter quelque temps et peut-être profiter des rapides pour la pêche » (Archéophone 2013, 5).

3.3 Contexte historique

3.3.1 Colonisation et développement de la seigneurie des Mille-Îles (1683-1718) et des fiefs de Blainville et du Chêne (18^e siècle)

Le développement de Saint-Eustache a débuté sous le nom de seigneurie des Mille-Îles. Cette dernière est concédée en 1683 à Michel Sidrac Dugué, dit sieur de Boisbriand. Étant militaire de formation, il occupe la majeure partie de son temps entre la chasse au castor et la guerre aux Iroquois, ce qui a pour conséquence une lente colonisation de la seigneurie. Ultimement, le faible développement du territoire seigneurial poussa le rattachement de la seigneurie au domaine royal en 1714 (Bélisle, 2003 : 56 ; Laurin, 1979 : 82). Il faut attendre 1718 pour qu'une scission sépare la seigneurie en deux fiefs, soit celui de Blainville et du Chêne. Ces fiefs sont attribués respectivement à Charles-Gaspar Piot et à Jean Petit, tous deux gendres de Michel Sidrac Dugué (Laurin 1979, 82). La période allant de 1718 à 1749 est marquée une fois de plus par une longue période de faible développement. À partir de 1739, les lots de la seigneurie sont majoritairement distribués le long des embouchures des rivières Chicot et du Chêne. Une nouvelle concession en 1749 permet à Eustache-Louis Lambert Dumont, petit-fils de Jean Petit et Marie-Charlotte Dugué, de débiter véritablement la colonisation du fief du Chêne (Dumont), qui deviendra éventuellement Saint-Eustache (Laurin 1979, 86).

Après 1760, l'exploitation constante des terres avoisinantes de la rivière du Chêne par Eustache-Louis Lambert, fils du premier Dumont, a permis de coloniser le fief du Chêne, et par le fait même, d'établir les bases de la paroisse de Saint-Eustache fondée en 1769 (Laurin 1979, 88-108).

3.3.2 Succession des propriétaires (1791-1842)

Le terrain sur lequel a été construite la petite église a connu plusieurs occupations alors que plusieurs propriétaires s'y sont succédé. Le tableau 3.2 présente la chronologie des événements et la chaîne de titre du lot 165, selon les recherches effectuées par Marc-Gabriel Vallières (Vallières 2012). La première occupation documentée du terrain à l'étude débute avant 1791. À l'époque, ce terrain occupe tout l'espace jusqu'à l'intersection de la rue Saint-Eustache et la rue du Moulin (alors appelé chemin Bellefeuille). Charbonneau fils, forgeron, aurait été le premier occupant du terrain, qui a obtenu la concession du terrain le 14 octobre 1791, avant de vendre la propriété le lendemain à Amable Duchatelle. Les documents notariés¹ indiquent qu'une maison de 16 pieds par 24 en bois et une étable en pièce sur pièce de 12 pieds carrés étaient déjà construites sur ce terrain en 1791 (Vallières 2012). Le plan dressé par Joseph Fortune en 1828 représente en effet une résidence sur ce terrain (figure 3.4).

1 La chaîne de titres des propriétaires du terrain de la Petite Église (anciens lots 165) et du terrain à l'est (ancien lot 164) utilisées dans le rapport provient des recherches de Vallières (2012), accessibles via le site web de Patrimoine-Laurentides à l'adresse suivante : <http://mgvallieres.com>.



Figure 3.4 Extrait du plan dressé par Fortune en 1828 (BAnQ 03Q_E21S555SS1SSS23PE_4)

Tableau 3.2 Chronologie des événements et chaîne de titre du lot 165, site BjFI-3

Date	Événement	Source
1791-10-14	Concession à Charles Charbonneau fils, forgeron. Cette concession correspond à l'avant et à l'arrière du terrain de la Petite église et à l'arrière du terrain de la maison du Pasteur (259, rue Saint-Eustache). Il est probable que Charbonneau occupe déjà l'emplacement car lorsqu'il revend le terrain, le lendemain, il y a une maison et une étable de construites.	Notaire: Pierre-Rémy Gagnier #638
1791-10-15	Vente par Charles Charbonneau, époux de Marie-Reine Lajeunesse à Amable Duchatelle, maçon de la Pointe-Claire. Il y a une maison de 16 pieds par 24 en bois et une étable en pièce sur pièce de 12 pieds carrés. Le terrain partiel tel que concédé la veille.	Notaire: Pierre-Rémy Gagnier #641
1795-01-27	Vente par Amable Duchatelle à Pierre Réaume. L'acte est cité au terrier, sans identification du notaire. La quittance de la semaine suivante stipule que la vente est devant le notaire Pierre-Rémy Gagnier, mais cet acte ne figure pas à son répertoire.	Notaire: Pierre-Rémy Gagnier ?
1795-02-02	Quittance par Gilbert Duchatelle, fils d'Amable, à Pierre Réaume. Selon Parchemin, une copie de la vente du 27 janvier serait annexée à la quittance.	Notaire: Louis Thibodeau
1798-07-31	Vente par Pierre Réaume à Thérèse Tessier, veuve de Joseph Debien. Terrain d'un demi-arpent par un arpent. Il y a un petit chemin sur le lot pour accéder aux emplacements situés derrière.	Notaire: Pierre-Rémy Gagnier #2461
1809-08-26	Vente par adjudication par les héritiers de Thérèse Tessier, veuve de Joseph Debien, à Appoline Girardin, épouse de François Labady qui est absent de cette province.	Notaire: Pierre-Rémy Gagnier #5783
1810-04-27	Marché entre Joseph Morin, maçon, et Appoline Girardin, épouse de François Labady pour ajouter un solage et une cheminée en pierre.	Notaire: Pierre-Rémy Gagnier #5934
1810-10-19	Compromis entre Louis Morin, menuisier, et Appoline Girardin, épouse de François Labady. Morin a fait des travaux de menuiserie à la maison à l'été précédent suite à une entente verbale. Les deux parties ne s'entendent pas quant au solde de prix à payer par Appoline Girardin et ont engagé des arbitres qui donnent raison à cette dernière.	Notaire: Pierre-Rémy Gagnier #6051
1814-08-30	Vente par Appoline Girardin, épouse de François Labady, à Augustin Germain, charron.	Notaire: Pierre-Rémy Gagnier #6534
1820-09-19	Vente par Augustin Germain, veuf de Marie-Joseph Mathieu, à Michel Fournier, marchand.	Notaire: Joseph-Amable Berthelot #1897
1834-10-02	Vente par le shérif à Charles-Séraphin Rodier.	
1837-09-02	Vente par Charles-Séraphin Rodier au révérend David Shanks.	Notaire: Nicolas-Benjamin Doucet #24983
1837-12-14	Bataille de Saint-Eustache	

Date	Événement	Source
1841-11-18	Procès-verbal d'arpentage, de bornage et plan d'un lopin de terre situé sur l'emplacement occupé par le révérend David Shanks [...] et vendu à James Gentle et David Mitchell pour la bâtisse de l'église. BAnQ CA601,S22,SS1,D299.	Arpenteur: Emery Féré
1842-06-08	Bargain and sale by the reverend David Shanks to the Trustees of the Scotch Church of St.Eustache.	Notaire: William Ross #469
1842	Construction de l'église presbytérienne	Grignon 1989; Shearman 1979; Pierre millésimée
1848	La construction de l'église presbytérienne en pierre est achevée.	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=110656&type=bien
1910-04-17	Incendie du haut du village. Seuls les murs de pierre de l'église subsistent (voir photo).	
1923	Construction d'une annexe au nord de l'église pour une école «Sunday School».	
1970	Fermeture de l'Église Trinity United Church	
1980-02-20	Conveyance by the Trustees of Trinity United Church to the town of St.Eustache. Vente pour 1\$. L'église est réemployée en centre d'art.	Notaire: Javet, Ernest-Auguste #15284
1998	Agrandissement du bâtiment vers le nord pour l'aménagement d'une salle de spectacle	
	Source principale: Vallières 2012 (http://mgvallieres.com/eust/StEu271/Chaine.htm)	

En 1798, un lopin d'un demi-arpent (29,23 m) par un arpent (58,47 m) est vendu à Thérèse Tessier. Il est à noter qu'un chemin est aménagé sur ce lot pour accéder aux emplacements situés à l'arrière du terrain (ibid.).

En 1837, le révérend David Shanks fait l'acquisition du terrain. Sur le plan dressé par Parry après la bataille de Saint-Eustache, la maison du révérend est représentée près de l'intersection des rues Saint-Eustache et l'actuelle rue du moulin (figure 3.5). En 1841, le révérend divise le terrain en deux bandes et conserve le lot 164 (actuel lot 1 699 537). Un procès-verbal d'arpentage en date de 1841 atteste de cette division du terrain (figure 3.6). Le terrain de la petite église (actuel lot 1 699 225 et ancien lot 165) correspond au quadrilatère identifié par les lettres A, B, C, D est vendu à James Gentle et David Mitchell pour le syndic de l'Église écossaise pour y construire une église (Ibid., Larocque, 1999 : 3). Le révérend conserve le terrain correspondant de la ligne B et C jusqu'à la rue Saint-Jean-Baptiste (actuelle rue du moulin). L'acte de vente du terrain à l'Église écossaise est le seul élément qui fait mention d'un cimetière adjacent à La petite église (BjFI-3) ; « The vendor [le révérend Shanks] however reserves for himself and family a plot or part and parcel of the aforesaid ground of the ordinary size for the burial place for himself and family » (ANQM-GN).

Il est probable que la première maison présente en 1791 ait été construite sur le terrain voisin de la Petite Église (actuel lot 1 699 537 et ancien lot 164). En effet, il est probable que le révérend Shanks ait conservé et occupé la maison de la propriété et qu'il ait vendu un lopin adjacent aux principaux bâtiments existants pour la construction de l'église. Par ailleurs, lorsque la propriété du révérend David Shanks est

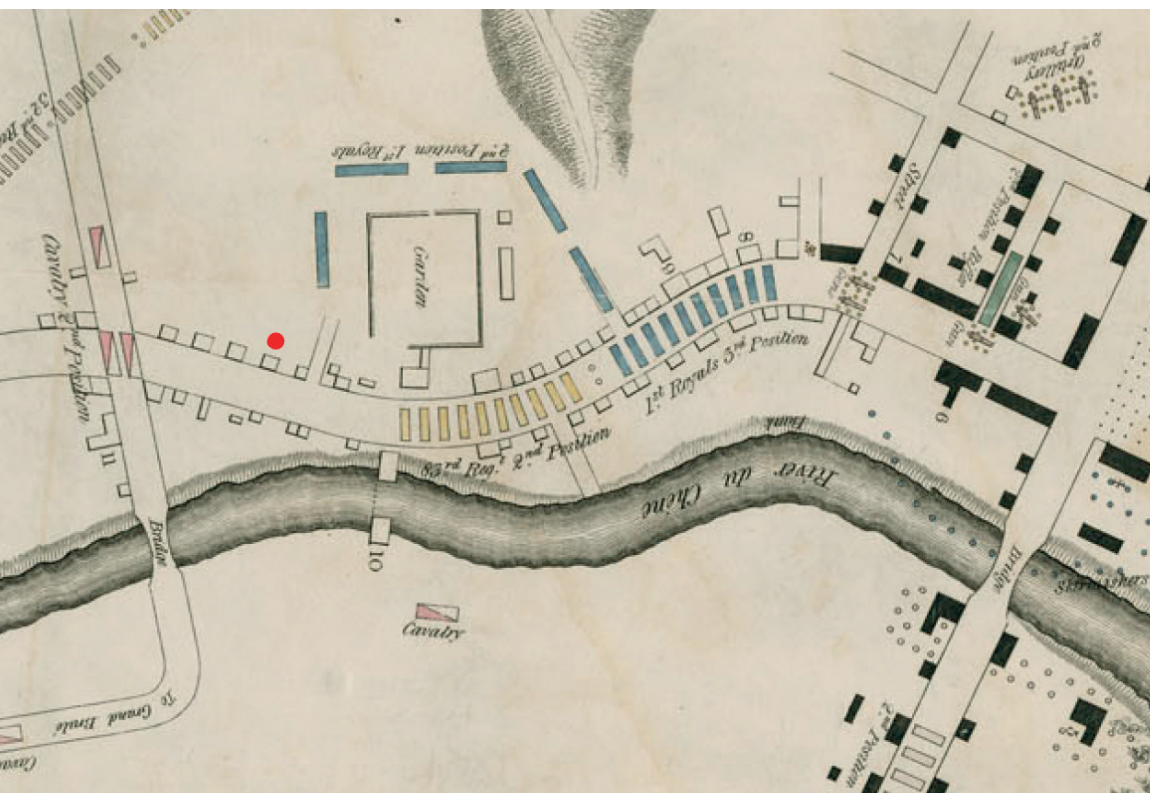
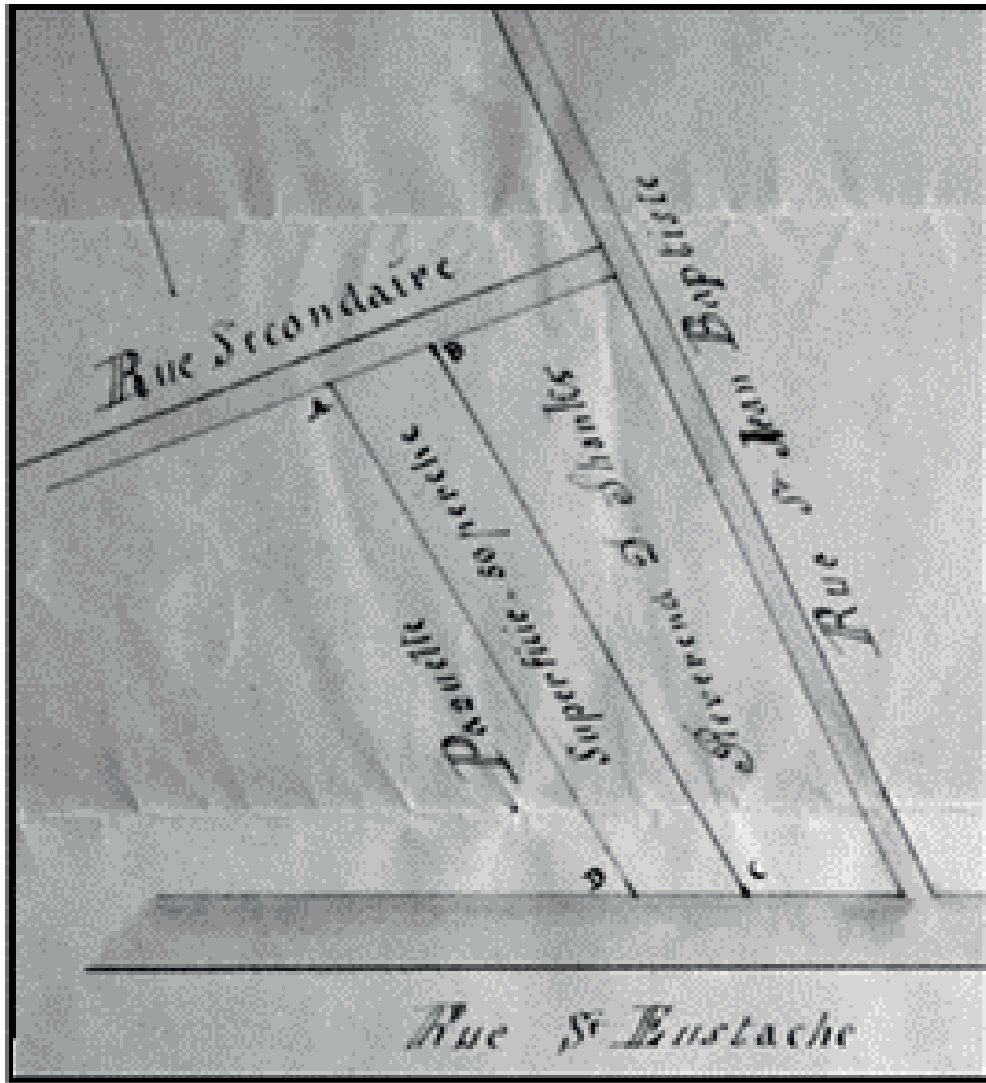


Figure 3.5 Extrait du plan du village de Saint-eustache en 1837, dressé par Parry. (BAC 4158433)

Figure 3.6 Plan de bornage dressé par Emery Féré en 1841. (BAnQ CA601,S22,SS1,D299)



vendue en 1856, il est indiqué que l'emplacement contient « une maison en bois, remise, grange, écurie et magasin adjoignant ladite maison dessus construits » (Vallières 2012).

La construction de l'église presbytérienne aurait débuté en 1842. C'est la date indiquée par l'historien Grignon (Grignon 1989, 8) et l'article des Shearman (Shearman 1979, 79). De plus, la pierre millésimée au-dessus de la porte de l'église présente l'inscription « Presbyterian Church erected 1842 » (photo 3.1). Cependant, André-Giroux suggère que la construction de l'église aurait débuté en 1848 (Larocque 1999). De plus, le « Plan du village de Saint-Eustache » réalisé par Emery Féré en 1848 n'indique pas d'église construite à cet emplacement (figure 3.7). L'intervalle entre 1842 et 1848 est tout de même employé dans le présent rapport comme période probable de construction de la petite église. L'église est construite avec une structure néoclassique et une ornementation de style néoclassique (Agence Parcs Canada 2009). Elle est érigée en retrait de la rue, à proximité de la propriété voisine située au 275, rue Saint-Eustache, immeuble patrimonial maintenant connu sous le nom de maison Lavigne-Richer.



Photo 3.1 Pierre milésimée sur la façade de la petite église, BjFI-3 (PATR22N13-0019).



Figure 3.7 Plan de saint-eustache en 1848 dessiné par Emery Féré. (BAnQ 03Q_E21S555SS1SSS23PE_4B)

La congrégation presbytérienne de Saint-Eustache a d'abord été connue avant 1820 sous le nom de « Presbyterian Congregation of St. Eustache, Rivière du Chêne ». Au moment de la construction de l'église, la congrégation s'appelait la « Secession Church of Scotland ». Ensuite, dans les années 1850, ils se nommèrent la « Presbyterian Church of Canada at St. Eustache and Grande Fresnière » (Grignon 1989).

3.3.3 *Événements pertinents du 20^e siècle*

L'apparence de l'église au début du 20^e siècle est connue grâce à cette photo (figure 3.8). Le 17 avril 1910, un incendie détruit une partie du village de Saint-Eustache ainsi que l'église, ne laissant debout que les murs de pierres (Ibid., Larocque, 1999 : 3) (figure 3.9 et 3.10). L'église est reconstruite rapidement, puisqu'une rencontre religieuse a lieu dès janvier 1911. Sur le plan d'assurance incendie de 1914, le bâtiment de l'église est représenté sans aucun autre bâtiment secondaire sur la propriété (figure 3.11). Entre 1923 et 1925, l'église se dote d'une école, la « Sunday School », qui a été construite en annexe à l'arrière de l'église (figure 3.12). En 1953, l'église change de nom pour devenir la « Trinity United Church », comme il est inscrit sur le plan d'assurance incendie de 1960 (figure 3.13). Au cours des années 1970, l'endroit est utilisé pour les réunions scouts, dont les troupes Jeannettes. Sur une photo de cette période, on remarque que les fondations de l'église étaient dégagées et que les aménagements simples autour de l'église se trouvaient à un niveau plus bas qu'actuellement (figure 3.14). L'église est finalement cédée à la ville de Saint-Eustache en février 1980 et le bâtiment est réemployé en centre d'art. On décide en 1998 d'agrandir le bâtiment à l'emplacement de l'école du dimanche pour y construire une salle de spectacle.



Figure 3.8 Photo de La petite église "English Church" en 1900-1910. (Grenier numérique P04_D01_P10).



Figure 3.9 Photo de l'église après l'incendie du 17 avril 1910 (Ville de Saint-Eustache, Service des archives, fonds Beauchamp)



Figure 3.10 Carte des bâtiments détruits par l'incendie de 1910. (Tiré Grignon, Giroux, 1987: 50).

nt des bâtiments détruits par les
7 avril 1910.

ur le service du Génie
aint-Eustache).

- 1- Hangar: Emery Féré (ancienne prison)
- 2- Magasin: Emile Champagne
- 3- Clos de bois: Magloire Lègaré
- *- Foyer de l'incendie
- 4- Maison: Adolphe Renaud (Maire)
- 5- Maison: Robert Miller
- 6- Temple protestant
- 7- Maison: Joseph Lefebvre
- 8- Forge: V.-Z. Leduc
- 9- Maison: Léopold Bélisle

- 10- Maison: Emile Bélisle
- 11- Maison: Hormisdas Richer
- 12- Maison: David Bélisle
- 13- Maison: Babylas Chartrand
- 14- Magasin: Victor Labrosse
- 15- Manufacture d'auto: Félix Brunelle
- 16- Maison: Arthur Bénard
- 17- Grange: Alphonse Rochon
- 18- Maison: Basile Lebus dit Lavergne

Figure 3.11 Extrait du plan d'assurance-incendie Goad de 1914. (BAnQ 3030219)

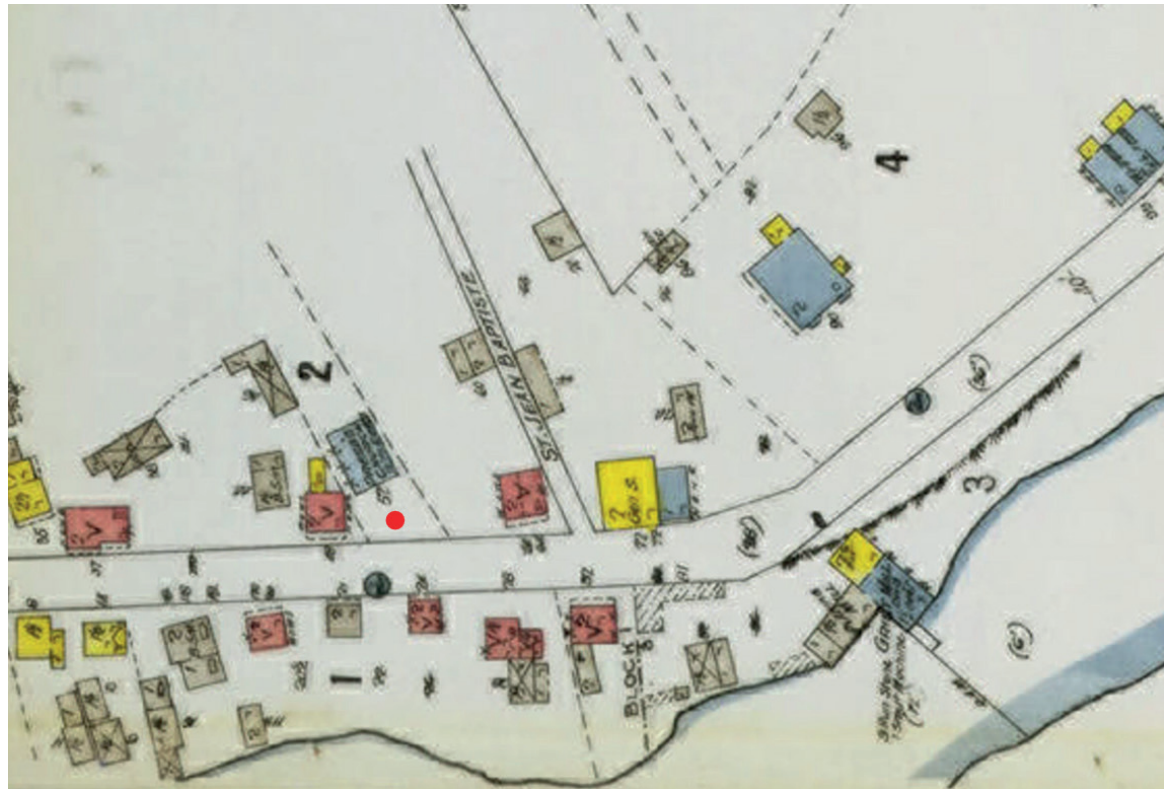


Figure 3.12 Photo de l'annexe "Sunday School". (Vallière 2012).



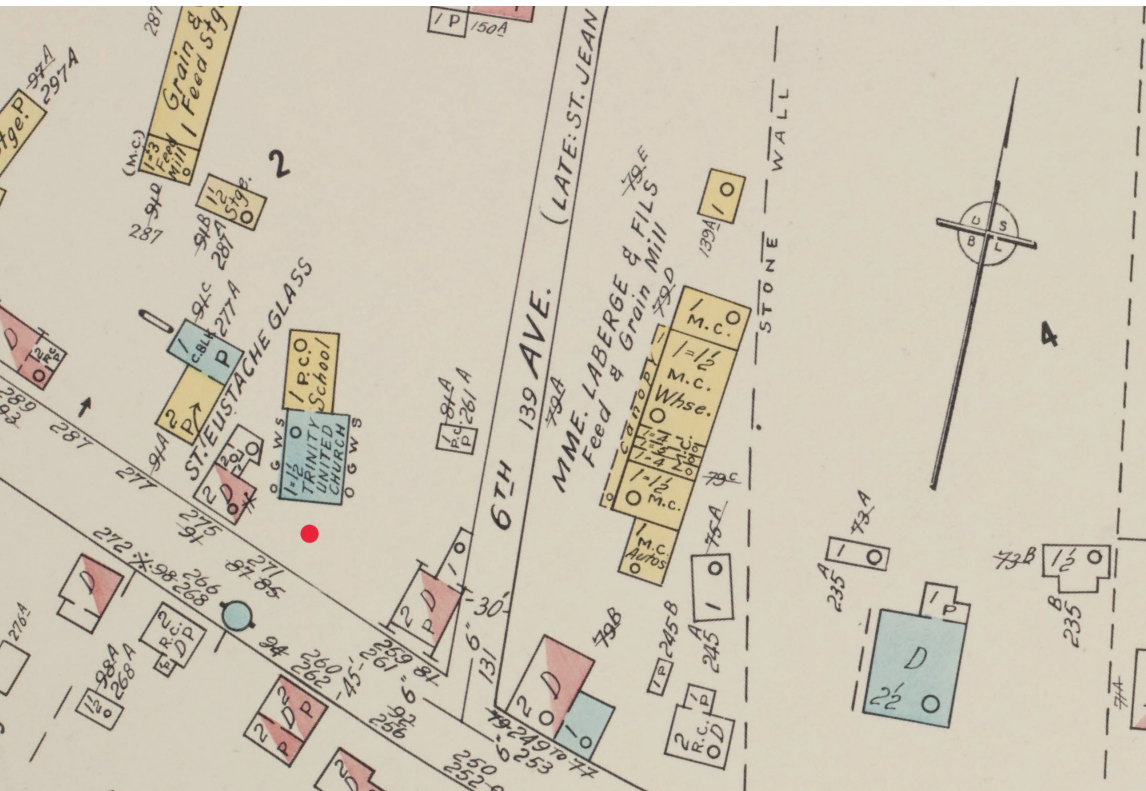


Figure 3.13 Extrait du plan d'assurance-incendie Underwriter's de 1960. (BANQ 174303_06)



Figure 3.14 La petite église vers 1975-1977. (source: Facebook, groupe Histoire ordinaire de Saint-Eustache).

Petite Église Anglicane, rue St-Eustache, St-Eustache vers 1975-77

3.4 États des connaissances en archéologie

L'inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) ainsi que de la Bibliothèque numérique en archéologie (BNA) du ministère de la Culture et des Communications (MCC) recense trois sites archéologiques et quatre zones d'informations archéologiques à proximité du site (tableau 3.3 et plan 3.1). La première intervention sur le territoire de Saint-Eustache a ciblé le site de l'atelier du potier Tourangeau (BjFI-2) en 1977 (Trahan 1978). Le site (BjFI-3) qui concerne le présent rapport a été découvert en 1998 et nommé site du « cimetière Anglican de la petite église » (Larocque 1999b). À cela s'ajoute le site (BjFI-4) de l'ancien cimetière de l'église de Saint-Eustache (Arkéos 2004). Enfin, le site du moulin Légaré (BjFI-5) a connu plusieurs interventions archéologiques depuis 2012, portant sur l'emplacement du premier moulin à scie sur la rive sud de la rivière du Chêne (Archéophone 2013 ; Patrimoine Experts 2013), sur la digue-barrage (Patrimoine Experts 2016), ainsi que sur le second moulin à scie et sur l'aménagement de la berge nord (Patrimoine Experts 2023). Le moulin Légaré a été classé immeuble patrimonial par le gouvernement provincial en 1976 avant de recevoir le titre de lieu historique national par le gouvernement fédéral en 1999.

Le présent site archéologique du BjFI-3 a été localisé et déclaré au moment de la première intervention en 1998 dans le cadre de travaux d'agrandissement du bâtiment. Le site a alors été nommé « Cimetière anglican (*sic*) de la petite église de Saint-Eustache ». Une seconde opération a été réalisée en 2021 dans le périmètre du site (plan 3.2).

La fouille du cimetière de La petite église menée par Larocque en 1998 a permis d'identifier deux zones d'inhumation, soit le « petit cimetière » et un second « cimetière » de plus grande taille, tous les deux localisés le long de la limite est du lot 165. Dans le cadre du projet, seul le « petit cimetière » pourrait se retrouver à proximité de la zone des travaux.

Ce dernier était délimité par le mur nord de l'église et le mur est de l'ancienne école. Quelques sépultures se trouvaient à l'intérieur d'un enclos en fer de 3 m sur 3,5 m présents dès 1925 (Larocque, 1999 : 9). Cinq sépultures y ont été documentées par Larocque en 1999, trois (3) à l'intérieur de l'enclos et deux (2) à l'extérieur. La surface des cercueils est apparue dès 25 cm sous la surface du sol et pouvait atteindre une profondeur maximum de 2,18 m (les cercueils 1 et 2 étant superposés). Quelques objets témoins sont associés aux inhumations dans le cimetière, comme une base de pierre tombale, des fragments de pots de fleurs, de vaisselle, de verre, et des pièces de métal corrodées, dont des clous découpés.

La délimitation spatiale du « petit cimetière » est mal connue et ne semble pas être restreinte à l'enclos (sépulture 4-5). Il est suggéré que la sépulture 5 marque la limite sud du plus grand cimetière ou bien qu'il s'intègre d'une certaine façon au « petit cimetière ». Le registre de la « Presbyterian Congregation of St.Eustache Rivière du Chêne » recense dix-huit inhumations dans le cimetière de La petite église. À cela s'ajoute deux autres individus découverts grâce au retour de deux pierres tombales dans le cimetière. Ces deux individus sont absents du registre paroissial, puisque les mois de janvier 1848 à décembre 1852 n'y figurent pas (Ibid. 9). De plus, le lieu d'inhumation n'est pas toujours mentionné dans le registre. Selon Larocque (1999), il est fort probable que le nombre de défunts présents dans le cimetière soit sen-

siblement supérieur à vingt individus. Il avait été recommandé de procéder à l'exhumation et à l'analyse des autres sépultures enfouies, afin de contribuer à l'avancement des connaissances sur l'histoire de la communauté anglophone presbytérienne qui a habité Saint-Eustache durant la première moitié du 19^e siècle.

Lors de la surveillance de l'opération 2 réalisée en 2021, aucune sépulture n'a été découverte à la jonction du coin nord-est de l'église avec le coin sud-est de la rallonge.

Il est important de souligner la présence de bâtiments inscrits au Registre du patrimoine culturel du Québec sur le territoire de Saint-Eustache. Le bâtiment de l'ancienne église presbytérienne de Saint-Eustache, situé dans l'emprise du projet, est cité comme immeuble patrimonial depuis 2007. D'autres bâtiments patrimoniaux classés se trouvent aussi dans le secteur du vieux Saint-Eustache. L'Église (1780) et le presbytère (1895) figurent parmi les bâtiments recensés et classés.

Tableau 3.3 Sites archéologiques situés à proximité de la Petite Église BjFI-3..

Site/ZIA	Localisation informelle	Type d'intervention	Évaluation partie résiduelle	Id. culturelle	Fonction du site	Résultats	Recommandations	Références (#ISAQ*)
BjFk-3	Rivière des Mille-Îles, archipel de Sainte-Rose, rive nord de l'île Jésus, face à île Lacroix	Inventaire, sondages et fouilles publiques	Partiellement perturbé	Archaïque laurentien et Sylvicole moyen (3000 ans AA à 1000 ans d.n.è.)	Indéterminé	Le site archéologique BjFk-3 a été découvert sur la rive nord de l'île Jésus, face à l'île Lacroix. Champ labouré qui contenait, sous la surface, à une altitude d'environ 22 m, deux tessons de poterie amérindienne, une pointe de projectile en chert de type Brewerton à encoches latérales et plusieurs éléments lithiques.	Bien que le site ait été partiellement perturbé par les activités agricoles, il avait été recommandé qu'une évaluation archéologique soit faite à court terme	Archéobec, 1996 (no 2546)
BjFI-2	Site potier Tourangeau, 163, rue Saint-Eustache Saint-Eustache	Sondages et fouilles	Partiellement perturbé	Euroquébécois (19e siècle)	Artisanal	Découverte de vestiges de l'activité technologique des Tourangeau, à Saint-Eustache entre 1799 et 1839		Trahan, 1978
BjFI-3	Cimetière anglican de la petite église de Saint-Eustache	Sondages et fouilles	Partiellement perturbé	Euroquébécois (19 ^e siècle)	Cimetière	Site a été localisé derrière le Centre d'art La Petite Église à Saint-Eustache, à l'été 1998. Fouilles archéologiques visant à vérifier la présence de sépultures, à les exhumer le cas échéant et à analyser les restes humains. Cinq sépultures ont été exhumées, puis analysées en paléoanthropologie. Quelques objets témoins sont associés aux inhumations dans le cimetière, comme une base de pierre tombale, des fragments de pots de fleurs, de vaisselle, de verre, et des pièces de métal corrodées, dont des clous découpés.	Il avait été recommandé de procéder à l'exhumation et à l'analyse des autres sépultures enfouies, afin de contribuer à l'avancement des connaissances sur l'histoire de la communauté anglophone presbytérienne qui a habité Saint-Eustache depuis la première moitié du 19 ^e siècle	Larocque, 1999 (# 330) Patrimoine experts 2021
BjFI-4	Bord de la rivière des Mille-Îles, église catholique de Saint-Eustache	Sondages et fouilles	Partiellement perturbé	Euroquébécois (18 ^e -19 ^e siècle)	Cimetière, artisanal	Le site archéologique a été découvert aux abords de l'Église catholique à Saint-Eustache en 2003. Les résultats révèlent que les lieux ont été utilisés comme cimetière entre 1768 et 1866. Les fouilles ont permis de mettre au jour 22 sépultures non perturbées. Cette phase d'occupation du terrain affleure à une profondeur moyenne de 90 cm sous la surface de la rue. L'espace recèle encore des centaines, voire quelques milliers de sépultures.	Les limites de ce site correspondent aux limites anciennes du terrain de la fabrique paroissiale, qui dépasse les limites du cimetière historique. Les travaux réalisés à ce jour ne documentent qu'une faible superficie. L'inventaire archéologique méthodique de cet espace est ainsi recommandé pour tous travaux futurs.	Arkéos, 2004 (no 3417)
BjFI-5	Moulin Légaré. Ville de Saint-Eustache, entre la rue Saint-Eustache et le cimetière	Sondage, fouilles publiques, surveillance	Partiellement, perturbé	Euroquébécois (1762-20 ^e siècle)	Moulin à farine, moulins à scie, barrage.	Le parc du Moulin Légaré a été inventorié en juillet 2012 et en 2015. Deux sondages ont livré des artefacts historiques, mais aucun artefact préhistorique n'a été mis au jour. On y a également découvert des vestiges en maçonnerie d'un ensemble servant à stabiliser les berges et à ancrer le barrage de la rivière du Chêne construite en 1952. De plus, l'une des tranchées contenait un vestige en pierres appartenant probablement à un moulin à scie visible sur un plan de 1763.	(En 2012) Il avait alors été recommandé de prolonger l'inventaire archéologique le long de la rivière du Chêne, à proximité du marais, et d'assurer une surveillance archéologique lors de quelque future excavation.	Archéophone, 2013 (# 5588), Patrimoine Experts, 2013 (# 5590), 2016 (# 6020) et 2023.



Centre d'art La petite église
Saint-Eustache

Plan 3.1

Localisation de la zone d'étude,
des sites archéologiques et des
zones d'information archéologique

Légende

Zone à l'étude

Sites archéologiques

Zones d'information archéologique

Archéobec, 1996

Arkéos, 2003

Arkéos, 2004

Daniel Chevier, 1981

Daniel Chevier, 1983

Ethnoscop, 2004

Ethnoscop, 2008

Bernard Hébert, 1987

Robert Larocque, 1999

Patrimoine Experts, 2000

Patrimoine Experts, 2001

Marc Théorêt, 1977

Sous-opérations

0100200

Mètres

1:5 000

GéoMont, Maxar



Centre d'art La petite église
Saint-Eustache

Plan 3.2

Interventions archéologiques
antérieures

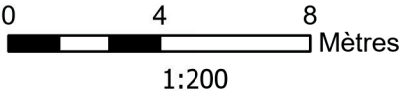
Légende

Interventions archéologiques antérieures

Année

1999

2021



Chapitre 4: Résultats de l'intervention archéologique

La surveillance archéologique s'est déroulée en deux phases. Lors de la première phase réalisée du 16 au 22 novembre 2022, les sous-opérations 3A, 3B et 3C ont été excavées sur le pourtour des fondations de l'église. La seconde phase réalisée le 29 juin 2023 a concerné les sous-opérations 3D et 3E pour l'aménagement du drainage du côté est de l'église (Tableau 4.1, plan 4.1). Plusieurs sols d'intérêts archéologiques et plusieurs vestiges ont été découverts et documentés lors de la surveillance de l'opération 3 (tableau 4.2).

4.1 Sous-opération 3A (côté ouest)

La sous-opération 3A correspond à l'excavation mécanique le long de la fondation ouest de la petite église (photo 4.1). Cette excavation d'une longueur de 14,52 m, d'une largeur de 1,90 m, et d'une profondeur maximale de 1,48 m, avait pour but de dégager le parement extérieur de la fondation de l'église pour permettre les travaux de réparation. La surveillance de cette excavation a permis de documenter trois niveaux de sols en plus de documenter le mur ouest de fondation de l'église (3A100).

Tableau 4.1 Synthèse des sous-opérations archéologiques, site BjFI-3

Sous-op.	Localisation	Objectifs	Long. (m)	Larg. (m)	Prof.	Alti. à la base	Vestiges
3A	Le long de la fondation ouest de l'église	Surveillance archéologique pour dégager le parement extérieur des fondations.	14,52	1,90	1,48	28,97	3A100
3B	Le long de la fondation sud (façade) de l'église	Surveillance archéologique pour dégager le parement extérieur des fondations.	14,25	1,30	1,98	28,45	3B101 3B102 3B103
3C	Le long de la fondation est de l'église	Surveillance archéologique pour dégager le parement extérieur des fondations. Zone de sépulture potentielle.	14,50	1,30	1,73	28,98	3C101 3C102
3D	Jonction du coin nord-est des fondations de l'église avec la fondation de l'agrandissement	Surveillance archéologique pour le raccordement du drainage aux tuyaux existants. Zone de sépulture potentielle.	4,80	1,40	1,60	28,94	Aucun
3E	Tranchée de drainage au sud-est de l'église, dans l'axe du mur est	Surveillance archéologique d'une tranchée de drainage de surface et d'un puits perdu.	3,28	0,52	0,46	29,76 (3E101)	3E101

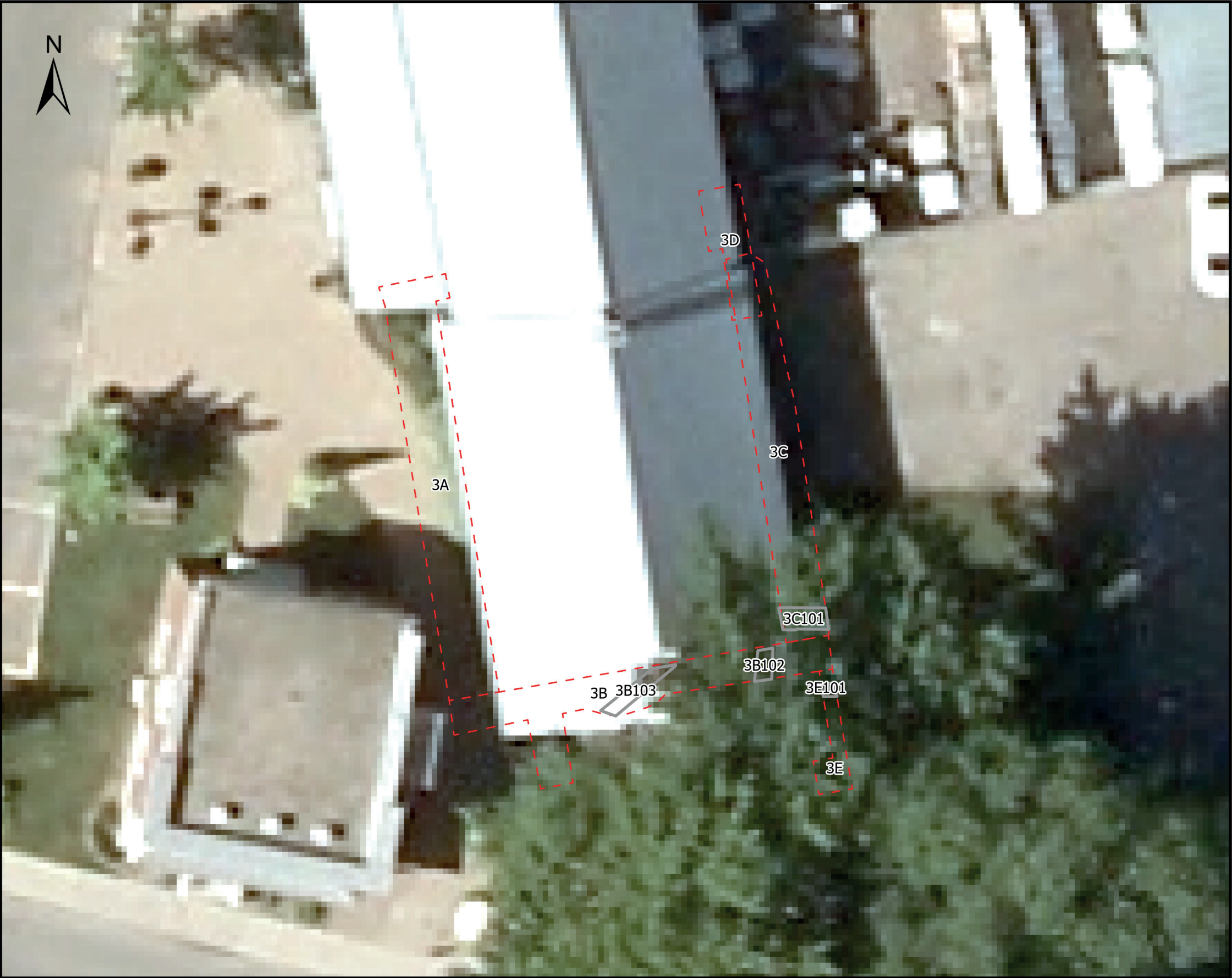


Photo 4.1 V u e
générale de la sous-opération
3A, vers le nord, BjFI-3
(PATR22N13-0025)..

4.1.1 *Sols et artefacts associés*

Le sol de cette sous-opération situé à la limite ouest du terrain a connu des perturbations récentes. D'abord, l'extrémité nord a été excavée lors de l'agrandissement du centre d'art vers 1999 et présente des sols remaniés. De plus, une tranchée longeant le coin sud-ouest de la fondation sur une distance de 2,40 m semble avoir été réalisée pour le raccordement de l'égout sanitaire du bâtiment. Enfin, un tuyau plastique jaune de gaz naturel a été dégagé le long de la paroi ouest de la sous-opération 3A. Un palier de terre a été laissé à cette profondeur pour soutenir le tuyau. Une coupe transversale illustrant la séquence stratigraphique de la tranchée 3A a été réalisée au milieu de la tranchée (photo 4.2, figure 4.1 et tableau 4.3).

Le premier sol recouvrant le sommet des fondations est le lot 3A1. Il s'agit d'un limon sableux, brun foncé, plutôt meuble et organique. Ce sol forme le terreau d'aménagement paysager bordant les fondations de la petite église et qui est remplacé à certains endroits par du gravier concassé/poussière de roche pour former l'infra de l'actuelle surface de circulation pavée. Ces aménagements ont été mis en place depuis le réemploi de l'église en centre d'art survenu après 1980. Dessous, le lot 3A2 est constitué d'argile limonneuse brun rougeâtre (ocre), plutôt compacte, présentant une structure cubique. Ce sol, traversé par le conduit de gaz, comble un creusement en pente vers le mur de fondation 3A100. Ce sol contenant peu d'artefacts pourrait représenter le comblement de la tranchée de construction de la fondation 3A100. Il est possible que le conduit de gaz ait été installé dans ce lot par forage horizontal.



Centre d'art La petite église
Saint-Eustache

Plan 4.1

Opération 3
Sous-opérations
et vestiges architecturaux

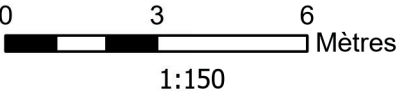
Légende

 Opérations archéologiques

Vestiges archéologiques

Type

 Pierre



Vestige	Type	Matériau	Association	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Orientation	Alti. sommet	Alti. base	Mode de construction	Liant	Commentaires	Interprétation
3A100	Fondation	Pierre	3B101	14,52	NA	1,47	N-S	30,45	28,97	Fondation en pierres calcaires (100%) qui présente un empattement de 10cm à 25cm sous la surface du sol, puis le parement présente un fruit de 85 degrés sur une profondeur de 1,20m. Appareil réglé, parement plus ou moins dressé de pierres à plat et en panneresse, 7 assises (1 base du mur, 6 de fondation), appareil moyen (20 à 50 cm) à grand (quelques pierres de plus de 50 cm). Soupirail 1 m de large, 0,45 m de haut, surface seuil 22 cm par-dessus empattement.	Mortier beige orangé: chaux (35%), sable (65%). Friable.	Présente 2 ouvertures bouchées d'anciens soupiraux. Tranchée d'égout semble mener au coin sud-ouest de mur.	Mur de fondation latérale ouest de la Petite Église. Construction vers 1842-1848.
3B101	Fondation	Pierre	3A100 3C102	10,60	NA	1,98	E-O	30,44	28,45	Fondation en pierres calcaires (100%) qui présente un empattement de 10cm à 48 cm sous la surface du sol, puis le parement présente un fruit de 85 degrés sur une profondeur de 1,20m. Appareil réglé, parement plus ou moins dressé de pierres à plat et en panneresse, 7 assises (1 de base du mur, 6 de fondation), appareil moyen (20 à 50 cm) à grand (quelques pierres de plus de 50 cm).	Mortier beige orangé: chaux (35%), sable (65%). Friable.	Fondation traversée par l'entrée d'eau à l'extrémité ouest. Fondation 3B101 semble construit par-dessus les vestiges 3B102 et 3B103.	Mur de fondation de façade de la Petite Église. Construction vers 1842-1848.
3B102	Fondation	Pierre	3C101 3E101	1,40	0,54	0,90	N-S	30,26	29,36	Maçonnerie sèche. Parement double, pierres calcaires (20%) et granites (80%), appareil irrégulier, parement non dressé, appareil moyen (20-50 cm), dérasé jusqu'au niveau de l'empattement (0,48 m sous la surface).	Terre avec nodules de mortier beige blanchâtre.	4 pierres désaxées vers l'est, visible en paroi sud. Identique à 3C101, perpendiculaire, désaxé par rapport à l'église, mais axé selon la rue Saint-Eustache.	Mur latéral ouest d'un bâtiment antérieur à la construction de l'église survenu vers 1842.
3B103	Drain ou saignée de pierre	Pierre		2,60	0,54	0,15	NE-SO	28,94	28,79	Formé de deux rangs de pierres des champs granitiques implantées dans une argile limoneuse ocre, plusieurs pierres inclinées vers le centre de la structure. Des pierres plates placées de façon transversales au sommet forment un couvercle. Centre comblé de limon argileux brun foncé, plutôt meuble	Terre avec chaux (30%), sable (70%), présence de mortier blond friable.	Émerge de sous le mur 3B101 et se dirige vers l'endroit le moins élevé de la route, devant la maison voisine au sud-ouest. Avec mortier blond friable, charbon de bois. Contient 3 artefacts: TCFB, tuyau pipe, verre à vitre.	Drain ou saignée de pierre, possiblement antérieure à la construction de l'église survenu vers 1842.
3C101	Fondation	Pierre	3B102 3E101	2,10	0,87	0,95	E-O	30,39	29,44	Maçonnerie sèche avec mortier au sommet. Parement double avec blocage, pierres brutes calcaires (20%), granites (80%), appareil irrégulier, pierres à plat et en panneresse, 3 assises de pierres moyennes (20-50 cm) plus 1 grosse pierre sub-arrondie (60 cm diamètre), sans empattement.	Terre et mortier brun orangé en surface (10%), argile sableuse.	Sommet dérasé jusqu'à 1 pierre sur empattement (côté est). 60 cm sous la surface. Muret de maçonnerie sèche. Possible fondation antérieure à l'église. 2 clous découverts parements sud.	Mur nord (arrière?) d'un bâtiment antérieur à la construction de l'église servenu vers 1842.

Vestige	Type	Matériau	Association	Long. (m)	Larg. (m)	Haut. (m)	Orientation	Alti. sommet	Alti. base	Mode de construction	Liant	Commentaires	Interprétation
3C102	Fondation	Pierre	3B101	14,50	NA	1,46	N-S	30,44	28,98	Fondation en pierres calcaires ébauchées(100%) qui présente un empattement de 10cm à 60cm sous la surface du sol, puis le parement présente un fruit de 85 degrés sur une profondeur de 1,20m. Appareil réglé, parement plus ou moins dressé de pierres à plat et en panneresse, 9 assises (3 de la base du mur, 6 de fondation), appareil moyen (20 à 50 cm) à grand (quelques pierres de plus de 50 cm).	Mortier beige orangé: chaux (35%), sable (65%). Friable.		Mur de fondation latéral est de la Petite Église. Construction vers 1842-1848.
3E101	Fondation	Pierre	3B102 3C101	0,60	0,50	0,20	E-O	29,93	29,76 (base non atteinte)	Maçonnerie à parement double en pierres de champs en granite et en pierres calcaires anguleuses de taille moyenne (20-50cm), disposées à tout venant, comblé par du mortier. 2 assises observées.	Terre et mortier beige orangé: chaux (40%), sable grossier (60%).	Mortier en flaque et morceau, couvre 30% de la superficie observée. Vestige semble situé à 16 pieds au sud du mur 3C101.	Mur sud (façade?) d'un bâtiment antérieur à la construction de l'église en 1842.

À la base de la tranchée, le lot 3A3 est composé d'argile limono-sableuse grise, plutôt compacte. Ce dépôt contient des graviers arrondis et des éléments anthropiques, dont des charbons de bois et des artefacts. Ce remblai qui bute contre la base de 3A100 semble associé à la construction de l'église vers 1848.

Enfin, au moment de l'excavation par la pelle mécanique, un échantillonnage des artefacts repérés dans les déblais d'excavation a été regroupé dans le lot arbitraire 3A99. Parmi ces artefacts se trouvent des terrines en terre cuite commune locale à glaçure verte, des fragments de bol et de plats creux en creamware, des fragments d'assiette et de contenants en pearlware ainsi que des ossements d'oiseaux et de mammifères représentant des restes de table. Des outils et des éléments de quincaillerie ont été découverts dont une pince en fer forgé des clous forgés et des clous découpés. Ces objets représentent surtout un intervalle de production entre 1775 et 1915.

Photo 4.2 Profil stratigraphique de la sous-opération 3A, paroi sud, BjFl-3 (PATR22N13-0013).



Petite Église, Saint-Eustache
BjFI-3

Figure 4.1

Stratigraphie de la sous-opération 3A
vue vers le nord

- Légende:
- | | |
|-------|-----------------------|
| NMM | Altitude |
| ① | Numéro de couche |
| — | Ligne de dessin |
| — | Limite de couche |
| - - - | Limite de fouille |
| - - - | Limite entre parois |
| - - - | Projection |
| Bois | Bois |
| P | Pierre |
| B | Brique |
| M | Mortier et crépis |
| 3A100 | Vestige de maçonnerie |
| Métal | Métal |
| Béton | Béton |



3A: Coupe de la tranchée, vue vers le nord

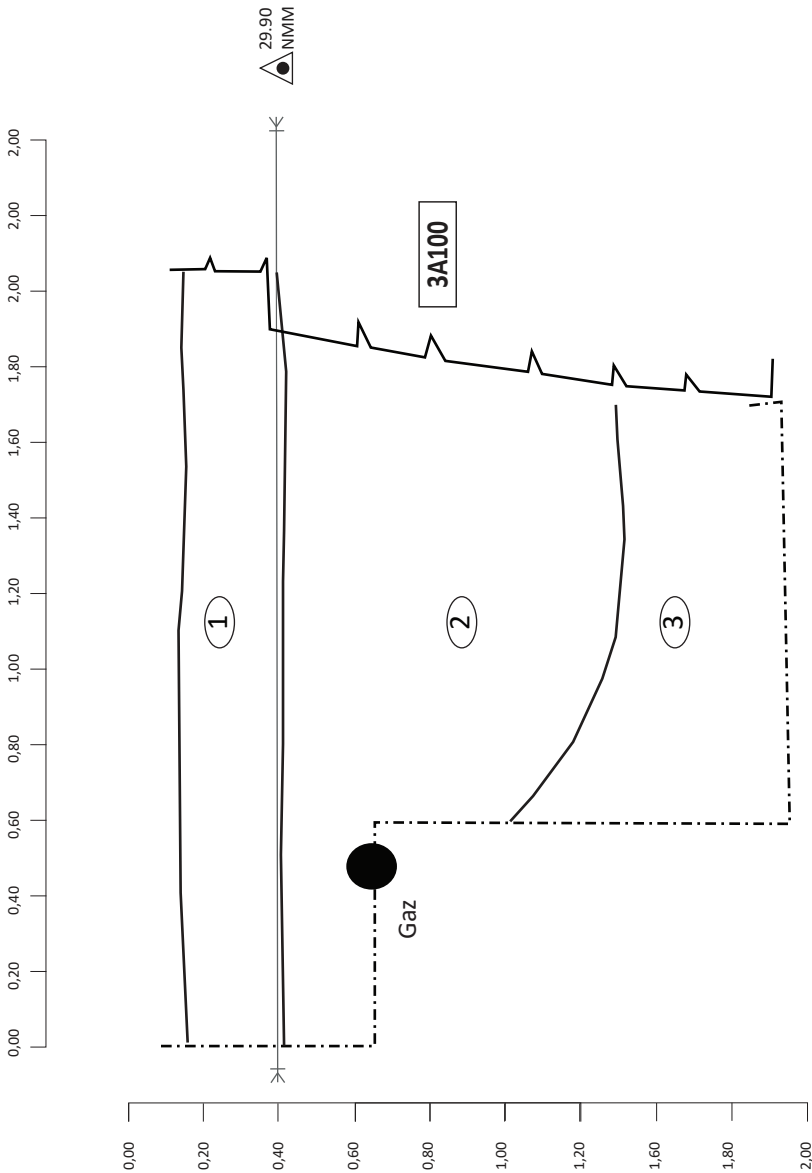


Tableau 4.3 Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 3A (paroi nord), BJI-3

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1	3A1	Limon sableux, brun foncé, plutôt meuble, organique.			Terreau d'aménagement paysager, remplacé par gravier concassé / poussière de roche pour infra de sentier pavé.	Post 1980
2	3A2	Argile limoneuse brun rougeâtre (ocre), plutôt compacte, structure cubique.		Contiens peu d'artéfacts.	Possible remblai de rehaussement ou comblement de tranchée de construction de l'église . Similaire à 3B8 et 3C4.	Pré 1848
3	3A3	Argile limono-sableuse grise, plutôt compacte.	Contient graviers arrondis, charbons de bois,	artéfacts.	niveau d'occupation ancien. Bute contre la base de 3A100. Comparable à 3B9 et 3C5	Entre seconde moitié du 18e siècle et 1848

4.1.2 *Vestiges architecturaux*

Lors de l'excavation de la sous-opération 3A, seul le mur de fondation latéral ouest de l'église a été observé et documenté sous le numéro 3A100 (photo 4.3). Il s'agit d'une fondation en moellons de pierres calcaires d'une longueur de 14,52 m. À 25 cm sous la surface du sol, la fondation présente un empattement de 10 cm, puis le parement présente un fruit de 85 degrés sur une profondeur de 1,20 m. La base de la fondation se situe à une altitude approximative de 28,97 m. L'assemblage est à appareil réglé et compte sept assises de pierres à plat et en panneresse (1 base du mur, 6 de fondation). Le mortier beige orangé friable est composé de chaux et de sable. Le haut de la fondation présente deux ouvertures bouchées d'anciens soupiraux. Ce mur de fondation de la petite église aurait été construit entre 1842 et 1848.



Photo 4.3

Vue générale de la sous-opération 3A et de la fondation de l'église 3A100, vue vers le nord-est, Bjl-3 (PATR22N13-0098)..

4.2 Sous-opération 3B (côté sud)

La sous-opération 3B désigne la tranchée excavée mécaniquement le long de la façade de l'église (côté sud) (photo 4.4). Cette tranchée est jointive avec la sous-opération 3A à l'ouest et la sous-opération 3C à l'extrémité est. La surveillance archéologique surveillait les excavations mécaniques pour dégager le parement extérieur des fondations. Les dimensions de cette sous-opération ont atteint 14,25 m de longueur, 1,30 m de largeur et 1,98 m de profondeur, jusqu'à une altitude de 28,45 m.

Plusieurs obstructions ont été rencontrées lors de cette excavation. La principale a été le conduit d'entrée d'eau du bâtiment qui a nécessité un élargissement du coin sud-ouest de la tranchée vers la rue afin d'effectuer une réparation. L'excavation de cette tranchée a mené à la documentation de dix niveaux de sols anciens en plus de deux vestiges précédents la construction de l'église entre 1842 et 1848.



Photo 4.4 Vestige 3B103 situé devant la porte de l'église vue vers l'ouest, BjFI-3 (PATR22N13-0075).

4.2.1 Sols et artefacts associés

La séquence stratigraphique de la sous-opération a été documentée au centre de la tranchée, devant les portes principales de l'église. La paroi documentée en cours d'excavation correspond à une section du profil longitudinal de la sous-opération 3B (photo 4.5), figure 4.2 et tableau 4.4).

À l'extrémité est de cette tranchée, une séquence de sols différente a été observée du côté est du vestige 3B102. Un relevé stratigraphique a été effectué pour documenter les sols et le vestige de bâtiment situé à la jonction des sous-opérations 3B et 3 C.

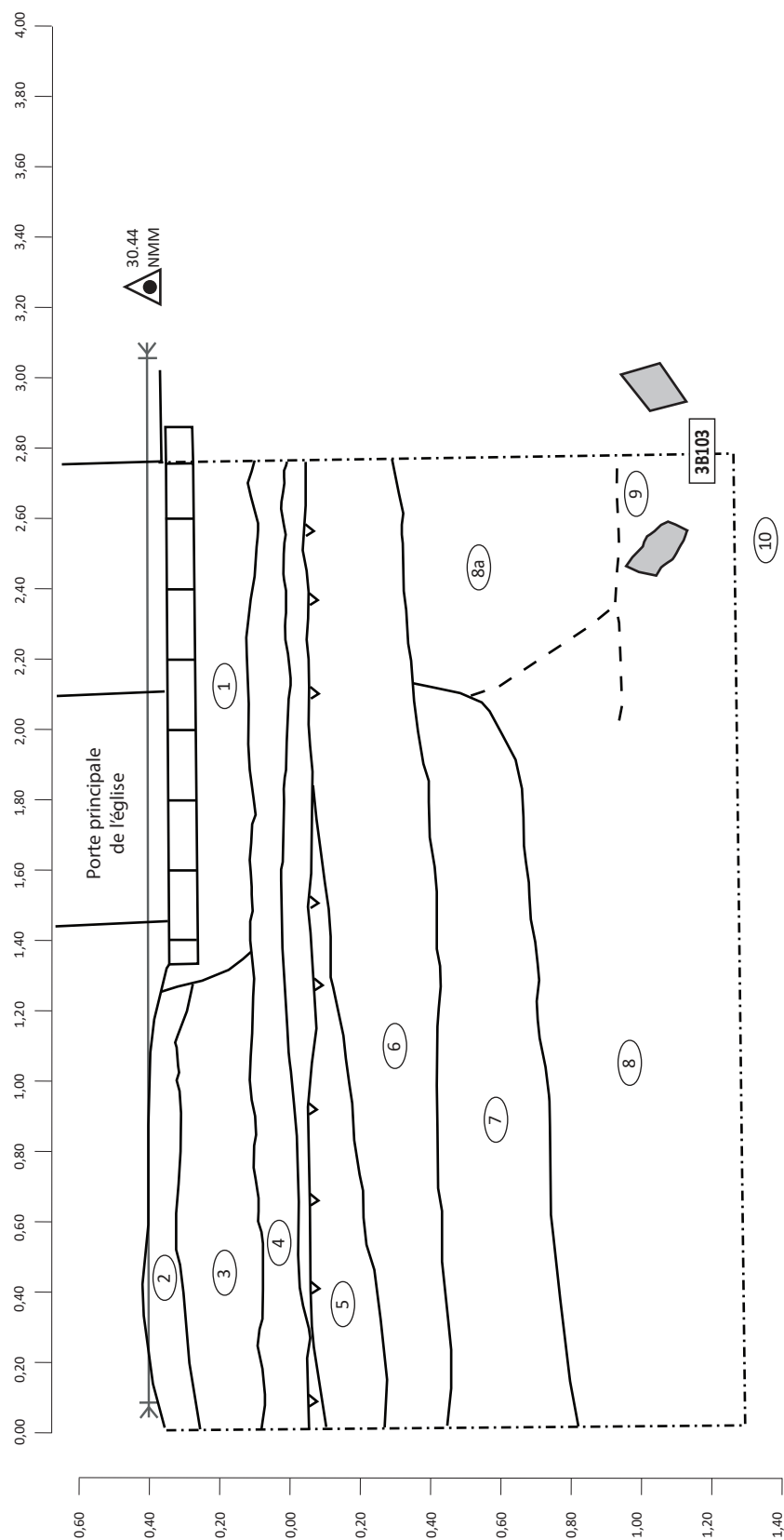
Le premier sol documenté (3B1) correspond à l'infrastructure de la surface de circulation sous un dallage récent en brique de ciment, menant à la porte principale de l'église. Il s'agit d'un niveau de gravier et poussière de roche grise, compact, mis en place depuis le changement de vocation de l'église en centre d'art survenu après 1980.

De chaque côté du sol 3B1, le niveau 3B2 est un limon sableux organique, brun foncé et plutôt meuble. Il s'agit d'un terreau associé à l'aménagement paysager bordant la Petite Église, mis en place récemment et représentant la surface du sol.



Photo 4.5 Paroi stratigraphique 3B situé sous la porte de l'église, vue vers le nord, Bjl-3 (PATR22N13-0068).

Figure 4.2 Petite église Saint-Eustache - BIFI-3- Stratigraphie de la sous-opération 3B, coupe centrale, vue vers le nord



Légende:

① Numéro de couche

— Limite de couche

--- -- Limite de fouille

— — Limite entre parois

----- Projection

Altitude
NMM

Vestige

P

T

arois

Charbons de bois

Charbon minéral

Échelle approximative

1:20

Tableau 4.4 Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 3B, coupe centrale, vue vers le nord, BJI-3

Couche Lot		Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1	3B1	Gravier et poussière de roche grise, compact	Aucune observée	Aucun observé	Infra de la surface de circulation sous un dallage récent en brique de ciment.	post 1980
2	3B2	Limon sableux organique brun foncé plutôt meuble	Aucune observée	Aucun observé	Terreau associé à un aménagement paysager bordant la Petite Église.	post 1980
3	3B3	Sable limoneux brun moyennement compact	Un peu de mortier, charbon de bois et artéfacts à l'interface inférieure	Assiette en terre cuite fine blanche avec inscription "adams" (post 1805), fragments de contenant en terre cuite commune locale sans glaçure.	Remblai de rehaussement du terrain	post 1975
4	3B4	Argile limoneuse grise plutôt compacte, avec inclusion grise et brun rougeâtre	Gravier concassé de 2cm et moins	Aucun observé	Ancienne surface de circulation	avant 1980
5	3B5	Sable limoneux brun beige plutôt compact, concentré jusqu'à 50 cm du mur de fondation	Abondance de pierres calcaires anguleuses	Aucun observé	Niveau de construction ou de réparation, possiblement après l'incendie	vers 1910
6	3B6	Argile limoneuse brun ocre compacte	Pierres anguleuses de 10cm et moins	Aucun observé	Possible comblement de tranchée de construction de l'église.	vers 1848
7	3B7	Limon argilo-sableux gris foncé plutôt compact	Abondance de mortier blanchâtre, charbon de bois, fragments de briques communes	Fragment d'assiette en terre cuite commune locale à glaçure incolore et un autre une glaçure à coloration multiple, un fragment d'en terre cuite fine argileuse un clou forgé et un os d'un grand mammifère	Niveau d'occupation	Pré 1850
8	3B8	Argile limoneuse brun ocre avec lentilles grises à l'interface supérieure, plutôt compacte	Grosses pierres en surface	Aucun observé	Possible remblai de rehaussement. Similaire à 3A2 et 3C4.	Pré 1848

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
9	3B9	Limon argileux brun foncé plutôt meuble	Mortier blond friable, charbon de bois,	Fragments d'assiette en creamware, un fragment de tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse, un fragment de verre à vitres teinté turquoise et un os d'oiseau	Sédimentation, comblement intérieur du vestige 3B103. Comparable à 3A3 et 3C5.	Entre seconde moitié du 18e siècle et 1848
10	3B10	Limon argileux gris compact stratifié	Aucune observée	Aucun observé	Sol naturel non remanié	

Le lot 3B3 est un sable limoneux brun moyennement compact qui borde également le niveau de circulation 3B1. Il contient un peu de mortier, du charbon de bois et quelques artéfacts à l'interface inférieure. On y retrouve entre autres, des fragments d'assiettes en terre cuite fine blanche, avec l'inscription du fabricant « Adams », produite après 1805 et des fragments de contenant en terre cuite commune locale sans glaçure. Il s'agit d'un remblai de rehaussement du terrain survenu après 1975.

Sous les lots 3B1 et 3B3, le lot 3B4 est formé d'argile limoneuse grise plutôt compacte avec des inclusions gris et brun rougeâtre et qui contient du gravier concassé de 2 cm et moins. Il semble s'agir d'une ancienne surface de circulation remblayée vers 1980. En effet, une photo de la façade prise vers 1975 (figure 3.14) indique que le niveau de sol à l'époque était plus bas d'environ 30 cm et que quelques marches étaient aménagées pour accéder à la porte principale de l'église.

Le lot 3B5 représente un niveau de sable limoneux brun beige plutôt compact, concentré jusqu'à 50 cm du mur de fondation. L'abondance de pierres calcaires anguleuses qu'il contient suggère qu'il pourrait s'agir d'un niveau de construction ou de réparation, possiblement associé aux travaux de reconstruction après l'incendie de 1910.

Le sol 3B6 est formé d'une argile limoneuse brun-ocre compacte, qui contient des pierres anguleuses de 10 cm et moins. Il pourrait s'agir du comblement de tranchée de construction de l'église, mis en place entre 1842 et 1848, ayant formé un remblai de rehaussement.

Dessous, le lot 3B7 est un limon argilo-sableux gris foncé plutôt compact qui contient beaucoup de mortier blanchâtre, de charbon de bois et des fragments de briques communes. Le lot 3B7 contenait quelques artéfacts dont un fragment d'assiette en terre cuite commune locale à glaçure incolore, un autre morceau à glaçure à coloration multiple, un fragment d'en terre cuite fine argileuse un clou forgé et un os d'un grand mammifère. Ces artéfacts peuvent avoir été utilisés jusqu'au début du 20^e siècle, mais représentent surtout une production du début du 19^e siècle. Il peut s'agir d'un niveau d'occupation ancien et les matériaux de construction pourraient provenir de la construction de l'église entre 1842 et 1848.

Le lot 3B8 est un dépôt composé d'argile limoneuse brun-ocre avec lentilles grises à l'interface supérieure, plutôt compacte et dont la surface est irrégulière. Elle contient de grosses pierres en surface. Il pourrait s'agir d'un remblai de rehaussement, ajouté avant 1848. Ce sol est similaire aux lots 3A2 et 3C4.

Localisé au centre du vestige 3B103, le lot 3B9 représente un limon argileux brun foncé plutôt meuble qui contient du mortier blond friable et des charbons de bois. Quelques artéfacts ont été récoltés dans le lot 3B9. Ces objets représentent entre autres une assiette en creamware, un fragment de tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse, un fragment de verre à vitres teinté turquoise et un os d'oiseau. L'assiette en creamware suggère une datation vers le début du 19^e siècle, puisque ce matériau était surtout populaire entre 1762 et 1840. Le lot 3B9 semble être un dépôt de sédimentation formé par l'écoulement de l'eau à l'intérieur du drain 3B103. Ce vestige semble antérieur à la construction de l'Église et aurait une datation antérieure à 1842.

Au fond de la tranchée d'excavation, le lot 3B10 est un limon argileux gris compact stratifié. Il comporte des horizons beiges de limon et des niveaux gris d'argile pure. Aucune inclusion et aucun artéfact n'a été observé associé à ce sol. Il pourrait s'agir du sol naturel non remanié. Il s'agirait de sédiments glaciomarine fins d'eau profonde qui se sont déposés en eau profonde dans la mer postglaciaire (mer de Champlain), donc à proximité ou à l'avant d'une marge glaciaire.

Un échantillonnage des artéfacts repérés dans les déblais d'excavation mécanique a été regroupé dans le lot arbitraire 3B99. Parmi ces artéfacts se trouvent des fragments de terre cuite grossière sans glaçure, des fragments de terre cuite commune locale à glaçure verte, un fragment de terre cuite commune de l'Angleterre du Nord-est, les fragments de céramique creamware et pearlware des fragments d'assiette et de bol en terre cuite fine blanche, un éclat de verre teinté vert, un bouton en verre blanc, des fils de fer ainsi que des ossements de mammifères et d'oiseaux représentant des restes de table. Ces artéfacts indiquent une datation située dans l'intervalle de production entre 1805 et 1899.

À l'extrémité est de la tranchée 3B, quatre sols différents ont été observés associés au vestige 3B102 (photo 4.6) et au vestige 3C101 (photo 4.7). La figure 4.3 représente la coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 3B, qui se prolonge sur la paroi est de la sous-opération 3C jusqu'au vestige 3C101 (figure 4.3 et tableau 4.5).



Photo 4.6 Paroi sud à l'extrémité est de la sous-opération 3B, avec vestige 3B102, BjFI-3 (PATR22N13-0362).



Photo 4.7 P a r o i
est à l'extrémité sud de
la sous-opération 3C,
avec vestige 3C101, BjFI-3
(PATR22N13-0357).

Au sommet du vestige 3B102, le lot 2 b forme une poche de limon sableux brun grisâtre, plutôt meuble et structuré en mottes. Ce sol contient beaucoup de mortier et de pierres, suggérant qu'il peut s'agir d'un remblai de démolition du vestige 3B102, mis en place vers 1842.

Le sol 3 formé d'un limon argileux gris foncé, plutôt compact, homogène, est contenu dans tout l'espace entre les vestiges 3B102 et 3C101. Il contient des petits fragments de charbon de bois et des nodules de mortier. Il s'agit possiblement d'un niveau d'occupation intérieure d'un bâtiment occupé vers la fin du 18^e siècle et abandonné avant 1842.

Contre le parement est du vestige 3B102, le sol 4 comble une tranchée, composée d'un mélange compact des sols 7 (3B8) et 8 (3B9). Cette tranchée est possiblement associée à la construction de 3B102 qui a probablement été aménagée à la fin du 18^e siècle.

Sous le sol 3, le sol 6 est composé d'argile limoneuse gris pâle, en mottes compactes de 5 à 9 mm, contenu entre les vestiges 3B102 et 3C101. Il contient de nombreux charbons de bois, des nodules de mortier de 1 cm et plus, des cailloux arrondis (10 cm et plus) et du gravier. Ce sol contenant des clous découpés et des petits fragments de brique peut correspondre à un niveau de construction/occupation d'un espace intérieur mis en place au cours de la première moitié du 19^e siècle.

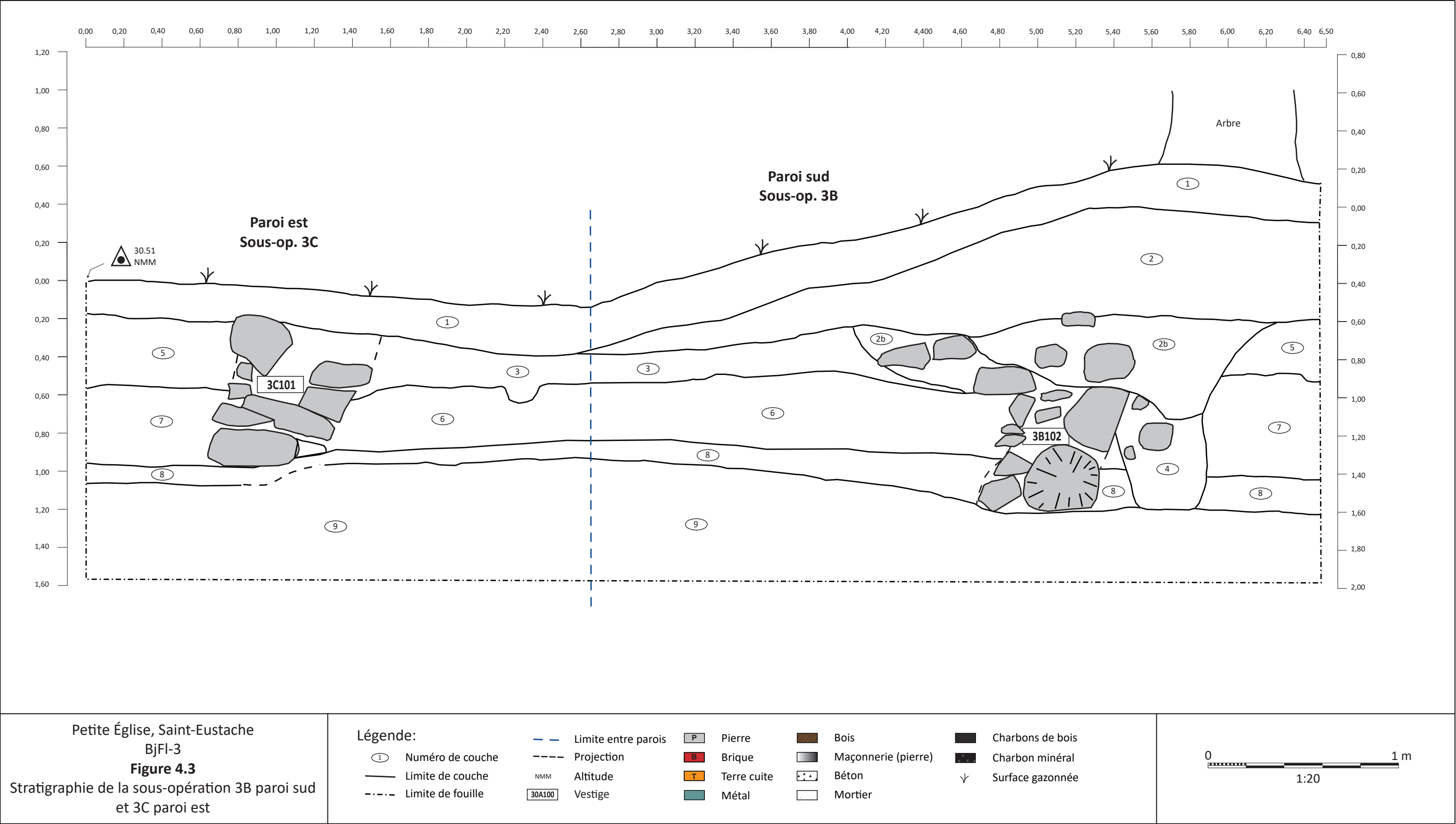


Figure 4.3 Coupe stratigraphique des sous-opérations 3B (paroi sud) et 3C (paroi est), BjFI-3

Tableau 4.5 Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 3B (paroi sud) et 3C (paroi est), BjFI-3

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1	3B2 3C2	Limon sableux brun foncé organique, moyennement compact.			Aménagement du terrain.	Post 1980
2	3B3	Limon sableux , brun foncé, plutôt compact.	Gravier, abondance de mortier beige, nombreuses racines de l'arbre à proximité.		Remblai, possible ajout de terre pour l'arbre.	
2b		Limon sableux brun grisâtre, plutôt meuble, en mottes.	Abondance de mortier (plus grande concentration que 2).		Remblai de démolition du vestige 3B102	vers 1842
3		Limon argileux gris foncé, plutôt compact, homogène.	Petits fragments de charbon de bois, nodules de mortier (ép. De 9 cm).		Possible niveau d'occupation intérieur.	18e siècle-1842
4		Tranchée avec mélange des sols 7 et 8, tacheté, compact.			Remblaiement de tranchée, possiblement associé à la construction de 3B102	fin 18e siècle?
5	3B7 3C3	Limon sableux brun-gris, moyennement compact.	Abondance de charbon de bois, nodules de mortier beige.	Fragments de verre	Niveau d'occupation au nord du mur 3C101	pré 1850
6		Argile limoneuse gris pâle, compacte, en mottes de 5 à 9 mm.	Abondance de charbon de bois, nodules de mortier de 1 cm et plus, cailloux arrondis (10 cm et plus), gravier.	Clous découpés, petits fragments de brique.	Corresponds au sol 2b. Niveau de construction / occupation d'un espace intérieur?	19e siècle
7	3B8 3C4	Argile limoneuse brun "ocre", compacte, avec interface supérieure brun beige diffuse (max. 18 cm).	Peu d'inclusion, rare présence de charbons de bois.		Remblai de rehaussement de 52cm d'épaisseur.	Entre seconde moitié du 18e siècle et 1848
8	3A3 3B9 3C5	Limon argileux gris foncé, plutôt compact, homogène.	Fibres végétales (racines et fragments de bois), charbons de bois.	Fragments de briques, morceaux de fer.	Ancien niveau d'occupation (10 à 15 cm d'épaisseur).	Entre seconde moitié du 18e siècle et 1848
9	3B10	Argile brun-gris stratifié de limon beige et jaunâtre, compact.	Petit gravier sub-anguleux à arrondis.		Sol naturel, dépôts fluvio-glaciaire.	

4.2.2 *Vestiges architecturaux*

Dans l'emprise de la tranchée 3B, trois éléments architecturaux ont été documentés. D'abord, le mur de fondation supportant la façade de l'église a été documenté sous le numéro 3B101. Deux autres vestiges, 3B102 et 3B103 ont été tronqués par la construction de l'église et semblent représenter des constructions plus anciennes.

Le mur de fondation en façade de l'église qui devait faire l'objet de réparation a été documenté sous le numéro 3B101 (photo 4.8). Il s'agit d'un mur d'une longueur de 10,60 m qui s'imbrique, à l'ouest, au mur latéral 3A100 et à l'est au mur 3C102. La fondation maçonnée en pierres calcaires présente un empattement de 10 cm à 48 cm sous la surface du sol, puis le parement présente un fruit de 85 degrés sur une profondeur de 1,20 m, similaire au mur 3A100. La fondation était enfouie jusqu'à une profondeur maximale de 1,98 m (altitude de 28,45 m). L'assemblage des moellons calcaires maçonnés et le mortier étaient identiques au mur 3A100. La fondation 3B101 est traversée par une entrée d'eau à l'extrémité ouest et semble construite par-dessus les vestiges 3B103, mais semble avoir tronqué le vestige 3B102. Il semble s'agir de la fondation d'origine de la Petite Église, construite entre 1842 et 1848.

Le vestige 3B102 forme une fondation en pierre, observée sur une longueur de 1,40 m, une largeur de 0,54 m, et une profondeur de 0,90 m (photos 4.9, 4.10 et 4.11). Il s'agit d'une maçonnerie en pierres calcaires (20 %) et granites (80 %) liés par de la terre avec nodules de mortier beige blanchâtre, formant un appareil irrégulier aux parements non dressés. Ce vestige est perpendiculaire aux vestiges 3C101 et 3E101 qui sont désaxés par rapport à l'église, mais axés selon la rue Saint-Eustache. Le vestige semble avoir formé le mur latéral ouest d'un bâtiment (formé par les vestiges 3B102, 3C101 et 3E101) antérieur à la construction de l'église entre 1842 et 1848. Au terme de la documentation, le vestige 3B102 a été retiré de l'emprise de la tranchée 3B, mais son prolongement vers le sud subsiste.

Dégagé au centre de la sous-opération 3B, le vestige 3B103 est formé de deux rangs de pierres des champs granitiques implantées dans l'argile limoneuse ocre et de plusieurs pierres inclinées vers le centre de la structure (photos 4.12 et 4.13). Des pierres plates placées de façon transversale au sommet forment un couvercle (photo 4.14). Le vestige d'une largeur de 0,54 m et d'une hauteur de 0,15 m a été observé sur une longueur de 2,60 m suivant un axe nord-est/sud-ouest. Les pierres sont liées par de la terre avec présence de mortier blond friable (chaux et sable). Un canal central est comblé du sol 3B9 de limon argileux brun foncé, plutôt meuble avec des charbons de bois et quelques artéfacts. Le vestige semble tronqué par le mur 3B101 (photo 4.15) et se dirige vers l'endroit le moins élevé de la route, devant la maison voisine au sud-ouest. Il semble s'agir d'un drain ou d'une saignée de pierre, possiblement antérieure à la construction de l'église entre 1842 et 1848. La section exposée du vestige 3B103 a été retirée à la suite de sa documentation pour permettre la réparation des fondations de l'église.



Photo 4.8

Vue générale des sous-opérations 3A et 3B, BjFI-3 (PATR22N13-0095).



Photo 4.9 Jonction des sous-opérations 3B et 3C, avec vestiges 3B102 à gauche et 3C101 en haut de l'image, vue vers le nord, BjFI-3 (PATR22N13-0256).



Photo 4.10

Sommet du vestige 3B102,
vue vers l'ouest, BjFI-3
(PATR22N13-0253).



Photo 4.11 Vestige 3B102, vue en coupe dans la paroi
sud, BjFI-3 (PATR22N13-0261).



Photo 4.12 V u e rapprochée du vestige 3B103, vers le nord-ouest, BjFI-3 (PATR22N13-0080).



Photo 4.13 V u e rapprochée du vestige 3B103, vers le nord-ouest, BjFI-3 (PATR22N13-0084).



Photo 4.14 Vestige 3B103 avec pierres formant un couvercle, vue vers le sud-ouest, BjFI-3 (PATR22N13-0089).



Photo 4.15 Vestige 3B103, buté sous empattement de 3B101, vue vers le nord, BjFI-3 (PATR22N13-0087).



4.3 Sous-opération 3C (côté est)

La sous-opération 3C désigne la tranchée excavée du côté est de l'église (photo 4.16). Cette longue tranchée de 14,50 m a été excavée jusqu'à une profondeur de 1,73 m pour dégager le parement extérieur des fondations. C'est à l'extrémité nord de cette tranchée que le potentiel de découverte de sépulture était le plus élevé, étant situé près du lieu des sépultures inhumées en 1998. En raison du potentiel résiduel de découverte de sépulture, une spécialiste en bioarchéologie était présente au moment de la surveillance de la sous-opération 3C (photo 4.17). Bien qu'aucune sépulture n'a été localisée dans l'emprise des travaux, l'excavation de cette tranchée a mené à la documentation de plusieurs niveaux archéologiques en plus de localiser le mur nord d'un bâtiment antérieur à la construction de l'église entre 1842 et 1848.



Photo 4.16

Vue générale de la sous-opération 3C et de la fondation de l'église 3C102, vue vers le nord-ouest, BjFI-3 (PATR22N13-0363).

Photo 4.17

Surveillance de la sous-opération 3C avec spécialiste bioarchéologue, BjFI-3 (PATR22N13-0120).

4.3.1 Sols et artefacts associés

La séquence stratigraphique de la sous-opération a été documentée sur une coupe transversale située au milieu de la sous-opération 3C, vue vers le sud (photo 4.18, figure 4.4 et tableau 4.6). La séquence de déposition observée au coin sud de la sous-opération 3C présentait des particularités qui ont été décrites avec la sous-opération 3B (voir section 4.2.1).

À la surface de la tranchée 3C, le lot 3C1 est essentiellement composé de gravier calcaire concassé (0-3/4) qui ne contient ni inclusions ni artefacts. Il semble s'agir d'un comblement de tranchée de drainage de surface longeant le mur est de l'église, aménagé après 1980.

Le lot 3C2 également situé à la surface de la tranchée 3C est un limon sableux brun foncé, organique et plutôt meuble. Il s'agit d'un remblai comparable à 3A1, associé à l'aménagement paysager bordant l'église. Il recouvre le sommet de la fondation 3C102 et ce remblai de rehaussement semble avoir été ajouté après 1980.

Contre le sommet de la fondation de l'église, le lot 3C3 est composé d'argile limoneuse grise foncée, plutôt compacte, qui contient des cailloux subanguleux à subarrondis, charbon de bois, et des nodules de mortier à l'interface supérieure. Quelques artefacts ont été récoltés du lot 3C3. On y observe des fragments d'assiette en creamware, des fragments de verre à vitres teinté vert, des clous forgés et un os de mammifère représentant un reste de table. Ces artefacts suggèrent une datation du début du 19^e siècle, principalement dans la période avant 1840. Il pourrait s'agir d'un niveau d'occupation ancien antérieur à la construction de l'église.



Photo 4.18 P a r o i
stratigraphique 3C, vue
vers le sud-est, BjFI-3
(PATR22N13-0116).

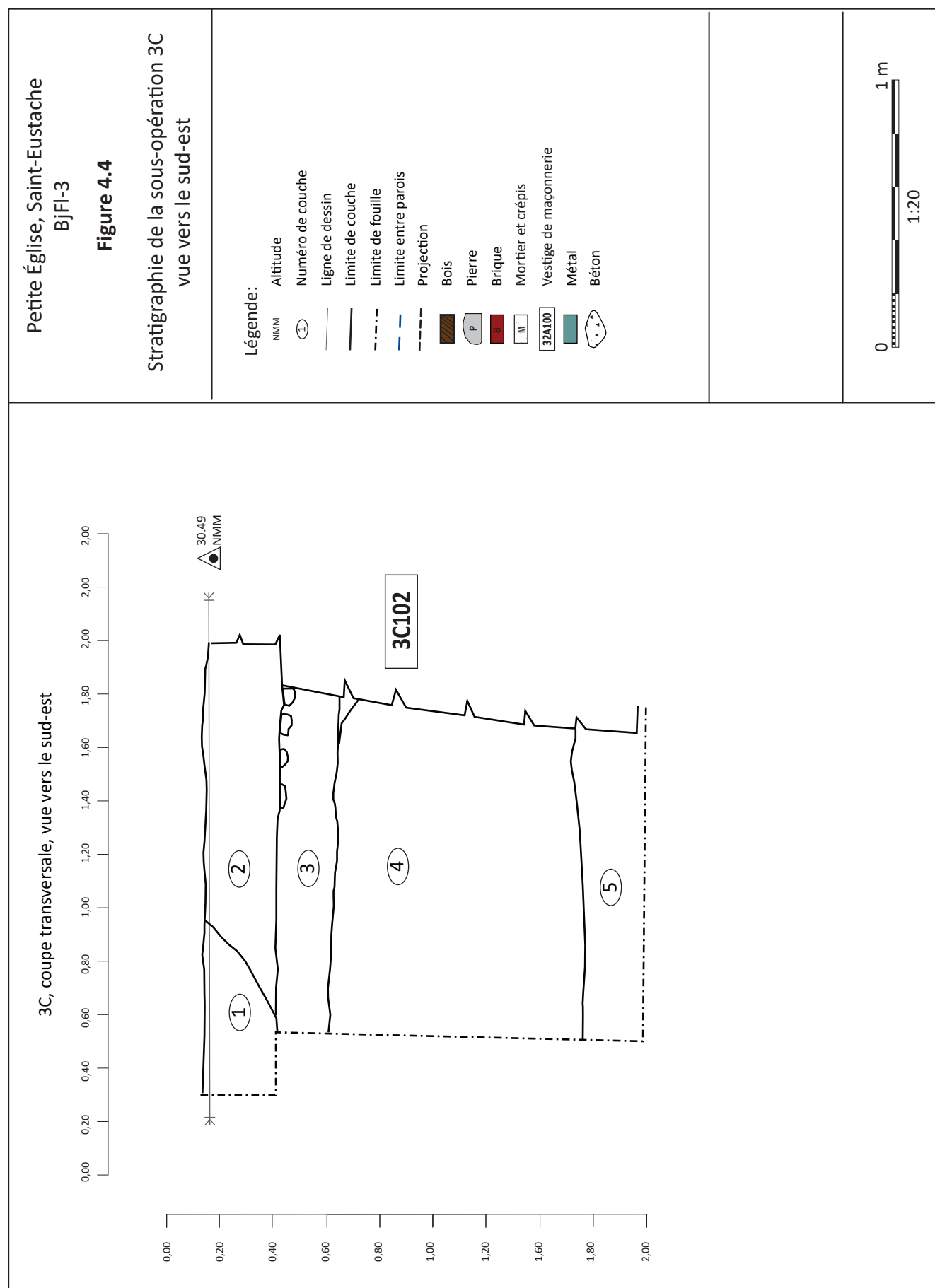


Figure 4.4 Coupe stratigraphique de la sous-opération 3C, coupe transversale, vue vers le sud, BjFI-3

Tableau 4.6 Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 3C, coupe transversale, vue vers le sud, BjFI-3

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1	3C1	Gravier calcaire concassé 0-3/4			Possible comblement de tranchée de drainage de surface le long du parement est de l'église	Post 1980
2	3C2	Limon sableux brun foncé organique plutôt meuble			Remblai associé à l'aménagement paysagé bordant l'église. Recouvre le sommet de la fondation 3C102	Post 1980
3	3C3	argile limoneuse grise foncée, plutôt compact	Cailloux sub-anguleux à sub-arrondis, charbon de bois, mortier à l'interface supérieure	Fragments d'assiette en creamware, des fragments de verre à vitres teinté vert, des clous forgés et un os de mammifère	Niveau d'occupation ancien contre la fondation de l'église	Pré 1840
4	3C4	Argile limoneuse brun ocre, plutôt compact			Possible remblai de rehaussement ou comblement de tranchée de construction de l'église. Similaire à 3A2 et 3B8.	Pré 1848
5	3C5	Argile grise compact			Possible niveau d'occupation ancien, comparable à 3A3 et 3B9	Entre seconde moitié du 18e siècle et 1848

Dessous, le lot 3C4 est composé d'argile limoneuse brun-ocre, plutôt compact comparable aux lots 3A2 et 3B8. Il semble s'agir de la suite d'un possible remblai de rehaussement ou d'un remblai de comblement de tranchée de construction de l'église qui aurait été aménagé avant 1848.

En fond de tranchée, le sol 3C5 est une argile grise compacte comparable à 3A3 et 3B9. Il pourrait s'agir d'un niveau d'occupation ancien, datant entre la seconde moitié du 18^e siècle et 1848.

Le lot arbitraire 3C99 a été ajouté pour regrouper un échantillonnage des artefacts repérés dans les déblais d'excavation mécanique. Le lot 3C99 regroupe des fragments de jatte ou de terrine en terre cuite commune sans glaçure, et d'autres, avec glaçures vertes ou à glaçure incolore, des fragments de bol en pearlware, des fragments d'assiette avec un décor Shell edge, des fragments d'assiette en terre cuite fine blanche vitrifiée, un fragment d'assiette ou de soucoupe en porcelaine fine dure orientale, des fragments de verre à vitre teintée vert, des fragments de bouteilles en verre vert dont une bouteille était moulée. Ces artefacts suggèrent une datation située entre 1830 et 1915.

4.3.2 *Vestiges architecturaux*

Le vestige 3C101, découvert près de l'extrémité sud de la sous-opération 3C, est une construction en maçonnerie sèche comparable aux vestiges 3B102 et 3E101 (photos 4.19, 4.20, 4.21 et 4.22). Il s'agit d'une construction irrégulière en pierres brutes calcaires (20 %), granites (80 %), liés par de la terre (argile sableuse) et du mortier brun orangé au sommet. Bien que le sommet ait été dérasé jusqu'au sommet de l'empattement de la fondation 3C102, le vestige était conservé sur une hauteur de 0,95 m, jusqu'à l'altitude de 29,44 m à sa base (photo 4.23). Deux clous ont été découverts contre le parement sud, suggérant qu'une construction en bois a pu être aménagée de ce côté du mur. Il s'agit possiblement du mur de fondation nord (arrière ?) d'un bâtiment antérieur à la construction de l'église, survenue à partir de 1842. La section des fondations 3C101 qui se trouvaient dans l'emprise des travaux a été retirée afin de permettre la réparation des fondations de l'église.

Le mur de fondation latéral est de La petite église a été documenté sous le numéro de structure 3C102. Cette fondation en pierres calcaires ébauchées présente une construction identique au mur 3B101 (à laquelle elle est imbriquée) et au mur 3A100. Elle présente un empattement de 10 cm de largeur à 60 cm sous la surface du sol, puis le parement présente un fruit de 85 degrés sur une profondeur de 1,20 m. De ce côté de l'église, neuf assises de pierres sont enfouies (trois de la base du mur et six de fondation) jusqu'à une profondeur de 1,46 m. Cette maçonnerie utilisant un mortier de chaux beige orangé friable aurait été construite entre 1842 et 1848.

4.4 **Sous-opération 3D (drainage vers le nord)**

La sous-opération 3D correspond à une tranchée excavée à l'extrémité nord de la sous opération 3C en juin 2023 dans le but de raccorder les nouveaux aménagements de drainage aux tuyaux existants (photo 4.24). Située à la jonction entre le bâtiment de l'église et de l'agrandissement du centre d'art,

Photo 4.19 Sommet du vestige 3C101, vue vers le sud-ouest, BjFI-3 (PATR22N13-0123).



Photo 4.20 Sommet du vestige 3C101, vue vers le sud, BjFI-3 (PATR22N13-0124).





Photo 4.21 Jonction des sous-opérations 3B et 3C, avec vestiges 3B102 à gauche et 3C101 en haut de l'image, vue vers le nord, BjFI-3 (PATR22N13-0135).



Photo 4.22 Vestige 3C101 tronqué en fin d'excavation, vue vers le nord, BjFI-3 (PATR22N13-0250).



Photo 4.23 Vestige 3C101, vue en coupe dans la paroi est, BjFI-3 (PATR22N13-0259).



Photo 4.24
Emplacement de la sous-
opération 3D, vue vers
le nord-ouest, BjFI-3
(PATR22N13-0386).



Photo 4.25 remblaiement d'excavation récente (2021) à l'emplacement de la sous-opération 3D, BjFI-3 (PATR22N13-0109).

Photo 4.26 Sous-opération 3D en fin d'excavation, et les remblais d'excavation récents, BjFI-3 (PATR22N13-0387).



l'excavation a atteint une longueur maximale de 4,80 m, une largeur de 1,40 m et une profondeur atteignant 1,60 m (altitude de 28,94 m) sous la surface du terrain.

Cette sous-opération était dans une zone avec un potentiel de sépultures, mais il est apparu que l'ensemble de cet espace de raccordement a été excavé et remblayé récemment, lors des travaux de surveillances de l'opération 2 réalisés en 2021, en plus de chevaucher l'extrémité nord de la sous-opération 3C excavée en novembre 2022 (photo 4.25). Sous un niveau de terre remanié, placé en surface, une membrane géotextile a été retrouvée, recouvrant un épais remblai de gravier calcaire concassé. Au fond de cette tranchée ont été retrouvés les deux tuyaux de plastiques blancs récents à raccorder (photo 4.26). Ainsi, aucun sol archéologique n'a été observé dans la sous-opération 3D, réalisée au même emplacement que l'opération 2 de 2021. De même, cette tranchée n'a pas révélé de sépultures ni de vestiges archéologiques.

4.5 Sous-opération 3E (drainage vers le sud)

La sous-opération 3E représente une tranchée excavée au coin sud-est de la petite église dans la continuité sud de la tranchée 3C (photo 4.27). Cette tranchée peu profonde a été excavée mécaniquement afin de permettre l'installation d'un drainage de surface s'écoulant dans un puits perdu. La sous-opération mesure 3,28 m dans l'axe du mur est de l'église, 0,52 m de largeur et 0,46 m de profondeur. À l'extrémité sud, une excavation plus profonde a été réalisée pour aménager le puits perdu. À cet endroit, l'excavation a dépassé 1,0 m de profondeur. Quelques niveaux de sol archéologique ainsi qu'un vestige (fondation 3E101) ont été documentés dans cette tranchée.

4.5.1 Sols et artefacts associés

La séquence stratigraphique de la sous-opération a été documentée sur sa paroi ouest (photo 4.28, figure 4.5 et tableau 4.7).



Photo 4.27 Vue générale de la sous-opération 3E et du vestige 3E101, vue vers le nord-ouest, BfI-3 (PATR22N13-0396).

Photo 4.28 Sous-opération 3E, paroi ouest et vestige 3E101, BfI-3 (PATR22N13-0417).

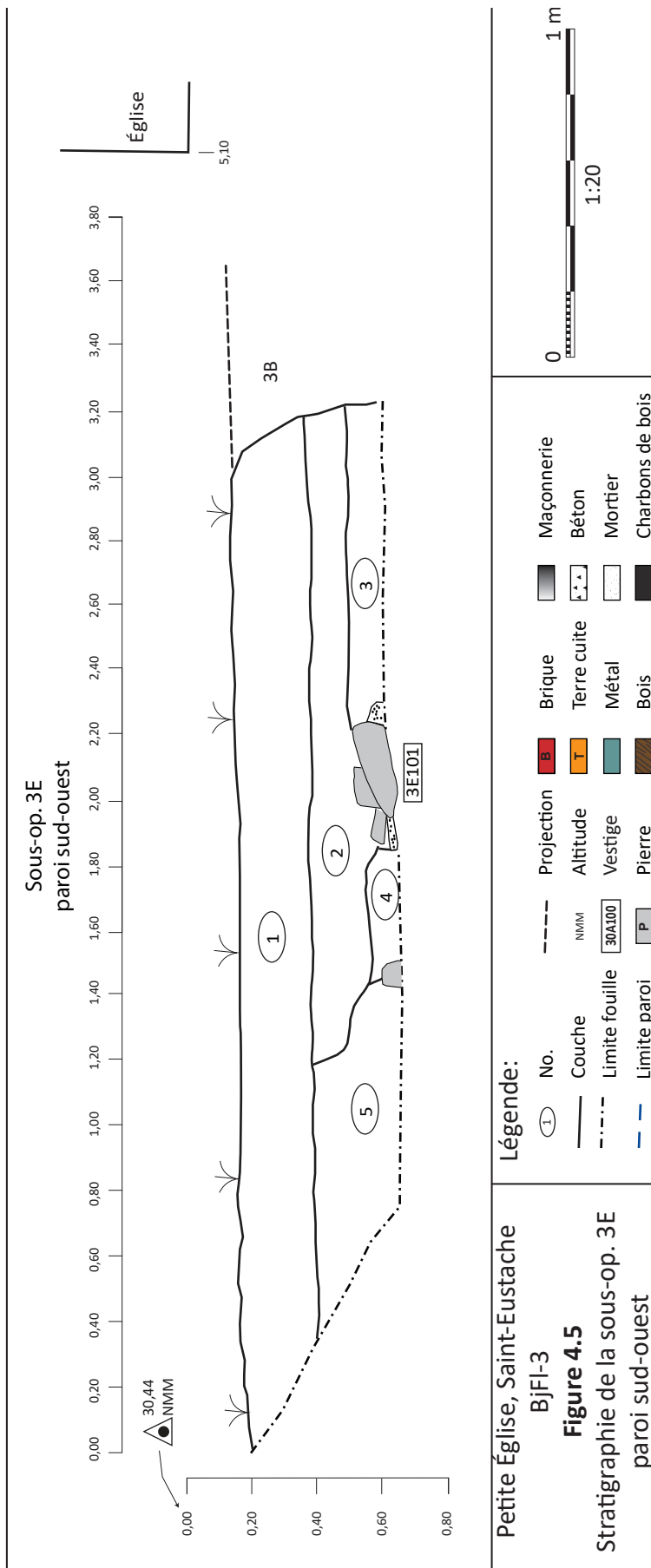


Tableau 4.7 Description stratigraphique et repère chronologique, sous-opération 3E, paroi ouest (BJF1-3).

Couche	Lot	Description	Inclusions	Artéfacts	Interprétation	Chronologie
1	3E1	Limon sableux brun foncé organique.			Aménagement du terrain. Similaire à 3B2 et 3C2	Post 1980
2	3E2	Limon sableux brun foncé.	Mortier et gravier, charbon de bois.		Remblai, possiblement associé à démolition du vestige 3E101	Entre 1842 et 1848
3	3E3	Limon brun orangé pâle.	Abondance de charbon de bois, trois grosses pierres (25x40cm) étaient plantées dans le sol au centre de la tranchée.	Fragments d'une possible assiette en pearlware, d'un plat pour cuisson en terre cuite fine jaune, os d'un grand mammifère, bandes et fragments de clous de métal ferreux.	Niveau d'occupation intérieur.	post 1840
4	3E4	Argile limoneuse brun ocre, compacte.	Charbon de bois.		Possibile tranchée de construction de 26 cm de largeur.	Entre seconde moitié du 18e siècle et 1848
5	3E5	Limon sableux, brun orangé avec nodules gris, compact.	Fibres de bois, nodules de mortier (env. 2 cm), similaire à 3E101.		Sol d'occupation extérieur.	Entre seconde moitié du 18e siècle et 1980

Le sol de surface formant l'aménagement du terrain (3E1) est composé d'un limon sableux brun foncé organique. Ce sol comparable à 3B2 et 3C2 représente vraisemblablement le paysagement mis en place par la ville de Saint-Eustache depuis la prise en charge de l'église en 1980.

Dessous le lot 3E2 est un limon sableux brun foncé qui contient du mortier et du gravier ainsi que des charbons de bois. Ce remblai s'étend jusqu'au sommet du vestige 3E101 et pourrait être associé à démolition du vestige 3E101 entre 1842 et 1848.

Contenu au nord du vestige 3E101, le lot 3E3 est un limon brun orangé pâle qui contenait beaucoup de charbon de bois. Trois grosses pierres (25x40cm) étaient plantées dans le sol au centre de la tranchée. De nombreux artefacts ont été prélevés, dont des fragments d'une possible assiette en pearlware, des fragments d'un plat pour cuisson en terre cuite fine jaune, des os d'un grand mammifère, des clous, des bandes et fragments de métal ferreux (photo 4.29). Il semble s'agir d'un niveau d'occupation intérieur et les fragments de terre cuite fine jaune suggèrent que la surface de ce sol aurait été exposée au moins jusqu'au début des années 1840.

Du côté sud du vestige 3E101, le lot 3E4 forme une possible tranchée de construction de 26 cm de largeur. Elle est composée d'argile limoneuse brun-ocre, compacte et contient des charbons de bois. Cette tranchée pourrait être associée à la construction du vestige 3E101 et du bâtiment aménagé entre la seconde moitié du 18^e siècle et 1848.

À l'extrémité sud de la tranchée, le lot 3E5 de limon sableux, brun orangé avec nodules gris, compact occupe toute l'épaisseur de la tranchée sous le lot 3E1. Ce sol contient des fibres de bois et des nodules de mortier (env. 2 cm), similaire au mortier du vestige 3E101. Il semble s'agir d'un sol d'occupation extérieur qui a pu être occupé entre la seconde moitié du 18^e siècle et 1980.

Des artefacts ont été repérés dans les déblais d'excavations mécaniques et sont décrits dans le lot arbitraire 3E99 (photo 4.30). Les artefacts récoltés comprennent des fragments d'assiettes en pearlware, des fragments de panse d'un bol en terre cuite fine à glaçure bleutée à décor à l'engobe avec un motif « cat's eye », des fragments d'assiette en terre cuite fine blanche à motif shell edge. La période de production de ces deux derniers objets s'étend environ de 1811 à 1840 puis de 1840 à 1965. Des fragments de vitre en verre teinté vert proviennent possiblement des fenêtres de l'église. Des fragments de briques et des os de grands mammifères ont également été retrouvés. Cette sous-opération contenait également deux billes en terre cuite commune rouge irrégulières et mal réalisées, possiblement des billes pour bouteille ou billes de drainage de pot à fleurs. Ces artefacts attestent d'une occupation de l'endroit au moins depuis la première moitié du 19^e siècle.

Photo 4.29 Artéfacts
découverts dans le lot 3E3,
BjFI-3 (PATR22N13-0422).



Photo 4.30 Artéfacts
découverts dans le lot 3E99,
BjFI-3 (PATR22N13-0421).



4.5.2 Vestiges architecturaux

Un vestige de fondation en maçonnerie (3E101) a été observé en faible profondeur dans le sol, dont le sommet dérasé se situe à une altitude de 29,93 m (photo 4.31). Il s'agit d'une maçonnerie à parements doubles en pierres des champs en granite et en pierres calcaires anguleuses de taille moyenne (20-50cm), disposées à tout venant, comblés par du mortier. Seules deux assises ont été observées sur une hauteur de 0,20 m. L'espace entre les pierres est comblé de terre et de mortier beige orangé (chaux et sable grossier). Le vestige est comparable en tous points aux vestiges 3B102 et 3C101 et l'ensemble pourrait représenter les vestiges d'un bâtiment antérieur à la construction de l'église à partir de 1842. Le vestige 3E101 qui pourrait représenter la façade du bâtiment semble situé à 12 pieds au sud du mur 3C101. Le sommet du vestige 3E101 a été dérasé dans l'emprise de la tranchée afin d'y installer le drainage de surface pour l'église.



Photo 4.31 Sommet du vestige 3E101 , BjFI-3 (PATR22N13-0404).

Chapitre 5: Conclusion et recommandations

Ce rapport a présenté le résultat de la surveillance archéologique réalisée par Patrimoine Experts qui s'est déroulée en discontinu entre le 16 novembre 2022 et le 11 juillet 2023 dans le périmètre du site archéologique BjFI-3, de l'ancienne église presbytérienne de Saint-Eustache, maintenant occupé par « La petite église Cabaret Spectacle ». Ces travaux ont été réalisés pour la Ville de Saint-Eustache dans le cadre du projet de réparation des fondations de la petite église. L'intervention archéologique a été réalisée sous le permis de recherche archéologique 22-PATR-10. Le principal objectif de la présente surveillance archéologique était de vérifier s'il y avait présence ou absence d'éléments archéologiques dans l'emprise des excavations, notamment pour vérifier la présence de sépultures.

Les sous-opérations 3A, 3B et 3C ont été excavés pour dégager les murs de fondation ouest, sud et est de l'église. Une bioarchéologue a supervisé les travaux dans la zone présentant un potentiel de découverte de sépulture (sous-opération 3C). Dans un deuxième temps, les sous-opérations 3D et 3E ont été excavés afin de raccorder et de prolonger le réseau de drainage de surface aux coins nord-est et sud-est de l'église.

Bien que les interventions archéologiques précédentes aient permis de découvrir des sépultures humaines à proximité de l'ancienne église presbytérienne (Larocque 1999), aucune sépulture ou fosse sépulcrale n'a été découverte lors de la présente surveillance des travaux d'excavations.

Au terme de cette surveillance archéologique, quatre vestiges ont été découverts, tronqués par les fondations sud et est de l'église. Il s'agit d'un ancien drain en pierres (3B103) découvert au centre de la façade de l'église. De plus, trois murs de fondations en maçonnerie sèche (3B102, 3C101 et 3E101) ont été découverts au coin sud-est de la façade de l'église.

Ces vestiges et les artefacts associés suggèrent qu'il pourrait s'agir des fondations d'un bâtiment en bois construit sur le terrain, peut-être une étable, datant de la fin du 18^e siècle ou du début du 19^e siècle. En effet, les vestiges découverts au coin sud-est de la petite église semblent représenter les fondations d'un bâtiment tronqué lors de la construction de l'église, et donc antérieur à 1842. Ensuite, l'emplacement

des vestiges suggère que le bâtiment se situe à cheval sur les deux propriétés ; lot 164 (1 699 537) et lot 165 (1 699 225). La construction d'un bâtiment à cet endroit serait logiquement survenue avant que le terrain d'origine soit divisé en 1841. De plus, l'orientation des vestiges suggère que le bâtiment était établi en fonction de la rue Saint-Eustache plutôt qu'en fonction des limites de lots, comme c'est le cas pour l'église. Cet emplacement suggère qu'il peut s'agir d'un bâtiment secondaire, construit en retrait de la rue et des maisons. En effet, les plans du secteur dressés au 19^e siècle (Fortune 1828, Parry 1837, Féré 1848) représentent généralement les maisons très près de la rue. Ces vestiges en maçonnerie sèche couvrent une largeur de 3,22 m (10, 56 pieds) dans l'axe nord-sud pour une longueur de plus de 3 m dans l'axe est-ouest. Ces dimensions suggèrent qu'il peut s'agir d'un bâtiment secondaire qui pourrait correspondre à l'étable en pièce sur pièce de 12 pieds carrés mentionnée dans l'acte de vente de 1791. Il est donc possible d'émettre l'hypothèse qu'il pourrait s'agir d'aménagements érigés par la famille de Charles Charbonneau fils, forgeron, premiers occupants recensés du lot établis avant 1791 (plan 5.1).

5.1 Valeurs et importance archéologique

Le ministère de la Culture et des Communications recommande l'évaluation de sites archéologiques à l'aide de valeurs préconisées par le Règlement sur la recherche archéologique dans une perspective de gestion du patrimoine culturel par la notion des valeurs. Afin de favoriser une meilleure protection du patrimoine archéologique dans un contexte de développement, cette évaluation permet d'identifier des valeurs patrimoniales et d'énoncer les raisons pour lesquelles un site devrait être préservé ou mis en valeur. À des fins de gestion, sept valeurs ont été ciblées comme les plus pertinentes en matière d'archéologie (MCC, 2015). Le cadre de référence L'appréciation par valeurs préconisée par le règlement sur la recherche archéologique (MCC, 2015) a été employé pour la présente évaluation. L'attribution de valeurs tient compte des connaissances acquises sur le site archéologique lors de l'actuelle intervention et du potentiel de recherches additionnelles qu'il recèle.

Les découvertes réalisées lors des interventions réalisées depuis 1998 ont mené à la création du site archéologique BjFI-3. Ce site a révélé une importance archéologique et historique en lien avec l'église et le cimetière de la communauté presbytérienne de Saint-Eustache. L'évaluation par valeurs et l'importance archéologique qui suit sont réalisées en fonction des découvertes effectuées en 2022 dans l'espace de l'opération 3.

Valeur de recherche sur le terrain

« Le site présente-t-il un potentiel de recherche sur le terrain ? »

La valeur « recherche sur le terrain » concerne le potentiel d'acquisition de connaissances sur le terrain. Elle sert à évaluer si le site présente suffisamment d'intérêt pour recommander la poursuite des recherches. L'intérêt peut être évalué en fonction de l'intégrité et la qualité des contextes archéologiques.

Le site semble présenter un bon niveau de conservation des contextes archéologiques. Les vestiges do-



Centre d'art La petite église
Saint-Eustache

Plan 5.1

Vestiges antérieurs à 1841
et leurs emprises présumées

Légende

Opérations archéologiques

Projection

Vestiges archéologiques

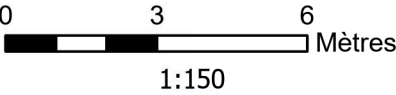
Type

Pierre

Bâtiments anciens

Type

Étable



cumentés suggèrent que la démolition des bâtiments antérieurs à la construction de l'église a affecté uniquement la portion hors sol, et qu'un apport de terre a ensuite été utilisé pour rehausser et niveler le terrain. Ces travaux ont donc eu pour effet de conserver l'essentiel des fondations des bâtiments ainsi que les sols d'occupations anciens situés à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments.

Les vestiges découverts par l'opération 3 présentent une valeur patrimoniale justifiant la poursuite de la recherche sur le terrain, puisqu'ils forment un ensemble archéologique associé à un secteur ancien de Saint-Eustache, témoignant des anciens établissements de la petite Rivière-du-Chêne. Selon les connaissances actuelles, ce site aurait été occupé depuis au moins 1791 jusqu'en 1980. Les vestiges du bâtiment découvert pourraient témoigner de l'occupation agrodomeistique du terrain depuis la concession à Charles Charbonneau en 1791, voire même avant. Il est probable que les fondations de ce bâtiment soient entièrement conservées, se prolongeant même sur la propriété voisine (1 699 537). Le site présente un potentiel de recherche sur le terrain quant aux premiers établissements et à l'occupation agrodomeistique de Saint-Eustache.

Les probabilités de découvrir des sépultures sur les côtés est et ouest de l'église de même qu'en façade (sud) semblent faibles. Cependant, le sous-sol de l'église était doté d'une crypte où ont été enterrées les personnes importantes de la communauté presbytérienne (Agence Parcs Canada 2009 ; Grignon 1989, 8). Il pourrait donc subsister un potentiel de découverte associé à d'éventuelles sépultures sous l'église et dans l'espace au nord du bâtiment de La petite église Cabaret Spectacle jusqu'au cimetière. Il est donc recommandé de poursuivre les recherches sur ce site.

Valeur de connaissance post-terrain

« La recherche sur le site [post-terrain] apporte-t-elle de nouvelles connaissances (archéologique, historique, archivistique, etc.) ou est-elle susceptible de le faire ? »

La valeur « connaissance post-terrain » concerne un potentiel d'acquisition de connaissances contributives à l'histoire. Elle permet d'évaluer si le site peut encore livrer des connaissances à partir des données et des collections recueillies. Elle permet d'identifier des pistes de recherches et d'analyses complémentaires.

Les vestiges découverts au coin sud-est de l'église sont susceptibles d'apporter de nouvelles connaissances sur l'occupation du lot avant l'établissement de l'église. Des recherches historiques (archivistiques) et archéologiques complémentaires pourraient également livrer davantage d'information sur la première occupation agrodomeistique du terrain, attribuée à Charles Charbonneau vers 1791, à son travail de forgeron, en plus de bonifier l'histoire du développement de Saint-Eustache.

Valeur scientifique

« Le site archéologique peut-il apporter une contribution déterminante à la recherche archéologique ? »

La valeur « scientifique » concerne les développements scientifiques ou les recherches interdisciplinaires qui ont été réalisées sur le site ou qui pourraient l'être. Elle permet d'évaluer si le site se prête à des études scientifiques par des domaines connexes, par exemple la bioarchéologie, la géologie, la géomorphologie, les restes organiques, etc.

La surveillance de l'opération 3 du site a livré peu d'éléments propices à des études scientifiques supplémentaires. Il serait intéressant de comparer les fragments de terre cuite commune locale à celles découvertes sur le site de l'atelier de poterie Tourangeau puisque ces artefacts sont possiblement une production locale de cet atelier. Une analyse comparative pétrochimique pourrait être réalisée en plus d'une analyse stylistique.

De plus, en raison du potentiel de découverte de sépulture, le site BjFI-3 pourrait à nouveau permettre des recherches scientifiques du domaine de la bioarchéologie. Des analyses en bioarchéologie pourraient fournir de nouvelles informations socio-économiques sur la communauté presbytérienne de Saint-Eustache.

Valeur d'exception

« Le site archéologique présente-t-il des caractéristiques physiques d'exception (unicité, rareté, diversité) qui méritent d'être protégées ? »

La valeur « d'exception » concerne l'unicité, la rareté du site ou la diversité de ses composantes. Elle permet d'évaluer si le site est associé à un ou plusieurs phénomènes rares ou présentant des caractéristiques exceptionnelles à l'échelle locale, régionale, provinciale, nationale ou internationale.

Les résultats de la supervision archéologique actuelle ne permettent pas d'attribuer une valeur d'exception à l'opération 3 du site BjFI-3. En contrepartie, « l'ancienne église presbytérienne de Saint-Eustache » est citée comme immeuble patrimonial au registre du patrimoine culturel du Québec depuis 2007 et est inscrite au répertoire canadien depuis 2009.

Valeur de représentativité

« Le site est-il caractéristique d'une période, d'une manifestation culturelle, d'un mode de vie ou d'une région ? »

La valeur « de représentativité » concerne une période ou une manifestation culturelle particulière. Elle

permet d'évaluer si le site est représentatif d'un territoire, d'une culture, d'une fonction, d'un mode de vie, d'un événement ou de tout autre aspect caractéristique du patrimoine archéologique du Québec.

Le site BjFI-3 représente un lieu de culte presbytérien établi au 19^e siècle. L'ancienne église presbytérienne témoigne de l'établissement d'immigrants d'origine britannique à Saint-Eustache (Gouvernement du Québec 2013). Les vestiges découverts par la surveillance de l'opération 3 pourraient témoigner de la première occupation du terrain et des débuts du noyau villageois de Saint-Eustache depuis le 18^e siècle.

Valeur d'appropriation collective

« S'agit-il d'un site pour lequel les communautés environnantes ont développé ou entretenu un attachement particulier ou un sentiment d'appartenance ? Présente-t-il un potentiel comme ressources de développement durable et de qualité de vie ? »

La valeur « d'appropriation collective » concerne l'importance ou la signification particulière qui est accordée au site archéologique par une communauté actuelle. L'attachement au site peut se manifester sur la base de motifs identitaires, d'une dimension sacrée ou spirituelle, à un événement marquant de leur histoire ou à une économie déterminante pour leur région. La communauté concernée peut être une collectivité territoriale, une communauté culturelle ou encore un regroupement d'intérêt (société locale, association professionnelle, etc.).

Le lieu de la petite église contribue déjà au développement durable et à la qualité de vie puisqu'il s'agit d'un lieu important de la vie culturelle de Saint-Eustache. L'endroit qui est l'hôte de nombreux spectacles et d'ateliers culturels est qualifié avec raison de « joyau culturel et emblème de fierté pour les résidents eustachois » (La petite église 2022). L'apparence historique de l'église est conservée, ce qui contribue au cachet et à l'ambiance intime de ce centre culturel, appréciée par les visiteurs et la communauté de Saint-Eustache. Les recherches archéologiques sur le site contribuent à augmenter les connaissances et la valeur historique du lieu.

Valeur d'association

« Le site archéologique mériterait-il d'être regroupé avec d'autres sites connus sur le territoire immédiat et qui, une fois réunis, pourraient contribuer aux autres valeurs ? »

La valeur « d'association » permet d'évaluer si le site peut être un maillon important d'un ensemble cohérent de sites archéologiques semblables sur un territoire donné, partageant des affinités culturelles et chronologiques communes. Cette association peut mener à une compréhension globale de l'occupation du territoire ou d'un phénomène plus large.

Le site BjFI-3, situé dans le Vieux Saint-Eustache, fait partie des anciens établissements de la petite Rivière-du-Chêne. À ce titre, il mérite d'être regroupé au site du Moulin Légaré (BjFI-5), au manoir Globens-

ky et à l'atelier de poterie Tourangeau (BjFI-2) pour former un ensemble archéologique et patrimonial cohérent de cet ancien noyau villageois. Ils méritent d'être associés pour une compréhension globale du développement de Saint-Eustache et de son occupation.

5.2 Recommandations

Les éléments archéologiques documentés en 2022-2023 dans l'opération 3 accroissent l'histoire du site BjFI-3 et témoignent de l'occupation de ce secteur de Saint-Eustache avant la construction de l'église presbytérienne, bâtie entre 1842 et 1848. Les vestiges et les sols archéologiques observés semblent se prolonger vers le sud et vers l'est et des vestiges archéologiques supplémentaires sont vraisemblablement conservés sous la propriété voisine (259 rue Saint-Eustache, lot 1 699 537). Pour toute excavation qui serait nécessaire dans ce secteur, au sud et au coin sud-est de l'église, nous recommandons d'effectuer un inventaire archéologique dans l'emprise des travaux, préalablement aux excavations, pour documenter les vestiges de cette ancienne occupation. De plus, des sépultures pourraient subsister dans le sous-sol de l'église et dans l'espace entre le cimetière et le mur nord du bâtiment de La petite église Cabaret Spectacle. Il est recommandé d'effectuer une surveillance archéologique au moment de toute excavation dans ces secteurs.

Bibliographie

Documents imprimés

Beauchamp, G. et Paquette, M. (2008). *Saint-Eustache une âme patriote* (Les éditions GID).

Laurin, S. (1979). *Histoire des Laurentides*. Institut québécois de recherche sur la culture.

Patrimoine Experts (2016). *Rapport de surveillance et d'inventaire archéologiques à la digue-barrage du moulin Légaré à Saint-Eustache.*, Ville de Saint-Eustache

(2013). *Fouille archéologique avec le public. Parc du moulin Légaré (BjFl-5). Saint-Eustache, août 2012. La corporation du Moulin Légaré de Saint-Eustache*

Documents électroniques et sites internet

Archéobec (1996). *Exploitation et mise en valeur des ressources archéologiques de l'archipel Sainte-Rose, rivière des Mille îles, Laval, vol. 1 : inventaire archéologique de la section occidentale de l'archipel de Sainte-Rose*. Ville de Laval.

Archéophone (2013). *Inventaire archéologique, Parc du moulin Légaré (BjFl-5), Saint-Eustache, 2012. La corporation du Moulin Légaré de Saint-Eustache.*

Arkéos inc. (2017). *Réseau électrique métropolitain (REM) — Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport. Étude de potentiel archéologique des antennes ouest Sainte-Anne-de-Belle-vue, des Deux-Montagnes et de l'Aéroport* (p. 178). CIMA+.

(2004). *Inventaire archéologique sur le site de l'ancien cimetière de Saint-Eustache (BjFl-4). Projet de réaménagement des infrastructures urbaines et d'aménagement paysager près de l'église*. Ville de Saint-Eustache.

Bélisle, J. (2003). *Le moulin Légaré, Saint-Eustache (Québec)*. *Journal of the Society for the Study of Architecture in Canada*, 28(1-2), 49-62.

- Bolduc, A. M. et Ross, M. (2001). *Géologie des formations superficielles Laval, Québec*. Commission de géologie du Canada.
- Bourque, P.-A. (2010). *Le calendrier géologique*. <http://www2.ggl.ulaval.ca/personnel/bourque/s4/calendrier.geol.html>
- Brouillette, D. (2007). *Qualité de l'eau de la rivière des Mille Îles 2000-2005* (p. 62). Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du suivi de l'état de l'environnement.
- Cardou, F. (2020, janvier). *Développement d'un indicateur d'intégrité écologique en milieux anthropisés : application de l'approche par traits fonctionnels*. Université de Sherbrooke.
- Commission de toponymie du Québec. (2012). *Pont Joseph-Lacombe*. https://toponymie.gouv.qc.ca/CT/toposweb/fiche.aspx?no_seq=268665
- Conseil du bassin versant des Milles-Îles. (2011). *Portrait du bassin versant de la rivière du Chicot COBAMIL, 2011* (p. 27).
- Ethnoscop Inc. (2004). *Étude de potentiel archéologique, reconstruction du pont Préfontaine - Prévost, route 125* (p. 74). Transport Québec, Direction de Laval - Milles-îles, Direction de Montréal et de l'ouest.
- Étude de potentiel archéologique des antennes ouest Sainte-Anne-de-Bellevue, des Deux-Montagnes et de l'Aéroport. (s. d.), 178.
- Forêt ouverte. (2019). <https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/>
- Groupe de travail national sur les terres humides, Warner, B. G. et Rubec, C. D. A. (1997). *Système de classification des terres humides du Canada* (p. 76). Centre de recherche sur les terres humides.
- Larocque, R. (1996). *Le cimetière de la petite église dans le Vieux Saint-Eustache (BjFI-3). Fouilles archéologiques et analyses des restes humains*. Ville de Saint-Eustache/MCC, rapport inédit, 56 p.
- Lamarche, L. (2006). *Reconstitution géologique du lac Saint-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène*. Histoire holocène de la région de Lanoraie-Lac St-Pierre, excursion du 8 juin 2006, Montréal (p. 65).
- Ministère de l'Énergie et Ressources naturelles du Québec (2019a). *SIGÉOM | Système d'information géominère | Carte interactive*. https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/l1108_afchCarteIntr
- Occhietti, S., Chartier H, M., Hillaire-Marcel, C., Cournoyer, M., Cumbaa, S. L. et Harrington, R. (2001). Paléoenvironnements de la mer de Champlain dans la région de Québec, entre 11 300 et 9750 bp : le site de Saint-Nicolas. *Géographie Physique et Quaternaire*, 55(1), 23-46. <https://doi.org/10.7202/005660ar>
- Parent, M. et Occhietti, S. (1988). Late Wisconsinan Deglaciation and Champlain Sea Invasion in the St. Lawrence Valley, Québec. *Géographie Physique et Quaternaire*, 42(3), 215-246. <https://doi.org/10.7202/032734ar>

ANNEXE 1: CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Patrimoine Experts S.E.N.C. Catalogue: PATR22N13 Projet : Petite Église, St-Eustache, BjFI-3 Archéologue : M. MERCIER GINGRAS					
No de photo	Date	Opération	Sous- opération	Description	Orientation
0001	2022-11-16	3	A	Vue générale, début des travaux dans 3A	SE
0002	2022-11-16	3	A	Vue générale, début des travaux dans 3A	SE
0003	2022-11-16	3	A	Excavation extrémité nord	NE
0004	2022-11-16	3	A	Excavation extrémité nord	SE
0005	2022-11-16	3	A	Massif contre mur ouest de l'église 3A100	NE
0006	2022-11-16	3	A	Massif contre mur ouest de l'église 3A100	NE
0007	2022-11-16	3	A	Bordure du sentier pavé	SE
0008	2022-11-16	3	A	Excavation en bordure du sentier pavé	SE
0009	2022-11-16	3	A	Profil stratigraphique, paroi ouest	O
0010	2022-11-16	3	A	Mur de fondation 3A100 avec fruit	SE
0011	2022-11-16	3	A	3A100, vue de face	E
0012	2022-11-16	3	A	3A100 et tranchée 3A	NE
0013	2022-11-16	3	A	Profil stratigraphique, paroi sud	SE
0014	2022-11-16	3	A	Profil stratigraphique, paroi sud	SE
0015	2022-11-16	3	B	Vue façade et secteur 3B	N
0016	2022-11-16	3	---	Façade de la Petite Église	N
0017	2022-11-16	3	A	Tranchée 3A entre deux bâtiments	N
0018	2022-11-16	3	---	Façade de la Petite Église	NO
0019	2022-11-16	3	---	Plaque en fronton	NO
0020	2022-11-16	3	C	Vue générale du secteur est	NO
0021	2022-11-16	3	A	Vue générale du secteur est, tranchée 3A	SE
0022	2022-11-16	3	A	Sable en surface	SE
0023	2022-11-16	3	A	Dégagement du conduit de gaz et tranchée	NE
0024	2022-11-16	3	A	Tranchée récente, réparation de béton sur 3A100	E
0025	2022-11-16	3	A	Vue générale, tranchée 3A	N
0026	2022-11-16	3	---	Maison Lavigne-Richer et Petite-Église	NE
0027	2022-11-16	3	---	Petite Église, terrain avant	NE

Projet : Petite Église, St-Eustache, BjFI-3						Archéologue : M. MERCIER GINGRAS	
Patrimoine Experts S.E.N.C. Catalogue: PATR22N13							
No de photo	Date	Opération	Sous- opération	Description	Orientation		
0028	2022-11-16	3	---	Panneau Petite-Église	---		
0029	2022-11-16	3	---	Panneau Maison Lavigne-Richer	---		
0030	2022-11-17	3	A	Vue reprise des travaux	---		
0031	2022-11-17	3	A	Vue générale de 3A, photo aérienne 1 de 3.	N		
0032	2022-11-17	3	A	Vue générale de 3A, photo aérienne 2 de 3.	N		
0033	2022-11-17	3	A	Vue générale de 3A, photo aérienne 3 de 3.	N		
0034	2022-11-17	3	A	Vue générale de 3A, photo aérienne	N		
0035	2022-11-17	3	B	Jonction 3A et 3B	NE		
0036	2022-11-17	3	B	Jonction 3A et 3B	NE		
0037	2022-11-17	3	B	3A100, soupirail 1	NE		
0038	2022-11-17	3	B	3A100, soupirail 1	SE		
0039	2022-11-17	3	B	3A100, soupirail 2	NE		
0040	2022-11-17	3	B	3A100, soupirail 2	N		
0041	2022-11-17	3	B	3A paroi ouest et conduit gaz	SO		
0042	2022-11-17	3	B	3A paroi ouest et conduit gaz	SO		
0043	2022-11-17	3	B	Retrait du support paysagement en béton	NE		
0044	2022-11-17	3	A	Jonction 3A et 3B	NE		
0045	2022-11-17	3	A	3A100, réparation du coffrage en béton	NE		
0046	2022-11-17	3	A	3A100, réparation du coffrage en béton	SE		
0047	2022-11-17	3	B	Bris de l'entrée d'eau	NE		
0048	2022-11-17	3	B	3B et profil stratigraphique de la paroi	NE		
0049	2022-11-17	3	B	3B et profil stratigraphique, vue rapprochée	NE		
0050	2022-11-17	3	B	3B et profil stratigraphique, vue rapprochée	NE		
0051	2022-11-17	3	B	3B, dégagement de l'entrée d'eau	SE		
0052	2022-11-17	3	B	3B, jet d'eau	N		
0053	2022-11-17	3	B	3B, réparation	NO		
0054	2022-11-17	3	B	3B, agrandissement vers le sud	N		

Projet : Petite Église, St-Eustache, BjFI-3						Archéologue : M. MERCIER GINGRAS	
Patrimoine Experts S.E.N.C. Catalogue: PATR22N13							
No de photo	Date	Opération	Sous- opération	Description	Orientation		
0055	2022-11-17	3	B	3B, agrandissement vers le sud	N		
0056	2022-11-17	3	B	Section d'entrée d'eau en fer (80cm)	---		
0057	2022-11-17	3	B	Emplacement du bris	---		
0058	2022-11-17	3	B	Profil stratigraphique de la paroi nord-est, photo 1 de 4.	NE		
0059	2022-11-17	3	B	Profil stratigraphique de la paroi nord-est, photo 2 de 4.	NE		
0060	2022-11-17	3	B	Profil stratigraphique de la paroi nord-est, photo 3 de 4.	NE		
0061	2022-11-17	3	B	Profil stratigraphique de la paroi nord-est, photo 4 de 4.	NE		
0062	2022-11-17	3	B	Réparation terminée	NO		
0063	2022-11-18	3	B	Poursuite de l'excavation	SO		
0064	2022-11-18	3	B	Remblaiement de la tranchée d'eau	SO		
0065	2022-11-18	3	B	Vue générale de la façade	O		
0066	2022-11-18	3	B	Stratigraphie du sol sous la porte de l'église	NO		
0067	2022-11-18	3	B	Stratigraphie du sol sous la porte de l'église	NO		
0068	2022-11-18	3	B	Stratigraphie du sol sous la porte de l'église	NO		
0069	2022-11-18	3	B	Stratigraphie 3B paroi nord-ouest, panorama 1 de 5.	NO		
0070	2022-11-18	3	B	Stratigraphie 3B paroi nord-ouest, panorama 2 de 5.	NO		
0071	2022-11-18	3	B	Stratigraphie 3B paroi nord-ouest, panorama 3 de 5.	NO		
0072	2022-11-18	3	B	Stratigraphie 3B paroi nord-ouest, panorama 4 de 5.	NO		
0073	2022-11-18	3	B	Stratigraphie 3B paroi nord-ouest, panorama 5 de 5.	NO		
0074	2022-11-18	3	B	Stratigraphie , vue vers le nord-est	NE		
0075	2022-11-18	3	B	3B103, devant la porte de l'église	SO		
0076	2022-11-18	3	B	3B103, vue du sens de l'écoulement	SO		
0077	2022-11-18	3	B	3B103	NO		
0078	2022-11-18	3	B	3B103, vue perpendiculaire	NO		
0079	2022-11-18	3	B	3B103, vue sens de la tranchée	NO		
0080	2022-11-18	3	B	3B103, vue sens de la tranchée	NO		
0081	2022-11-18	3	B	3B103	N		

Patrimoine Experts S.E.N.C. Catalogue: PATR22N13						Projet : Petite Église, St-Eustache, BjFI-3 Archéologue : M. MERCIER GINGRAS		
No de photo	Date	Opération	Sous- opération	Description	Orientation			
0082	2022-11-18	3	B	3B103, vue dans son axe	NE			
0083	2022-11-18	3	B	3B103, vue générale	NE			
0084	2022-11-18	3	B	3B103, vue rapprochée	NO			
0085	2022-11-18	3	B	3B103 et porte de l'église	NO			
0086	2022-11-18	3	B	3B103, buté sous empiètement de 3B101	N			
0087	2022-11-18	3	B	3B103, buté sous empiètement de 3B101	N			
0088	2022-11-18	3	B	3B103, sédiment entre les bordures de pierres	N			
0089	2022-11-18	3	B	3B103, vue de la paroi sud	SO			
0090	2022-11-18	3	B	3B103, vue de la paroi sud	SO			
0091	2022-11-18	3	B	3B103 retiré	NO			
0092	2022-11-18	3	B	3B103 retiré contre 3B101	N			
0093	2022-11-18	3	A	3A100, nettoyage du parement ouest	N			
0094	2022-11-18	3	B	Poursuite de l'excavation	NE			
0095	2022-11-18	3	A et B	Vue générale des tranchées 3A et 3B	NE			
0096	2022-11-18	3	B	3B vue aérienne	NE			
0097	2022-11-18	3	A	3A vue aérienne	NE			
0098	2022-11-18	3	A	3A vue aérienne	NE			
0099	2022-11-18	3	A	3A fin d'excavation de l'extrémité nord	N			
0100	2022-11-18	3	A	3A fin d'excavation de l'extrémité nord	N			
0101	2022-11-18	3	A	3A excavation terminée	NE			
0102	2022-11-21	3	---	Cimetière au nord de l'église	N			
0103	2022-11-21	3	---	Monument dans le cimetière	N			
0104	2022-11-21	3	---	Monument dans le cimetière	N			
0105	2022-11-21	3	C	Début d'excavation de l'extrémité nord	NO			
0106	2022-11-21	3	C	Début d'excavation de l'extrémité nord	NO			
0107	2022-11-21	3	C	Tranchée récente de 2021	NO			
0108	2022-11-21	3	C	Tranchée récente de 2021	NO			

Patrimoine Experts S.E.N.C. Catalogue: PATR22N13 Projet : Petite Église, St-Eustache, BjFI-3 Archéologue : M. MERCIER GINGRAS					
No de photo	Date	Opération	Sous- opération	Description	Orientation
0109	2022-11-21	3	C	Tranchée récente de 2021	NO
0110	2022-11-21	3	C	Tranchée récente de 2021	NO
0111	2022-11-21	3	C	Surface non remaniée	SO
0112	2022-11-21	3	C	Surface non remaniée	O
0113	2022-11-21	3	C	Profil partiel, vue vers le sud-est	SE
0114	2022-11-21	3	C	Profil partiel, vue vers le sud-est	SE
0115	2022-11-21	3	C	Profil 3C, vue vers le sud-est	SE
0116	2022-11-21	3	C	Profil 3C, vue vers le sud-est	SE
0117	2022-11-21	3	C	Dépôt de gravier	SO
0118	2022-11-21	3	C	Progression de l'excavation	S
0119	2022-11-21	3	---	Émondage d'arbre, travaux superposés	S
0120	2022-11-21	3	C	Surveillance avec spécialiste bioarchéologue	SO
0121	2022-11-21	3	C	3C101, sommet sous racines	SO
0122	2022-11-21	3	C	Surveillance avec spécialiste bioarchéologue	S
0123	2022-11-21	3	C	3C101, sommet dégagé	SO
0124	2022-11-21	3	C	3C101, sommet dégagé	S
0125	2022-11-21	3	C	3C101 et coin de l'église	O
0126	2022-11-21	3	C	3C101 et paroi est	E
0127	2022-11-21	3	C	3C101 tronqué par l'église	SO
0128	2022-11-21	3	C	3C101 tronqué par l'église	SO
0129	2022-11-21	3	C	3C101 dérasement	NO
0130	2022-11-21	3	C	3C101 dérasé	SO
0131	2022-11-21	3	B	3B102 à l'extrémité est paroi 3B	NE
0132	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0133	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0134	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0135	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable

Patrimoine Experts S.E.N.C. Catalogue: PATR22N13 Projet : Petite Église, St-Eustache, BjFI-3 Archéologue : M. MERCIER GINGRAS					
No de photo	Date	Opération	Sous- opération	Description	Orientation
0136	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0137	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0138	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0139	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0140	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0141	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0142	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0143	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0144	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0145	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0146	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0147	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0148	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0149	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0150	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0151	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0152	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0153	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0154	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0155	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0156	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0157	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0158	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0159	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0160	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0161	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0162	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable

Patrimoine Experts S.E.N.C. Catalogue: PATR22N13 Projet : Petite Église, St-Eustache, BjFI-3 Archéologue : M. MERCIER GINGRAS					
No de photo	Date	Opération	Sous- opération	Description	Orientation
0163	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0164	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0165	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0166	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0167	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0168	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0169	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0170	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0171	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0172	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0173	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0174	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0175	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0176	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0177	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0178	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0179	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0180	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0181	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0182	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0183	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0184	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0185	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0186	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0187	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0188	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0189	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable

Patrimoine Experts S.E.N.C. Catalogue: PATR22N13 Projet : Petite Église, St-Eustache, BjFI-3 Archéologue : M. MERCIER GINGRAS					
No de photo	Date	Opération	Sous- opération	Description	Orientation
0190	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0191	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0192	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0193	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0194	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0195	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0196	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0197	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0198	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0199	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0200	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0201	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0202	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0203	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0204	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0205	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0206	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0207	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0208	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0209	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0210	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0211	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0212	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0213	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0214	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0215	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0216	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable

Projet : Petite Église, St-Eustache, BjFI-3					Archéologue : M. MERCIER GINGRAS	
Patrimoine Experts S.E.N.C. Catalogue: PATR22N13						
No de photo	Date	Opération	Sous- opération	Description	Orientation	
0217	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable	
0218	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable	
0219	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable	
0220	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable	
0221	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable	
0222	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable	
0223	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable	
0224	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable	
0225	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable	
0226	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable	
0227	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable	
0228	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable	
0229	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable	
0230	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable	
0231	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable	
0232	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable	
0233	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable	
0234	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable	
0235	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable	
0236	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable	
0237	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable	
0238	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable	
0239	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable	
0240	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable	
0241	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable	
0242	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable	
0243	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable	

Patrimoine Experts S.E.N.C. Catalogue: PATR22N13 Projet : Petite Église, St-Eustache, BjFI-3 Archéologue : M. MERCIER GINGRAS					
No de photo	Date	Opération	Sous- opération	Description	Orientation
0244	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0245	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0246	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0247	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0248	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0249	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 1	Variable
0250	2022-11-22	3	C	3C101 vestige subsistant	N
0251	2022-11-22	3	C	3C101 vestige subsistant	S
0252	2022-11-22	3	C	3C101 vestige subsistant	N
0253	2022-11-22	3	C	3B102 vestige en plan	O
0254	2022-11-22	3	3B et 3C	3C101 et 3B102 agencement	NO
0255	2022-11-22	3	3B et 3C	3C101 et 3B102 agencement	N
0256	2022-11-22	3	3B et 3C	3C101 et 3B102 agencement	N
0257	2022-11-22	3	3B et 3C	3C101 et 3B102 agencement	O
0258	2022-11-22	3	C	3C101, vestige en paroi est	E
0259	2022-11-22	3	C	3C101, vestige en paroi est	E
0260	2022-11-22	3	C	3C101, vestige en paroi est	E
0261	2022-11-22	3	B	3B102, vestige en paroi sud	S
0262	2022-11-22	3	B	3B102, vestige en paroi sud, photo 1 de 4.	S
0263	2022-11-22	3	B	3B102, vestige en paroi sud, photo 2 de 4.	S
0264	2022-11-22	3	B	3B102, vestige en paroi sud, photo 3 de 4.	S
0265	2022-11-22	3	B	3B102, vestige en paroi sud, photo 4 de 4.	S
0266	2022-11-22	3	B	3B102, vue générale paroi sud	SE
0267	2022-11-22	3	B	Photo d'action prise par l'émondeur	N
0268	2022-11-22	3	B	Photo d'action prise par l'émondeur (MANQUÉE)	N
0269	2022-11-22	3	B	Photo d'action prise par l'émondeur (MANQUÉE)	N
0270	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable

Projet : Petite Église, St-Eustache, BjFI-3					Archéologue : M. MERCIER GINGRAS	
Patrimoine Experts S.E.N.C. Catalogue: PATR22N13						
No de photo	Date	Opération	Sous- opération	Description	Orientation	
0271	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable	
0272	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable	
0273	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable	
0274	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable	
0275	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable	
0276	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable	
0277	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable	
0278	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable	
0279	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable	
0280	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable	
0281	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable	
0282	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable	
0283	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable	
0284	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable	
0285	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable	
0286	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable	
0287	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable	
0288	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable	
0289	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable	
0290	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable	
0291	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable	
0292	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable	
0293	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable	
0294	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable	
0295	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable	
0296	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable	
0297	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable	

Patrimoine Experts S.E.N.C. Catalogue: PATR22N13 Projet : Petite Église, St-Eustache, BjFI-3 Archéologue : M. MERCIER GINGRAS					
No de photo	Date	Opération	Sous- opération	Description	Orientation
0298	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0299	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0300	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0301	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0302	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0303	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0304	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0305	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0306	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0307	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0308	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0309	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0310	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0311	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0312	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0313	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0314	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0315	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0316	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0317	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0318	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0319	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0320	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0321	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0322	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0323	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0324	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable

Patrimoine Experts S.E.N.C. Catalogue: PATR22N13 Projet : Petite Église, St-Eustache, BjFI-3 Archéologue : M. MERCIER GINGRAS					
No de photo	Date	Opération	Sous- opération	Description	Orientation
0325	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0326	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0327	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0328	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0329	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0330	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0331	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0332	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0333	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0334	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0335	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0336	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0337	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0338	2022-11-22	3	3B et 3C	Série photo pour photogrammétrie 2	Variable
0339	2022-11-22	3	B	Panorama de la paroi sud, photo 1 de 5.	S
0340	2022-11-22	3	B	Panorama de la paroi sud, photo 2 de 5.	S
0341	2022-11-22	3	B	Panorama de la paroi sud, photo 3 de 5.	S
0342	2022-11-22	3	B	Panorama de la paroi sud, photo 4 de 5.	S
0343	2022-11-22	3	B	Panorama de la paroi sud, photo 5 de 5.	S
0344	2022-11-22	3	---	MANQUÉE	---
0345	2022-11-22	3	B	Panorama sous 3B102, photo 1 de 5.	S
0346	2022-11-22	3	B	Panorama sous 3B102, photo 2 de 5.	S
0347	2022-11-22	3	B	Panorama sous 3B102, photo 3 de 5.	S
0348	2022-11-22	3	B	Panorama sous 3B102, photo 4 de 5.	S
0349	2022-11-22	3	B	Panorama sous 3B102, photo 5 de 5.	S
0350	2022-11-22	3	B	Détail du sol naturel fluviatile	S
0351	2022-11-22	3	B	Détail du sol naturel fluviatile	S

Projet : Petite Église, St-Eustache, BjFI-3						Archéologue : M. MERCIER GINGRAS	
Patrimoine Experts S.E.N.C. Catalogue: PATR22N13							
No de photo	Date	Opération	Sous- opération	Description	Orientation		
0352	2022-11-22	3	B	Détail de la tranchée, dessus sol naturel	S		
0353	2022-11-22	3	C	Paroi 3C avec ombre	NE		
0354	2022-11-22	3	C	Paroi 3C avec ombre	NE		
0355	2022-11-22	3	C	Paroi 3C avec ombre	NE		
0356	2022-11-22	3	C	Paroi 3C avec ombre	NE		
0357	2022-11-22	3	C	Paroi 3C avec ombre	NE		
0358	2022-11-22	3	C	Paroi 3C avec ombre	E		
0359	2022-11-22	3	C	Paroi 3C avec ombre	E		
0360	2022-11-22	3	B	Paroi 3B	E		
0361	2022-11-22	3	B	Paroi 3B	E		
0362	2022-11-22	3	B	Paroi 3B	E		
0363	2022-11-22	3	3B et 3C	Vue générale 3B et 3C	NO		
0364	2022-11-22	3	C	Vue générale 3C	NO		
0365	2022-11-22	3	C	Vue générale 3C	NO		
0366	2022-11-22	3	C	Vue générale 3C	NO		
0367	2022-11-22	3	B	Vue générale 3B	O		
0368	2022-11-22	3	B	Vue générale 3B	O		
0369	2022-11-22	3	3B et 3C	3B102 et 3C101 recouverts	S		
0370	2022-11-22	3	3B et 3C	Vue générale excavation finale	O		
0371	2022-11-22	3	A	Vue générale excavation finale	SE		
0372	2022-11-22	3	A	Vue générale excavation finale	E		
0373	2022-11-22	3	A	Vue générale excavation finale	E		
0374	2022-11-22	3	B	Vue de la façade de l'église	N		
0375	2022-11-22	3	---	Vue de l'église et de la Maison Lavigne-Richer	NO		
0376	2022-11-22	3	---	Vue de l'église	N		
0377	2022-11-22	3	---	Vue de l'intersection rue du Moulin	NE		
0378	2022-11-22	3	---	Vue de l'intersection rue du Moulin	NE		

Patrimoine Experts S.E.N.C. Catalogue: PATR22N13 Projet : Petite Église, St-Eustache, BjFI-3 Archéologue : M. MERCIER GINGRAS					
No de photo	Date	Opération	Sous- opération	Description	Orientation
0379	2022-11-22	3	---	Vue de la Maison Lavigne-Richer	N
0380	2023-06-29	3	3C	Sous-op 3C remblayée	NO
0381	2023-06-29	3	3D	Début d'excavation	NO
0382	2023-06-29	3	3D	Début d'excavation	NO
0383	2023-06-29	3	3D	Excavation dans les remblais des op. 2 et 3C	NO
0384	2023-06-29	3	3D	Excavation dans les remblais des op. 2 et 3C	NO
0385	2023-06-29	3	3D	Excavation avec déblais des op. 2 et 3C	NO
0386	2023-06-29	3	3D	Excavation avec déblais des op. 2 et 3C	NO
0387	2023-06-29	3	3D	Excavation dans les remblais des op. 2 et 3C	NO
0388	2023-06-29	3	3D	Excavation dans les remblais des op. 2 et 3C	NO
0389	2023-06-29	3	3D	Excavation dans les remblais des op. 2 et 3C	NO
0390	2023-06-29	3	3D	Excavation dans les remblais des op. 2 et 3C	NO
0391	2023-06-29	3	3E	Marquage de l'emplacement possible du mur	NO
0392	2023-06-29	3	NA	Terrain à l'ouest de 3E, aménagement de brique, puits?	NO
0393	2023-06-29	3	NA	Terrain à l'ouest de 3E, aménagement de brique, puits?	NO
0394	2023-06-29	3	3E	Lot 3E3 avec pierres verticales	NO
0395	2023-06-29	3	3E	Lot 3E3 avec pierres verticales	NO
0396	2023-06-29	3	3E	Tranchée 3E avec fondation 3E101	NO
0397	2023-06-29	3	3E	Tranchée 3E avec fondation 3E101	NO
0398	2023-06-29	3	3E	Tranchée 3E avec fondation 3E101	N
0399	2023-06-29	3	3E	Fondation 3E101 vue en plan	NE
0400	2023-06-29	3	3E	Tranchée 3E avec fondation 3E101	SE
0401	2023-06-29	3	3E	Tranchée 3E avec fondation 3E101	SE
0402	2023-06-29	3	3E	Tranchée 3E avec fondation 3E101	S
0403	2023-06-29	3	3E	Fondation 3E101 vue en plan	SO
0404	2023-06-29	3	3E	Fondation 3E101 vue en plan	SO
0405	2023-06-29	3	3E	Tranchée 3E avec fondation 3E101	O

Projet : Petite Église, St-Eustache, BjFI-3						Archéologue : M. MERCIER GINGRAS	
Patrimoine Experts S.E.N.C. Catalogue: PATR22N13							
No de photo	Date	Opération	Sous- opération	Description	Orientation		
0406	2023-06-29	3	3E	Tranchée 3E avec fondation 3E101	NO		
0407	2023-06-29	3	3E	Paroi sud ouest de la tranchée 3E	SO		
0408	2023-06-29	3	3E	Paroi sud ouest de la tranchée 3E panorama partie 1	SO		
0409	2023-06-29	3	3E	Paroi sud ouest de la tranchée 3E panorama partie 2	SO		
0410	2023-06-29	3	3E	Paroi sud ouest de la tranchée 3E panorama partie 3	SO		
0411	2023-06-29	3	3E	Paroi sud ouest de la tranchée 3E panorama partie 4	SO		
0412	2023-06-29	3	3E	Paroi sud ouest de la tranchée 3E panorama partie 5	SO		
0413	2023-06-29	3	3E	Paroi sud ouest de la tranchée 3E panorama partie 6	SO		
0414	2023-06-29	3	3E	Tranchée 3E avec fondation 3E101	NO		
0415	2023-06-29	3	3E	Paroi S-O et fondation 3E101	SO		
0416	2023-06-29	3	3E	Paroi S-O et fondation 3E101	SO		
0417	2023-06-29	3	3E	Paroi S-O et fondation 3E101	SO		
0418	2023-06-29	3	3D	Sous-op. 3D remblayé après raccordement	NO		
0419	2023-06-29	3	3D	Sous-op. 3D remblayée, limite nord	NO		
0420	2023-06-29	3	3D	Sous-op. 3D remblayée, limite nord	NO		
0421	2023-11-17	3	3E	3E99 assemblage d'artéfacts	NA		
0422	2023-11-17	3	3E	3E3 assemblage d'artéfacts	NA		

ANNEXE 2: PLANCHES CONTACT



PATR22N13-0001



PATR22N13-0003



PATR22N13-0002



PATR22N13-0004



PATR22N13-0005



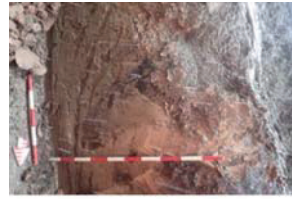
PATR22N13-0006



PATR22N13-0007



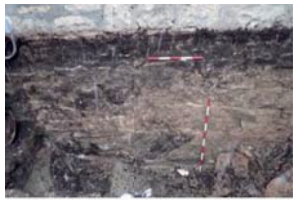
PATR22N13-0008



PATR22N13-0009



PATR22N13-0010



PATR22N13-0011



PATR22N13-0012



PATR22N13-0013



PATR22N13-0014



PATR22N13-0015



PATR22N13-0016



PATR22N13-0017



PATR22N13-0018



PATR22N13-0019



PATR22N13-0020



PATR22N13-0021



PATR22N13-0022



PATR22N13-0023



PATR22N13-0024



PATR22N13-0025



PATR22N13-0026



PATR22N13-0027



PATR22N13-0028



PATR22N13-0029



PATR22N13-0030



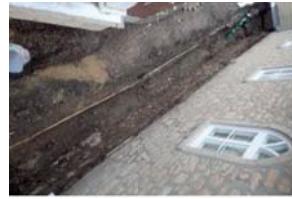
PATR22N13-0031



PATR22N13-0032



PATR22N13-0033



PATR22N13-0034



PATR22N13-0035



PATR22N13-0036



PATR22N13-0037



PATR22N13-0038



PATR22N13-0039



PATR22N13-0040



PATR22N13-0041



PATR22N13-0042



PATR22N13-0043



PATR22N13-0044



PATR22N13-0045



PATR22N13-0046



PATR22N13-0047



PATR22N13-0048



PATR22N13-0049



PATR22N13-0050



PATR22N13-0051



PATR22N13-0052



PATR22N13-0053



PATR22N13-0054



PATR22N13-0055



PATR22N13-0056



PATR22N13-0057



PATR22N13-0058



PATR22N13-0059



PATR22N13-0060



PATR22N13-0061



PATR22N13-0062



PATR22N13-0063



PATR22N13-0064



PATR22N13-0065



PATR22N13-0066



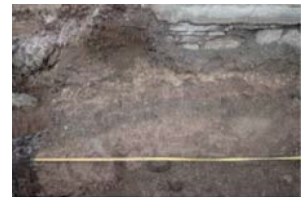
PATR22N13-0067



PATR22N13-0068



PATR22N13-0069



PATR22N13-0070



PATR22N13-0071



PATR22N13-0072



PATR22N13-0073



PATR22N13-0074



PATR22N13-0075



PATR22N13-0076



PATR22N13-0077



PATR22N13-0078



PATR22N13-0079



PATR22N13-0080



PATR22N13-0081



PATR22N13-0082



PATR22N13-0083



PATR22N13-0084



PATR22N13-0085



PATR22N13-0086



PATR22N13-0087



PATR22N13-0088



PATR22N13-0089



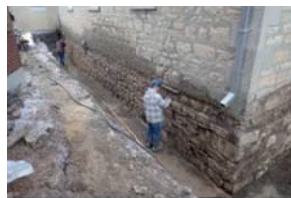
PATR22N13-0090



PATR22N13-0091



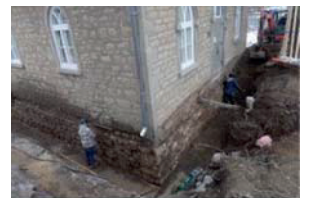
PATR22N13-0092



PATR22N13-0093



PATR22N13-0094



PATR22N13-0095



PATR22N13-0096



PATR22N13-0097



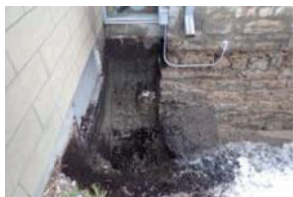
PATR22N13-0098



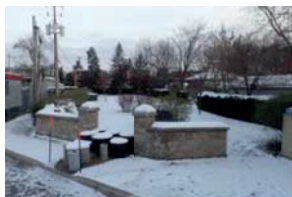
PATR22N13-0099



PATR22N13-0100



PATR22N13-0101



PATR22N13-0102



PATR22N13-0103



PATR22N13-0104



PATR22N13-0105



PATR22N13-0106



PATR22N13-0107



PATR22N13-0108



PATR22N13-0109



PATR22N13-0110



PATR22N13-0111



PATR22N13-0112



PATR22N13-0113



PATR22N13-0114



PATR22N13-0115



PATR22N13-0116



PATR22N13-0117



PATR22N13-0118



PATR22N13-0119



PATR22N13-0120



PATR22N13-0121



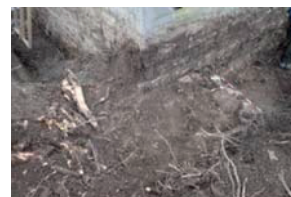
PATR22N13-0122



PATR22N13-0123



PATR22N13-0124



PATR22N13-0125



PATR22N13-0126



PATR22N13-0127



PATR22N13-0128



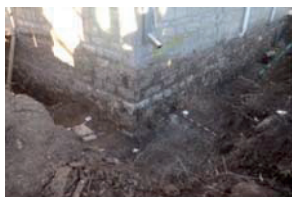
PATR22N13-0129



PATR22N13-0130



PATR22N13-0131



PATR22N13-0132



PATR22N13-0133



PATR22N13-0134



PATR22N13-0135



PATR22N13-0136



PATR22N13-0137



PATR22N13-0138



PATR22N13-0139



PATR22N13-0140



PATR22N13-0141



PATR22N13-0142



PATR22N13-0143



PATR22N13-0144



PATR22N13-0145



PATR22N13-0146



PATR22N13-0147



PATR22N13-0148



PATR22N13-0149



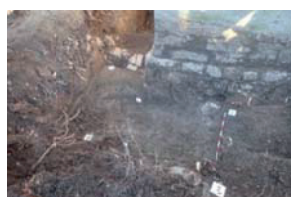
PATR22N13-0150



PATR22N13-0151



PATR22N13-0152



PATR22N13-0153



PATR22N13-0154



PATR22N13-0155



PATR22N13-0156



PATR22N13-0157



PATR22N13-0158



PATR22N13-0159



PATR22N13-0160



PATR22N13-0161



PATR22N13-0162



PATR22N13-0163



PATR22N13-0164



PATR22N13-0165



PATR22N13-0166



PATR22N13-0167



PATR22N13-0168



PATR22N13-0169



PATR22N13-0170



PATR22N13-0171



PATR22N13-0172



PATR22N13-0173



PATR22N13-0174



PATR22N13-0175



PATR22N13-0176



PATR22N13-0177



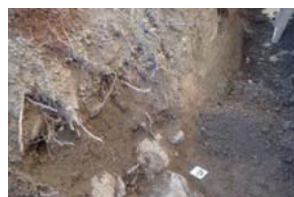
PATR22N13-0178



PATR22N13-0179



PATR22N13-0180



PATR22N13-0181



PATR22N13-0182



PATR22N13-0183



PATR22N13-0184



PATR22N13-0185



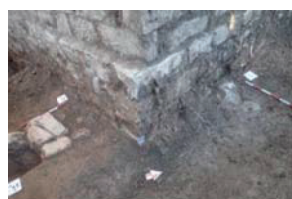
PATR22N13-0186



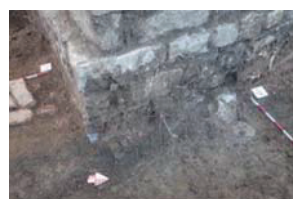
PATR22N13-0187



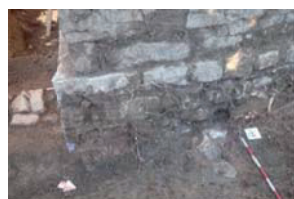
PATR22N13-0188



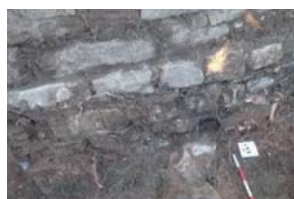
PATR22N13-0189



PATR22N13-0190



PATR22N13-0191



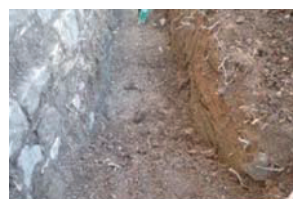
PATR22N13-0192



PATR22N13-0193



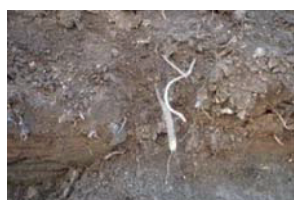
PATR22N13-0194



PATR22N13-0195



PATR22N13-0196



PATR22N13-0197



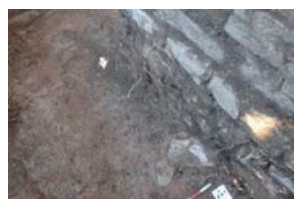
PATR22N13-0198



PATR22N13-0199



PATR22N13-0200



PATR22N13-0201



PATR22N13-0202



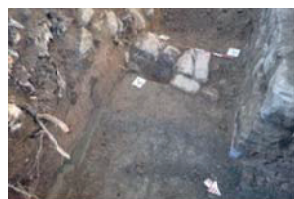
PATR22N13-0203



PATR22N13-0204



PATR22N13-0205



PATR22N13-0206



PATR22N13-0207



PATR22N13-0208



PATR22N13-0209



PATR22N13-0210



PATR22N13-0211



PATR22N13-0212



PATR22N13-0213



PATR22N13-0214



PATR22N13-0215



PATR22N13-0216



PATR22N13-0217



PATR22N13-0218



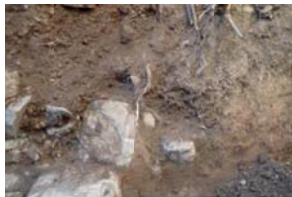
PATR22N13-0219



PATR22N13-0220



PATR22N13-0221



PATR22N13-0222



PATR22N13-0223



PATR22N13-0224



PATR22N13-0225



PATR22N13-0226



PATR22N13-0227



PATR22N13-0228



PATR22N13-0229



PATR22N13-0230



PATR22N13-0231



PATR22N13-0232



PATR22N13-0233



PATR22N13-0234



PATR22N13-0235



PATR22N13-0236



PATR22N13-0237



PATR22N13-0238



PATR22N13-0239



PATR22N13-0240



PATR22N13-0241



PATR22N13-0242



PATR22N13-0243



PATR22N13-0244



PATR22N13-0245



PATR22N13-0246



PATR22N13-0247



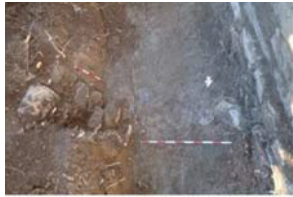
PATR22N13-0248



PATR22N13-0249



PATR22N13-0250



PATR22N13-0251



PATR22N13-0252



PATR22N13-0253



PATR22N13-0254



PATR22N13-0255



PATR22N13-0256



PATR22N13-0257



PATR22N13-0258



PATR22N13-0259



PATR22N13-0260



PATR22N13-0261



PATR22N13-0262



PATR22N13-0263



PATR22N13-0264



PATR22N13-0265



PATR22N13-0266



PATR22N13-0267



PATR22N13-0268



PATR22N13-0269



PATR22N13-0270



PATR22N13-0271



PATR22N13-0272



PATR22N13-0273



PATR22N13-0274



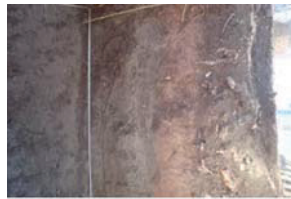
PATR22N13-0275



PATR22N13-0276



PATR22N13-0277



PATR22N13-0278



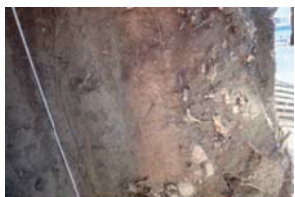
PATR22N13-0279



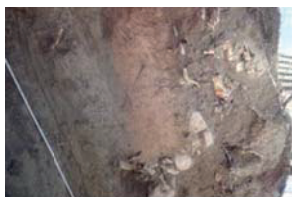
PATR22N13-0280



PATR22N13-0281



PATR22N13-0282



PATR22N13-0283



PATR22N13-0284



PATR22N13-0285



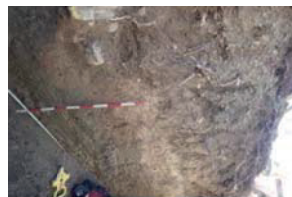
PATR22N13-0286



PATR22N13-0287



PATR22N13-0288



PATR22N13-0289



PATR22N13-0290



PATR22N13-0291



PATR22N13-0292



PATR22N13-0293



PATR22N13-0294



PATR22N13-0295



PATR22N13-0296



PATR22N13-0297



PATR22N13-0298



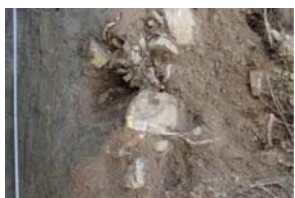
PATR22N13-0299



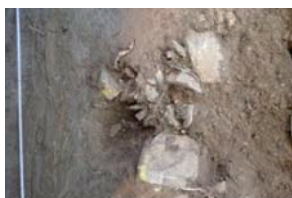
PATR22N13-0300



PATR22N13-0301



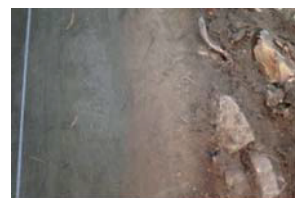
PATR22N13-0302



PATR22N13-0303



PATR22N13-0304



PATR22N13-0305



PATR22N13-0306



PATR22N13-0307



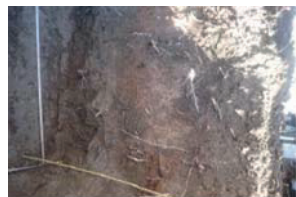
PATR22N13-0308



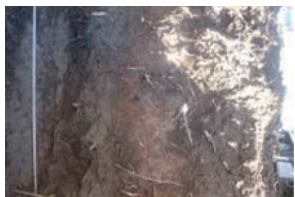
PATR22N13-0309



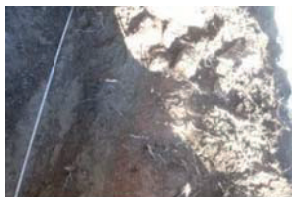
PATR22N13-0310



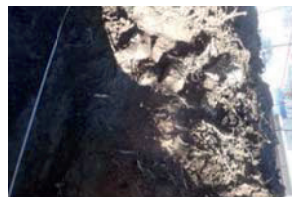
PATR22N13-0311



PATR22N13-0312



PATR22N13-0313



PATR22N13-0314



PATR22N13-0315



PATR22N13-0316



PATR22N13-0317



PATR22N13-0318



PATR22N13-0319



PATR22N13-0320



PATR22N13-0321



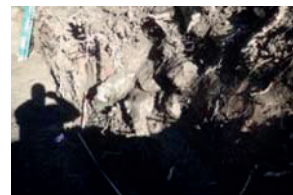
PATR22N13-0322



PATR22N13-0323



PATR22N13-0324



PATR22N13-0325



PATR22N13-0326



PATR22N13-0327



PATR22N13-0328



PATR22N13-0329



PATR22N13-0330



PATR22N13-0331



PATR22N13-0332



PATR22N13-0333



PATR22N13-0334



PATR22N13-0335



PATR22N13-0336



PATR22N13-0337



PATR22N13-0338



PATR22N13-0339



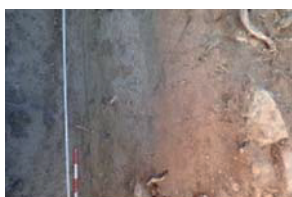
PATR22N13-0340



PATR22N13-0341



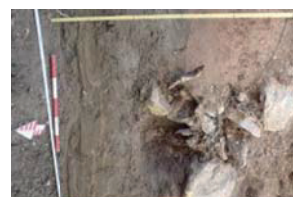
PATR22N13-0342



PATR22N13-0343



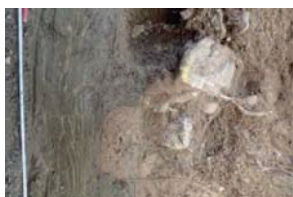
PATR22N13-0344



PATR22N13-0345



PATR22N13-0346



PATR22N13-0347



PATR22N13-0348



PATR22N13-0349



PATR22N13-0350



PATR22N13-0351



PATR22N13-0352



PATR22N13-0353



PATR22N13-0354



PATR22N13-0355



PATR22N13-0356



PATR22N13-0357



PATR22N13-0358



PATR22N13-0359



PATR22N13-0360



PATR22N13-0361



PATR22N13-0362



PATR22N13-0363



PATR22N13-0364



PATR22N13-0365



PATR22N13-0366



PATR22N13-0367



PATR22N13-0368



PATR22N13-0369



PATR22N13-0370



PATR22N13-0371



PATR22N13-0372



PATR22N13-0373



PATR22N13-0374



PATR22N13-0375



PATR22N13-0376



PATR22N13-0377



PATR22N13-0378



PATR22N13-0379



PATR22N13-0380



PATR22N13-0381



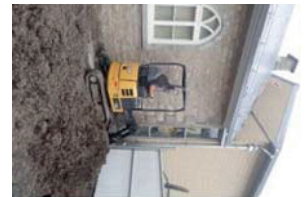
PATR22N13-0382



PATR22N13-0383



PATR22N13-0384



PATR22N13-0385



PATR22N13-0386



PATR22N13-0387



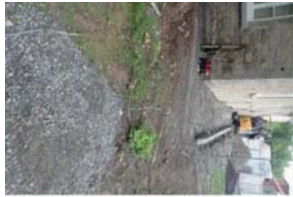
PATR22N13-0388



PATR22N13-0389



PATR22N13-0390



PATR22N13-0391



PATR22N13-0392



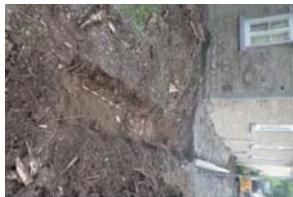
PATR22N13-0393



PATR22N13-0394



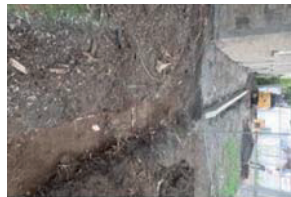
PATR22N13-0395



PATR22N13-0396



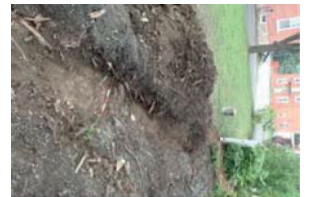
PATR22N13-0397



PATR22N13-0398



PATR22N13-0399



PATR22N13-0400



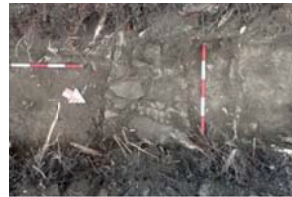
PATR22N13-0401



PATR22N13-0402



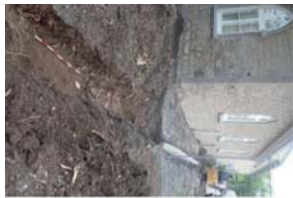
PATR22N13-0403



PATR22N13-0404



PATR22N13-0405



PATR22N13-0406



PATR22N13-0407



PATR22N13-0408



PATR22N13-0409



PATR22N13-0410



PATR22N13-0411



PATR22N13-0412



PATR22N13-0413



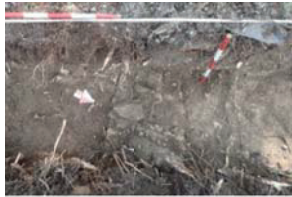
PATR22N13-0414



PATR22N13-0415



PATR22N13-0416



PATR22N13-0417



PATR22N13-0418



PATR22N13-0419



PATR22N13-0420



PATR22N13-0421



PATR22N13-0422

ANNEXE 3: INVENTAIRE CULTURE MATÉRIELLE

Inventaire des artefacts et écofacts

Code Borden: BJFI-3
Site: La petite église de Saint-Eustache
de permis: 22-PATR-10
Année d'intervention: 2022
No. Source:
No. Coll.
Archéologue: Mathieu Mercier Gingras
Analyste: Anja Herzog et Melissa L. Leclerc

# inv	Op / Sous- Op / Lot	Code mat.	Matériau	Objet	nb art	nb obj	nb élagué	Code fonc	Fonction	Int.	Commentaires Final	# Bte	# Cat.
00001	3A99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique?	1	1	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	frag	petit éclat, pâte rouge-brune très grossière, rebord arrondi, trace de mortier (# inv. 00001).		
00002	3A99	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	jatte ou terrine	14	0	0	4.1.1	Alimentation, préparation	inc	fragments de rebord épaissi et arrondi, fragments de corps et de fond d'une à quatre terrines ou jattes avec glaçure verte sur la paroi intérieure, un tesson avec glaçure sur la paroi extérieure Datation matériau: 1665 c - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. (# inv. 00002).		
00003	3A99	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	jatte ou terrine	1	1	0	4.1.1	Alimentation, préparation	frag	teson de rebord épaissi et arrondi, glaçure verte très foncé sur la paroi intérieure Datation matériau: 1665 c - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. (# inv. 00003).		
00004	3A99	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	jatte ou terrine	1	1	0	4.1.1	Alimentation, préparation	frag	teson de corps évasé et fond plat, glaçure brun-verdâtre tachetée blanche sur la paroi intérieure Datation matériau: 1665 c - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. (# inv. 00004).		
00007	3A99	1.1.2.31	Creamware	contenant	9	0	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Tessons de corps, de fond avec pied annulaire et un tesson de rebord arrondi, tous sans décor apparent; formes indéterminées Datation matériau: 1762 po - 1840 c. (# inv. 00007).		
00005	3A99	1.1.2.31	Creamware	bol	1	1	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	frag	grand tesson de rebord droit, décor de bandes d'engobe brun foncé et orange sur la paroi extérieure Datation matériau: 1762 po - 1840 c. (# inv. 00005).		

# inv	Op / Sous- Op / Lot	Code mat.	Matériau	Objet	nb art	nb obj	nb élagué	Code fonc	Fonction	Int.	Commentaires Final	# Bte	# Cat.
00006	3A99	1.1.2.31	Creamware	plat creux	2	1	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	frag	tesson de marli-bouge, ouverture ovoïde, rebord manquant, sans décor apparent Datation matériau: 1762 po - 1840 c. (# inv. 00006).		
00010	3A99	1.1.2.51	Pearlware	contenant	6	0	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Deux tessons de rebord droit qui recollent, un tesson de fond-paroi avec fond fraisé, deux tessons avec surface plate (fonds) et un tesson de corps courbé; tous sans décor apparent Datation matériau: 1775 c - 1830 c (# inv. 00010).		
00008	3A99	1.1.2.51	Pearlware	assiette	1	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	tesson de marli-bouge, rebord légèrement concave; ressemble au forme-type Bath du Creamware, mais la teinte est plus bleutée que jaunâtre; sans décor apparent Datation matériau: 1775 c - 1830 c (# inv. 00008).		
00009	3A99	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	tesson de fond avec marque de fabricant inscrite en creux sous le fond; inscription « WOOD » Datation matériau: 1775 c - 1830 c (# inv. 00009).		
00014	3A99	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	1	0	4.99	Consommation ind.	frag	fragment rectangulaire de bande, peut-être un cerceau (# inv. 00014).		
00011	3A99	3.1.1.11	Fer forgé	Pince	1	1	0	1.3.2.1	Fer, outils	ent	grande pince avec mâchoirs concaves qui se rejoignent seulement sur un rebord, pinces à couper et non pour appréhender des objets (# inv. 00011).		oui
00012	3A99	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	frag	extrémité distale d'une tige de clou à section carrée (# inv. 00012).		
00013	3A99	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	clou de taille moyenne, pointe manquante (# inv. 00013).		
00015	3A99	5.1.1	Os	ossement	3	0	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	un fragment de grande vertèbre avec marques de boucherie et deux petits éclats d'os (# inv. 00015).		
00016	3A99	5.1.1	Os	ossement	1	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	frag	fragment de grand os long creux (# inv. 00016).		
00032	3B7	1.1.1.33	TCG locale glacure inc	assiette ou plat?	1	1	0	4.1.3	Alimentation, absorption	frag	tesson de rebord avec marli, possiblement une assiette ou un plat, glacure d'aspect brun foncé sur la paroi intérieure Datation matériau: 1665 c - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. (# inv. 00032).		

# inv	Op / Sous- Op / Lot	Code mat.	Matériau	Objet	nb art	nb obj	nb élagué	Code fonc	Fonction	Int.	Commentaires Final	# Bte	# Cat.
00033	3B7	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	assiette ou plat?	1	1	0	4.1.3	Alimentation, absorption	frag	tesson de rebord avec marli, possiblement une assiette ou un plat, glaçure vert-brunâtre sur la paroi intérieure Datation matériau: 1665 c - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. (# inv. 00033).		
00034	3B7	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	0	4.2.2	Tabac	frag	fragment de tuyau avec début de fourneau (angle droit) et de talon, sans décor apparent (# inv. 00034).		
00035	3B7	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	frag	moyen clou à tige à section carrée et tête large, pointe probablement manquante (# inv. 00035).		
00036	3B7	5.1.1	Os	ossement	2	0	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	fragment de vertèbre et fragment d'os long, les deux avec traces de coupe (# inv. 00036).		
00037	3B9	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	2	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	un tesson de rebord plat et mince, peut-être un marli d'assiette, un tesson de fond plat; sans décor apparent Datation matériau: 1762 po - 1840 c. (# inv. 00037).		
00038	3B9	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe - tuyau	2	0	0	4.2.2	Tabac	frag	deux fragments de tuyau, dont un avec trace de début de fourneau et marque circulaire incisée après cuisson autour du tuyau (ligne irrégulière dont les deux extrémités ne se rejoignent pas de façon précise), des éclats se sont détachés à l'occasion de cette altération (# inv. 00038).		
00039	3B9	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	1	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	fragment plat moyennement épais (# inv. 00039).		
00040	3B9	4.3.2	Mortier	nodule	1	0	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	frag	petit nodule de mortier avec une face plane, la couche formant la face plane est plus lisse (crépi?) (# inv. 00040).		
00041	3B9	5.1.1	Os	ossement	1	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	frag	Minuscule fragment allongé et creux, possiblement un os ou un autre matériau? (# inv. 00041).		
00020	3B99	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	grand tesson de corps courbé, avec décor de taches diffuses d'oxyde de fer brun sur engobe blanc Datation matériau: 1750 c - 1899 c (# inv. 00020).		
00017	3B99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	7	0	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	tessons feuilletés de terre cuite grossière locale, parois manquantes ou sans glaçure (# inv. 00017).		

# inv	Op / Sous- Op / Lot	Code mat.	Matériau	Objet	nb art	nb obj	nb élagué	Code fonc	Fonction	Int.	Commentaires Final	# Bte	# Cat.
00018	3B99	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	4	0	0	0 4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	tessons avec traces de glaçure verte sur le rebord ou sur la paroi intérieure Datation matériau: 1665 c - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. (# inv. 00018).		
00019	3B99	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	contenant	2	2	0	0 4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	tesson de rebord et tesson de corps de deux objets différents, avec glaçure vert-brun sur la paroi intérieure et sur le rebord Datation matériau: 1665 c - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. (# inv. 00019).		
00021	3B99	1.1.2.31	Creamware	contenant	3	0	0	0 4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	petits tessons, dont deux plats, de contenant non identifiables, sans décor apparent Datation matériau: 1762 po - 1840 c. (# inv. 00021).		
00022	3B99	1.1.2.51	Pearlware	bol?	1	1	0	0 4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	tesson de fond avec pied annulaire et paroi évasée, sans décor apparent Datation matériau: 1775 c - 1830 c (# inv. 00022).		
00025	3B99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	2	1	0	0 4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Tessons plats de fond avec décor imprimé en brun; motif sur un des tessons comportant probablement une horloge et une étagère avec des livres; marque de fabricant: inscription « ADAMS » en creux sous le fond de l'autre tesson Datation matériau: 1805 c - aujourd'hui (# inv. 00025).		
00024	3B99	1.1.2.61	TCF blanche	bol?	1	1	0	0 4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	frag	tesson de rebord droit et corps évasé, décor peint en bleu sur la paroi intérieure, motif de bande bleue longeant la lèvre et traces de lignes du décor sous-jacent Datation matériau: 1805 c - aujourd'hui (# inv. 00024).		
00023	3B99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	0	0 4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	tesson de marli-bouge, avec décor imprimé en bleu, motif de losanges Datation matériau: 1805 c - aujourd'hui (# inv. 00023).		
00026	3B99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	0	0 4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	petit fragment (# inv. 00026).		
00027	3B99	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	0	0 4.4.2.3	Attaches-sans identification	ent	petit bouton circulaire à quatre trous (# inv. 00027).		

# inv	Op / Sous- Op / Lot	Code mat.	Matériau	Objet	nb art	nb obj	nb élagué	Code fonc	Fonction	Int.	Commentaires Final	# Bte	# Cat.
00028	3B99	3.1.1.1	Fer ind	piton et fil	1	0	0	4.7.2.4	Fixations-divers	ent	piton avec extrémité fileté, un fil de fer épais passe dans l'anneau du piton (# inv. 00028).		
00029	3B99	3.1.1.1	Fer ind	fil	2	0	0	4.7.2.4	Fixations-divers	frag	Deux fils de fer épais dont une extrémité est recourbée, l'autre semble cassée; les deux fils sont parallèles et sont probablement tenus ensemble par des concrétions (# inv. 00029).		
00030	3B99	5.1.1	Os	ossement	7	0	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	grande mâchoire avec dents, plusieurs très petits fragments (# inv. 00030).		
00031	3B99	5.1.1	Os	ossement	1	0	0	6.1.1.2	Oiseaux	frag	petit fragment d'os long creux (# inv. 00031).		
00056	3C3	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	petit tesson, sans décor apparent Datation matériau: 1762 po - 1840 c. (# inv. 00056).		
00057	3C3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	fragments de teintes différentes, dont un presque claire et un de teinte verte plus foncée (# inv. 00057).		
00058	3C3	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	4	0	0	4.7.2.3	Fixations-clous	frag	deux fragments de tige et deux fragments avec tête (# inv. 00058).		
00059	3C3	5.1.1	Os	ossement	1	1	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	petit fragment entièrement blanchi (altération haute par le feu ou la chaleur) (# inv. 00059).		
00042	3C99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	1	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Tesson de fond plat et paroi évasé, paroi intérieure manquante; fabrication locale (# inv. 00042).		
00043	3C99	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	2	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Tessons de bas de corps qui recollent; paroi légèrement évasée; diamètre à la base: ca. 12 cm Datation matériau: 1665 c - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. (# inv. 00043).		
00044	3C99	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	1	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	teson plat avec départ de corps intérieur, glaçure verte foncée sur la paroi intérieure Datation matériau: 1665 c - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. (# inv. 00044).		
00045	3C99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	teson de corps, glaçure d'aspect brun sur la paroi intérieure Datation matériau: 1665 c - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. (# inv. 00045).		

# inv	Op / Sous- Op / Lot	Code mat.	Matériau	Objet	nb art	nb obj	nb élagué	Code fonc	Fonction	Int.	Commentaires Final	# Bte	# Cat.
00046	3C99	1.1.2.51	Pearlware	bol	2	1	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	frag	tessons de fond et de paroi évasée, avec pied annulaire, sans décor apparent Datation matériau: 1775 c - 1830 c (# inv. 00046).		
00048	3C99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	tesson de fond plat avec décor floral imprimé en bleu et gris véritable Datation matériau: 1805 c - aujourd'hui (# inv. 00048).		
00047	3C99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	tesson de marli-bouge, rebord droit avec décor Shell Edge moulé et peint en bleu Datation matériau: 1805 c - aujourd'hui (# inv. 00047).		
00051	3C99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Petit tesson, sans décor apparent Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# inv. 00051).		
00049	3C99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Tesson de marli-bouge avec décor moulé festonné Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# inv. 00049).		
00050	3C99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette?	1	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Probablement tesson de marli-bouge, trop fragmentaire, et feuilleté pour déterminer décor (sans décor apparent) Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui. (# inv. 00050).		
00052	3C99	1.3.2.11	PF dure orientale	contenant	1	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	tesson de fond plat épais, décor peint en bleu de végétaux visible sur le fragment (# inv. 00052).		
00053	3C99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	0	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	fragments de trois différentes teintes et quatre différentes épaisseurs (# inv. 00053).		
00054	3C99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entrep osage	frag	tesson de base de corps d'une bouteille cylindrique, verre très foncé (# inv. 00054).		

# inv	Op / Sous- Op / Lot	Code mat.	Matériau	Objet	nb art	nb obj	nb élagué	Code fonc	Fonction	Int.	Commentaires Final	# Bte	# Cat.
00055	3C99	2.3.1.1.13	V col transp autre	bouteille	5	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Bouteille cylindrique de couleur vert plus clair moderne; fragment de fond avec cul en cône arrondi peu profond, marque de moule horizontale en haut du talon arrondi, point d'appui plat et structuré (pointillé), marque de fabricant moulé en relief au centre du cul (forme de 5 stylisés avec un point au-dessus); trace d'une marque de moule verticale; inscriptions partielles en relief: « "2" inscrit une fois près de la base, "26 [...] sur un tesson de corps; trace d'autres inscriptions » (# inv. 00055).		
00060	3E3	1.1.2.51	Pearlware	contenant	5	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Fragments de bouge et de fond. Possiblement d'une assiette. Sans décor apparent. Datation matériau: 1775 c - 1830 c (# inv. 00060).		
00061	3E3	1.1.2.91	TCF jaune glacure claire	plat	10	1	0	4.1.2	Alimentation, cuisson	frag	Fragments de fond et de panse d'un plat pour la cuisson. La plupart des fragments sont joints. Panse profonde sur fond plat. Rebord absent. Sans décor. Datation matériau: 1830 c - 1945 c. (# inv. 00061).		
00063	3E3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	2	2	2	7.1	Indéterminé	frag	Fragments de métal sans forme apparente. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2. (# inv. 00063).		
00064	3E3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	2	1	0	7.1	Indéterminé	frag	Bande de métal (rectangulaire, mince et étroite). Sans forme apparente. (# inv. 00064).		
00062	3E3	5.1.1	Os	ossement	6	0	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os. (# inv. 00062).		
00070	3E99	1.1.1.3	TCG sans glacure	bille	2	2	0	7.1	Indéterminé	frag	Deux billes en tcc rouge. Irrégulière, légère et très poreuse. Très mal réalisées. Possiblement pas associé aux jeux et jouet. Peut-être autre fonction (bille de drainage, bille pour bouteille, etc). (# inv. 00070).		
00069	3E99	1.1.1.3	TCG sans glacure	brique?	1	1	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	frag	Petit module de brique rouge. Sans forme apparente. (# inv. 00069).		
00065	3E99	1.1.2.51	Pearlware	assiette	8	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments de fond à pied fraisé et de bouge. Sans décor apparent. Datation matériau: 1775 c - 1830 c (# inv. 00065).		

# inv	Op / Sous- Op / Lot	Code mat.	Matériau	Objet	nb art	nb obj	nb élagué	Code fonc	Fonction	Int.	Commentaires Final	# Bte	# Cat.
00066	3E99	1.1.2.55	TCF glaçure bleutée	bol ?	1	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de panse. Décor à l'engobe (bleu, blanc, brun noir) réalisé au barrolet à chambre multiple à motif "cat's eyes et possiblement "common cable". Datation production estimée: 1811 c - 1840 c (# inv. 00066).		
00067	3E99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord à motif shell edge bleu à rebord droit. Datation production estimée: 1840 c - 1865 c (# inv. 00067).		
00068	3E99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	0	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment plat sans décor apparent. Datation matériau: 1805 c - aujourd'hui (# inv. 00068).		
00071	3E99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	(# inv. 00071).		
00072	3E99	5.1.1	Os	ossement	1	0	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment d'os de mammifère. (# inv. 00072).		

ANNEXE 4: DOSSIER TECHNIQUE

TRAVAIL

DATE

PAGE

DATE

PAGE

Description sols	3A
- Au nord de s.p. 3A démontre d'un massif en béton et pierres adossés à fondations 3A100 (mur ouest de l'église) Un conduit de gaz est découvert le long du paroi Ouest, décide d'aménager le puits en cette hauteur.	① Vinage de liège galleux (un peu) plutôt mouille, organique, ferme d'après au pied rempli par gravier compact (couche de roche liège au section paré) ② Argile limonneuse brune compacte (ore) plutôt compact, structure cubique, contient peu d'éléments, remblai autour du conduit du gaz, lute en ma 3A100 ③ Argile limo-sableuse grise plutôt compact, contient graine grossière charbons de bois, enfouies Remblai, lute contre la base de 3A100

CHEF D'ÉQUIPE

CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

TRAVAIL

RAVAIL

DATE 17/11/2022.

PAGE

DATE

PAGE

Rebort parent carion

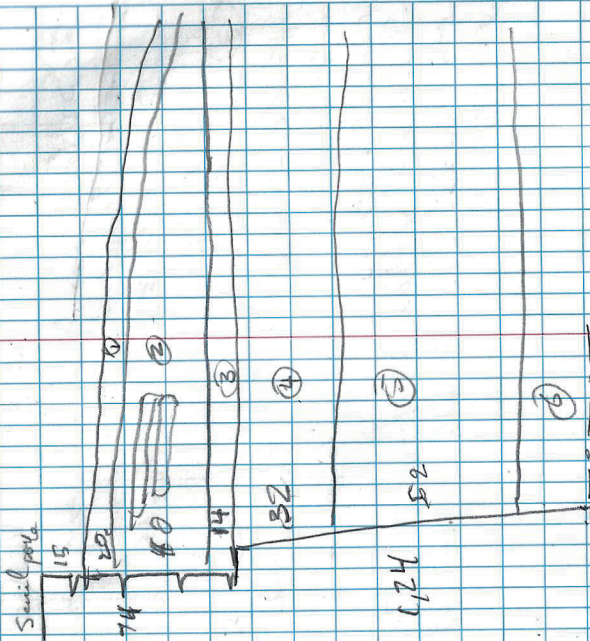
Debut excavations 3B

Bris causé sur la ligne d'eau à 9:45
à ~ 2,82m du coin S-O

Excavation d'une tranchée de
2,60m x 1,20m vers la rue pour
trouver le bus.

Découpe une section de 980 cm
d'un tremp conduit en fer.

Réparation et réouverture de l'agendas
à 15h00



CHEF D'ÉQUIPE

COEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

TRAVAIL

DATE

PAGE

TRAVAIL

DATE

PAGE

① Limon sableux brun foncé orangé avec argile. Aménagement paysagé.

② Sable limon brun pâle avec grains fins et ③ plutôt compact 2 cons. très élastique. Réaliser un essai de pénétration.

③ Gravier calcaire anguleux compact, ancienne surface de circulation.

④ Limon sableux gris foncé plutôt compact avec nodules de charbon de bois, mortiers artificiels.

⑤ Limon argileux brun rougeâtre (ocre) compact, homogène similaire à 3A2.

⑥ Limon argileux gris, plutôt compact similaire à 3A3.

CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

DATE 18/11/2022

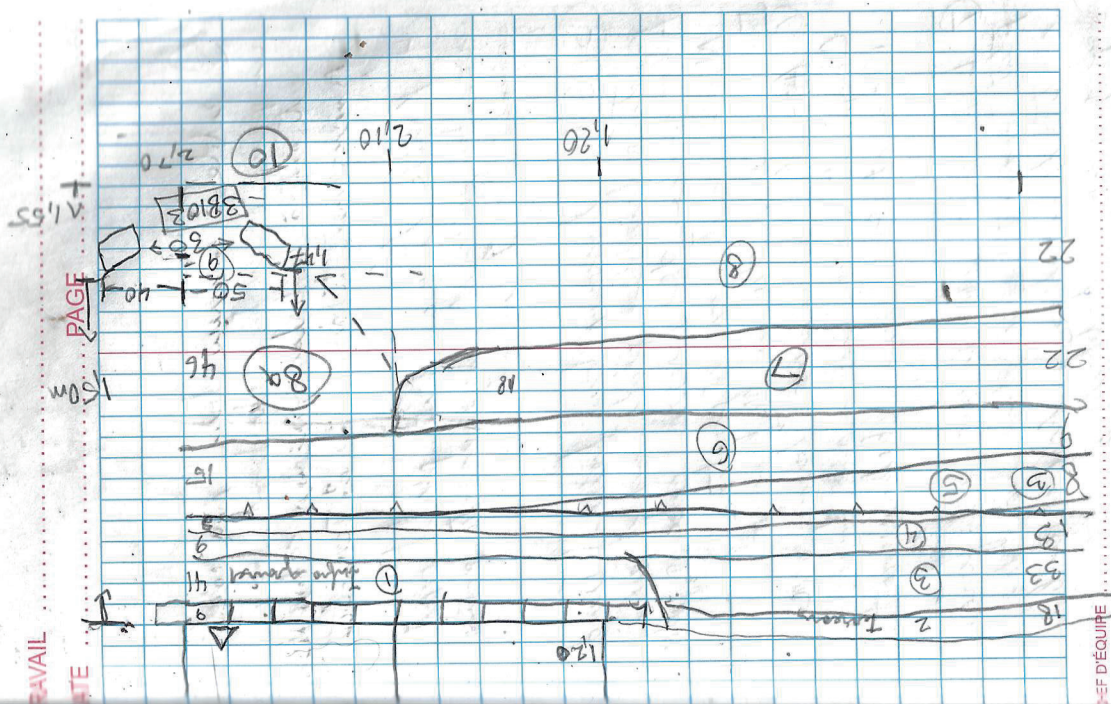
PAGE

AVAILABLE

三

Poursuite excavation 3B en façade d'ail.
Retrait de 41cm de gravier infra pavile
dallage menant à l'entrée centrale.

9:45 Deconverte du drain 3B103
dégagement et documentation jusqu'à
11:08 pendant que la pelle nettoie / finit
du côté Ouest et chargement camion



CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

TRAVAIL

DATE

PAGE

TRAVAIL

DATE

PAGE

③ Sable limoneux brun moy compact
un peu de cailloux, charbon de bois et
craie à l'intérieur inférieurs « ADAMS »
Aménagement terrain et Terra-Cotta

④ Argile limonneuse grise plutôt compact
avec peu de cailloux et brun rougeâtre graver
composé de 2 cm et ⑤

⑤ Sable limoneux brun beige (assez des
parties friable) plutôt compact avec
Abondance de pierre calc. englobée
Niveau construit en réparation
Jusqu'à 50 cm du mur de fondation

⑥ Argile limonneuse brune avec
compact avec pierres anguleuses
10 cm et ⑦ Niveau Renforcement

⑦ Limon argileux - sableux gris foncé
plutôt compact avec abondance de
mottes d'humus, charbon de bois
CHIEF D'ÉQUIPE Lingère, Artisans

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES d'occupation

⑧ Argile limonneuse brun ocre
plutôt compact
Avec bulles gris à l'intérieur
supérieur, grosse pierre au fond

⑨

⑩ Limon grailleux gris compact stratifié

"Saignée de
pierre"

CHIEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

TRAVAIL

DATE

21/11/2022

PAGE

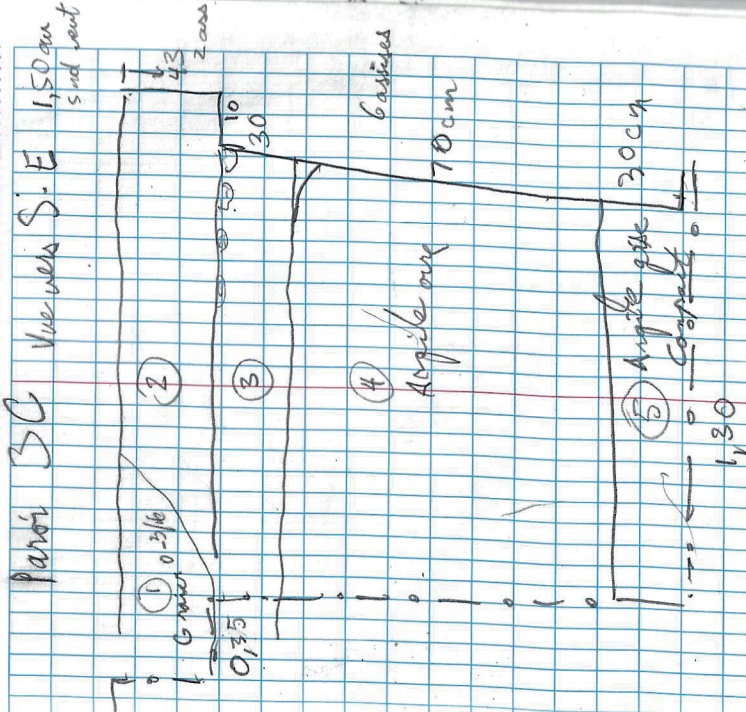
TRAVAIL

DATE

PAGE

MMG 7:00-
S. Lavallée 7:30-

Début excavation côté Est (s.op. 3C)
début extrémité Nord de
la section égale



② Limon sableux brun foncé organique
plutôt meuble, paysagisme

③ Argile. Diaconite grise, foncée
avec cailloux sable argileux à sub-
arrosés plutôt compact avec
charbon de bois, moissies à l'interface
supérieure, niveau de l'impasse
Niveau d'impasse à l'interface

CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

TRAVAIL

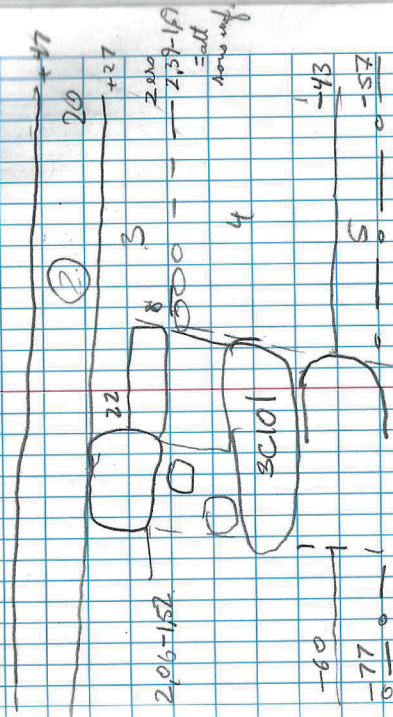
DATE 21/10/2022

PAGE

TRAVAIL

DATE

PAGE



* Pourrait correspondre aux bâtiments de 17

Maison 16 x 24 pieds (4,87 x 7,32 m)

Étable 12 pieds de côté (3,65 m)

CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

CHEF D'ÉQUIPE

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

LOT / VESTIGE : Notes

page 1

Site : BjF1-3, s.op. 3D et 3E

Archéologue : M. Merrier G.

29/06/2023

MMG: 7:00 - 17:00

Simon Gosselin : Pelle Deere 17G

Nelson Gosselin

Attente pour fin de pluie jusqu'à 10:00.

Début par excavation 3D à l'extrémité

N-E de la petite église jusqu'au mur

de l'annexe.

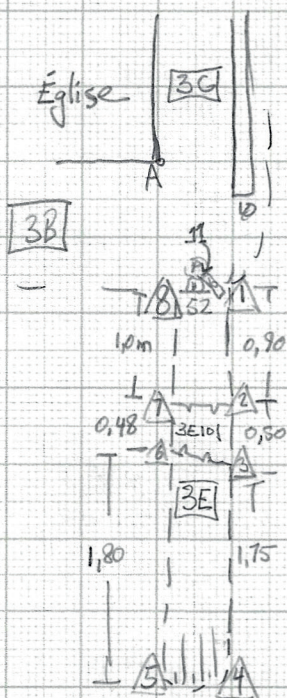
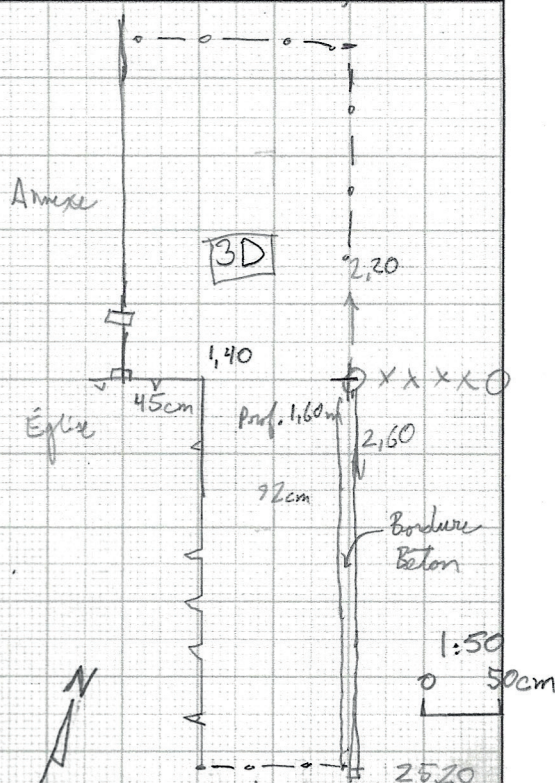
Tranchée comblée de gravier concassé et de géotextile. Déjà excavée récemment 2020/2021?

Semble être op. 2.

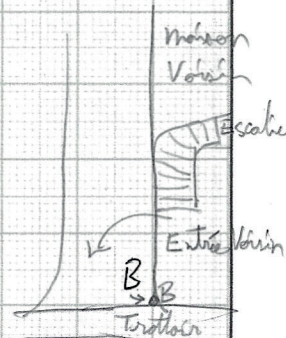
Dallage composé uniquement de 2 types de pierres

Tranchée semble localisée à cheval sur la tranchée 2 et 3G.

Pas de sols archéologiques atteints



	A	B	
1	2,75	22,65	A-H=2,20m
2	3,35	21,90	
3	3,80	21,42	
4	5,45	19,90	
5	6,25	20,25	
6	3,50	21,70	
7	3,15	22,10	
8	2,45	22,85	
9	8,55	16,77	
10	1,90	24,15	



Rue St-Eustache

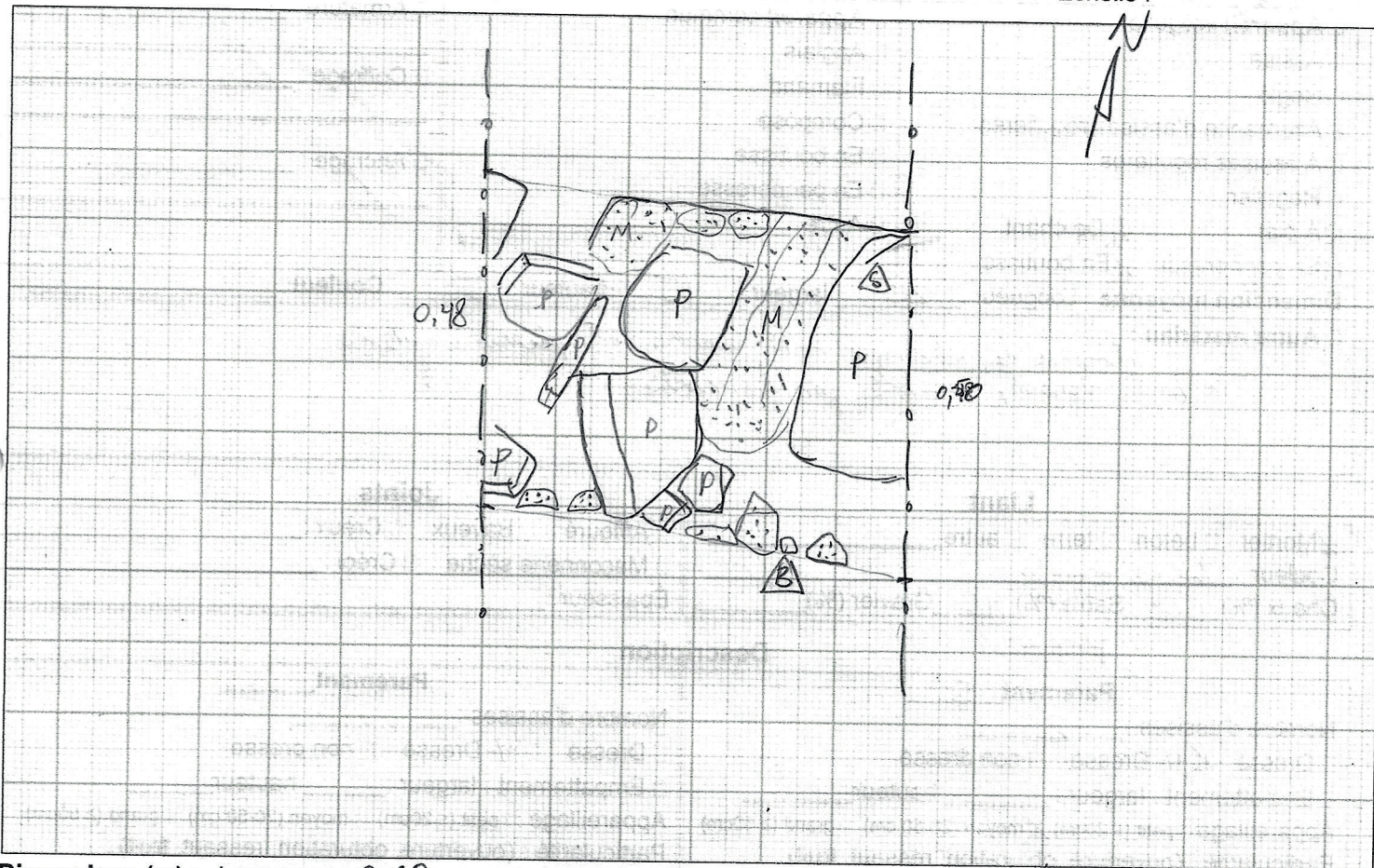
VESTIGE: 3E101

page 1/

Site : Petite Église B.J.F. - 3	Archéologue : M.M.G.
Date Début : 29/06/2023 Fin : 29/06/2023	Méthode : Mécanique, nettoyage manuel
Association :	Photographie : Général :
Sous : 3E2	Détails :
Bordé par : 3E4N5 3E3N	Photogrammétrie : No
Sur :	Dessins : 7
Imbriqué à :	Carnet Topo : —

Dessin :

Échelle :



Dimensions (m): Longueur: 0,60 m Largeur: 0,48 à 0,50 Épaisseur: 0,20 dm Orientation: E-O

Orientation : E - O

face à la rue

[illegible]

VESTIGE : 3E101

page 2/

Assemblage

☒ Parement double ☐ Double avec blocage ☐ Simple ☐ 1 ½ (brique) ☐ Autre : _____

Matériaux

☐ Pierres % Calcaire 75 granite 25

Autre _____

☒ brutes ☐ ébauchées _____

☐ équarries ☐ taillées _____

☐ Appareil irrégulier

☐ Assisé

☐ Régulé

☐ Alternance d'assises régulières

☐ À assises régulières

☐ Régulier

☒ À plat ☒ De chant

☒ En panneresse ☒ En boutisse

☐ Briques communes

Dimensions : L : _____ I : _____ H : _____

Creux : _____

Marque : _____

☐ Appareil commun

☐ Anglais

☐ Flamand

☐ Composé

☐ En boutisse

☐ En panneresse

☐ Autre : _____

☐ Béton

Couleur : _____

Granulat : _____

☐ Armature : _____

☐ Coffrage : _____

☐ Ancrage : _____

Dimension moyenne : Longueur : 20 largeur : 15 hauteur 5 Couleur : _____

☐ Autre matériau : *Pierres de champs sub-arrondies et pierres anguleuses à tout venant, comblé par du mortier*

Liant

☒ Mortier ☐ béton ☐ terre ☐ autre _____

Couleur : beige orangé

Chaux (%) 60 Sable (%) 40 Gravier (%) _____

grossier

Joints

☐ Affleuré ☐ Baveux ☐ Creux : _____

☐ Maçonnerie sèche ☐ Crépi : _____

Épaisseur : _____

Description

Parement S

Nombre d'assises : 2

☐ Dressé ☒ +/- Dressé ☐ non dressé

☐ Empattement : largeur : _____ hauteur _____

Appareillage : ☐ petit (≤ 20cm) ☒ moyen (20-50 cm) ☐ grand (≥ 50cm)

Particularité : (ouverture, obturation, ressaut, fruit) : _____

Parement _____

Nombre d'assises : _____

☐ Dressé ☐ +/- Dressé ☐ non dressé

☐ Empattement : largeur : _____ hauteur _____

Appareillage : ☐ petit (≤ 20cm) ☐ moyen (20-50 cm) ☐ grand (≥ 50cm)

Particularité : (ouverture, obturation, ressaut, fruit) : _____

État de conservation : ☐ Complet ☐ Sommet conservé ☒ Dégradation : *Dégradé, mortier fissuré, sera rempli*

Interprétations

Type de vestige : ☒ Façade ☐ latéral ☐ arrière ☐ mitoyen ☐ mur de refend ☐ mur intérieur ☐ base ☐ autre : *pour drainage*

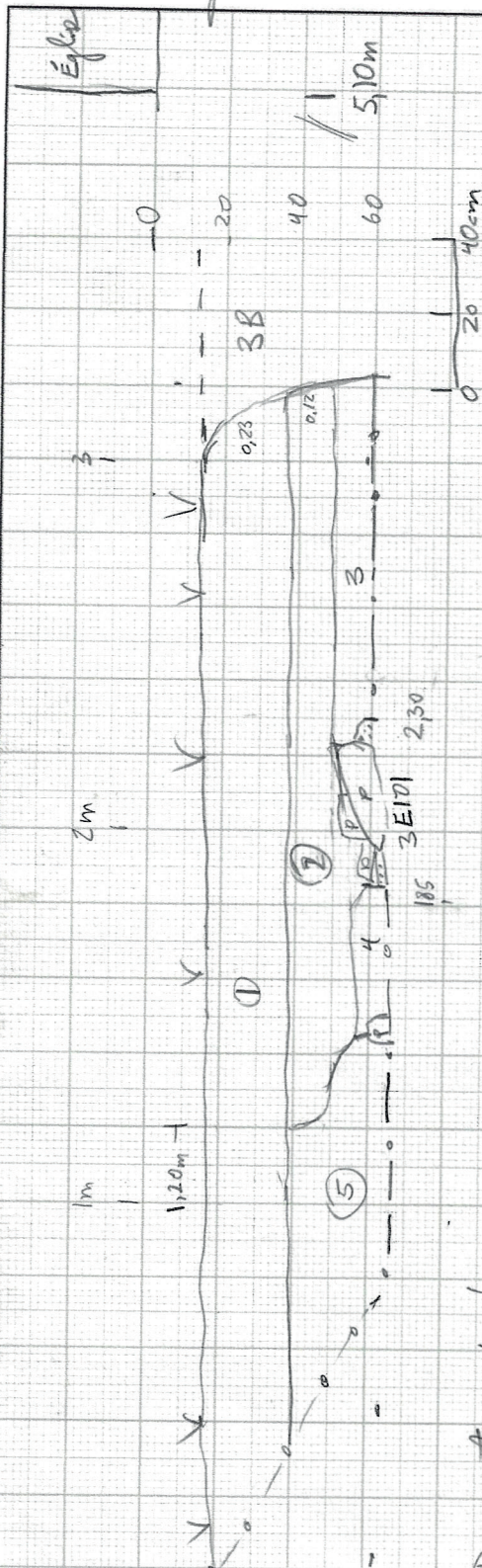
Datation/Commentaires

*Probablement associé aux murs 3B100 et 3C101.
Situé à 16 pieds au sud du mur 3C101. Possiblement associé à la maison de la propriété de 1791*

LOT / VESTIGE :

page 1

Site : *Petite église St-Eustache Bif-3* Archéologue : *MMG*



Description de sols

- 3E1 Limon sableux brun foncé organique - Voir 3B1
2. Limon sable brun foncé avec nodules et grains, charbon de bois équivalent à 3B2
3. Limon brun orangé friable avec abondance de charbon de bois, Terre cuite fine jaune
Clous. 3 petites pierres blanches (40x25cm) plantés dans ce sol au centre de la tranchée.
Niveau d'occupation intérieur
4. Argile limoneuse brun rose compact avec charbon de bois. Possible tranchée de façade de 36cm d'épaisseur de largeur
5. Limon sableux compact brun orangé avec nodules gris, content des fibres de bois, nodules de nodules ~ 2cm similaire à 3E1D1.
Sol d'occupation extérieur

FICHE D'ENREGISTREMENT
VESTIGE ARCHITECTURAL

MMG 28/06/2023

VESTIGE : Petite Église St-Eustache Notes préparatoires

PAGE ~~21~~

Surveillance Bj Fl-3 - sous-op. 3D (Tranchée drainante avant)

Vestiges et sol d'occupation possible à 20/25cm sous la surface, immédiatement sous humus et sol du gazon. Prie de l'arbre - 66cm sous surface

3C101
1,15 au Nord du coin de tranchée, 1,35m incluant le mur
0,50m du coin S-E de l'église

Si il s'agit d'un bâtiment de 1791:

maison 16 x 24 pieds (4,87m x 7,32m)

Mur à 3,52 du coin?

Étable 12 pieds de côté (3,65m x 3,65m)

Mur à 2,30m du coin?

- 1 limon sablonneux brun foncé originaire
- 2? limon sablonneux brun foncé plutôt compact avec graviers, abondance de mortier remblai pour arbre?
- 3 limon argileux gris foncé plutôt compact, homogène avec petit frag de ch de bois nodules de mortier, épais de 7cm. Niveau d'occupation?
- 7 Argile limonneuse brun "ore" compact avec interface supérieur brun beige diffus peu d'inclusion rares charbons de bois. Remblai de remblaiement de 52cm d'épais

Saint-Eustache

✓

Petite église 11/07/2023

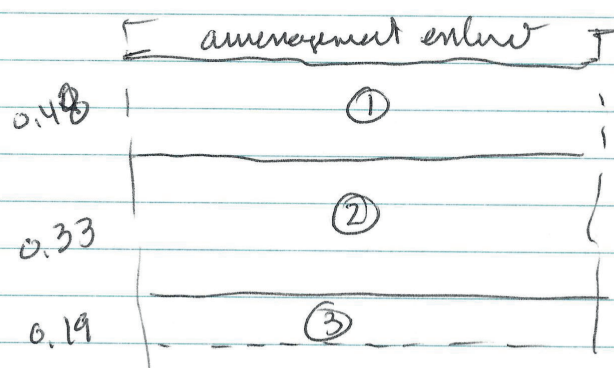
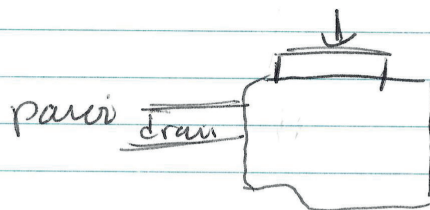
Surveillance
excavation puits perdu

5' x 4' 3' 6" profond

- beaucoup de racines
- quelques pierres vues en paroi
ne semble pas structurée
sol sous le puits
- argile - argile saillante en
limon argileux rougeâtre
- sur argile grise
- de très rare cailloux

le drain de surface ne être
connecté à ce puits

Rite in the Rain



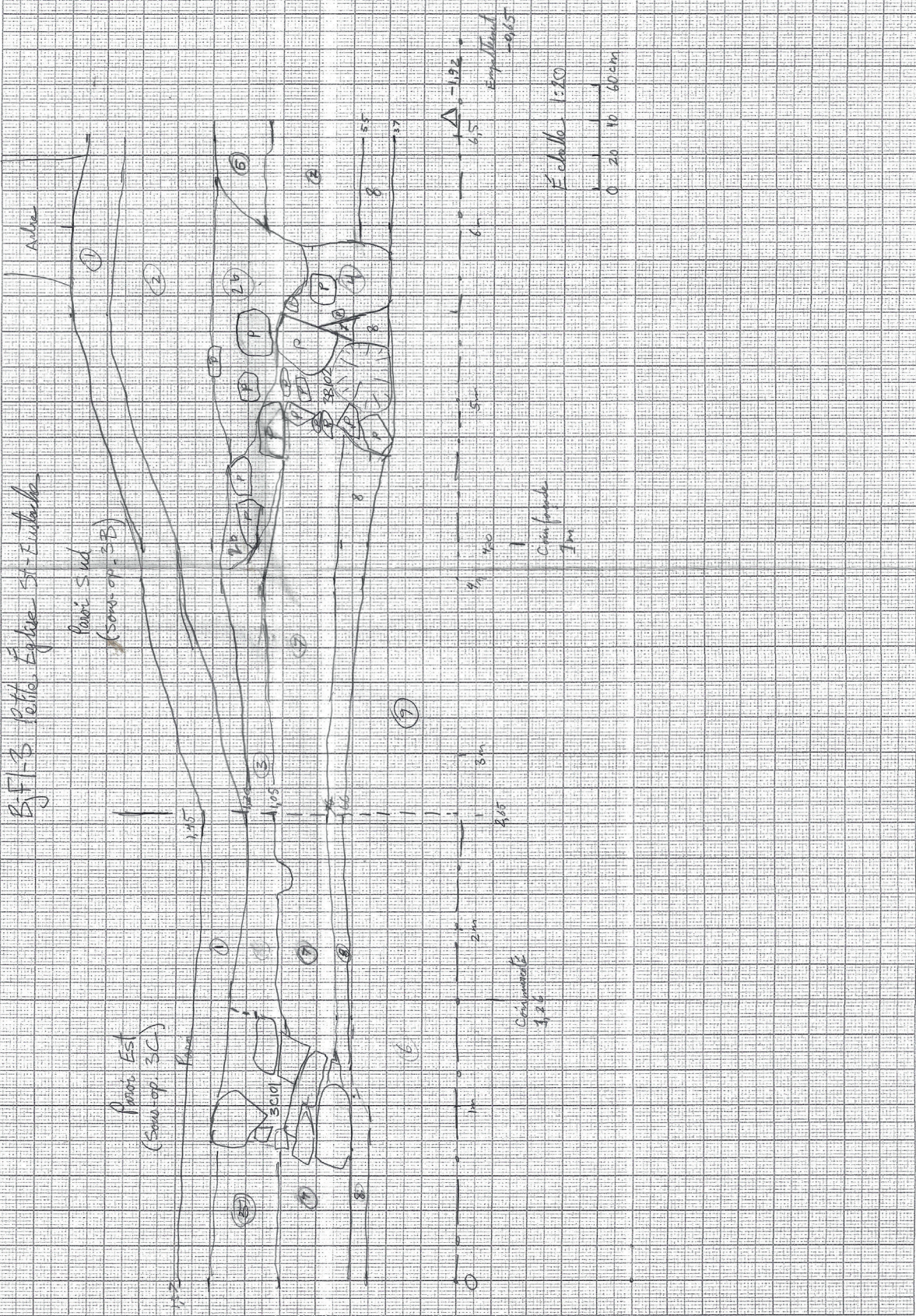
① sol végétale
argile limoneuse brune
contenant de fins nombreux
rares un peu de cailloux

② argile rougeâtre ter
compact présence de
racines

③ argile grise très compacte

B.F. - B. Pella. Epave 37 - Eutanka

M.H.G.
21/11/2022



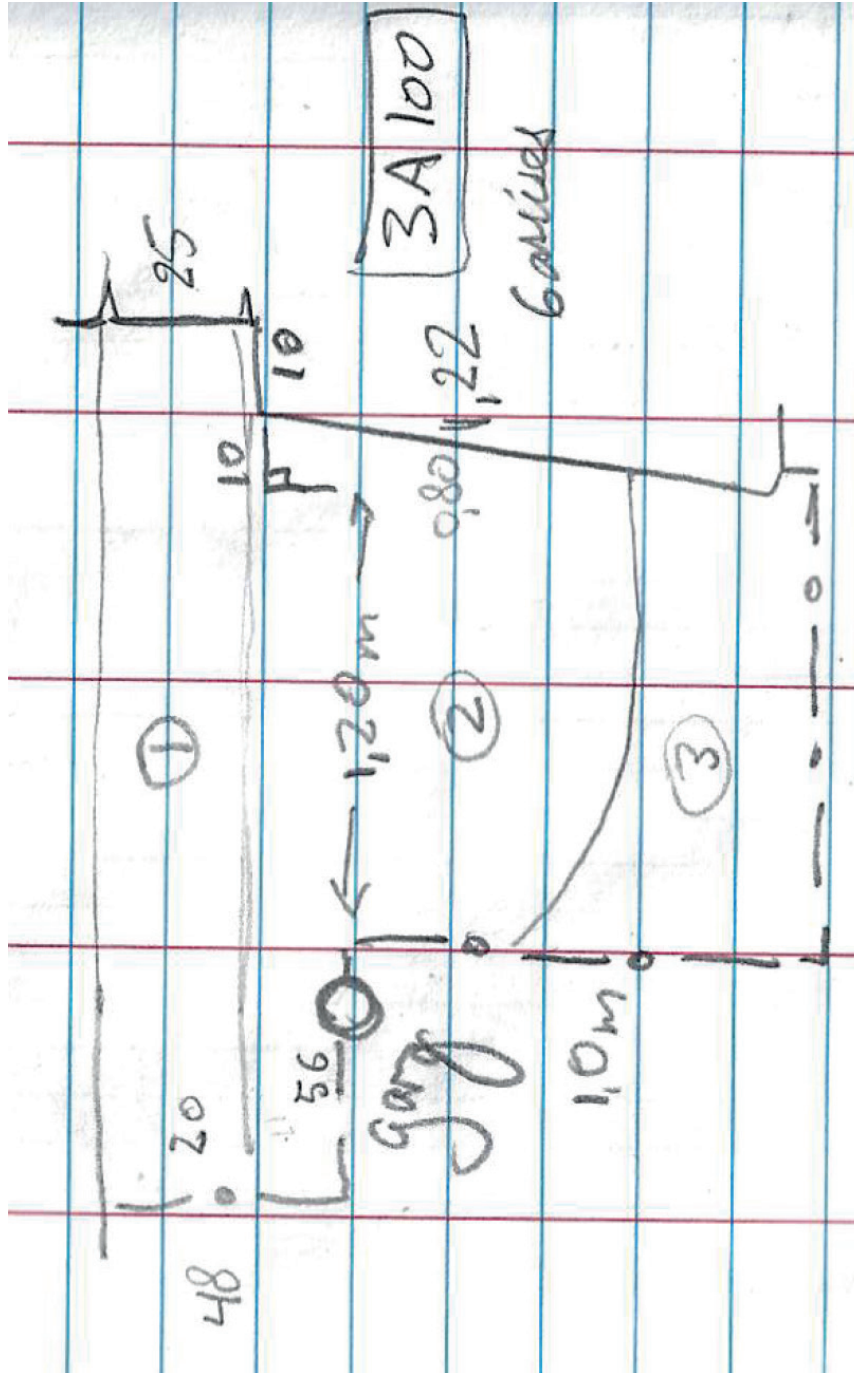
Echelle 1:20

0 20 40 60 cm

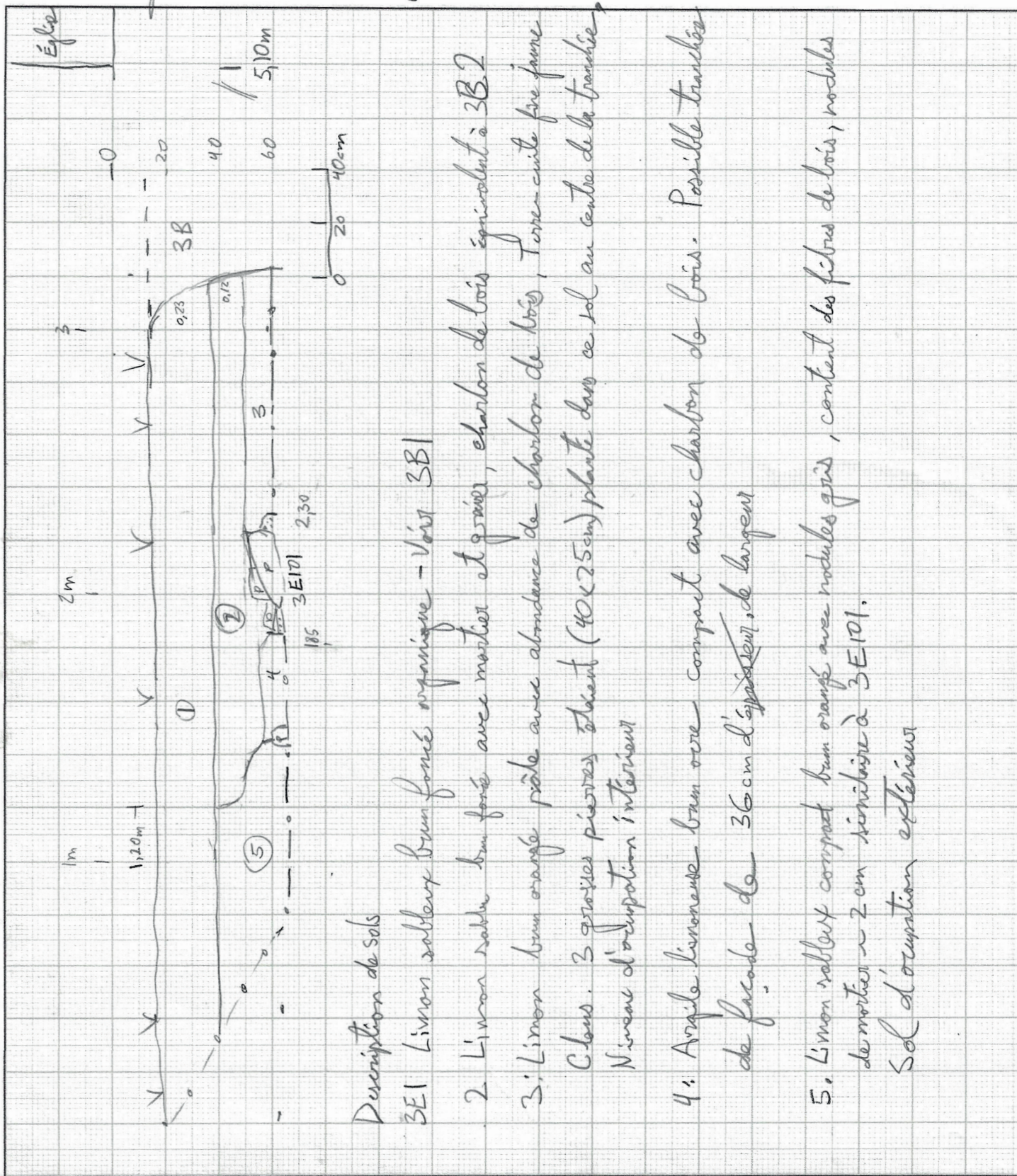
Chapelle

Chapelle

-192
Explosion



Site : *Petite église St-Eustache B5F1-3* Archéologue : *MMG*



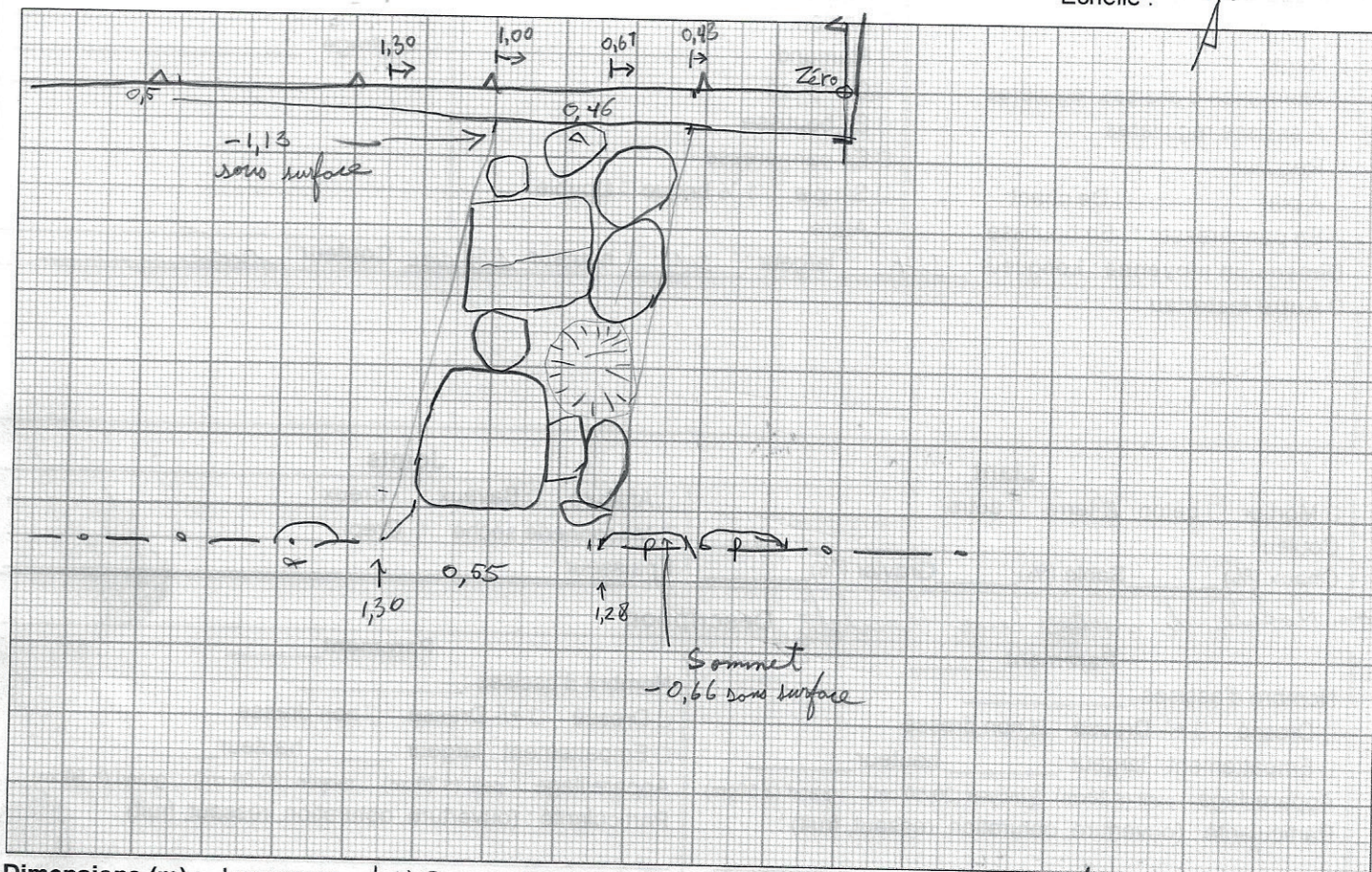
VESTIGE : 3B102

page 1/

Site : B.F/-3	Archéologue : MMG
Date Début : 21/11/2022 Fin :	Méthode :
Association :	Photographie : Général :
Sous :	Détails :
Bordé par :	Photogrammétrie :
Sur :	Dessins :
Imbriqué à :	Carnet Topo :

Dessin :

Échelle :



Dimensions (m) : Longueur : 1,40 v Largeur : 0,54 Épaisseur : 0,90 visible Orientation : N-S

[illegible]

**DOCUMENTATION ARCHÉOLOGIQUE
VESTIGE ARCHITECTURAL**

page 2/

VESTIGE : 38102
Assemblage
☒ Parement double ☐ Double avec blocage ☐ Simple ☐ Autre : _____

Matériaux

☐ Pierres % Calcaire <u>20</u> granite <u>80</u> Autre _____ ☐ brutes ☐ ébauchées ☐ équarries ☐ taillées	☐ Briques communes Dimensions : L : _____ I : _____ H : _____ Creux : _____ Marque : _____	☐ Béton Couleur : _____ Granulat : _____
☒ Appareil irrégulier ☐ Assisé ☐ Régulé ☐ Alternance d'assises régulières ☐ À assises régulières ☐ Régulier ☐ À plat ☐ De chant ☐ En panneresse ☐ En boutisse	☐ Appareil commun ☐ Anglais ☐ Flamand ☐ Composé ☐ En boutisse ☐ En panneresse ☐ Simple ☐ 1 ½ brique ☐ Double ☐ Autre	☐ Armature : _____ ☐ Coffrage : _____
Dimension moyenne : Longueur : <u>34</u> largeur : <u>30</u> hauteur <u>25 cm</u> Couleur : <u>rose</u>		
☐ Autre matériau :		

Liant
Joints
☐ Mortier ☐ béton ☒ terre ☐ autre _____
Couleur : _____
Chaux (%) _____ Sable (%) _____ Gravier (%) _____

☐ Affleuré ☐ Baveux ☐ Creux : _____
☐ Maçonnerie sèche ☐ Crépi : _____
Épaisseur : _____

avec Nodule de mortier liège blanchâtre
Description

Parement	Parement
Nombre d'assises : _____ ☐ Dressé ☐ +/- Dressé ☒ non dressé ☐ Empattement : largeur : _____ hauteur : _____ Appareillage : ☐ petit (≤ 20cm) ☒ moyen (20-50 cm) ☐ grand (≥ 50cm) Particularité : (ouverture, obturation, ressaut, fruit) : _____ 	Nombre d'assises : _____ ☐ Dressé ☐ +/- Dressé ☐ non dressé ☐ Empattement : largeur : _____ hauteur : _____ Appareillage : ☐ petit (≤ 20cm) ☐ moyen (20-50 cm) ☐ grand (≥ 50cm) Particularité : (ouverture, obturation, ressaut, fruit) : _____

État de conservation : ☐ Complet ☐ Sommet conservé ☐ Dégradation : dégradé jusqu'au niveau empattement
Interprétations

Type de vestige : ☐ Façade ☐ latéral ☐ arrière ☐ mur mitoyen ☐ mur de refend ☐ base ☐ autre : _____

Datation/Commentaires

*4 pierres désaxées vers Est visible en paroi S
Identique à 3C101, perpendiculaire, désaxé par rapport à l'église mais
axe selon la rue St-Eustache*

*(0,48 sous
surface)*

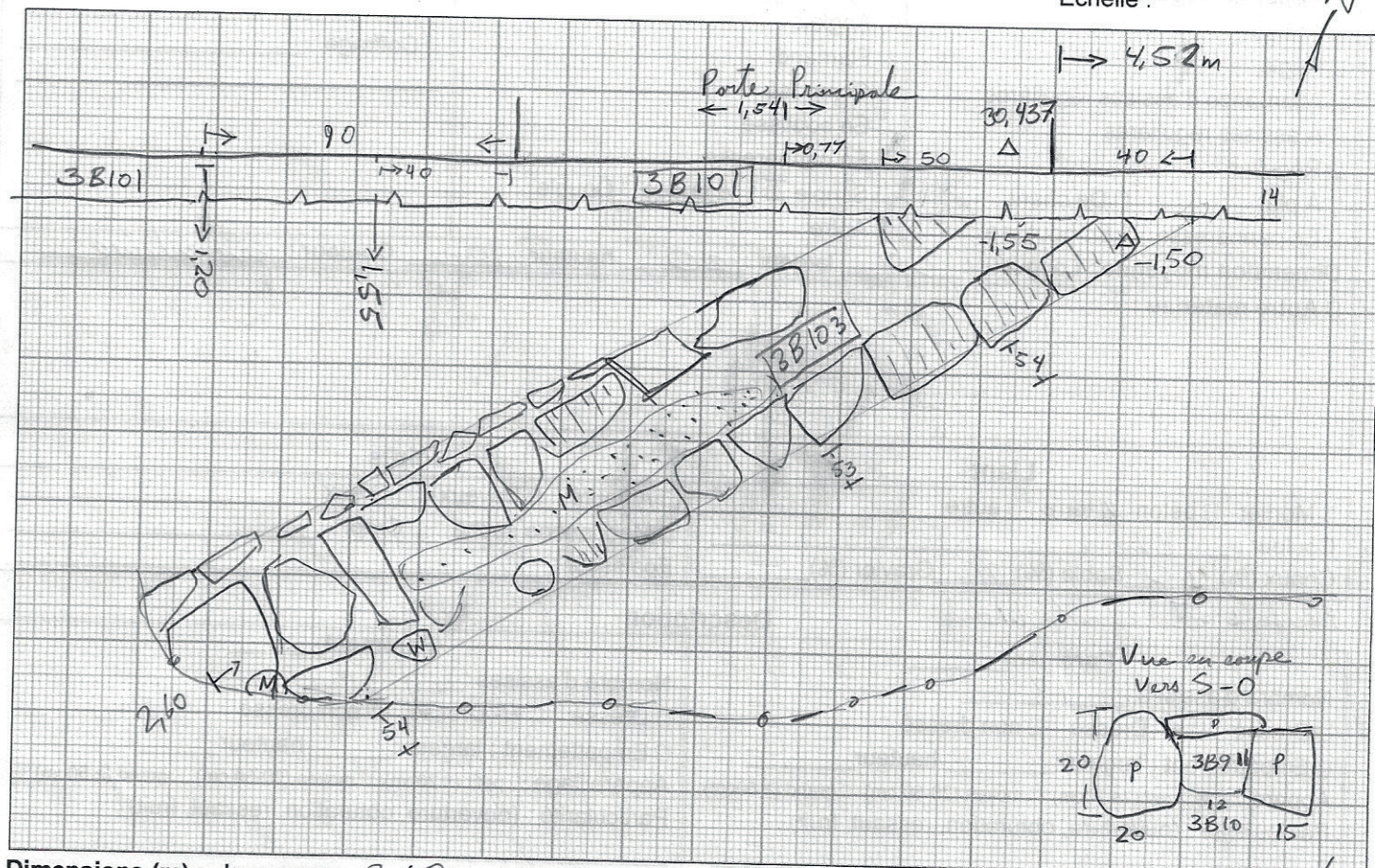
VESTIGE: 3B103

page 1/

Site : BjFL-3	Archéologue : M.M.G
Date Début : 18/11/2022 Fin :	Méthode :
Association :	Photographie : Général :
Sous : Bordé par : 3B101	Détails :
Sur : Imbriqué à :	Photogrammétrie :
	Dessins : Carnet Topo :

Dessin :

Échelle :



Dimensions (m) : Longueur : 2,60 Largeur : 0,54 Épaisseur : _____ Orientation : NE / SO

[illegible]

DOCUMENTATION ARCHÉOLOGIQUE VESTIGE ARCHITECTURAL

VESTIGE : 38103

page 2/

Assemblage

☐ Parement double ☐ Double avec blocage ☐ Simple ☐ Autre : _____

Matériaux

☐ Pierres % Calcaire <u>100</u> granite _____ Autre _____ ☒ brutes <u>100</u> ☐ ébauchées _____ ☐ équarries _____ ☐ taillées _____	☐ Briques communes Dimensions : L : _____ l : _____ H : _____ Creux : _____ Marque : _____	☐ Béton Couleur : _____ Granulat : _____
☐ Appareil irrégulier ☐ Assisé ☐ Régulé ☐ Alternance d'assises régulières ☐ À assises régulières ☒ Régulier ☐ À plat ☐ De chant ☐ En panneresse ☐ En boutisse	☐ Appareil commun ☐ Anglais ☐ Flamand ☐ Composé ☐ En boutisse ☐ En panneresse ☐ Simple ☐ 1 ½ brique ☐ Double ☐ Autre	☐ Armature : _____ ☐ Coffrage : _____

Dimension moyenne : Longueur : 60 largeur : 20 hauteur 10 cm Couleur : gris calcaire

☐ Autre matériau :

Liant

Joints

☐ Mortier ☐ béton ☒ terre ☐ autre _____
Couleur : Blond
Chaux (%) 30 Sable (%) 70 Gravier (%) _____

☐ Affleuré ☐ Baveux ☐ Creux : _____
☐ Maçonnerie sèche ☐ Crépi : _____
Épaisseur : _____

Présence de mortier égrainé blond

Description

Parement _____ Nombre d'assises : <u>1?</u> ☐ Dressé ☐ +/- Dressé ☐ non dressé ☐ Empattement : largeur : _____ hauteur _____ Appareillage : ☐ petit (≤ 20cm) ☐ moyen (20-50 cm) ☐ grand (≥ 50cm) Particularité : (ouverture, obturation, ressaut, fruit) : _____ _____	Parement _____ Nombre d'assises : _____ ☐ Dressé ☐ +/- Dressé ☐ non dressé ☐ Empattement : largeur : _____ hauteur _____ Appareillage : ☐ petit (≤ 20cm) ☐ moyen (20-50 cm) ☐ grand (≥ 50cm) Particularité : (ouverture, obturation, ressaut, fruit) : _____ _____
--	--

État de conservation : ☐ Complet ☐ Sommet conservé ☐ Dégradation : _____

Interprétations

Type de vestige : ☐ Façade ☐ latéral ☐ arrière ☐ mur mitoyen ☐ mur de refend ☐ base ☐ autre : Drain de fondation

2 rang de pierres implantés dans Argile limoneuse ocre, plusieurs pierres inclinées vers le centre de la structure émerge de sous le mur 38101 et se dirige vers l'endroit le moins élevé de la route, devant la maison voisine

Datation/Commentaires

Centre comblé de limon argileux bien forcé plutôt meuble avec mortier blond friable, charbon de bois et 3 artefacts TCFB, tige pipe, verre à vitre

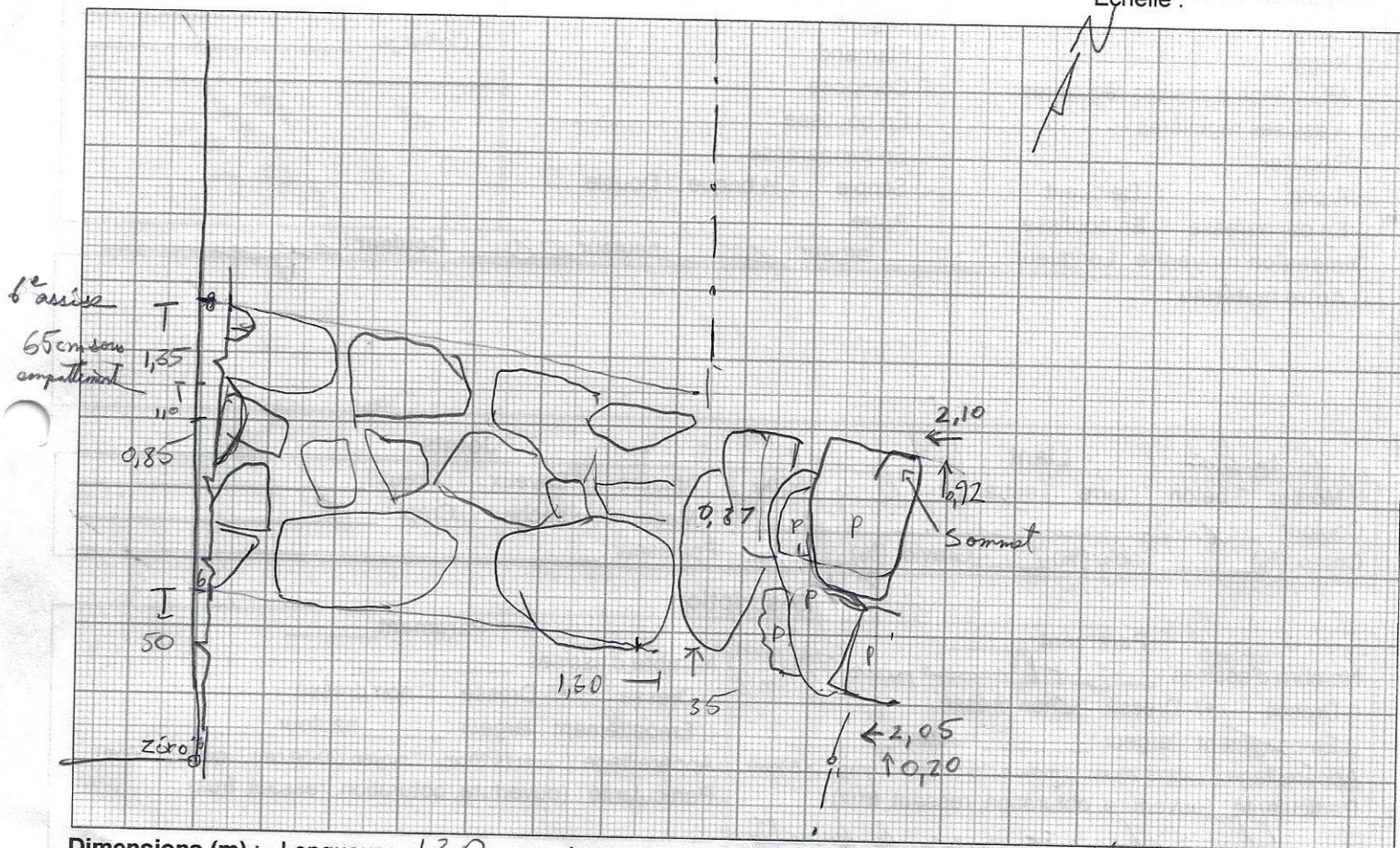
DOCUMENTATION ARCHÉOLOGIQUE

VESTIGE ARCHITECTURAL

VESTIGE : 3C 101

page 1/

Site : <u>B.F-3</u>		Archéologue : <u>NMG</u>
Date Début : <u>21/11/2022</u> Fin : <u>22/11</u>		Méthode :
Association :		Photographie : Général :
Sous :	Bordé par :	Détails :
Sur :	Imbriqué à :	Photogrammétrie :
		Dessins : Carnet Topo :

Dessin :
Échelle :

Dimensions (m) : Longueur : 1,30 Largeur : 0,87 Épaisseur : 0,55 visible Orientation : 22/11/2022 2,10
+ 0,95 visible 20 cm sous gazon
+ 1 assise

Points	V.ar.	H.i.	V.av.	Élév. Sommet	V.ar.	H.i.	V.av.	Élév. Base	Épaisseur
--------	-------	------	-------	--------------	-------	------	-------	------------	-----------

BM : **Élévation (m NMM) :**

DOCUMENTATION ARCHÉOLOGIQUE
VESTIGE ARCHITECTURAL

VESTIGE : 3C101

page 2/

Assemblage

☐ Parement double ☒ Double avec blocage ☐ Simple ☐ Autre : _____

Matériaux

☐ Pierres % Calcaire <u>20</u> granite <u>80</u> ☐ Autre _____ ☒ brutes ☐ ébauchées _____ ☐ équarries ☐ taillées _____	☐ Briques communes Dimensions : L : _____ I : _____ H : _____ Creux : _____ Marque : _____	☐ Béton Couleur : _____ Granulat : _____
☒ Appareil irrégulier ☐ Assisé ☐ Régulé ☐ Alternance d'assises régulières ☐ À assises régulières ☐ Régulier ☒ À plat ☐ De chant ☒ En panneresse ☐ En boutisse	☐ Appareil commun ☐ Anglais ☐ Flamand ☐ Composé ☐ En boutisse ☐ En panneresse ☐ Simple ☐ 1 ½ brique ☐ Double ☐ Autre	☐ Armature : _____ ☐ Coffrage : _____
Dimension moyenne : Longueur : <u>25</u> largeur : <u>25</u> hauteur <u>20</u> Couleur : <u>noir</u>		
☐ Autre matériau : _____		

19% surface Liant ☐ Mortier ☐ béton ☐ terre ☐ autre <u>argile, sabbuse</u> Couleur : <u>brun orange</u> Chaux (%) _____ Sable (%) _____ Gravier (%) _____	Joints ☐ Affleuré ☐ Baveux ☐ Creux : _____ ☐ Maçonnerie sèche ☐ Crépi : _____ Épaisseur : _____
---	---

Description

5 ou 6 assises Parement _____ Nombre d'assises : <u>3 + 1 grosses pierres 60cm</u> ☐ Dressé ☐ +/- Dressé ☒ non dressé ☐ Empattement : largeur : _____ hauteur : _____ Appareillage : ☐ petit (≤ 20cm) ☒ moyen (20-50 cm) ☐ grand (≥ 50cm) Particularité : (ouverture, obturation, ressaut, fruit) : _____ <u>Semble imbriquées avec la fondation</u> <u>possiblement contemporaines à la construction</u> <u>de fondation</u>	Parement _____ Nombre d'assises : _____ ☐ Dressé ☐ +/- Dressé ☐ non dressé ☐ Empattement : largeur : _____ hauteur : _____ Appareillage : ☐ petit (≤ 20cm) ☐ moyen (20-50 cm) ☐ grand (≥ 50cm) Particularité : (ouverture, obturation, ressaut, fruit) : _____
---	--

État de conservation : ☐ Complet ☐ Sommet conservé ☐ Dégradation : Sont démontés jusqu'à 1 pierre sur empattement côté est

Interprétations

Type de vestige : ☐ Façade ☐ latéral ☐ arrière ☐ mur mitoyen ☐ mur de refend ☐ base ☐ autre :

Datation/Commentaires

60cm sous surface sol → Alté
Muret de maçonnerie sèche. Possible muret d'enceinte, clôture?
ou Fondation antérieure à l'église. 2 clous découverts parement sud

DOCUMENTATION ARCHÉOLOGIQUE
VESTIGE ARCHITECTURAL

page 1/

Site : <i>BjFI-3 Petite Eglise St-Eustache</i>	Archéologue : <i>M. Mercier G</i>
Date Début : <i>16/11/2022</i> Fin : <i>17/11/2022</i>	Méthode :
Association :	Photographie : Général :
Sous :	Détails :
Bordé par :	Photogrammétrie :
Sur :	Dessins :
Imbriqué à : <i>3B101</i>	Carnet Topo :

Échelle :

Voir plan base et photos

Dimensions (m) : Longueur : 14,52 Largeur : _____ Épaisseur : _____ Orientation : _____

[illegible]

DOCUMENTATION ARCHÉOLOGIQUE
VESTIGE ARCHITECTURAL

page 2/

VESTIGE : 3A100

Assemblage

☐ Parement double ☐ Double avec blocage ☐ Simple ☐ Autre : _____

Matériaux

☒ Pierres % Calcaire <u>100</u> granite _____ Autre _____ ☐ brutes ☒ ébauchées _____ ☐ équarries ☐ taillées _____	☐ Briques communes Dimensions : L : _____ l : _____ H : _____ Creux : _____ Marque : _____	☐ Béton Couleur : _____ Granulat : _____
☐ Appareil irrégulier ☐ Assisé ☒ Régulé ☐ Alternance d'assises régulières ☐ À assises régulières ☐ Régulier ☒ À plat ☐ De chant ☒ En panneresse ☐ En boutisse	☐ Appareil commun ☐ Anglais ☐ Flamand ☐ Composé ☐ En boutisse ☐ En panneresse ☐ Simple ☐ 1 ½ brique ☐ Double ☐ Autre	☐ Armature : _____ ☐ Coffrage : _____
Dimension moyenne : Longueur : _____ largeur : _____ hauteur : _____ Couleur : _____		
☐ Autre matériau : _____		

Liant

Joint

☒ Mortier ☐ béton ☐ terre ☐ autre _____ Couleur : <u>lège orange</u> Chaux (%) <u>35</u> Sable (%) <u>65</u> Gravier (%) _____	☐ Affleuré ☐ Baveux ☐ Creux : _____ ☐ Maçonnerie sèche ☐ Crépi : _____ Épaisseur : _____
---	---

Description

Parement <u>Ouest</u> Nombre d'assises : <u>7</u> (1 base mur, 6 fondation) ☐ Dressé ☒ +/- Dressé ☐ non dressé ☐ Empattement : largeur <u>0,40</u> hauteur <u>1,20</u> Appareillage : ☐ petit (≤ 20cm) ☒ moyen (20-50 cm) ☐ grand (≥ 50cm) Particularité : (ouverture, obturation, ressaut, fruit) : <u>quelques</u> <u>Soupirail 1 1m de large, 0,45 de haut</u> <u>seuil de</u> <u>surface seuil 22cm par dessus empattement</u>	Parement _____ Nombre d'assises : _____ ☐ Dressé ☐ +/- Dressé ☐ non dressé ☐ Empattement : largeur : _____ hauteur : _____ Appareillage : ☐ petit (≤ 20cm) ☐ moyen (20-50 cm) ☐ grand (≥ 50cm) Particularité : (ouverture, obturation, ressaut, fruit) : _____ <u>Soupirail 2 98 larg, 42 haut, seuil de 9cm</u> <u>formé de 1 pierre calcaire</u> <u>surface du seuil 12cm dessus empattement</u>
État de conservation : ☒ Complet ☐ Sommet conservé ☐ Dégradation : _____	

Interprétations

Type de vestige : ☐ Façade ☒ latéral ☐ arrière ☐ mur mitoyen ☐ mur de refend ☐ base ☐ autre : _____

Datation/Commentaires

BjFt-3 Petite Église St-Eustache
strati coin 3B et 3C

NMG
21/11/2022

- ① Limon sableux brun foncé organique moy. compact, aménagement terre
- ② Limon sableux brun foncé plutôt compact avec gravier, abondance de mortier beige nombreuses racines de l'arbre en proximité
Remblai, possible ajout de terre pour l'arbre
- ②b Limon sableux plutôt brun grisâtre plutôt meuble, en mottes, avec abondance de mortier (+ grande concentration que ②). Remblai de démolition.
- ③ Limon argileux gris foncé plutôt compact, homogène avec petits frag de charbon de bois, nodules de mortier (ép. de 9cm) Possible niveau d'occupation intérieur.
- ④ Tranchée avec mélange de ⑦ + ⑧ tassés compact. Remblaiement de tranchée.
- ⑤ Limon sableux brun gris moy. compact avec abondance de charbon de bois frag de verre, nodules de mortier beige. Niveau d'occ au nord du mur 3C101
- ⑥ Argile limoneuse compact grise pâle, en "mottes" de 5mm et abondance de charbon de bois, nodules de mortier de 1cm et cailloux arrondis 10cm et gravier clous décompés, petits frag de brique
Correspond au sol 2B. (avec antefait)
- ⑦ Argile limoneuse brun "ocre" compact avec interface supérieur brun beige diffus (max 18cm) peu d'inclusion, rares présence de charbon de bois Remblai de rehaussement de 52cm d'épaisseur!
- ⑧ Limon argileux gris foncé plutôt compact homogène avec fibres végétales (rares + frag bois) charbon de bois, frag de brique, morceaux de fer, Ancien niveau d'occupation 10 à 15cm ép.
- ⑨ Argile brun gris stratifié de limon beige et jaunâtre compact, petit gravier sub-argileux à arrondis. Sol naturel, dépôts fluvi-glaciaire.

DOCUMENTATION ARCHÉOLOGIQUE
DESCRIPTION : Plan base ap3

LOT / VESTIGE :

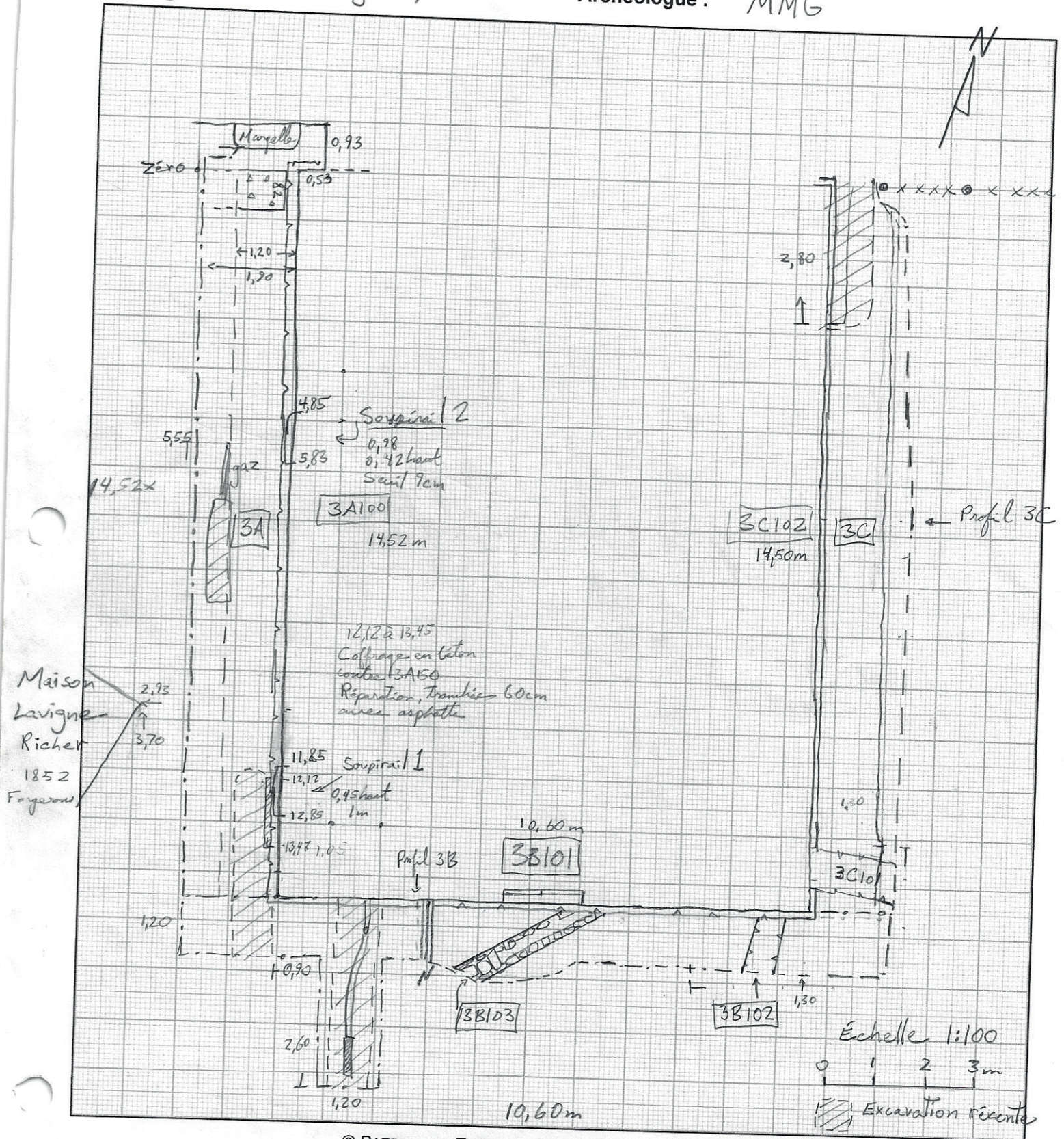
Site : BjF1-3 Petite Église, St-Eustache

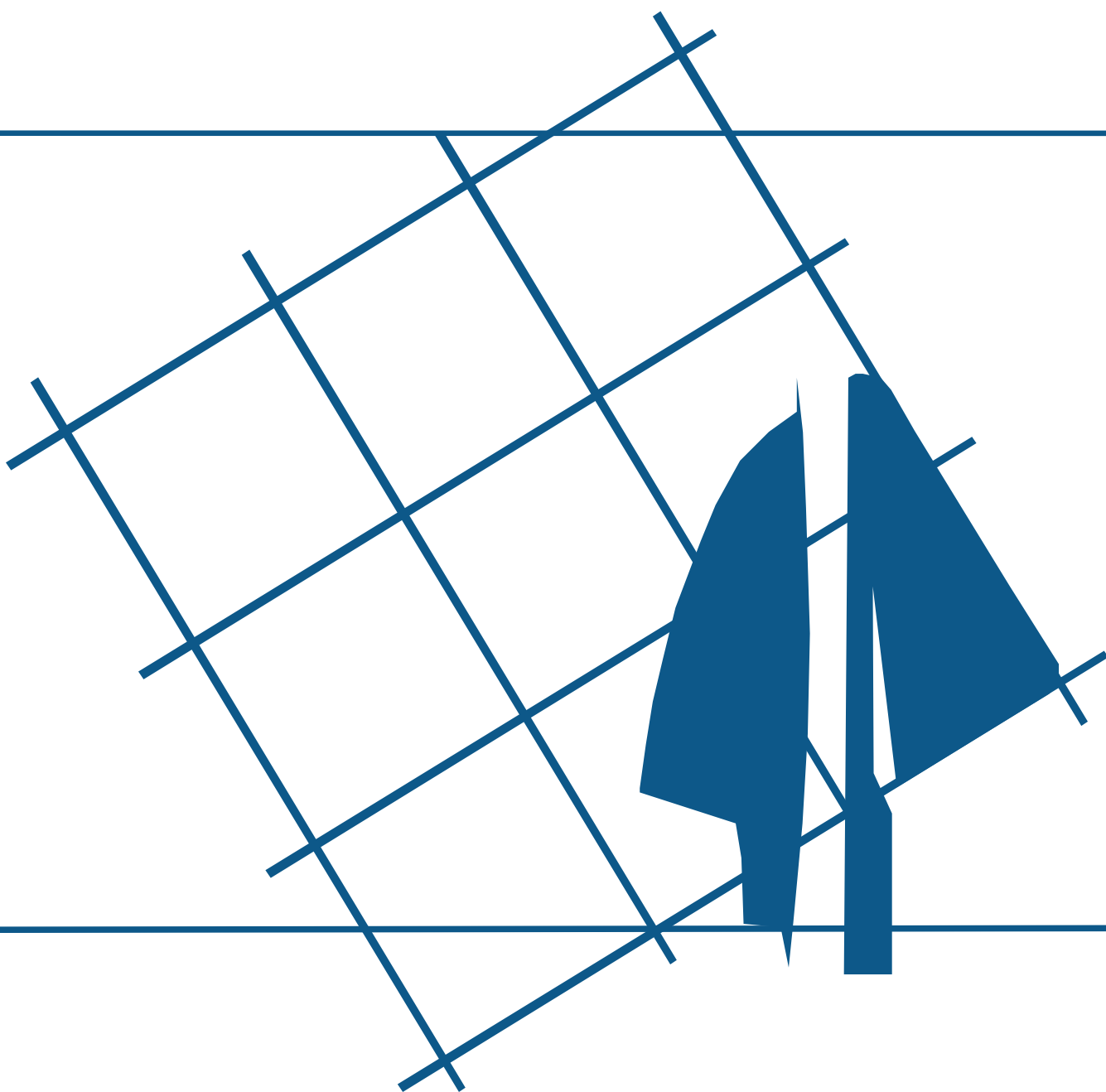
Archéologue :

11/2022

page 1

MMG

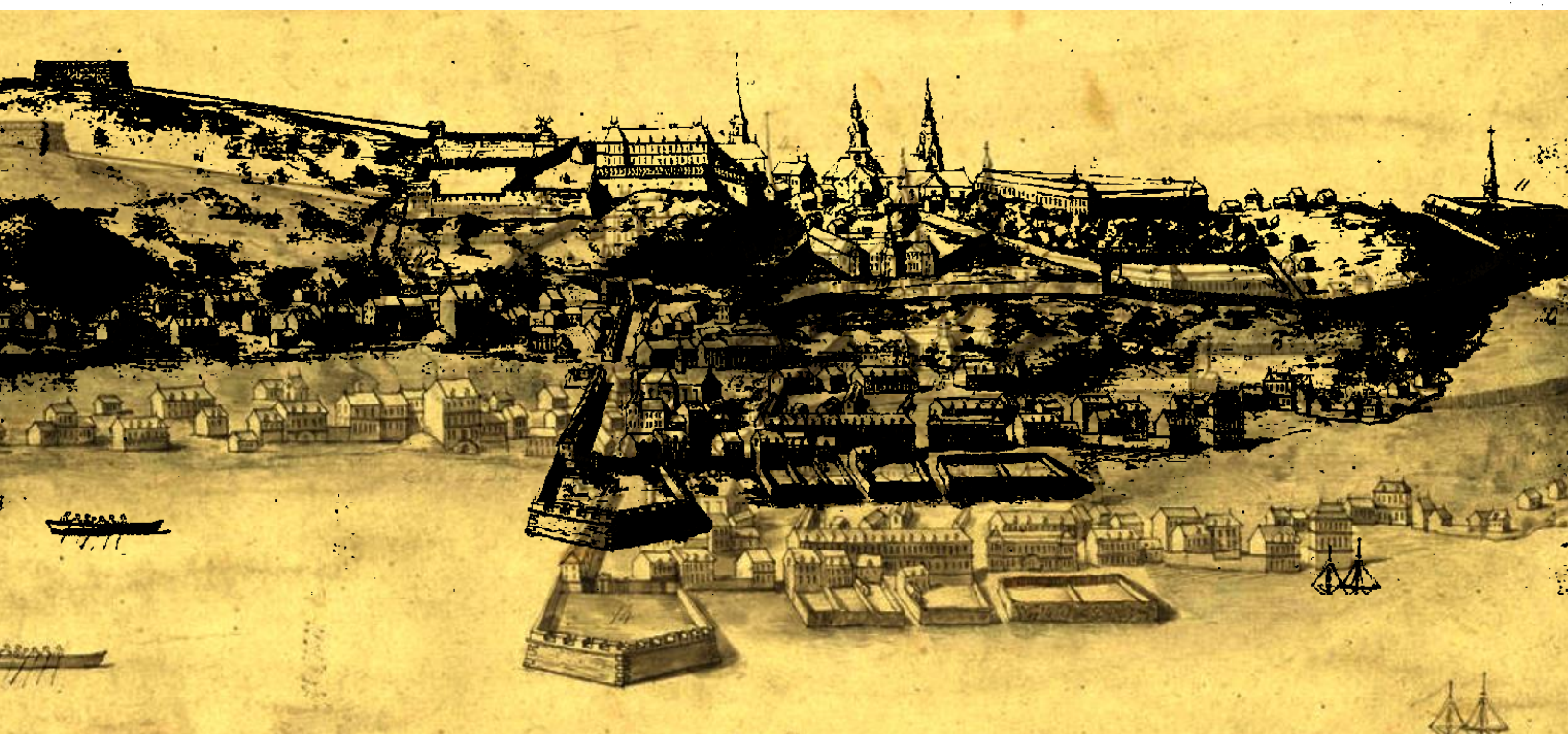




CAVALIER DU MOULIN

ÉTUDE DE POTENTIEL ET INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUES

LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ, 2023



CAVALIER DU MOULIN

ÉTUDE DE POTENTIEL ET INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUES

RAPPORT PRÉLIMINAIRE SOUMIS À
LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC
ET À
LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES

PAR
LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ

PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE : 23-LAHP-02
RESPONSABLE D'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE : CÉLINE DUPONT-HÉBERT

AOÛT 2023

PAGE COUVERTURE :

« QUÉBEC : CAPITALE DE LA NOUVELLE FRANCE EVESCHE ET SIÈGE DE COURT SOUVERAINE » 1700-1799, ANONYME,
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, GALICA ([HTTP://CATALOGUE.BNF.FR/ARK:/12148/CB41197383P](http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/CB41197383p)).

POUR CITER CE RAPPORT :

LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ. 2023. CAVALIER DU MOULIN, ÉTUDE DE POTENTIEL ET INTERVENTION
ARCHÉOLOGIQUES. COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC ET SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES
INFRASTRUCTURES, QUÉBEC, 77 P. + ANNEXES.

RENSEIGNEMENTS SUR LE SITE

Nom du site : Cavalier-du-Moulin

Localisation informelle : rue Mont-Carmel, Québec

Code Borden : CeEt-19

Protection : site patrimonial du Vieux-Québec (UNESCO)

Propriétaires : Commission de la capitale nationale du Québec, Société québécoise des infrastructures

Occupations reconnues : spécialisée (1663-17xx), militaire (1690-1760), résidentielle (vs1780-1960), récréation (1960-aujourd'hui)

RENSEIGNEMENTS SUR L'INTERVENTION DE 2023

Nature de l'intervention : relevé géoradar, inventaire archéologique, étude de potentiel archéologique

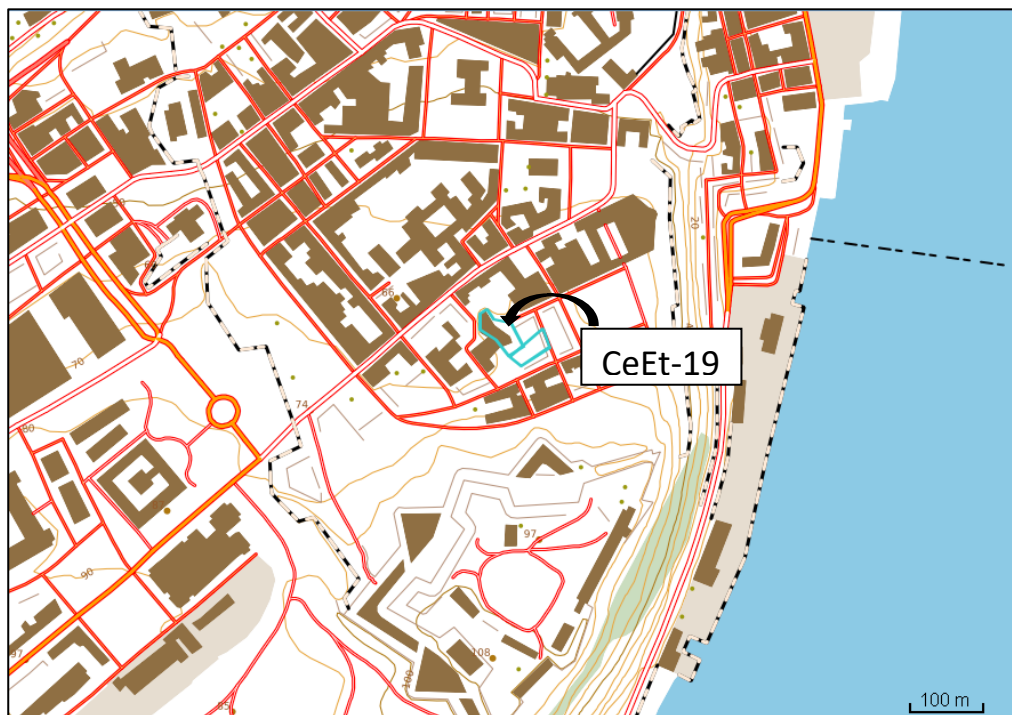
Permis de recherche archéologique : 23-LAHP-02

Date de l'intervention archéologique : 9 mai (géoradar), 23 au 29 mai (inventaire archéologique)

Responsable de l'intervention : Céline Dupont-Hébert

No d'opérations archéologiques : CeEt-19-5A (géoradar) et CeEt-19-6A à 6F (inventaire archéologique)

Ressources archéologiques identifiées : vestige de maçonnerie CeEt-19-6A/6C/6E100, vestige de maçonnerie CeEt-19-6D100, vestige de maçonnerie CeEt-19-6A/6C/6E200, vestige de maçonnerie CeEt-19-6D200, structure indéterminée CeEt-19-6B100



ÉQUIPE DE RÉALISATION

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC

M. Juan Vargas, Directeur de l'aménagement et de la mise en valeur

Mme Carine Nadeau, conseillère en architecture, Direction de l'aménagement et de la mise en valeur

Mme Jennifer Gagné, conseillère en aménagement et en patrimoine, Direction de l'aménagement et de la mise en valeur

M. David Girard, conseiller en histoire et en patrimoine, Direction de l'aménagement et de la mise en valeur

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES

M. Jimmy Leclerc, ingénieur chargé de projet

TETRA-TECH

M. Daniel Brochu, ingénieur, ACECP

M. Frédéric Gamache, technicien principal, Structure et Bâtiment

STGM

M. Michel Boudreau, architecte, chef de pratique – Ouvrages patrimoniaux

M. Francis Vanasse, architecte, ACECP, APT

Mme Laurie Brochu, technologue en architecture

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

M. Olivier Roy, agent de développement en archéologie, Direction des opérations en patrimoine

M. Mathieu Tanguay, architecte, conseiller en patrimoine, Direction des opérations en patrimoine

LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ

Mme Céline Dupont-Hébert, archéologue Ph.D.

AUTRES COLLABORATEURS

M. André Charbonneau, historien

M. Mario Nucciarone, Géophysique GPR

Mme Marie Fournier, archéologue et dessins assistés par ordinateur, Archéo-CAD

Mme Maggy Bernier, archéologue, Direction Archéologie, collections et conservation, Agence Parcs Canada

Arpentage Côte-de-Beaupré

TABLE DES MATIÈRES

Renseignements sur le site	i
Équipe de réalisation	ii
Table des matières	iii
Liste des figures.....	v
Liste des Tableaux	viii
INTRODUCTION.....	1
1. MANDAT ET MÉTHODOLOGIE.....	2
1.1 Aire d'étude	2
1.2 Corpus de données.....	3
1.2.1 Sources historiques et iconographie.....	3
1.2.2 Interventions archéologiques antérieures.....	3
1.2.3 Études historiques ciblées	4
1.2.4 Géoradar	4
1.2.5 Inventaire archéologique	4
2. PAYSAGE ET OCCUPATION HUMAINE.....	5
2.1 Paysage ancien	5
2.2 Préhistoire et autochtones de la période de Contact (10 000 ans – 400 ans AA).....	6
2.3 Le mont Carmel (AD 1663 – 1693) et première vocation militaire	8
2.4 Le Premier Cavalier (AD 1693 – 1695)	11
2.5 Le Cavalier augmenté (ad 1695 – 1710)	12
2.6 Le Cavalier final (AD 1710 – 1760)	18
2.7 Le Cavalier abandonné? (ad 1740 – 1962).....	23
2.8 Travaux modernes (AD 1962 – 1992)	33
3. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE.....	38
3.1 Intégrité des ressources identifiées	44
4. EXPERTISE GÉORADAR (CeEt-19-5A)	47
5. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 2023 (CeEt-19-6A à CeEt-19-6F)	49
5.1 CeEt-19-6A à CeEt-19-6E (partie haute)	49
5.1.1 La culture matérielle	54
5.1.2 Les vestiges	58
5.1.3 Séquence événementielle.....	61
5.1.4 Contributions de l'inventaire archéologique de 2023 : partie haute du site CeEt-19...	63
5.2 CeEt-19-6F (partie basse)	63
5.2.1 Séquence événementielle.....	65
5.2.2 Contributions de l'inventaire archéologique de 2023 : partie basse du site CeEt-19 ...	66

5.3	Retour sur le relevé géophysique et le potentiel archéologique	66
6.	INCIDENCE DES TRAVAUX PROJETÉS SUR LE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	69
6.1	Mur de soutènement A.....	70
	Recommandations :	70
6.2	Mur de soutènement B.....	71
	Recommandations :	71
6.3	Murs de soutènement C, D, E et F	72
	Recommandations	73
	Justifications	73
6.4	Murs de soutènement G, H, I et mur mitoyen I2 à I7	74
	Recommandations	74
	Justifications	74
6.5	Murs de soutènement J et K	75
	Recommandations	75
	Justifications	75
	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	77
	BIBLIOGRAPHIE	78
	Annexe 1. Méthodologie d'intervention recommandée : surveillance archéologique	
	Annexe 2. Mesures de conservation des vestiges inconnus (par la CCNQ)	
	Annexe 3. Conditions de mobilisation dans les limites d'un site archéologique	
	Annexe 4. Rapport de relevé géoradar (par Géophysique GPR Inc.)	
	Annexe 5. Superpositions sélectionnées et iconographie supplémentaire	
	Annexe 6. Inventaire de la culture matérielle	

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation du parc du Cavalier-du-Moulin, ville de Québec (Google Earth pro).	1
Figure 2	Aire d'étude et lots cadastraux touchés par les travaux (Infolot, MERN).	2
Figure 3	Limites des sites archéologiques ciblés et recensés à proximité (Géoportail, MSP).	3
Figure 4	Régions physiographiques, unités géologiques et contacts géologiques dans la région de Québec (Lamarche 2011).	5
Figure 5	Carte de la région de Québec dressée par Champlain entre 1608 et 1612 (Champlain 1613).	7
Figure 6	Extrait du « Véritable plan de Québec fait en 1663 », par Bourdon (Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 3). L'établissement huron-wendat est indiqué par une flèche.	7
Figure 7	Extrait, détail et légende du « Vray plan du haut et du bas de Quebec comme il est en l'an 1660 », Anonyme (FR ANOM 03DFC341C).	8
Figure 8	Extrait et détail du plan « La Ville haute et basse de Quebec en la Nouvelle France, 1670, Anonyme (FR ANOM 03DFC343A).	9
Figure 9	Extrait et détail du « Plan de la ville et chasteau de Québec, fait en 1685, mesurée exactement, par le Sr de Villeeneuve (FR ANOM 03DFC349B).	9
Figure 10	Extrait et légende du « Plan de Quebec en la Nouvelle-France, assiégée par les Anglois (...), par Villeneuve, 1690 (FR ANOM 03DFC354C).	10
Figure 11	Extrait et détail du « Plan de la Ville de Quebec en la Nouvelle France », par Villeneuve, 1692 (FR ANOM 03DFC0439A).	10
Figure 12	Plan, détail et légende du « Plan de la Ville de Québec, capitale de la Nouvelle-France », 1693, Anonyme (FR ANOM 03DFC356B).	11
Figure 13	Extrait, détail et légende du plan « Plan de la ville et château de Québec, en la présente année 1695 », par Levasseur de Néré (FR ANOM 03DFC359B).	12
Figure 14	Extrait, détail et légende du « Plan de Québec », 1699, par Levasseur de Néré et Le Prestre de Vauban (FR ANOM 03DFC361B).	13
Figure 15	Extrait, détail et légende du « Plan de Québec », 1702, anonyme (FR ANOM 03DFC370C).	13
Figure 16	Extrait, détail et légende du « Plan de la ville de Québec », 1709, par Levasseur de Néré (FR ANOM 03DFC357A).	14
Figure 17	Superposition du plan de Levasseur de Néré (1709) aux travaux projetés. Les trajectoires de tirs du cavalier ont été tracées en noir. Les trajectoires en gris pâle sont celles tracées par Levasseur de Néré.	15
Figure 18	« Plan et élévation de la Redoute du Moulin à Kebec », 1710, par Beauours (FR ANOM 03DFC379C).	16
Figure 19	« Plan et élévation de la Redoute du moulin », Beauours, 1710 (FR ANOM 03DFC380C).	17
Figure 20	Extrait, détail et légende du « Plan de Québec », par Beauours et le marquis de Vaudreuil, 1710 (FR ANOM 03DFC377B).	18
Figure 21	Le cavalier du Moulin et la tenaille du cap en élévation en 1716, par Chaussegros de Léry (FR ANOM 03 DFC0398A).	19
Figure 22	Extrait et détail du « Plan de la ville de Québec, 1713, avec ses projets », par Beauours (FR ANOM 03DFC387A).	20
Figure 23	Extrait, détail et légende du « Plan de la ville de Québec, capitale du Canada », 1716, par Chaussegros de Léry (FR ANOM 03DFC399B).	20

Figure 24	Trajectoire des tirs à partir du cavalier final (1710-1760) suivant la morphologie de 1713.	21
Figure 25	« Plan des emplacements concédés et situés dans la Haute-Ville de Québec ainsi que les noms qui les possèdent », 1756, Lemaître Lamorille (BAnQ E21 S555 SS1 SSS22 P39, Fonds ministère des Terres et Forêts).....	22
Figure 26	Extrait, détail et légende du « Plan of Quebec and adjacent country shewing the principal encampments and works of the British and French armies during the siege by General Wolfe in 1759 », par Melish à partir du plan de Glegg (BAnQ P600 S4 SS2 D723, collection initiale).....	23
Figure 27	Extrait et détail du « Plan of the city and environs of Quebec with its siege and blockade by the Americans from the 8 th of december 1775 to the 13 th may 1776 », par Faden, 1776 (FR ANOM 03DFC433B). Notez la présence d'un bâtiment dans la gorge du cavalier, est-ce le moulin?	24
Figure 28	Extrait du Journal de Québec, 18 mai 1844 (BAnQ 0000082738).....	24
Figure 29	Extrait du plan de Duberger, 1808, tiré de Hébert (1976).	25
Figure 30	« Plan of the premises belonging to the late chief justice Elmsley », 1811 (Centre de documentation de Parcs Canada, Cartable iconographie 108/00 cote 1C-1).	25
Figure 31	« Québec », par E.W. Durnford, 1826 (Centre de documentation de Parcs Canada, Cartable iconographie 108/00 cote 1C-3).	26
Figure 32	Extrait et détail du plan « Quebec. Showing AA tinted yellow the War Department property known as « Mount Carmel (...) », Ford, 1866 (BAC H3/340/Quebec/1866, NMC 1686).....	27
Figure 33	Extrait du plan « Quebec.- Officers barracks and garrison hospital-mount carmel-commissariat premises », 1868-1871 (BAC RG8M, accession 80103/37, pièce 36, plan d'architecture No. IVa, NMC 121407).....	27
Figure 34	Extrait de l'« Atlas of the city and county of Quebec from actual surveys (...) », Hopkins, 1879 (BAnQ 0000174243).	28
Figure 35	Extrait du plan « Quebec-Plan of Mount Carmel », Walkem, 1879, montrant les infrastructures souterraines (BAC RG84M, accession 77803/9, pièce 493, plan d'architecture 61951, indice de classe locale 1090. NMC41266).....	28
Figure 36	Extrait du « Insurance plan of the city of Quebec, Canada », par Goad, 1898 (BAnQ 0003028680).	29
Figure 37	Extrait du « Insurance plan of the city of Quebec, Canada », par Goad, 1910-1922 (BAnQ 0000174395)	29
Figure 38	Extrait du « Insurance plan of the city of Quebec, volume 1 », par l'Underwriters' Survey Bureau, 1957-1961 (BAnQ 0000174294).....	30
Figure 39	Front est du cavalier en 1925, murs A à C, (Centre de documentation de Parcs Canada cartable 106/12 cote ic-107).	30
Figure 40	Murs de soutènement, rue Mont-Carmel, murs A et B, 1925 (Centre de documentation de Parcs Canada cartable 106/12 cote ic-105).	31
Figure 41	Mur de soutènement et bâtiments secondaires, mur E, 1925 (Centre de documentation de Parcs Canada cartable 106/12 cote ic-106).	31
Figure 42	Mur mitoyen entre l'ancienne maison Mont-Carmel et les jardins, mur I, 1925 (Centre de documentation de Parcs Canada cartable 106/12 cote ic-101).....	32
Figure 43	Murs de soutènement du front est du cavalier, murs F à L, 1950 (Centre de documentation de Parcs Canada cartable 106/12 cote ic-100).	32
Figure 44	Réfection des murs de soutènement, murs D et E, avant et pendant les travaux (MAC, 1970).33	

Figure 45	Murs de soutènement et mur mitoyen, murs F, G, H, I, J et K (MAC, 1970).	34
Figure 46	Vestiges photographiés par Kirjan (1977) durant les travaux de 1976 localisation et interprétations indéterminées.....	34
Figure 47	Vestiges photographiés par Kirjan (1977) durant les travaux de 1976, localisation et interprétations indéterminées.....	34
Figure 48	Plan général des travaux de 1976 (Gracieuseté CCNQ).	35
Figure 49	Plan des aménagements de 1980 (Gracieuseté CCNQ).	36
Figure 50	Plan des travaux du mur de soutènement du jardin, murs J et K, 1992 (Gracieuseté SQI).	37
Figure 51	Tracé simplifié des ressources archéologiques potentielles, ad 1660-1693.	39
Figure 52	Tracé simplifié des ressources archéologiques potentielles, ad 1693-1713.	40
Figure 53	Tracé simplifié des ressources archéologiques potentielles, ad 1713-1823.	41
Figure 54	Tracé simplifié des ressources archéologiques potentielles, ad 1823-1845.	42
Figure 55	Tracé des ressources archéologiques potentielles, ad 1845 à aujourd’hui.....	43
Figure 56	Illustration des résultats de l’expertise géoradar, parc du Cavalier-du-Moulin (annotés du plan original de Géophysique GPR).	48
Figure 57	Illustration des résultats de l’expertise géoradar, propriété de la SQI (Géophysique GPR).	48
Figure 58	Localisation des sondages de l’inventaire archéologique 2023.	50
Figure 59	Profil stratigraphique de la paroi sud des sondages CeEt-19-6A-6E-6C.	51
Figure 60	Profil stratigraphique de la paroi ouest du sondage CeEt-19-6C.	52
Figure 61	Profil stratigraphique de la paroi ouest du sondage CeEt-19-6D.	53
Figure 62	Différents types céramique recueillis lors de l’inventaire archéologique 2023.	55
Figure 63	Pierre à fusil (gauche) et mitraille (droite).	56
Figure 64	Tuile d’ardoise avec deux perforations.	56
Figure 65	Éclat en chert ou en quartzite.	57
Figure 66	Objet en os de mammifère terrestre, poli à l’extérieur, poli et percé à l’extrémité et incisé et poli à l’intérieur.....	57
Figure 67	Vue générale des sous-opérations CeEt-19-6A/6C/6E à la fin des travaux, vue vers l’est (23LAHP02-071).....	58
Figure 68	Vue de la paroi ouest de la sous-opération CeEt-19-6D, du vestige CeEt-19-6D100 et des matériaux issus de la démolition (23LAHP02-087).	58
Figure 69	Vestiges CeEt-19-6A200/6C200/6E200, vue vers l’ouest (23LAHP02-077).....	59
Figure 70	Vue en plongée vers le sud des vestiges CeEt-19-6D100 et CeEt-19-6D200 (23LAHP02-091). .	60
Figure 71	Vue générale en plongée vers le nord du sondage CeEt-19-6B en fin d’excavation. La perturbation circulaire est visible dans la portion nord-ouest du sondage alors que le vestige CeEt-19-6B100 s’étend au-delà de l’aire d’excavation (23LAHP02-051).	60
Figure 72	Superposition des sondages au tracé simplifié des structures pour le XIX ^e siècle.	62
Figure 73	Profil stratigraphique de la paroi ouest du sondage CeEt-19-6F dans la partie basse du site....	64
Figure 74	Profil stratigraphique de la paroi sud du sondage CeEt-19-6F (23LAHP02-083).	65
Figure 75	Résultats du relevé géophysique sur la trame actuelle (données de Géophysique GPR Inc.)....	67
Figure 76	Nomenclature pour les travaux projetés.	69
Figure 77	Coupe des travaux projetés pour le mur A, parc du Cavalier-du-Moulin (modifié de Tetra-Tech 2023).	70
Figure 78	Coupe des travaux projetés pour le mur de soutènement B et le vestige identifié, parc du Cavalier du Moulin (modifié de Tetra-Tech 2023).	71

Figure 79	Coupe des travaux projetés pour le mur de soutènement D, intérieur et extérieur, parc du Cavalier-du-Moulin (modifié de Tetra-Tech 2023).....	72
Figure 80	Travaux projetés sur le mur de soutènement E, parc du Cavalier-du-Moulin (modifié de Tetra-Tech 2023).	73
Figure 81	Excavations projetées derrière les murs J et K, parc du Cavalier-du-Moulin (modifié de Tetra-Tech 2023).	75
Figure 82	Plan général des interventions projetées (Tetra-Tech 2023).	76

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Ressources archéologiques identifiées dans l'aire à l'étude	38
Tableau 2.	Types céramique diagnostiques identifiés (pour le Québec)*	54

INTRODUCTION

La Commission de la capitale nationale du Québec (ci-après nommé la CCNQ) a entamé un important projet de restauration des murs de soutènement du parc du Cavalier-du-Moulin, situé au cœur de la Haute-Ville de Québec (figure 1). De par son rôle visant la préservation des lieux riches en histoire et en mémoire ainsi que leur mise en valeur, la CCNQ et ses partenaires souhaitent, à travers ses différents projets, redonner aux citoyens de la Capitale nationale du Québec des espaces et des lieux qui projettent leurs valeurs profondes dans le respect du patrimoine et du développement durable.

Le parc du Cavalier-du-Moulin, à l'extrémité ouest de la rue Mont-Carmel, est un joyau patrimonial sous-estimé. Caché par un développement résidentiel tissé serré issu du XIX^e siècle, le parc est peu connu de la population générale. Pourtant, il abrite l'un des rares symboles monumentaux et maçonnés témoignant des premiers efforts défensifs de la Nouvelle-France en territoire québécois. Érigé à la fin du XVII^e siècle par Beaucours, le cavalier du Moulin, parfois nommé « fort du Moulin », « redoute du Moulin » ou « batterie du Moulin », a subi de nombreuses transformations au fil du temps. À la fois aimé et mal aimé des ingénieurs militaires du Régime français, le cavalier aurait perdu sa fonction défensive lorsque la ligne de fortification de Gaspard Chaussegros de Léry est construite plus à l'ouest, soit suivant à peu de choses près le tracé des fortifications actuelles. Sa vocation se transforme au cours du Régime anglais alors qu'une résidence, des bâtiments secondaires et des jardins sont construits.

Ce résumé historique ne rend toutefois pas hommage à la complexité du lieu, ce à quoi cette étude tente de remédier à travers l'archéologie et l'histoire.

Propulsé par la CCNQ et ses partenaires, le projet de restauration des murs de soutènement du parc du Cavalier-du-Moulin se concrétisera à l'automne 2023. En amont des travaux, des interventions préparatoires ont été menées par les différentes expertises impliquées : ingénierie, architecture, archéologie, histoire. Ces étapes ont permis la collecte d'une grande quantité de données qui forment le noyau solide du projet. La présente étude de potentiel archéologique s'inscrit dans cet ensemble collectif.



Figure 1 LOCALISATION DU PARC DU CAVALIER-DU-MOULIN, VILLE DE QUÉBEC (GOOGLE EARTH PRO).

1. MANDAT ET MÉTHODOLOGIE

Le mandat octroyé comprend différents volets qui mènent à la présentation des ressources archéologiques connues et potentielles qui peuvent être affectées dans le cadre du projet de restauration. L'identification en amont de ces ressources contribue à une optimisation des travaux qui intégreront leur gestion, leur conservation et leur mise en valeur. À l'issue de la présentation du potentiel archéologique, une stratégie d'occupation du site, une stratégie d'intervention archéologique ainsi qu'une stratégie de protection et de conservation des ressources archéologiques sont formulées.

1.1 AIRE D'ÉTUDE

L'aire d'étude ciblée est comprise dans le quadrilatère formé par les rues Sainte-Ursule, Saint-Louis, du Corps-de-Garde et l'avenue Sainte-Geneviève (figure 1). Elle comprend les limites de l'actuel parc du Cavalier-du-Moulin ainsi que la cour arrière du Conservatoire de musique et d'art dramatique qui lui est adjacente. Elle comprend finalement la base des murs de soutènement actuels et qui sont touchés par les travaux projetés. Au total, ce sont 4 propriétés qui sont comprises dans les limites de 3 sites archéologiques connus (figures 2 et 3) :

- Parc du Cavalier-du-Moulin (CeEt-19; lot 3 074 795) : Commission de la capitale nationale du Québec;
- Conservatoire de musique et d'art dramatique (CeEt-19; lot 3 074 796) : Société québécoise des infrastructures;
- Parc est et accès nord (CeEt-748; lots PC-04266, 1 986 414; 1 986 415) : Ville de Québec et Société québécoise des infrastructures;
- LHNC du 57-63 Saint-Louis (416G; lots 3 524 832 et 2 400 198) : Défense Canada, gestion des ressources archéologiques par l'Agence Parcs Canada.



Figure 2 AIRE D'ÉTUDE ET LOTS CADASTRAUX TOUCHÉS PAR LES TRAVAUX (INFOLOT, MERN).



Figure 3 LIMITES DES SITES ARCHÉOLOGIQUES CIBLÉS ET RECENSÉS À PROXIMITÉ (GÉOPORTAIL, MSP).

1.2 CORPUS DE DONNÉES

Les données utilisées dans cette étude proviennent à la fois de sources historiques, de l'iconographie, des interventions archéologiques, des études historiques, architecturales et en ingénierie, de même que d'expertises spécialisées, plus spécifiquement, l'analyse géoradar.

1.2.1 SOURCES HISTORIQUES ET ICONOGRAPHIE

Les sources historiques, les études historiques et l'iconographie ont été consultées à partir de bases de données en ligne (par exemple : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Bibliothèque et Archives Canada, Archives nationales d'outre-mer) et de dossiers élaborés par différents partenaires (ministère de la Culture et des Communications du Québec, Agence Parcs Canada, Commission de la capitale nationale du Québec, Société québécoise des infrastructures). Une sélection de cartes anciennes a été traitée afin de produire des superpositions géoréférencées à la trame actuelle. À ce corpus s'ajoutent des articles de journaux et des plans et devis des travaux antérieurs sur les murs de soutènement.

L'historien M. André Charbonneau a participé à la recension des données historiques et cartographiques.

1.2.2 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES

Les rapports et les dossiers techniques issus des interventions archéologiques antérieures ont été consultés et intégrés à l'analyse. Ils ont été extraits, en tout ou en partie, de la Bibliothèque numérique en archéologie du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Une seule intervention archéologique avait été menée dans les limites du parc (CeEt-19) avant les travaux préparatoires au projet de restauration des murs de soutènement du parc de 2021-2023. Il s'agit d'une collecte d'artéfacts et d'un relevé photographique des travaux de réfection réalisés dans les années 1970 (Kirjan 1977). Les autres interventions comprennent la supervision archéologique des puits de caractérisation de la maçonnerie (La Horde 2022) et la supervision archéologique de travaux de forages et percées exploratoires (La Horde 2023).

Les résultats des interventions archéologiques menées dans les limites du LHNC du 57-63 Saint-Louis sont utilisés afin d'évaluer l'impact des travaux sur les ressources identifiées à la base des murs de soutènement (Simoneau 2001; Patrimoine Experts 2015; Groupe DDM 2022).

1.2.3 ÉTUDES HISTORIQUES CIBLÉES

Deux études historiques ciblées ont été réalisées par le passé au sujet du Cavalier du Moulin. La première est un dossier compilant un ensemble d'informations historiques (Gaumont s.d.). La seconde étude a été réalisée en concomitance des travaux de réfection effectués à la fin des années 1970 (Hébert 1976). À ces études s'ajoutent des articles synthèses publiés par différents auteurs.

1.2.4 GÉORADAR

Une expertise géoradar a été menée dans les limites du parc du Cavalier-du-Moulin et dans la cour arrière du Conservatoire de musique et d'art dramatique afin, entre autres, d'identifier des éléments enfouis ou des anomalies pouvant mériter une attention particulière lors de l'inventaire archéologique. L'entreprise Géophysique GPR a donc procédé aux relevés en mai 2023. Les résultats de cette intervention sont intégrés à cette étude et le rapport est soumis en annexe 4.

1.2.5 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

Au terme de l'analyse des données historiques et à la suite de l'analyse des données géoradar, des sondages ont été implantés dans les secteurs jugés sensibles, notamment dans les limites du parc du Cavalier-du-Moulin, afin de valider la présence de ressources archéologiques enfouies et d'évaluer leur intégrité. L'intervention archéologique visait l'atteinte des objectifs suivants :

- Identifier et évaluer l'intégrité des sols archéologiques dans l'aire d'étude;
- Identifier et évaluer l'intégrité des ressources archéologiques identifiées lors des expertises préparatoires;
- Formuler des recommandations afin d'assurer la protection des ressources archéologiques durant les travaux.

Le système de Tikal a été préconisé pour l'enregistrement des données. Les numéros d'opération archéologique utilisés sont le CeEt-19-5 et CeEt-19-6. Les enregistrements ont été colligés sur des fiches créées à cette fin. Les dessins techniques et les profils stratigraphiques effectués sont soumis au dossier technique. Un relevé photographique complet de l'intervention, accompagné d'un registre des clichés, est versé au dossier technique. Les interventions et les manifestations archéologiques pertinentes ont été relevées à l'aide d'un DGPS. Les élévations ont été prises à l'aide d'un niveau optique et les données ont été consignées dans un carnet d'arpentage. Le permis de recherche archéologique 23-LAHP-02 a été obtenu pour ces travaux, incluant le relevé géoradar.

La culture matérielle recueillie a été ensachée dans des sacs refermables sur lesquels la provenance archéologique a été inscrite. Le traitement de l'assemblage en laboratoire comprend le nettoyage et la numérotation des artefacts. L'analyse de la culture matérielle a suivi le protocole d'enregistrement de la Ville de Québec (L'Anglais 1994). La collection a été déposée aux Laboratoire et Réserve d'Archéologie du ministère de la Culture et des Communications du Québec. L'inventaire de la collection est présenté à l'annexe 6.

Un géotextile a été appliqué dans le fond des puits d'excavation au terme de l'intervention.

2. PAYSAGE ET OCCUPATION HUMAINE

2.1 PAYSAGE ANCIEN

L'élévation du promontoire de Québec est en partie le résultat de la confrontation de trois grandes régions physiographiques qui culminent à Québec, soit les Basses-terres du Saint-Laurent, les Appalaches et le Bouclier canadien (Lamarche 2011). Il s'agit effectivement de l'un des endroits où, exceptionnellement, la région physiographique des Appalaches traverse le fleuve Saint-Laurent (figure 4). Le promontoire de Québec est découpé par une série de falaises qui font sa réputation. Moins connues sont les collines et les buttes mises à profit notamment pour la construction des fortifications de Québec. Le mont Carmel est l'une d'entre elles. Ces formations sont typiques de la géologie des Appalaches. Ces élévations sont également exacerbées par le relèvement isostatique généré par le recul des glaciers de la dernière période glaciaire vers 11 500 ans avant aujourd'hui (AA) (Dyke et coll. 2003).

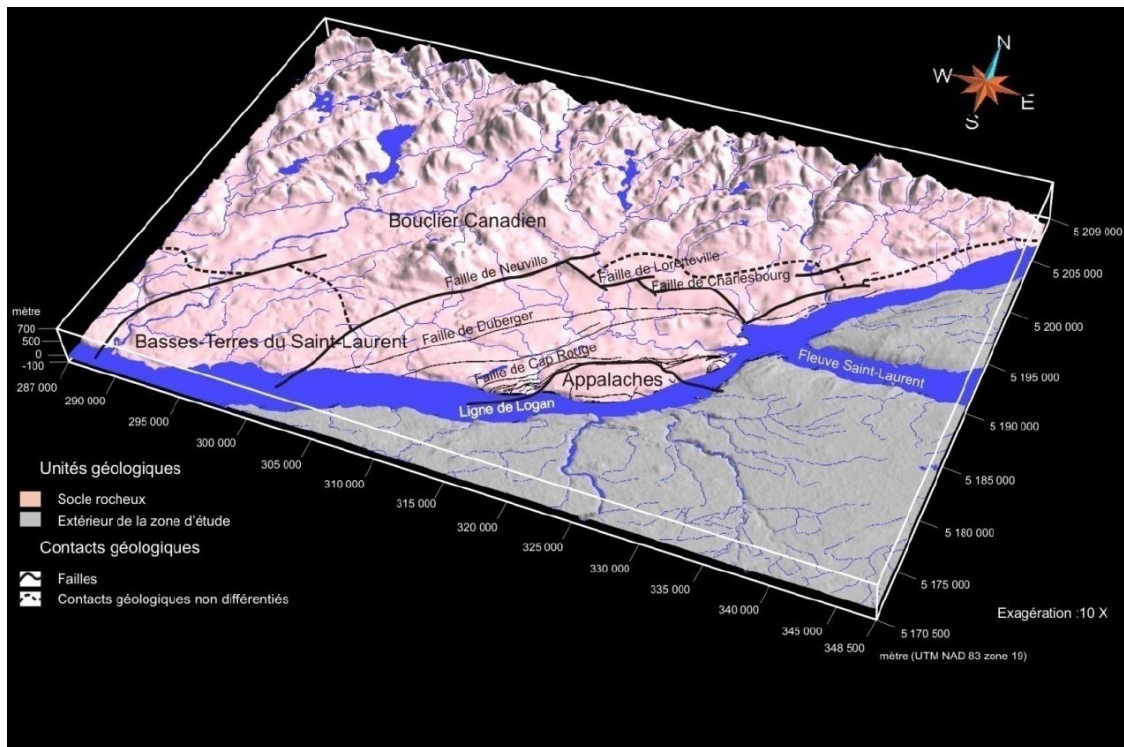


Figure 4 RÉGIONS PHYSIOGRAPHIQUES, UNITÉS GÉOLOGIQUES ET CONTACTS GÉOLOGIQUES DANS LA RÉGION DE QUÉBEC (LAMARCHE 2011).

C'est de 11 600 ans à 10 900 ans avant aujourd'hui (AA) que la déglaciation s'amorce tout en étant ponctuée d'une multitude de cycles d'augmentation et de récession des eaux (Richard et Occhietti 2004). Ensuite, le retrait graduel des eaux mène à l'émergence de la Haute-Ville de Québec à partir de 9 000 ans AA. Malgré le fait que cette région devienne habitable, aucune trace d'occupation préhistorique, de cette période jusqu'à celle de l'Archaique supérieur, n'est attestée jusqu'à maintenant (Ruralys 2014:13-16). De 5 600 ans à 4 000 ans AA, le niveau moyen de la mer atteint une altitude d'environ 10 m au-dessus du niveau actuel. Le niveau se stabilise aux environs de 3 000 ans AA (Dionne 2001).

Le couvert végétal de la région de Québec est composé de forêts mixtes et boréales. Cependant, une plus grande diversité est perceptible au niveau local selon les différentes régions et leur relief (Rowe 1972). Il est à noter que le promontoire de Québec est originellement couvert par une chênaie boréale ou une pinède blanche. Cependant, l'érablière à tilleul domine le reste de la région (Morneau 1989).

2.2 PRÉHISTOIRE ET AUTOCHTONES DE LA PÉRIODE DE CONTACT (10 000 ANS – 400 ANS AA)

Les études permettent donc de statuer que la Haute-Ville de Québec aurait pu être occupée par des populations humaines depuis la période du Paléoindien, soit 10 000 ans AA (Ruralys 2019). En effet, des occupations humaines de cette période ont été identifiées à Lévis (Laliberté 1992). Il est toutefois difficile, en l'absence de confirmation archéologique, de confirmer que les populations aient pu atteindre la rive nord au cours de cette période. Les occupations attestées sont plutôt associées aux périodes plus récentes, soit l'Archaïque laurentien (5 500 ans – 4 200 ans AA) et le Sylvicole (4 200 ans – 400 ans AA) (Ruralys 2019).

Il n'en demeure pas moins que la Haute-Ville possède de nombreux avantages pour les populations de la Préhistoire. Non seulement le promontoire pouvait être utilisé comme point d'observation des ressources, mais aussi la végétation arboricole mentionnée plus haut pouvait abriter du petit et grand gibier. De plus, des sources d'eau, absentes aujourd'hui, mais représentées ponctuellement dans la cartographie historique, sillonnaient le paysage. Finalement, le roc affleurant par endroit et dans les falaises permettait aux populations autochtones d'exploiter les veines de chert, une matière première très utilisée dans la fabrication d'outils en pierre taillée. Les analyses réalisées sur le matériel lithique recueilli dans la région ont permis l'identification de deux sources principales de chert : la côte Dinan et la côte de la Montagne (Duval 2011). Les anomalies topographiques, comme celle du mont Carmel, aurait pu être utilisées pour observer le déplacement des ressources fauniques et des autres communautés. La présence d'une source d'eau à proximité du mont Carmel, illustrée à la période historique, aurait pu être avantageuse pour un établissement, permanent ou temporaire.

À la période de Contact, Cartier et Champlain soulignent la présence de populations autochtones aux abords de Québec. Dans ses relations, Cartier (Bideaux 1986) aborde des événements qui le mettent en relation avec les occupants de Stadaconé, un village situé à proximité de Québec le long de la rivière Saint-Charles. Toutefois, quelques décennies plus tard, Champlain ne mentionne aucune population permanente à proprement parler près de Québec, mais les relations entre les Autochtones et les Européens semblent récurrentes (Champlain 1613; figure 5).

Les Européens et les Autochtones ont néanmoins cohabité dans la ville de Québec durant une courte période prenant fin avant 1670 (figure 6). Le « Fort des Hurons », adjacents aux terres de Louis Hébert (Séminaire de Québec), en témoigne.

Bien qu'aucune intervention archéologique dans les limites des sites ciblés n'ait permis de confirmer une présence autochtone sur le mont Carmel, une source historique souligne que le moulin aurait été utilisé pour abriter des membres d'une communauté autochtone locale en raison des attaques-surprises liées à l'exclusion des Iroquoiens de l'Alliance laurentienne entre 1641 et 1667 (Bernier et coll. 2007 : 58).

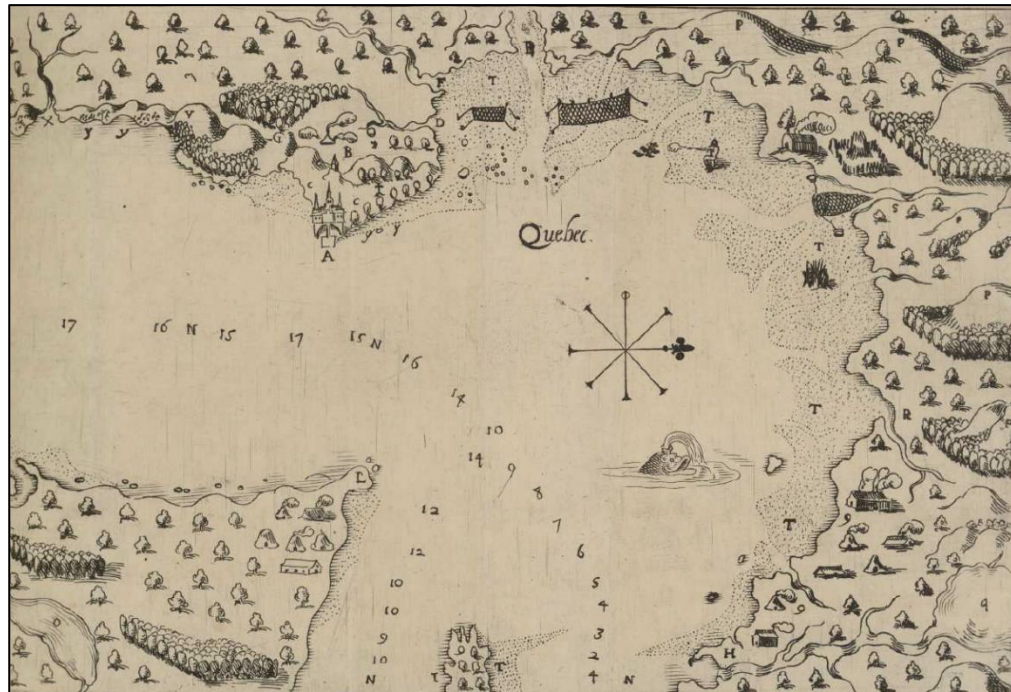


Figure 5 CARTE DE LA RÉGION DE QUÉBEC DRESSÉE PAR CHAMPLAIN ENTRE 1608 ET 1612 (CHAMPLAIN 1613).



Figure 6 EXTRAIT DU « VÉRITABLE PLAN DE QUÉBEC FAIT EN 1663 », PAR BOURDON (BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, DÉPARTEMENT CARTES ET PLANS, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 3). L'ÉTABLISSEMENT HURON-WENDAT EST INDICUÉ PAR UNE FLÈCHE.

2.3 LE MONT CARMEL (AD 1663 – 1693) ET PREMIÈRE VOCATION MILITAIRE

Le mont Carmel apparaît sur les plans historiques de la fin du XVII^e siècle (figures 7 à 11), et ce, sans moulin. Il y a peu de mentions sur l'occupation du secteur avant sa concession, en 1663, à Simon Denys de la Trinité (Hébert 1976; Gaumond s.d.; Gaumond 1994). Simon Denys de la Trinité y aurait « déménagé » son moulin à vent qui se trouvait auparavant dans le secteur de la redoute du Cap. L'acte de vente de 1672 à Nicolas Dupont de Neuville fait état, sur la propriété, d'un moulin à vent et d'une maison de colombage « commencée » (Hébert 1976). Plus tard, en 1740, alors que la propriété appartient au petit-fils de monsieur Dupont, Nicolas-Marie Renaud d'Avènes des Méloizes, une description du moulin et des autres bâtiments est offerte :

« un moulin à vent construit en pierre de vingt pieds de large et vingt cinq pieds de long, une maison en bois de pièce sur pièce de trente pieds de long sur vingt de large, une étable et une écurie joignant ensemble aussy en bois de pièce sur pièce de trente pied sur vingt de large (...) »

(tiré de Gaumond 1994)

Ces bâtiments n'apparaissent pas clairement dans la cartographie contemporaine, mais au moins deux cartes semblent montrer une habitation de forme rectangulaire au sud-est du moulin (figures 8 et 11). Entre les années 1660 et 1690, le moulin est loué à différents meuniers. Une première vocation militaire peut être attribuée au mont Carmel dès 1690, soit 3 années avant la construction du cavalier, alors qu'apparaît, en légende du plan de Villeneuve, une mention sur la présence d'une batterie de 3 canons (figure 10).

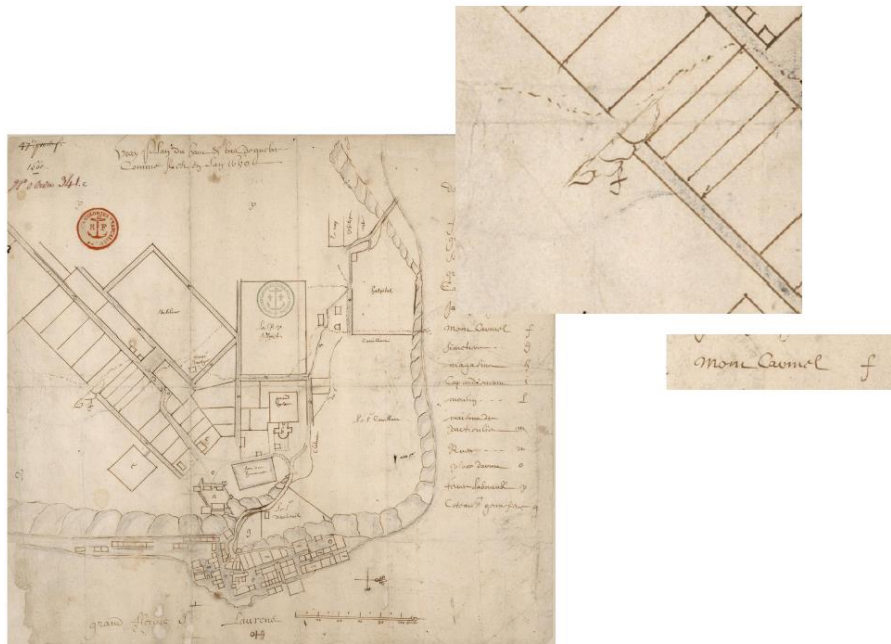


Figure 7

EXTRAIT, DÉTAIL ET LÉGENDE DU « VRAY PLAN DU HAUT ET DU BAS DE QUEBEC COMME IL EST EN L'AN 1660 », ANONYME (FR ANOM 03DFC341C).



Figure 8 EXTRAIT ET DÉTAIL DU PLAN « LA VILLE HAUTE ET BASSE DE QUEBEC EN LA NOUVELLE FRANCE, 1670, ANONYME (FR ANOM 03DFC343A).



Figure 9 EXTRAIT ET DÉTAIL DU « PLAN DE LA VILLE ET CHATEAU DE QUÉBEC, FAIT EN 1685, MEZURÉE EXACTEMENT, PAR LE SR DE VILLENEUVE (FR ANOM 03DFC349B).



Figure 10 EXTRAIT ET LÉGENDE DU « PLAN DE QUEBEC EN LA NOUVELLE-FRANCE, ASSIÉGÉE PAR LES ANGLAIS (...), PAR VILLENEUVE, 1690 (FR ANOM 03DFC354C).



Figure 11 EXTRAIT ET DÉTAIL DU « PLAN DE LA VILLE DE QUEBEC EN LA NOUVELLE FRANCE », PAR VILLENEUVE, 1692 (FR ANOM 03DFC0439A).

2.4 LE PREMIER CAVALIER (AD 1693 – 1695)

Un premier cavalier est érigé en 1693 par Beaucours sur le mont Carmel (figure 12). À son sujet, il est écrit qu'il s'agit d'une portion de pentagone comprenant 4 pièces de canon dont la vocation est de défendre les bastions voisins. Il est aussi inscrit qu'ils ont dû le revêtir de pierres puisqu'il aurait été impossible d'y faire tenir les terres en raison de la petitesse de l'endroit (Hébert 1976).

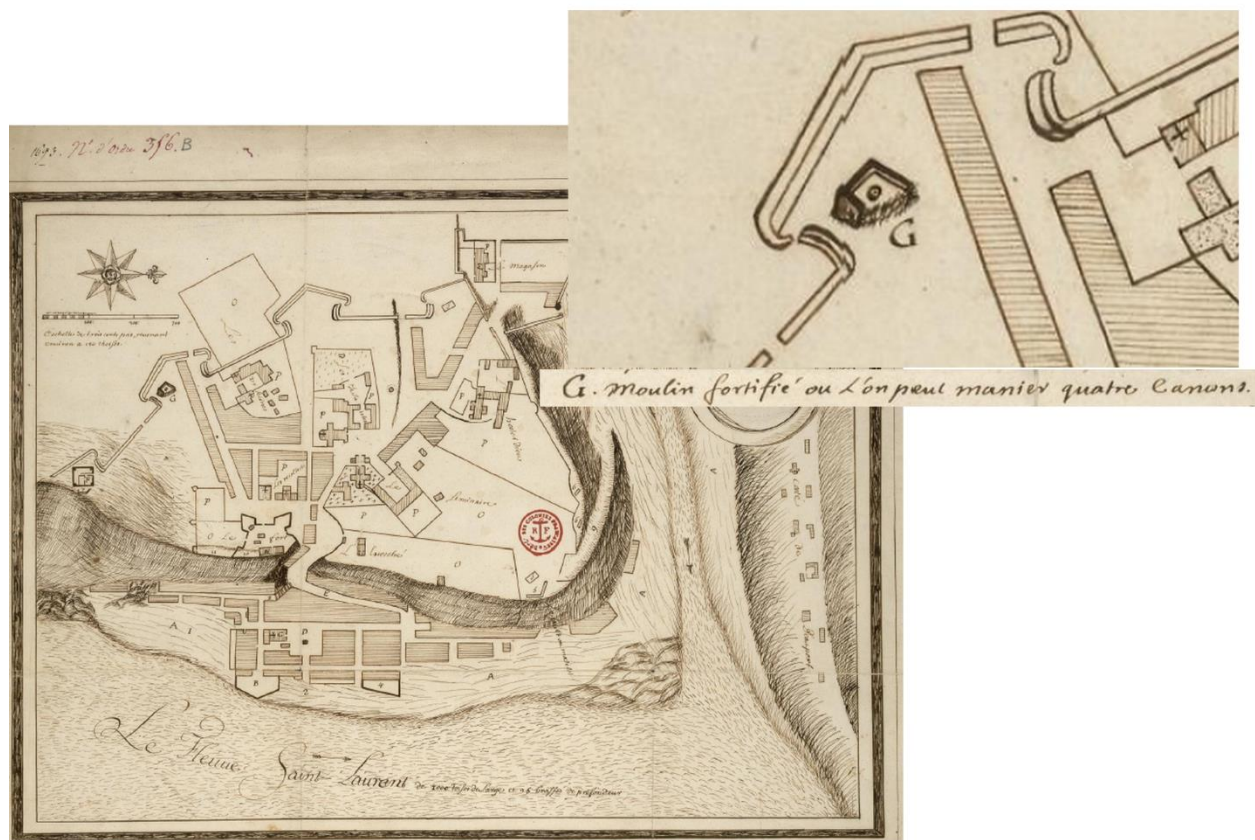


Figure 12 PLAN, DÉTAIL ET LÉGENDE DU « PLAN DE LA VILLE DE QUÉBEC, CAPITALE DE LA NOUVELLE-FRANCE », 1693, ANONYME (FR ANOM 03DFC356B).

Le détail de la carte présentée à la figure 12 est particulièrement intéressant. Il s'agit de la seule structure illustrée en volume, peut-être en raison de son élévation sur le mont Carmel. La double ligne à l'intérieur du cavalier du côté nord est aussi d'intérêt. La légende sur cette carte indique que les « grosses lignes marquent les clôtures de murailles » et « les autres de simples palissades, les doubles lignes des remparts qui sont de terre ». Ce détail et la description mentionnée plus haut pourraient laisser croire que le cavalier était un rempart, peut-être palissadé, avant d'être maçonné. Aucune embrasure n'est illustrée. Le moulin est toujours présent.

2.5 LE CAVALIER AUGMENTÉ (AD 1695 – 1710)

Les avis sur les attributs du cavalier du mont Carmel sont mitigés au cours de la période comprise entre 1695 et 1713. Levasseur de Néré, décidément insatisfait, entreprend des travaux d'agrandissement. Il confie que le cavalier est si petit qu'il n'y a pas moyen de s'en servir. C'est donc vers le nord que le cavalier est augmenté (figures 13 à 20). Le mur nord du premier cavalier aurait été démantelé en 1697 (Hébert 1976). Pour la première fois, des embrasures sont illustrées bien que le nombre est variable. Le moulin est toujours présent. Nicolas Dupont, propriétaire du moulin, se plaint en 1715, que les fortifications nuisent au fonctionnement du moulin depuis 8 ans (Hébert 1976). Cette date concorde avec une communication de Beaucours qui stipule que le cavalier est en état de fonctionner depuis 1707. Bien qu'aucun bâtiment ne soit illustré à proximité, les sources historiques confirment la présence d'une habitation et d'une écurie-étable auxquelles des travaux seront apportés, plus tard, en 1740 (Gaumond 1994).

Omise par plusieurs auteurs, la participation de Sébastien Le Prestre de Vauban aux modifications proposées par Levasseur de Néré mérite d'être soulignée (figure 14). Il semble effectivement que Levasseur de Néré ait consulté cet ingénieur militaire contemporain notoire afin de proposer des modifications pertinentes aux fortifications de Beaucours de 1693, dont le cavalier. Sur cette carte de 1699 (figure 14), l'augmentation du cavalier n'est pas complétée. Des bâtiments, l'un nommé « magasin à poudre », l'autre « caserne » sont illustrés dans la cartographie en tant qu'éléments « qu'il convient de faire ». Ces derniers apparaîtront dans d'autres plans jusqu'en 1713, mais n'auraient jamais été construits.



Figure 13 EXTRAIT, DÉTAIL ET LÉGENDE DU PLAN « PLAN DE LA VILLE ET CHÂTEAU DE QUÉBEC, EN LA PRÉSENTE ANNÉE 1695 », PAR LEVASSEUR DE NÉRÉ (FR ANOM 03DFC359B).



Figure 14 EXTRAIT, DÉTAIL ET LÉGENDE DU « PLAN DE QUÉBEC », 1699, PAR LEVASSEUR DE NÉRÉ ET LE PRESTRE DE VAUBAN (FR ANOM 03DFC361B).



Figure 15 EXTRAIT, DÉTAIL ET LÉGENDE DU « PLAN DE QUÉBEC », 1702, ANONYME (FR ANOM 03DFC370C).



Figure 16 EXTRAIT, DÉTAIL ET LÉGENDE DU « PLAN DE LA VILLE DE QUÉBEC », 1709, PAR LEVASSEUR DE NÉRÉ (FR ANOM 03DFC357A).

C'est à cette période qu'apparaissent également certains aménagements défensifs en contrebas du cavalier. Sur la carte de Levasseur de Néré de 1709 (figure 16), le bastion Saint-Louis semble avoir été reconfiguré pour y aménager un passage couvert ainsi qu'un poste de garde. Un talus est élevé entre le coin nord-ouest du cavalier et le bastion sans doute afin de protéger la gorge du bastion si la porte devait être prise par l'ennemi. Cette même carte confirme le rôle du cavalier, soit la destruction des bastions voisins. La reconstitution des trajectoires de tir (figure 17) appuie cette indication.

Malgré ces ajustements, les retranchements ne conviennent pas à la défense de la ville et, dès 1710, Beaucours et Levasseur de Néré proposent d'ériger une ligne défensive maçonnée qui relierait la redoute du Cap au bastion Saint-Jean en passant par le cavalier. Dans l'attente d'une réponse des autorités, il semble que les retranchements compris entre la redoute du Cap et le cavalier du Moulin aient été revêtu de pierres et que certains travaux de la ligne maçonnée aient été entamés (figure 20). Du moins, Beaucours (Hébert 1976) explique :

« Depuis la redoute du cap jusqu'à la redoute du moulin lon a aussy cette année commencé à revetir l'ancienne enceinte d'une muraille. »

« Les matériaux ont été abandonnés aux entrepreneurs de la partie de fortification commencée cette année entre la redoute du cap et celle du moulin. »

Une courte description du cavalier est aussi présentée :

« Redoute du moulin (...) contient 7 pièces de canon montée et lon y pouvait mettre 2 mortiers, elle n'a point de logement que la tour du moulin à vent (...) »



Figure 17 SUPERPOSITION DU PLAN DE LEVASSEUR DE NÉRÉ (1709) AUX TRAVAUX PROJÉTÉS. LES TRAJECTOIRES DE TIRS DU CAVALIER ONT ÉTÉ TRACÉES EN NOIR. LES TRAJECTOIRES EN GRIS PÂLE SONT CELLES TRACÉES PAR LEVASSEUR DE NÉRÉ.

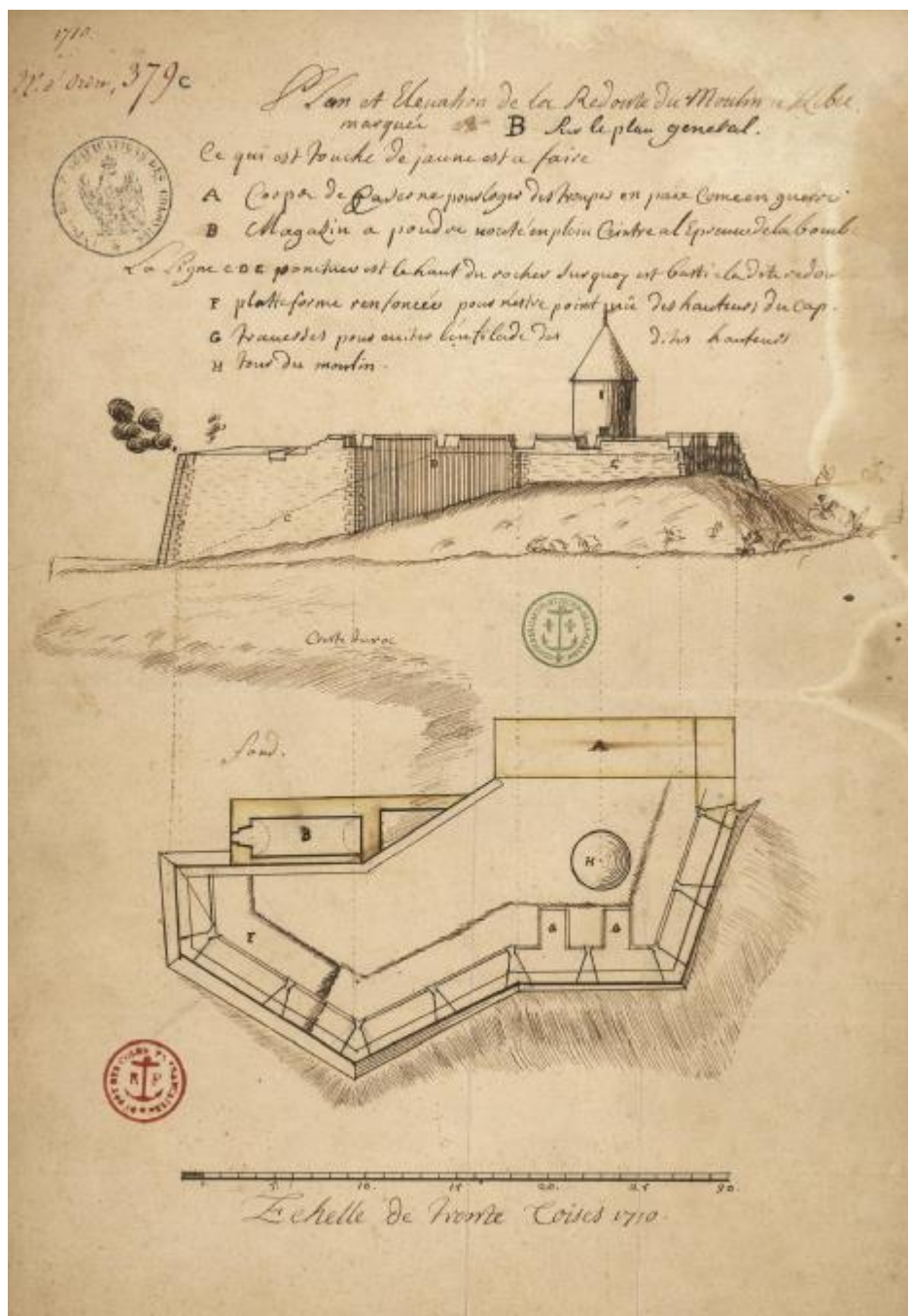


Figure 18 « PLAN ET ÉLEVATION DE LA REDOUTE DU MOULIN À KEBEC », 1710, PAR BEAUCOURS (FR ANOM 03DFC379C).

Le plan de Beaucours présenté à la figure 18 est particulièrement intéressant puisque sont illustrés de manière détaillée plusieurs éléments, du revêtement au niveau du sol en place, de la présence du moulin, d'une plateforme « renfoncée » et de traverses. La construction d'une caserne (A), d'une poudrière (B) et d'une embrasure est toujours projetée (jaune).

Un autre plan (figure 19), produit la même année, illustre le cavalier de manière assez différente (figure 19), peut-être tel qu'il l'est, sans les éléments projetés.

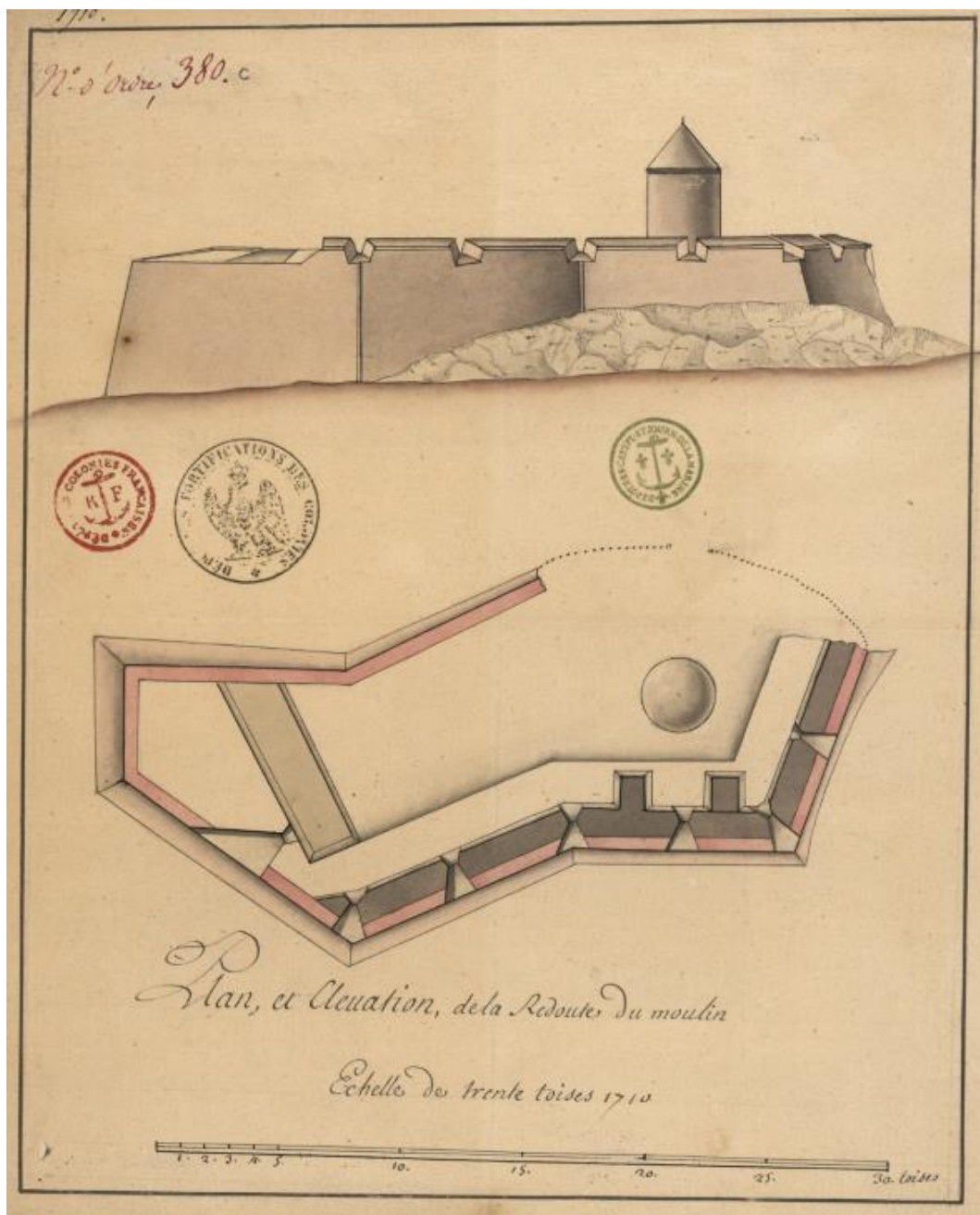


Figure 19 « PLAN ET ÉLEVATION DE LA REDOUTE DU MOULIN », BEAUCOURS, 1710 (FR ANOM 03DFC380C).

Comme mentionné précédemment, les travaux de construction d'une ligne de fortification maçonnée semblent avoir été entamés dès 1710, voire un peu avant. Le plan de Beaucours à la figure 20 montre les tenailles du cap et « Saint-Jean » en rouge (maçonnerie) et en jaune (projeté). La forme du cavalier et des tenailles détonne des illustrations subséquentes, mais elle réapparaît après 1740 dans la cartographie. Il est donc possible que cette forme soit celle réellement construite plutôt que l'option plus linéaire (voir figure 22), mais les observations archéologiques suggèrent plutôt que la seconde option ait été érigée..



Figure 20 EXTRAIT, DÉTAIL ET LÉGENDE DU « PLAN DE QUÉBEC », PAR BEAUCOURS ET LE MARQUIS DE VAUDREUIL, 1710 (FR ANOM 03DFC377B).

2.6 LE CAVALIER FINAL (AD 1710 – 1760)

Deux tenailles, l'une entre la redoute du Cap et le cavalier du Moulin, l'autre entre ce dernier et le bastion Saint-Jean, auraient été construites entre 1710 et 1713. Elles constituent l'aboutissement du Cavalier du Moulin (figures 21 à 25). La tenaille du Cap (figures 21 et 22) forme un demi-bastion en contrebas du côté sud du cavalier et est munie, à cet endroit, de plusieurs embrasures à canon. Il en est de même pour la tenaille nord menant au bastion Saint-Jean (figure 22). Bien qu'il soit généralement accepté aujourd'hui, en raison des interventions menées dans les dernières années et des recherches historiques, que la tenaille du Cap ait été construite, il est plus difficile de confirmer la construction de la tenaille menant au bastion Saint-Jean. Ce segment de fortification, illustré par Beaucours en 1713 (figure 22), n'apparaît pas fortifié sur le dessin (figure 21) et le plan de Chaussegros de Léry (figure 23) tous deux produits 1716.

En ce qui concerne la fonction du cavalier à cette période, il semble qu'il soit surtout destiné à la destruction des redoutes et bastions voisins (figure 24), mais qu'il participe également à la défense de la campagne.

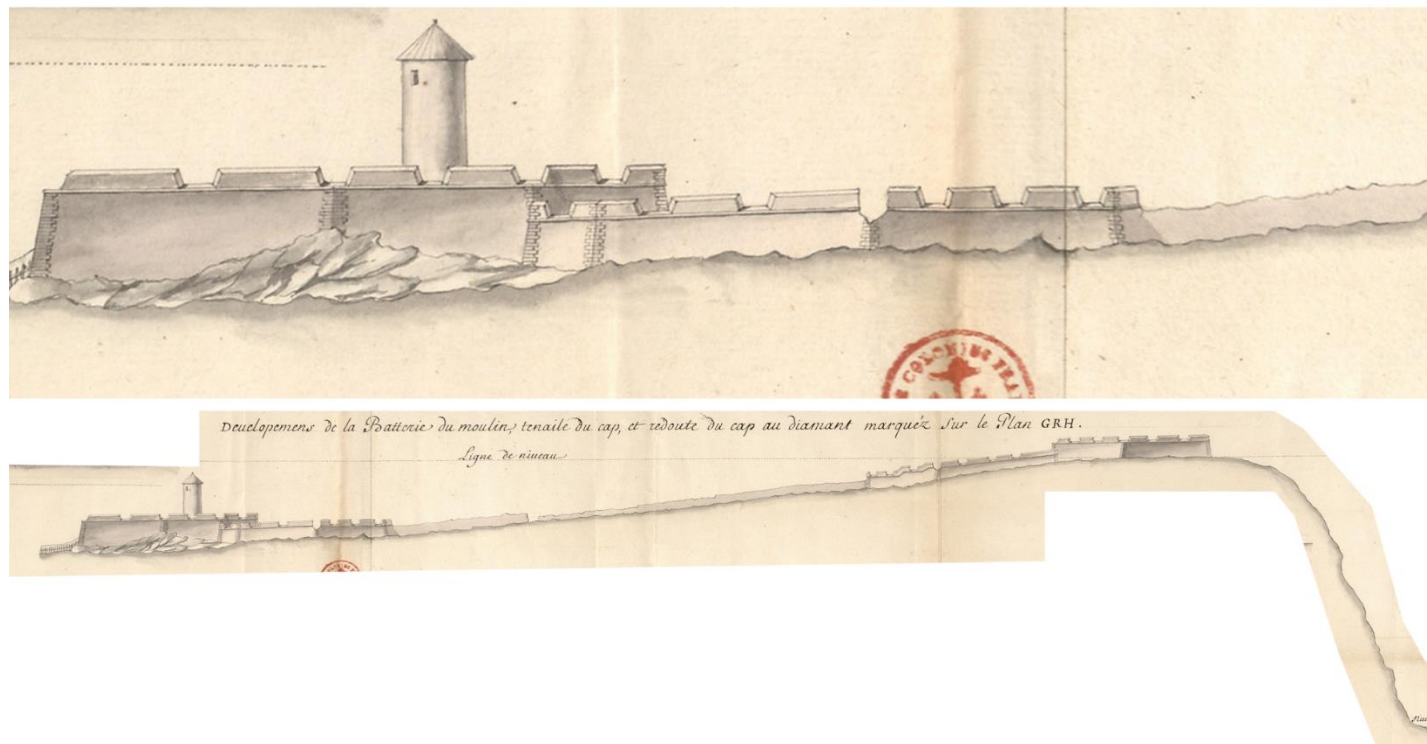


Figure 21 LE CAVALIER DU MOULIN ET LA TENAILLE DU CAP EN ÉLÉVATION EN 1716, PAR CHAUSSEGROS DE LÉRY (FR ANOM 03 DFC0398A).



Figure 22 EXTRAIT ET DÉTAIL DU « PLAN DE LA VILLE DE QUÉBEC, 1713, AVEC SES PROJETS », PAR BEAUCOURS (FR ANOM 03DFC387A).



Figure 23 EXTRAIT, DÉTAIL ET LÉGENDE DU « PLAN DE LA VILLE DE QUÉBEC, CAPITALE DU CANADA », 1716, PAR CHAUSSEGROS DE LÉRY (FR ANOM 03DFC399B).



Figure 24 TRAJECTOIRE DES TIRS À PARTIR DU CAVALIER FINAL (1710-1760) SUIVANT LA MORPHOLOGIE DE 1713.

L'ingénieur Chaussegros de Léry n'est pas convaincu de la résistance de cette fortification et demande aux autorités un plan de fortification d'envergure. Le Roi, qui avait initialement rejeté la demande de Chaussegros de Léry, y accède finalement en 1740 alors que la guerre de succession d'Autriche (1740-1748) ravive les hostilités au sein d'une Europe déjà éprouvée par les combats de la guerre de succession d'Espagne (1701-1714). La ligne de fortification de 1745, de Chaussegros de Léry, se trouve beaucoup plus à l'ouest que celle réalisée par Beaucours (Charbonneau, Desforges et Lafrance 1989 : 52). Il est donc présumé que, à partir de cette période, le cavalier du Moulin perd son utilité défensive. Les autres ouvrages, en terre et en bois, disparaissent peu à peu de l'iconographie et, sans doute, du paysage (Simoneau 2001 : 4). Le moulin apparaît toujours dans l'iconographie, et ce, jusqu'en 1756-1758 alors que les terres sur lequel le cavalier est situé sont morcelées. L'intégrité du cavalier et du moulin n'est pas connue.



Figure 25 « PLAN DES EMPLACEMENTS CONCÉDÉS ET SITUÉS DANS LA HAUTE-VILLE DE QUÉBEC AINSI QUE LES NOMS QUI LES POSSÈDENT », 1756, LEMAÎTRE LAMORILLE (BANQ E21 S555 SS1 SSS22 P39, FONDS MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS).

2.7 LE CAVALIER ABANDONNÉ? (AD 1740 – 1962)

La vocation du cavalier dans la période entre 1740 et 1962 (acquisition par le gouvernement du Québec) est plutôt nébuleuse. Les écrits ne mentionnent pas la participation du cavalier dans la défense de la ville durant la guerre de la Conquête et les recherches historiques menées par Gaumond (s.d.) et Hébert (1976) sont plutôt imprécises à ce sujet, chacun des auteurs présentant un historique différent de l'occupation des lieux. La présence du moulin, d'une habitation et d'une écurie est attestée dans un aveu de 1740 comme mentionné précédemment (Hébert 1976) et le moulin apparaît dans la cartographie jusqu'en 1756, après quoi, rien n'est certain. Le seul consensus à ce sujet est que le site devient la propriété du gouvernement britannique après la Conquête. Afin de proposer une séquence probable de l'occupation du secteur après le Régime français, la cartographie et quelques renseignements tirés de Gaumond (s.d. et 1994) sont utilisés.



Figure 26 EXTRAIT, DÉTAIL ET LÉGENDE DU « PLAN OF QUEBEC AND ADJACENT COUNTRY SHEWING THE PRINCIPAL ENCAMPMENTS AND WORKS OF THE BRITISH AND FRENCH ARMIES DURING THE SIEGE BY GENERAL WOLFE IN 1759 », PAR MELISH À PARTIR DU PLAN DE GLEGG (BANQ P600 S4 SS2 D723, COLLECTION INITIALE).

Bien que le cavalier du Moulin puisse avoir été considéré comme « inutile » par l'armée française au milieu du XVIII^e siècle, l'armée britannique semble le considérer comme un ouvrage militaire (figure 26) digne de mention. Lors de l'invasion américaine de 1775, le même constat émane (figure 27). Le cavalier est considéré comme une structure militaire par l'ennemi. Dans cette perspective, a-t-il réellement perdu sa fonction durant cette période?



Figure 27 EXTRAIT ET DÉTAIL DU « PLAN OF THE CITY AND ENVIRONS OF QUEBEC WITH ITS SIEGE AND BLOCKADE BY THE AMERICANS FROM THE 8 TH OF DECEMBER 1775 TO THE 13 TH MAY 1776 », PAR FADEN, 1776 (FR ANOM 03DFC433B). NOTEZ LA PRÉSENCE D'UN BÂTIMENT DANS LA GORGE DU CAVALIER, EST-CE LE MOULIN?

Par la suite, l'occupation du cavalier demeure nébuleuse. Selon Gaumond (1994), une maison avec des bâtiments secondaires auraient été construits dans les limites du parc du cavalier. La date de construction de cette habitation n'est pas connue, mais elle pourrait avoir été érigée à la fin du XVIII^e siècle. Elle apparaît sur le plan de Duberger (1808, figure 29), elle est absente du plan de 1811 montrant l'hôpital de la garnison en contrebas (figure 30), réapparaît sur un plan de 1823 en tant que « Maison du Colonel Darling (figure 31), pour disparaître à nouveau de la cartographie. Cette disparition pourrait s'expliquer par un incendie qui a fait rage en 1844 et détruit la propriété (Gaumond 1994; figure 28).

—Hier l'après-midi, à 1 heure, le feu éclata dans l'étable attachée à la maison nommée Mont-Carmel, en arrière des casernes des officiers, rue Saint-Louis, occupée par le gouvernement. Le feu s'est communiqué à la maison qui a été bientôt réduite en cendre.

Figure 28 EXTRAIT DU JOURNAL DE QUÉBEC, 18 MAI 1844 (BANQ 0000082738).



Figure 29 EXTRAIT DU PLAN DE DUBERGER, 1808, TIRÉ DE HÉBERT (1976).

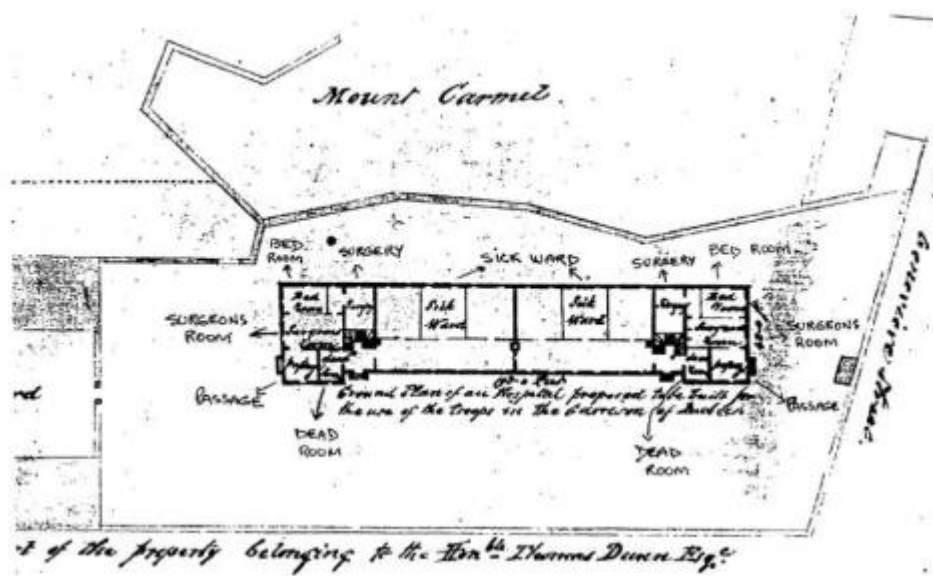


Figure 30 « PLAN OF THE PREMISES BELONGING TO THE LATE CHIEF JUSTICE ELSLEY », 1811 (CENTRE DE DOCUMENTATION DE PARCS CANADA, CARTABLE ICONOGRAPHIE 108/00 COTE 1C-1).

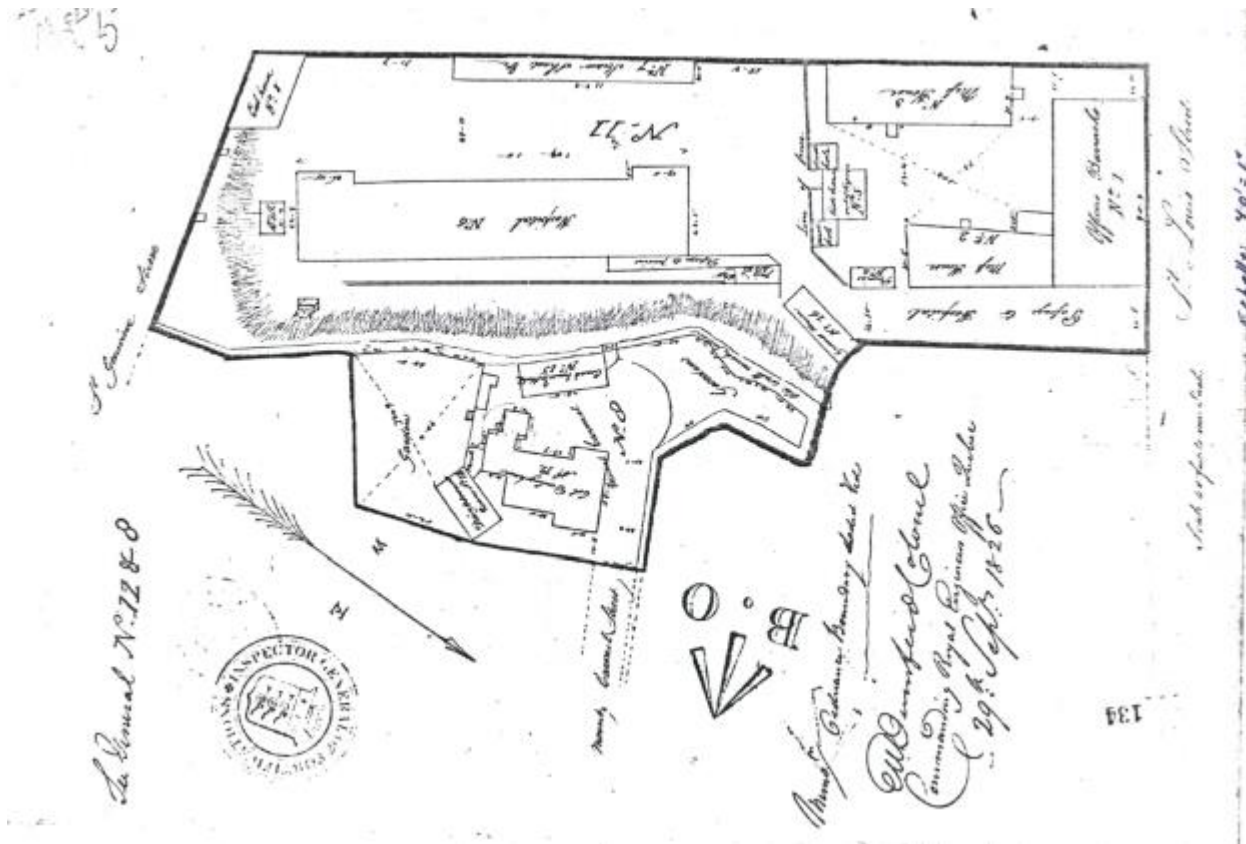


Figure 31 « QUÉBEC », PAR E.W. DURNFORD, 1826 (CENTRE DE DOCUMENTATION DE PARCS CANADA, CARTABLE ICONOGRAPHIE 108/00 COTE 1C-3).

Après 1844, l'histoire de l'occupation du cavalier se complexifie à nouveau. Le titre « Maison du Mont-Carmel » continue d'être utilisé dans la documentation historique sans toutefois qu'il ne soit mentionné que la résidence qui a été incendiée a été reconstruite. Les données comprises dans les études historiques pourraient en fait être associées à d'autres constructions à proximité du cavalier. Il semble plutôt qu'aucune autre construction n'ait été érigée à la suite de cet événement et que le parc ait été annexé au lot voisin.

C'est à partir de cette période que la morphologie du cavalier évolue vers la forme qui est actuellement visible. En effet, sur le plan de 1823 (figure 31), la mention « *old wall much fallen* » est indiquée. Il est possible de croire que la forme illustrée est toujours celle du Régime français, à laquelle ont été faites quelques modifications, notamment la construction d'un mur séparant les jardins de la propriété.

Sur un plan de 1866 (figure 32) et l'un de 1868-1871 (figure 33), les détails du front ouest du cavalier se raffinent et s'approchent considérablement de la forme actuelle du cavalier. Les mentions de « murs mitoyens » et « murs de soutènement » sont désormais attribuées aux murs du cavalier. Il est donc possible de croire que les premiers efforts de consolidation ont été déployés entre 1823 et 1868. Gaumond (1994) propose les dates de 1844 et 1845 pour la construction des murs de soutènement en pierres du Cap Rouge (grès).

L'ancien cavalier s'efface derrière les murs de soutènement.

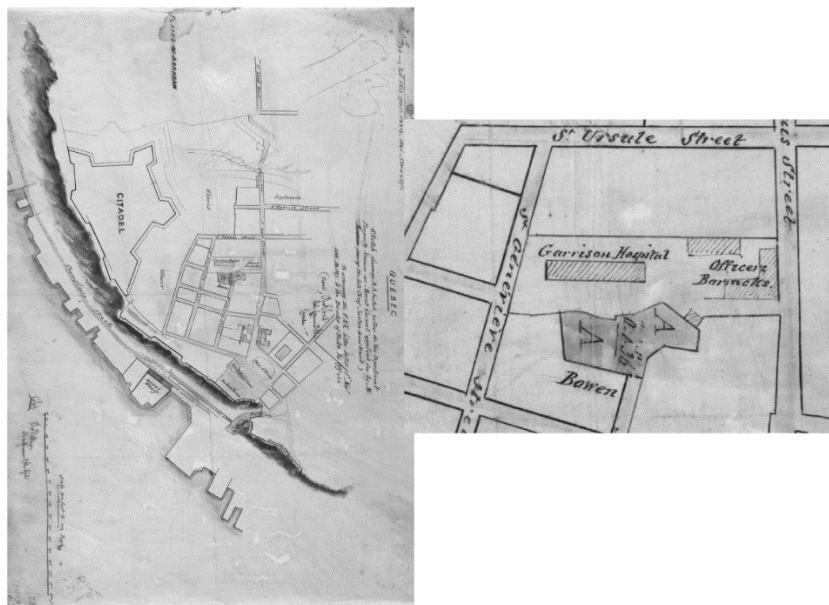


Figure 32 EXTRAIT ET DÉTAIL DU PLAN « QUEBEC. SHOWING AA TINTED YELLOW THE WAR DEPARTMENT PROPERTY KNOWN AS « MOUNT CARMEL (...) », FORD, 1866 (BAC H3/340/QUEBEC/1866, NMC 1686).

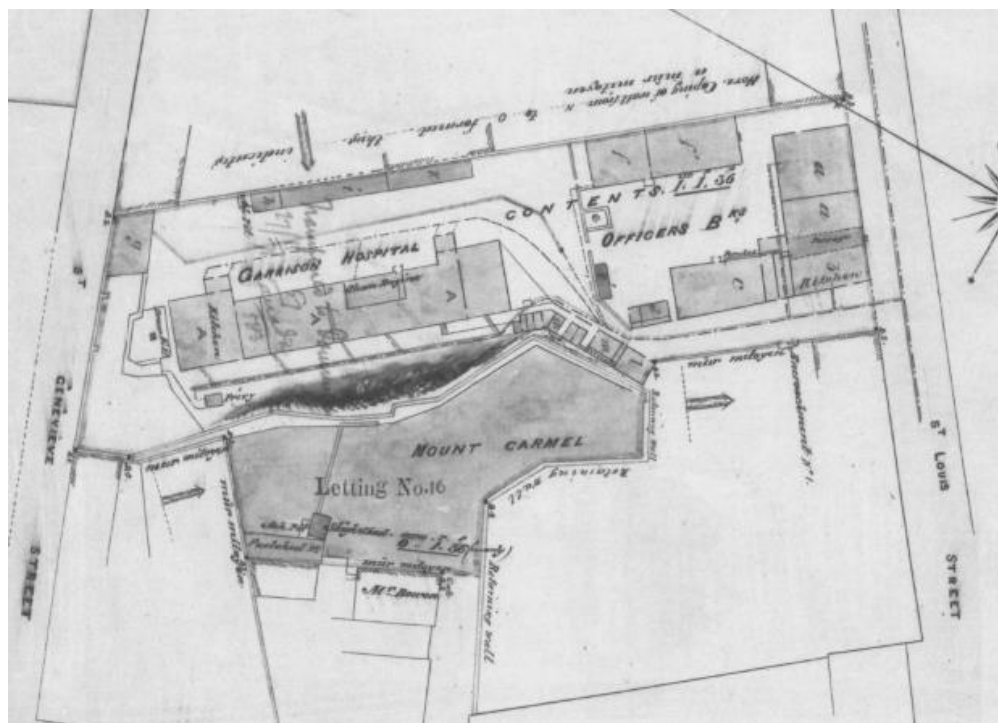


Figure 33 EXTRAIT DU PLAN « QUEBEC.- OFFICERS BARRACKS AND GARRISON HOSPITAL-MOUNT CARMEL-COMMISSARIAT PREMISES », 1868-1871 (BAC RG8M, ACCESSION 80103/37, PIÈCE 36, PLAN D'ARCHITECTURE NO. IVA, NMC 121407).

En contrebas du cavalier, les lieux s'animent dès 1811, lors de la construction de l'hôpital de la garnison. D'abord modestes, les constructions aux pieds du cavalier se multiplient. Apparaissent un poste de garde, des latrines et les infrastructures sanitaires (figures 31 à 33). Certaines perdureront jusque dans les années 1970 (figures 34 à 38). Des photographies de la première moitié du XX^e siècle permettent de visualiser l'aspect du cavalier au cours de cette période.

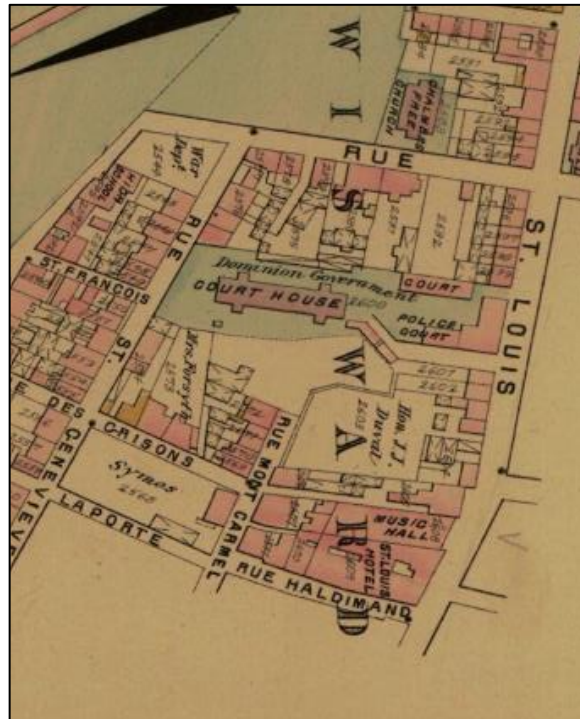


Figure 34 EXTRAIT DE L'« ATLAS OF THE CITY AND COUNTY OF QUEBEC FROM ACTUAL SURVEYS (...) », HOPKINS, 1879 (BANQ 0000174243).

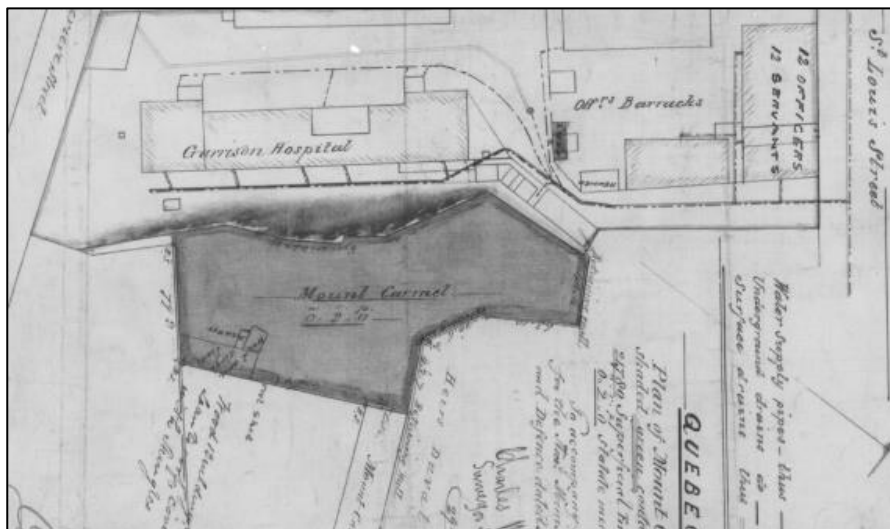


Figure 35 EXTRAIT DU PLAN « QUEBEC-PLAN OF MOUNT CARMEL », WALKEM, 1879, MONTRANT LES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES (BAC RG84M, ACCESSION 77803/9, PIÈCE 493, PLAN D'ARCHITECTURE 61951, INDICE DE CLASS LOCALE 1090.NMC41266).



Figure 36 EXTRAIT DU « INSURANCE PLAN OF THE CITY OF QUEBEC, CANADA », PAR GOAD, 1898 (BANQ 0003028680).

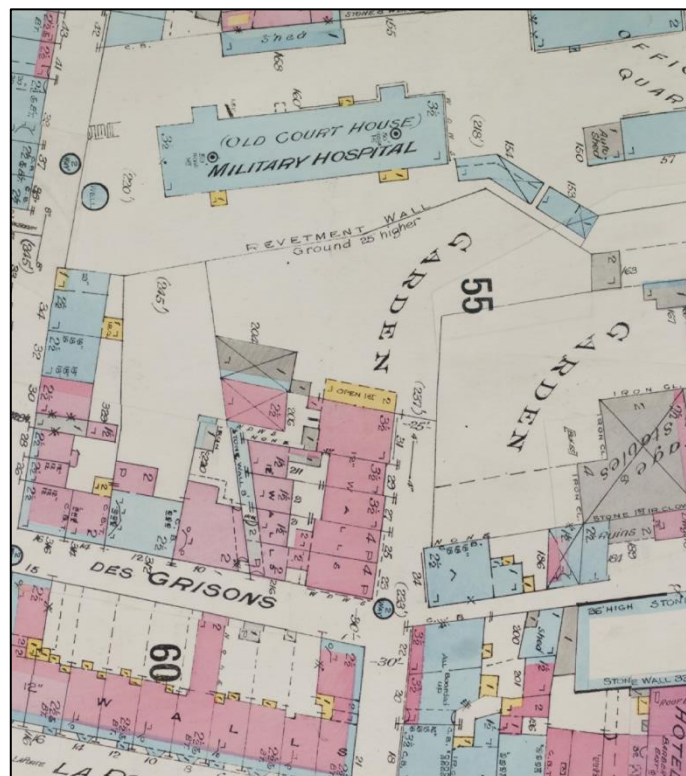


Figure 37 EXTRAIT DU « INSURANCE PLAN OF THE CITY OF QUEBEC, CANADA », PAR GOAD, 1910-1922 (BANQ 0000174395)

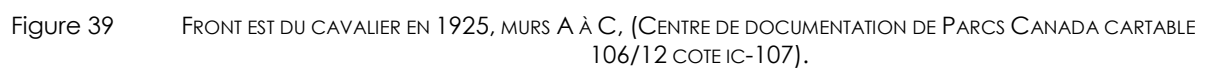
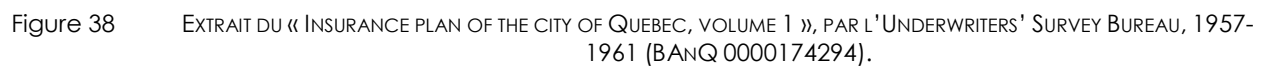




Figure 40 MURS DE SOUTÈNEMENT, RUE MONT-CARMEL, MURS A ET B, 1925 (CENTRE DE DOCUMENTATION DE PARCS CANADA CARTABLE 106/12 COTE IC-105).



Figure 41 MUR DE SOUTÈNEMENT ET BÂTIMENTS SECONDAIRES, MUR E, 1925 (CENTRE DE DOCUMENTATION DE PARCS CANADA CARTABLE 106/12 COTE IC-106).



Figure 42 MUR MITOYEN ENTRE L'ANCIENNE MAISON MONT-CARMEL ET LES JARDINS, MUR I, 1925 (CENTRE DE DOCUMENTATION DE PARCS CANADA CARTABLE 106/12 COTE IC-101).



Figure 43 MURS DE SOUTÈNEMENT DU FRONT EST DU CAVALIER, MURS F À L, 1950 (CENTRE DE DOCUMENTATION DE PARCS CANADA CARTABLE 106/12 COTE IC-100).

2.8 TRAVAUX MODERNES (AD 1962 – 1992)

En 1962, le cavalier du Moulin devient la propriété du gouvernement du Québec. En 1970, un relevé photographique est produit par le ministère des Affaires culturelles (MAC 1970) en accompagnement des travaux de réfection (figures 44 et 45). Entre les années 1976 et 1992, les murs de soutènement du cavalier du moulin et celui de la propriété adjacente ont fait l'objet de réfections importantes de consolidation et restauration. Un relevé photographique (voir figures 46 et 47) effectué par l'archéologue Kirjan permet de constater que des vestiges étaient présents au moment des travaux (Kirjan 1977), mais leur intégrité ni leur conservation ne sont indiquées. Les plans peuvent être retracés à la Commission de la capitale nationale du Québec et de la Société québécoise des infrastructures (figures 48 à 50). Les murs de soutènement du cavalier ont été, par endroit, démantelés et reconstruits avec les matériaux d'origine (1823-1866) ou avec de nouveaux matériaux. Des renforcements en béton ont été ajoutés derrière les murs de soutènement, des tiges métalliques ont été insérées, du rejointoiement et des injections ont été réalisés, le tout en concomitance avec l'amélioration du drainage à l'intérieur des murs.



Figure 44 RÉFECTION DES MURS DE SOUTÈNEMENT, MURS D ET E, AVANT ET PENDANT LES TRAVAUX (MAC, 1970).



Figure 45 MURS DE SOUTÈNEMENT ET MUR MITOYEN, MURS F, G, H, I, J ET K (MAC, 1970).



Figure 46 VESTIGES PHOTOGRAPHIÉS PAR KIRJAN (1977) DURANT LES TRAVAUX DE 1976 LOCALISATION ET INTERPRÉTATIONS INDÉTERMINÉES.

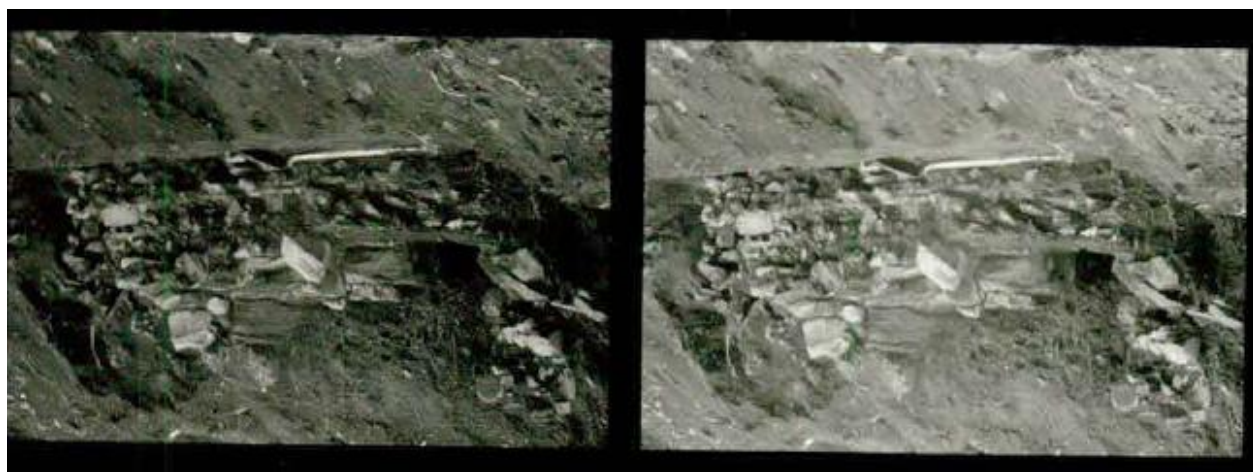


Figure 47 VESTIGES PHOTOGRAPHIÉS PAR KIRJAN (1977) DURANT LES TRAVAUX DE 1976, LOCALISATION ET INTERPRÉTATIONS INDÉTERMINÉES.





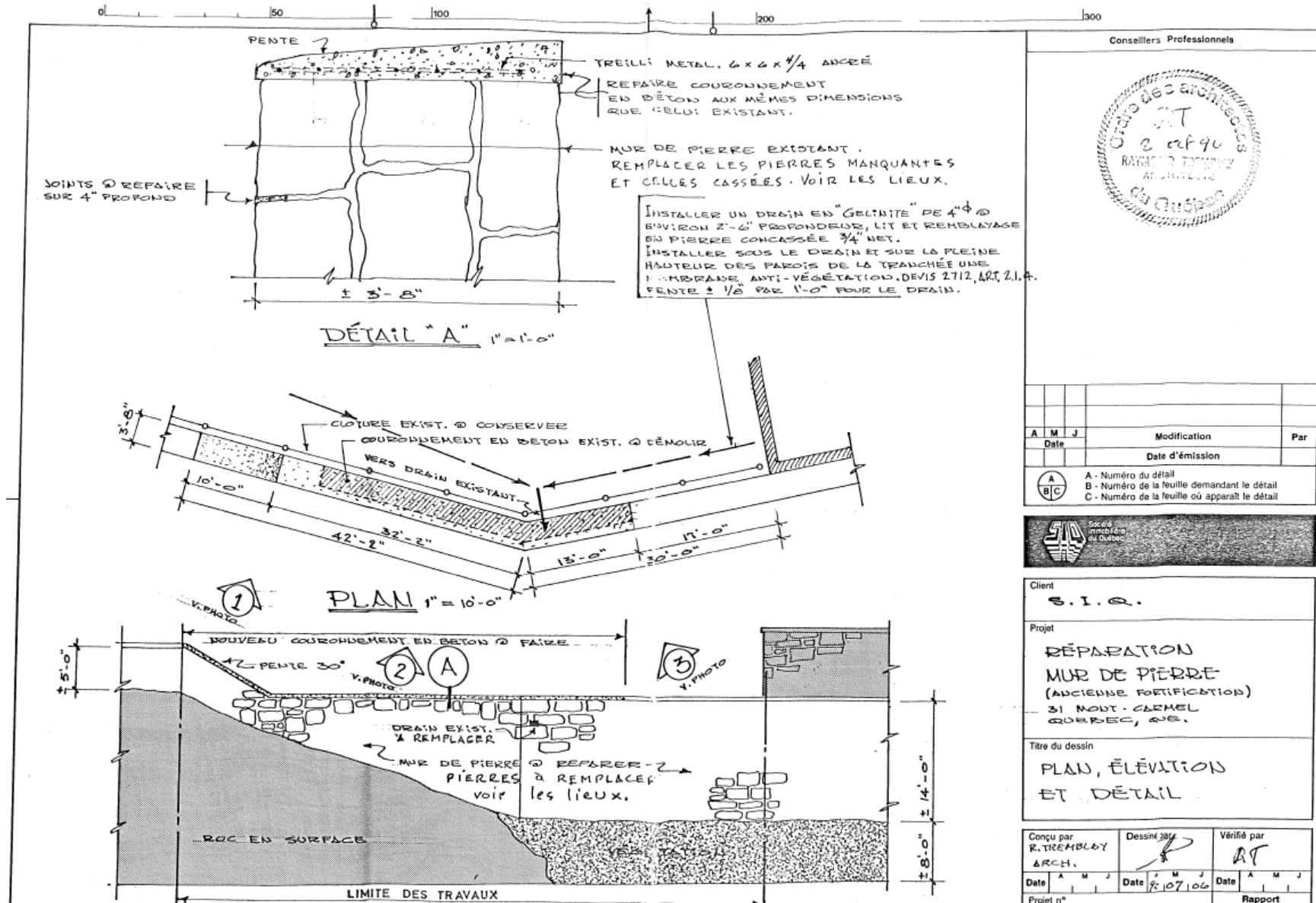


Figure 50 PLAN DES TRAVAUX DU MUR DE SOUTÈNEMENT DU JARDIN, MURS J ET K, 1992 (GRACIEUSEMENT S.Q.I.).

3. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

Afin de faciliter la lecture et la compréhension du potentiel archéologique identifié dans l'aire à l'étude, un numéro (ex. PCM-##) a été attribué à chacune des ressources archéologiques potentielles. Ces ressources sont présentées au tableau 1. Les ressources sont accompagnées d'une description et d'une localisation informelle. Lorsque la ressource archéologique est identifiée à l'aide d'une source historique, le code H est attribué. Lorsque la ressource archéologique est confirmée lors d'une intervention archéologique, le code A est attribué. Lorsque la ressource est existante, le code E est attribué (ex. PCM-E-##). La période culturelle associée à chacune des ressources est indiquée. Des tracés simplifiés (figures 51 à 55) présentent le potentiel archéologique par période.

TABEAU 1. RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES IDENTIFIÉES DANS L'AIRE À L'ÉTUDE

CODE	NOM DE LA RESSOURCE	DESCRIPTION	LOCALISATION	PÉRIODE (AD)
PCM-H-01	Moulin à vent	Moulin à vent	Parc	1663-1756
PCM-H-02	Premier cavalier	Cavalier en terre et couvert d'une muraille	Parc/murs F-G-H-i	1690-1695
PCM-A-03	Cavalier augmenté	Cavalier maçonné	Parc/ murs A à G, I	1695-1760
PCM-H-04	Talus/Retranchement	Bastion Saint-Louis	Pied/murs E-D	1695-1710
PCM-A-05	Cavalier final	Cavalier et tenailles	Parc/ murs A à K	1710-1760
PCM-A-06	Tenaille du Cap	Maçonnerie prolongement sud	Parc/murs J-K	1710-1760
PCM-H-07	Tenaille St-Jean	Maçonnerie prolongement nord	Pied/murs E-D	1710-1760
PCM-H-08	Palissade, enceinte palissadée, clôture A	Gorge du cavalier (figure 19)	Parc	1690-1760
PCM-H-09	Palissade, enceinte palissadée, clôture B	Clôture (figure 21)	Pied/murs E-D	1716-1760
PCM-H-10	Maison Mont Carmel	Résidence	Parc	vs1780-1844
PCM-H-11	Bâtiment secondaire	« Coach house »	Parc/murs F-G	vs1780-1844
PCM-H-12	Bâtiment secondaire	« Dairy and servants »	Parc/mur I	vs1780-1844
PCM-H-13	Bâtiment secondaire	Indéterminé adjacent résidence	Parc/mur I	vs1780-1844
PCM-H-14	Bâtiment secondaire	Indéterminé	Parc/mur I	vs1780-1844
PCM-E-15	Mur mitoyen	Mur mitoyen jardins	Parc/mur I	vs1780-1844
PCM-A-16	Latrines des officiers	Hôpital de la garnison	Pied/murs D-E	1811-vs1940
PCM-H-17	Bâtiments secondaires	Rue Corps-de-garde	Pied/murs D-E	1811-1970
PCM-H-18	Infrastructures	Drainage (figures 33 et 35)	Pied/murs D à L	1811-1940
PCM-E-19	Soutènement	Rue Mont-Carmel	Mur A	1826-1868 1962
PCM-E-20	Soutènement	Cavalier	Murs B-C	1826-1868
PCM-E-21	Soutènement	Cavalier	Murs D-E	1826-1868 1976
PCM-E-22	Soutènement	Cavalier	Murs F à K	XX ^e siècle
PCM-E-23	Soutènement	Mur mitoyen	Parc/mur I	XX ^e siècle

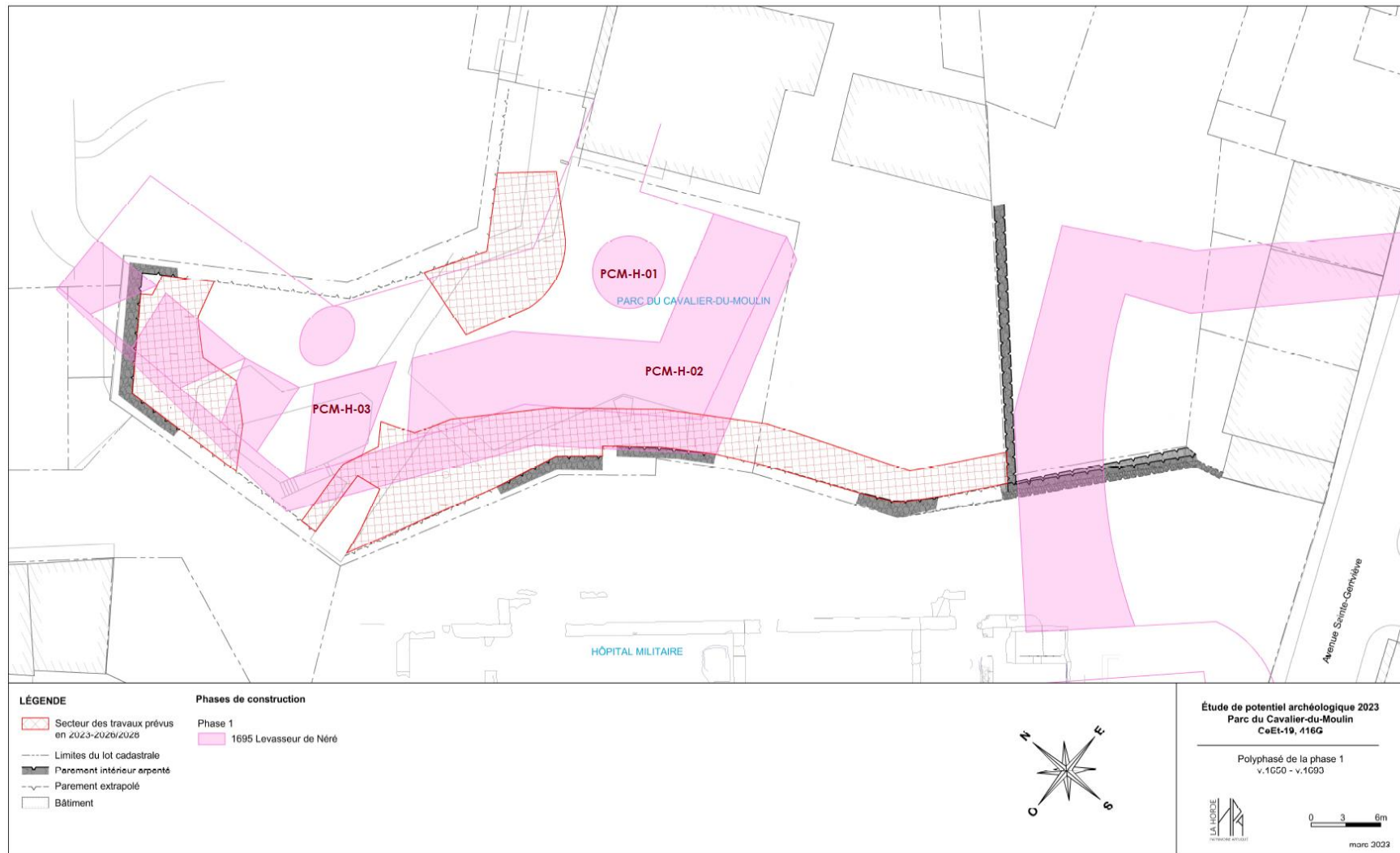


Figure 51 TRACÉ SIMPLIFIÉ DES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES POTENTIELLES, AD 1660-1693.

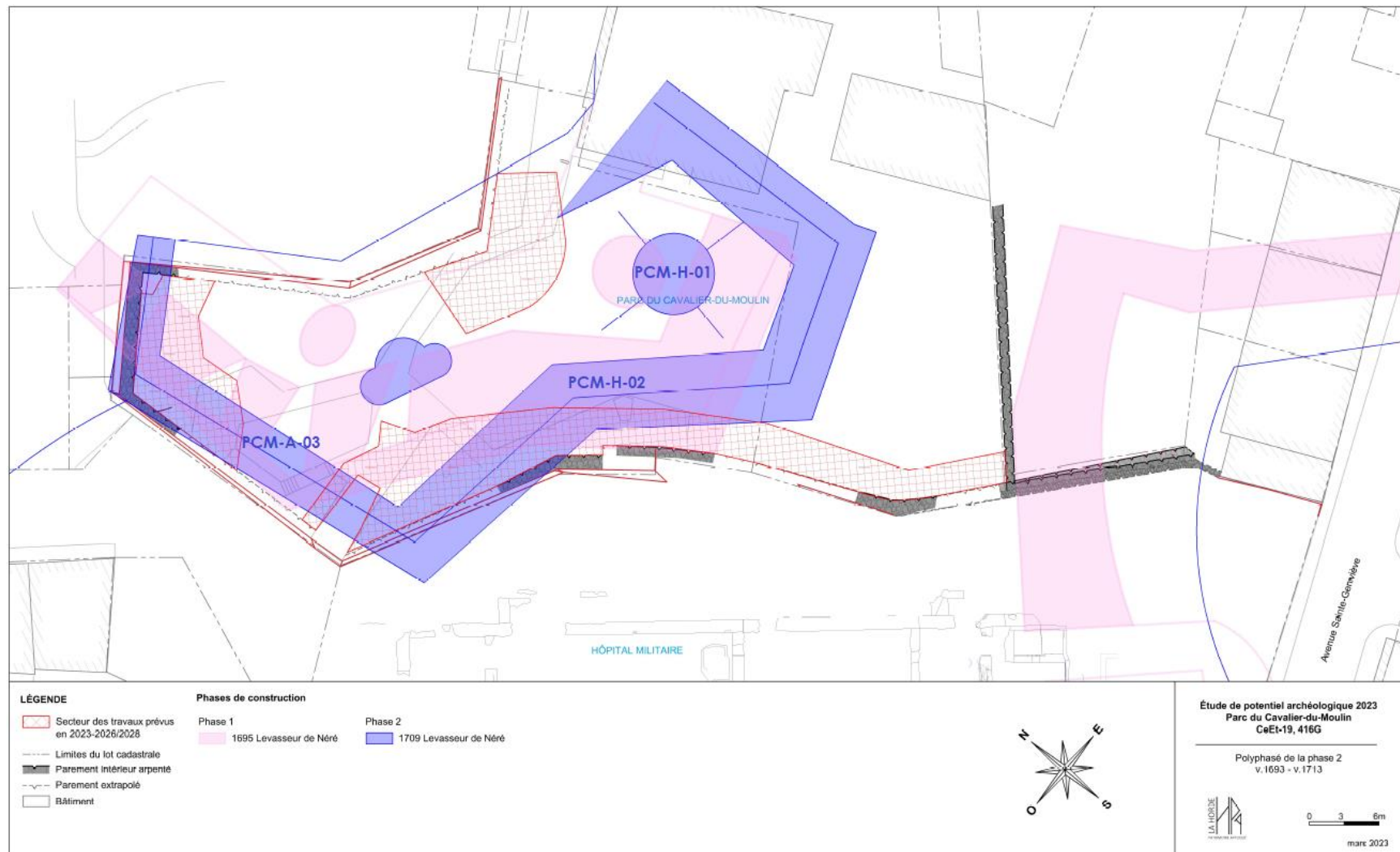


Figure 52 TRACÉ SIMPLIFIÉ DES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES POTENTIELLES, AD 1693-1713.



Figure 53 TRACÉ SIMPLIFIÉ DES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES POTENTIELLES, AD 1713-1823.

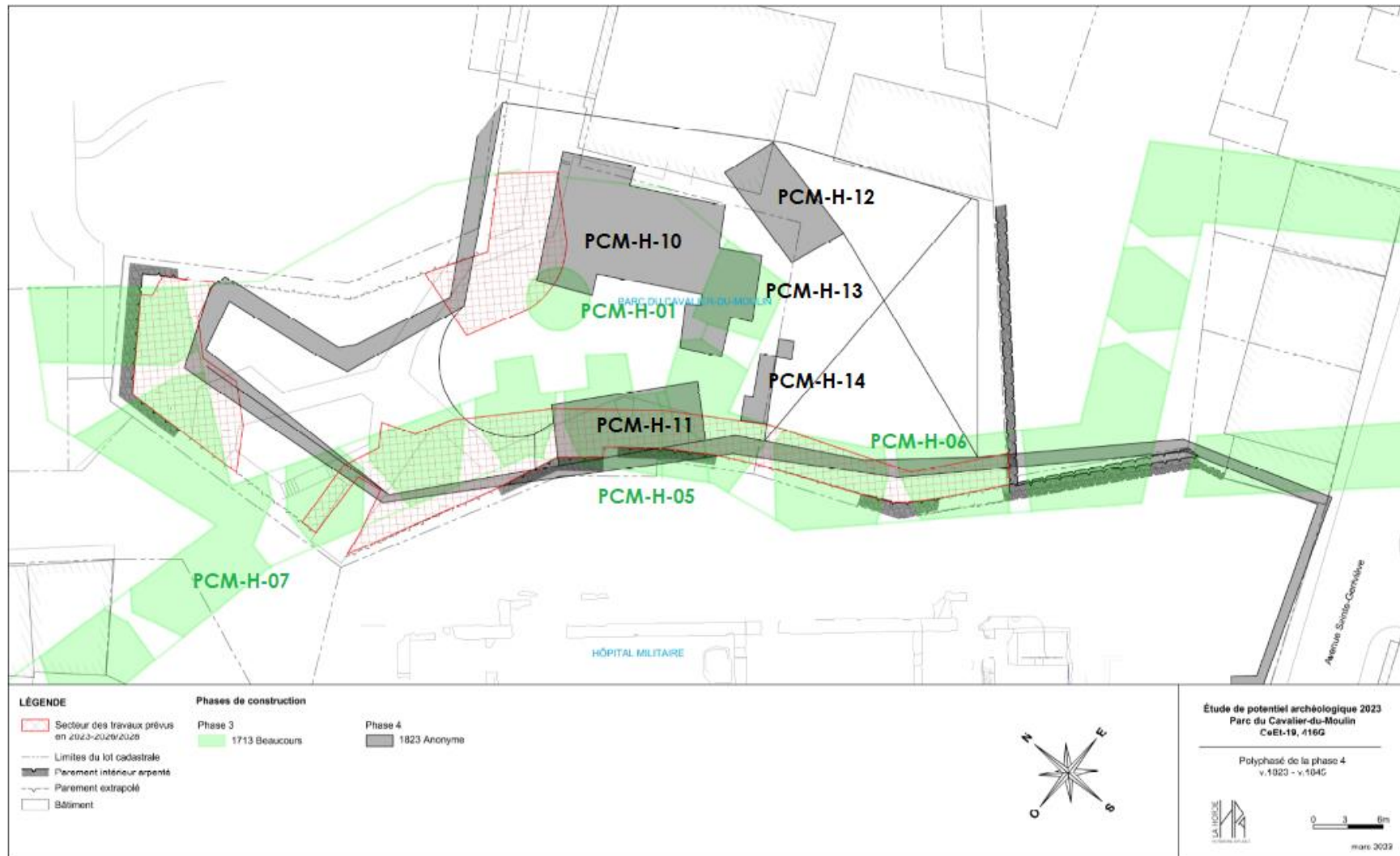


Figure 54 TRACÉ SIMPLIFIÉ DES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES POTENTIELLES, AD 1823-1845.

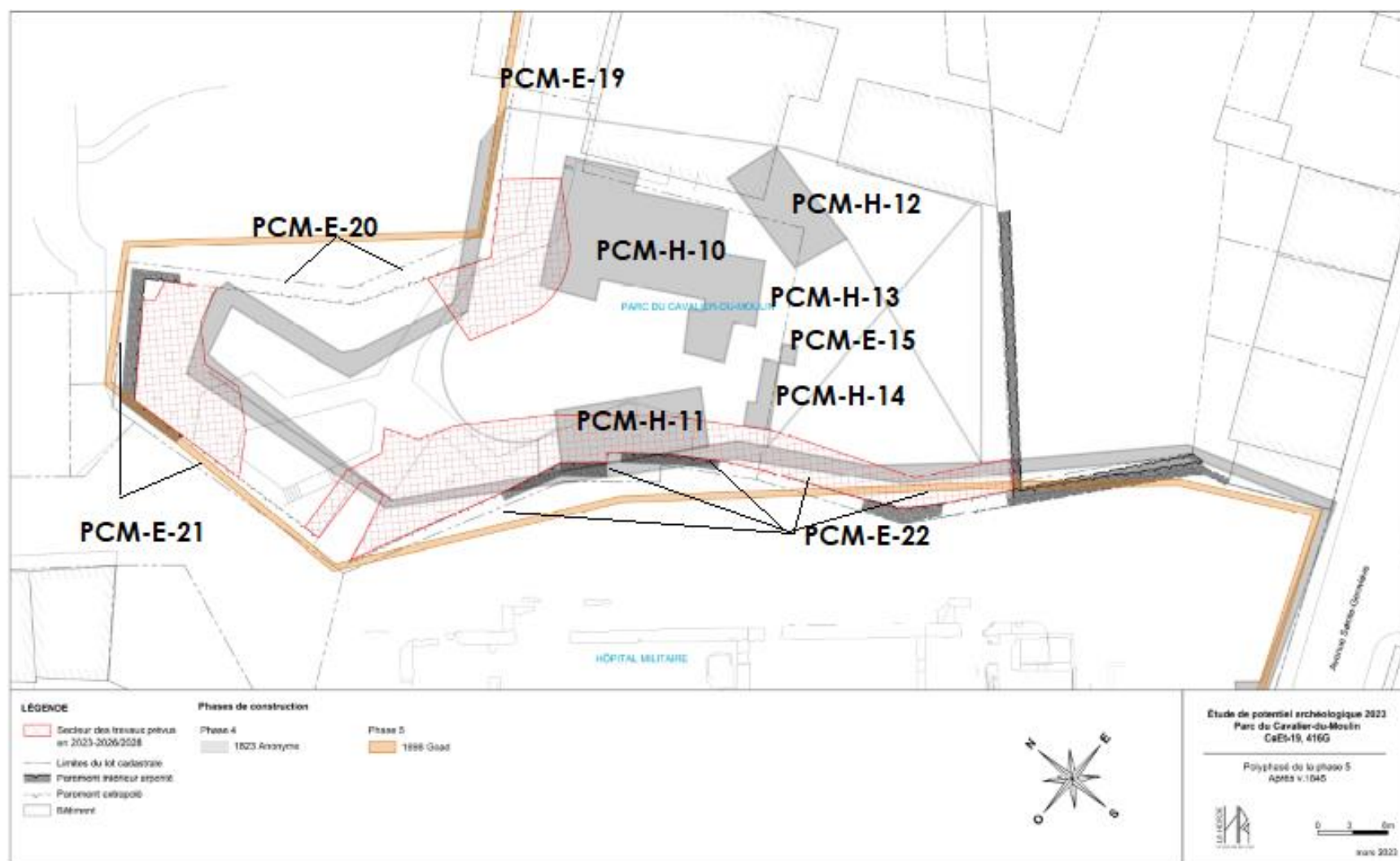


Figure 55 TRACÉ DES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES POTENTIELLES, AD 1845 À AUJOURD'HUI.

3.1 INTÉGRITÉ DES RESSOURCES IDENTIFIÉES

Cette section présente l'intégrité présumée ou connue des ressources identifiées ainsi que l'état des connaissances à leur sujet.

PCM-H-01 MOULIN À VENT (AD 1663-1756)

Les sources historiques sont claires à l'effet qu'un moulin à vent était présent sur le mont Carmel entre 1663 et 1756, mais il n'existe aucune donnée archéologique ou historique qui peut témoigner de son intégrité. Le relevé photographique de Kirjan (1977) confirme que des vestiges ont été mis au jour durant les travaux de 1976, mais il est impossible de savoir de quels vestiges il s'agit puisqu'il n'existe aucune description des clichés. Les superpositions suggèrent également que la construction de la *Mont Carmel House* aurait pu occulter toute trace du moulin. Les puits de caractérisation architecturale (La Horde 2022) et les forages (La Horde 2023) n'ont pas permis de confirmer sa présence dans les limites du parc.

PCM-H-02 PREMIER CAVALIER (AD 1690-1695)

Les sources historiques suggèrent que le premier cavalier était fait de talus de terre, peut-être revêtus de pieux, avant d'être couverts d'une « muraille » de pierres. Il serait situé dans le secteur sud-ouest du parc du Cavalier-du-Moulin (murs F, G, H, I, voir figure 56). Il aurait été amputé de son mur nord, voire complètement démantelé, pour la construction du cavalier augmenté. Les percées exploratoires pratiquées dans ces murs en 2022 et 2023 (La Horde 2023) ont permis d'identifier la présence d'états de maçonnerie anciens derrière les murs F, G et H, mais il est impossible de confirmer qu'ils appartiennent au premier cavalier. Les forages (La Horde 2023) n'ont pas permis de confirmer la présence de maçonneries, mais un sol hétérogène et ferme a été observé à quelques endroits. Ces sols pourraient être liés aux talus du premier cavalier ou à ceux du cavalier augmenté.

PCM-A-03 CAVALIER AUGMENTÉ (AD 1695-1710)

Les percées exploratoires et les forages (La Horde 2023) semblent confirmer l'existence d'états de maçonneries anciennes derrière les murs de soutènement B, C, D, E, F, G (voir figure 56). Ces états sont faits de pierres du cap unies par un mortier sableux jaunâtre désagrégé. L'uniformité des observations permet de proposer, dans l'état actuel des connaissances, que ces états sont contemporains et qu'ils appartiennent au cavalier augmenté. Évidemment, les nombreux travaux de réfection effectués depuis le XIX^e siècle ont sans doute affecté l'intégrité des maçonneries. Bien qu'il soit difficile d'évaluer l'état des maçonneries à partir de percées de petit diamètre (La Horde 2023), il est logique de croire que le parement extérieur de ces maçonneries a pu être amputé pour ancrer les murs de soutènement. Les puits de caractérisation architecturale effectués sous surveillance archéologique ont permis d'identifier un vestige (CeEt-19-2F100; La Horde 2022), déjà identifié dans les années 1970 (voir figure 48), dont les deux parements sont présents. Leur dégagement durant les travaux projetés pourra permettre de documenter les modes de construction et les appareils. Un contrefort (CeEt-19-2D100), mis au jour dans les années 1970 et dégagé à nouveau en 2021 (La Horde 2022), pourrait également être associé à cette période. Les travaux projetés pourront confirmer la contemporanéité de ces éléments.

Les traverses, visibles sur les plans de 1710 (voir figures 18 et 19), pourraient avoir été mises au jour en 1976 (voir figure 46), mais leur démantèlement durant ces travaux demeure incertain. Les puits de caractérisation architecturale (La Horde 2022) n'ont pas permis de le confirmer.

PCM-H-04 TALUS ET RETRANCHEMENTS DU BASTION SAINT-LOUIS (AD 1695-1710)

Durant la période comprise entre 1695 et 1710, des modifications semblent avoir été apportées au bastion Saint-Louis (voir figure 16), dont l'aménagement d'un accès à la rue Saint-Louis et d'un talus menant du coin nord-ouest du cavalier (murs D et E, voir figure 56) jusqu'à cet accès. La présence de ce talus pourrait avoir été notée durant les interventions dans le parc des Jardins du Corps-de-Garde (416G11B, Groupe DDM 2022), du moins, des traces de son démantèlement ou de son étalement dans les jardins. Il s'agit donc d'une ressource potentielle d'intérêt. Toutefois, la construction de nombreux bâtiments secondaires en contrebas du cavalier depuis la période de l'hôpital de la garnison (1810-1940) et de bâtiments d'entreposage jusque dans les années 1970 (voir figures 31 à 38), sans compter les épisodes de réfection des murs de soutènement réduisent de beaucoup des chances d'en retrouver les traces au pied du cavalier.

Non mentionné dans les ressources puisque situé à l'extérieur de l'aire à l'étude est la présence du flanc courbe retiré de l'orillon gauche du bastion Saint-Louis sans doute érigé vers 1693 par Beaujours. Les superpositions effectuées le situent sur la propriété privée au sud de l'aire d'étude (voir figures 51 et 52 et annexe 5). La présence du flanc courbe retiré pourrait avoir été observée durant la surveillance des puits exploratoires (La Horde 2022) et est particulièrement intéressante. Elle permet de proposer que la cour arrière du conservatoire (propriété SQI) se trouve dans la gorge du bastion. En termes volumétriques, cela impliquerait que le niveau d'occupation contemporain à la présence du bastion serait vraisemblablement plus bas que celui du cavalier et que celui de la propriété privée voisine. Les travaux de 2021 (La Horde 2022) en témoignent. Cette ressource ne pourra toutefois être confirmée que lors des travaux d'excavation projetés.

PCM-A-05 CAVALIER FINAL ET TENAILLES (PCM-A-06 TENAILLE DU CAP ET PCM-H-07 TENAILLE SAINT-JEAN) (AD 1710-1760)

Ces ressources sont associées à la phase finale du cavalier, le cavalier à son apogée. Il s'agit entre autres du cavalier augmenté et de ses tenailles : celles du Cap et Saint-Jean. Concernant cette dernière, le nom attribué par l'auteure de cette étude est simplement à titre indicatif puisqu'aucun titre historique n'a pu être retrouvé. L'absence de nom pourrait supporter l'hypothèse selon laquelle ce segment de la fortification n'a jamais été construit. Il est toutefois illustré sur certains plans historiques (figures 20, 22, 24, 26, 27 et 30) et son absence n'est pas confirmée hors de tout doute raisonnable d'un point de vue scientifique. S'il existe, il prend naissance entre les murs D et F (voir figure 56) et pourrait avoir été maintenu comme mur d'enceinte ou de propriété jusqu'au XIX^e siècle.

Les données permettent toutefois de formuler l'hypothèse selon laquelle la tenaille du Cap aurait bel et bien été construite. Un état de maçonnerie ancien a été observé derrière les murs de soutènement durant les travaux de 2021 et de 2022-2023 (La Horde 2022, 2023). De plus, la présence de la tenaille est indiquée sur les plans jusqu'en 1826 (figure 21 à 30).

PCM-H-08 ET PCM-H-09 PALISSADE, ENCEINTE PALISSADÉE, CLÔTURES (AD 1690-1790)

Des structures de bois sont représentées à plusieurs reprises sur les plans historiques, notamment à la gorge du cavalier (PCM-H-08, voir figures 19 et 22) et à l'extrémité nord-ouest du cavalier (PCM-H-09, voir figure 21) en remplacement de la tenaille Saint-Jean. À l'instar des autres ressources archéologiques situées au pied du cavalier entre les murs A et F, l'intégrité de la ressource PCM-H-09 peut être questionnée. Il en est probablement de même pour la ressource PCM-H-08 en raison de la construction de la *Mont Carmel House* et des aménagements à proximité du mur ouest du conservatoire.

PCM-H-10 À PCM-H-14 MONT CARMEL HOUSE ET BÂTIMENTS SECONDAIRES (AD VS 1780-1844)

Malgré la confusion visible dans les études historiques concernant ces ressources, il est clair qu'elles ont existé, sans toutefois suggérer de datation définitive pour cette occupation. La date de 1783 a été proposée dans une illustration de l'étude historique de Hébert qui présente l'évolution du site (1976). Toutefois, le plan de Faden de 1776 semble indiquer la présence d'un bâtiment dans la gorge du cavalier. Ces informations sont à confirmer lors des interventions. Il est toutefois démontré qu'un incendie aurait rasé l'ensemble des bâtiments en 1844 (voir figures 28, 29 et 31). S'en est probablement suivi un nettoyage général du site et il marque la fin de l'occupation résidentielle dans les limites du cavalier. L'ampleur de ce nettoyage et l'incidence sur les ressources archéologiques demeurent à confirmer.

PCM-E-15 ET PCM-E-23 MUR MITOYEN (AD 1780-AUJOURD'HUI)

À l'instar des ressources susmentionnées, les données historiques ne sont pas claires en ce qui a trait à la construction de ce mur mitoyen situé entre les propriétés actuelles de la CCNQ et de la SQL. Sa construction initiale pourrait être contemporaine à celle de l'habitation de la *Mont Carmel House*. Il apparaît pour la première fois sur le plan de 1826 (figure 31) où un escalier semble former un petit appendice. Il apparaît ensuite sur un plan de 1868-1871 (figure 33) sans escalier, puis finalement sur une photographie de 1925 (figure 42) dans sa forme quasi-actuelle. L'analyse des détails de l'iconographie permet de formuler l'hypothèse suivante, à savoir qu'un premier mur mitoyen avec un petit escalier auraient été construit entre 1780 et 1844. La forme de ce mur et sa relation avec les maçonneries du cavalier demeurent nébuleuses. Le plan de 1868-1871 (figure 33) montre un double mur vis-à-vis le mur I (voir figure 56), double mur qui paraît toujours présent dans le relevé photographique de 1970 (figure 45). Bien que ce double mur ne soit pas illustré sur le plan de 1826, il pourrait avoir eu cette forme dès sa construction puisque les murs du cavalier augmenté étaient en mauvais état, voire partiellement effondrés. La partie parallèle au mur I pourrait donc s'élever sur une maçonnerie ancienne, ce que semble indiquer les descriptions des percées (La Horde 2023). C'est peut-être pour cette raison qu'il existe une petite « encoche » dans la ligne de murs de soutènement, érigés vraisemblablement *a posteriori*. Le petit appendice qui représentait un escalier permettant le passage de la résidence aux jardins aurait pu être transformé en espace d'entreposage, et ce, avant 1925.

PCM-A-16 ET PCM-H-17 LATRINES DES OFFICIERS ET BÂTIMENTS SECONDAIRES (AD 1811-1970)

Au pied du cavalier, entre les murs D et F inclusivement (voir figure 56), un chapelet de petits bâtiments est érigé au début du XIX^e siècle lors de la construction de l'hôpital de la garnison. Il s'agit d'abord de latrines, présentes jusque dans les années 1940, associées à l'hôpital. Les vestiges de la partie du sud de ce bâtiment des latrines ont été découverts en 2020 (Groupe DDM 2022) à l'extrémité nord du mur F (voir figure 56). S'en suivent plusieurs hangars ou bâtiments d'entrepôts présents jusqu'à la fin des années 1970. Les différents travaux de réfection des murs de soutènement ont probablement influencé l'intégrité de ces ressources. Il n'en demeure pas moins qu'au pied de la partie de nord du mur F, les vestiges des latrines sont présents et des mesures seront à prendre pour les préserver.

PCM-H-18 INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES (AD 1811-AUJOURD'HUI)

Certaines infrastructures souterraines sont indiquées au pied du cavalier du cours du XIX^e siècle. Ces dernières pourraient être en pierres ou en briques, en grès ou en terre cuite, voire en un matériau plus récent, par exemple la fonte, le plomb et l'acier. Si des travaux sont menés devant les murs de F à K, au pied du roc, ces infrastructures pourraient être rencontrées.

PCM-E-19 à PCM-E-22 MURS DE SOUTÈNEMENT (AD 1826-AUJOURD'HUI)

Les murs de soutènement en grès ont vraisemblablement été érigés dans le milieu du XIX^e siècle. Certains ont subi peu de modifications, notamment les murs B et C (voir figure 56). D'autres ont fait l'objet de modifications importantes au cours du XX^e siècle. Le mur A (voir figure 56) en est le parfait exemple. Une assise résiduelle de grès témoigne d'une première phase de construction. Cette première phase aurait été présente au moins jusque dans les années 1960 où elle aurait été reconstruite en béton et revêtue de pierres à la suite d'un effondrement (Action Catholique, 30 mars 1932, gracieuseté de la CCNQ). Certains murs, entre les murs E et H, ont été démontés et remontés, voire entièrement démantelés et reconstruits dans d'autres matériaux. Malgré tout, la plupart des murs de soutènement (murs B à K) cache un état plus ancien auquel ils sont « accrochés ». L'observation des données provenant des différentes percées (La Horde 2023) permet de proposer qu'une partie du parement extérieur de ces anciens murs aurait été démantelée jusqu'à une certaine profondeur pour y intégrer le blocage des murs de soutènement et solidifier l'ensemble. À ce sujet, les travaux projetés pourront apporter des connaissances plus précises du mode d'ancrage des murs de soutènement dans les maçonneries anciennes. Par endroit, les percées permettent de constater une interface verticale en béton entre les maçonneries anciennes et les maçonneries de soutènement. Dans ces cas, il est difficile de confirmer si le béton comble un espace vide entre ces deux états de maçonnerie et si le parement extérieur est intact.

4. EXPERTISE GÉORADAR (CeEt-19-5A)

L'expertise géoradar réalisée a révélé la présence de certaines anomalies difficiles à interpréter (annexe 4 et discussion supplémentaire à la section 5). Dans les limites du parc du Cavalier-du-Moulin, différents types d'anomalies sont présentes : anomalie profonde (jaune : située à plus de 3 m de profondeur), sol remblayé (mauve : zone distincte de la norme aux limites mal définies), forts réflecteurs (bleu : contraste, changement de milieu), couche non homogène (rouge : changement de densité, profondeur entre 0,5 m et 2 m, possibles fondations), cibles ponctuelles (triangle rouge : élément isolé de petite taille) (figure 56). Malgré l'absence d'explications plus précises quant à la nature de ces anomalies, il importe de noter la concentration de ces anomalies dans le secteur sud du parc : secteur visé par l'inventaire archéologique 2023.

Il importe de souligner que les plans générés par l'expert et ceux générés par l'auteure à partir des données transmises montrent une marge d'erreur au moins 2 m (nord-sud et est-ouest). Une discussion supplémentaire suit à la section 5.



Figure 56 ILLUSTRATION DES RÉSULTATS DE L'EXPERTISE GÉORADAR, PARC DU CAVALIER-DU-MOULIN (ANNOTÉS DU PLAN ORIGINAL DE GÉOPHYSIQUE GPR).

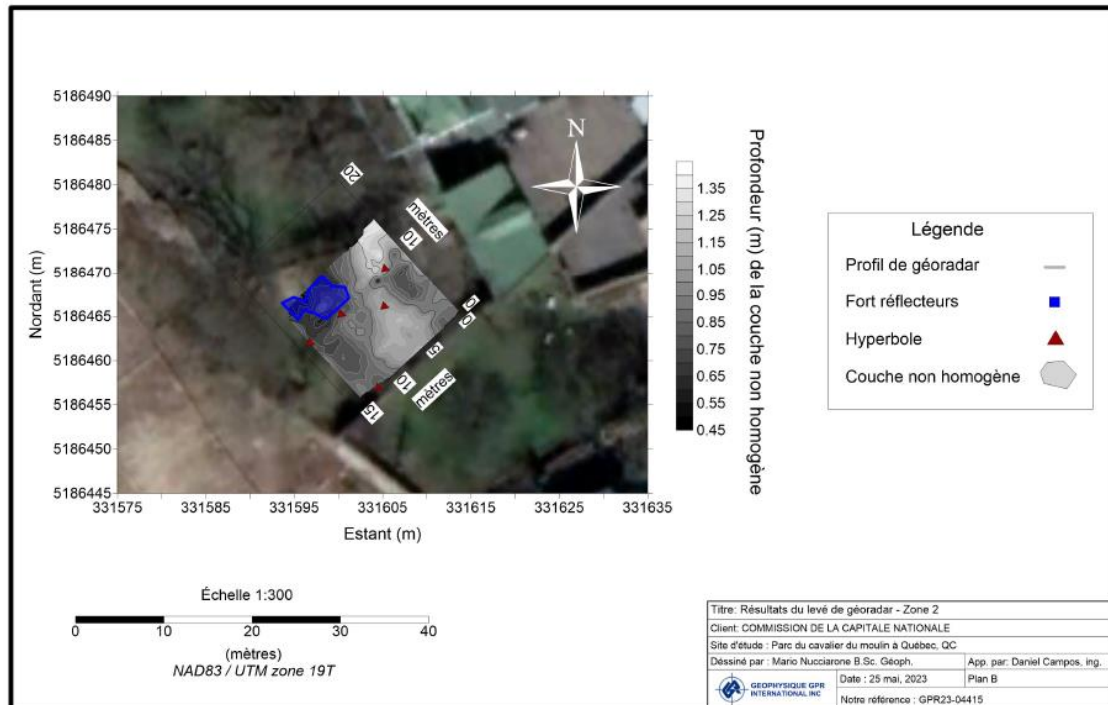


Figure 57 ILLUSTRATION DES RÉSULTATS DE L'EXPERTISE GÉORADAR, PROPRIÉTÉ DE LA SQI (GÉOPHYSIQUE GPR).

Cette ambiguïté des résultats ne permet donc pas de préciser la nature des anomalies observées du côté de la propriété de la SQI (voir figure 57). Sur cette propriété, seules trois types d'anomalie ont été soulignées par l'expertise géoradar : forts réflecteurs (bleu : contraste, changement de milieu), couche non homogène (dégradé de gris : plan d'isocontours) et des cibles ponctuelles (triangles rouges).

Dans l'ensemble, l'expertise géoradar a confirmé la présence d'anomalies qui pourraient être associées à un potentiel archéologique. Dans les limites du parc du Cavalier-du-Moulin, la concentration d'indicateurs de changement de milieux dans le secteur sud correspond à la position de plusieurs ressources archéologiques potentielles, notamment le moulin et au complexe résidentiel de la « Mount Carmel House ». Du côté de la propriété de la SQI, la présence d'anomalies représente un intérêt puisqu'aucune ressource potentielle n'a été identifiée dans le cadre des recherches historiques.

5. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 2023 (CeEt-19-6A À CeEt-19-6F)

L'inventaire archéologique a été entamé avant l'obtention des résultats de l'expertise géoradar. Néanmoins, ils feront l'objet d'une brève discussion au terme de la description des résultats de l'inventaire archéologique.

Un total de 5 sondages de 1 m sur 1 m a été réalisé au mois de mai 2023. Quatre (CeEt-19-6A à 6D) dans la partie haute du site et un dans la partie basse du site (CeEt-19-6F) (figure 58). Deux sondages dans la partie haute du site ont été réunis grâce à une extension (CeEt-19-6E) afin de pouvoir documenter davantage les découvertes. Les sondages ont été positionnés en fonction des discussions terrain lors de l'exercice de relevés géophysiques, des résultats de l'étude de potentiel archéologique (volet théorique) et des travaux anticipés pour l'automne 2023.

5.1 CeEt-19-6A à CeEt-19-6E (PARTIE HAUTE)

Les quatre sondages et leur extension ont été implantés à proximité de la limite des propriétés de la CCNQ et de la SQI, donc à proximité des I2 à I7 qui marquent également la limite physique entre la partie haute et la partie basse du site CeEt-19.

Dans l'ensemble, les sondages ont révélé une séquence stratigraphique similaire (voir le plan général et les profils stratigraphiques, figures 59 à 61), soit une tourbe (CeEt-19-6A1/6B1/6C1/6D1/6E1) recouvrant un sédiment d'aménagement (CeEt-19-6A2/6B2/6C2/6D2-6D3/6E2), un limon sableux ou légèrement sableux avec un peu d'argile de couleur brun moyen et de compacité friable avec racines et radicelles (entre 20 % et 40 %). Des fragments de coquilles d'huître et du verre à vitre ont été observés, de même que des tessons de terre cuite fine de type *Creamware*, de terre cuite commune non vernissée et quelques os de mammifère. Ce sédiment repose sur un remblai riche en culture matérielle composé d'un limon sableux brun foncé friable qui, sur le terrain, a parfois été séparé différents lots en raison des inclusions, mais qui représente un seul événement puisque le traitement en laboratoire a su démontrer une culture matérielle similaire et des objets qui remontent entre eux, parfois même d'un sondage à un autre (CeEt-19-6A3/6B3-6B4-6B5/6C3/6D4-6D5/6E3). La culture matérielle, relativement hétérogène, représente une période du Régime français à la première moitié du XIX^e siècle. Cette dernière sera discutée ultérieurement.

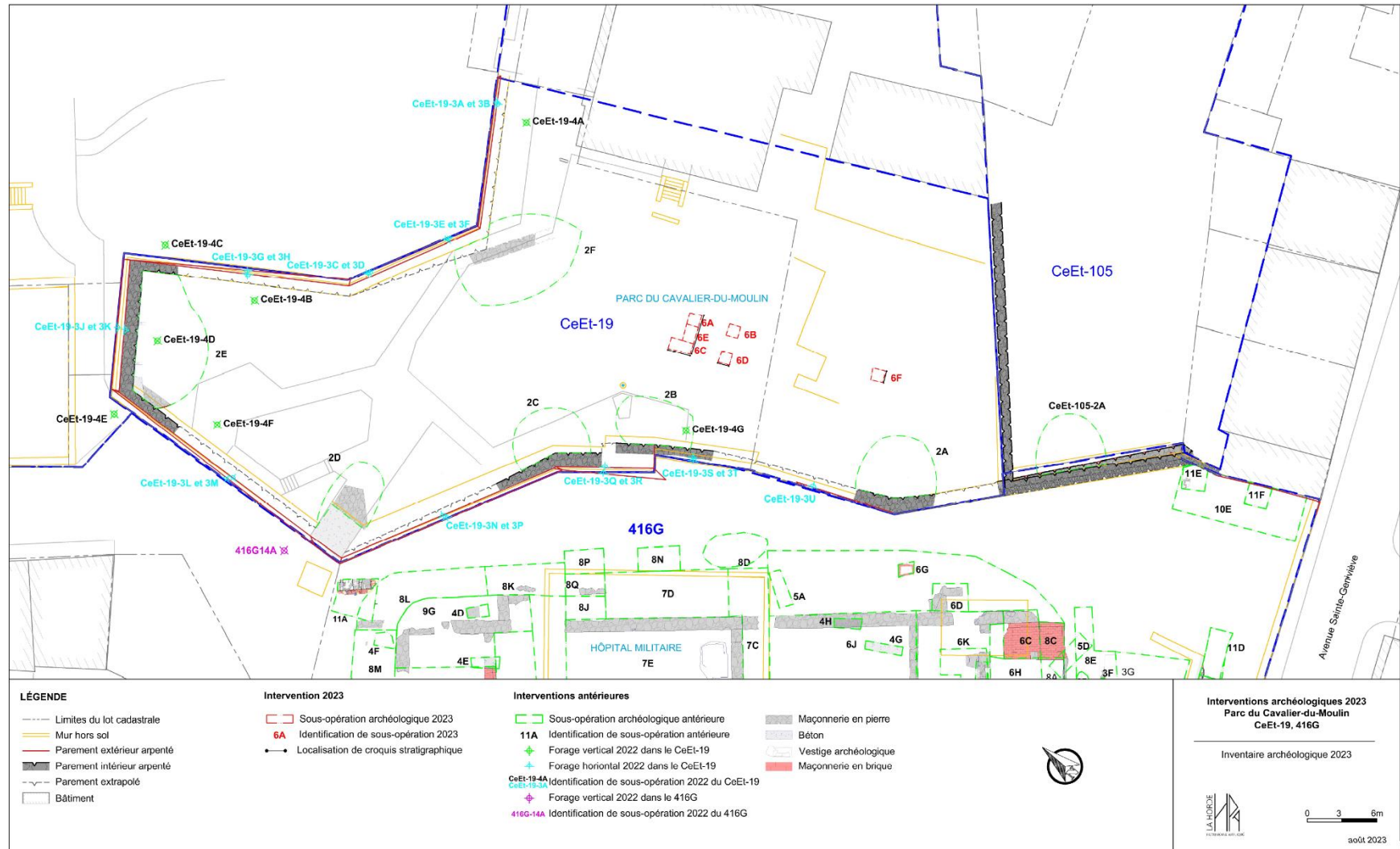


Figure 58 LOCALISATION DES SONDAGES DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 2023.

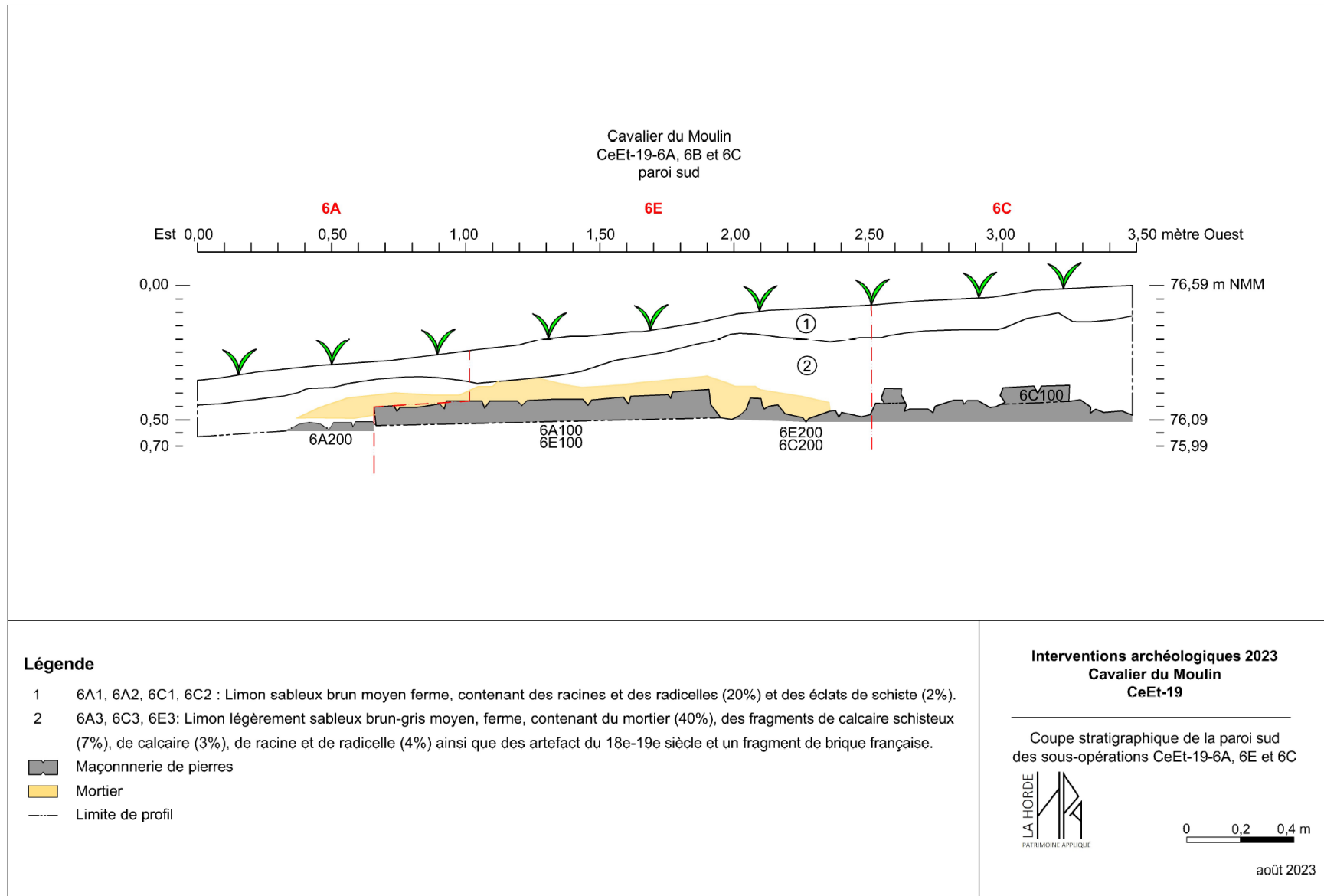


Figure 59

PROFIL STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI SUD DES SONDAGES CeEt-19-6A-6E-6C.

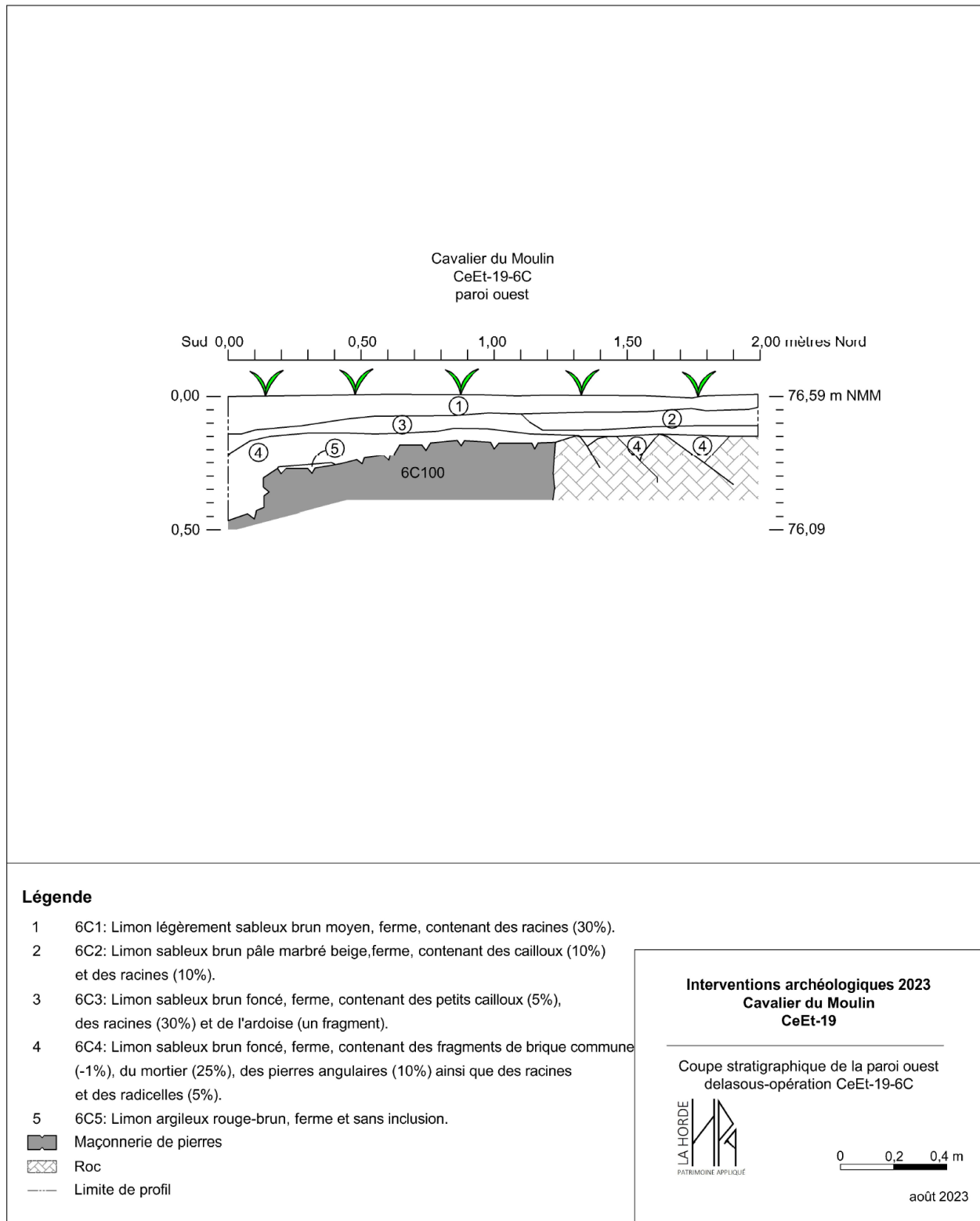


Figure 60 PROFIL STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI OUEST DU SONDAGE CeEt-19-6C.

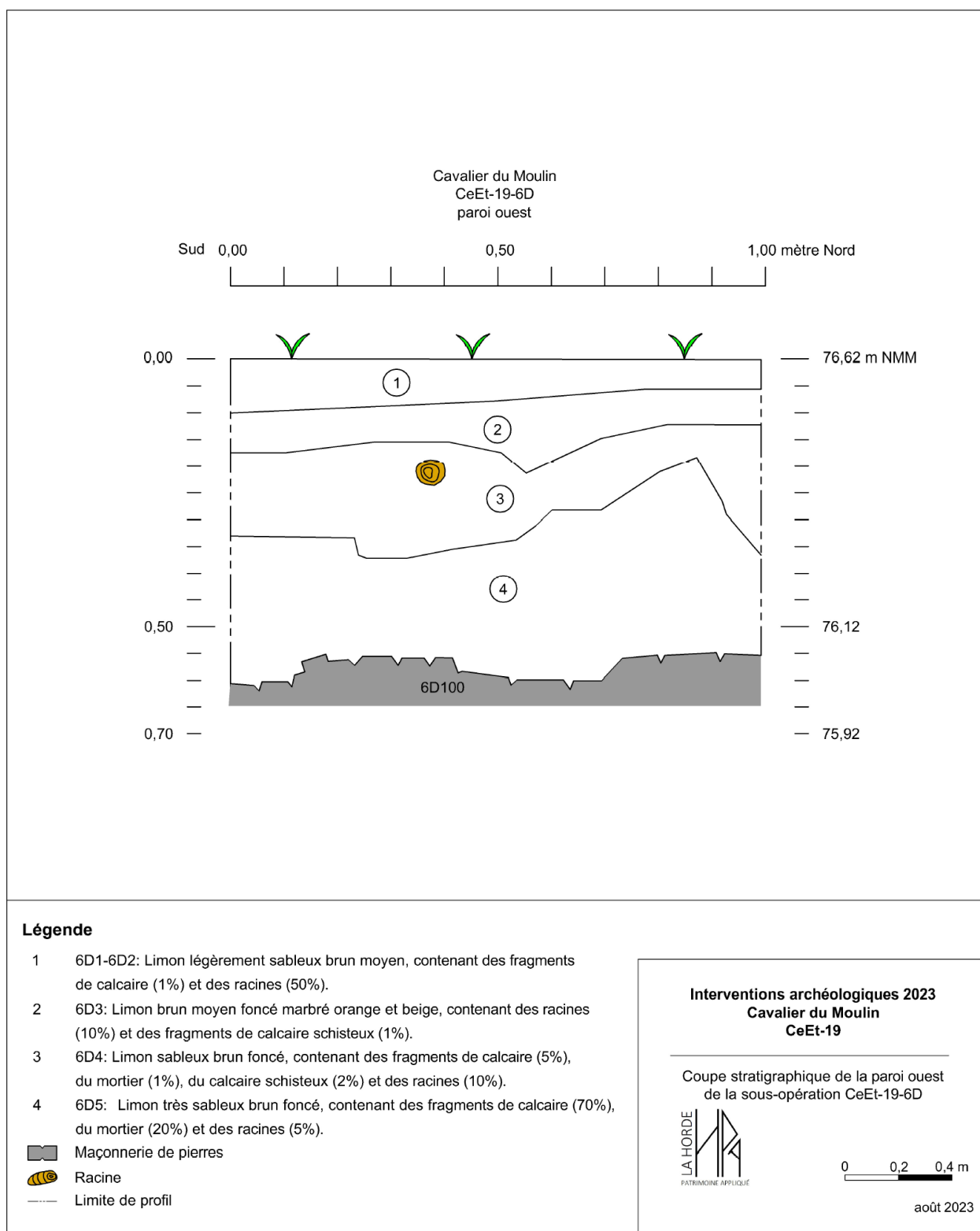


Figure 61 PROFIL STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI OUEST DU SONDAGE CeEt-19-6D.

Ce remblai repose directement sur des vestiges dérasés dont l'interface est marquée un niveau de sédiments composé majoritairement de mortier blanc ou blanc jaunâtre, parfois accompagné d'une matrice de limon sableux brun foncé (CeEt-19-6A4/6B6/6D5). La culture matérielle, bien moins abondante que dans les niveaux supérieurs, est tout de même très similaire. Dans les sondages CeEt-19-6C et CeEt-19-6E, un sédiment rubéfié a été observé entre le remblai et les vestiges dérasés (CeEt-19-6C4/6E4).

La fouille de tous les sondages a pris fin sur des vestiges laissés en place ou le roc affleurant.

5.1.1 LA CULTURE MATÉRIELLE

Bien que la culture matérielle recueillie provienne vraisemblablement d'un remblai déposé à la suite du dérasement de bâtiments, elle représente les différentes fonctions du site durant son occupation. Elle est dominée par des artefacts du Régime anglais à la première moitié du XIX^e siècle, ce qui est conforme avec la séquence d'occupation suggérée par les recherches théoriques et la fonction résidentielle du lieu au cours de cette période. Les types céramique diagnostiques identifiés le démontrent clairement (tableau 2; figure 62).

TABLEAU 2. TYPES CÉRAMIQUE DIAGNOSTIQUES IDENTIFIÉS (POUR LE QUÉBEC)*

TYPE	XVII ^e 1700	SIÈCLE-	1700-1760	1760-1800	1800-1850	1850-1900			
Terre cuite V.V. de France									
Faïence française									
Terre c.c. Italie du Nord									
Terre c.c. Staff. Sgraffito									
Terre c.c. Angleterre N.-E.									
<i>Creamware</i>									
Grès fin <i>Black Basalt</i>									
<i>Pearlware</i>									

*Brassard et Leclerc (2001)

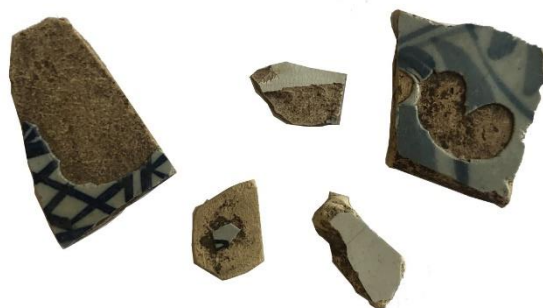
Au moins deux objets témoignent de l'occupation militaire, soit une pierre à fusil sur éclat en silex de couleur grise (présumée française) et une mitraille en fer au diamètre de 1 po (présumée anglaise) (figure 63).

Un autre aspect intéressant de la collection concerne les matériaux de construction. Une très grande quantité de tuile d'ardoise a été recueillie, plusieurs presque complètes (figure 64). La plupart possède une teinte mauve. Cette teinte pourrait être associée à la source de la matière première, mais pourrait aussi provenir d'une altération par la chaleur. Plusieurs briques françaises, partielles ou en fragments, ont aussi été observées et certaines conservées. La quincaillerie d'architecture est dominée par les clous forgés, bien que certains clous découpés et deux clous tréfilés et une vis soient également présents.

Deux autres artefacts sont dignes de mention, notamment un possible éclat de chert ou de quartzite laiteux (figure 65) qui pourrait témoigner d'une présence autochtone sur le site et un objet en os poli dont la fonction n'a pu être établie avec certitude (figure 66).



*Terre cuite commune vernissée verte
de la France
(XVII^e siècle – 1760)*



*Faïence blanche française
(XVI^e siècle – 1800)*



*Terre cuite commune de l'Angleterre
(Staffordshire décor sgraffito)
(2^e moitié du XVIII^e siècle)*



*Grès fin de type Black Basalt
(2^e moitié du XVIII^e siècle – 1800)*



*Terre cuite fine de type Creamware
(Fin XVIII^e siècle – 1800)*



*Terre cuite fin de type Pearlware
(Fin XVIII^e siècle – XIX^e siècle)*

Figure 62 DIFFÉRENTS TYPES CÉRAMIQUE RECUEILLIS LORS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 2023.



Figure 63 PIERRE À FUSIL (GAUCHE) ET MITRAILLE (DROITE).



Figure 64 TUILE D'ARDOISE AVEC DEUX PERFORATIONS.



Figure 65 ÉCLAT EN CHERT OU EN QUARTZITE.



Figure 66 OBJET EN OS DE MAMMIFÈRE TERRESTRE, POLI À L'EXTÉRIEUR, POLI ET PERCÉ À L'EXTRÉMITÉ ET INCISÉ ET POLI À L'INTÉRIEUR.

5.1.2 LES VESTIGES

Deux phases de vestige ont été identifiées lors de l'inventaire archéologique de 2023. Les vestiges CeEt-19-6A100/6C100/6E100 et CeEt-19-6D100 sont composés d'au moins une assise en pierres de calcaire équarries et grossièrement équarries unies par un mortier de chaux blanc. Dans les sondages CeEt-19-6A/6C/6E, il ne s'agit que d'une assise partielle orientée est-ouest siégeant directement sur le roc et accompagnée d'une longue empreinte de mortier (CeEt-19-6A4) (figure 67), alors qu'au moins deux assises dressées en pierres de calcaire équarries ont été observées dans le sondage CeEt-19-6D (figure 68) et il pourrait s'agir d'un coin de bâtiment. Toutefois, la superficie du sondage ne permet pas de le confirmer.



Figure 67 VUE GÉNÉRALE DES SOUS-OPÉRATIONS CeEt-19-6A/6C/6E À LA FIN DES TRAVAUX, VUE VERS L'EST (23LAHP02-071).



Figure 68 VUE DE LA PAROI OUEST DE LA SOUS-OPÉRATION CeEt-19-6D, DU VESTIGE CeEt-19-6D100 ET DES MATÉRIAUX ISSUS DE LA DÉMOLITION (23LAHP02-087).

Ces vestiges, de toute évidence plus récents, reposent sur une phase antérieure de vestiges. Ces derniers (CeEt-19-6A200/6C200/6E200) se distinguent par les matériaux de construction utilisés qui sont plutôt des pierres ébauchées à grossièrement équarries de calcaire schisteux ou du cap et de schiste unies par un mortier de chaux sableux de couleur beige jaunâtre. Ils sont présents dans les sondages CeEt-19-6A/6C/6E et CeEt-19-6D (figures 69 et 70). Le nombre d'assises et leur dimension n'a pas pu être définie puisqu'ils s'étendent au-delà de la superficie couverte par les sondages. Il importe de souligner ici que cet état ou cette première phase de construction est recouverte, dans la sous-opération CeEt-19-6A/6C/6E, d'un sédiment rubéfié (CeEt-19-6C5 et CeEt-19-6E4).

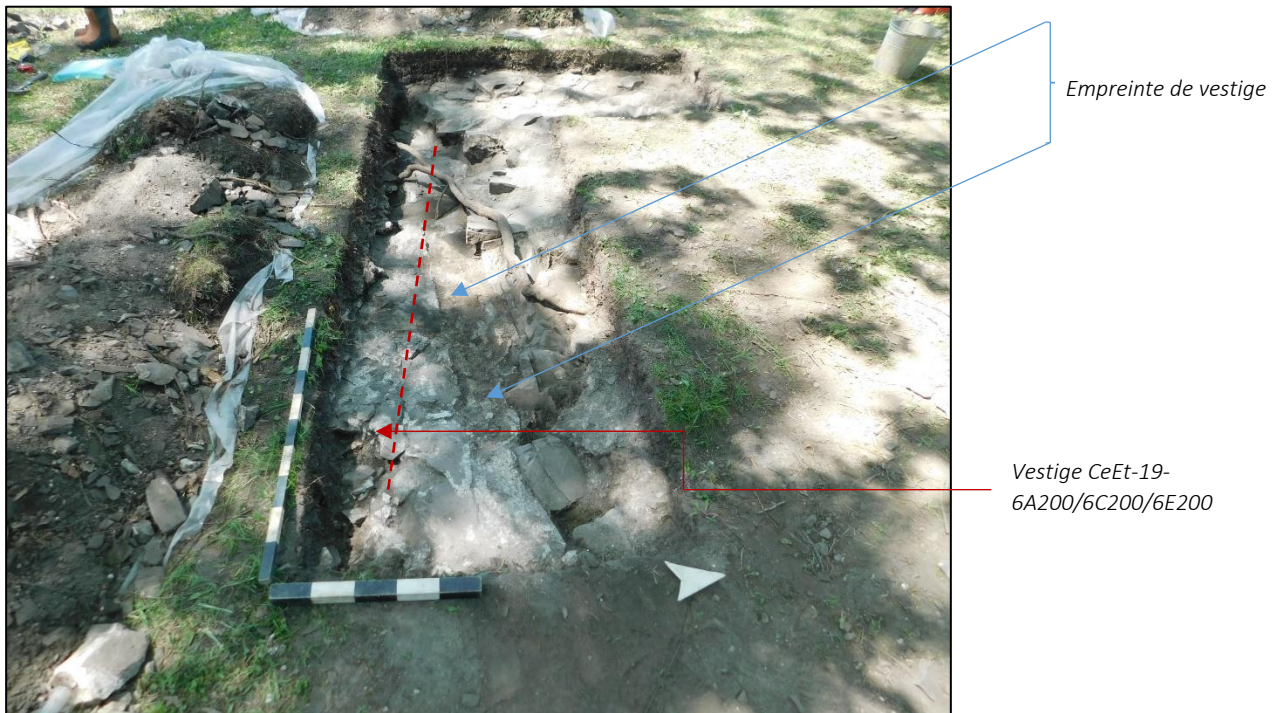


Figure 69 VESTIGES CeEt-19-6A200/6C200/6E200, VUE VERS L'OUEST (23LAHP02-077).

Dans le sondage CeEt-19-6B, un autre type de vestige semble être présent (figure 71). Ce vestige (CeEt-19-6B100) est constitué d'une épaisse couche de mortier sableux de couleur beige jaunâtre consolidée avec des éclats de calcaire schisteux et de schiste et des fragments de briques françaises. Cet ensemble s'apparente à un blocage entre deux parements qui pourraient se trouver à l'extérieur de l'aire d'excavation. Le vestige est perturbé par un événement de creusement circulaire. S'il s'agit effectivement d'un blocage médian, l'épaisseur des murs pourraient suggérer une structure particulièrement importante.

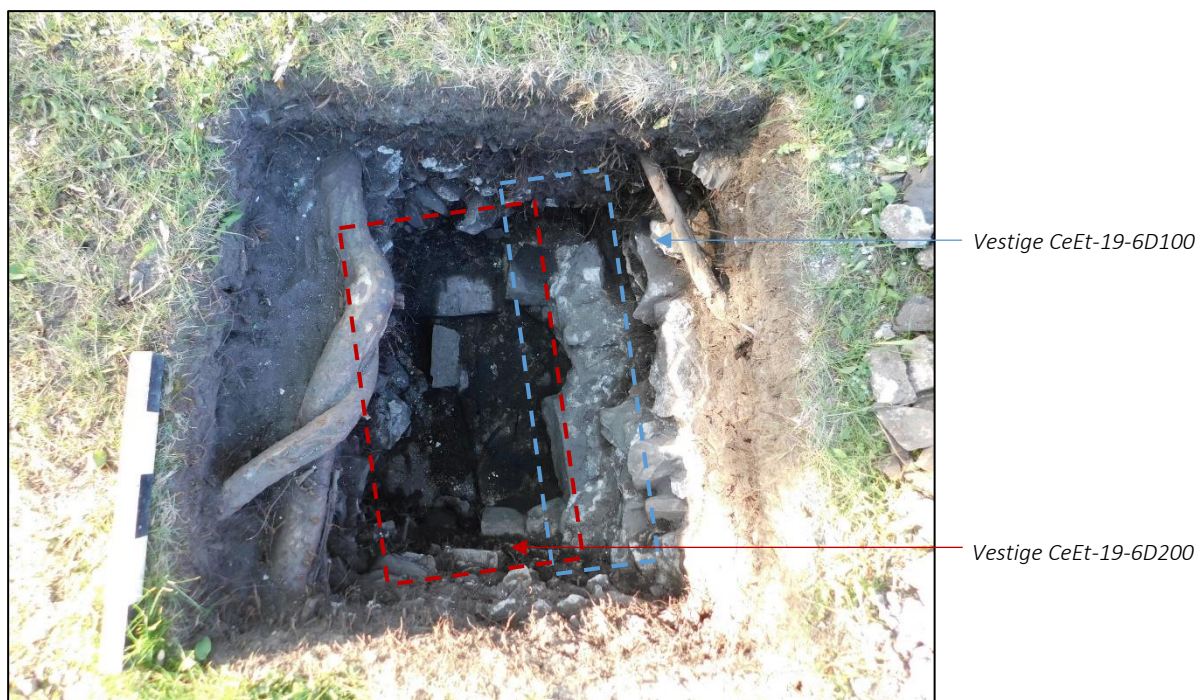


Figure 70 VUE EN PLONGÉE VERS LE SUD DES VESTIGES CeEt-19-6D100 ET CeEt-19-6D200 (23LAHP02-091).



Figure 71 VUE GÉNÉRALE EN PLONGÉE VERS LE NORD DU SONDAGE CeEt-19-6B EN FIN D'EXCAVATION. LA PERTURBATION CIRCULAIRE EST VISIBLE DANS LA PORTION NORD-OUEST DU SONDAGE ALORS QUE LE VESTIGE CeEt-19-6B100 S'ÉTEND AU-DELÀ DE L'AIRE D'EXCAVATION (23LAHP02-051).

5.1.3 SÉQUENCE ÉVÉNEMENTIELLE

ÉVÉNEMENT 1 : DÉMOLITION DE VESTIGES DU RÉGIME FRANÇAIS (TROISIÈME QUART DU XVIII^e SIÈCLE)

Vestiges : CeEt-19-6A200/6C200/6E200, CeEt-19-6B100 et CeEt-19-6D200

Ressources archéologiques potentielles associées : PCM-H-1 et PCM-H-2

Dans l'état actuel des connaissances, il est impossible de confirmer à quel type de structure ces vestiges sont associés. Les indices disponibles, spécifiquement les matériaux de construction et la position stratigraphique des vestiges, permettent de les attribuer à une construction du Régime français. Il est néanmoins possible de spéculer sur leur nature en fonction de ces indices et de leur comparaison avec les autres vestiges recensés sur le site.

En effet, dans aucune autre des constructions sur le site de la brique n'a été observée. Bien que le mortier observé soit similaire à celui des fortifications, la pose et la quantité de mortier diffèrent dans les vestiges dégagés en 2023. La taille des pierres suggère également un autre type de structure que celle d'une fortification. La superposition des plans anciens sur la trame actuelle ne permet pas de confirmer l'existence de bâtiments ou de structures autres que les fortifications et le moulin au cours du Régime français. Ainsi, à titre d'hypothèse, en raison des distinctions importantes dans la construction, il est proposé que ces vestiges anciens appartiennent au moulin de 1663. Moulin qui apparaît sur les plans au moins jusqu'au troisième quart du XVIII^e siècle. Le moulin aurait été dérasé pour laisser place à une construction résidentielle.

ÉVÉNEMENT 2 : CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS (TROISIÈME QUART DU XVIII^e SIÈCLE)

Vestiges : CeEt-19-6A100/6C100/6E100 et CeEt-19-6D100

Ressources archéologiques potentielles associées : PCM-H-10 à PCM-H-14

Encore une fois ici, il est plutôt difficile d'attribuer une ressource spécifique aux vestiges dégagés pour les raisons évoquées précédemment, mais aussi en raison de leur intégrité. Les superpositions (voir figure 72), qui présentent parfois des distorsions, ne permettent pas non plus d'offrir une interprétation ferme sur la fonction de ces vestiges. Il semble toutefois logique de croire que ces vestiges soient associés à l'occupation résidentielle du site (*Mount Carmel House*) puisqu'aucun bâtiment n'a été construit à la suite de l'incendie de 1844. À savoir s'il pourrait s'agir d'une phase de construction plus ancienne, rien ne laisse croire qu'il pourrait en être ainsi.

ÉVÉNEMENT 3 : INCENDIE DE 1844 ET DÉMANTÈLEMENT DES BÂTIMENTS (1844 ET APRÈS)

Vestiges : CeEt-19-6A100/6C100/6E100 et CeEt-19-6D100

Sédiments : CeEt-19-6C5 et CeEt-19-6E4 (incendie) et CeEt-19-6A3, CeEt-19-6B3 à 6B5, CeEt-19-6C3, CeEt-19-6D4 et 6D5, CeEt-19-6E3

Ressources archéologiques potentielles associées : PCM-H-10 à PCM-H-14

L'incendie de 1844 est visible dans les sédiments en place adjacents aux vestiges CeEt-19-6A100/6C100/6E100 qui semble avoir été également dérasé lors du démantèlement des bâtiments, lequel événement n'est pas recensé dans la documentation consultée. Il semble toutefois que peu de temps se soit écoulé entre l'incendie et le démantèlement des bâtiments du complexe de la *Mount Carmel House*. La quasi-absence de culture matérielle associée à la seconde moitié du XIX^e siècle et l'absence de culture matérielle du XX^e siècle est notable. À la suite du dérasement, les débris issus du nettoyage du site ont été étalés sur le site. Il importe de souligner que très peu d'artéfacts sont chauffés ou brûlés. Ces derniers pourraient se trouver ailleurs sur le site.

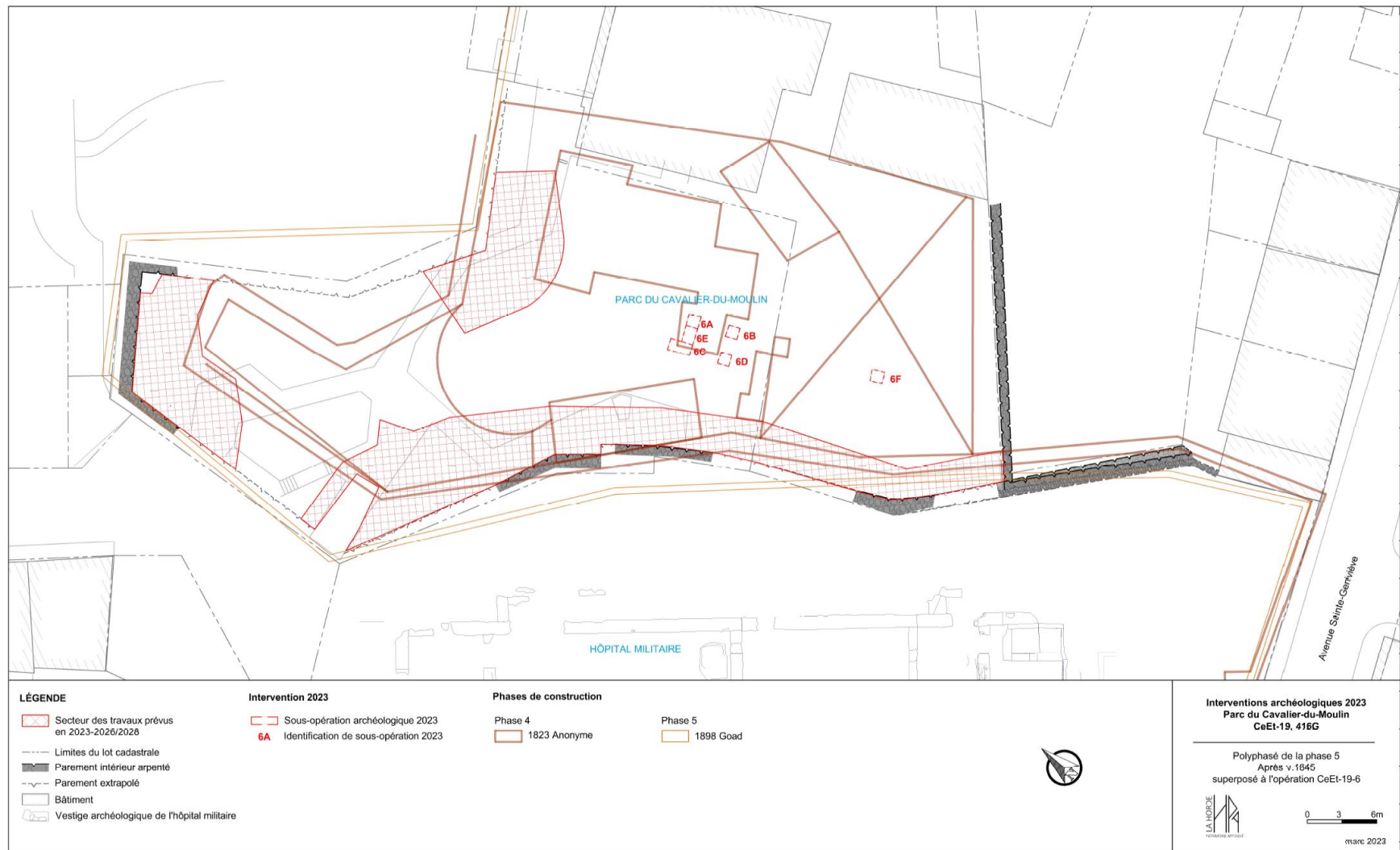


Figure 72 SUPERPOSITION DES SONDAGES AU TRACÉ SIMPLIFIÉ DES STRUCTURES POUR LE XIX^e SIÈCLE.

ÉVÉNEMENT 4 : AMÉNAGEMENTS (TRAVAUX) (1970 – 1990)

Sédiments : CeEt-19-6A1 et 6A2, CeEt-19-6B1 et 6B2, CeEt-19-6C1 et 6C2, CeEt-19-6D1 à 6D3 et CeEt-19-6E1 et 6E2

Les niveaux de surface sont vraisemblablement associés aux différents travaux d'aménagement qui marquent la seconde moitié du XX^e siècle dans les limites du parc du Cavalier-du-Moulin. L'absence d'artéfacts dans ces sédiments, à l'exception de quelques détritiques présents en surface, suggère l'apport de remblais exogènes.

5.1.4 CONTRIBUTIONS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE 2023 : PARTIE HAUTE DU SITE CeEt-19

Bien que soulevant des questions supplémentaires, l'inventaire aura permis de confirmer des éléments importants pour la gestion du patrimoine archéologique sur le site et pour les connaissances sur l'occupation du site :

- Présence et intégrité des vestiges : malgré de nombreux travaux de réfection au fil des ans, des vestiges sont toujours présents dans les limites du parc. Ils sont parfois très près de la surface, suivant la topographie du roc, et cette proximité de la surface pourrait être un enjeu pour les aménagements projetés. Il est donc probable que les vestiges du premier cavalier puissent être découverts lors des travaux de réfection prévus;
- Occupation autochtone : un seul éclat, dont la provenance ne peut être établie avec certitude, a été identifié durant l'inventaire archéologique. Puisque l'occupation autochtone est recensée dans les documents historiques, la présence d'autres artéfacts autochtones ne peut être exclue. Cette donnée doit être prise en compte dans le choix de la méthodologie sur le terrain et le traitement des sédiments archéologiques, et ce, même en contexte de déposition secondaire;
- Occupation militaire : principalement monumentale, la présence militaire sur le site est aussi confirmée dans la culture matérielle, et ce, même s'il s'agit d'un remblai ou d'une déposition secondaire. Il est donc possible de documenter davantage cette présence, même si elle provient d'un contexte perturbé;
- *Mount Carmel House* : il existe très peu de renseignements sur ce complexe de bâtiments, du moins, dans les sources historiques. L'inventaire a permis de documenter certains aspects de cette construction, notamment les matériaux de construction (pierres calcaire équarries, toiture en ardoise). La culture matérielle retrouvée témoigne aussi d'une occupation plus « intense » au cours du Régime anglais.

5.2 CeEt-19-6F (PARTIE BASSE)

Le sondage réalisé dans la partie basse du site n'a permis de documenter aucun vestige (voir plan général à la figure 58 et profil stratigraphique aux figures 73 et 74). Sous les aménagements de surface (tourbe et sédiment sous-jacent CeEt-19-6F1), la présence de niveaux de sable (CeEt-19-6F2 et CeEt-19-6F3), un épais remblai (CeEt-19-6F4) de limon sableux brun foncé ferme contenant des racines (20 %) des fragments de pierres de calcaire (5 %) et de grès vert (3 %), de la brique commune (5 %) et une culture matérielle relativement similaire à celle observée dans la partie haute du site est visible sur une épaisseur de 0,50 m. L'observation des photographies tend toutefois à indiquer que ce lot contient deux niveaux distincts qui n'ont pas été détectés en fouille. Elle est indiquée sur le profil présenté à la figure 73.

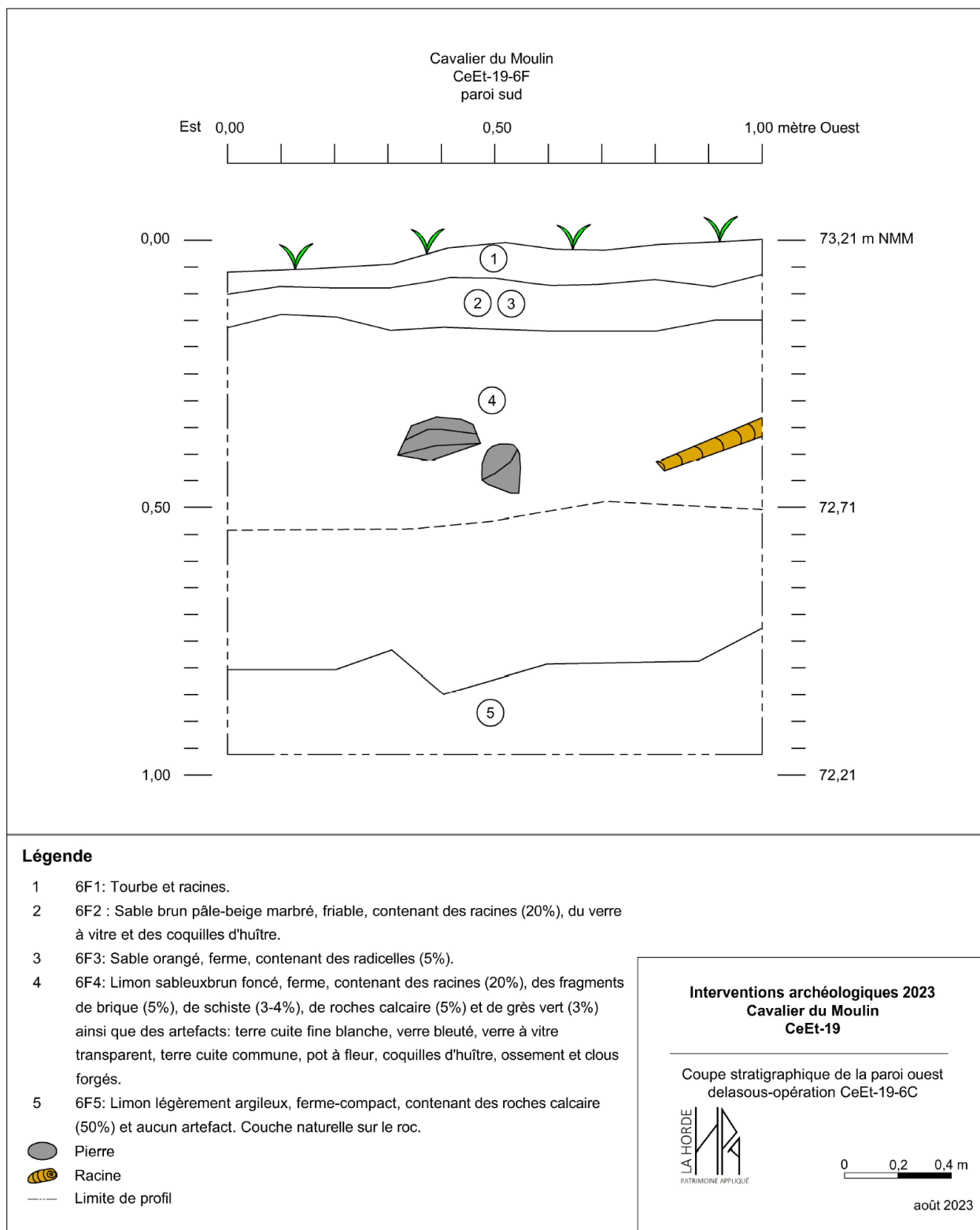


Figure 73 PROFIL STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI OUEST DU SONDAGE CeEt-19-6F DANS LA PARTIE BASSE DU SITE.



Figure 74 PROFIL STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI SUD DU SONDAGE CeEt-19-6F (23LAHP02-083).

Ce remblai repose sur ce qui semble être un sol naturel, soit un limon légèrement argileux de couleur brun foncé ferme à compact avec des éclats de roc (50 %) qui prend fin sur le roc.

5.2.1 SÉQUENCE ÉVÉNEMENTIELLE

ÉVÉNEMENT 0 : SOL NATUREL ?

Sédiments : CeEt-19-6F5

La présence d'un sol « naturel » peu profond à cet endroit est un très bon indicateur de l'absence de perturbations importantes. Il n'est pas impossible que l'interface supérieure de ce sol soit anthropisée. Il ne faut garder en mémoire que la partie basse du site CeEt-19 est associée à la tenaille du cap et se trouve en contrebas du cavalier (voir figure 21). La superficie exposée durant l'inventaire archéologique de 2023 ne permet pas de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse. Si ce n'est pas le cas, un événement doit avoir occulté les traces de cette occupation militaire.

ÉVÉNEMENT 1 : REMBLAI (SECONDE MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE)

Sédiments : CeEt-19-6F4

L'épais remblai, traité ici comme il a été fouillé, donc en un seul lot, comprend une culture matérielle qui témoigne d'une occupation du Régime français à la première moitié du XIX^e siècle. La faïence blanche française (un seul tesson) se trouve en compagnie d'une culture matérielle britannique (*Creamware*, *Terre cuite commune du Staffordshire à décor sgraffito*, *terre cuite commune de l'Angleterre du Nord-Est*, *terre cuite fine vernissée blanche*, *porcelaine fine européenne*). Il n'est pas exclu que ces artefacts proviennent en fait de la partie haute du site et soient plutôt associés à l'épisode de nettoyage du site après l'incendie de 1844.

La partie inférieure du remblai non distinguée en fouille pourrait appartenir à une période antérieure.

ÉVÉNEMENT 2 : AMÉNAGEMENTS OU TRAVAUX (1970 – AUJOURD'HUI)

Sédiments : CeEt-19-6F1 à 6F3

La présence de sable « propre » (CeEt-19-6F2 et CeEt-19-6F3) à la surface du sondage sous la tourbe (CeEt-19-6F1) indique l'apport de sédiments exogènes au site dans le cadre de travaux dont la nature n'a pu être déterminée.

5.2.2 CONTRIBUTIONS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE 2023 : PARTIE BASSE DU SITE CeEt-19

Le sondage réalisé dans la partie basse du site ne permet pas de conclure en la présence ou l'absence de vestiges anciens à proximité des murs I2 à I7. Toutefois, il a permis de conclure que :

- Le roc est peu profond à cet endroit;
- Le sol « naturel » est présent et ne semble pas perturbé;
- L'occupation militaire, si elle est toujours présente, se situe à une élévation entre 72,50 et 72,71 m au-dessus du niveau moyen des mers.

5.3 RETOUR SUR LE RELEVÉ GÉOPHYSIQUE ET LE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

La figure 75 illustre l'emplacement des sondages en corrélation avec les résultats du relevé géophysique. Dans les faits, Il n'est pas possible de corréler les résultats de l'inventaire archéologique à ceux du relevé géophysique puisque la position des observations ne correspond pas. Il faut toutefois rappeler que le relevé géophysique est ancré dans le site seulement à l'aide de mesures manuelles et non de points d'ancrages géoréférencés. Cet aspect de la méthodologie employée peut avoir un impact sur l'interprétation des résultats et l'analyse de la qualité des données.

En effet, le biais généré par cet aspect est clairement visible lorsque les relevés de la partie basse sont mis en plan. L'anomalie « forts réflecteurs », en mauve, se retrouve sous les murs I2 à I7 où il n'a pas été possible de faire un relevé géophysique. Il faudrait donc décaler le relevé d'au moins 2 m vers le sud.

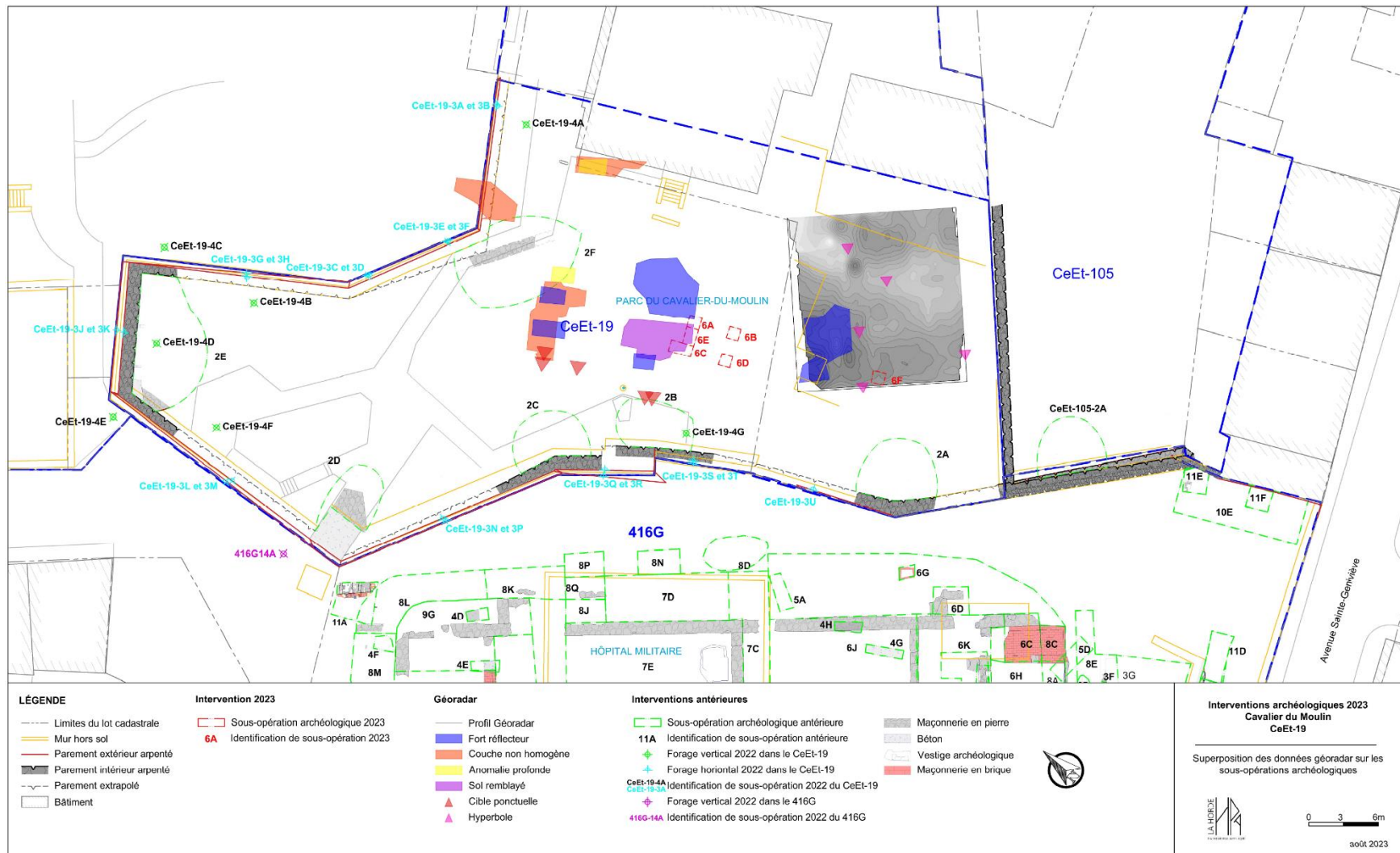


Figure 75 RÉSULTATS DU RELEVÉ GÉOPHYSIQUE SUR LA TRAME ACTUELLE (DONNÉES DE GÉOPHYSIQUE GPR INC.)

L'anomalie « couche non homogène », en rouge, attribuée à d'anciennes fondations, est aussi indicatrice de cette distorsion probable entre les relevés. À la jonction entre les murs A et B se trouve un vestige identifié lors d'intervention antérieure et sa position est géoréférencée. L'anomalie en rouge est située à au moins 2 m à l'est du vestige réel, ce qui confirme également une distorsion de 2 m du nord au sud. Toutefois, la corrélation confirme également, une fois l'erreur corrigée, que ce qui est en « rouge » a le potentiel d'être une ressource archéologique enfouie. Il faut souligner également que le relevé géophysique n'a pas pu distinguer le vestige du contrefort (jonction des murs E et F) et les vestiges dégagés dans les sondages CeEt-19-6A à 6E.

6. INCIDENCE DES TRAVAUX PROJÉTÉS SUR LE POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE

En raison de la nature des travaux projetés, l'effet de ces derniers sur le potentiel archéologique est présenté par « Mur » sous la forme d'une fiche synthèse en considérant les interventions sur chacun d'eux. La nomenclature utilisée pour l'identification des murs est présentée à la figure ci-dessous (figure 76). Le plan général des travaux est joint en fin de section (figure 82).

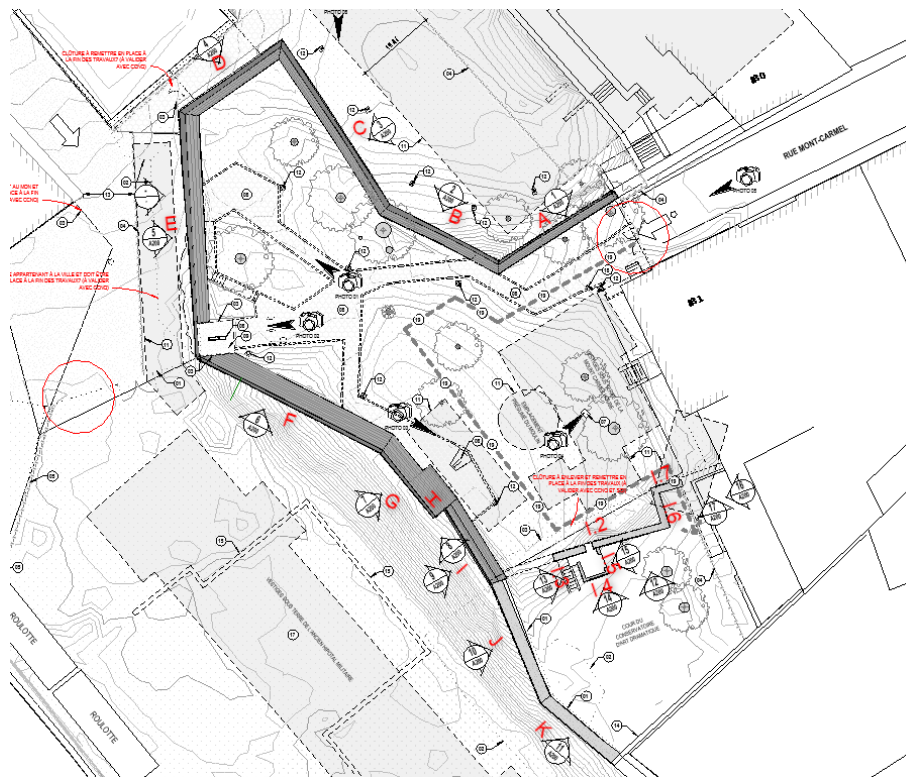


Figure 76 NOMENCLATURE POUR LES TRAVAUX PROJÉTÉS.

6.1 MUR DE SOUTÈNEMENT A

DATE DE CONSTRUCTION ESTIMÉE : AD 1826-1868 (assise grès inférieure)- AD 1962 (pierres calcaire)

NATURE DES TRAVAUX PROJETÉS : excavation à l'intérieur du parc, implantation d'un mur berlinois pour la protection des racines, réfection du parement intérieur sur 90 cm de hauteur, pose d'ancrages et d'infrastructures de drainage, remblaiement compacté

RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES POTENTIELLES :

- PCM-A-03 (cavalier augmenté, AD 1695-1710) à l'extrémité ouest du mur A
- PCM-E-19 (mur de soutènement, AD 1826-1868)

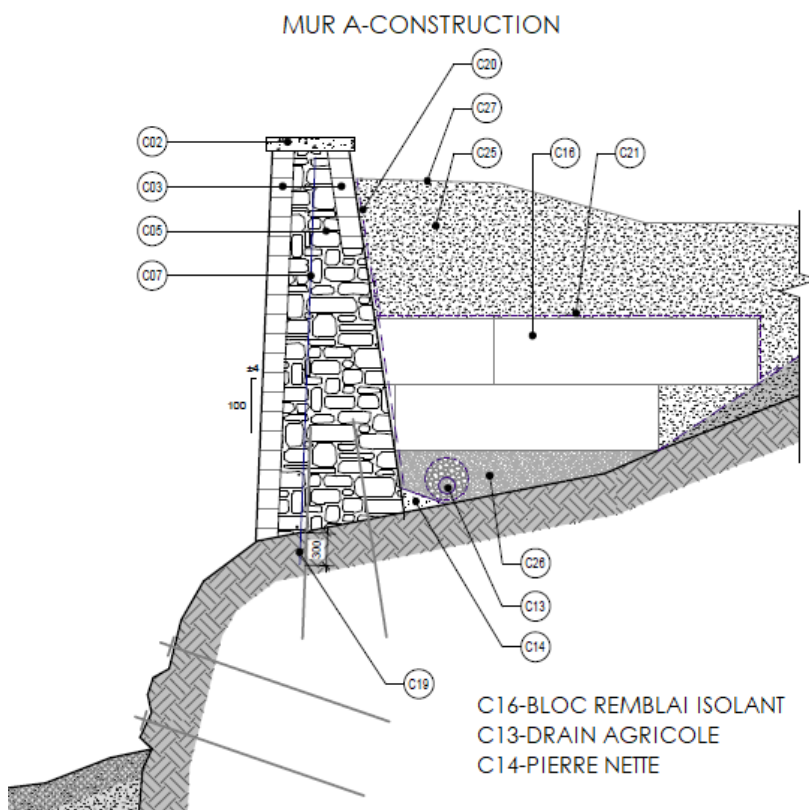


Figure 77 COUPE DES TRAVAUX PROJETÉS POUR LE MUR A, PARC DU CAVALIER-DU-MOULIN (MODIFIÉ DE TETRA-TECH 2023).

RECOMMANDATIONS :

- Surveillance archéologique durant les travaux d'excavation (Annexe 1)
- Protection des vestiges en cours de travaux
- Relevé 3D des vestiges
- Application des conditions de conservation proposées par la CCNQ (Annexe 2)

6.2 MUR DE SOUTÈNEMENT B

DATE DE CONSTRUCTION ESTIMÉE : AD 1826-1868

NATURE DES TRAVAUX PROJETÉS : excavation à l'intérieur du parc, implantation d'un mur berlinois pour la protection des racines, réfection du parement intérieur, pose d'ancrages et d'infrastructures de drainage, remblaiement compacté

RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES POTENTIELLES :

- PCM-A-03 (cavalier augmenté, AD 1695-1710) à la jonction des murs A et B et longeant le mur B
- PCM-E-20 (soutènement, AD 1826-1868)

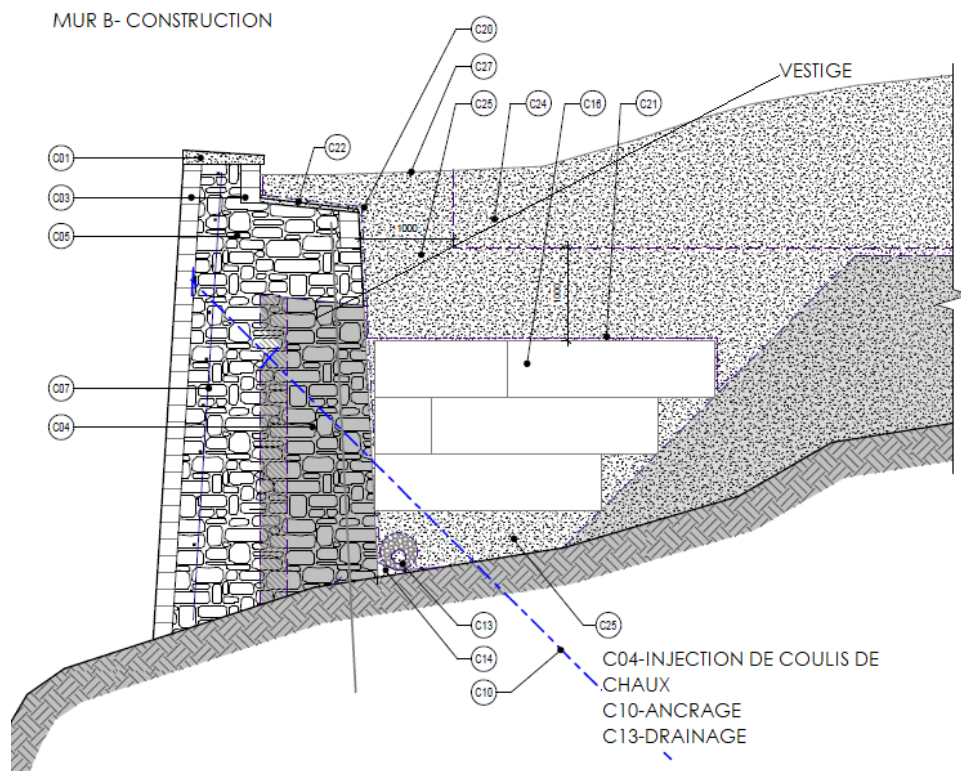


Figure 78 COUPE DES TRAVAUX PROJETÉS POUR LE MUR DE SOUTÈNEMENT B ET LE VESTIGE IDENTIFIÉ, PARC DU CAVALIER DU MOULIN (MODIFIÉ DE TETRA-TECH 2023).

RECOMMANDATIONS :

- Surveillance archéologique durant les travaux d'excavation (Annexe 1)
- Protection des vestiges en cours de travaux et injection de coulis, soutènement temporaire du vestige connu
- Relevé 3D des vestiges
- Application des conditions de conservation des vestiges proposées par la CCNQ si découverte (Annexe 2)

6.3 MURS DE SOUTÈNEMENT C, D, E ET F

DATE DE CONSTRUCTION ESTIMÉE : AD 1826-1868 (réfections importantes dans les années AD 1970)

NATURE DES TRAVAUX PROJETÉS : excavation à l'intérieur du parc le long du mur D et à la limite nord du mur C, réfection du parement intérieur, pose d'ancrages et d'infrastructures de drainage, remblaiement compacté, excavation au pied des murs D et E

RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES POTENTIELLES, CÔTÉ PARC :

- PCM-A-03 (cavalier augmenté, AD 1695-1710), longeant le mur C et identifié sous le contrefort de béton du mur D et longeant le mur E, contrefort à la jonction des murs E et F
- PCM-H-11 (coach house, AD 1780-1844), longeant le mur F
- PCM-E-20 à 22 (soutènement, XIX^e siècle avec réfections au XX^e siècle)

RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES POTENTIELLES, PIED DES MURS C, D, E ET F :

- PCM-H-07 (Tenaille Saint-Jean, AD 1710-1760) à la jonction des murs D et E
- PCM-H-09 (Clôture B, AD 1690-1760) à la jonction des murs D et E
- PCM-A-16 (Latrines des officiers de l'hôpital de la garnison, AD 1811-1940) prolongement probable le long du mur E
- PCM-H-17 (bâtiments secondaires, AD 1811-1970) au pied du mur D

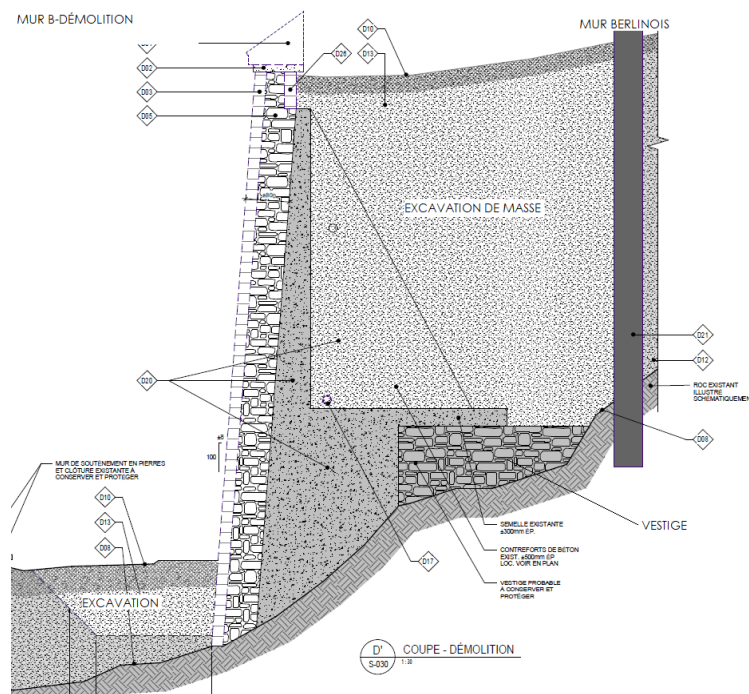


Figure 79 COUPE DES TRAVAUX PROJETÉS POUR LE MUR DE SOUTÈNEMENT D, INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR, PARC DU CAVALIER-DU-MOULIN (MODIFIÉ DE TETRA-TECH 2023).

RECOMMANDATIONS

- Surveillance archéologique durant les travaux d'excavation (Annexe 1)
- Enregistrement des sols et vestiges
- Valider auprès de la Ville de Québec et de l'Agence Parcs Canada les mesures de conservation requises pour la protection des vestiges des latrines (pied du mur F) et obtenir les autorisations nécessaires si des vestiges devaient être démantelés
- Protection des vestiges en cours de travaux et injection de coulis
- Relevé 3D des vestiges
- Application des conditions de conservation proposées par la CCNQ, si découverte (Annexe 2)

JUSTIFICATIONS

Une intervention archéologique préventive, de type inventaire ou fouille, n'est pas recommandée ici en raison des nombreuses perturbations qu'a connues le secteur au pied des murs D et E ainsi qu'au long des murs D à F à l'intérieur du parc. Il est plutôt proposé d'effectuer une surveillance archéologique des travaux d'excavation et d'utiliser les temps d'arrêt prévus au devis de l'entrepreneur pour procéder aux enregistrements pertinents.

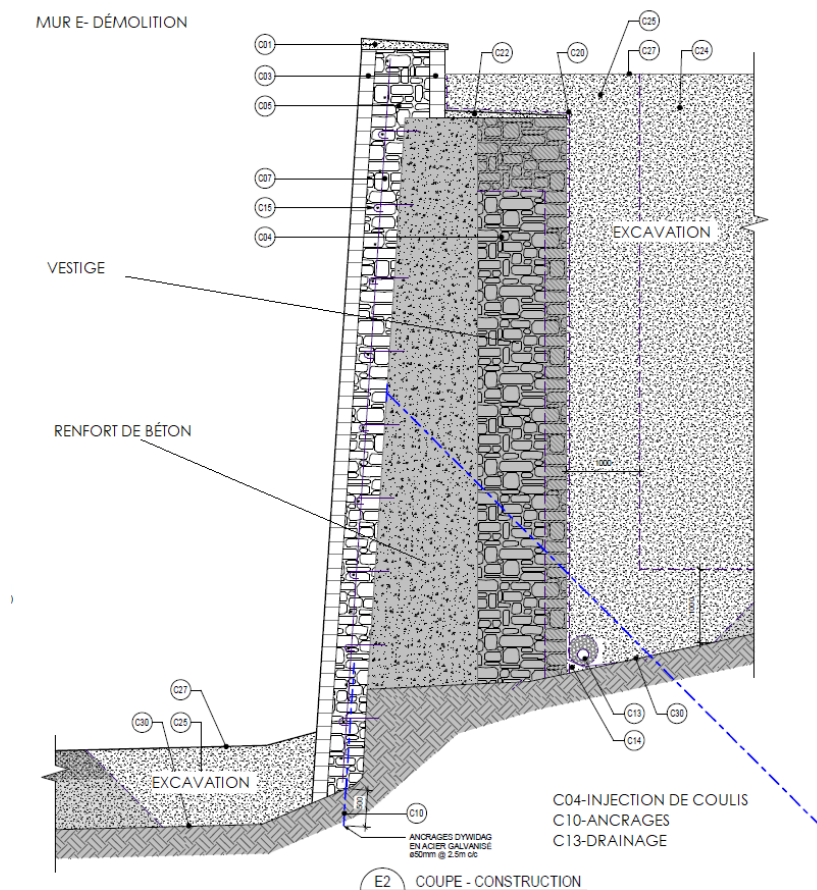


Figure 80 TRAVAUX PROJÉTÉS SUR LE MUR DE SOUTÈNEMENT E, PARC DU CAVALIER-DU-MOULIN (MODIFIÉ DE TETRA-TECH 2023).

6.4 MURS DE SOUTÈNEMENT G, H, I ET MUR MITOYEN I2 À I7

DATE DE CONSTRUCTION ESTIMÉE, MURS G ET H : AD 1826-1868 (réfections importantes XX^e siècle)

DATE DE CONSTRUCTION ESTIMÉE, MUR I ET MURS I2 À I7 : avant AD 1826

NATURE DES TRAVAUX PROJETÉS : excavation à l'intérieur du parc et dégagement du mur mitoyen, retrait des arbres, ancrages et infrastructures de drainage

RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES POTENTIELLES, CÔTÉ PARC :

- PCM-H-01 (moulin à vent, AD 1663-1756), près des murs I2 à I7
- PCM-H-02 (Premier cavalier, AD 1690-1695), près des murs I2 à I7
- PCM-A-03 (cavalier augmenté, AD 1695-1710), murs G, H et I, jonction d'intérêt avec le mur J
- PCM-A-06 (tenaille du Cap, AD 1710-1760, à aujourd'hui), jonction des murs G-H-I-J
- PCM-H-10 à PCM-H-14 (*Mount Carmel House* et bâtiments secondaires), partie haute du parc
- PCM-E-22 (soutènement, XIX^e siècle avec réfections au XX^e siècle)

RECOMMANDATIONS

- Surveillance archéologique durant les travaux d'excavation (Annexe 1)
- Enregistrement des sols et vestiges (vestiges à moins de 5 m des murs I)
- Protection des vestiges en cours de travaux et injection de coulis
- Relevé 3D des vestiges
- Application des conditions de conservation proposées par la CCNQ, si découverte (Annexe 2)

JUSTIFICATIONS

Une intervention archéologique préventive, de type inventaire ou fouille, n'est pas recommandée ici en raison des nombreuses perturbations qu'a connues le secteur. En ce qui concerne la jonction des murs G-H-I-J, plusieurs entraves, notamment un arbre massif qui doit être retiré, les escaliers en béton, en plus de la profondeur estimée des excavations, la surveillance archéologique paraît plus appropriée. Il est recommandé d'utiliser les temps d'arrêt prévus au devis de l'entrepreneur pour procéder aux enregistrements pertinents.

6.5 MURS DE SOUTÈNEMENT J ET K

DATE DE CONSTRUCTION ESTIMÉE : AD 1826-1868

NATURE DES TRAVAUX PROJETÉS : démantèlement complet, excavation de masse à l'intérieur de la cour.

RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES POTENTIELLES, CÔTÉ PARC :

- PCM-A-06 (tenaille du Cap, AD 1710-1760), derrière le mur de soutènement actuel et identifié lors d'interventions antérieures

RECOMMANDATIONS

- Surveillance archéologique durant les travaux d'excavation (Annexe 1)
- Enregistrement des sols et vestiges
- Protection des vestiges en cours de travaux et injection de coulis
- Relevé 3D des vestiges
- Application des conditions de conservation proposées par la CCNQ, si découverte (Annexe 2)

JUSTIFICATIONS

Une intervention archéologique préventive, de type inventaire ou fouille, n'est pas recommandée ici en raison de la profondeur du mur et des sols en place observés durant les interventions antérieures, de même que pour des raisons de sécurité. Une excavation et un démantèlement graduels sont prévus. Ainsi, la surveillance archéologique des excavations est préconisée avec l'utilisation des temps d'arrêt prévus dans le devis de l'entrepreneur.

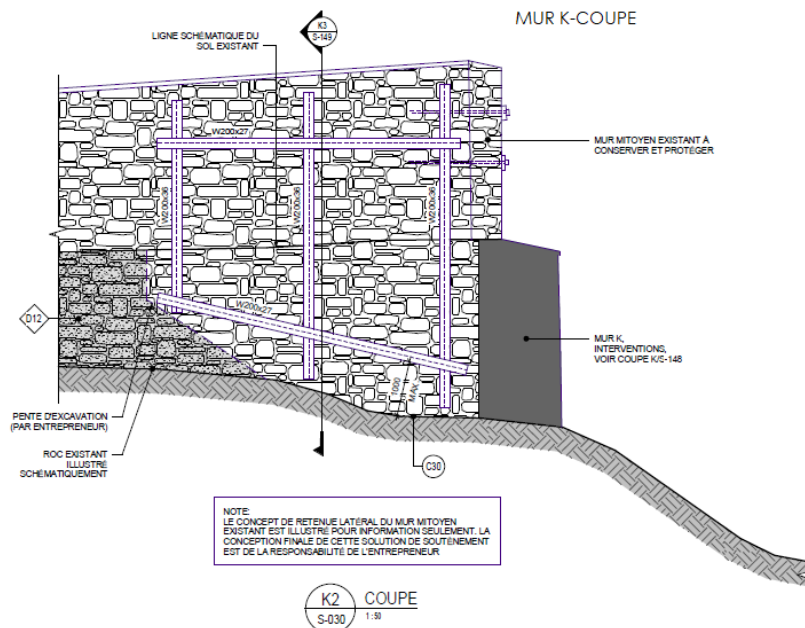


Figure 81 EXCAVATIONS PROJETÉES DERRIÈRE LES MURS J ET K, PARC DU CAVALIER-DU-MOULIN (MODIFIÉ DE TETRA-TECH 2023).



CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le parc du Cavalier-du-Moulin est porteur d'un historique complexe qui mérite une attention particulière. La recherche historique a démontré l'existence de vocations multiples et les données archéologiques confirment la présence de maçonneries anciennes cachées derrière les murs de soutènement et des ressources d'intérêt qui nécessitent davantage de documentation. Plusieurs ressources archéologiques demeurent néanmoins au statut de « potentielles » qui pourra être ajusté au terme des travaux projetés.

Les recommandations qui sont liées au travail de l'archéologue durant les travaux projetés sont présentées à l'annexe 1.

Les recommandations concernant la conservation des vestiges « inconnus » qui pourraient être dégagés en cours de travaux sont présentées à l'annexe 2.

Les recommandations qui touchent la mobilisation de chantier dans les limites d'un site archéologique sont présentées à l'annexe 3.

Les résultats du relevé géoradar seront intégrés à l'annexe 4.

Des superpositions géoréférencées ainsi que de l'iconographie supplémentaire sont jointes à l'annexe 5.

Des recommandations générales peuvent toutefois être formulées concernant les ressources archéologiques, la mise en valeur du lieu et la diffusion des connaissances :

- Fouilles archéologiques du cœur de la partie haute du site CeEt-19 où des vestiges d'intérêt ont été identifiés lors de l'inventaire de 2023;
- Assurer la protection des vestiges connus et assurer un suivi de l'intégrité du site;
- Préciser l'historique de l'occupation du cavalier du Moulin pour la période comprise entre 1756 et 1850;
- Rassembler et indexer de manière structurée avec bibliographie complète l'ensemble de la documentation recueillie durant la phase préparatoire aux travaux de restauration et bonifier le corpus au fil des années;
- Participer à la diffusion des connaissances sur le cavalier du Moulin par le biais d'une monographie;
- Permettre à la population de vivre l'évolution des travaux et des découvertes par le biais de journées porte-ouverte ou de visites guidées en cours de travaux.

BIBLIOGRAPHIE

- BERNIER, S., J. CASTONGUAY, A. CHARBONNEAU, Y. DESLOGES et L. OSTOLA, 2007. Québec ville militaire 1608-2008. Les Éditions Art Global. 330 p.
- BIDEAUX, M. 1986. Jacques Cartier. Relations. Édition critique. Bibliothèque du Nouveau-Monde. Presses de l'Université de Montréal. 440 p
- BRASSARD, M. et M. LECLERC, 2001. Identifier la céramique et le verre anciens au Québec. Cahier d'archéologie du CELAT, no 12. 207 p.
- CHAMPLAIN, S. DE. 1613. Les voyages du sieur de Champlain, Xaintongois, capitaine ordinaire pour le Roy, en la marine. Bibliothèque de la Ville de Montréal, collection W.P. Witton. 438 p.
- CHARBONNEAU, C., Y. DESLOGES et M. LAFRANCE, 1989. Québec ville fortifiée du XVII^e au XIX^e siècle. Parcs Canada. Éditions du Pélican. 491 p.
- DIONNE, J.-C. 2001. Relative Sea-Level Changes in the St. Lawrence Estuary from Deglaciation to Present Day ». Dans Deglacial History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada. Édité par Weddle, T.K. et M.J. Retelle. Colorado, Boulder, Geological Society of America. Special Paper 351: 271-284.
- DYKE, A.S., A. MOORE et L. ROBERTSON, 2003. Deglaciation of North America. Geological Survey of Canada. Open file 1574.
- DUVAL, I., 2011. Les cherts de la région de Québec : un aperçu de l'approvisionnement préhistorique par les Amérindiens. Archéologiques 24: 68-88.
- GAUMOND, M., n.d. Documentation historique sur le Cavalier du Moulin, CeEt-19. Ministère des Affaires culturelles du Québec. 48 p.
- GAUMOND, M., 1994. Au cœur du Vieux-Québec : le Cavalier du Moulin. Cap-aux-Diamants, (37), 26-27.
- GROUPE DDM, 2022. LHNC du 57-63 rue Saint-Louis : futurs jardins du Corps-de-Garde, inventaire archéologique 2020. Ville de Québec, 153 p.
- HÉBERT, J.-C., 1976. Ilot Mont-Carmel, Cavalier du Moulin. Vol.1 – Interprétations historiques, Vol.2 – données manuscrites, Vol.3 – Bibliographie, Vol.4 – Appendice I, II, III. Inédit.
- KIRJAN, C. 1977. Fouille de récupération sur le site du Cavalier du Moulin, Québec, CeEt-19. Ministère des Affaires culturelles.
- LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ, 2022. Cavalier du moulin et propriétés adjacentes. Surveillance archéologique 2021. Commission de la capitale nationale du Québec, Société québécoise des infrastructures et Ville de Québec, 61 p.
- LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ, 2023. Cavalier du Moulin (CeEt-19) et LHNC du 57-63 Saint-Louis (416G), surveillance des forages et des percées exploratoires. Commission de la capitale nationale du Québec, 28 p.

- LALIBERTÉ, M., 1992. Le site paléoindien de Saint-Romuald, bilan des recherches archéologiques de l'été 1991. Ville de Saint-Romuald, 50 p.
- LAMARCHE, L., 2011. Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique. Thèse de doctorat. Institut national de la recherche scientifique-ETE, 221 p.
- L'ANGLAIS, P.-G., 1994. Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clés pour les matériaux et les fonctions des artefacts et les écofacts. CELAT, Université Laval, Québec.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES DU QUÉBEC, 1970. Rapport concernant le Cavalier du Moulin (Mont Carmel), ministère des Affaires culturelles du Québec, 157 p.
- MORNEAU, F. 1989. Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain : le cas de la Basse-Ville de Québec. Centre de recherche en aménagement et en développement, Québec. Cahier du Centre de recherche en aménagement et en développement no 12.
- PARCS CANADA, 2005. Parcs Canada manuel pour l'enregistrement des données archéologiques : fouilles et prospections v. 1.0. Parks Canada, 136 p.
- PATRIMOINE EXPERTS, 2015. Surveillance archéologique. Travaux de décontamination des sols du terrain situé au 57B, rue Saint-Louis, Québec. 79 p.
- RICHARD, P. et S. OCCHIETTI, 2004. Déglaciation et invasion marine champlainienne au mont Saint-Hilaire, Québec : nouvelles données chronologiques et implications paléogéographiques. 72^e congrès de l'Acfas, communication orale, Université du Québec à Montréal.
- ROWE, J.S. 1972. Les régions forestières du Canada. Ottawa (Ontario), Environnement Canada, Service canadien des forêts, administration centrale.
- RURALYS, 2014. Étude de potentiel archéologique : Site des Nouvelles-Casernes. Îlot de l'arsenal (CeEt-403). Québec, Commission de la Capitale Nationale, 175 pages.
- RURALYS, 2019. Requalification de l'ancien édifice des Pères missionnaires du Sacré-Cœur, 71-73 rue Sainte-Ursule, Québec, fouilles et surveillances archéologiques. Garoy Inc. 326 p.
- SIMONEAU, D., 2001. Rapport d'inventaire archéologique, Cavalier du Moulin. Ville de Québec, rapport inédit. 126 p.
- WEDDLE, T.K. et M.J. RETELLE, 2001. Deglacial History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada, Colorado, Boulder, Geological Society of America. Special Paper 351.

RESSOURCES EN LIGNE

ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE-MER, consulté entre mars et mai 2023.

<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anom/fr/>

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA, via le personnel de la Commission de la capitale nationale du Québec

<https://bibliotheque-archives.canada.ca/fra/>

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, consulté entre mars et mai 2023.

<https://banq.qc.ca/accueil/>

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, GALLICA, consulté entre décembre et mars 2023

<https://gallica.bnf.fr/accueil/fr/content/accueil-fr?mode=desktop>

BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE EN ARCHÉOLOGIE, consulté en avril 2023.

<https://biblioisaq.mcc.gouv.qc.ca/>

DAVID RUMSEY MAP COLLECTION, CARTOGRAPHY ASSOCIATES

<https://www.davidrumsey.com/>

GREFFE DE L'ARPENTEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC, consulté entre janvier et avril 2023

<https://appli.mern.gouv.qc.ca/gagq>

HARVARD MAP COLLECTIONS, consulté en mai 2023

<https://iiif.lib.harvard.edu/>

NORMAN D. LEVENTHAL MAP AND EDUCATION CENTER, consulté en mai 2023

<https://collections.leventhalmap.org/>

OLD MAPS ONLINE, consulté en mai 2023

https://www.oldmapsonline.org/en/Vieux-Qu%C3%A9bec%E2%80%93Cap-Blanc%E2%80%93colline_Parlementaire#bbox=-71.22149466431834,46.80587791524849,-71.19936113076093,46.82617043530482&q=&date_from=0&date_to=9999&scale_from=&scale_to=

PORTAIL DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, consulté en octobre 2021.

<https://portail.msp.gouv.qc.ca/>

ANNEXE 1. MÉTHODOLOGIE D'INTERVENTION RECOMMANDÉE : SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PARC DU CAVALIER-DU-MOULIN

INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE PRÉCONISÉE DANS LE CADRE DU PROJET DE RESTAURATION DES MURS
DE SOUTÈNEMENT

MÉTHODOLOGIE ET APPROCHE ÉLABORÉES PAR
LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ

AVRIL 2023

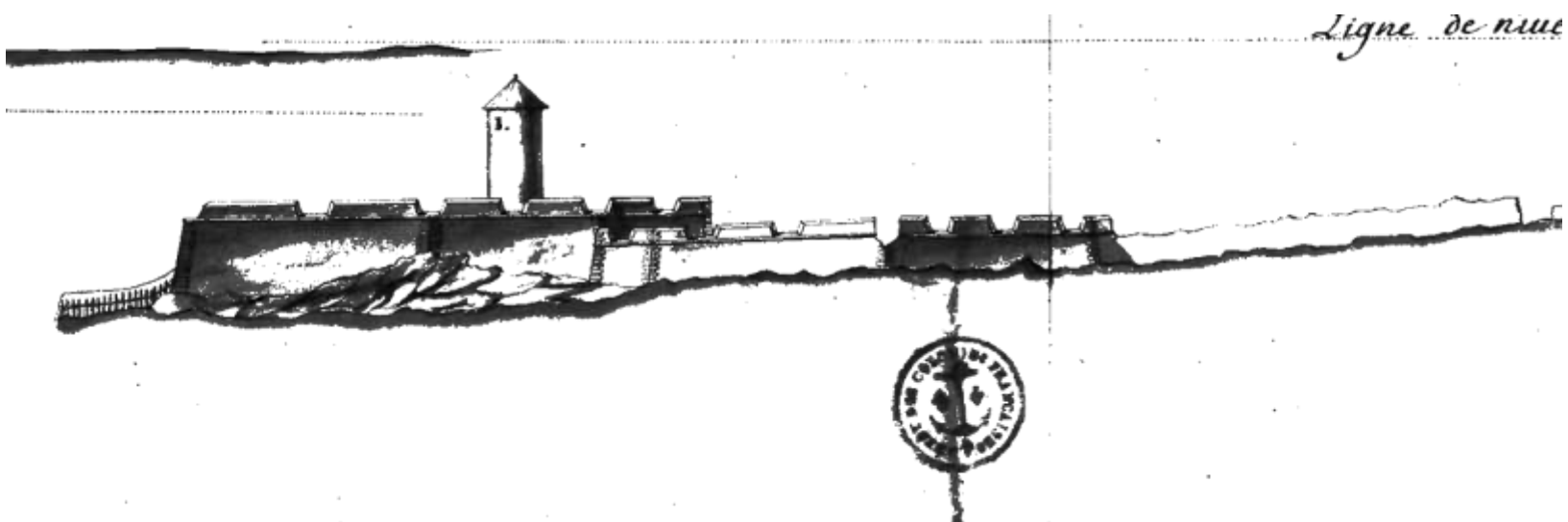


TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	I
I. CONTEXTE	1
II. INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES RÉALISÉES OU EN VOIE DE L'ÊTRE	1
III. TRAVAUX 2023-2027 PROJETÉS, UN SURVOL	2
IV. MÉTHODOLOGIE ET APPROCHE PRÉCONISÉES	4
IV.1 PRÉPARATION	4
IV.2 INTERVENTION SUR LE TERRAIN.....	4
IV.3 OBJECTIFS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE	5
IV.4 SPÉCIFICITÉS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE (ENREGISTREMENT, CULTURE MATÉRIELLE)	5
IV.5 MESURES DE PROTECTION DES VESTIGES ET DES MAÇONNERIES EXISTANTES	5
IV.6 MESURES DE PROTECTION DES OBJETS	6
IV.7 ANALYSES SPÉCIALISÉES	6

I. CONTEXTE

La réfection des murs de soutènement du parc du Cavalier-du-Moulin est un projet à plusieurs volets mis en œuvre par la Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ). Cette structure imposante située au cœur de la Haute-Ville protège un passé à la fois connu et méconnu. Les différentes maçonneries visibles aujourd'hui présentent toutefois des faiblesses pour lesquelles il est nécessaire d'intervenir afin d'assurer la sécurité des utilisateurs du parc et du voisinage d'une part, mais aussi afin d'assurer la pérennité du lieu.

Dans cette optique, la CCNQ et son voisin, la Société québécoise des infrastructures (SQI), ont uni leurs forces afin de développer un projet de restauration qui s'échelonnera sur plusieurs années (2023-2027). Les volets suivants témoignent des objectifs visés par le projet :

- Restauration des maçonneries des murs de soutènement;
- Collecte de données sur les occupations passées durant l'intervention;
- Mise en valeur du parc.

Le parc du Cavalier-du-Moulin est un site archéologique recensé portant le code Borden CeEt-19. Il est voisin du Lieu historique national du Canada du 57-63 rue Saint-Louis et du site archéologique CeEt-105 (rue des Grisons). Il est compris dans le site patrimonial du Vieux-Québec, patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ainsi, au regard des différentes législations les travaux sont assujettis à la Loi sur le patrimoine culturel du Québec.

Soucieuses de l'importance patrimoniale du lieu, la CCNQ et la SQI, en association avec leurs collaborateurs experts, propose une intervention archéologique qui répond aux exigences de la législation. Déjà, des interventions préventives ont été effectuées en amont du projet.

II. INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES RÉALISÉES OU EN VOIE DE L'ÊTRE

Deux interventions archéologiques préventives ont été réalisées en préparation au projet de réfection :

- Surveillance archéologique des excavations d'évaluation de l'intégrité des maçonneries (2021);
- Surveillance archéologique des forages et des percées exploratoires (2022-2023).

À ces interventions s'ajouteront en 2023 :

- Relevé géoradar;
- Inventaire archéologique;
- Étude de potentiel archéologique.

Outre les interventions archéologiques susmentionnées, la CCNQ a impliqué plusieurs historiens à l'interne et des collaborateurs externes, notamment M. André Charbonneau, dans la recension des documents historiques et la constitution d'un dossier d'informations historiques.

Cette démarche est aussi multidisciplinaire. Ainsi, architectes et ingénieurs travaillent dans leur expertise respective. Elle est aussi collaborative. La Ville de Québec, l'Agence Parcs Canada et le ministère de la Culture et des communications participent au projet.

III. TRAVAUX 2023-2027 PROJETÉS, UN SURVOL

Les travaux projetés impliquent de nombreuses excavations de masse (plan 1) le long des murs de soutènement qui s'appuient sur de présumées maçonneries anciennes. Les interventions préventives permettent de confirmer l'existence de ces maçonneries exposées partiellement ou identifiées dans les carottes. Il est donc évident que ces dernières seront dégagées durant les travaux de réfection. En raison de certaines contraintes, notamment la présence d'arbres matures à conserver, des murs berlinois (plan 1) seront implantés à des endroits stratégiques. Les résultats des interventions préventives confirment cependant que les réfections passées (années 1970 et 1980) ont bouleversé la plupart des sols sur une profondeur considérable dans les limites du parc.

D'autres interventions seront réalisées « de l'extérieur » de parc (propriété CCNQ, plan 1, orange/propriété SQI, plan 1, bleu). Ces interventions impliquent les propriétés de Défense Canada (LHNC du 57-63 Saint-Louis; plan 1, vert) et de la Ville de Québec (plan 1, jaune). Dans les limites de ces propriétés, des excavations liées à l'aménagement d'infrastructures de drainage sont prévues (plan 1).

La méthode de démantèlement, partielle ou totale, d'un mur est à la discrétion de l'entrepreneur. Toutefois, les expertises proposent des orientations dans le devis à l'entrepreneur. La profondeur des excavations pourrait atteindre plus de 3 m.

Ce devis prend en considération la présence d'un archéologue et de son équipe. Des temps d'arrêt sont prévus au devis et sont cumulatifs. Des mécanismes sont mis en place si la durée de ces temps d'arrêt devait excéder les prévisions.

L'ensemble des excavations est prévu à l'automne 2023.

Des interventions préventives pourraient s'ajouter. Ces dernières sont tributaires des résultats de l'inventaire archéologique, du relevé géoradar et des choix de mobilisation de l'entrepreneur (ex. aménagement d'une rampe d'accès via l'avenue Sainte-Geneviève).



IV. MÉTHODOLOGIE ET APPROCHE PRÉCONISÉES

La méthodologie présentée ci-dessous est liée à l'état actuel des connaissances sur l'intégrité du site et la nature des interventions. De nouvelles données pourraient justifier l'adoption d'une nouvelle approche. Les exigences des autorités (ministère de la Culture et des Communications du Québec, Agence Parcs Canada et Ville de Québec) pourraient différer de l'approche proposée.

IV.1 PRÉPARATION

La firme sélectionnée devra obtenir les consentements de 3 ou 4 propriétaires :

- Commission de la capitale nationale du Québec;
- Société québécoise des infrastructures;
- Ville de Québec;
- Parcs Canada (selon les exigences du MCC et de l'Agence Parcs Canada).

La firme sélectionnée devra obtenir les permis de recherche archéologique des autorités suivantes :

- Ministère de la Culture et des Communications du Québec;
- Agence Parcs Canada.

La firme spécialisée devra prévoir une rencontre de démarrage avec les autorités compétentes et l'entrepreneur avant le début des travaux.

IV.2 INTERVENTION SUR LE TERRAIN

Pour les raisons suivantes, l'approche générale de l'intervention est la surveillance archéologique des excavations mécaniques :

- Perturbations déjà recensées le long des murs;
- Profondeur des excavations;
- Instabilité des maçonneries.

La présence continue ou non de l'archéologue responsable est tributaire de son jugement et des observations sur le terrain, tant que les objectifs cités à la section suivante (IV.3 Objectifs de l'intervention) sont atteints. La présence de personnel de soutien (assistant, techniciens) est tributaire des observations sur le terrain.

Les sols en place jugés d'intérêt (identifiés lors de l'inventaire archéologique préventif ou en cours d'intervention) seront fouillés manuellement et la culture matérielle sera recueillie. Les échantillons pertinents (mortier, sols et sédiments, autres) devront être recueillis pour des fins d'analyse ultérieure.

La firme sélectionnée devra procéder à l'enregistrement par relevés de points et photogrammétrie des maçonneries exposées. La décision de procéder systématiquement ou de procéder ainsi seulement sur les maçonneries qui seront démantelées est à préciser.

La firme sélectionnée devra porter une attention particulière aux différents états ou modes de construction ainsi qu'aux relations entre ces états ou modes afin de bien documenter l'ensemble des phases de

construction du cavalier et des murs de soutènement. C'est la raison pour laquelle un relevé architectural de l'ensemble des maçonneries doit être effectué.

IV.3 OBJECTIFS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Les objectifs de l'intervention archéologique proposée sont les suivants :

- Documenter l'évolution du cavalier du moulin au fil du temps;
- Caractériser l'ensemble des vestiges et des murs de façon à présenter un phasage supporté par des données précises;
- Documenter l'occupation humaine dans les limites du parc du Cavalier-du-Moulin, de la Préhistoire à aujourd'hui, et la mettre en relation avec l'évolution de la structure défensive;
- Proposer des mesures d'atténuation des impacts des travaux sur les ressources archéologiques nouvellement dégagées;
- Formuler les recommandations pertinentes si requises par les intervenants;
- Assurer les respects des conditions liées à la conservation de l'intégrité du ou des sites archéologiques.

La firme sélectionnée devra participer aux réunions de chantier planifiées par les intervenants.

IV.4 SPÉCIFICITÉS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE (ENREGISTREMENT, CULTURE MATÉRIELLE)

Les méthodes d'enregistrement et d'inventaire des artefacts pourraient varier en fonction de l'autorité qui délivre le permis.

La firme sélectionnée devra prévoir l'utilisation de deux méthodes d'enregistrement (Parcs Canada, Ville de Québec) et l'utilisation de deux protocoles d'inventaire de la culture matérielle.

La firme sélectionnée devra prévoir la constitution de deux dossiers techniques ou faire approuver un dossier technique commun qui sera jugé conforme par l'ensemble des parties.

La firme spécialisée devra prévoir déposer les collections aux autorités compétentes, à moins qu'une entente spécifique soit intervenue entre les parties impliquées.

La firme spécialisée pourra déposer un rapport d'intervention commun conforme aux exigences des parties impliquées à moins d'indications contraires.

Il est recommandé que la firme intègre la nomenclature utilisée par les experts dans ses enregistrements afin que tous puissent comprendre, utiliser et analyser les données. Les experts en architecture ont attribué des lettres aux différents murs (A, B, C, D, etc.). Pour des fins de communication, il serait pertinent que les communications et rédactions contiennent les correspondances.

IV.5 MESURES DE PROTECTION DES VESTIGES ET DES MAÇONNERIES

La consolidation et la protection des vestiges exposés durant l'intervention sont la responsabilité de l'entrepreneur. La firme sélectionnée devra documenter les méthodes de conservation et de protection utilisées par l'entrepreneur et s'assurer que ces méthodes sont conformes aux exigences du devis. La firme pourra proposer des alternatives si la situation devait se présenter en cours de travaux. La firme doit

cependant formuler les recommandations pertinentes en matière de conservation et faire appel aux expertises nécessaires à la suite de l'approbation par les intervenants.

Les mesures de protection pour les vestiges inconnus ont été élaborées par la CCNQ et font partie d'un document distinct présenté à l'annexe 2.

IV.6 MESURES DE PROTECTION DES OBJETS

Les mesures de protection des objets (vestiges mobiliers) doivent répondre aux exigences de la profession et devront être mises en place par la firme sélectionnée. La firme doit cependant formuler les recommandations pertinentes en matière de restauration potentielle d'objets et faire appel aux expertises nécessaires à la suite de l'approbation par les intervenants.

IV.7 ANALYSES SPÉCIALISÉES

La CCNQ prévoit la possibilité que des analyses spécialisées soient recommandées par la firme sélectionnée. Cette dernière doit, le cas échéant, formuler les recommandations et l'évaluation des coûts pour approbation.

ANNEXE 2. MESURES DE CONSERVATION DES VESTIGES INCONNUS (PAR LA CCNQ)

Selon le document de référence Vade-mecum québécois du Centre de conservation du Québec, nous recommandons plusieurs actions en liens avec la découverte des vestiges inconnus sur le site du Parc- Cavalier du Moulin.

Vestiges en bois :

- La numérisation des structures in situ;
- Le recouvrement des vestiges avec un tissu de type géotextiles biodégradable;
- L'enfouissement permanent des vestiges avec des sols vierges.

Vestiges en pierre :

- La numérisation des structures in situ;
- Le recouvrement des vestiges avec un tissu de type géotextiles biodégradable;
- La création de caisson de contreplaqué fabriqué sur mesure sera créée et posé autour du vestige. Chaque caisson sera muni d'un couvercle retenu en place à l'aide de vis pour pouvoir le retirer facilement et permettre l'examen du vestige;
- À l'intérieur du caisson, des petits baluchons de géotextiles remplis de sable ou de concassé seront posés pour combler les vides entre le caisson et le vestige et assurer une meilleure préservation;
- Le caisson sera recouvert avec un tissu de type géotextiles biodégradable;
- L'enfouissement permanent des vestiges avec des sols vierges.

Instructions à l'entrepreneur :

Instructions

Valider la fermeture des opérations archéologiques avec les archéologues

Réaliser les petits coffrages des vestiges

Faire approuver le matériau de remplissage sélectionné par l'archéologue désigné

Réaliser la consolidation des parois des opérations archéologiques

Contrôler le débit lors de l'étape du comblement des opérations archéologiques

Comblement des opérations avec du sol vierge

Assurer le transport des sols vers les opérations archéologiques grâce aux aires de circulation aménagées

Assurer l'évacuation des sols superflus hors du site archéologique

Réaliser les tâches dans un souci de protection du patrimoine culturel

Instructions aux archéologues :

Instructions

Donner l'autorisation de comblement à l'entrepreneur en considérant le temps de mobilisation qui lui sera essentiel

Fabriquer les sacs de consolidation et assurer leur remplissage

Réaliser la consolidation de proximité des vestiges à l'aide des sacs

Réaliser un relevé photographique de l'étape de consolidation et de comblement

Accompagner l'entrepreneur durant la période de comblement afin d'assurer que les mesures de protection ne sont pas déstructurées

Aviser la Commission de la capitale nationale du Québec de tous changements de stratégie

Formuler des recommandations si la situation le requiert

<https://www.ccq.gouv.qc.ca/fileadmin/images/publications/Vade-mecum-quebecois.pdf>

ANNEXE 3. CONDITIONS DE MOBILISATION DANS LES LIMITES D'UN SITE ARCHÉOLOGIQUE

Conservation de l'intégrité des sites archéologiques Conditions à l'entrepreneur

Parc du Cavalier du Moulin et propriété SQL (CeEt-19)
Jardins du Corps-de-Garde (416G)

Conditions générales

1. Aires de circulation temporaires :

- 1.1 L'entrepreneur devra protéger les surfaces temporaires destinées à la circulation par la pose d'une membrane géotextile et d'un granulat légèrement compacté d'une épaisseur ingénierie.
- 1.2 L'entrepreneur devra s'assurer que l'épaisseur du granulat soit maintenue pendant les travaux.
- 1.3 Les aires de circulation pour la machinerie sont définies au plan Mobilisation.
- 1.4 Toute nouvelle aire de circulation par la machinerie non prévue au devis devra faire l'objet d'une autorisation par les intervenants suivants. Les mesures de protection recommandées au point 1.1 devront être suivies.

2. Protection des murs de maçonnerie dans le cas de l'aménagement d'une rampe d'accès via l'avenue Sainte-Geneviève :

- 2.1 L'aménagement de la rampe sera précédé d'une fouille archéologique ciblée dans le secteur du mur effondré. L'entrepreneur doit permettre l'entreposage des composantes de maçonnerie récupérées durant les travaux sur le site.
- 2.2 Les murs de maçonnerie L, M, N (Blair, muret de cour, mur du garage) devront être protégés adéquatement. **Tout dommage occasionné à la maçonnerie sera à la charge de l'entrepreneur.** Les mesures de protection choisies par l'entrepreneur devront être approuvées par les intervenants suivants : expertise.
- 2.3 Le mur ouest du mur de soutènement dans la portion sud du site devra être protégé si une rampe devait être aménagée. Les mesures de protection devront être approuvées par les intervenants suivants : expertise.

3. Aires de travail et d'entreposage

- 3.1 Les matériaux résiduels des aires de travail (taille de la pierre) devront être évacués du lieu de mobilisation à une fréquence de : fréquence.
- 3.2 La fabrication de ciment-mortier dans les limites du lieu de mobilisation est permise si l'entrepreneur aménage une surface de protection. **Les eaux usées devront être évacuées (comment ?).**
- 3.3 L'entrepreneur doit prendre en considération que les ressources archéologiques sont à faible profondeur et qu'un poids important pourrait nuire à l'intégrité des ressources. Dans cette perspective, l'entrepreneur devra aménager une interface de protection et prendre les mesures nécessaires pour répartir le poids des matériaux entreposés (palettes, madriers, etc.).

4. Interdits :

4.1 Il est interdit de procéder à des excavations (superficielles ou non) non planifiées sans avoir obtenu l'autorisation des intervenants suivants : _____ **expertise** _____.

4.2 Le pieutage ou l'enfoncement d'aménagements temporaires pour la mobilisation (clôtures, échafaudages, étalements) doit avoir obtenu l'aval des intervenants suivants : _____ **expertise** _____.

5. Politique Zéro Déchets :

L'entrepreneur a la responsabilité de maintenir les surfaces des sites archéologiques propres. Il est de la responsabilité de l'entrepreneur de fournir des lieux de dispositions des déchets suffisants.

ANNEXE 4. RAPPORT DE RELEVÉ GÉORADAR-GÉOPHYSIQUE GPR

**GÉOPHYSIQUE GPR INTERNATIONAL INC.**

100 – 2545 rue De Lorimier Tél. : (450) 679-2400
Longueuil (Québec) Fax : (514) 521-4128
Canada J4K 3P7 info@geophysicsgpr.com
www.geophysiquegpr.com

Le 9 juin 2023

transmis par courriel : jennifer.gagne@capitale.gouv.qc.ca

Notre réf. : GPR-23-04415

Mme Jennifer Gagné
Conseillère en aménagement et patrimoine
Direction de l'aménagement et de la mise en valeur
Commission de la capitale nationale
525, boul. René-Lévesque Est, RC
Québec (QC)
G1R 5S9

Objet : Résultats d'un levé de géoradar à Québec, QC

Chère Madame,

Nous vous transmettons par la présente les résultats obtenus à la suite de la réalisation des levés de géoradar du 9 mai 2023 au parc du Cavalier-du-Moulin à Québec (QC). Ces levés visaient à déterminer la présence et de localiser les vestiges d'un ancien moulin, poudrière et d'une maison afin de limiter le nombre d'excavations archéologiques qui suivront ces levés.

Introduction

Le 9 mai 2023, Géophysique GPR International Inc. a réalisé des levés de géoradar au parc du cavalier du moulin à Québec (QC). Un géoradar de type SIR-3000 de GSSI couplé à antenne de 400 MHz a été utilisé lors de la réalisation des levés. Deux zones, une de 1500 m² et une de 250 m² et ont été relevées. La figure 1 montre la localisation générale du site étudié et la figure 2 montre un plan détaillé de ce dernier.

Théorie

Géoradar

Le géoradar utilise la technologie des ondes radar afin d'obtenir un profil quasi-continu des différents médias se trouvant sous la surface du sol. Le principe de base est d'émettre une impulsion électromagnétique dans le sol. L'impulsion voyage sous la surface du sol et est réfléchi vers le haut lorsqu'elle rencontre un matériel ayant une constante diélectrique différente (contraste d'impédance électromagnétique). Un récepteur situé sur le géoradar capte et enregistre l'onde réfléchi. Chaque onde émise et réfléchi constitue une trace. Les traces sont réalisées selon un pas de temps ou de distance bien spécifique et



l'ensemble des traces combinées constitue ce que l'on appelle un radargrammes ou un profil géoradar. Le radargramme est affiché au moyen d'une échelle de couleurs en teintes de gris qui représente l'amplitude des ondes réfléchies par les horizons stratigraphiques ou les cibles souterraines. La figure 3 montre un exemple de profil géoradar.

Les contacts entre l'air et l'eau (nappe phréatique), l'eau et le sol (bathymétrie), le sol et le métal/PVC/béton (détection de conduites) ainsi que les différences entre les types de sols (profils stratigraphiques, profils du roc) sont tous des exemples de réflecteurs qui peuvent être détectés au moyen du géoradar.

La figure 4 illustre le principe de fonctionnement de base du géoradar sur le terrain.

Méthodologie des travaux

Les levés ont été réalisés le 9 mai 2023 par M. Mario Nucciarone, bachelier en géophysique.

Afin d'être en mesure de bien couvrir les zones désignées sur place par le représentant de la commission de la capitale nationale, deux zones distinctes ont été délimitées. Les zones ont été quadrillées au moyen du géoradar selon un espacement de 1 mètre.

Les paramètres d'acquisition de données ont été choisis afin de permettre un maximum de pénétration des ondes radar en profondeur tout en ayant une bonne résolution.

Une analyse des différenciations dans le remblai et dans la continuité des horizons stratigraphiques a été réalisée. Cette étude permet de relever des zones où l'on peut observer une discontinuité dans la stratigraphie pouvant indiquer la présence d'une fondation ou bien une zone où le sol a été remanié depuis que les structures ont été démontées.

Résultats et interprétation

Le plan A à l'échelle 1 : 400 de l'annexe A présente la compilation de toutes les anomalies détectées par moyen du géoradar sur la zone 1. Le plan B à l'échelle 1 : 300 de l'annexe A présente la compilation de toutes les anomalies détectées par moyen du géoradar sur la zone 2.

Une constante diélectrique de 8 a été utilisée pour toutes les zones de levés, équivalent à une vitesse moyenne du sol de 0,11 m/ns. Cette vitesse a été déterminée par la méthode d'analyse des hyperboles de diffraction de diverses cibles ponctuelles. En considérant la valeur de la constante diélectrique, on peut calculer la précision de la profondeur de la



pénétration des ondes EM du géoradar qui serait de l'ordre de +/- 17%. Dans ce cas-ci, la profondeur d'investigation se limitait à environ 4 mètres.

Sur le plan des résultats, les lignes grises continues montrent l'emplacement de chaque profil géoradar réalisé.

Les anomalies rencontrées ont été classées selon 5 groupes:

- 1) **Fort réflecteur:** Ces anomalies sont représentées par des polygones bleus sur les plans A et B. Ce type d'anomalie est caractérisé par une forte réflexion du signal du géoradar. Ceci est créé lorsqu'on a un fort contraste diélectrique entre deux milieux, c'est-à-dire lorsque l'onde électromagnétique rencontre un changement de milieu. Par exemple, lorsque l'onde voyageant dans le sol frappe un corps étranger, une partie de l'énergie va être réfléchi vers la surface et enregistrée par le système puisque le contraste diélectrique entre le sol et l'intrusion est fort. La figure 5 montre un exemple d'un profil de géoradar recoupant une anomalie de type « fort réflecteur ».
- 2) **Couche non homogène :** Ces anomalies sont représentées par des polygones rouges sur le Plan A et d'un plan d'isocontours des profondeurs de cette couche sur le Plan B. Il est impossible de se prononcer quant à la nature de ce changement. Il peut, entre autres, s'agir d'un changement de densité des sols à cet endroit ou bien d'une fondation sous-jacente. Sur le Plan A ces couches se trouvent entre 0,5 et 2 mètres de profondeur de la surface. La taille des trois emplacements distincts de ces couches non homogènes pourrait s'apparenter à d'anciennes fondations. Sur le Plan B, une couche non homogène est présente partout sur la zone d'étude. Il est moins probable que cette couche soit indicative d'une ancienne fondation d'un bâtiment puisque cette couche a été détectée sur toute la surface relevée de la zone 2. La figure 6 montre un exemple d'un profil de géoradar recoupant une anomalie de type « couche non homogène ».
- 3) **Anomalie profonde :** Ces anomalies sont représentées par des polygones jaunes sur le Plan A. Ce type d'anomalie se retrouve à une profondeur supérieure à 3,0 mètres. La signature de telles anomalies est trop faible pour être capable d'interpréter la nature de ces derniers. La figure 7 montre un exemple d'un profil de géoradar recoupant une anomalie de type « anomalie profonde ».
- 4) **Sol remblayé (hyperboles multiples):** Ces anomalies sont représentées par des polygones mauves sur le Plan A. Ce type d'anomalie est caractérisé par une zone qui diffère de la matrice avoisinante et dont les limites ne sont pas très précises. La signature d'une telle anomalie peut être un regroupement d'hyperboles incomplètes ou un recoupement de couches géologiques localisées. Cela peut être causé par l'activité humaine (excavation, remblai) ou par des mouvements dans le sol. La



figure 8 montre un exemple d'un profil de géoradar recoupant une anomalie de type « sol remblayé ».

- 5) **Cible ponctuelle** (hyperbole): Ces anomalies sont représentées par des triangles bourgognes sur le plan A et B. Ce type d'anomalie a une signature en forme d'hyperbole et est causée par un objet ponctuel. Les « bras » des hyperboles sont dus à un effet géométrique. L'objet causant l'anomalie se trouve à l'apex de l'hyperbole. Les causes de ce type d'anomalie s'apparentent à celles de l'anomalie de type « fort réflecteur » (changements de milieu), mais la source de l'anomalie est généralement de plus petite taille. La figure 9 montre un exemple d'un profil de géoradar recoupant une anomalie de type « cible ponctuelle ».

Conclusion

Géophysique GPR International Inc. a été mandaté par la commission de la capitale nationale afin de déterminer la présence d'anciens vestiges d'un moulin, poudrière et d'une maison. Un levé de géoradar a donc été pratiqué sur deux surfaces au moyen d'une antenne de 400 MHZ au parc du cavalier du moulin à Québec (QC).

Puisque le géoradar est un outil d'auscultation non destructif, il n'est jamais possible d'assurer avec certitude qu'une anomalie est une structure ou cible recherchée. Néanmoins, les résultats obtenus par le présent levé permettent d'identifier des zones montrant les plus fortes probabilités de la présence de vestiges. En effet, les zones ayant de fortes concentrations d'anomalies sont plus susceptibles de correspondre à l'emplacement de vestiges que les zones ne montrant qu'un seul type d'anomalie ou aucune. Pour la zone 1, une attention devrait être portée sur les anomalies à l'extrémité sud, de même que les anomalies au centre de la portion carrée de la zone. Pour la zone 2, la présence probable de vestiges se traduit par des anomalies à l'extrémité ouest.

Si des tranchées d'excavation doivent être réalisées, il est recommandé de les effectuer au-dessus des régions où l'on observe une grande concentration d'anomalies.

Bien que le taux de réussite de détection avec le géoradar soit très bon, dans certains cas, il est possible que cet appareil ne puisse pas détecter une anomalie (cible linéaire, armature, etc.). La profondeur de pénétration de la méthode peut être limitée par des sols conducteurs ou par la présence de sources d'interférence. De plus, la détermination de la profondeur des cibles est le paramètre qui présente la plus grande incertitude pour la méthode du géoradar. Ainsi, les résultats obtenus ne peuvent être considérés avec exactitude. Il est entendu que Géophysique GPR ne pourra être tenu responsable de tout bris, dommages aux infrastructures ou tout autre préjudice pouvant survenir lors de travaux ultérieurs aux levés géophysiques.



Jennifer Gagné
Le 9 juin 2023

Espérant le tout à votre satisfaction, veuillez agréer, chère Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Nucciarone", with a stylized flourish extending from the end.

Mario Nucciarone, B. Sc
Chargé de projet





FIGURE 1
Localisation générale du site étudié
(Source: Open Street Map)



FIGURE 2
Plan détaillé du site étudié
(Source: Google Earth™)

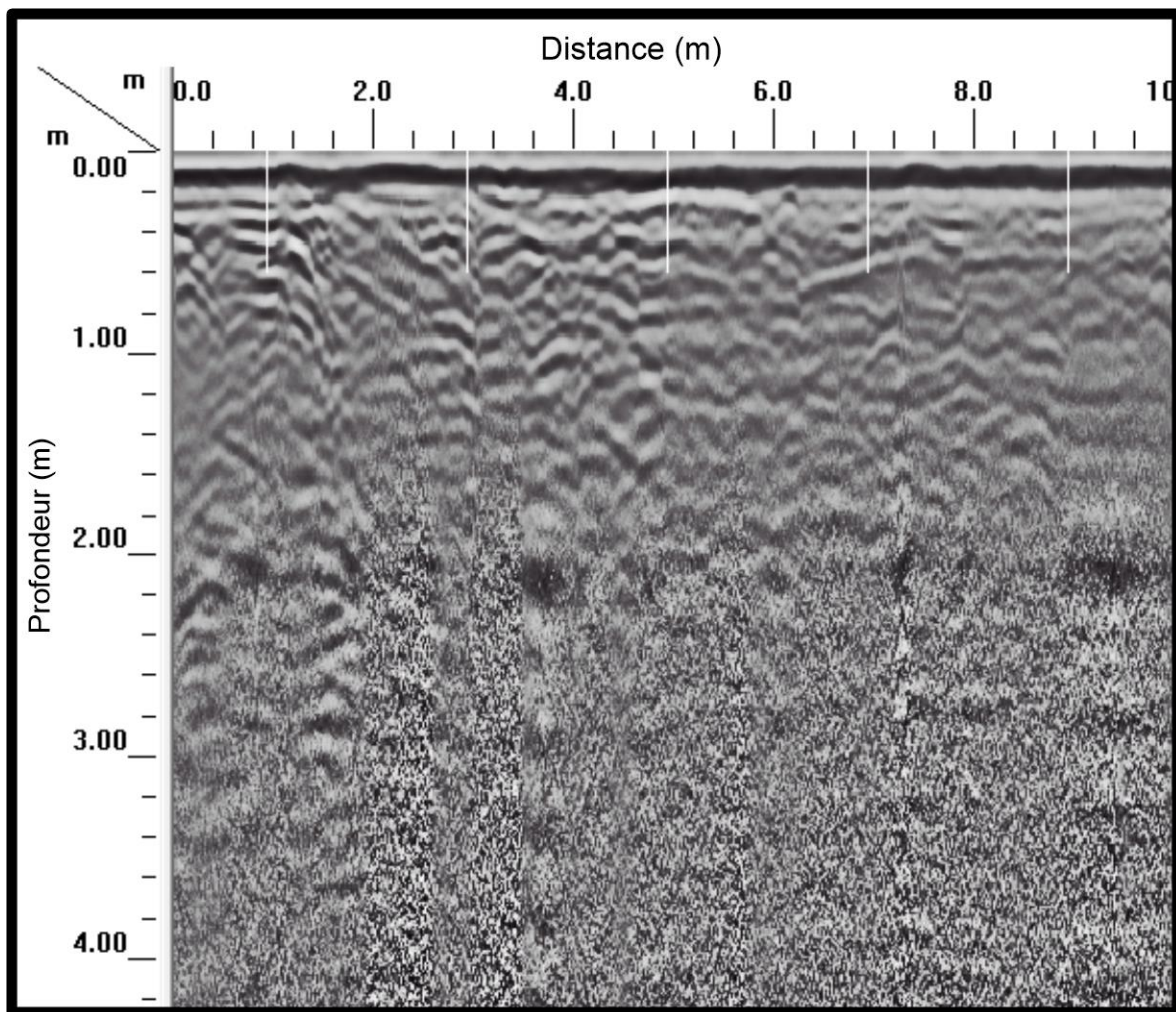


FIGURE 3
Exemple de profil géoradar (radargramme)

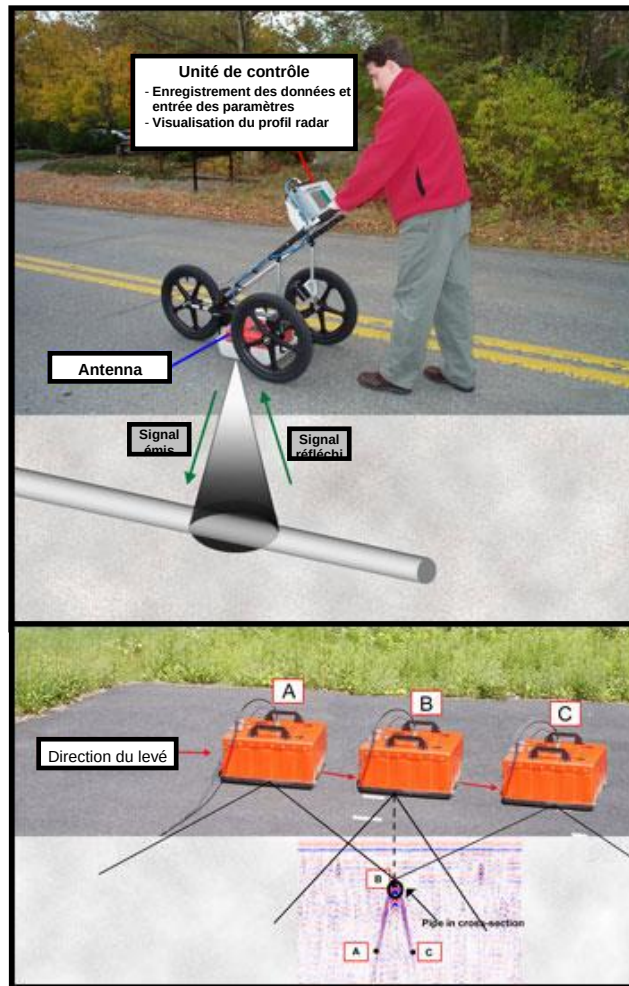


FIGURE 4
Principe de fonctionnement du géoradar

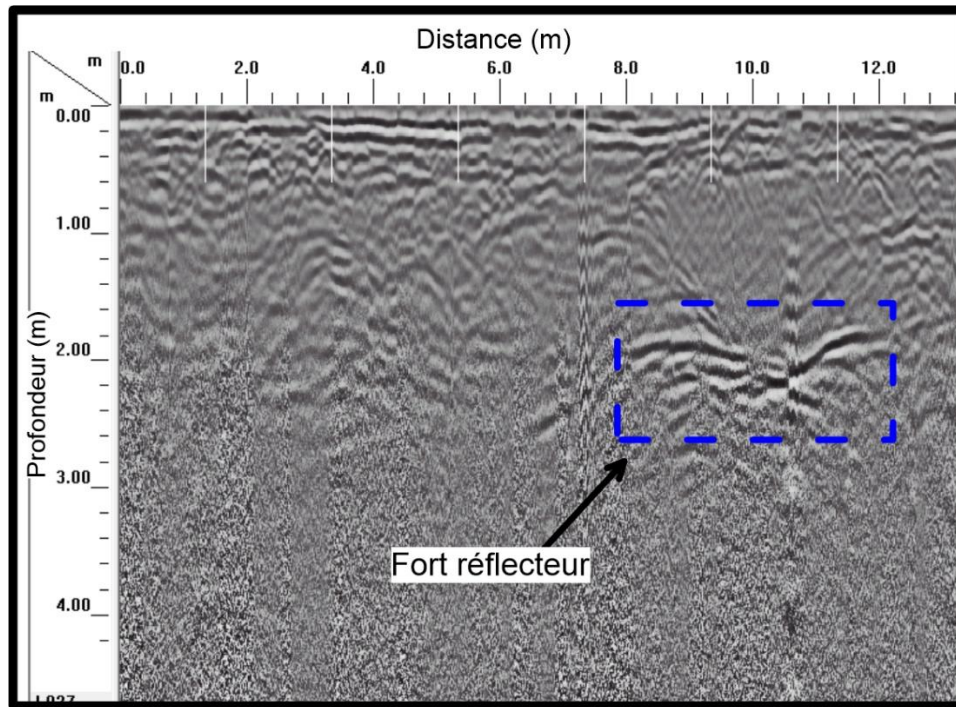


FIGURE 5
Exemple de fort réflecteur

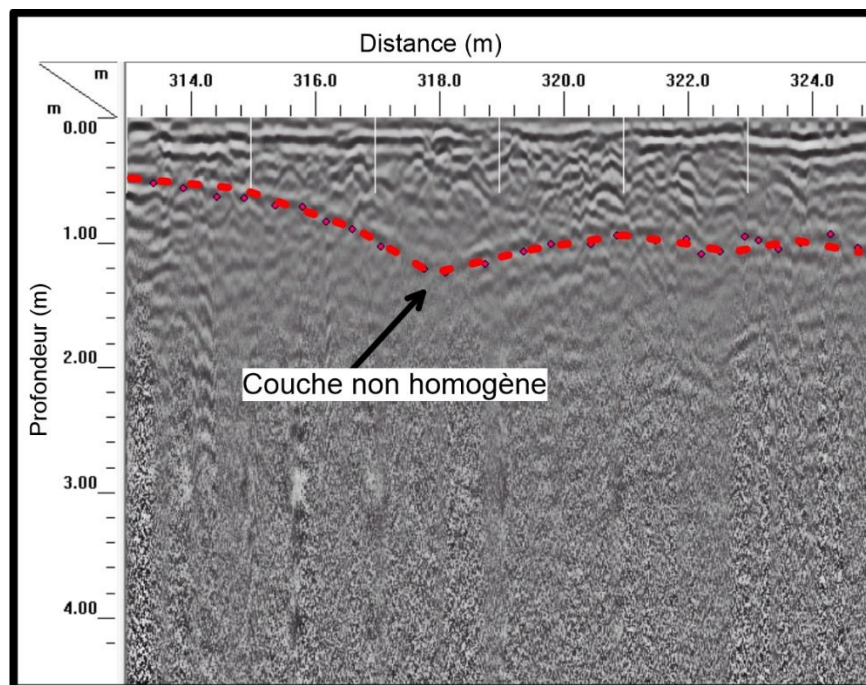


FIGURE 6
Exemple couche non homogène

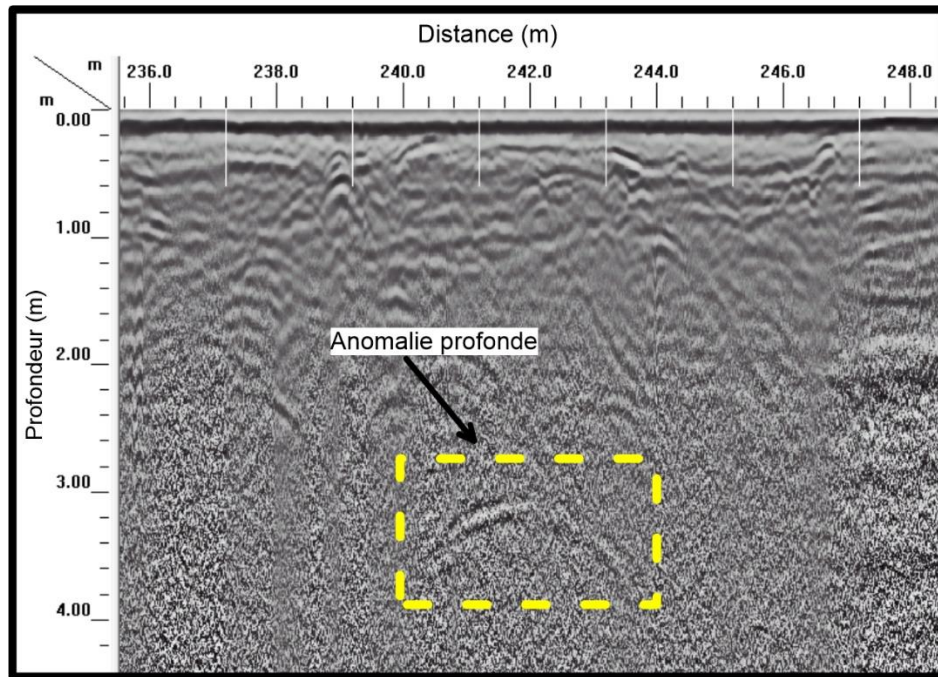


Figure 7
Exemple d'anomalie profonde

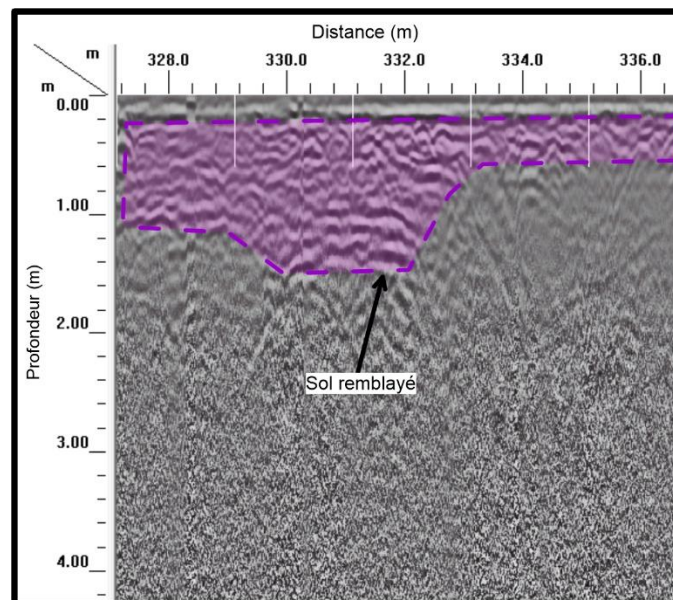


Figure 8
Exemple de sol remblayé

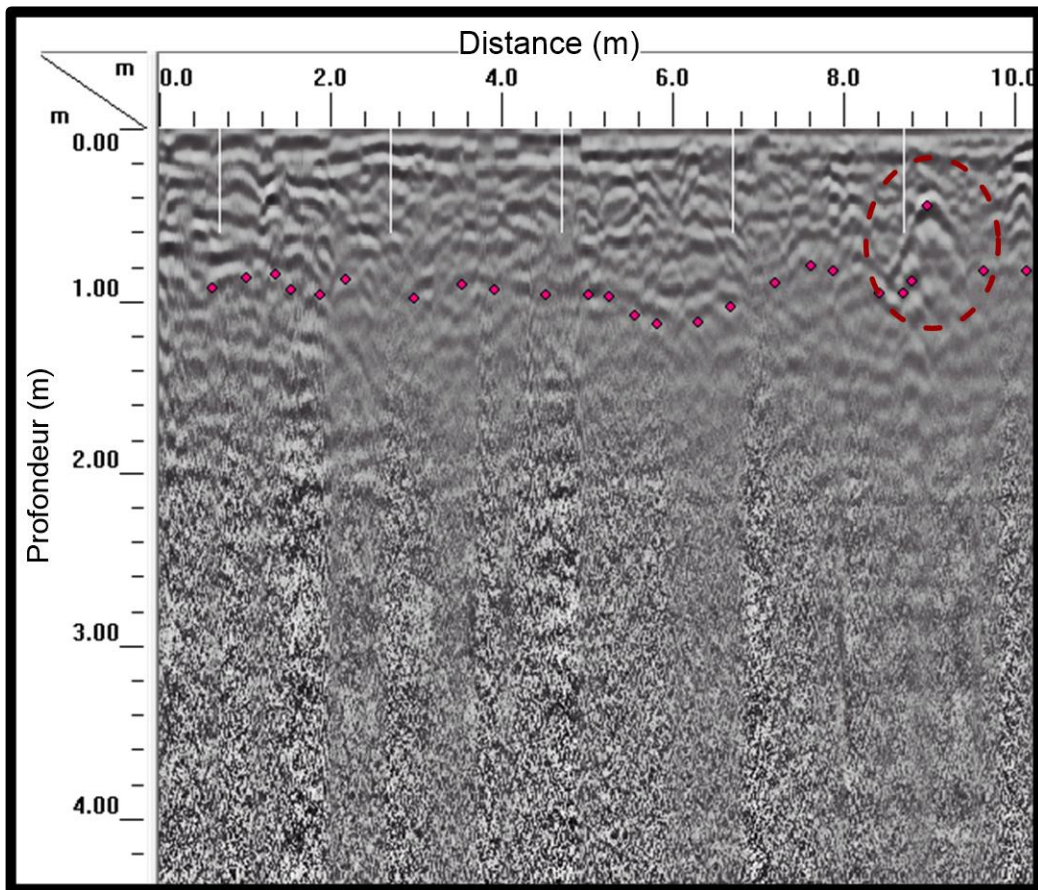


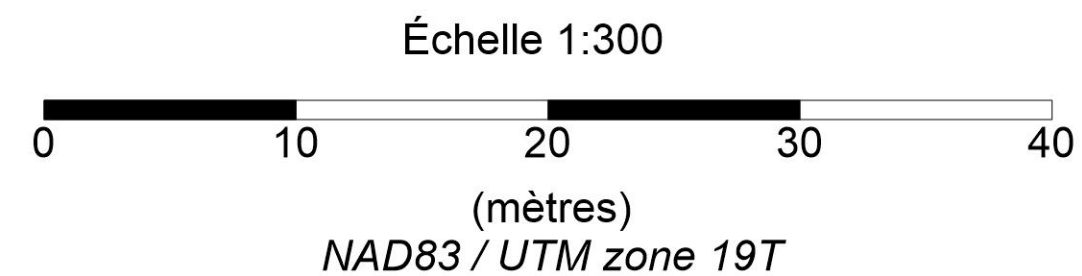
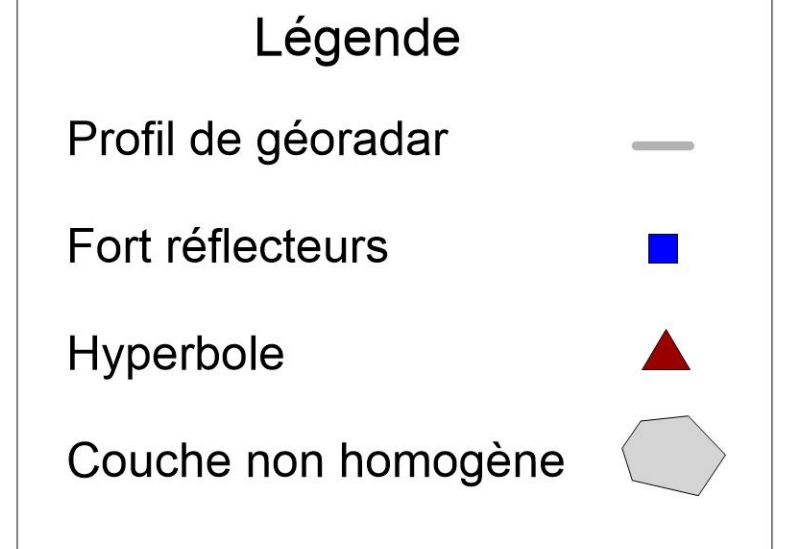
Figure 9
Exemple de cible ponctuelle

Annexe A : Résultat des levés de géoradar



Légende	
Profil de géoradar	
Fort réflecteurs	
Couche non homogène	
Anomalie profonde	
Sol remblayé	
Cible ponctuelle	

Titre: Résultats du levé de géoradar - Zone 1		
Client: COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE		
Site d'étude : Parc du cavalier du moulin à Québec, QC		
Dessiné par : Mario Nucciarone B.Sc. Géoph.		App. par: Daniel Campos, ing.
	Date : 25 mai, 2023	Plan A
	Notre référence : GPR23-04415	



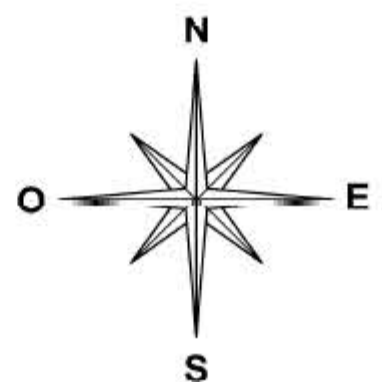
Titre: Résultats du levé de géoradar - Zone 2		
Client: COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE		
Site d'étude : Parc du cavalier du moulin à Québec, QC		
Dessiné par : Mario Nucciarone B.Sc. Géoph.	App. par: Daniel Campos, ing.	
 GEOPHYSIQUE GPR INTERNATIONAL INC	Date : 25 mai, 2023	Plan B
	Notre référence : GPR23-04415	

ANNEXE 5. SUPERPOSITIONS SÉLECTIONNÉES ET ICONOGRAPHIE SUPPLÉMENTAIRE



LÉGENDE

-  Secteur des travaux prévus en 2023-2026/2028
-  Limites du lot cadastrale



Étude de potentiel archéologique 2023
Parc du Cavalier-du-Moulin
CeEt-19, 416G

Plan de Levasseur de Néré de 1695 superposé
aux travaux prévus en 2023-2026/2028



0 40 80 m



LÉGENDE

-  Secteur des travaux prévus en 2023-2026/2026
 Limites du lot cadastrale
 Parement intérieur arpenté
 Parement extrapolé
 Bâtiment

Intervention 2022

-  Forage vertical 2022 dans le CeEt-19
-  Forage horizontal 2022 dans le CeEt-19
- CeEt-19-4A** Identification de sous-opération 2022 du CeEt-19
-  Forage vertical 2022 dans le 416C
- 416G-14A** Identification de sous-opération 2022 du 416G

Interventions antérieures

-  Sous-opération archéologique antérieure
11A Identification de sous-opération antérieure
 9  Maçonnerie en pierre
 Béton
 Vestige archéologique
 Maçonnerie en brique



Étude de potentiel archéologique 2023
Parc du Cavalier-du-Moulin
CeEt-19, 416G

Plan présumé de Levasseur de Néré de 1700
superposé
aux travaux prévus en 2023-2026/2028

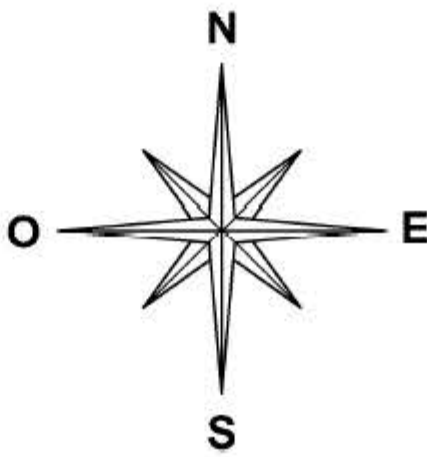


marc 2023



LÉGENDE

-  Secteur des travaux prévus en 2023-2026/2028
-  Limites du lot cadastrale



**Étude de potentiel archéologique 2023
Parc du Cavalier-du-Moulin
CeEt-19, 416G**

Plan de Levasseur de Néré, de 1709 superposé
aux travaux prévus en 2023-2026/2028

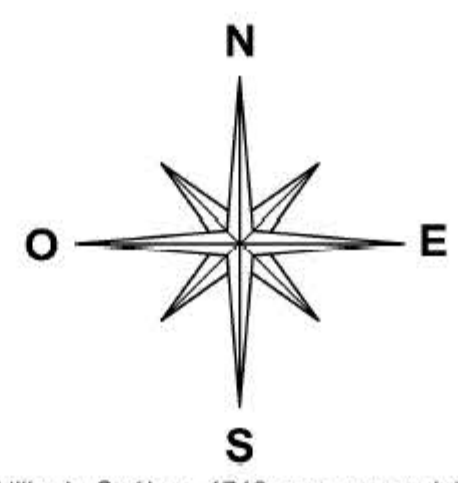


0 40 80 m



LÉGENDE

-  Secteur des travaux prévus en 2023-2026/2028
-  Limites du lot cadastrale

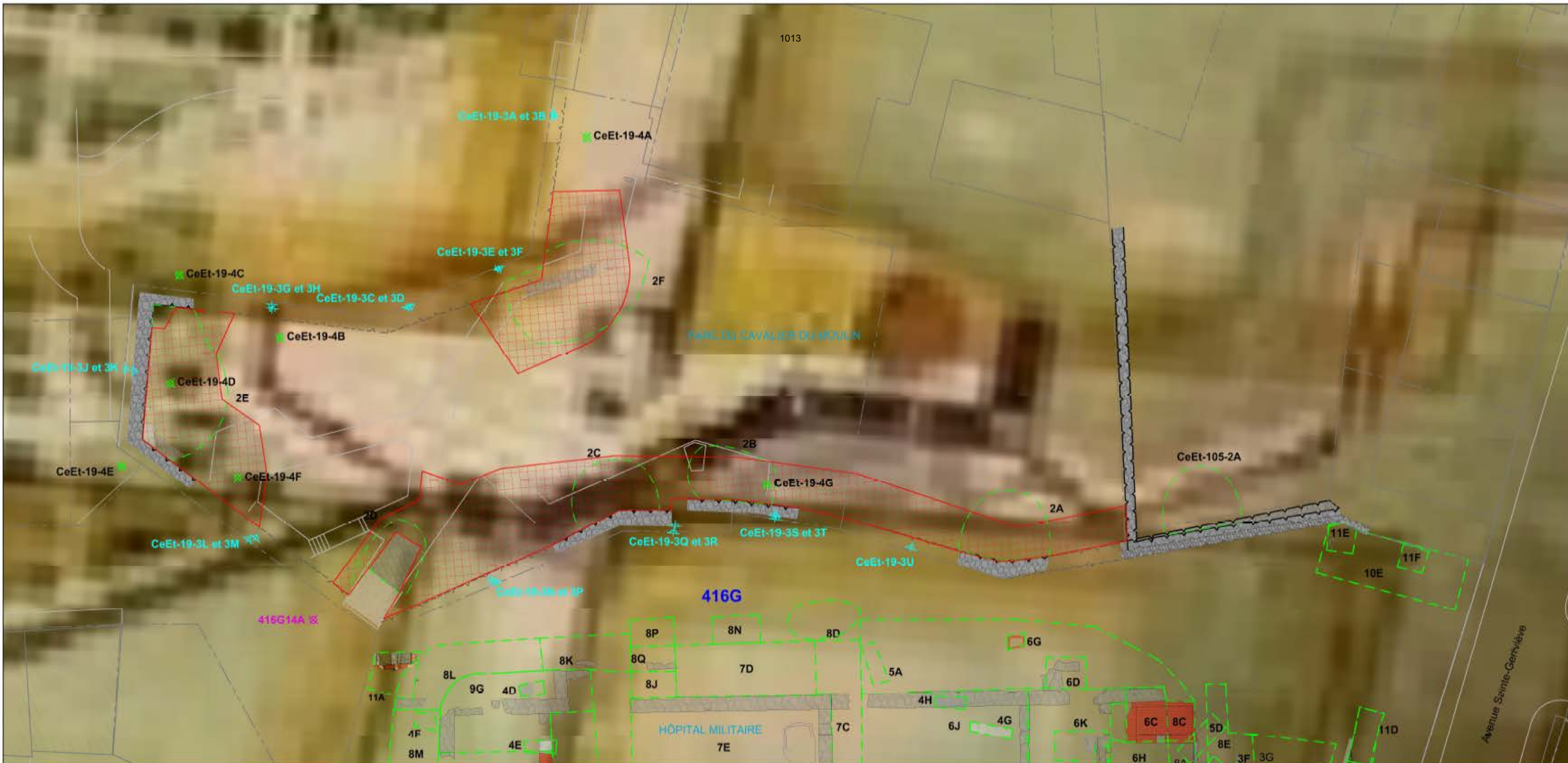


**Étude de potentiel archéologique 2023
Parc du Cavalier-du-Moulin
CeEt-19, 416G**

Plan de Boisberthelot de Beauours de 1713
superposé
aux travaux prévus en 2023-2026/2028



0 40 80 m



LÉGENDE

- Secteur des travaux prévus en 2023-2026/2028
- Limites du lot cadastrale
- Parement intérieur arpenté
- Parement extrapolé
- Bâtiment

Intervention 2022

- + Forage vertical 2022 dans le CeEt-19
- + Forage horizontal 2022 dans le CeEt-19
- + CeEt-19-4A Identification de sous-opération 2022 du CeEt-19
- + CeEt-19-3A Identification de sous-opération 2022 du CeEt-19
- + Forage vertical 2022 dans le 416G
- + 416G-14A Identification de sous-opération 2022 du 416G

Interventions antérieures

- Sous-opération archéologique antérieure
- 11A Identification de sous-opération antérieure
- Maçonnerie en pierre
- Béton
- Vestige archéologique
- Maçonnerie en brique



Étude de potentiel archéologique 2023
Parc du Cavalier-du-Moulin
CeEt-19, 416G

Plan de Chaussegros de Léry de 1718 superposé
aux travaux prévus en 2023-2026/2028



0 3 6m

mars 2023



LÉGENDE

- Secteur des travaux prévus en 2023-2026/2028
- Limites du lot cadastrale
- Parement intérieur arpenté
- Parement extrapolé
- Bâtiment

Intervention 2022

- Forage vertical 2022 dans le CeEt-19
- Forage horizontal 2022 dans le CeEt-19
- CeEt-19-4A Identification de sous-opération 2022 du CeEt-19
- Forage vertical 2022 dans le 416G
- 416G-14A Identification de sous-opération 2022 du 416G

Interventions antérieures

- Sous-opération archéologique antérieure
- 11A Identification de sous-opération antérieure
- Maçonnerie en pierre
- Béton
- Vestige archéologique
- Maçonnerie en brique



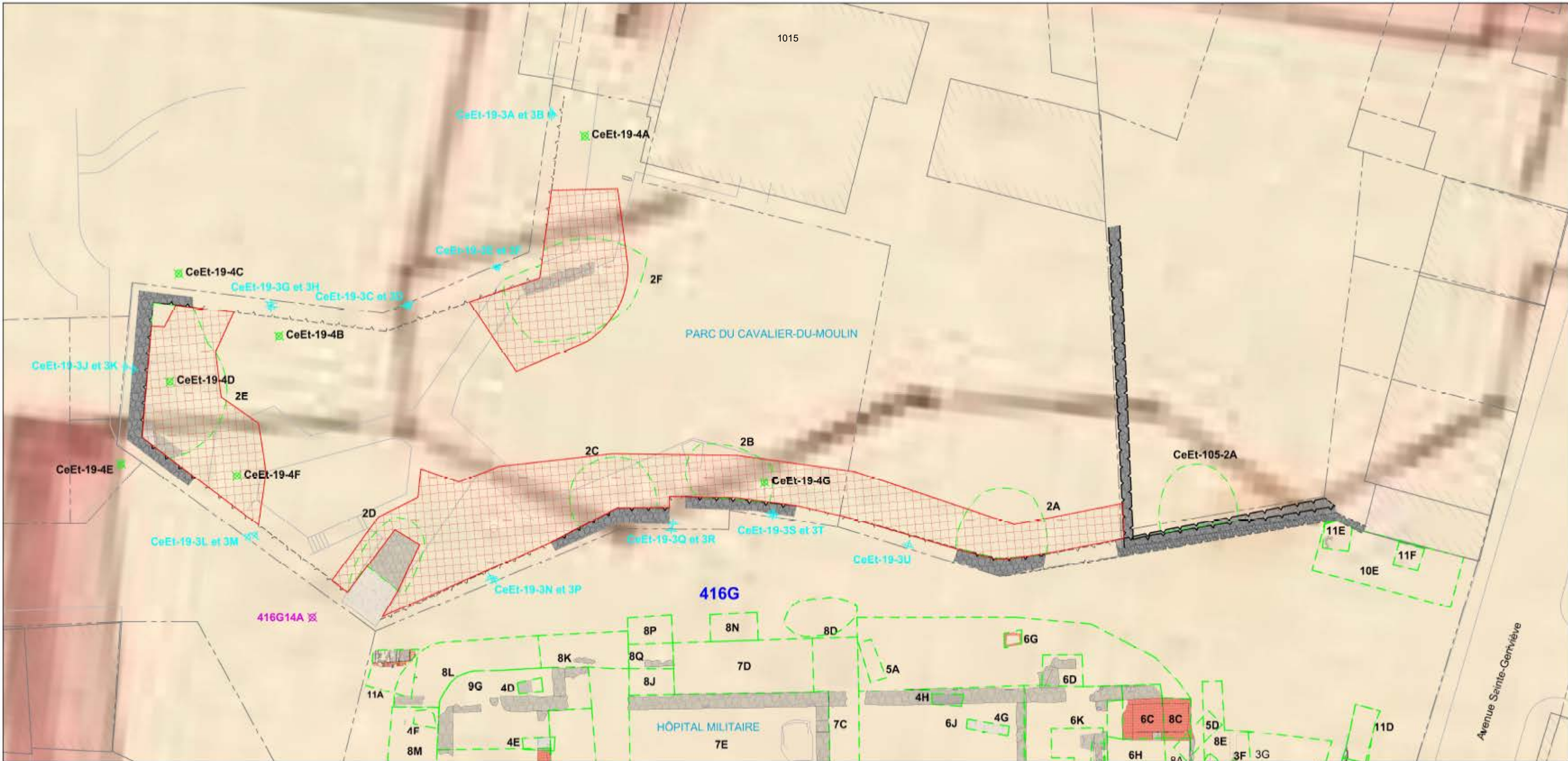
Étude de potentiel archéologique 2023
Parc du Cavalier-du-Moulin
CeEt-19, 416G

Plan de Chaussegros de Léry de 1740 superposé
aux travaux prévus en 2023-2026/2028



0 3 6m

mai 2023



LÉGENDE

- Secteur des travaux prévus en 2023-2026/2028
- Limites du lot cadastrale
- Parement intérieur arpenté
- Parement extrapolé
- Bâtiment

Intervention 2022

- Forage vertical 2022 dans le CeEt-19
- Forage horizontal 2022 dans le CeEt-19
- CeEt-19-4A Identification de sous-opération 2022 du CeEt-19
- CeEt-19-3A Forage vertical 2022 dans le 416C
- 416G-14A Identification de sous-opération 2022 du 416G

Interventions antérieures

- Sous-opération archéologique antérieure
- 11A Identification de sous-opération antérieure
- Maçonnerie en pierre
- Béton
- Vestige archéologique
- Maçonnerie en brique



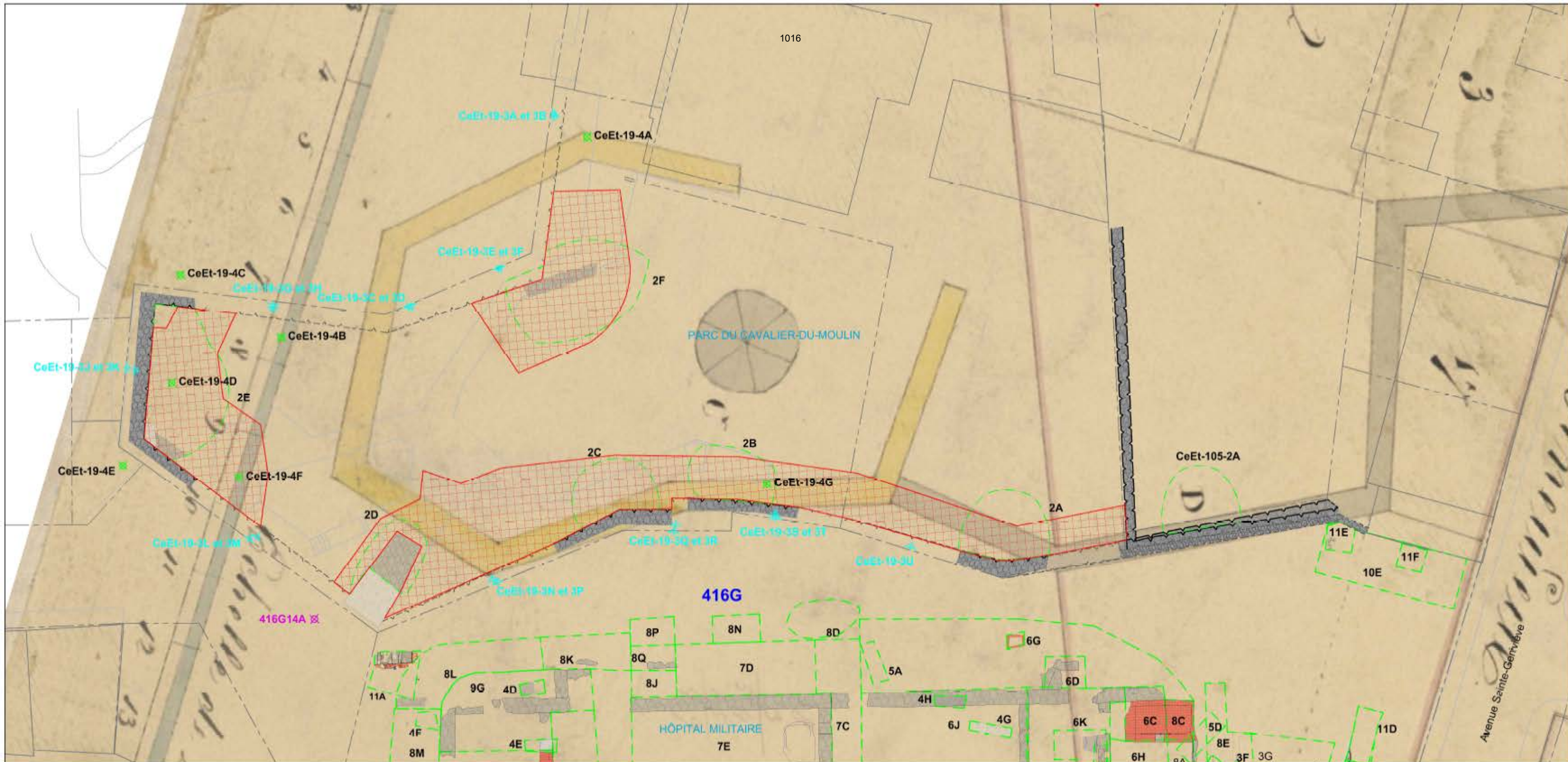
Étude de potentiel archéologique 2023 Parc du Cavalier-du-Moulin CeEt-19, 416G

Plan de Chaussegros de Léry de 1752 superposé
aux travaux prévus en 2023-2026/2028



0 3 6m

marc 2023



LÉGENDE

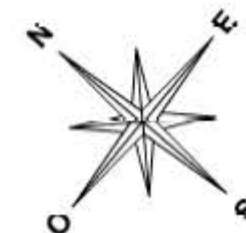
-  Secteur des travaux prévus en 2023-2026/2028
 Limites du lot cadastrale
 Parement intérieur arpenté
 Parement extrapolé
 Bâtiment

Intervention 2022

-  Forage vertical 2022 dans le CeEt-19
-  Forage horizontal 2022 dans le CeEt-19
- CeEt-19-4A** Identification de sous-opération 2022 du CeEt-19
- CeEt-19-3A**
-  Forage vertical 2022 dans le 416G
- 416G-14A** Identification de sous-opération 2022 du 416G

Interventions antérieures

-  Sous-opération archéologique antérieure
11A Identification de sous-opération antérieure
 9  Maçonnerie en pierre
 Béton
 Vestige archéologique
 Maçonnerie en brique

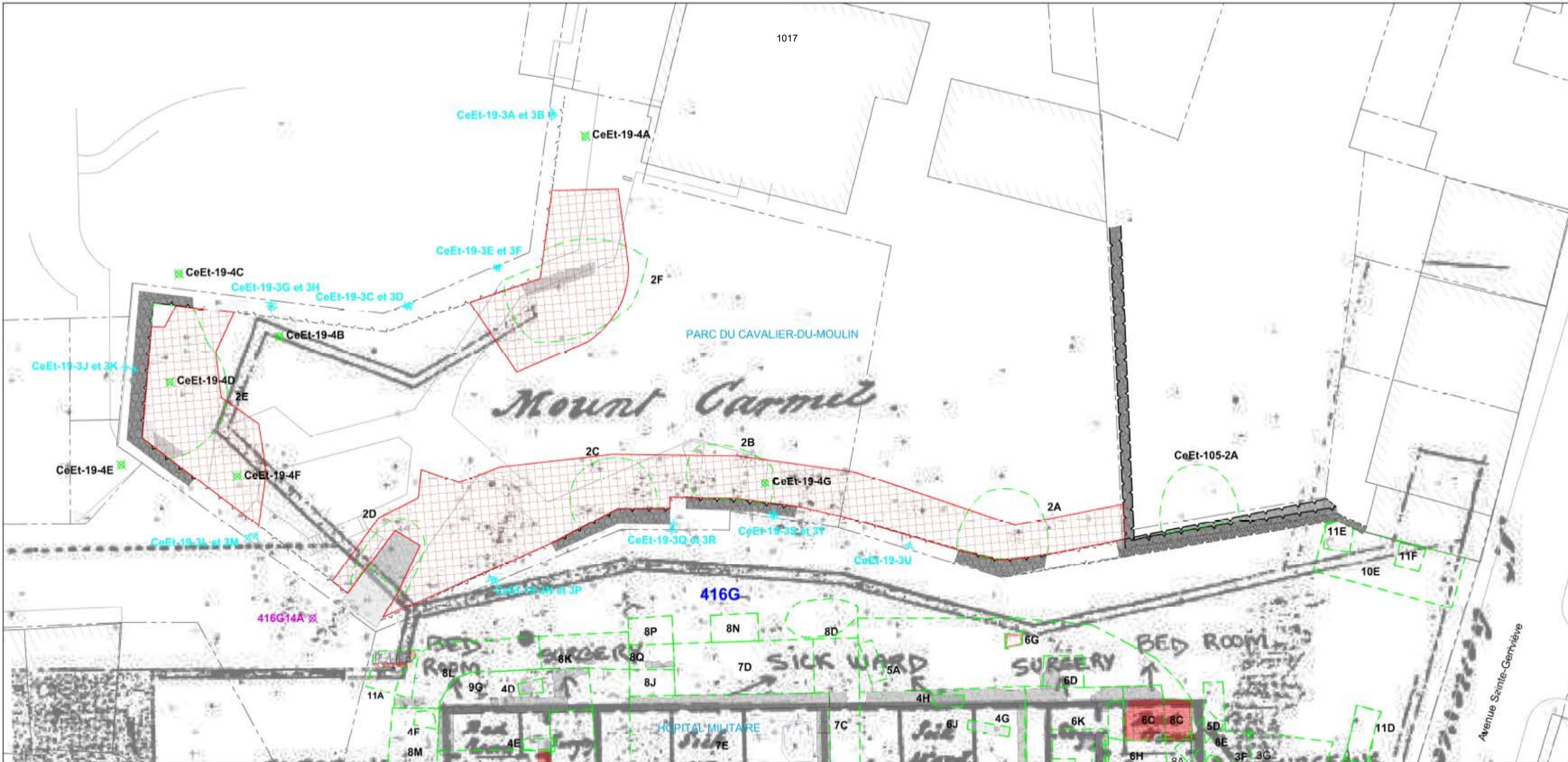


Étude de potentiel archéologique 2023
Parc du Cavalier-du-Moulin
CeEt-19, 416G

Plan de Lamorille de 1756 superposé
aux travaux prévus en 2020-2026/2020



marc 2023



LÉGENDE

-  Secteur des travaux prévus en 2023-2026/2028
 Limites du lot cadastrale
 Parement intérieur arpenté
 Parement extrapolé
 Bâtiment

Intervention 2022

-  Forage vertical 2022 dans le CeEt-19
 Forage horizontal 2022 dans le CeEt-19
CeEt-19-4A Identification de sous-opération 2022 du CeEt-19
 Forage vertical 2022 dans le 416C
416G-14A Identification de sous-opération 2022 du 416G

Interventions antérieures

-  Sous-opération archéologique antérieure
11A Identification de sous-opération antérieure
 9  Maçonnerie en pierre
 Béton
 Vestige archéologique
 Maçonnerie en brique



Étude de potentiel archéologique 2023
Parc du Cavalier-du-Moulin
CeEt-19, 416G

Plan anonyme de 1811 superposé
aux travaux prévus en 2020-2026/2020



marc 2023

 Secteur des travaux prévus en 2023-2026/2028
 Limites du lot cadastrale
 Parement intérieur arpenté
 Parement extrapolé
 Bâtiment

- Forage vertical 2022 dans le CeEt-19
- Forage horizontal 2022 dans le CeEt-19
- CeEt-19-4A** Identification de sous-opération 2022 du CeEt-19
- CeEt-19-3A**
- Forage vertical 2022 dans le 416G
- 416G-14A** Identification de sous-opération 2022 du 416G

 Sous-opération archéologique antérieure
11A Identification de sous-opération antérieure
 9 Maçonnerie en pierre
 Béton
 Vestige archéologique
 Maçonnerie en brique

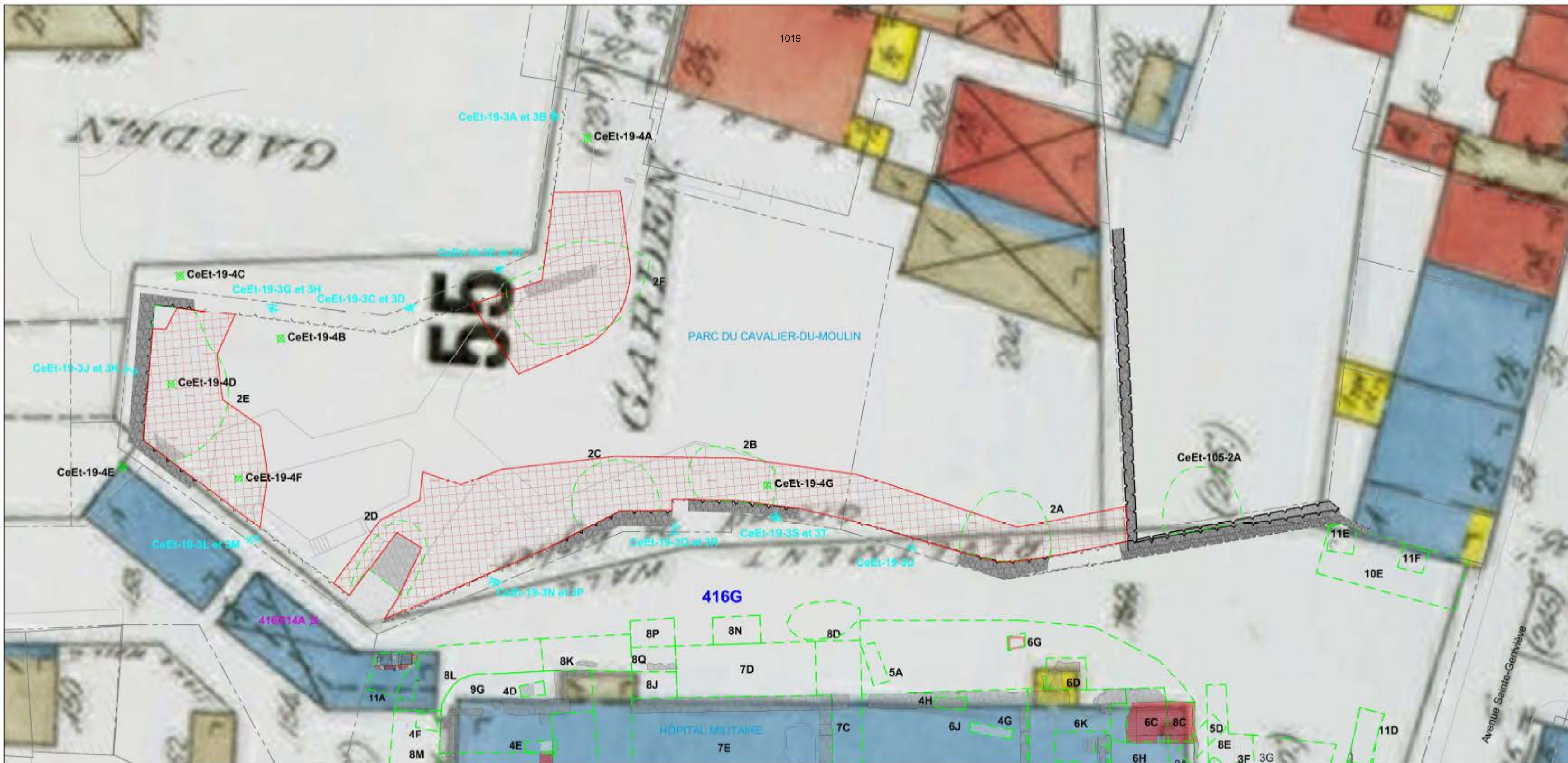


Étude de potentiel archéologique 2023
Parc du Cavalier-du-Moulin
CeEt-19, 416G

Plan anonyme de 1823 superposé
aux travaux prévus en 2023-2026/2020



marc 2023



LÉGENDE

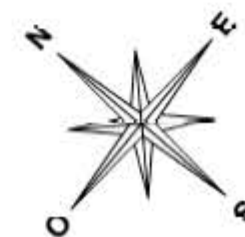
- Secteur des travaux prévus en 2023-2026/2028
- Limites du lot cadastrale
- Parement intérieur arpenté
- Parement extrapolé
- Bâtiment

Intervention 2022

- + Forage vertical 2022 dans le CeEt-19
- + Forage horizontal 2022 dans le CeEt-19
- + CeEt-19-4A Identification de sous-opération 2022 du CeEt-19
- + CeEt-19-3A Identification de sous-opération 2022 du CeEt-19
- + Forage vertical 2022 dans le 416C
- + 416G-14A Identification de sous-opération 2022 du 416G

Interventions antérieures

- Sous-opération archéologique antérieure
- 11A Identification de sous-opération antérieure
- Maçonnerie en pierre
- Béton
- Vestige archéologique
- Maçonnerie en brique



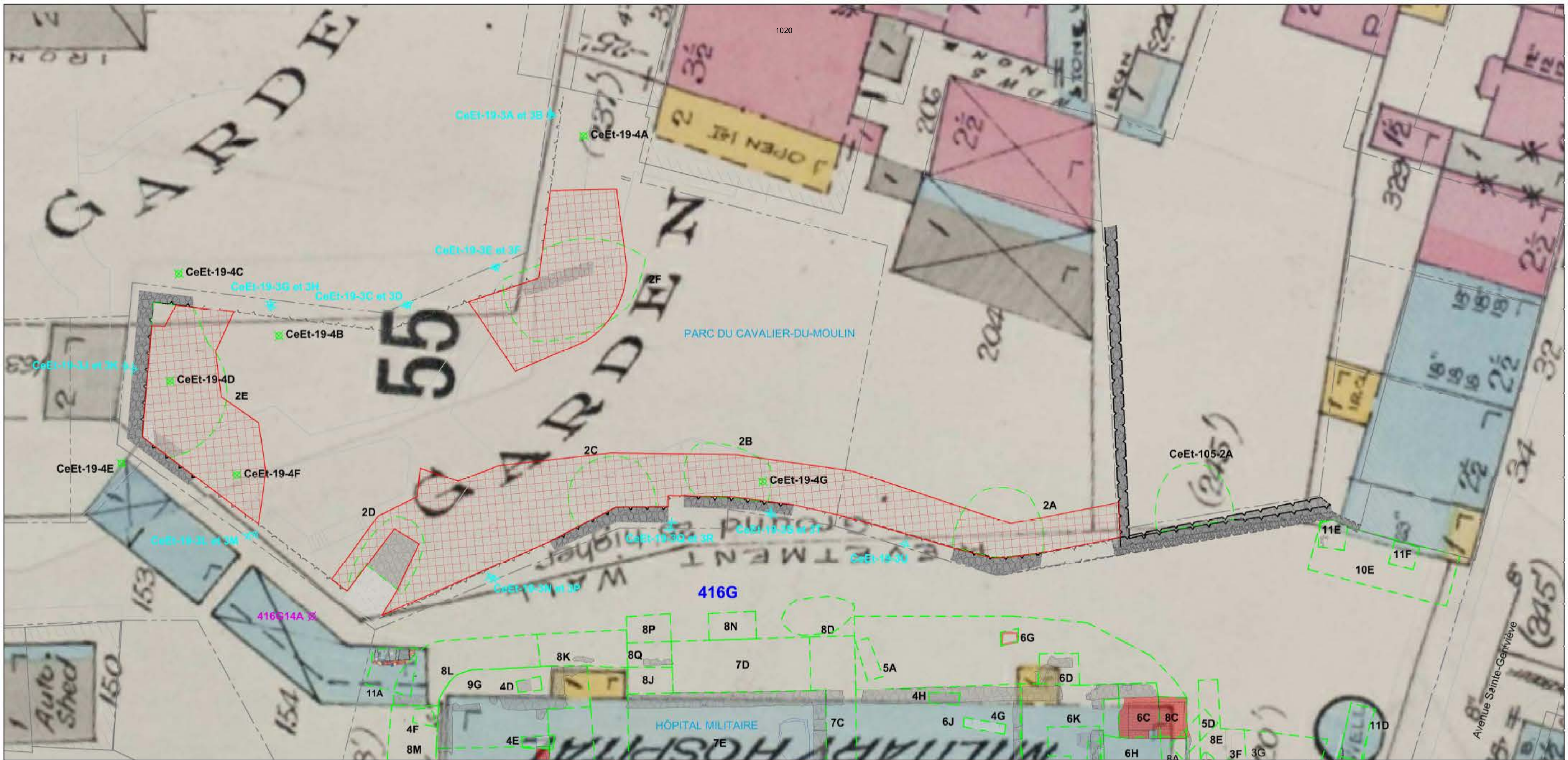
Étude de potentiel archéologique 2023
Parc du Cavalier-du-Moulin
CeEt-19, 416G

Plan de Goad de 1898 superposé
aux travaux prévus en 2023-2026/2028



0 3 6m

mars 2023



LÉGENDE

- Secteur des travaux prévus en 2023-2026/2028
- Limites du lot cadastrale
- Parement intérieur arpenté
- Parement extrapolé
- Bâtiment

Intervention 2022

- Forage vertical 2022 dans le CeEt-19
- Forage horizontal 2022 dans le CeEt-19
- Identification de sous-opération 2022 du CeEt-19
- Forage vertical 2022 dans le 416G
- Identification de sous-opération 2022 du 416G

Interventions antérieures

- Sous-opération archéologique antérieure
- 11A Identification de sous-opération antérieure
- Maçonnerie en pierre
- Béton
- Vestige archéologique
- Maçonnerie en brique

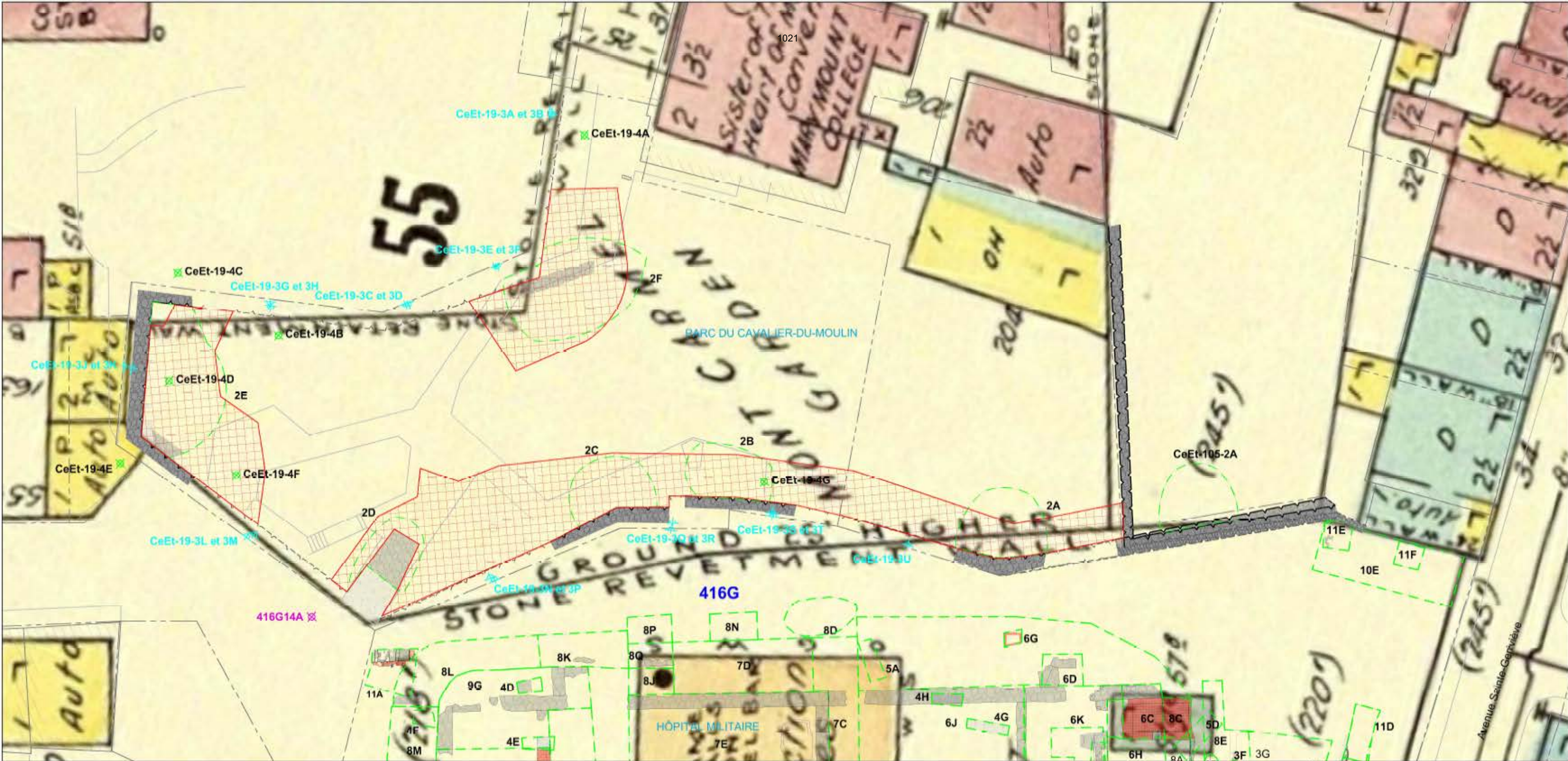


Étude de potentiel archéologique 2023
Parc du Cavalier-du-Moulin
CeEt-19, 416G

Plan de Goad de 1910-1912 superposé
aux travaux prévus en 2023-2026/2028



0 3 6m



LÉGENDE

- Secteur des travaux prévus en 2023-2026/2028
- Limites du lot cadastrale
- Parement intérieur arpenté
- Parement extrapolé
- Bâtiment

Intervention 2022

- Forage vertical 2022 dans le CeEt-19
- Forage horizontal 2022 dans le CeEt-19
- CeEt-19-4A Identification de sous-opération 2022 du CeEt-19
- CeEt-19-3A Forage vertical 2022 dans le CeEt-19
- 416G-14A Identification de sous-opération 2022 du 416G

Interventions antérieures

- Sous-opération archéologique antérieure
- 11A Identification de sous-opération antérieure
- Maçonnerie en pierre
- Déton
- Vestige archéologique
- Maçonnerie en brique



**Étude de potentiel archéologique 2023
Parc du Cavalier-du-Moulin
CeEt-19, 416G**

Plan du Underwriters' Survey Bureau de 1957-1960
superposé
aux travaux prévus en 2023-2026/2028

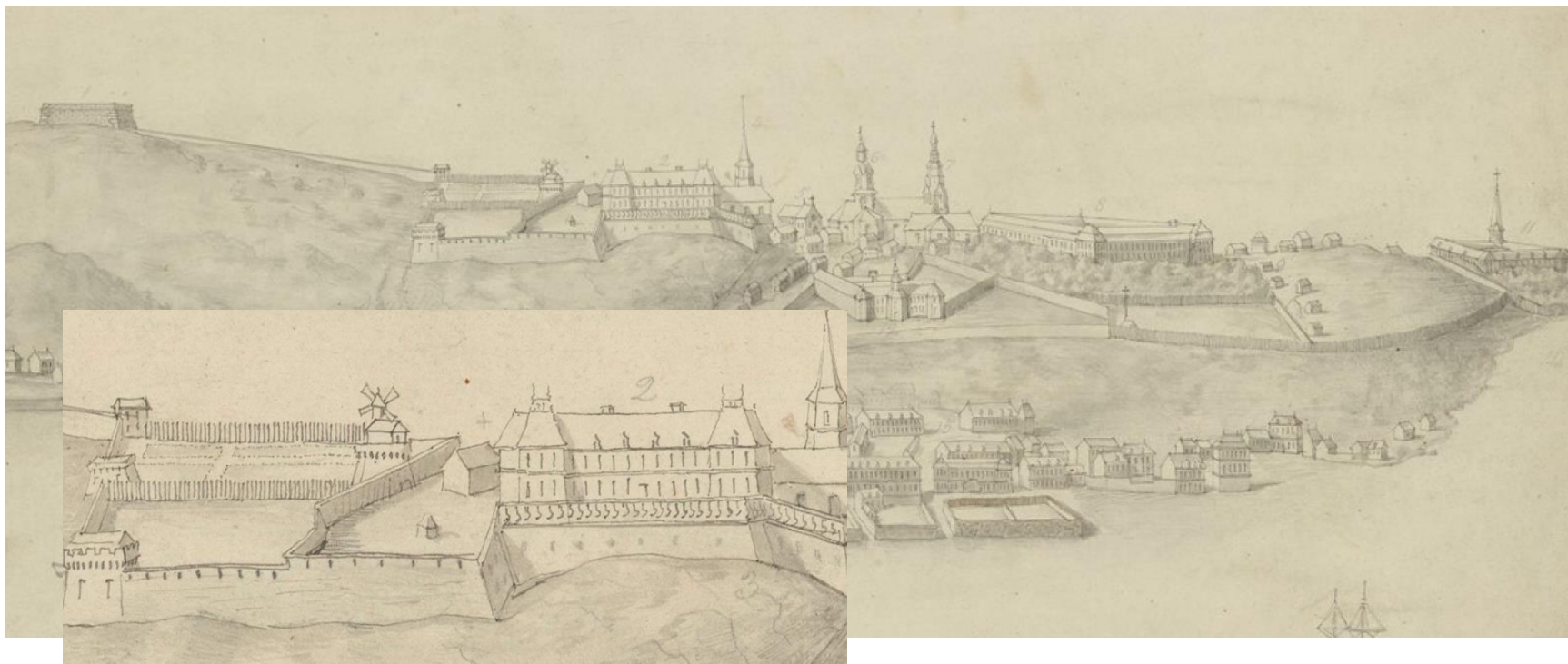


0 3 6m

mars 2023



« Québec, ville de l'Amerique Septentrionale en la Nouvelle France (...) », vers 1670, Nicolas de Fer, Harvard Map Collection, Harvard Library.



« Québec : capitale de la Nouvelle France Evesche et siège de Court Souveraine » 1700-1799, Anonyme, Bibliothèque nationale de France, Gallica (<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb41197383p>).

Cette gravure a été exclue seulement en raison de l'absence de date et d'auteur qui ne permet pas d'en valider l'authenticité. Néanmoins, il est intéressant d'y voir le moulin et une palissade rejoignant ce qui semble être un segment fortifié de la tenaille du Cap. La datation relative de cette gravure doit se situer entre 1695 et 1713.



« Veüe de la Ville de quebec Capitale de la Nouvelle France dans l'Amerique Septentrionale », sans date et anonyme, Bibliothèque nationale de France, Gallica (<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb41197540z>)

Cette gravure a été exclue seulement en raison de l'absence de date et d'auteur qui ne permet pas d'en valider l'authenticité. Néanmoins, il est intéressant d'y voir le moulin seul. La datation relative de cette gravure doit se situer entre 1663-1695.



y. Cavalier.

« Environs de Quebec bloqué par les Américains du 8 decembre 1775 au 13 mai 1776 », 1777, par George-Louis Le Rouge, Norman B. Leventhal Map Center (G3454.Q4S3 1777.L4).

Cette carte a été écartée de l'étude puisqu'elle semble en reproduire une autre déjà utilisée. Il est important toutefois de noter à nouveau la présence du moulin ou d'un bâtiment.



« Façade sur jardins Mont-Carmel », vers 1928, gracieuseté du Conservatoire d'Art dramatique de Québec.

Cette image n'a pas été incluse puisqu'elle a été remise au terme de l'étude. Toutefois, elle met en évidence la présence d'une structure circulaire dans la portion sud-est de la partie haute du parc. L'inventaire archéologique révèle que le moulin a été dérasé avant la construction de la Mount Carmel House. Cette dernière, dérasée après l'incendie de 1844. Cette structure ne peut donc pas être le moulin, mais pourrait être un vestige de la Mount Carmel House ou une toute nouvelle structure aménagée dans le parc entre 1844 et 1928. La forme circulaire laisse toutefois présager qu'il pourrait s'agir d'un nouvel aménagement (qui pourrait toujours se trouver dans le parc près de la plaque commémorative). Cette structure pourrait être à l'origine de la confusion concernant la position du moulin dans le parc reprise sur les plans des travaux des années 1970.

ANNEXE 6. INVENTAIRE DE LA CULTURE MATÉRIELLE (CeEt-19-6A à CeEt-19-6F)

Lot	Code Matériau - Matériau	Objet	Nombre art.	Nombre objet	Code Fonction-Fonction	Commentaires
6A2	M1.2.2 Terre cuite fine vernissée	Contenant ouvert	6	6	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	4 tessons de corps courbes, dont 2 pourraient être de type Creamware, sans décor; 1 tesson de bord et un tesson de corps avec décor imprimé bleu
6A2	M2.1.3 Verre incolore sans plomb	Vitre	3	3	F5.08.3.1 Matériaux de base-vitre	3 petits tessons (2 cm et moins), dont un paraît altéré
6A2	M2.1.3 Verre incolore sans plomb	Contenant	3	3	F5.01.2 Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	3 petits tessons courbes (2cm et moins), dont un bord pourrait appartenir à un gobelet
6A2	M3.04.2 Fer laminé	Clou	1	1	F5.08.4.2 Fixations	1 clou complet
6A2	M5.1.3 Coquille	Huître	1	1	E1.1 Mollusque	1 fragment de valve avec umbo
6A2	M1.1.2 Terre cuite commune vernissée	Contenant ouvert	1	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 tesson de corps avec glaçure brune et sans engobe
6A2	M5.1.7 Os	Os	7	7	E1.3.1.5 Mammifères	4 fragments d'os long, 1 fragment de côte rogné par rongeur, 1 diaphyse d'os long avec impact concoïdal, 1 carpe-tarse de grand mammifère
6A3	M4.1.1.09 Silex	Pierre à fusil	1	1	F5.11.1 Arme à feu	1 pierre à fusil sur éclat de couleur caramel
6A3	M1.2.1.1 Faïence blanche	Contenant ouvert	1	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 tesson, pâte saumon, présence d'émail bleuté en bordure du tesson laisse croire que le contenant avait un décor
6A3	M1.2.2 Terre cuite fine vernissée	Contenant ouvert	4	3	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	4 tessons au décor Shelledge bleu, dont 2 remontent

Lot	Code Matériau - Matériau	Objet	Nombre art.	Nombre objet	Code Fonction-Fonction	Commentaires
6A3	M1.2.2 Terre cuite fine vernissée	Grande assiette	1	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 tesson de marli au motif perlé accompagné de feuilles de vigne rehaussé d'un émail bleu
6A3	M1.2.2 Terre cuite fine vernissée	Contenant	11	11	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	10 tessons de corps et 1 tesson de bord sans décor
6A3	M1.2.2.06 Creamware	Contenant ouvert	3	3	F5 Consommation de la matière fabriquée ou préparée	3 tessons dont 1 de bassin/fond et 2 de corps sans décor
6A3	M1.1.1 Terre cuite commune non vernissée	Contenant ouvert	1	1	F5.01 Alimentation	1 tesson de bord, semble avec des traces d'engobe
6A3	M1.1.2 Terre cuite commune vernissée	Contenant ouvert	2	2	F5.01 Alimentation	2 tessons de bassin/fond avec glaçure verdâtre sans engobe
6A3	M1.3 Grès Cérame Grossier	Tuile	1	1	F5.08.3.3 Matériaux de revêtement	1 tesson d'un tuile avec glaçure ambrée, éléments d'une marque de fabricant sur l'envers
6A3	M2.2 Verre teinté	Vitre	4	4	F5.08.3.1 Matériaux de base-vitre	4 tessons de verre plat dont 2 présentent une teinte vert-olive avec patine et deux une teinte turquoise "industrielle"
6A3	M2.1 Verre incolore	Contenant	1	1	F5 Consommation de la matière fabriquée ou préparée	1 tesson courbe
6A3	M5.1.3 Coquille	Huître	1	1	E1.1 Mollusque	1 fragment de valve sans umbo
6A3	M5.1.7 Os	Os	14	14	E1.3.1.5 Mammifères	9 fragments d'os long de moyen mammifère, 1 diaphyse tibia moyen mammifère, 2 fragments de côte de moyen mammifère, 1 épiphyse moyen mammifère et 1 carpe-tarse grand mammifère
6A3	M3.04 Métal Ferreux	Anneau de serrage	1	1	F5.08.4.2 Fixations	1 anneau avec au moins une petite ouverture pour l'insertion

Lot	Code Matériau - Matériau	Objet	Nombre art.	Nombre objet	Code Fonction-Fonction	Commentaires
						d'un autre élément; diamètre: 7 cm (2 1/2 po); largeur: 2,5 cm (1 po)
6A3	M3.04.1 Fer forgé	Clous	4	4	F5.08.4.2 Fixations	2 complets et 2 sans la tête
6A3	M3.04.1 Fer forgé	Clou toiture	1	1	F5.08.4.2 Fixations	Petit clou
6A4	M1.1.1 Terre cuite commune non vernissée	Contenant ouvert	1	1	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	Tesson de bord d'un contenant tourné au tour de potier, pourrait être alimentation ou pot de fleur
6A4	M1.2.2 Terre cuite fine vernissée	Contenant	3	3	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Petits tessons (1 cm et moins) avec décor imprimé bleu
6A4	M5.1.7 Os	Oiseau	1	1	E1.3.1.4 Oiseaux	Un ulna distal d'oiseau de taille moyenne
6A4	M3.04.1 Fer forgé	Clou	1	1	F5.08.4.2 Fixations	1 segment de clou
6A4	M3.04 Métal Ferreux	Plaque	1	1	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	Une plaque de métal ferreux (longueur: 6,4 cm; largeur: 1,2 cm) semble s'évaser symétriquement à une extrémité. Pourrait être un manche d'ustensile ou quincaillerie?
6B2	M1.1.1 Terre cuite commune non vernissée	Contenant ouvert	1	1	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	1 tesson de bassin/fond, tourné au tour, pourrait être alimentation ou pot de fleur
6B2	M1.2.2.06 Creamware	Contentant	3	3	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	2 tessons de corps sans décor; 1 semble imiter la tcc Staffordshire

Lot	Code Matériau - Matériau	Objet	Nombre art.	Nombre objet	Code Fonction-Fonction	Commentaires
6B2	M1.2.2 Terre cuite fine vernissée	Contenant	1	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 tesson avec décor imprimé bleu
6B2	M1.6 Porcelaine fine	Contenant ouvert	1	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 tesson avec décor peint bleu
6B2	M2.2 Verre teinté	Vitre	2	2	F5.08.3.1 Matériaux de base-vitre	2 tessons de verre plat teinte industrielle
6B2	M2.1 Verre incolore	Vitre	2	2	F5.08.3.1 Matériaux de base-vitre	2 tessons
6B2	M2.1 Verre incolore	Contenant	2	2	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	2 tessons courbes dont 1 avec décor moulé
6B2	M2.2 Verre teinté	Bouteille	1	1	F5 Consommation de la matière fabriquée ou préparée	1 tesson de fond, fonction indéterminée
6B2	M2.3 Verre coloré	Contenant	1	1	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	1 petit tesson à faible courbe, verre coloré vert foncé
6B2	M5.1.3 Coquille	Mollusque	2	2	E1.1 Mollusque	2 petits fragments de valve
6B2	M4.1.1.09 Silex	Ballast	2	2	F4.3.2 Transport maritime	2 fragments de ballast chauffés
6B2	M4.1.1.02 Ardoise	Tuile	1	1	F5.08.3 Matériaux de construction des habitations et autres constructions	Fragment de tuile d'ardoise chauffé
6B4	M1.1.1 Terre cuite commune non vernissée	Contenant ouvert	6	6	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	4 fragments de corps et 2 fragments de bord dont 1 pourrait avoir eu un décor à l'engobe
6B4	M1.1.2 Terre cuite commune vernissée	Contenant ouvert	6	6	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	2 fragments de bord et 2 fragments de corps avec glaçure brune et 2 fragments de corps avec glaçure brun-vert

Lot	Code Matériau - Matériau	Objet	Nombre art.	Nombre objet	Code Fonction-Fonction	Commentaires
6B4	M1.1.3 Terre cuite commune recouverte ou décorée d'engobe et vernissée	Contenant	1	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 fragment de bord, glaçure verdâtre
6B4	M1.1.3.6 Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre à décor sgraffito	Plat ou assiette	1	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tesson de bord moleté et décor peigné
6B4	M1.2.1.1 Faïence blanche	Contenant	1	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Tesson de corps sans décor, pâte couleur saumon
6B4	M1.2 Terre cuite fine	Contenant ouvert	1	1	F5.01 Alimentation	Tesson de bassin/fond, la pâte ressemble à celle d'une faïence qui aurait perdu son émail
6B4	M1.2 Terre cuite fine	Contenant	1	1	F5.01 Alimentation	Tesson de corps chauffé (faïence?)
6B4	M1.2.4.1 Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	3	3	F5.03.1 Absorption des narcotiques	2 fragments de tuyau sans décor et un fragment de fourneau sans décor
6B4	M1.2.2.06 Creamware	Assiette	3	3	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	2 tessons de marlis et 1 tesson de corps sans décor
6B4	M1.2.2.06 Creamware	Contenant	14	14	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	10 tessons de corps, 1 tesson de bassin/fond, 1 tesson de corps et 2 tessons d'anse sans décor
6B4	M1.2.3.2 Terre cuite fine jaune avec engobe et vernissée (mocha wares, banded wares)	Contenant	4	4	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 tesson de corps sans décor, 1 tesson de corps avec possible décor peint brun, 1 tesson de corps avec décor à bandes à l'engobe blanc et 1 tesson de bord avec décor Mochaware

Lot	Code Matériau - Matériau	Objet	Nombre art.	Nombre objet	Code Fonction-Fonction	Commentaires
6B4	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	20	20	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	8 tessons de corps et 1 tesson de bord sans décor, 10 tessons de corps et 1 tesson de bord avec décor imprimé bleu
6B4	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Plat ou assiette	4	4	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 tesson de fond et 1 marlis avec décor imprimé bleu, 1 tesson de marlis avec décor Shelledge rehaussé de bleu, 1 marlis avec décor linéaire doré
6B4	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Soupière?	2	2	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 tesson de corps sans décor et 1 tesson de bord avec décor moulé
6B4	M1.2.2.07 Pearlware	Soucoupe	1	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Un tesson avec indices d'un décor peint vert
6B4	M1.2.2.09 Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Contenant	1	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 tesson de corps avec décor imprimé bleu
6B4	M1.3.2 Grès cérame grossier glaçuré au sel	Contenant	3	3	F5.01.2 Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	1 grand tesson de corps à pâte beige-gris, 1 petit tesson de corps à pâte grise et extérieur brun, 1 petit tesson mince à glaçure épaisse brune
6B4	M2.3.2 Verre coloré transparent	Bouteille	13	13	F5.01.2 Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Tessons de corps sans décor. Un pourrait être d'origine française?(vert-olive patiné)
6B4	M2.2 Verre teinté	Bouteille	6	6	F5.01.2 Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Tessons de corps dont l'un possède une cannelure verticale
6B4	M2.1 Verre incolore	Contenant	1	1	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	Un tesson courbe incolore

Lot	Code Matériau - Matériau	Objet	Nombre art.	Nombre objet	Code Fonction-Fonction	Commentaires
6B4	M2.2 Verre teinté	Vitre	14	14	F5.08.3.1 Matériaux de base-vitre	Tessons de teinte variable (vert à turquoise), épaisseur 1 à 2 mm
6B4	M2.1 Verre incolore	Vitre	9	9	F5.08.3.1 Matériaux de base-vitre	Tessons divers
6B4	M4.1.1.02 Ardoise	Tuile	22	22	F5.08.3 Matériaux de construction des habitations et autres constructions	Fragments de tuile d'ardoise d'une teinte mauve (source ou chauffé?)
6B4	M1.1 Terre cuite commune	Brique	9	9	F5.08.3.4 Matériaux de base-brique	Fragments de briques à pâte grossière (françaises?)
6B4	M4.3.3 Mortier	Mortier	3	3	F5.08.3.2 Matériaux de liaison	Nodules de mortier de chaux blanc
6B4	M3.04.1 Fer forgé	Clou	3	3	F5.08.4.2 Fixations	2 clous complets et 1 partiel
6B4	M3.04 Métal Ferreux	Boucle	1	1	F5.04.2 Attaches	Boucle de sangle?
6B4	M3.04.3 Fer tréfilé	Vis	1	1	F5.08.4.2 Fixations	Vis (tête plate)
6B4	M3.04 Métal Ferreux	Plaque	1	1	F5.08.4.2 Fixations	Petite plaque avec ouverture partielle indiquant une fixation potentielle
6B4	M5.1.3 Coquille	Huître	44	27	E1.1 Mollusque	17 fragments de valve sans umbo, 6 fragments de valve avec umbo, 21 valves complètes
6B4	M5.1.7 Os	Mammifères	62	62	E1.3.1.5 Mammifères	1 métatarse et 2 vertèbres de petit mammifère terrestre, 2 fragments de bassin de rongeur, 5 fragments de vertèbre de moyen et grand mammifère terrestre, 11 fragments de côte de moyen et grand mammifère terrestre, un humérus immature de moyen mammifère terrestre,

Lot	Code Matériau - Matériau	Objet	Nombre art.	Nombre objet	Code Fonction-Fonction	Commentaires
						1 fragment de bassin immature de moyen mammifère, 1 zygomatique de moyen mammifère, 6 fragments d'os long de moyen et grand mammifère, 1 phalange de moyen mammifère, 2 carpes-tarses de moyen et grand mammifère, 3 fragments de mandibule/maxillaire de grand mammifère, 1 fragment de mandibule de veau, 3 fragments de dents de veau, 22 fragments indéterminés
6B4	M5.1.7 Os	Poisson	2	2	E1.3.1.1 Poissons	1 fragment d'opercle et 1 fragment indéterminé
6B4	M5.1.7 Os	Oiseau	5	5	E1.3.1.4 Oiseaux	1 fémur proximal, 1 fémur proximal (en 2 mcx), 1 fragment de bec, 2 fragments d'os long
6B4	E3.2 Roches	Roches	11	11	F5.08.3 Matériaux de construction des habitations et autres constructions	11 éclats de pierres diverses montrant des traces de rubéfaction
6B6	M1.2.2.06 Creamware	Contenant	2	2	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 tesson d'anse et 1 tesson de corps, les deux sans décor
6B6	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche		1	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 tesson de corps sans décor
6B6	M4.1.1.02 Ardoise	Tuile	2	2	F5.08.3 Matériaux de construction des habitations et autres constructions	2 fragments de tuile altérés par la chaleur
6C2	M1.2.2.06 Creamware	Contenant	2	1	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	2 tessons qui remontent. L'un présente les amorces d'une anse (pot de chambre, pichet?)

Lot	Code Matériau - Matériau	Objet	Nombre art.	Nombre objet	Code Fonction-Fonction	Commentaires
6C2	M1.2.2.12 Terre cuite fine vernissée jaune		1	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 tesson sans décor. Engobe non visible.
6C2	M1.2.1.1 Faïence blanche	Contenant	1	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 petit tesson avec décor bleu
6C2	M1.3 Grès Cérame Grossier	Contenant	1	1	F5.01.2 Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	1 tesson de corps glaçuré au sel et au feldspath
6C2	M2.3.2 Verre coloré transparent	Bouteille	2	2	F5.02.2 Conservation et entreposage des excitants et alcools	2 tessons de corps en verre coloré vert
6C2	M2.1 Verre incolore	Contenant	1	1	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	1 tesson de bord courbe, possiblement un verre
6C2	M3.04.1 Fer forgé	Clou	1	1	F5.08.4.2 Fixations	1 clou complet
6C2	M5.1.7 Os	Mammifères	1	1	E1.3.1.5 Mammifères	1 fragment d'os long de moyen mammifère terrestre
6C3	M1.1.2.5 Terre cuite commune vernissée verte de la France	Contenant ouvert	1	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 tesson de bord avec glaçure intérieure et extérieure
6C3	M1.1.3.2 Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre du nord-est	Contenant	1	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 tesson de corps
6C3	M1.1.2.2 Terre cuite commune vernissée de l'Italie du nord	Contenant	1	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 tesson de corps
6C3	M1.1.3.6 Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre à décor sgraffito	Contenant	1	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 petit tesson de corps avec décor à bandes brunes

Lot	Code Matériau - Matériau	Objet	Nombre art.	Nombre objet	Code Fonction-Fonction	Commentaires
6C3	M1.1.2 Terre cuite commune vernissée	Contenant	5	5	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	3 tessons de corps à pâte rosé et glaçure verte et 2 petits tessons de corps à pâte orangée et glaçure brune
6C3	M1.2 Terre cuite fine	Soucoupe	1	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 tesson de marlis sans glaçure altéré par la chaleur
6C3	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	24	24	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	4 tessons de corps sans décor, 1 tesson de corps avec décor imprimé bleu, 19 tessons de corps sans décor de teinte plus jaunâtre (Creamware récent?)
6C3	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant ouvert	1	1	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	1 tesson courbe sans décor teinte plus jaunâtre (Creamware récent?)
6C3	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Assiette	1	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 tesson de marlis sans décor et altéré par la chaleur
6C3	M1.2.2.06 Creamware	Contenant	2	2	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	1 tesson de corps sans décor et 1 tesson de bord avec décor avec motif à diamant
6C3	M1.2.2.07 Pearlware	Contenant ouvert	1	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 tesson de bassin/fond, sans décor
6C3	M1.2.2.07 Pearlware	Bol/soupière	1	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 grand tesson de couvercle avec décor floral en cartouche
6C3	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Pichet	1	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 tesson de bord avec décor linéaire à l'engobe (Pearlware?)

Lot	Code Matériau - Matériau	Objet	Nombre art.	Nombre objet	Code Fonction-Fonction	Commentaires
6C3	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	4	4	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 tesson de corps décor bleu, 1 tesson de corps décor linéaire bleu et brun, 1 tesson de corps décor floral imprimé rouge et 1 tesson de corps décor imprimé brun (champêtre?)
6C3	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Tasse	1	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 tesson d'anse sans décor
6C3	M1.2.4.1 Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	1	1	F5.03.1 Absorption des narcotiques	1 segment de tuyau avec glaçure jaune
6C3	M1.3.2 Grès cérame grossier glaçuré au sel	Contenant	3	2	F5.01.2 Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	2 tessons de corps à pâte beige qui remontent et 1 tesson altéré par la chaleur
6C3	M1.6.1 Porcelaine fine européenne	Contenant	1	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 tesson de corps avec décor bleu
6C3	M2.3.2 Verre coloré transparent	Bouteille	2	2	F5.02.2 Conservation et entreposage des excitants et alcools	2 tessons de corps coloré vert foncé
6C3	M2.1 Verre incolore	Contenant	3	3	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	1 tesson de bord courbe, 1 tesson de corps et 1 tesson de bord au rebord replié
6C3	M2.1 Verre incolore	Vitre	2	2	F5.08.3.1 Matériaux de base-vitre	2 tessons
6C3	M2.2 Verre teinté	Vitre	15	15	F5.08.3.1 Matériaux de base-vitre	Tessons de vitre à teinte "industrielle" épaisseur 2 mm et moins dont 1 altéré par la chaleur
6C3	M2.1 Verre incolore	Indéterminé	1	1	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	1 tesson très altéré par la chaleur. La fonction ne peut être établie avec certitude

Lot	Code Matériau - Matériau	Objet	Nombre art.	Nombre objet	Code Fonction-Fonction	Commentaires
6C3	M3.04.1 Fer forgé	Clous	4	4	F5.08.4.2 Fixations	1 long clou complet (14,3 cm), 1 fragment avec tête, 1 segment central et 1 fragment de pointe recourbé
6C3	M3.04.1 Fer forgé	Clous toiture	5	5	F5.08.4.2 Fixations	3 clous complets, 1 pointe et 1 segment central
6C3	M3.04.2 Fer laminé	Clous	3	3	F5.08.4.2 Fixations	1 petit clou partiel, 1 segment central et 1 pointe
6C3	M3.04 Métal Ferreux	Plaque	1	1	F5.08.4.2 Fixations	1 petite plaque avec ouverture pour fixation
6C3	M3.04 Métal Ferreux	Plaque	1	1	F5.11 Guerre	Plaque dont le lien avec l'architecture n'a pu être établi, contextuellement associé à la guerre
6C3	M3.04 Métal Ferreux	Pointe	1	1	F5.11 Guerre	Pointe en métal ferreux avec possibilité d'emmanchement, contextuellement associé à la guerre
6C3	M3.04 Métal Ferreux	Mitraille	1	1	F5.11.3 Artillerie	Mitraille en fer, diamètre 2,5 cm (1 po)
6C3	M3.04 Métal Ferreux	Boucle	1	1	F5.04.2 Attaches	Petite boucle de sangle sans décor
6C3	M4.1.1.02 Ardoise	Tuile	2	2	F5.08.3.3 Matériaux de revêtement	2 petits fragments de tuile avec teinte mauve (source ou chaleur?)
6C3	M1.1 Terre cuite commune	Brique	4	4	F5.08.3.4 Matériaux de base-brique	4 fragments de brique à pâte grossière, poreuse et avec inclusions (françaises?)
6C3	M4.1.1.09 Silex	Ballast	2	2	F4.3.2 Transport maritime	2 silex de taille moyenne avec cortex
6C3	M5.1.7 Os	Poisson	1	1	E1.3.1.1 Poissons	1 plaque osseuse d'esturgeon

Lot	Code Matériau - Matériau	Objet	Nombre art.	Nombre objet	Code Fonction-Fonction	Commentaires
6C3	M5.1.7 Os	Mammifères	10	10	E1.3.1.5 Mammifères	3 fragments de vertèbre, 1 fragment de côte, 1 carpe-tarse, 4 fragments d'os long et 1 phalange 3 de moyen-grand mammifère
6C3	M5.1.3 Coquille	Huître	7	7	E1.1 Mollusque	1 fragment de valve avec umbo et 6 fragments de valve sans umbo
6D2	M5.1.3 Coquille	Huître	1	1	E1.1 Mollusque	1 fragment de valve avec umbo
6D2	M2.1 Verre incolore	Vitre	1	1	F5.08.3.1 Matériaux de base-vitre	1 tesson
6D4	M1.1.1 Terre cuite commune non vernissée	Contenant	3	3	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 tesson de fond et 2 tessons de corps
6D4	M1.1.2 Terre cuite commune vernissée	Contenant	2	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 tesson de bord et 1 tesson de corps, glaçure brune
6D4	M1.2.1.1 Faïence blanche	Contenant	1	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 tesson de corps avec décor peint bleu (française)
6D4	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	6	6	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	3 tessons de corps sans décor, 3 tessons de corps avec décor imprimé bleu
6D4	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant ouvert	1	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 tesson de bassin/fond avec décor floral peint bleu (Pearlware?)
6D4	M1.2.2.06 Creamware	Contenant	13	12	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	5 tessons de bord dont 2 remontent, 8 tessons de corps
6D4	M1.2.2.09 Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Contenant	2	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	2 tessons vernissés blanc à l'intérieur et taupe à l'extérieur
6D4	M1.3.2 Grès cérame grossier glaçuré au sel	Contenant	1	1	F5.01.2 Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	1 tesson plat (couvercle?) à pâte beige et glaçure transparente au sel

Lot	Code Matériau - Matériau	Objet	Nombre art.	Nombre objet	Code Fonction-Fonction	Commentaires
6D4	M2.1 Verre incolore	Indéterminé	5	5	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	5 tessons courbes
6D4	M2.2 Verre teinté	Indéterminé	5	5	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	5 tessons courbes, dont 1 qui pourrait avoir été altéré par la chaleur et être un verre à vitre
6D4	M2.3.2 Verre coloré transparent	Bouteille	4	4	F5.02.2 Conservation et entreposage des excitants et alcools	3 tessons de corps coloré vert foncé et 1 coloré vert-olive (français?)
6D4	M2.4.1 Verre polychrome intercalé	Indéterminé	1	1	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	1 petit tesson de verre courbe avec verre opaque blanc intercalé d'un verre incolore
6D4	M2.1 Verre incolore	Vitre	6	6	F5.08.3.1 Matériaux de base-vitre	
6D4	M2.2 Verre teinté	Vitre	13	13	F5.08.3.1 Matériaux de base-vitre	
6D4	M3.04.3 Fer tréfilé	Clou	1	1	F5.08.4.2 Fixations	1 long clou complet (12,5 cm)
6D4	M3.04.2 Fer laminé	Clou	5	5	F5.08.4.2 Fixations	5 petits clous
6D4	M3.04.1 Fer forgé	Clou	5	5	F5.08.4.2 Fixations	3 clous complets et 2 pointes de clous
6D4	M3.04.3 Fer tréfilé	Indéterminé	1	1	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	Tige de métal recourbée en forme de U, dont l'une des extrémitée pourrait être filetée
6D4	M3.04 Métal Ferreux	Attache	1	1	F5.08.4.5 Systèmes de fermeture	2 fils torsadés formant une boucle fermée
6D4	M5.1.3 Coquille	Huître	9	6	E1.1 Mollusque	4 valves complètes, 2 fragments de valve avec umbo, 3 fragments de valve

Lot	Code Matériau - Matériau	Objet	Nombre art.	Nombre objet	Code Fonction-Fonction	Commentaires
6D4	M5.1.7 Os	Mammifères	13	13	E1.3.1.5 Mammifères	1 métatarse de petit mammifère terrestre, 2 fragments de vertèbres et 10 fragments d'os long de moyen mammifère terrestre
6D4	M4.1.1.02 Ardoise	Tuile	43	43	F5.08.3.3 Matériaux de revêtement	Fragments de tuiles d'ardoise de toiture, 24 mcx (0-5 cm), 10 mcx (5-10 cm), 6 mcx (10-15 cm) et 3 mcx (+15 cm), dont l'un présente une forme trapézoïdale
6D5	M1.1.2 Terre cuite commune vernissée	Contenant	2	2	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	2 tessons de corps à glaçure brune
6D5	M1.1.1 Terre cuite commune non vernissée	Pot de fleur	5	2	F3.1.1.1 Agriculture et horticulture	5 tessons dont 4 remontent formant un pan complet d'un pot
6D5	M1.2.1.1 Faïence blanche	Contenant	2	2	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 tesson de corps à pâte saumon et émail blanc dont 1 est altéré par la chaleur (française)
6D5	M1.2.2.06 Creamware	Contenant ouvert	7	7	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	5 tessons de corps sans décor et 1 tesson de fond (petite tasse ou bol?) sans décor et 1 tesson de corps avec décor à bandes à l'engobe brun
6D5	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant ouvert	8	8	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	3 tessons de corps sans décor, 1 tesson de corps avec mince bande brune, 3 tessons de corps avec décor imprimé bleu, 1 tesson de bord (petite tasse ou bol) avec décor imprimé bleu
6D5	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Assiette	1	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 tesson de marlis avec décor oriental imprimé bleu

Lot	Code Matériau - Matériau	Objet	Nombre art.	Nombre objet	Code Fonction-Fonction	Commentaires
6D5	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Couvercle	1	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 bouton de couvercle avec décor floral peint bleu (Pearlware?)
6D5	M1.2.4.1 Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	1	1	F5.03.1 Absorption des narcotiques	Partie active d'un tuyau de pipe sans décor avec marque de dents
6D5	M2.1 Verre incolore	Vitre	1	1	F5.08.3.1 Matériaux de base-vitre	
6D5	M2.2 Verre teinté	Vitre	3	3	F5.08.3.1 Matériaux de base-vitre	
6D5	M2.3.2 Verre coloré transparent	Bouteille	3	3	F5.02.2 Conservation et entreposage des excitants et alcools	3 petits tessons courbes colorés vert foncé
6D5	M1.1.1 Terre cuite commune non vernissée	Brique	4	4	F5.08.3.4 Matériaux de base-brique	1 brique partielle à pâte sableuse (2 po épais x 3 3/4 po largeur en boutisse), 2 petits fragments à pâte poreuse saumon et 1 fragment à pâte poreuse orange
6D5	M4.1.1.02 Ardoise	Tuile	2	2	F5.08.3.3 Matériaux de revêtement	2 fragments
6D5	M3.04.1 Fer forgé	Clous	15	15	F5.08.4.2 Fixations	Clous forgés divers
6D5	M3.04 Métal Ferreux	Plaque	1	1	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	Plaque (5 cm long x 2,5 cm au plus large), objet incomplet, fonction indéterminée
6D5	M5.1.3 Coquille	Huître	1	1	E1.1 Mollusque	Une valve avec umbo
6D5	M5.1.7 Os	Oiseau	12	12	E1.3.1.4 Oiseaux	2 fragments d'humérus de grand oiseau, 10 fragments d'os long de petit-moyen oiseau
6D5	M5.1.7 Os	Mammifères	6	6	E1.3.1.5 Mammifères	5 fragments divers et 1 mandibule gauche de bœuf mature

Lot	Code Matériau - Matériau	Objet	Nombre art.	Nombre objet	Code Fonction-Fonction	Commentaires
6E2	M1.1.1 Terre cuite commune non vernissée	Contenant	2	2	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	1 tesson de bord sans glaçure et 1 tesson de corps pourraient être un pot de fleur
6E2	M1.1.2 Terre cuite commune vernissée	Contenant	4	4	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 tesson de bord à glaçure brune, 2 tessons de corps à glaçure brune et 1 tesson de corps à pâte pâle et glaçure verte
6E2	M1.2.1.1 Faïence blanche	Contenant	2	2	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	2 petits tessons à pâte saumon et émail blanc (faïence)
6E2	M1.2.1.3 Faïence brune	Contenant	2	2	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	2 petits tessons à pâte saumon-orangée et émail brun (faïence?)
6E2	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	30	30	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	5 petits tessons de corps sans décor, 4 tessons de corps avec décor imprimé bleu, 1 tesson de bord avec décor linéaire bleu, 5 tessons de corps sans décor, 14 tessons de corps sans décor et 1 de bord qui ont une teinte plus "jaunâtre" (Creamware récent?)
6E2	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Assiette	1	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Tesson de marlis sans décor, teinte jaunâtre (Creamware récent?)
6E2	M1.2.4.1 Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	1	1	F5.03.1 Absorption des narcotiques	Jonction tuyau-fourneau sans décor
6E2	M1.6 Porcelaine fine	Contenant	1	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Petit tesson avec décor bleu

Lot	Code Matériau - Matériau	Objet	Nombre art.	Nombre objet	Code Fonction-Fonction	Commentaires
6E2	M2.3.2 Verre coloré transparent	Bouteille	2	2	F5.02.2 Conservation et entreposage des excitants et alcools	2 petits tessons courbes colorés vert foncé
6E2	M2.2 Verre teinté	Bouteille	2	2	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	2 petits tessons courbes
6E2	M2.1 Verre incolore	Indéterminé	3	3	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	3 petits tessons
6E2	M2.2 Verre teinté	Vitre	22	22	F5.08.3.1 Matériaux de base-vitre	Tessons de teinte variable (vert à turquoise), épaisseur 1 à 2 mm
6E2	M3.04.1 Fer forgé	Clou	2	2	F5.08.4.2 Fixations	2 longs clous complets
6E2	M3.04 Métal Ferreux	Plaque	1	1	F5.08.4 Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions	1 petite plaque (2,1 cm x 1,4 cm) avec bord replié
6E2	M3.06 Métal Plombifère	Coulée	1	1	F3 Travail sur la matière	Coulée de plomb ou plomb fondu
6E2	M1.1 Terre cuite commune	Brique	1	1	F5.08.3.4 Matériaux de base-brique	1 fragment de brique à pâte poreuse orangée
6E2	M4.1.1.02 Ardoise	Tuile	1	1	F5.08.3.3 Matériaux de revêtement	1 petit fragment de tuile
6E2	M5.1.3 Coquille	Huître	4	4	E1.1 Mollusque	4 fragments de valve sans umbo
6E2	M5.1.7 Os	Mammifères	21	21	E1.3.1.5 Mammifères	fragments divers de moyen-grand mammifère terrestre
6E2	M5.1.7 Os	Oiseau	1	1	E1.3.1.4 Oiseaux	1 vertèbre thoracique
6E3	M1.1.2 Terre cuite commune vernissée	Contenant	10	10	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	6 tessons de corps à glaçure vert-brun à vert foncé, 3 tessons de corps à glaçure brun-orange à brun, 1 tesson très altéré par la chaleur

Lot	Code Matériau - Matériau	Objet	Nombre art.	Nombre objet	Code Fonction-Fonction	Commentaires
6E3	M1.1.2.5 Terre cuite commune vernissée verte de la France	Contenant	2	2	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	2 tessons au corps gris avec pointe de glaçure verte
6E3	M1.1.3.5 Terre cuite commune avec engobe et vernissée de la Saintonge	Contenant	1	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tesson à pâte saumon engobe et glaçure intérieure
6E3	M1.1.3 Terre cuite commune recouverte ou décorée d'engobe et vernissée	Contenant	3	3	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	2 tessons de bord et 1 tesson de corps présentent des traces d'engobe blanc (Huveaune?)
6E3	M1.1.3.2 Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre du nord-est	Contenant	2	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	2 tessons remontent (1 bord et 1 corps)
6E3	M1.1.3.6 Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre à décor sgraffito	Contenant	2	2	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 tesson de bassin/fond glaçure intérieure et 1 tesson de corps glaçure intérieure/extérieure décor engobe brun
6E3	M1.2.1.1 Faïence blanche	Contenant	4	4	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 tesson de corps décor bleu et émail bleuté, 1 tesson de corps avec élément de décor bleu très foncé sur émail blanc et 2 tessons de corps sans décor (française)
6E3	M1.2.2.06 Creamware	Assiette	4	4	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	3 tessons de marli dont 1 à décor New Queen
6E3	M1.2.2.06 Creamware	Contenant ouvert	3	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragments de bord (deux remontent, mais ils ne remontent pas entre eux, et pourraient faire partie du même objet) avec décor perlé en cartouche ondulée

Lot	Code Matériau - Matériau	Objet	Nombre art.	Nombre objet	Code Fonction-Fonction	Commentaires
6E3	M1.2.2.06 Creamware	Contenant	37	37	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	2 tessons de bord, 1 tesson de fond, 1 tesson de corps avec décor perlé en cartouche, 33 tessons de corps sans décor
6E3	M1.2.2.07 Pearlware	Contenant	7	6	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	2 tessons de marli avec décor floral (cerise et feuille) peint qui remontent, 2 tessons de corps avec décor floral bleu, 1 marli sans décor et 2 tessons de corps sans décor
6E3	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Assiette	5	5	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 tesson de marli et 4 tessons de bassin/fond sans décor
6E3	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	15	15	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 tesson de bord à décor imprimé vert, 4 tessons de corps au décor imprimé bleu (dont un altéré par la chaleur), 1 tesson de corps au décor imprimé brun, 1 tesson de bord au décor moulé, 8 tessons de corps sans décor
6E3	M1.2.2.11 Terre cuite fine vernissée rouge	Contenant	1	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 tesson à glaçure brune très foncée ou noire
6E3	M1.2.2.12 Terre cuite fine vernissée jaune	Contenant	1	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 petit tesson
6E3	M1.2.2.09 Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Contenant	1	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 très petit tesson, pourrait être porcelaine mais opaque
6E3	M1.2.4.1 Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe	5	5	F5.03.1 Absorption des narcotiques	4 segments de tuyau et 1 fragment de fourneau, tous sans décor ni marque

Lot	Code Matériau - Matériau	Objet	Nombre art.	Nombre objet	Code Fonction-Fonction	Commentaires
6E3	M1.4.1.1 Grès cérame fin non glaçuré et coloré dans la masse Black Basalt	Théière	1	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 tesson avec glaçure intérieure
6E3	M5.1.6 Nacre	Bouton	1	1	F5.04.2 Attaches	1 petit bouton à 4 trous qui semble en nacre
6E3	M2.2 Verre teinté	Vitre	23	23	F5.08.3.1 Matériaux de base-vitre	Fragments divers dont 1 altéré par la chaleur
6E3	M2.1 Verre incolore	Indéterminé	3	3	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	Objets indéterminés dont l'un a un rebord replié similaire à celui retrouvé dans 6C3
6E3	M2.2 Verre teinté	Indéterminé	9	9	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	Objets à fonction indéterminée dont 8 sont altérés par la chaleur
6E3	M2.3 Verre coloré	Bouteille	10	10	F5.02.2 Conservation et entreposage des excitants et alcools	6 tessons de corps coloré vert foncé avec bulles (soufflés dans moule?), 1 goulot coloré vert foncé altéré par la chaleur et 3 tessons de corps coloré vert-olive patinés (français?)
6E3	M3.04.3 Fer tréfilé	Tige	1	1	F5.08.4 Quincaillerie d'architecture des habitations et autres constructions	1 tige de 22 cm
6E3	M3.04.1 Fer forgé	Clous	19	19	F5.08.4.2 Fixations	Clous divers
6E3	M3.04 Métal Ferreux	Plaque	1	1	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	1 petite plaque (1,1 cm x 1,2 cm). Pourrait avoir une petite ouverture.
6E3	M3.03 Métal cuivreux	Indéterminé	1	1	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	1 élément indéterminé
6E3	M3.03 Métal cuivreux	Boucle	1	1	F5.04.2 Attaches	Boucle de sangle?
6E3	M3.06 Métal Plombifère	Indéterminé	1	1	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	Indéterminé, forme d'un clou ou d'une fixation?

Lot	Code Matériau - Matériau	Objet	Nombre art.	Nombre objet	Code Fonction-Fonction	Commentaires
6E3	M5.3.3 Plastique	Capsule	1	1	F5.01.2 Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Capsule composite de plastique et de métal ferreux
6E3	M1.1 Terre cuite commune	Brique	3	3	F5.08.3.4 Matériaux de base-brique	3 fragments de briques à pâtes différentes (2 possiblement françaises, 1 anglaise)
6E3	M5.1.3 Coquille	Buccin/bourgot	2	1	E1.1 Mollusque	2 fragments d'un buccin commun
6E3	M5.1.3 Coquille	Huître	4	4	E1.1 Mollusque	fragments de valve sans umbo
6E3	M5.1.3 Coquille	Moule?	1	1	E1.1 Mollusque	fragment de valve intérieur rosé
6E3	M5.1.7 Os	Mammifères	51	51	E1.3.1.5 Mammifères	fragments divers de moyen-grand mammifère terrestre dont 2 sont blanchis
6E3	M5.1.7 Os	Ébauche	1	1	F5.01 Alimentation	Ébauche d'objet en os (moyen mammifère terrestre-métatarse), la fonction est difficile à établir, pourrait avoir un lien avec l'écoulement d'un liquide. Intérieur façonné, extérieur poli
6E3	M4.1.1.09 Silex	Indéterminé	1	1		Silex de ballast ou pierre à fusil? Altéré par la chaleur. Présence de cortex, mais aussi d'enlèvements
6E3	M4.1.1.04 Chert	Éclat	1	1	F3 Travail sur la matière	Un éclat de couleur blanc laiteux (quartzite?). Interprétation incertaine en raison du contexte et pourrait avoir été altéré par la chaleur

Lot	Code Matériau - Matériau	Objet	Nombre art.	Nombre objet	Code Fonction-Fonction	Commentaires
6F4	M1.1.1 Terre cuite commune non vernissée	Pot de fleur	30	13	F3.1.1.1 Agriculture et horticulture	18 tessons formant un pot presque complet ensaché ensemble, 7 tessons de corps et 5 tessons de bord qui n'ont pu être remontés
6F4	M1.1.1 Terre cuite commune non vernissée	Contenant	14	14	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	Tessons de corps pouvant appartenir à un pot de fleur ou à un autre contenant. Certains devaient avoir de la glaçure avant enfouissement.
6F4	M1.1.2 Terre cuite commune vernissée	Contenant ouvert	7	7	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Tessons divers avec glaçure brune à verdâtre, dont 1 affecté par la chaleur
6F4	M1.1.3.2 Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre du nord-est	Contenant ouvert	1	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 tesson avec glaçure intérieure, décor à l'engobe blanc
6F4	M1.1.3.6 Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre à décor sgraffito	Contenant	2	2	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	2 tessons de bord avec décor partiel. 1 bord moleté et 1 bord avec décor linéaire à l'engobe brun
6F4	M1.1.2 Terre cuite commune vernissée	Contenant	1	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 tesson à pâte beige-rosée et à glaçure brune intérieur-extérieur
6F4	M1.2.1.1 Faïence blanche	Contenant	1	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 tesson décor linéaire bleu sur émail blanc (française)
6F4	M1.2.2.06 Creamware	Contenant	14	14	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	2 tessons de bord, 1 tesson d'anse et 10 tessons de corps sans décor, 1 tesson de corps avec décor partiel peint brun

Lot	Code Matériau - Matériau	Objet	Nombre art.	Nombre objet	Code Fonction-Fonction	Commentaires
6F4	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	29	29	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	16 tessons de corps et 4 tessons de bord sans décor, 6 tessons de corps et 1 tesson de bord avec décor imprimé bleu, 2 tessons de marli à motif Shelledge
6F4	M1.2.3 Terre cuite fine recouverte ou décorée d'engobe et vernissée	Contenant ouvert	2	2	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	2 tessons à décor Mochaware (peut-être Creamware Mochaware)
6F4	M1.6 Porcelaine fine	Contenant	1	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 tesson de corps sans décor
6F4	M2.1 Verre incolore	Bouteille	1	1	F5.02.2 Conservation et entreposage des excitants et alcools	petit tesson courbe
6F4	M2.2 Verre teinté	Bouteille	4	4	F5.02.2 Conservation et entreposage des excitants et alcools	1 tesson de cul, 1 tesson de col et 2 tessons de corps
6F4	M2.3 Verre coloré	Bouteille	8	8	F5.02.2 Conservation et entreposage des excitants et alcools	tessons de corps coloré vert, dont 7 sont vert-foncé et 1 vert-olive (français?)
6F4	M2.4.2 Verre polychrome superposé	Bouteille	3	1	F5.02.2 Conservation et entreposage des excitants et alcools	3 tessons courbes avec verre rouge sur verre incolore (fusionnés)
6F4	M2.1 Verre incolore	Vitre	10	10	F5.08.3.1 Matériaux de base-vitre	
6F4	M2.2 Verre teinté	Vitre	23	23	F5.08.3.1 Matériaux de base-vitre	
6F4	M3.04.1 Fer forgé	Clous	2	2	F5.08.4.2 Fixations	2 clous incomplets
6F4	M3.04.2 Fer laminé	Clous	5	5	F5.08.4.2 Fixations	3 grands clous complets (15 cm; 6 po), 1 clou moyen complet (8 cm; 3 po), et 1 tête
6F4	M3.04.3 Fer tréfilé	Clous	2	2	F5.08.4.2 Fixations	2 clous complets (7 cm; 2 3/4 po)
6F4	M1.1 Terre cuite commune	Brique	2	2	F5.08.3.4 Matériaux de base-brique	2 fragments de briques à pâte grossière

Lot	Code Matériau - Matériau	Objet	Nombre art.	Nombre objet	Code Fonction-Fonction	Commentaires
6F4	M4.1.1.02 Ardoise	Tuile	1	1	F5.08.3.3 Matériaux de revêtement	1 petit fragment de tuile
6F4	M5.1.7 Os	Poisson	2	2	E1.3.1.1 Poissons	1 vertèbre complète (gadidae) et une plaque osseuse d'esturgeon
6F4	M5.1.7 Os	Mammifères	14	14	E1.3.1.5 Mammifères	8 fragments d'os longs de moyen-grand mammifère terrestre, 1 tibia distal mouton-chèvre, 2 carpes-tarses de moyen mammifère terrestre, 1 carpe-tarse de grand mammifère, 1 fragment de métapode distal de grand mammifère terrestre, 1 fragment d'omoplate de grand mammifère terrestre
6F4	M5.1.3 Coquille	Huître	11	5	E1.1 Mollusque	3 valves complètes, 2 fragments de valve avec umbo, 6 fragments de valve sans umbo



INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

584, RUE SAINT-CHARLES, VIEUX-BOUCHERVILLE



Inventaire archéologique
584, rue Saint-Charles, Vieux-Boucherville

Ethnoscop inc., 2023



Page couverture

Le 584, rue Saint-Charles où a été réalisé un inventaire archéologique dans la cour arrière en prévision de futurs travaux d'excavation, vue vers le nord-est (VDB2248-22-NUM1-04)

RÉSUMÉ

Ethnoscop

2023 *Inventaire archéologique. 584, rue Saint-Charles, Vieux-Boucherville, Ville de Boucherville,*
29 p. + annexes

Le propriétaire du 584, rue Saint-Charles dans le Vieux-Boucherville projette un agrandissement en arrière-cour de leur bâtiment, lequel devrait notamment comporter un étage. À cet endroit, ce projet pourrait porter atteinte à une éventuelle trame archéologique. Soucieuse de protéger le patrimoine de son territoire, la Ville de Boucherville a octroyé un mandat à la firme Ethnoscop afin qu'elle réalise un inventaire archéologique préalablement aux travaux d'excavation mécanique.

Selon l'étude de potentiel archéologique qui a été réalisée pour l'ensemble du Vieux-Boucherville, le bâtiment du 584, rue Saint-Charles se trouve dans la partie nord de la zone à potentiel archéologique préhistorique P5 et dans la zone à potentiel archéologique historique H9, cette dernière correspondant à un ajout tardif au bourg initial. Le potentiel archéologique préhistorique se rapporte à la possibilité que des traces d'occupations autochtones puissent y être découvertes, en raison de la relative proximité du fleuve et de la présence d'un ancien ruisseau ou d'une coulée longeant la rue De Montbrun. Afin de vérifier ces potentiels, l'intervention consistait à fouiller une série de sondages manuels en arrière de la maison, à l'emplacement de l'agrandissement projeté.

La réalisation des sondages archéologiques a permis de mettre au jour d'anciennes couches de circulation de pierre concassée sous l'aménagement de pierre actuel. Plus bas, des remblais de rehaussement ont été identifiés, dont certains semblent issus de la modernisation récente de la fondation de la maison. Enfin, l'horizon de surface du sol naturel a été fouillé. Il recelait un corpus limité d'artefacts témoignant de l'occupation de l'espace au cours du XIX^e siècle. Le petit assemblage de culture matérielle historique laisse croire à une utilisation continue de l'espace depuis cette époque. Enfin, aucun élément préhistorique n'a été mis au jour.

La superficie affectée par les travaux d'agrandissement de la maison ayant fait l'objet d'expertises archéologiques suffisantes, les travaux d'excavation projetés peuvent avoir lieu.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	VII
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	IX
LISTE DES PLANS	IX
LISTE DES PARTICIPANTS	XI
1. INTRODUCTION	1
1.1 Mandat	1
1.2 Aire d'intervention	1
1.3 Plan du rapport de recherche	1
2. CONTEXTE DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE	5
2.1 Contexte naturel et état des lieux	5
2.2 Contexte culturel	8
2.2.1 Cadre préhistorique	8
2.2.2 Cadre historique	9
2.3 Sites archéologiques connus et interventions archéologiques antérieures	16
3. MÉTHODOLOGIE	19
3.1 Stratégie d'intervention	19
3.2 Enregistrement des données	19
4. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE	22
5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	27
BIBLIOGRAPHIE	29
ANNEXES	
Annexe A	Inventaire des artefacts et écofacts
Annexe B	Catalogue des photographies

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Le 584, rue Saint-Charles - vue aérienne (Service d'imagerie du gouvernement du Québec et Cadastre du Québec, <i>Forêt ouverte</i>).....	2
Figure 2.	Représentation de la courbe d'émersion des terres pour la région au nord du lac Saint-Pierre (Lamarche 2006).....	6
Figure 3.	Carte topographique du Canada à l'échelle de 1 : 63 360. 31-H-11, Beloeil, 1918 (BAnQ G 3400 s63 C37 31-H-11 1918).	7
Figure 4.	Carte topographique du Canada à l'échelle de 1 : 63 360. 31-H-11, Beloeil, 1936 (BAnQ 0002669984).	8
Figure 5.	Carte situant les arrière-fiefs selon le testament de Pierre Boucher et Jeanne Crevier en date du 12 octobre 1707. Recherche et dessin Jacques Dunant (Dunant 1992 : 24-25)	11
Figure 6.	Plan officiel du village de Boucherville, comté de Chambly. Fait en conformité des dispositions du chapitre 37 des statuts refondus du Bas-Canada et de l'Acte 27-28 Vict. Chap. 40, Département des Terres de la Couronne, Québec, 10 janvier 1868. Vraie copie par E.H. Chas. Lionais, Architecte, Arp. (BAC H1/340/Boucherville/1868).	12
Figure 7.	Propagation de l'incendie poussé par un fort vent d'ouest (Coallier et al. 1985 : 30-31).....	13
Figure 8.	Joseph Weilbrenner, <i>Plan - Village de Boucherville (incendie)</i> . ca. 1843 (Collection Centre canadien d'Architecture DR1985:0648).....	14
Figure 9.	Croquis stratigraphique des sous-opérations 1A et 1B, paroi sud	24

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1.	Vue générale vers le nord-est du 584, Saint-Charles où l'intervention archéologique a été conduite (VDB2248-22-NUM1-04).....	2
Photo 2.	Vue générale vers le sud-ouest du terrain et de l'aménagement existant au moment de l'inventaire archéologique (VDB2248-22-NUM1-02).	22
Photo 3.	Couche de circulation récente, vue vers l'ouest (VDB2248-22-NUM1-007).....	23
Photo 4.	Une partie dégagée de la fondation révèle qu'elle a été remplacée récemment, impliquant d'importantes excavations à proximité des murs, vue vers le nord-est (VDB2248-22-NUM1-005)	25
Photo 5.	L'ancienne surface du sol naturel a été atteinte en profondeur, permettant de vérifier notamment le potentiel archéologique préhistorique de cet espace. Tranchée 1B, vue vers le sud (VDB2248-22-NUM1-016).....	26

LISTE DES PLANS

Plan 1.	Localisation de l'aire d'intervention.....	3
Plan 2.	Superposition du plan de Goad de 1909 à la trame actuelle	15
Plan 3.	Localisation des interventions et des sites archéologiques de Boucherville.....	17
Plan 4.	Localisation des sous-opérations	21

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'INTERVENTION

Ville de Boucherville

Caroline Viau	Chef de service, Service du patrimoine et de l'architecture
Karine Rouleau	Chef inspectrice, Service des permis et des inspections
Mélissa Robert-Turcotte	Conseillère en architecture, Service du patrimoine et de l'architecture

RÉALISATION DE L'INTERVENTION

Ethnoscop Inc.

Paul Girard	Coordonnateur
Mathieu Sévigny	Archéologue, chargé de projet, co-rédacteur du rapport
Marine Puech	Archéologue, co-rédactrice du rapport
Hélène Côté	Révision du rapport
Nadine Chénier	Technicienne archéologue
Isabelle Hade	Spécialiste en culture matérielle
Liliane Carle	Cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat

Le propriétaire du 584, rue Saint-Charles à Boucherville projette un agrandissement de l'actuelle maison vers l'arrière-cour. La réalisation de ces travaux risque de porter atteinte à une éventuelle trame archéologique pouvant être présente à cet endroit. Soucieuse de protéger le patrimoine de son territoire, la Ville de Boucherville a octroyé un mandat à la firme Ethnoscop afin qu'elle effectue un inventaire archéologique préalable aux travaux d'excavation mécanique.

1.2 Aire d'intervention

L'aire concernée correspond au terrain de 594 m² occupé par le bâtiment du 584, rue Saint-Charles, dans le Vieux-Boucherville. Il s'agit du lot cadastral 1 909 160 (figure 1), lequel est situé à une distance d'environ 180 m à l'est du fleuve Saint-Laurent. Selon le rôle d'évaluation foncière de la Ville de Boucherville, l'habitation aurait été construite vers 1850¹, ce qui est vraisemblable en raison du style du bâtiment. Toutefois, les fondations composées de béton ont été modernisées; ce matériau ne devient populaire qu'à partir du début du XX^e siècle (Varin 2005). L'inventaire archéologique a été réalisé sur le terrain du côté est de la maison de deux étages, à l'arrière d'un bâtiment existant (photo 1 et plan 1).

1.3 Plan du rapport de recherche

Un survol des cadres naturel et culturel amorcera le texte qui suit, afin de situer l'intervention dans son contexte. Au passage, les données archéologiques qui sont connues à proximité seront aussi évoquées. Ensuite, une brève description de la méthodologie sera réalisée : elle permettra d'expliquer l'origine de la stratégie d'intervention et détaillera les méthodes et procédures. Suivant cela, une compilation détaillée des résultats sera présentée avant qu'une conclusion termine ce rapport de recherche. Dans cette dernière section, on y trouvera des recommandations en lien avec l'actuel projet et d'éventuels travaux d'excavation.

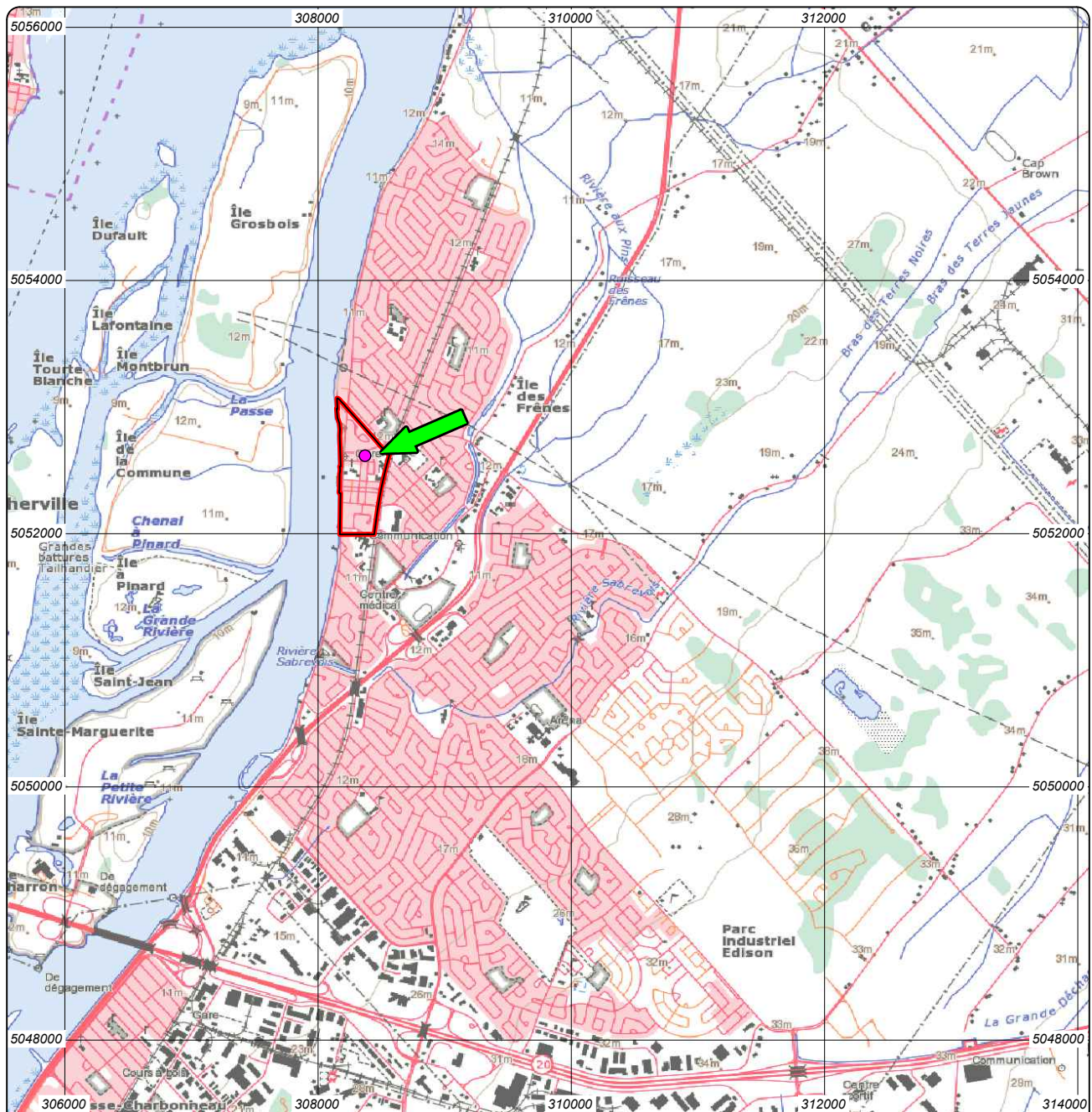
¹ Rôle d'évaluation foncière 2022-2023-2024, <https://www2.longueuil.quebec/fr/role/par-adresse>, consulté le 1^{er} février 2023.



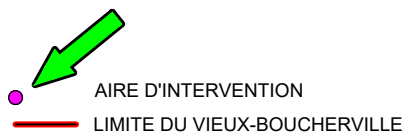
Figure 1. Le 584, rue Saint-Charles - vue aérienne (Service d'imagerie du gouvernement du Québec et Cadastre du Québec, *Forêt ouverte*). Le polygone rouge situe le lot 1 909 160 sur lequel s'est déroulée l'intervention.



Photo 1. Vue générale vers le nord-est du 584, Saint-Charles où l'intervention archéologique a été conduite (VDB2248-22-NUM1-04)



584, RUE SAINT-CHARLES, VIEUX-BOUCHERVILLE
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
LOCALISATION DE L'AIRE D'INTERVENTION
PLAN 1



Source : Carte topographique 031H11,
© Ressources Naturelles Canada
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 0,5 1 Km
ÉCHELLE : 1/50 000

VDB2248
ethnoscop

2. CONTEXTE DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

L'intervention archéologique qui s'est déroulée au 584, rue Saint-Charles doit être située dans ses contextes naturel et culturel afin de bien comprendre les objectifs du projet. La description de ces contextes est notamment inspirée d'études de potentiel archéologique antérieures qui visaient la périphérie de l'aire d'intervention (Anthrospéc 1980; Ethnoscop 1989), mais surtout de celle produite par Ethnoscop en 2013 pour le secteur du Vieux-Boucherville. Durant la dernière décennie, de nombreuses expertises archéologiques (décrites dans la section 2.3) ont également été effectuées sur le territoire de Boucherville, permettant de raffiner certains éléments présentés dans l'étude d'Ethnoscop de 2013.

2.1 Contexte naturel et état des lieux

À la lumière des connaissances actuelles, il est assez probable que ce ne soit seulement qu'à partir de 2 500 ans AA² que l'aire d'intervention devient définitivement habitable. Antérieurement à cela, les surfaces concernées n'auraient pu avoir émergé que temporairement vers 4 000 ans AA, voire même 7 000 ans AA. En effet, puisqu'elle est située à une altitude d'environ 12,95 m au-dessus du niveau moyen de la mer (NMM), l'aire d'intervention a été soumise à une fluctuation du niveau de l'eau caractéristique du protofleuve et découlant du rebondissement isostatique de la croûte terrestre qui a prévalu durant la période suivant la déglaciation. Longtemps comprimée par le poids de l'inlandsis laurentidien, la croûte terrestre a amorcé une remontée rapide lors de la fonte du glacier, laquelle s'est manifestée notamment avec une baisse drastique du niveau de l'eau. Ne se stabilisant que très graduellement, la remontée a été suivie par un rebondissement s'échelonnant sur plusieurs millénaires, lequel est associé à différents niveaux d'eau entre 8 000 ans AA et aujourd'hui (figure 2). Peu après 3 000 ans AA, le niveau du protofleuve Saint-Laurent, qui en est à sa deuxième remontée, régresse suffisamment pour permettre à l'aire d'intervention d'émerger des flots de manière possiblement définitive. Toutefois, comme le montre la figure 2, une remontée du niveau de l'eau s'effectue vers 1 750 ans AA, inondant peut-être sporadiquement le secteur à l'étude. Nonobstant cette remontée hydrique ou l'occurrence de quelques crues exceptionnelles, l'aire d'intervention devait donc être définitivement exondée vers 2 500 ans AA.

² AA : avant aujourd'hui ou avant l'actuel

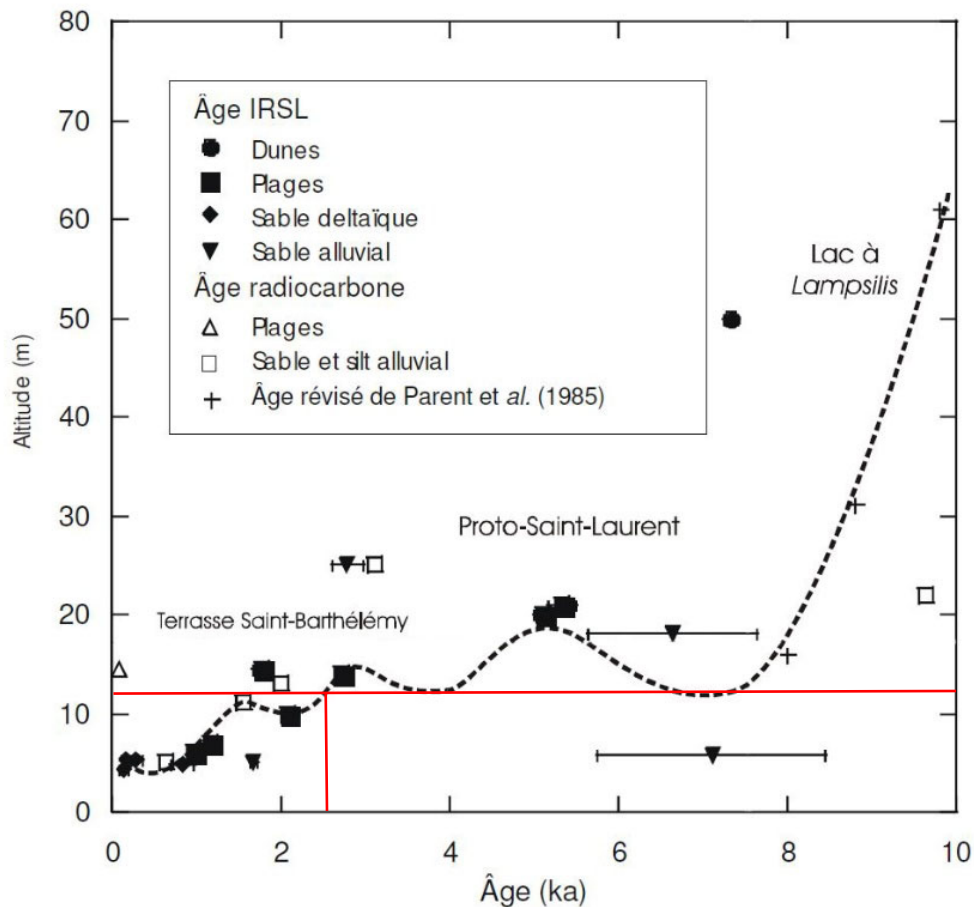


Figure 2. Représentation de la courbe d'émersion des terres pour la région au nord du lac Saint-Pierre (Lamarche 2006). Les traits en rouge situent la position de l'aire d'intervention.

Le Vieux-Boucherville longe l'axe de communication et de circulation majeur qu'est le fleuve Saint-Laurent. C'est d'ailleurs le long de ce cours d'eau qu'est recensé le plus grand nombre de sites archéologiques dans le Sud québécois (Ethnoscop 2013 : 23). Ces basses terrasses fluviales subhorizontales constituent, tant à la préhistoire qu'à la période historique, un espace idéal du point de vue de l'habitabilité. De plus, la proximité des îles de Boucherville fait de cet endroit un havre naturel ainsi qu'un lieu primordial pour la récolte des ressources halieutiques. Ces mêmes conditions sont ensuite favorables au développement de l'agriculture, à l'accroissement démographique et urbain, et même à l'industrialisation. Abondamment desservi par des cours d'eau principaux et secondaires, le noyau villageois d'origine est bordé à l'ouest par le fleuve Saint-Laurent, au nord et à l'est par la rivière aux Pins et au sud par la rivière Sabrevois. En plus d'être située relativement près de la rive du fleuve, l'aire d'intervention se trouve dans un espace de grande importance dans la géographie des basses terres du Saint-Laurent.

L'étude de potentiel de 2013 fait état de la présence d'un ancien chenal du Proto-Saint-Laurent (figure 3), constituant ainsi un possible axe de circulation vers la haute terrasse de Saint-Amable et ultimement, la vallée du Richelieu. Ce talweg aurait été comblé au début des années 30 (Ethnoscop 2013 : 27), ce qui a favorisé plus tard l'établissement d'habitations dans son tracé (figure 4). L'aire visée par les travaux se situe à environ 150 m du centre de cet ancien ruisseau, mais il faut considérer la largeur du cours d'eau, ses berges et le fait que son cours ait pu être modifié dans le passé. Ainsi, malgré cette distance, la position de l'espace visé par le projet d'agrandissement a pu s'avérer avantageuse à la période préhistorique.



Figure 3. Carte topographique du Canada à l'échelle de 1 : 63 360. 31-H-11, Beloeil, 1918 (BAnQ G 3400 s63 C37 31-H-11 1918). La flèche bleue indique l'aire d'intervention.



Figure 4. Carte topographique du Canada à l'échelle de 1 : 63 360. 31-H-11, Beloeil, 1936 (BAnQ 0002669984). La flèche bleue indique l'aire d'intervention.

2.2 Contexte culturel

2.2.1 Cadre préhistorique

La préhistoire québécoise est subdivisée en trois grandes périodes chronologiques marquées par différents changements au niveau des technologies, des modes d'exploitation ainsi que des mouvements démographiques. Par sa situation géographique, l'aire d'intervention n'était toutefois pas habitable à certaines de ces périodes anciennes : celles-ci ne seront donc qu'évoquées plus bas.

En premier lieu, durant la période paléoindienne, qui s'étend de 12 000 à environ 8 000 ans AA, des populations de chasseurs nomades sillonnent les premiers espaces libérés de glace, en quête des ressources naturelles disponibles. À cette époque, l'aire d'intervention est inhabitable puisqu'elle se trouve alors sous l'eau. Dans la région immédiate de Montréal, aucun site appartenant à cette période n'est connu.

La période suivante, celle de l'Archaïque, s'étend d'environ 10 000 à 3 000 ans AA. Elle est caractérisée par des populations nomades qui œuvraient dans un environnement de plus en

plus près de celui que l'on connaît aujourd'hui. Globalement, cette période est marquée par une réduction graduelle de la mobilité des groupes et par le développement de sphères d'interaction s'étendant sur de vastes territoires, sur une grande partie du Nord-Est américain. Dans la région montréalaise, les plus anciens sites archéologiques datent des derniers millénaires de cette période, mais puisque l'aire d'intervention semble toujours soumise aux fluctuations du niveau d'eau de l'époque, il est assez improbable qu'elle ait été fréquentée à ce moment.

Enfin, ce n'est qu'au Sylvicole que l'aire d'intervention aurait pu être fréquentée pour la première fois. Marquée principalement par l'adoption de la technologie céramique, cette période prend place entre 3 000 et 500 ans AA. Il se produit alors une multiplication et une exacerbation des réseaux d'échange et des sphères d'interaction dans lesquels circulent idées et objets. Certains groupes deviennent ensuite sédentaires, d'abord de manière saisonnière puis progressivement annuelle, un changement qui s'effectuera conjointement avec l'adoption de l'horticulture. À l'exception du Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA), les sites du Sylvicole sont les plus fréquents dans le corpus des sites archéologiques paléohistoriques connus de la région du Vieux-Boucherville.

La préhistoire prend fin avec l'arrivée des premiers Européens qui marque le début de la consignation écrite, bien que très partielle, de l'histoire des populations autochtones. Ce « contact » ne s'effectue pas de manière simultanée dans l'ensemble de la plaine montréalaise, mais celui-ci se réalise, somme toute, assez rapidement.

2.2.2 *Cadre historique*

Le Vieux-Boucherville possède une longue et riche histoire. En 1664, Pierre Boucher reçoit une première concession du gouverneur général Jean de Lauzon, titre qui est renouvelé en 1672 par l'intendant Jean Talon. La concession originale est de deux lieues de front (près de 10 km) sur le Saint-Laurent, mais Boucher en cède deux lisières en 1667, le fief Du Tremblay et le fief Varennes; il les offre en dot à sa fille Marie qui épouse René Gaultier de Varennes. En 1707, dans leur testament, Pierre Boucher et sa femme Jeanne Crevier lèguent des arrière-fiefs à leurs enfants. La carte dressée par Jacques Dunant pour localiser ces arrière-fiefs est certainement intéressante pour l'obtention d'un portrait global de la seigneurie au début du XVIII^e siècle (figure 5).

À une échelle locale, l'aire visée par les travaux d'agrandissement fait partie du Site patrimonial cité de Boucherville et entre dans l'aire de protection de l'église Sainte-Famille (Ethnoscop 2013 : 67). Cette zone constitue un ajout tardif au bourg initial vers la fin du XIX^e siècle et est définie comme la zone à potentiel archéologique H9 (Ethnoscop 1989 : 36 et figure 6). La rue De Montbrun, qui se trouve tout juste au nord, est ouverte avant 1806 puisque sa partie à l'est de la rue Saint-Charles correspond au chemin du petit lac sur un plan que dresse Pierre Weillbrenner cette même année. Le nom d'origine de ce tronçon est alors « chemin du Lac » (Bureau, Côté et Michaud 1979 : 36). Dans sa portion ouest près du fleuve, la rue De Montbrun a été ouverte après 1845 et porte le nom de Saint-François-Xavier.

Le 20 juin 1843, un terrible incendie ravage le village de Boucherville. Selon une représentation de la propagation de la conflagration (figure 7), l'aire d'intervention fait partie des lots concernés (lot 50). À terme, le tiers du village aura été détruit par l'incendie, représentant 55 maisons et 95 dépendances. Le plan dressé par J. Weilbrenner à la suite de l'incendie montre qu'un bâtiment en bois présent sur le lot à l'étude en bordure de la rue aura été touché par la déflagration (figure 8).

Un plan d'assurance de 1909 montre l'édifice principal dans le lot à l'étude, ainsi que deux bâtiments secondaires de forme rectangulaire et aujourd'hui disparus, situés le long de la limite nord du lot et dans le fond du terrain (plan 2). Le plan d'assurance daté de 1962 montre que le bâtiment secondaire visible au début du XX^e siècle n'est plus présent. À l'exception de ce fait, le secteur à l'étude a très peu changé depuis le début du XIX^e siècle.

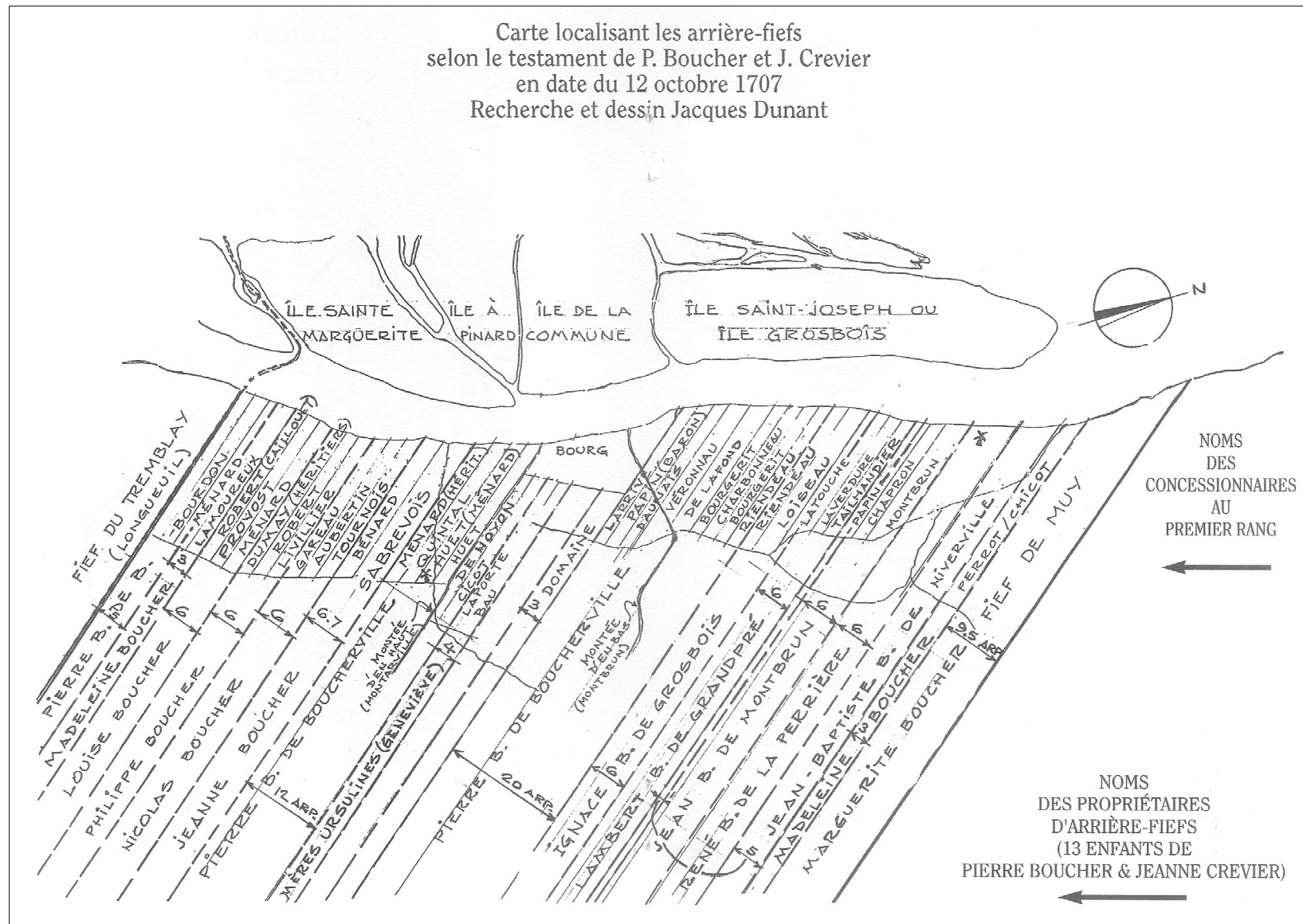


Figure 5. Carte situant les arrière-fiefs selon le testament de Pierre Boucher et Jeanne Crevier en date du 12 octobre 1707. Recherche et dessin Jacques Dunant (Dunant 1992 : 24-25)

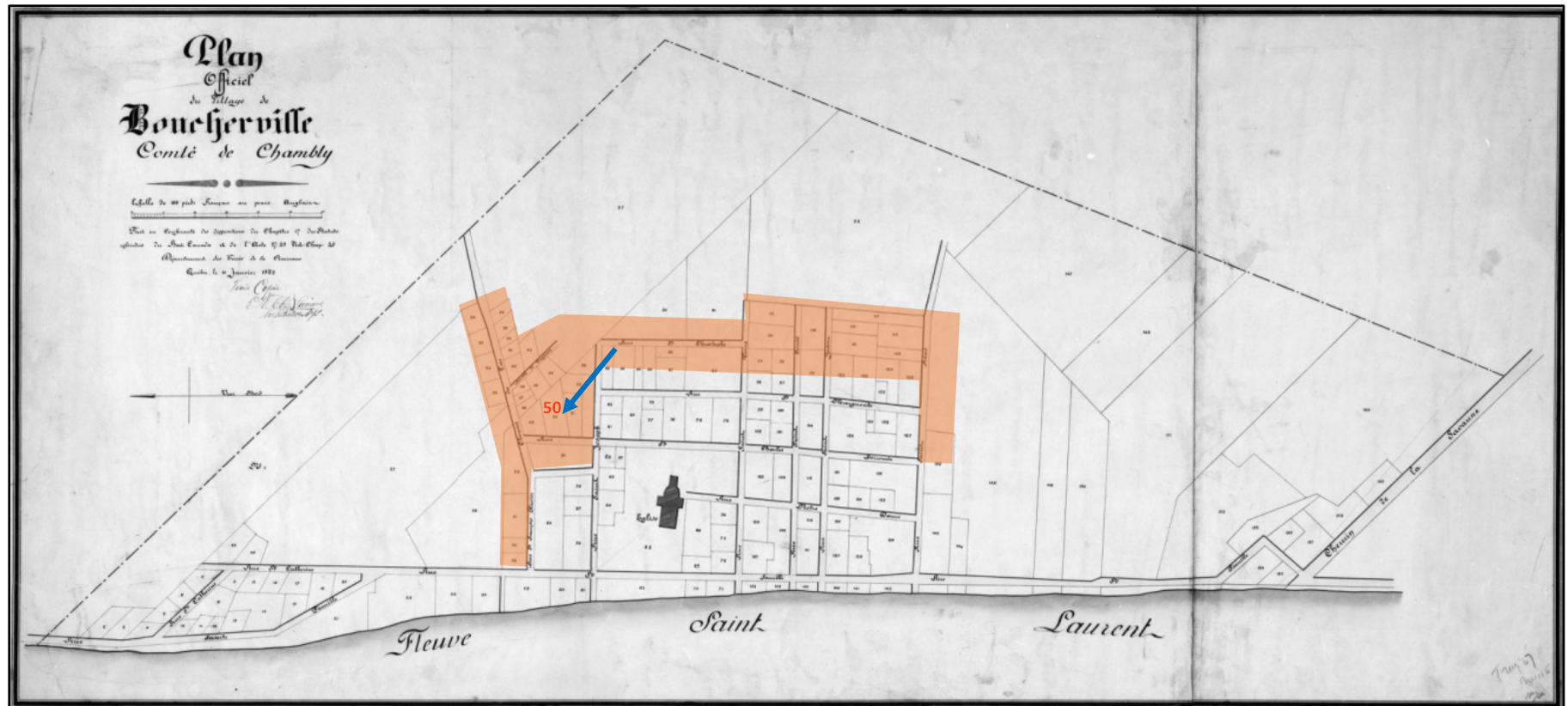


Figure 6. Plan officiel du village de Boucherville, comté de Chambly. Fait en conformité des dispositions du chapitre 37 des statuts refondus du Bas-Canada et de l'Acte 27-28 Vict. Chap. 40, Département des Terres de la Couronne, Québec, 10 janvier 1868. Vraie copie par E.H. Chas. Lionais, Architecte, Arp. (BAC H1/340/Boucherville/1868). La zone orange indique l'ajout tardif au bourg initial et la flèche bleue l'aire d'intervention.

Figure 7. Propagation de l'incendie poussé par un fort vent d'ouest (Coallier et al. 1985 : 30-31). La flèche bleue indique l'aire d'intervention.

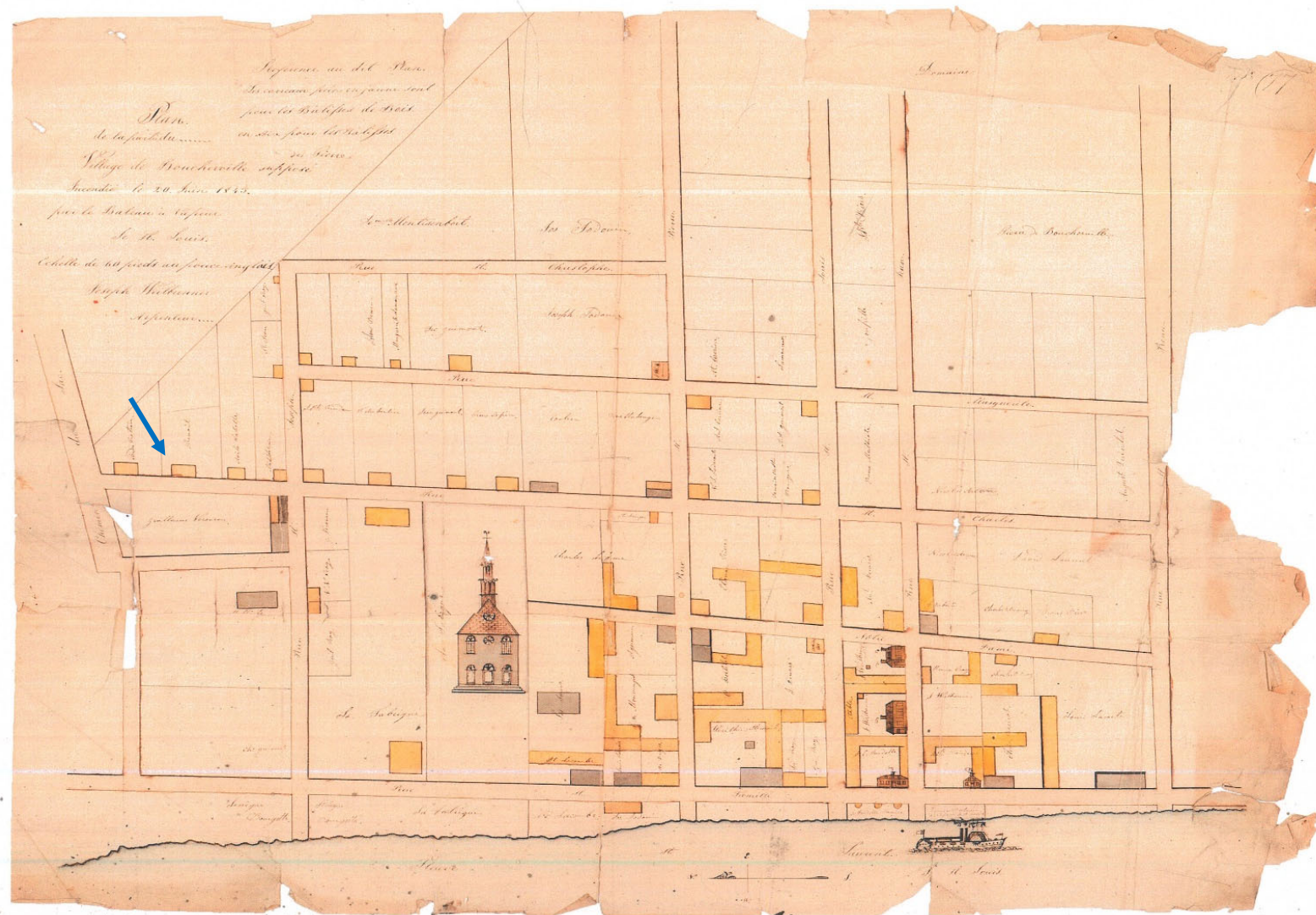


Figure 8. Joseph Weilbrenner, *Plan - Village de Boucherville (incendie)*. ca. 1843 (Collection Centre canadien d'Architecture DR1985:0648). La flèche bleue indique l'aire d'intervention. Le lot, appartenant à un certain M. Benoit, abrite un bâtiment en bois (jaune).

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

0 5 10 m
ÉCHELLE : 1/500



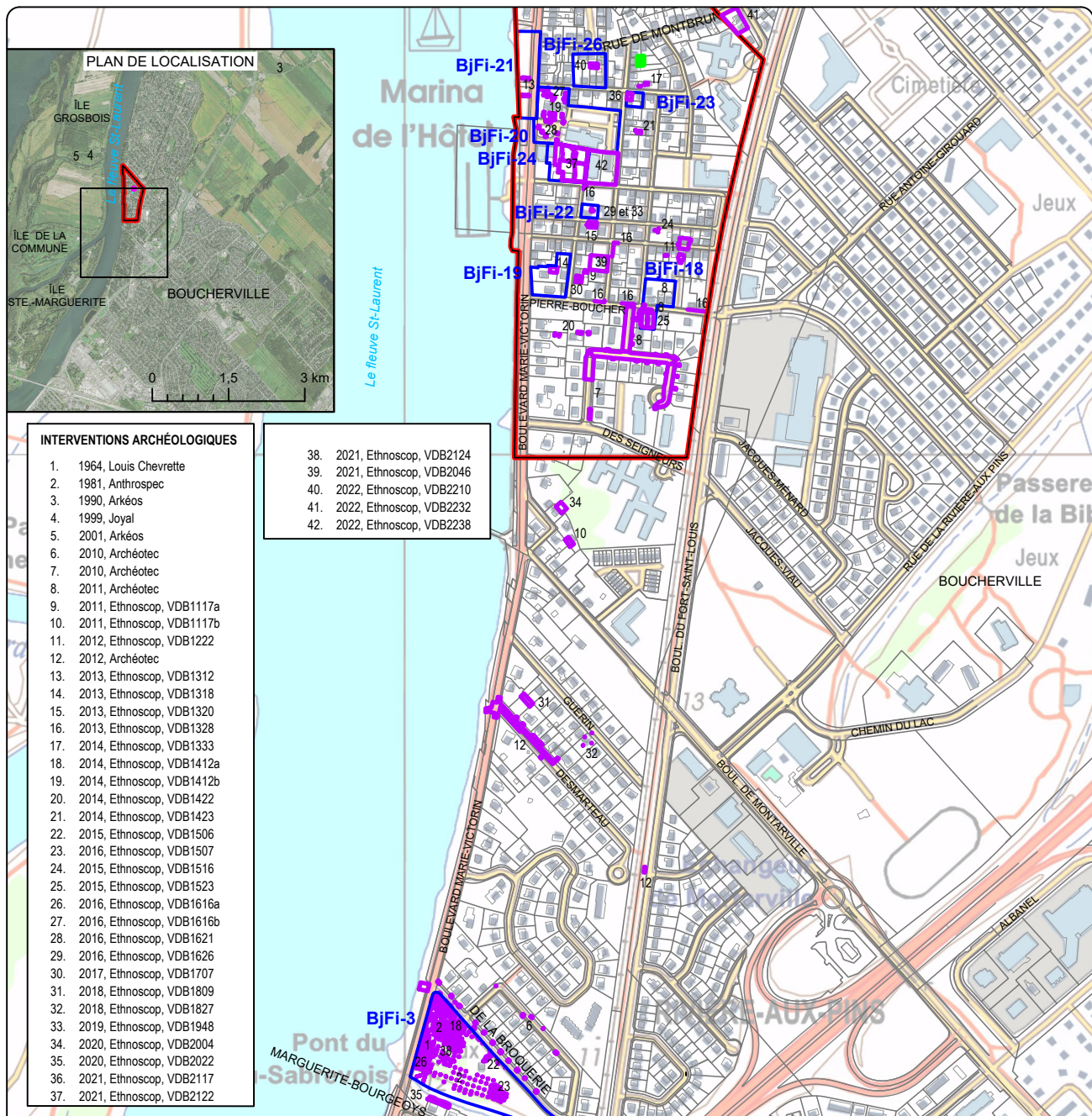
VDB2248

VDB2248
ethnoscop

2.3 Sites archéologiques connus et interventions archéologiques antérieures

Depuis les années 2000, le Vieux-Boucherville a été le théâtre de nombreuses interventions archéologiques, la plupart ayant été initiées et mises de l'avant par la Ville de Boucherville elle-même (plan 3). Dans l'optique de sauvegarder son patrimoine et de le mettre en valeur, la Ville s'est depuis longtemps assurée de suivre les recommandations émanant des études de potentiel archéologique réalisées au cours des 40 dernières années (Anthroscop 1980; Ethnoscop 1989; 2013). La plus récente étude définissait des zones de potentiel archéologique préhistorique et historique précisément circonscrites. Le terrain visé par les travaux de construction se trouve à l'intérieur de la zone à potentiel archéologique préhistorique P5 et de la zone à potentiel archéologique historique H9.

Aucune intervention archéologique n'a encore été réalisée à proximité. Toutefois, parmi les interventions antérieures les plus rapprochées, on peut mentionner celles qu'Ethnoscop vient de réaliser à l'ouest, au 14, rue De Montbrun, laquelle a mené à la création du site archéologique BjFi-26 (Ethnoscop 2023). En effet, les maçonneries sèches d'un hangar associé à l'arrière-fief Lapérière ont été dégagées en arrière-cour, préalablement à la construction d'une piscine creusée. Également, un inventaire archéologique a eu lieu en 2021 à l'intérieur du vide sanitaire du 576, rue Saint-Charles. Durant cette intervention, un segment de maçonnerie a été dégagé, lequel appartient vraisemblablement à l'ancienne génération de bâtiment (Ethnoscop à paraître). Cette découverte, conjuguée à la récolte d'artefacts anciens, a mené à la création du site BjFi-23. En direction du nord-est, un inventaire archéologique a été réalisé à l'automne 2022 sur le terrain du 54-56, rue De Montbrun. Derrière la résidence où un agrandissement était projeté, trois sondages ont été réalisés, dans lesquels un assemblage de culture matériel a été récolté; la datation de certains de ces objets remonte au moins jusqu'à la fin du XVIII^e siècle (Ethnoscop à paraître). Enfin, Ethnoscop (2014) réalisait un inventaire préalable au 29, rue De La Perrière afin de vérifier les potentiels archéologiques préhistorique et historique des zones P5 et H9.



3. MÉTHODOLOGIE

3.1 Stratégie d'intervention

L'étude de potentiel archéologique de 2013 recommandait d'abord que toute excavation conséquente réalisée à l'intérieur de la zone à potentiel archéologique P5 soit précédée d'une intervention archéologique. Autrement, en raison de résultats relativement inégaux d'interventions archéologiques réalisées antérieurement dans les limites de la zone à potentiel archéologique H9, une supervision archéologique des travaux était recommandée lors de travaux d'excavations (Ethnoscop 2013 : 131).

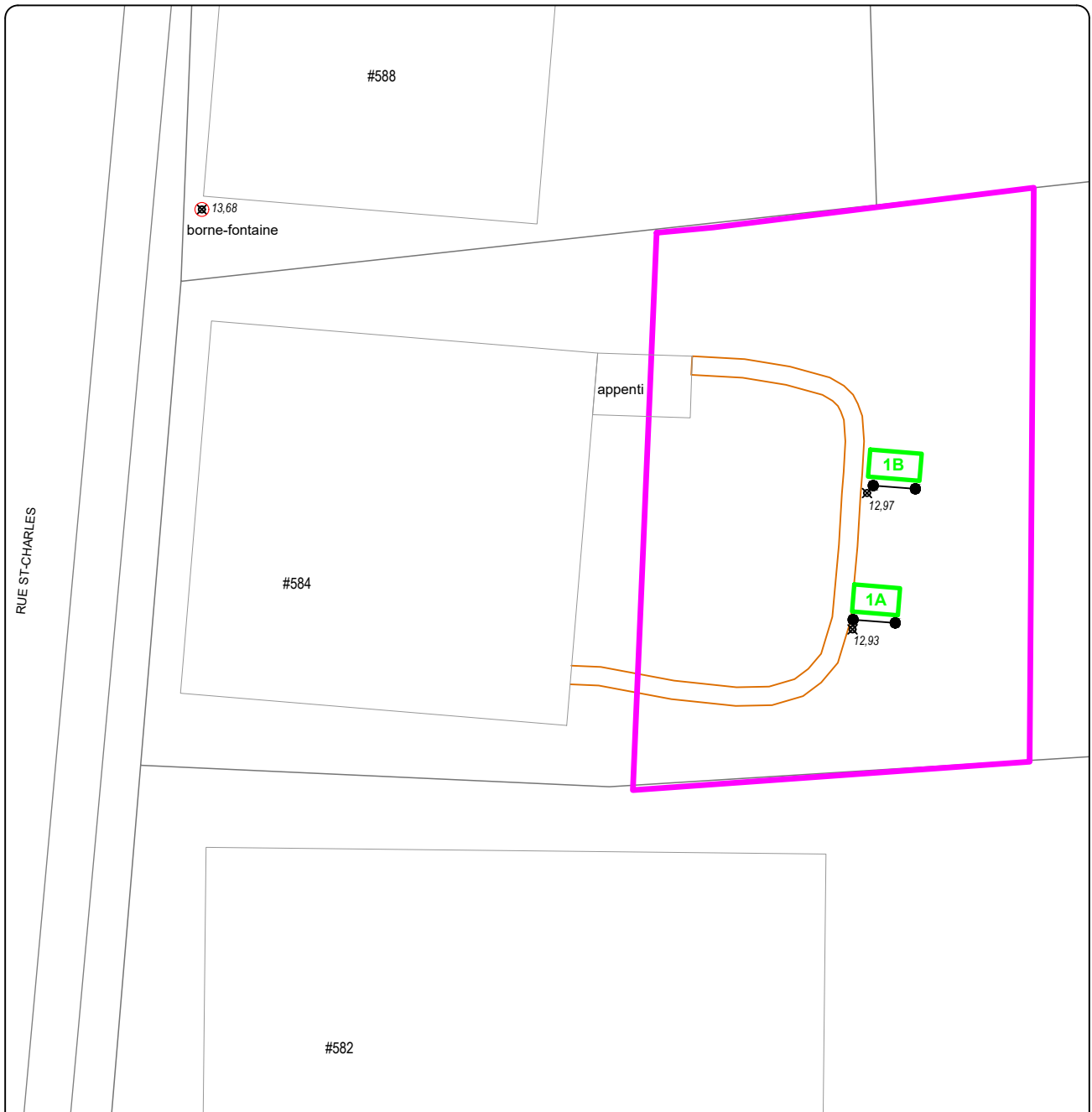
L'inventaire archéologique s'est déroulé le 23 novembre 2022. Deux tranchées d'un peu plus de 1 m sur 0,50 m ont été fouillées manuellement à la limite de l'aménagement de pierre, à l'arrière de la résidence (plan 4). Cette approche a permis d'identifier et de vérifier l'étendue de la trame archéologique, tout en tenant compte de certaines limites associées à la compréhension des contextes archéologiques par l'entremise d'un échantillonnage limité. En effet, l'inventaire archéologique ne fournit qu'un aperçu du tissu archéologique présent, ce qui est cependant suffisant pour évaluer l'intérêt réel d'un emplacement. Un archéologue chargé de projet et un archéologue technicien ont donc été déployés une seule journée sur les lieux afin de procéder à la prospection des sols et d'y effectuer les relevés pertinents.

3.2 Enregistrement des données

Les données archéologiques ont été consignées selon le système de Tikal (opération, sous-opération et lot), utilisé couramment au Québec. L'opération est représentée par un chiffre (opération 1 par exemple) et fait habituellement référence à des aires d'origine culturelle distinctes, à des années d'interventions ou encore à des phases particulières de travaux (inventaire, fouille manuelle, etc.). La sous-opération représentée par une lettre majuscule (sous-opération 1A par exemple) consiste en une subdivision d'une opération et désigne généralement un espace particulier d'une même opération. Le lot, représenté par un nombre (lot 1A1 par exemple), réfère à une subdivision d'une sous-opération donnée et désigne généralement des couches de sols et des vestiges, définis arbitrairement ou non (Parcs Canada 2005). Comme il s'agissait ici d'une première phase exploratoire, une seule opération a été utilisée (opération 1). Les deux tranchées manuelles ont été identifiées comme les sous-

opérations 1A et 1B. Les numéros de lot ont quant à eux été attribués aux couches de sol mises au jour. Les informations archéologiques, pédologiques, stratigraphiques et altimétriques ont été consignées dans un carnet de notes. Des relevés photographique et planimétrique couvrant toute la zone d'étude ont aussi été réalisés.

Les artefacts et écofacts historiques trouvés lors de l'intervention archéologique ont été individualisés selon les couches fouillées (lots) afin de faire l'objet d'une analyse subséquente. Ils ont été nettoyés et triés en laboratoire dans les locaux d'Ethnoscop, inventoriés selon le cadre de classification (matériau et fonction) de Parcs Canada et consignés sur une grille formatée au logiciel Excel. Les critères d'observation retenus portent sur la fonctionnalité des objets, la nature des matériaux, les unités décoratives présentes et parfois, leurs caractéristiques morphométriques. À la toute fin du processus, s'ils n'ont pas été élagués, les objets récoltés ont été déposés à la Ville de Boucherville, sous la responsabilité du Service des arts et de la Culture. Toutes les informations ont été consignées selon les exigences du permis de recherche archéologique 22 ETHN-45, délivré par le ministère de la Culture et des Communications.



584, RUE SAINT-CHARLES, VIEUX-BOUCHERVILLE
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS
PLAN 4

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- PLATE-BANDE ACTUELLE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- ⌘ 12.93 POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Boucherville,
fichier cadastre_vieux-boucherville_v2007.dwg
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 1,5 3 m
ÉCHELLE : 1/150



VDB2248
ethnoscop

4. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE

Deux petites tranchées fouillées manuellement ont été implantées afin de vérifier si une composante autochtone préhistorique était présente, et dans l'optique de vérifier si l'ancien bâtiment secondaire pouvait se trouver à proximité. Le numéro de sous-opération 1A a été attribué à la tranchée la plus au sud alors que celle au nord a été nommée 1B.

Puisque la plate-bande et les murets n'ont pas été retirés antérieurement à l'intervention archéologique, les pierres, la terre de plantation et le remblai de rehaussement ont d'abord dû être enlevés en vue du dégagement des deux espaces où allaient prendre place les tranchées archéologiques (photo 2). La sous-opération 1A mesurait 1,05 m dans l'axe est-ouest et s'étendait sur 0,60 m du nord au sud. D'une même largeur, la tranchée 1B mesurait quant à elle 1,20 m de longueur dans l'axe est-ouest. Ces puits de sondages ont été réalisés à une distance de 6,50 m à l'est du mur est de l'habitation. Un écart d'environ 2,50 m séparait les deux sous-opérations dans l'axe nord-sud.



Photo 2. Vue générale vers le sud-ouest du terrain et de l'aménagement existant au moment de l'inventaire archéologique (VDB2248-22-NUM1-02).

Pour débiter, la fouille des deux tranchées s'est amorcée sensiblement à la même altitude (figure 9). En effet, une fois les pierres retirées, les excavations manuelles ont débuté à une altitude moyenne de 12,95 m (NMM³). Dans chaque cas, un remblai hétérogène de plantation a d'abord été retiré sur une épaisseur d'environ 0,30 m. Par la suite, une couche de circulation ne mesurant pas plus de 0,10 m d'épaisseur a été dégagée. Comme elle se composait de fine criblure de pierre et surtout vu sa position stratigraphique élevée, il était évident que cette couche de circulation était très récente (photo 3).

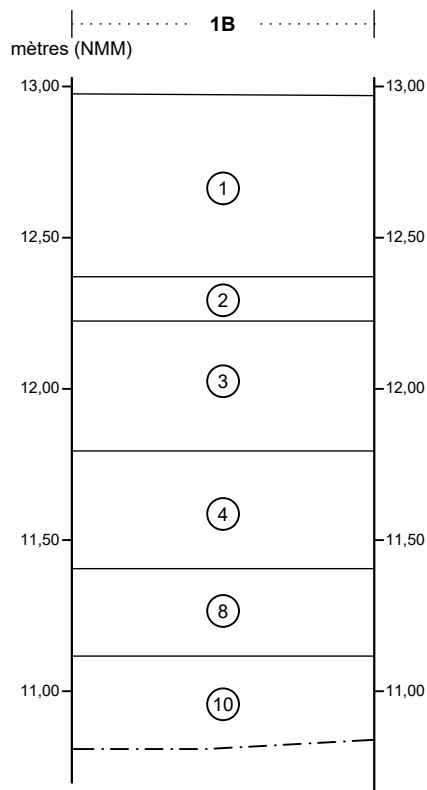
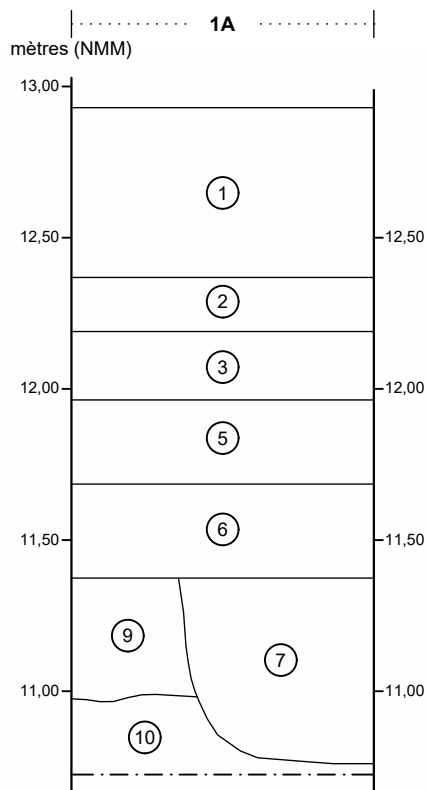


Photo 3. Couche de circulation récente, vue vers l'ouest (VDB2248-22-NUM1-007)

Plus bas, différents remblais de rehaussement ont été identifiés; ils atteignaient une épaisseur totale de 0,40 m. Dans la sous-opération 1A, trois couches distinctes ont été observées (figure 9, couches 3, 5 et 6) alors que dans 1B, seuls deux dépôts formaient ce remblai de rehaussement (figure 9, couches 3 et 4). Dans ce cas-ci, les couches 3 et 4 sont probablement contemporaines puisque leur composition était semblable : par exemple, elles contenaient notamment de grosses pierres subarrondies, dont certaines présentaient parfois du mortier sur leurs faces. Des fragments de béton ancien ont également été retrouvés dans ces couches. Ces indices laissaient croire qu'il pourrait s'agir des déblais de la démolition des fondations d'origine de la maison. En effet, un examen du bâtiment a révélé qu'il repose sur une fondation de béton affichant un aspect résolument moderne et actuel (photo 4). En conséquence, il n'est pas étonnant qu'une bonne partie des remblais enregistrés à l'arrière de la résidence soit issue de ces travaux de modernisation de la fondation. Sans surprise, l'assemblage d'artefacts trouvé dans cette couche est relativement hétéroclite et date d'une période s'étendant du XIX^e au XX^e siècle. En effet, les couches ont révélé autant des tessons de terre cuite fine de type *pearlware* et *creamware* -des types en vogue jusqu'au début du XIX^e siècle- que des fragments de plastique et du fer tréfilé, des témoins caractéristiques du XX^e siècle. Aucun autre remblai n'a été enregistré en 1B.

³ Par rapport au niveau moyen de la mer.

584, RUE SAINT-CHARLES

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE**SOUS-OPÉRATIONS 1A ET 1B, PAROI SUD**

- ① Limon argileux brun foncé moucheté de brun-beige, plus organique en surface, ferme et hétérogène; remblai de plantation
- ② Poussière de pierre gris-vert; couche de circulation
- ③ Argile sableuse brun marbré de beige et de gris, compacte et hétérogène, contenant du cailloutis, des cailloux, des pierres subarrondies (moellons) dont certaines ont du mortier sur leurs faces, des fragments de béton ancien, du mortier, du charbon minéral et du charbon de bois.; remblai de rehaussement
- ④ Argile limoneuse brun-gris, compacte et hétérogène, contenant des pierres subarrondies, du charbon minéral, du charbon de bois, des fragments de briques, du mortier et du béton ancien; remblai de rehaussement
- ⑤ Limon sableux brun-gris, ferme et hétérogène, contenant du shale, des pierres calcaires chauffées et du charbon minéral; remblai d'occupation
- ⑥ Limon sableux brun foncé, organique, ferme et homogène, contenant des pierres calcaires chauffées, du charbon minéral, du mortier et des fragments de métal; remblai d'occupation
- ⑦ Limon sableux brun foncé moucheté de particules blanchâtre, organique, ferme et hétérogène, contenant des cailloux, du mortier et des pierres calcaires chauffées; remblai de comblement indéterminé
- ⑧ Argile limoneuse brun-roux à brun-rose, compacte et homogène, contenant de rares charbons de bois et des fragments de mortier; horizon remanié de la surface du sol naturel, labours?
- ⑨ Limon argileux brun, ferme et homogène, contenant quelques cailloutis et cailloux; horizon de surface du sol naturel, avec une transition graduelle à la base vers la couche 10
- ⑩ Argile brun-jaune, compacte et homogène; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille



ÉCHELLE : 1/25

VDB2248

ethnoscop

FIGURE 9



Photo 4. Une partie dégagée de la fondation révèle qu'elle a été remplacée récemment, impliquant d'importantes excavations à proximité des murs, vue vers le nord-est (VDB2248-22-NUM1-005)

Dans la tranchée d'inventaire 1A, le même remblai témoignant de la modernisation des fondations (la couche 3) mesurait légèrement plus de 0,10 m d'épaisseur. Tel que dans l'épais remblai de rehaussement retrouvé en 1B, les artefacts qui ont été récupérés témoignent aussi d'une vaste étendue temporelle, laquelle se termine au XX^e siècle. Plus bas, deux autres remblais de limon sableux, organiques à divers degrés et contenant du charbon minéral et de la pierre calcaire chauffée, ont été fouillés dans la tranchée 1A. L'analyse des différents artefacts mis au jour laisse croire qu'ils témoignent tous deux d'occupations datées d'à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. En autres choses, des clous tréfilés et des fragments de terre cuite fine blanche vitrifiée ont été dégagés dans la couche 6 (figure 9). Un des fragments de terre cuite fine blanche vitrifiée porte l'inscription imprimée en vert sous le fond dans une couronne de laurier : « DRESDEN/SEMI-PORCELAIN ». Cette fabrique n'est fondée qu'en 1872, repoussant ainsi les occupations dont témoignent ces couches au dernier quart du XIX^e siècle.

Dans la sous-opération 1A, alors qu'il n'a pas été distingué au premier coup d'œil, un creusement s'est peu à peu matérialisé en profondeur, soit à près de 0,80 m sous la surface. Le sol qui comblait le creusement était similaire à celui qui le recouvrait : seule la présence de particules blanchâtres permettait de distinguer ces deux couches l'une de l'autre (figure 9,

couches 6 et 7). Il est même permis de les associer ensemble puisque des fragments de tasses à décor de style *Flown Blue* ont été identifiés dans chacune des formations.

Autrement, dans la partie basse de chacune des tranchées d'inventaire, un peu au-dessus de 0,80 m de profondeur, l'horizon de surface du sol naturel a été identifié puis fouillé (figure 9, couches 8 et 9). Tant dans la tranchée 1A que dans la tranchée 1B, le sol est apparu très peu organique. Dans la sous-opération 1B où les contextes ont été mieux isolés, un petit échantillon d'artefacts datant vraisemblablement du XIX^e siècle a été récolté. Quelques fragments de terre cuite grossière avec et sans glaçure ont été observés, de même que des tessons de terre cuite fine blanche, dont certains en *pearlware* et en *creamware*. Aussi, un clou forgé, un fragment de verre à vitre et un autre d'os de mammifère complètent l'échantillon. Dans la tranchée 1A, comme il y a eu initialement confusion entre la couche 6, le creusement indéterminé et l'horizon naturel de surface lors des fouilles, l'échantillon d'artefacts ne peut témoigner avec certitude des plus anciennes occupations humaines de ce lieu.

Les fouilles se sont terminées en vérifiant le contenu du sol naturel archéologiquement stérile. Comme dans la plupart des interventions qui se sont déroulées dans le Vieux-Boucherville, il se compose d'argile brun jaune, compacte et homogène (photo 5; figure 9, couche 10).



Photo 5. L'ancienne surface du sol naturel a été atteinte en profondeur (flèche blanche), permettant de vérifier notamment le potentiel archéologique préhistorique de cet espace. Tranchée 1B, vue vers le sud (VDB2248-22-NUM1-016).

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le propriétaire du 584, rue Saint-Charles à Boucherville désire effectuer un agrandissement du bâtiment principal vers l'est et les travaux d'excavation risquent de porter atteinte à d'éventuelles ressources archéologiques. Dans ce contexte, la Ville de Boucherville a octroyé un mandat à la firme Ethnoscop afin qu'elle effectue un inventaire archéologique préalablement aux travaux de construction.

L'aire d'intervention émerge des flots du Saint-Laurent subactuel et devient définitivement habitable vers 2500 ans avant aujourd'hui. Elle pourrait donc avoir été le théâtre d'une occupation autochtone de la période du Sylvicole. Par ailleurs, le 584, Saint-Charles est inclus dans l'ajout tardif au bourg initial vers la fin du XIX^e siècle. Le plan d'assurance de 1909 révèle que deux bâtiments secondaires de forme rectangulaire, probablement construits durant la seconde moitié du XIX^e siècle, sont présents dans l'arrière-cour à cette époque. C'est sur ces données que s'appuie l'étude de potentiel archéologique, lorsqu'elle recommande que toute excavation conséquente réalisée dans les limites de la zone à potentiel archéologique P5 soit précédée d'une intervention archéologique (Ethnoscop 2013 : 131). Un inventaire archéologique a donc eu lieu le 23 novembre 2022 en prévision aux travaux d'excavation. Deux tranchées archéologiques de 1 m sur 0,5 m ont été fouillées manuellement par deux archéologues.

Tout d'abord, d'anciennes couches de circulation de pierre concassée ont été mises au jour sous l'aménagement de pierre récent. Plus bas, des remblais de rehaussement ont été identifiés, dont certains semblent issus de la modernisation récente de la fondation de la maison. Enfin, l'horizon de surface du sol naturel a été reconnu. Il recelait un corpus limité d'artefacts témoignant de l'occupation de l'espace au cours du XIX^e siècle. Aucun témoin de la période paléohistorique et aucun vestige associé aux anciennes dépendances n'ont été dégagés.

La superficie affectée par les travaux d'agrandissement a fait l'objet d'expertises archéologiques suffisantes. Il est toujours recommandé que des travaux d'excavation d'envergures prévus dans la limite des zones à potentiel archéologique P5 et H9 fassent d'abord l'objet d'une intervention archéologique préventive.

BIBLIOGRAPHIE

ANTHROSPEC

- 1980 *Rapport d'évaluation du potentiel archéologique de Boucherville*. Ministère des Affaires culturelles, Service des inventaires.

BUREAU, Pierre, Renée CÔTÉ et Claude MICHAUD

- 1979 *Boucherville. Répertoire d'architecture traditionnelle*. Les cahiers du Patrimoine N° 13. Ministère des Affaires culturelles, Direction régionale du patrimoine, 287 p.

DUNANT, Jacques

- 1992 *Boucher Boucherville 1667-1992*. Boucherville. Saint-Lambert : Imprimerie Lemoyne, Société d'histoire des Îles-Percées

ETHNOSCOPE

- 1989 *Ville de Boucherville, vieux village: Étude de potentiel archéologique*. Montréal, Aménatech et Ville de Boucherville, 55 p.
- 2013 *Étude de potentiel archéologique, Vieux-Boucherville*. Boucherville, Ville de Boucherville.
- 2023 *Inventaire archéologique. 14, rue De Montbrun, Vieux-Boucherville (site BjFj-26)*. Montréal, Ville de Boucherville.

LAMARCHE, Lise

- 2006 « Reconstitution géologique du lac St-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène ». Conférence présentée à la Réunion annuelle de l'AQQUA, excursion dans l'histoire holocène de la région Lanoraie-Lac St-Pierre. UQAM, INRS, Université de Montréal, 4-49 p.

PARCS CANADA

- 2005 *Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques: fouilles et prospections*. 67 p.

VARIN, François

- 2005 « Dater sa maison », *Continuité*, vol. 107, p. 45-47.

Annexes

- Annexe A Inventaire des artefacts et écofacts
- Annexe B Catalogue des photographies

Annexe A Inventaire des artefacts et écofacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : 584, Saint-Charles, Boucherville
Code : VBD2248

Archéologue : Mathieu Sévigny
Analyste : Isabelle Hade

Date : Hiv.-2023
Collection : SO

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A03	1.1.1.31	TCG avec glaçure	canalisation?	1	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment à pâte chamois, granuleuse. Présence d'une épaisse glaçure brun foncé.	1	
1A03	1.1.1.31	TCG avec glaçure	canalisation?	1	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment à pâte rouge. Présence d'un enduit brun métallique légèrement altéré.	1	
1A03	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	1	
1A03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Verdâtre.	1	
1A03	2.3.1.8	V col transp rouge	contenant-couvercle?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment circulaire dont la surface légèrement concave et cannelée. Talon plat. Rouge-bourgogne.	1	
1A03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	4	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification.	1	
1A03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tête et de tige. Très corrodé.	1	
1A03	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou dont la pointe est absente. Très corrodé.	1	
1A03	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie.	1	
1A04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu. Délicat.	1	
1A04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Sans décor apparent.	1	
1A04	1.3.2.11	PF dure orientale	soucoupe	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base à pied annulaire (1), de rebord (2) et de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en vert et rose. Ligne peinte argent ou doré sous la lèvre.	1	
1A04	1.3.2.11	PF dure orientale	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Petit fragment de rebord. Sans décor apparent.	1	
1A04	1.3.2.21	PF dure européenne	poupée	1	0	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Petit fragment de corps ou de tête. Surface extérieure rosée.	1	
1A04	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	1	
1A04	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	pot	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de goulot fileté de pot cylindrique.	1	
1A04	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	1	
1A04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	5	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Verdâtre. Peut-être deux objets différents.	1	
1A04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,13 et 0,23 cm d'épais.	1	
1A04	2.3.1.13	V col transp autre	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille de 1,4 cm de diam. Verre turquoise, verdâtre.	1	
1A04	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	16	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification.	1	
1A04	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment de plaque informe et corrodée.	1	
1A04	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier (1-11 cm de long.) et fragmentaire (1-tête). Très corrodés.	1	
1A04	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entre 4 cm et 10 cm de long. Très corrodés.	1	
1A04	5.1.1	Os	ossements	6	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont deux avec traces de boucherie et un blanchi.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A05	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments à pâte orange vif. Glaçure brun métallique recouvrant les surfaces. Probablement le même objet.	1	
1A05	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	1	
1A05	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (3) et de paroi. Trace de fine anse de 0,8 cm de larg. Décor à motif d'une ligne pointillée, d'une ligne ondulante et d'une ligne de palmettes moulé en relief sous la lèvre extérieure. Décor à motif floral imprimé de type Flown Blue. Délicat. Certains fragments jointifs. Croisement possible avec 1A6?	1	
1A05	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (3), de base (1) et de paroi. Puits central. Décor à motif floral imprimé en vert. Délicat. Certains fragments jointifs.	1	
1A05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Sans décor apparent. Objets différents.	1	
1A05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	1	
1A05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat de service	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de base à fond plat. Sans décor apparent. Inscription imprimée en vert sous le fond dans une couronne de laurier: DRESDEN/SEMI-PORCELAIN. Fondé en 1872.	1	
1A05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	8	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Au moins trois objets différents.	1	
1A05	1.2.1	Grès Grossier	contenant-couvercle	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs de couvercle circulaire à assise. Pâte beige et enduit incolore. Albany?	1	
1A05	1.2.1	Grès Grossier	contenant-couvercle ?	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment à pâte beige et enduit incolore. Albany?	1	
1A05	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	jarre	5	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de rebord arrondi (4) et de paroi. Le dessus est plutôt plat. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun. La surface extérieure est beige. Deux fragments jointifs.	1	
1A05	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Petits fragments jointifs de paroi. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun. La surface extérieure est grise.	1	
1A05	1.2.1.102	GG glaç feld et Albany	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun. La surface extérieure est grise.	1	
1A05	1.3.2.21	PF dure européenne	pichet-jouet	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Inc	Pichet moulé en deux parties. Sans décor ni glaçure. 3,2 cm de haut. Présence d'une anse 2,6 cm de haut. sur 0,5 cm de larg.	1	
1A05	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'épaule tombante et de col cylindrique (1,7 cm de diam.) de bouteille rectangulaire.	1	
1A05	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	pot	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de goulot à filetage extérieur de pot cylindrique. Cicatrice de moulage.	1	
1A05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot à lèvre rabattue. Teinte verdâtre légèrement turquoise.	1	
1A05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Teinte verdâtre.	1	
1A05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	16	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,18 et 0,23 cm d'épais.	1	
1A05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot à lèvre rabattue façonnée à la pince de finition (1) et de paroi de bouteille carrée.	1	
1A05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi avec fines lignes moulées en relief de bouteille carrée.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A05	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	43	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification.	1	
1A05	3.1.1.1	Fer ind	résidu	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments informes de corrosion.	1	
1A05	3.1.1.11	Fer forgé	penture	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Ent	Bande rectangulaire se rétrécissant à une extrémité et formant un oeil à l'autre extrémité pour le gond. 24 cm de long. sur 4 cm de larg. max. sur 1,5 cm de larg. min. Oeil de 3 cm de diam. Corrodé.	1	
1A05	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 6,5 cm de long. Corrodé.	1	
1A05	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	13	11	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (11-entre 5,5 cm et 12 cm de long.) et fragmentaires (2-tige). Corrodés.	1	
1A05	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	crochet?	1	1	4.7.2.5	Supports	Comp	Crochet (?) en forme de petit J collé sur une plaque carrée. La plaque semble avoir des vis ou des clous aux quatre coins. Plaque de 4 cm2.	1	
1A05	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	poignée	1	1	4.8.4	Mobilier	Ent	Poignée composée d'une tige circulaire recourbée aux extrémités en forme de J. La partie centrale est droite et renflée d'une tige octogonale. 5,6 cm de larg. 2,5 cm de haut. Tige de 0,28 cm de diam. et de 0,6 cm de diam.	1	
1A05	5.1.1	Os	ossements	11	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie.	1	
1A05	5.1.2	Ivoire	dent	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dent.	1	
1A05	5.1.5	Nacre	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Comp	Bouton plat. Deux trous dans une dépression en forme d'ogive. 1,3 cm de diam.	1	
1A05	5.5.7	Cuir	chaussure-talon	1	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de bande en forme de demi-cercle. Semble y avoir des perforations circulaires de tailles différentes. 1,5 cm de larg.	1	
1A06	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	1	
1A06	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Décor à motif de lignes pointillées moulé en relief sous la lèvre extérieure. Décor à motif oriental imprimé de type Flown Blue. Délicat. Croisement possible avec 1A5?	1	
1A06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi moulée de pans concaves. Sans décor apparent.	1	
1A06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (2) et de paroi moulée de pans plats. Sans décor apparent. Deux fragments jointifs.	1	
1A06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord (2) et de paroi. Sans décor apparent. Trace de l'anse.	1	
1A06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor de lignes s'entrecroisant moulé en relief sous la lèvre.	1	
1A06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pichet?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Petit fragment de bec verseur. Sans décor apparent.	1	
1A06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	4	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (2), de fond (1) et de paroi. Sans décor apparent. Objets différents.	1	
1A06	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	cheminée de lampe	2	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de paroi mince.	1	
1A06	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de goulot à lèvre aplatie (1), de fond (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Probablement le même objet.	1	
1A06	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	1	
1A06	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	cheminée de lampe	1	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de paroi mince.	1	
1A06	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Moulage avec plaque de base. Verdâtre.	1	
1A06	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,11 et 0,23 cm d'épais.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A06	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	3	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille carrée. Au moins deux objets différents.	1	
1A06	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	17	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Un fragment en forme de U ressemblant à un maillon de chaîne.	1	
1A06	3.1.1.1	Fer ind	tube	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tube fracturé aux extrémités et très corrodé. 9 cm de long. résid. sur 1 cm de diam.	1	
1A06	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (3-entre 5 cm et 9 cm de long.) et incomplet (1-absence de la pointe). Corrodés.	1	
1A06	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (2-8,5 cm et 10 cm de long.) et fragmentaire (1-tige). Corrodés.	1	
1A06	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquille de type huître.	1	
1B03	1.1.2	Terre Cuite Fine	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral imprimé en brun sur la surface extérieure. Altéré par la chaleur.	1	
1B03	1.1.2.31	Creamware	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Peut-être le même objet.	1	
1B03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment sans marque ni décor apparent. Trace d'utilisation.	1	
1B03	1.1.2.51	Pearlware	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi. Décor à motif indéterminé (floral?) imprimé en bleu.	1	
1B03	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment plat. Sans décor apparent.	1	
1B03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de paroi. Décor à motif indéterminé (floral?) imprimé en bleu.	1	
1B03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de paroi. Sans décor apparent.	1	
1B03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé à motif du blé?	1	
1B03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification.	1	
1B03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tête. Corrodé.	1	
1B03	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (3-5,5 cm et 17 cm de long.) et incomplet (1-tige). Un fragment ressemblant à un poinçon. Corrodés.	1	
1B03	3.1.1.2	Acier	vis	2	2	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Vis à tête plate. 2,5 cm et 4 cm de long. Corrodées.	1	
1B03	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	1	
1B03	5.3.1	Plastique	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment informe plutôt plat de plastique opaque bleu.	1	
1B04	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord. Pâte rougeâtre. Glaçure brune, luisante. Angleterre?	1	
1B04	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange. Glaçure incolore d'aspect beige verdâtre.	1	
1B04	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord. Pâte orange. Trace d'une glaçure incolore d'aspect brun.	1	
1B04	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	1	
1B04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Petit fragment sans marque ni décor apparent.	1	
1B04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Petit fragment sans marque ni décor apparent.	1	
1B04	1.1.2.51	Pearlware	bol ou tasse	4	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi (carénée pour deux tessons). Décor à motif floral stylisé peint en bleu. Un fragment altéré. Probablement le même objet.	1	
1B04	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	cheminée de lampe	1	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Petit fragment de paroi mince.	1	
1B04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,19 cm d'épais.	1	
1B04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de col cylindrique.	1	
1B04	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Comp	Bouton plat. Le pourtour du dessus est moulé de cannelures. Probablement à deux trous. 2,5 cm de diam. Corrodé.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1B04	3.1.1.1	Fer ind	résidu	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments informes de corrosion.	1	
1B04	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entre 3,7 cm et 6,7 cm de long. Corrodés.	1	
1B04	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 6,7 cm de long. Corrodé.	1	
1B04	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton?	1	1	4.4.2	Attaches	Inc	Disque plat. Trace d'un décor moulé à motif de cordon sur une face. Trace d'un oeillet manquant (?) sur l'autre face. 3,4 cm de diam. sur 0,10 cm d'épais.	1	
1B04	5.1.1	Os	ossements	6	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont deux avec traces de boucherie.	1	
1B05	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Petit fragment à pâte orange.	1	
1B05	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment à pâte orange foncé. Ayant perdu sa glaçure?	1	
1B05	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Petit fragment de paroi. Pâte orange pâle. Trace d'une glaçure incolore d'aspect beige.	1	
1B05	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de paroi. Sans décor apparent.	1	
1B05	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de paroi. Sans décor apparent.	1	
1B05	1.1.2.51	Pearlware?	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé peint en orange.	1	
1B05	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à l'éponge peint en bleu recouvrant la surface extérieure.	1	
1B05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,15 cm d'épais.	1	
1B05	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 8,5 cm de long. Corrodé.	1	
1B05	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	1	

Annexe B Catalogue des photographies

Projet : VDB2248-Inventaire 584, rue Saint-Charles, Vieux-Boucherville

Archéologue : Mathieu Sévigny

Film n° : VDB2248-22-NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2022-11-23	1	001 20221123 083945	1B	Couche de poussière de pierre	O.
2022-11-23	1	002 20221123 084024	Général	Excavation du sondage 1A et localisations générales	S.-O.
2022-11-23	3	003 20221123 084147	Général	Aspect du 584, St-Charles, Boucherville	E.
2022-11-23	4	004 20221123 084206	Général	Aspect du 584, St-Charles, Boucherville	N.-E.
2022-11-23	5	005 20221123 084226	Général	Aspect de la fondation du du 584, St-Charles	N.-E.
2022-11-23	6	006 20221123 084404	Général	Localisation générale des tranchées	O.
2022-11-23	7	007 20221123 084920	1A	Remblai hétérogène à expertiser	O.
2022-11-23	8	008 20221123 111324	1A	Pierres importantes dans le remblai hétérogène	O.
2022-11-23	9	009 20221123 130140	1A	Surface d'un remblai gris noirâtre	O.
2022-11-23	10	010 20221123 140158	1B	Surface d'un labours? Très argileux et non organique	O.
2022-11-23	11	011 20221123 140226	1B	Profil paroi sud (temporaire)	S.
2022-11-23	12	012 20221123 140234	1B	Profil paroi sud (temporaire)	S.-O.
2022-11-23	13	013 20221123 143042	1A	Surface d'un horizon naturel?	O.
2022-11-23	14	014 20221123 144053	1B	Possible labours expertisé et S.N.A.S	O.
2022-11-23	15	015 20221123 144340	1B	Paroi sud	S.
2022-11-23	16	016 20221123 144347	1B	Paroi sud	S.
2022-11-23	17	017 20221123 151757	Général	Expertise en cours	S.-O.
2022-11-23	18	018 20221123 151802	Général	Expertise en cours	S.-O.
2022-11-23	19	019 20221123 152854	1A	Horizon naturel d'origine tronqué par un creusement	S.-O.
2022-11-23	20	020 20221123 152905	1A	Horizon naturel d'origine tronqué par un creusement	S.-O.
2022-11-23	21	021 20221123 152916	1A	Fin de fouille	O.
2022-11-23	22	022 20221123 160402	Général	Remise en état	O.
2022-11-23	23	023 20221123 161151	Général	Clou de référence près du 14, De Montbrun	O.